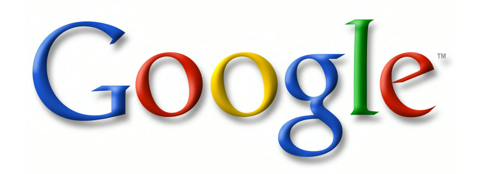


Über dieses Buch

Dies ist ein digitales Exemplar eines Buches, das seit Generationen in den Regalen der Bibliotheken aufbewahrt wurde, bevor es von Google im Rahmen eines Projekts, mit dem die Bücher dieser Welt online verfügbar gemacht werden sollen, sorgfältig gescannt wurde.

Das Buch hat das Urheberrecht überdauert und kann nun öffentlich zugänglich gemacht werden. Ein öffentlich zugängliches Buch ist ein Buch, das niemals Urheberrechten unterlag oder bei dem die Schutzfrist des Urheberrechts abgelaufen ist. Ob ein Buch öffentlich zugänglich ist, kann von Land zu Land unterschiedlich sein. Öffentlich zugängliche Bücher sind unser Tor zur Vergangenheit und stellen ein geschichtliches, kulturelles und wissenschaftliches Vermögen dar, das häufig nur schwierig zu entdecken ist.

Gebrauchsspuren, Anmerkungen und andere Randbemerkungen, die im Originalband enthalten sind, finden sich auch in dieser Datei – eine Erinnerung an die lange Reise, die das Buch vom Verleger zu einer Bibliothek und weiter zu Ihnen hinter sich gebracht hat.

Nutzungsrichtlinien

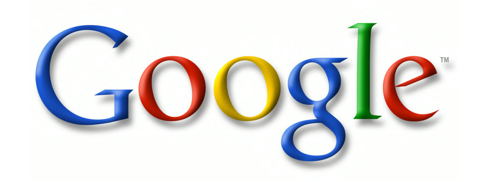
Google ist stolz, mit Bibliotheken in partnerschaftlicher Zusammenarbeit öffentlich zugängliches Material zu digitalisieren und einer breiten Masse zugänglich zu machen. Öffentlich zugängliche Bücher gehören der Öffentlichkeit, und wir sind nur ihre Hüter. Nichtsdestotrotz ist diese Arbeit kostspielig. Um diese Ressource weiterhin zur Verfügung stellen zu können, haben wir Schritte unternommen, um den Missbrauch durch kommerzielle Parteien zu verhindern. Dazu gehören technische Einschränkungen für automatisierte Abfragen.

Wir bitten Sie um Einhaltung folgender Richtlinien:

+ *Nutzung der Dateien zu nichtkommerziellen Zwecken* Wir haben Google Buchsuche für Endanwender konzipiert und möchten, dass Sie diese Dateien nur für persönliche, nichtkommerzielle Zwecke verwenden.
+ *Keine automatisierten Abfragen* Senden Sie keine automatisierten Abfragen irgendwelcher Art an das Google-System. Wenn Sie Recherchen über maschinelle Übersetzung, optische Zeichenerkennung oder andere Bereiche durchführen, in denen der Zugang zu Text in großen Mengen nützlich ist, wenden Sie sich bitte an uns. Wir fördern die Nutzung des öffentlich zugänglichen Materials für diese Zwecke und können Ihnen unter Umständen helfen.
+ *Beibehaltung von Google-Markenelementen* Das "Wasserzeichen" von Google, das Sie in jeder Datei finden, ist wichtig zur Information über dieses Projekt und hilft den Anwendern weiteres Material über Google Buchsuche zu finden. Bitte entfernen Sie das Wasserzeichen nicht.
+ *Bewegen Sie sich innerhalb der Legalität* Unabhängig von Ihrem Verwendungszweck müssen Sie sich Ihrer Verantwortung bewusst sein, sicherzustellen, dass Ihre Nutzung legal ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass ein Buch, das nach unserem Dafürhalten für Nutzer in den USA öffentlich zugänglich ist, auch für Nutzer in anderen Ländern öffentlich zugänglich ist. Ob ein Buch noch dem Urheberrecht unterliegt, ist von Land zu Land verschieden. Wir können keine Beratung leisten, ob eine bestimmte Nutzung eines bestimmten Buches gesetzlich zulässig ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass das Erscheinen eines Buchs in Google Buchsuche bedeutet, dass es in jeder Form und überall auf der Welt verwendet werden kann. Eine Urheberrechtsverletzung kann schwerwiegende Folgen haben.

Über Google Buchsuche

Das Ziel von Google besteht darin, die weltweiten Informationen zu organisieren und allgemein nutzbar und zugänglich zu machen. Google Buchsuche hilft Lesern dabei, die Bücher dieser Welt zu entdecken, und unterstützt Autoren und Verleger dabei, neue Zielgruppen zu erreichen. Den gesamten Buchtext können Sie im Internet unter `http://books.google.com` durchsuchen.



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

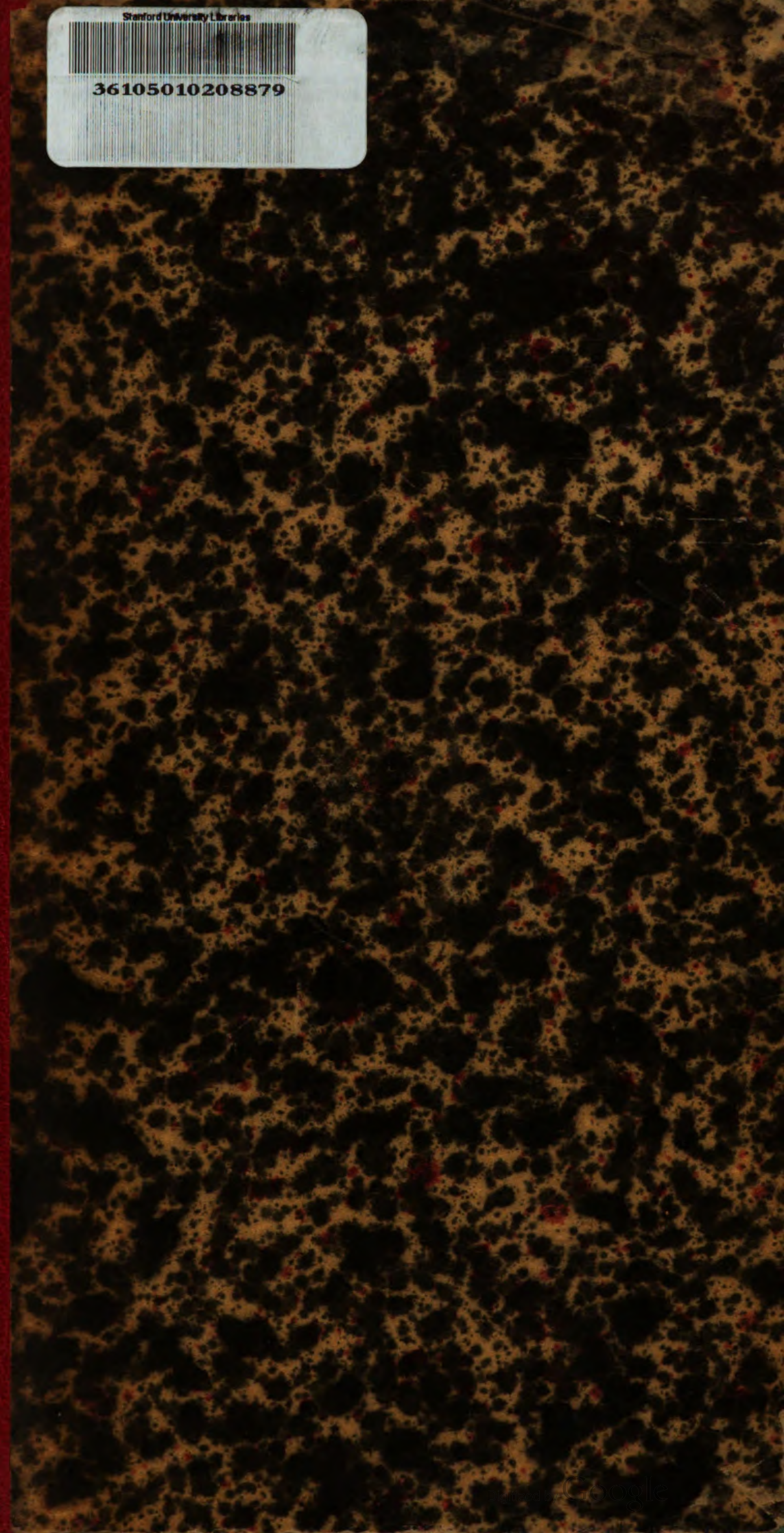
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


Stanford University Libraries
36105010208879



LELAND STANFORD JR.
UNIVERSITY
·LIBRARY·
PRESENTED BY THOMAS WELTON STANFORD
Digitized by Google


Digitized by Google

134.05
R454

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DE
PSYCHOTHÉRAPIE
ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

Digitized by Google

Digitized by Google

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

REVUE DE PSYCHOTHÉRAPIE

ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

(*Ancienne* REVUE DE L'HYPNOTISME)

Psychologie - Pédagogie - Médecine sociale - Maladies Mentales et Nerveuses

(Paraissant tous les mois)

DIRECTEUR : DOCTEUR BÉRILLON

RÉDACTEUR EN CHEF : DOCTEUR PAUL FAREZ

COLLABORATEURS FONDATEURS

CHARCOT; DUMONTPALLIER; LUYS; MESNET; Aug. VOISIN; AZAM; CRUISE (de Dublin); DELBŒUF (de Liège); HACKTUKE (de Londres); HUCHARD; LIÉBEAULT (de Nancy); LIEGEOIS (de Nancy); A. de JONG (de La Haye); F. RAYMOND; TOKARSKI (de Moscou); TARDE; WETTERSTRAND (de Stockholm); Hamilton OSGOOD (de Boston).

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. les Drs BABINSKI, méd. de la Pitié; BAHADDIN-BEY (de Constantinople); DE BIELITZKY (de St-Pétersbourg); BRIAND, méd. de l'Asile Ste-Anne; BENI-BARDE; BINET-SANGLÉ; BRIDOU; L. CESARI (de Rome); Coste de LAGRAVE; CRICHTON MILLER (de Londres); CROCQ (de Bruxelles); Lionel DAURIAC; DAMOGLOU (du Caire); A. GINE (de Barcelone); GUIMBEAU; GRASSET, professeur à la Faculté de Montpellier; V. HERNANDEZ (de Séville); DOUGLAS BRYAN (de Leicester); O. JENNINGS (du Vésinet); P. JOIRE (de Lille); JAGUARIBE (de Sao-Paulo); LACASSAGNE, professeur à la Faculté de Lyon; LADAME (de Genève); LEGRAIN, méd. de l'Asile de Villejuif; Henry LEMESLE; LLOYD-TUCKEY (de Londres); MANOUVRIER, prof. à l'Ec. d'Anthropologie; A. MARIE, méd. de l'Asile de Villejuif; MASOIN, prof. à l'Université de Louvain; MILNE BRAMWELL (de Londres); Paul MAGNIN, prof. à l'Ecole de psychologie; MORSELLI (de Gênes); DE PACKIEWICZ (de Riga); ORLITZKY (de Moscou); PREDA (de Bukarest); PEWNIZKY (d'Odessa); PITRES, prof. à la Faculté de Bordeaux; RAFFEGEAU (du Vésinet); Félix REGNAULT; PYCHLAU (de St-Pétersbourg); Van RENTERGHEM (d'Amsterdam); Alb. ROBIN, prof. à la Faculté; Von SCHRENK-NOTZING (de Munich); SPEHL (de Bruxelles); STADELMANN (de Dresde); TAMBURINI (de Rome); Van VELSEN (de Bruxelles); J. VOISIN, médecin de la Salpêtrière; VLAVIANOS (d'Athènes); WITRY (de Metz); WIAZEMSKY (de Saratow); et MM. BOIRAC, recteur de l'Univ. de Dijon; STUMPF, prof à l'Univ. de Berlin; Ch. JULLIOT; SCIÉ-TON-FA (de Pékin); PODIAPOLSKY (de Saratow); Ismael HAMET; SWAN (de Melbourne); UBEYD OULLAH (de Constantinople).

LE NUMERO : 75 CENT.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 4, rue Castellane, PARIS (8e)

Téléphone 224-01

1912

Digitized by Google

179174

Digitized by Google

REVUE DE PSYCHOTHÉRAPIE

ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

Ancienne REVUE DE L'HYPNOTISME

3e Série. — 26e Année — N° 1. 1er Juillet 1911.

BULLETIN

La vingtième séance annuelle de la Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie. — La chaire d'histoire de la médecine.

La vingtième séance annuelle de la Société a eu lieu le mardi 20 juin, sous la présidence de M. Petit, professeur à l'Ecole d'Alfort, et de M. le Dr Jules Voisin.

Les deux questions générales portées à l'ordre du jour : 1° *La fonction du sommeil chez l'homme et chez les animaux ;* 2° *Le rôle du sommeil et de l'hypnotisme dans la psychothérapie*, devaient servir de base aux problèmes les plus importants de la psychologie appliquée.

Il n'est pas nécessaire de faire ressortir l'intérêt considérable présenté par l'étude du sommeil normal, tant au point de vue psychologique qu'au point de vue médical et thérapeutique. Il en est de même du sommeil provoqué et de l'hypnotisme. Mais il est évident que les études du sommeil et de l'hypnotisme chez l'homme *seul* seraient insuffisantes pour résoudre les graves problèmes qui se rattachent au sommeil et à l'hypnotisme. La physiologie n'a fait de progrès appréciables que par l'intervention des recherches chez les animaux ; tout fait prévoir que la psychologie pour progresser devra, elle aussi, recourir à l'expérimentation comparée.

L'attrait de cette séance résultait donc de la collaboration apportée par les médecins vétérinaires à leurs collègues de la médecine humaine. C'est pour bien marquer l'importance accordée à cette collaboration que M. Petit, professeur à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, et M. Moret, médecin-vétérinaire, avaient été invités à prendre place au bureau.

Par le compte-rendu de la séance annuelle, nos lecteurs verront quelle a été l'ampleur des discussions soulevées.

L'ordre du jour comportait également l'éloge de deux des membres de la Société, le Dr Huchard, membre de l'Académie de médecine, et le professeur Raymond, décédés dans le courant de l'année. M. Huchard fils, juge d'instruction à Versailles, qui assistait à la séance, fut invité à prendre place au bureau, et la Société lui exprima, par cette marque de sympathie, l'intention de reporter sur lui les sentiments qu'elle avait éprouvés à l'égard de son regretté père.

Le reste de la séance fut consacré à des communications des Drs Paul Joire (de Lille), Bérillon, Bridou, Raphaël Dubois (de Lyon), Cimino (de Naples), Jennings (du Vésinet), Iribarne, Mignon (du Vésinet) ; de MM. Grollet et Moret, médecins-vétérinaires, et de MM. Gosset et Quinque, professeurs. L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé, la suite des communications est reportée au mois d'octobre.

Le soir, un banquet au Palais des Sociétés Savantes a réuni de nombreux convives.

∴

La chaire d'histoire de la médecine depuis plusieurs années est considérée comme une sorte d'antichambre dans laquelle les professeurs étaient condamnés à faire un stage avant d'aborder les études qui convenaient davantage à leurs compétence et à leurs goûts. Devenue de nouveau vacante, cette chaire, à l'unanimité des suffrages vient d'être attribuée à M. le Dr Letulle. En faisant ce choix, il faut le reconnaître

Digitized by Google

la faculté en honorant un homme du plus grand mérite s'est honorée elle-même. Cette élection sera ratifiée par l'approbation du corps médical tout entier. M. Letulle est non seulement un maître dans l'art de professeur, c'est aussi un savant de premier ordre. Son enseignement sera certainement très goûté et qu'il soit donné dans la chaire d'histoire de la médecine ou dans tout autre chaire, il groupera un grand nombre d'auditeurs.

SOCIÉTÉ DE PSYCHOTHÉRAPIE, D'HYPNOLOGIE ET DE PSYCHOLOGIE

Séance annuelle du mardi 20 juin 1911.

Présidence de M. Petit, professeur à l'Ecole vétérinaire d'Alfort.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Petit, président d'honneur, prend place au bureau, assisté de M. le Dr Jules Voisin, président de la Société, et de M. Moret, médecin-vétérinaire.

M. Huchard fils, juge d'instruction à Versailles, qui assiste à la séance, est également invité à venir prendre place au baureau.

M. le Secrétaire-Général donne lecture de lettres d'excuses de MM. Yves Delage, professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut ; Boirac, recteur de l'Académie de Dijon ; Fouillée, membre de l'Institut ; Branly, membre de l'Institut ; Roger, professeur à la faculté de médecine ; Lionel Dauriac, professeur honoraire à la faculté de Montpellier ; Dr Paul Magnin, vice-président ; Dr Witry (de Metz) ; Dr Orlitzky (de Moscou) ; Dr Van Velsen (de Bruxelles) ; Dr Beauvisage, professeur à la faculté de médecine de Lyon ; Dr Blanchard, professeur à la faculté de médecine ; Dr Albert Robin, professeur à la faculté de médecine ; M. Liégeois, juge d'instruction à Epinal ; Dr Luigi Cesari (de Rome) ; Dr Montévuis (de Nice) ; M. Muteau, député ; M. de Leymarie, avocat ; Dr Fiessinger, rédacteur en chef du *Journal des praticiens ;* Dr Florand, médecin des hôpitaux ; Dr Lucien Nass ; Dr Laumonier ; Dr Mugnier ; Dr A. Marie, médecin en chef de l'asile de Villejuif ; Dr Lux, médecin principal ; Dr Bahaddin Chakir Bey (de Constantinople) ; Dr Lloyd Tuckey (de Londres) ; Dr Douglas Bryan (de Leicester) ; Dr Hutchison (d'Edimbourg) ; Dr Preda (de Bukarest) ; Dr Germiquet (de Romont, Suisse) ; Dr Jaguaribe (de Saõ Paulo) ; Dr Bellemanière, Dr Tarrins, Dr Hue (de Rouen), Dr Chauchad, Dr Ratier, Dr Coste de Lagrave, Dr Félix Regnault, Dr Lemesle (de Loches), Dr Fasquelle, etc.

M. le Dr Bérillon, secrétaire général, prononce l'éloge du Dr Huchard, membre honoraire de la Société, et M. le Dr Farez, secrétaire général adjoint, celui du professeur Reymond, membre titulaire.

Des communications sont faites par MM. Paul Joire (de Lille), Bérillon, Raphaël Dubois (de Lyon), Bonjour (de Lausanne), Grollet, Moret, O. Jennings, Cimino (de Naples), Gosset, Bridou, Iribarne, Mignon (du Vésinet), Quinque (de Créteil).

Le nombre de ceux qui ont participé à la séance de la Société a été considérable. Nous avons relevé les noms de MM. Petit, professeur à l'Ecole vétérinaire d'Alfort ; Grollet, Moret, Lépinay, Jugeat, Morel, médecins-vétérinaires ; des docteurs Jules Voisin, Bérillon, Paul Farez, Demonchy, Jennings, Iribarne, Schneyder, Barbier, Le Menant des Chesnais, Falibois, Bilhaut, Rallier, Proust, Cimino (de Naples), de La Fouchardière, Bevalot, Paul Joire (de Lille), Mignon (du Vésinet), Rabant, Pioger, Foucault, Teicou (de Bukarest), Makaroff (de Varsovie), Quéry, Mercier, Guilhermet, avocat à la cour ; Daniel Berthelot, Dyvrande, avocat à la cour ; Louis Faure, Gallia, Gosset, Colin, Bouteron, Ismaël Hamet, Quinque, Scié-Ton-Fa, Loo-Ching-Tsaï, Fernand Mazade, capitaine Crépin de Beauregard, capitaine Berthon, etc.

La séance a été levée à sept heures.


Digitized by Google

TRAVAUX ORIGINAUX

Eloge du Dr Huchard

par M. le Dr BÉRILLON, secrétaire général de la Société de psychothérapie

L'éloge d'un homme célèbre, hommage public rendu à ses talents, à ses qualités acquises, aux dons naturels de son cœur et de son esprit, ne doit pas avoir seulement pour but de faire revivre sa mémoire et de lui payer un juste tribut de reconnaissance, il doit aussi comporter un enseignement pour les vivants.

Un éloge constitue donc essentiellement une étude psychologique. Dans une société de psychologie, on ne saurait d'ailleurs le concevoir autrement.

Pour cette tâche, la connaissance intime de celui dont on veut modeler la physionomie intellectuelle et morale est donc indispensable. A ce titre, je puis me considérer comme qualifié pour l'entreprendre.

Elève, compatriote et ami du Dr Huchard, il m'est arrivé souvent de recevoir ses amicales confidences. Dans des périodes de lutte, j'ai combattu à ses côtés Il m'a donc été possible d'apprécier la valeur de son organisation cérébrale et la vitalité des sources auxquelles s'alimentait sa sensibilité affective.

S'il y a des hommes dont l'aspect extérieur ne suffit pas à révéler la fonction sociale, il en est d'autres chez lesquels tout concourt à la traduire et à l'exprimer. Tel était le cas de Huchard. Dès qu'on le voyait, on sentait qu'on se trouvait en présence d'un homme voué à la profession d'instruire.

Les lunettes noires qui protégeaient ses yeux, et qu'il immobilisait à chaque instant d'un geste devenu machinal, rappelaient un accident grave dont il avait été victime pendant le cours de son internat et qui avait failli lui coûter la vue. Il avait reçu à cette occasion, en témoignage de son dévouement professionnel la croix de chevalier de la légion d'honneur.

Son dos, légèrement voûté comme l'est celui des hommes dont la plus grande partie de l'existence est consacrée à l'étude, donnait à son allure l'expression de la méditation. Mais son visage ne pouvait conserver longtemps l'apparence de la gravité ; sous l'influence de la moindre impression, ses lèvres s'entrouvraient pour la parole et pour la bienveillance

Assez communément, les biographes s'appliquent à découvrir dans chaque homme célèbre le principe qui a été le guide de sa conduite et l'inspirateur de ses travaux. A la vérité, il n'est pas toujours facile de déterminer la part qu'il convient de répartir aux divers mobiles humains.

Chez tous les hommes le désir de gloire, l'ambition, l'esprit de combativité, les préoccupations de l'intérêt personnel, l'amour de l'humanité et, le plus souvent, la simple satisfaction d'un inlassable besoin d'activité

Digitized by Google

interviennent à des degrès différents. Chez Huchard, l'aptitude à faire de l'enseignement et le désir d'instruire les autres, ont été certainement les motifs de la plus grande partie de ses actions.

En effet, et peut-être pourrait-on en trouver la cause dans une influence héréditaire, Huchard était un professeur né. Il réunissait en lui toutes les dispositions à la vocation professorale. La voix chaude. prenante, bien timbrée, l'articulation parfaite de sa diction dans laquelle on n'aurait pu percevoir la moindre imperfection, faisaient qu'on éprouvait un véritable charme à l'entendre parler. D'autant plus que son éloquence claire, concise, expressive, était riche en comparaisons qui favorisent les opérations du jugement et en images concrètes qui fixent le souvenir.

En toutes circonstances, il trouvait le mot juste, l'expression vraie. A une époque où l'emploi d'une phraséologie creuse et insipide suffit pour provoquer des nouvelles générations, il avait cette qualité merveilleuse de ne pas savoir parler pour ne rien dire. De là venait que, partout où il se trouvait, il se constituait spontanément un cortège d'auditeurs attentifs. Ce qui en augmentait la valeur c'est que ses élèves étaient tous des hommes déjà instruits et dont la curiosité n'aurait pu être tenue en éveil par des considérations superficielles.

On sait que les dons du style et ceux de l'éloquence se rencontrent rarement chez le même homme. Chez Huchard, l'aptitude à rédiger atteignait une perfection aussi élevée que celle de s'exprimer en public. On peut dire qu'il réunissait les deux éloquences; celle de la plume et celle du verbe.

Clinicien, il ne s'attardait pas au rôle banal de l'interrogateur de malades, dont les commentaires sont d'autant plus appréciés des élèves qu'ils s'inspirent de vues moins générales et moins élevées. Avant tout, il s'appliquait à être un investigateur et à doter la science médicale d'aperçus nouveaux. Dans le domaine des affections du cœur, s'il a égalé le savoir des Bouillaud et des Potain, il leur a été supérieur dans l'enseignement qu'il en a donné.

Professeur, écrivain et journaliste médical il a suppléé avec éclat, dans cet amphithéâtre de Necker qu'il avait fait construire à ses frais et dans son *Journal de praticiens*, à l'insuffisance de notre enseignement officiel.

Comme l'exprimait si justement le professeur Albert Robin, il est profondément regrettable que les conditions surannées du recrutement professoral ait privé l'Ecole française d'un si merveilleux professeur. Dans tout autre pays que le nôtre, les universités se fussent disputé sa collaboration. Ce n'est pas le moindre paradoxe de notre société démocratique que sous le prétexte de respecter les principes de l'égalité, l'accès de l'enseignement médical dépende, non de l'aptitude au professorat démontrée par le succès indiscuté d'un enseignement personnel, mais d'un concours d'influences. S'il est une hypocrisie odieuse, c'est assurément celle qui, sous le couvert de sentiments de justice et p'équité, n'a pour but que d'entretenir un favoritisme éhonté.

Digitized by Google

La meilleure partie de l'œuvre de Huchard comme journaliste médical fut consacrée à combattre ces abus. Dans sa lutte contre la routine, il se montra pamphlétaire audacieux et polémiste redoutable. De là quelques animosités intéressées, dont il pouvait s'enorgueillir à juste titre. Ne sont-elles pas la rançon de toute réelle supériorité ?

Pour être complet, il me reste encore à rappeler quelques uns des caractères prédominants de sa personnalité. Je veux parler de son patriotisme, de sa puissance de travail et de son esprit psychologique.

De même que Pasteur, il pensait que si la science n'a pas de patrie, l'homme de science doit en avoir une. Aussi, une de ses grandes préoccupations était de défendre notre patrimoine médical contre les spoliations dont il est si fréquemment l'objet. Il répudiait de toute son énergie le faux humanitarisme, le pacifisme, le cosmopolitisme et les autres lieux-communs de même catégorie qu'il considérait comme des plantes parasitaires semées par des oiseaux de passage. C'est pourquoi il réservait sa bienfaisance pour les médecins infortunés de sa patrie et ne se prêtait pas à ce snobisme, si fréquent parmi les maîtres officiels, qui consiste à préconiser les stations thermales étrangères au dépens de celles de notre pays.

Sa puissance de travail était vraiment extrordinaire. Il trouvait moyen de donner satisfaction chaque jour aux obligations les plus diverses. Jamais il s'endormit le soir sans avoir mis à jour le labeur qu'il s'était tracé. Depuis de longues années, placé par une maladie douloureuse, dans la presque impossibilité de réparer ses forces par une alimentation suffisante, il continuait avec la même ardeur à examiner les malades, à faire des leçons, à rédiger des articles, à publier des volumes. Aucun obstacle, aucune difficulté, aucune malveillance même, ne parvenait à triompher de son courage, de son optimisme et de la gaîté naturelle de son esprit. Dès qu'il apparaissait dans une réunion, tout s'animait, il apportait la vie avec lui.

Huchard ne se borna pas, au point de vue médical, à être le grand clinicien du cœur que tout le monde connaît, il fut aussi un psychologue dans toute la force du terme. Collaborateur d'Axenfeld dans la publication du *Traité des névroses*, il a apporté à cette œuvre considérable, la contribution de son érudition et de son sens psychologique.

Un des premiers il a fait ressortir le rôle considérable réservé à la psychothérapie Il n'y a rien, dans ce qui s'est publié depuis quelques années sur l'état mental des hystériques, dont on ne trouve la description dans ses écrits. Son souci de la psychologie apparaît dans les paroles suivantes qu'il prononçait dans une circonstance solennelle :

« N'oubliez jamais, disait-il à ses auditeurs, qu'à côté du cœur physique, il y a le cœur moral que le médécin doit étudier, connaître, soigner et guérir. » Le même jour, s'adressant aux étudiants, il s'écriait : « Jeunes gens, aimez votre pays, *aimez la force, c'est à dire la volonté*, mais surtout travaillez, travaillez encore, travaillez toujours. Seul le travail conduit au succès et au bonheur, *s'il n'est déjà le bonheur* ».



J'en ai assez dit. A ces paroles du maître regretté, vous reconnaîtrez qu'il était en communion complète d'idées avec les fondateurs et les inspirateurs de la Société.

L'année dernière, déjà épuisé par les progrès de la maladie qui devait bientôt l'emporter, il était dans un état presque complet d'inanition lorsqu'il vint occuper la présidence de notre séance annuelle. Telle était la puissance de son énergie morale, que personne de nos collègues ne put se rendre compte de l'effort par lequel il arrivait à triompher de ses souffrances. Il est vrai que ce jour là Huchard accomplissait un des actes de dévouement dont il était coutumier.

On se trouvait au lendemain des incidents qui avaient illustré le dernier concours de l'agrégation. Quelques uns d'entre vous n'ont pas oublié les circonstances dans lesquelles, profitant de la tribune qui m'était offerte pour défendre des idées inspirées par le souci de l'intérêt général, j'avais pris part à ce concours. Cette initiative, si elle m'avait valu d'un côté d'enthousiastes acclamations, m'avait attiré par contre, quelques robustes inimitiés. Je ne l'ignorais pas et je craignais que le succès de notre séance annuelle en fut diminué. En un mot je m'attendais à quelques lâchages.

Pour l'honneur de nos amis, je m'empresse de reconnaître qu'ils ne se sont pas produits. Huchard que j'avais mis au courant de mes préoccupations me répondit : « Je connais un de vos amis qui, ce jour là, se fera un plaisir d'être à vos côtés. » Vons savez avec quelle autorité, malgré ses souffrances, il avait tenu sa parole.

Vous me permettrez donc, après le tribut d'admiration que, en ma qualité de secrétaire général, j'avais la mission d'apporter à la mémoire de notre maître regretté, d'y joindre l'expression de mon affection et de ma reconnaissance personnelle.

Le rôle du sommeil et de l'hypnotisme en psychothérapie

par M. le docteur Paul JOIRE (de Lille)

Parmi les différents agents que nous pouvons mettre en œuvre dans la psychothérapie, le meilleur, le plus puissant, et celui qui doit être le plus fréquemment employé, est, sans aucun doute, l'hypnotisme. Mais pour obtenir de l'hypnotisme tous les résultats que l'on est en droit d'en attendre, il faut savoir bien l'employer et pour cela bien le connaître, ce qui est excessivement rare.

C'est ainsi que nous voyons encore trop souvent des personnes, qui devraient être mieux expérimentées, se figurer qu'il n'y a, dans l'hypnotisme, que la suggestion ; pour ces personnes, faire un traitement hypnotique c'est toujours suggérer quelque chose au malade ; pour elles, il semble que l'hypnotisme et la suggestion soient une seule et même chose et elles emploient ces mots comme deux synonymes.

Il est donc nécessaire de bien établir la valeur de chacun de ces termes.


Digitized by Google

La suggestion n'existe pas sans un état d'hypnose, cela a été suffisamment démontré et je n'ai pas l'intention de revenir ici sur cette question qui a été surabondamment traitée ailleurs. Donc la suggestion à l'état de veille n'existe pas, toute suggestion demande un état hypnotique, plus ou moins léger, mais qui est toujours un état hypnotique.

Par contre, il y a dans l'hypnotisme autre chose que de la suggestion ; on peut faire de l'hypnotisme sans faire de suggestion.

Admettons, si l'on veut, que la première proposition est quelque peu théorique et qu'il importera peu au malade, si on l'a guéri par suggestion, que l'opérateur ait cru agir à l'état de veille ou qu'il ait reconnu l'état d'hypnose. Par contre, il est évident que la seconde proposition est autrement grave au point de vue pratique. En effet, ceux qui ne voient et qui ne connaissent, dans l'hypnotisme, que la suggestion, se privent, et frustrent leurs malades de bien des effets thérapeutiques excellents qu'ils pourraient trouver dans l'hypnose et en particulier des effets directs du sommeil hypnotique.

Il faut d'abord reconnaître que l'état d'hypnose, le sommeil hypnotique, est un état absolument différent du sommeil normal. Ce n'est pas ic le lieu de rappeler les symptômes caractéristiques des états d'hypnose. Tous ceux qui font de l'hypnotisme doivent les connaître. Or, ces symptômes, qui existent dans l'état d'hypnose et qui n'existent pas dans le sommeil normal, nous montrent déjà qu'il s'agit de deux états bien différents.

Dans son origine même, nous trouvons des différences fondamentales entre le sommeil normal et le sommeil hypnotique.

Le sommeil normal est une fonction de réparation destiné à récupérer les forces utilisées pendant l'état de veille. Même si l'état de veille n'est accompagné d'aucun travail, il constitue par lui-même une fatigue et un épuisement du système nerveux. De telle sorte que l'homme qui est resté éveillé un certain temps arrivera fatalement, à un moment donné, à s'endormir. Si l'on augmente la fatigue par un travail intellectuel ou physique, on accélère la dépense et l'épuisement du système nerveux et l'on hâte le moment où se produit le besoin du sommeil. Lorsque ce besoin de sommeil existe à un certain degré, on peut faciliter l'arrivée du sommeil en éliminant les excitations nerveuses qui sont un obstacle à sa production, comme la lumière, le bruit et toutes les sensations vives.

Par contre, si ce besoin de sommeil n'existe à aucun degré, le sommeil normal ne peut pas se produire ; chacun sait et peut se rendre compte qu'à certains moments de la journée, où il se trouve en pleine possession de toutes ses forces, il lui serait impossible de s'endormir.

Il en est tout autrement du sommeil hypnotique. Quand vous voulez hypnotiser un malade, vous n'avez pas besoin de vous inquiéter s'il y a longtemps qu'il a dormi ou non, s'il est fatigué ou s'il n'est pas disposé à dormir ; si vous employez les procédés appropriés, vous arrivez, quel que soit son état de fatigue ou de force, à l'endormir.

Le sommeil hypnotique, qui se montre si différent du sommeil normal

Digitized by Google

par ses symptômes et par son origine, ne se montre pas moins différent dans ses effets

Le sommeil normal, avons nous dit, est une fonction de réparation des forces. Il n'est en effet que cela et il ne peut pas servir à autre chose ; mais nous devons ajouter que, étant une fonction normale de réparation, il ne peut que réparer une déperdition normale des forces.

Le sommeil hypnotique, au contraire, se plie à toutes les exigences de la psychothérapie, et, quand on sait s'en servir, on trouve en lui des ressources merveilleuses, aussi puissantes que variées, qui nous permettent de soulager et de guérir les malades qui ont recours à nos soins.

Chez un homme en bonne santé, le sommeil de la nuit suffit pour récupérer les forces utilisées pendant le jour. Les dépenses et les recettes sont équilibrées, l'organisme fonctionne bien.

Chez beaucoup de nerveux, les neurasthéniques en particulier, il y a excès dans la dépense des forces. On pourrait comparer le neurasthénique à un accumulateur auquel il y aurait une fuite ; non seulement il dépense plus de force qu'il ne produit d'effet utile, mais il arrive à s'épuiser complètement. C'est pourquoi ces nerveux ne savent plus dormir ; le sommeil de la nuit n'arrive plus à les reposer, à réparer leurs forces ; ils sont comme l'accumulateur qui laisse perdre le courant qu'il reçoit et ne peut plus se recharger. Alors ces malades viennent vous dire qu'ils ne peuvent pas trouver le sommeil le soir quand ils se couchent, que s'ils arrivent à s'endormir ils ont un sommeil *tendu* disent-ils, et leur expression exprime bien ce qui se passe ; il y a toujours chez eux, même dans le sommeil, une activité nerveuse anormale, on trouve toujours certains muscles contractés. A leur réveil ils sont donc fatigués, ils n'ont pas repris de nouvelles forces.

C'est ici que le psychothérapeute, qui connaît l'hypnotisme et qui sait s'en servir, trouvera des ressources efficaces dans le sommeil hypnotique.

Ces malades qui, dans leur lit, cherchent vainement le sommeil, pendant des heures entières, nous les endormons rapidement, à n'importe quelle heure du jour ; quelques minutes suffisent.

Quand ces malades ont dormi, d'un sommeil hypnotique, pendant une heure, quelquefois même seulement quarante ou trente minutes, on les éveille et ils sont transformés. Contrairement à l'impression qu'ils éprouvent au sortir du sommeil de la nuit, ils se trouvent complètement reposés, ils retrouvent des forces auxquelles ils ne sont plus accoutumés ; ils sont frais, dispos, ont repris courage et sont rassurés.

Pour produire des effets si différents, il faut que la cause elle-même soit différente ; puisque ces malades ne peuvent plus éprouver ce bien-être à la suite du sommeil normal, il faut nécessairement qu'il y ait dans le sommeil hypnotique quelque chose d'autre que dans le sommeil normal.

Cet état est, bien entendu, d'abord momentané ; mais en répétant cet état de sommeil tous les jours ou tous les deux jours, on voit la durée

Digitized by Google

de cette période de bien-être augmentée de plus en plus ; puis le malade redevient accessible au sommeil normal et il finit par y trouver le repos nécessaire quand l'équilibre de son système nerveux est rétabli.

Nous avons encore un autre genre de nerveux, qui ne savent pas se reposer normalement. Ce sont des agités ; ils se divisent en plusieurs catégories, dans le détail desquels je ne puis pas entrer ici. Les uns ont une idée fixe, une obsession qui les poursuit sans relâche, la nuit comme le jour. Elle s'impose à eux pendant leur travail et au milieu de leurs occupations les plus sérieuses, et elle revient hanter leur sommeil et le traverse de rêves qui gravitent toujours autour du même objet. D'autres ont l'esprit toujours en travail, mais il s'applique à des choses qui varient incessamment ; une idée succède à une autre et l'esprit s'y attache invinciblement ; il n'y a pas un instant de répit.

A ces malades aussi, il faudra appliquer la cure de sommeil. Sans doute, la suggestion devra intervenir pour combattre les obsessions, ou les idées fixes, pour réduire les exagérations, pour réprimer la mobilité de l'imagination ; mais la cure de sommeil devra, le plus souvent, précéder, ou, suivant les cas, être entremêlée au traitement suggestif. En rendant du repos au malade, en calmant son système nerveux, on le rendra plus apte à recevoir les effets du traitement suggestif.

Ici je dois ajouter une réflexion. Autrefois la plupart des médecins, la science officielle feignaient d'ignorer l'hypnotisme et la psychothérapie. Maintenant un certain nombre semble connaître l'hypnotisme ; mais, comme ils ont négligé de l'apprendre, ils l'ignorent toujours. Quand donc vous entendez dire, soit par un malade, soit par un praticien qu'on a, dans tel et tel cas, essayé sans succès l'hypnotisme et si vous voyez que, par là, on entend seulement la suggestion, demandez-vous si l'on a su préparer le malade et si l'échec ne vient pas de ce que, faute de connaître l'hypnotisme, on aurait négligé de le rendre apte à recevoir la suggestion.

J'arrive maintenant à une troisième catégorie de malades. Vous savez, comme vous l'a récemment démontré, dans un remarquable travail, notre collègue et ami le Dr Farez, que, pour éveiller un malade en état de léthargie, il n'y a pas d'autre moyen que de l'endormir. Eh bien, il en est de même pour un grand nombre d'hystériques, qui ne paraissent pas dormir, qui vivent, travaillent, vont et viennent comme des personnes complètement éveillées, mais qui présentent un trouble mental qui provient de ce que, soit une de leurs facultés, soit un centre nerveux sensitif ou moteur est constamment endormi.

Comment guérirez-vous ces malades ? Vous n'y arriverez pas, si vous ne connaissez pas leur psychologie pathologique et si vous ne savez utiliser les ressources que vous donne la connaissance approfondie de l'hypnotisme.

Pour guérir ces malades il faut encore les endormir ; d'après les principes fondamentaux de l'hypnotisme, il faut les plonger totalement dans un état de sommeil semblable à celui dans lequel se trouve placé la

Digitized by Google

faculté ou le centre nerveux pathologiquement endormi ; et alors, par une série de réveils successifs, vous arriverez à les éveiller totalement et à les rendre à l'état normal.

Il y a encore un grand nombre de malades d'autres genres que nous ferions bénéficier de la cure de sommeil, que l'on ne peut guérir que par l'application raisonnée du sommeil hypnotique. Je ne puis les énumérer, il me suffit d'en avoir cité des exemples

Il ne faut donc pas oublier, dans le traitement psychothérapique, l'importance des services que peut nous rendre ce procédé trop peu connu et trop rarement employé.

Discussion :

M. Bérillon. — L'hypnotisation est, en effet, le premier temps indispensable de toute psychothérapie : tout comme on débarrasse un diamant de sa gangue, elle débarrasse le sujet de tous les éléments parasitaires (résistances, idées fixes, autosuggestions, etc.), et le rend apte à bénéficier pleinement de la suggestion thérapeutique.

M. Paul Farez. — La véritable difficulté en psychothérapie consiste à plonger le sujet dans un état favorable à la suggestion. Or, l'hypnotisme réalise une sorte d'anidéisme éminemment favorable au monoïdéisme curateur. La production d'une hypotaxie préalable est tellement importante que si l'hypnotisation n'a pu être obtenue il faut y suppléer par un autre état passif. C'est alors, soit pendant le sommeil naturel, soit pendant la narcose éthyl-méthylique, que la suggestion doit être déposée pour devenir efficace. Cette narcose, par elle seule, même sans aucune suggestion, est un agent de détente mentale et de résolution musculaire. Tel malade, angoissé, inquiet, obsédé, anxieux, est soumis à cette narcose et, tout de suite après, il s'endort pour une demi-heure ou une heure, après quoi il s'en va reposé, calme, rassuré. Tel neurasthénique ne peut s'endormir le soir, quand il est couché : la narcose, pratiquée à ce moment, jugule la rumination mentale et, tout de suite après, s'installe, naturellement, un bon sommeil réparateur.

M. Le Menant des Chesnais. — Les divers procédés employés pour produire l'hypnotisme aboutissent tous à la même modification dans l'état fonctionnel du cerveau, à savoir un phénomène d'arrêt ou de ralentissement dans l'activité de certains centres nerveux, phénomène connu sous le nom d'inhibition et dénommé état hypotaxique par Durand de Gros. Cet état d'inhibition se manifeste avant toute suggestion et va de l'*expectant attention* jusqu'au sommeil plus ou moins profond. Cette inhibition partielle a pour corrélatif l'exaltation fonctionnelle des autres centres qu'elle n'a pas atteints.

M. Bonjour (de Lausanne). — Là où la dialectique, la persuasion, la suggestion à l'état de veille ont échoué, l'hypnotisme agit, non seulement sur les divers troubles mentaux sensoriels ou moteurs, mais encore, dans certains cas déterminés, même sur la trophicité.

M. Jules Voisin. — La suggestion verbale ne suffit pas : il y faut ajouter l'hypnotisme : et même pendant l'hypnotisme, on doit recourir souvent à la suggestion « armée » qui concrétise, en quelque sorte, l'action psychique, la grave plus profondément et la rend plus efficace.

Les états hypnoïdes et l'hypnotisme fortuit

par M. le Dr Bérillon, professeur à l'Ecole de psychothérapie.

La croyance en l'efficacité de la suggestion « à l'état de veille » provient de ce que la plupart des psychothérapeutes n'ont pas une notion exacte des états intermédiaires entre la veille et le sommeil (états hypnoïdes),


Digitized by Google

et de l'hypnotisme qui survient spontanément et fortuitement chez beaucoup de sujets prédisposés (hypnotisme fortuit).

Dans ces états, malgré les apparences, un degré d'hypnose plus ou moins accentué existe. Il est constitué par une augmentation de la passivité, de l'automatisme, de la malléabilité mentale et par une disposition à accepter la disposition d'autrui.

Ces états se rencontrent surtout chez les femmes faciles à impressionner, dont l'émotivité est exagérée, chez les timides, les gens qui n'ont pas l'occasion de faire preuve d'une grande activité sociale, les sujets anémiés, débilités par la douleur ou par le jeûne, les convalescents ou les malades qu'un séjour prolongé au lit a rendus apathiques.

A ce point de vue, on peut dire que les malades d'hôpital présentent une disposition toute spéciale à présenter les phénomènes de l'hypnotisme spontané ou fortuit. Ce qui caractérise ces malades, c'est à la fois leur infériorité intellectuelle et le défaut d'intérêt de leur observation psychologique. Après quelques semaines de séjour à l'hôpital, tant par le fait du régime que par celui de l'oisiveté physique et mentale, la personnalité de ces malades se dépouille de ses caractères les plus saillants. Ils deviennent d'une malléabilité exagérée et se montrent susceptibles d'obéir, sans discussion et sans résistance, aux suggestions des médecins qui les étudient. Ces expériences faites sur des malades d'hôpital sont donc dépourvues de la plus grande partie de leur intérêt scientifique. C'est parce qu'ils ont recueilli leurs observations à l'hôpital que certains cliniciens sont tombés dans l'erreur de *la suggestion à l'état de veille*. En réalité, malgré les apparences, les sujets d'hôpital sont presque toujours dans un état hypnoïde et les expériences poursuivies sur eux ont pour effet de les plonger dans l'état d'hypnose fortuite.

Ces sujets n'obéissent passivement aux suggestions qui leur sont faites que parce que l'atmosphère dans laquelle ils vivent les maintient en permanence dans l'automatisme psychologique. Hors de l'hôpital, leurs réactions seraient très différentes. Ayant repris la direction de leur faculté de contrôle, ils discuteraient les suggestions qui leur sont faites et ne les réaliseraient que dans les faits jugés conformes à leur intérêt.

Une autre cause de la production des états hypnoïdes chez les malades résulte de la façon dont sont dirigés les examens cliniques et les interrogatoires.

Les malades soumis à des interrogations minutieuses et prolongées finissent par tomber, par suite de l'application imposée à leur attention et de la fatigue qui en résulte pour leurs centres nerveux supérieurs, dans une sorte de semi-hypnotisme ou d'état hypnoïde dont l'interrogateur ne se rend pas assez compte. Leur suggestibilité s'en est exaltée ; ils répondent aux questions et subissent les suggestions curatives comme s'ils étaient véritablement hypnotisés.

Il m'est arrivé personnellement en assistant à ces interrogations d'une durée interminable, d'éprouver quelque difficulté à résister à l'envahissement d'une somnolence dont j'avais peine à me défendre. Cela m'ame-

Digitized by Google

nait à comprendre que, chez les malades, la production des états hypnoïdes trouvait sa cause dans la monotonie d'une présentation clinique fastidieuse. Il y a également un certain nombre de sujets. hystériques ou super-suggestibles qui présentent spontanément l'aptitude à ressentir les effets de l'inhibition hypnotique Il leur suffit pour cela de dirigé leur attention sensorielle. Ils se mettent facilement dans l'état de monoïdéisme. Un grand nombre d'auteurs ont exprimé l'opinion que l'hystérie et l'hypnotisme avaient des caractères communs et que les hystériques vivaient dans un état de dimi-conscience. Dans ces conditions, on ne s'explique pas que l'on ait pu parler de la suggestion à l'état de veille chez les hystériques si l'état habituel de ces malades est de n'être pas complètement éveillés.

Les alcooliques, lorsqu'ils sont encore à jeun de toute boisson alcoolique, présentent une disposition très marquée à subir l'influence de l'hypnose. La moindre fatigue de l'attention les hypnotise. Pour ceux-là encore, il y aurait quelque témérité de parler de suggestion à l'état de veille, quand leur hyper-suggestibilité peut laisser supposer qu'ils seraient plus près de l'hypnose que de la veille.

Chez les enfants, beaucoup d'interventions provoquent fortuitement l'automatisme hypnotique.

L'intimidation que tant de personnes ressentent, dans un grand nombre de circonstances variables, n'est, en fait, qu'un commencement d'hypnotisme spontané survenu fortuitement.

Dans la pratique psychothérapique, la connaissance des états hypnoïdes. c'est-à-dire des états intermédiaires entre la veille et le sommeil, dans lesquels le malade subit irrésistiblement les directions psychologiques qui lui sont imprimées, est d'une importance capitale. Elle explique les prétendues interventions psychothérapiques à l'état de veille qui ne sont, en réalité, que des interventions à l'état de veille *apparente*, à l'état de *demi-hypnose*, qui n'est point le moins favorable à l'influence suggestive.

On a pu attribuer à certains thérapeutes le pouvoir de créer, par leur seul prestige, ces états hypnoïdes. Charcot en était doué et il en tirait parti dans l'intérêt de ses malades. Mais qui aurait la prétention de baser sur les seuls effets de ce prestige personnel les éléments d'une psychothérapie effective ? Il faut laisser cette illusion à nos confrères de l'école bernoise.

La cure de psychothérapie doit être dégagée de l'empirisme et considérée comme une intervention opératoire en plusieurs temps, dont le principal consiste dans la préparation mentale du sujet. Rendu malléable par un entraînement spécial, il sera rendu accessible à la direction suggestive. Des artifices psycho-mécaniques devront renforcer la suggestion. Ainsi envisagée, la psychothérapie devient un agent thérapeutique régi par des règles précises, basé sur une technique méthodique, susceptible d'une posologie exacte dont les effets. dans des circonstances déterminées et identiques, seront caractérisés par une constance et une

Digitized by Google

sûreté sans lesquelles elle ne saurait acquérir une place incontestée dans l'arsenal thérapeutique.

Le mécanisme du sommeil

par M. le Docteur Bridou

Il n'est aucun organe chez lequel un effort soutenu ne tende à produire une certaine fatigue, en même temps qu'un besoin de repos proportionnel. Mais ce que nous appelons repos n'est jamais un état passif ; c'est la prépondérance toute relative de la restauration sur la dépense et de la nutrition cellulaire sur les fonctions systématiques, dont les cellules élémentaires sont les servantes. Or bien que la nutrition cellulaire occupe un rang subordonné relativement aux autres aptitudes de l'organisme, on ne peut nier qu'elle soit notablement active et que la prépondérance de son action représente l'un des temps normaux du rythme oscillatoire où sont astreintes toutes les opérations de notre existence. Ce n'est pas rien faire que dormir, c'est modifier la proportion des dépenses fonctionnelles au bénéfice des éléments et des tissus qui ont le plus consommé pendant la veille. C'est un acte de prévoyance et d'anticipation psychologique. Comme l'a dit M. Claparède, ce n'est pas parce que nous sommes intoxiqués, c'est-à-dire en état morbide, que nous dormons, c'est pour ne pas devenir malades.

Nous l'avons déjà remarqué, il n'est aucun mouvement dans la nature qui n'offre un mode oscillatoire. Certains actes vitaux qui semblent continus, comme le mouvement circulatoire ou le péristaltisme intestinal, offrent des alternances de suractivité dépensière et de détente réparatrice dont les deux temps sont relativement courts et uniformes ; mais nous voyons l'ampleur et la souplesse du rythme universel se développer et s'accentuer à mesure que nous considérons des genres d'opérations moins instructifs.

On peut donc dire sans métaphore que les muscles et les ganglions nerveux du cœur ou de l'intestin offrent des périodes de somnolence. Ils ne dorment jamais que par fractions de seconde, mais ils renouvellent ces repos indispensables, à tout instant ; et, tout fragmentés qu'ils demeurent, ces petits sommeils locaux et transitoires donnent un total considérable.

Les centres corticaux et les muscles volontaires sont normalement capables d'efforts plus prolongés que les appareils inférieurs ; mais ils veulent des restaurations proportionnelles. Quand nous avons fixé notre attention sur une catégorie d'objets pendant deux ou trois heures, nous éprouvons le besoin d'accorder quelque repos au système de cellules nerveuses et de fibres musculaires qui vient de se dépenser à cet effort. Ce n'est pas là nécessairement ce qu'on nomme un sommeil complet ; mais c'est tout au moins la détente et la restauration partielle en attendant le sommeil général dont profitent à quelque degré tous les organes, puisque les plus involontaires eux-mêmes fonctionnent plus économiquement et plus lentement lorsque les volontaires sont endormis.


Digitized by Google

Placé au sommet de la hiérarchie, le cerveau préfontal ne commande en particulier aucun des muscles. Mais grâce à l'action qu'il exerce sur tous les autres éléments nerveux, il contrôle tous les ordres de mouvements, actuels, prochains ou même à venir, en vue d'en tirer le meilleur parti qu'aient pu déterminer ses prévisions. Chez les sujets bien développés et bien portants, les centres préfontaux constituent un réservoir d'énergie qui paraît supérieur à tous les autres. Aussi peuvent-ils fonctionner activement pendant la majeure partie des vingt-quatre heures, et même quelquefois davantage ; mais, par une conséquence logique, c'est cette partie de l'individu qui montre le plus d'exigence, à l'égard du repos physiologique.

MM. R. Legendre et H. Piéron viennent de prouver que *les grandes cellules de l'écorce frontale sont plus gravement atteintes par l'insomnie forcée qu'aucune des régions congénères,* et que, *dans une large mesure, les détériorations ainsi produites sont corrigées par le sommeil.*

A l'autre pôle majeur de l'encéphale, les centres qui président à la vision intelligente occupent un rôle très important et très soutenu durant l'activité vigile Par le caractère synthétique de leur fonction, ils semblent tenir la seconde place sur les gradins alternatifs de l'organisme. Mais l'espace qui nous est donné ne nous permet pas d'insister aujourd'hui sur cet élément du problème.

Nous croyons cependant pouvoir conclure que les oscillations indivisibles de la détente et de l'effort bio-psychologique relèvent de la même cause normale en toutes leurs phases et que leur solidarité dynamique ne permet pas de les expliquer séparément.

Ajoutez qu'ici comme ailleurs l'étude de l'organisation sociale éclaire le rythme individuel. Obligé de veiller continuellement à la sécurité de son existence, le sauvage est, comme l'animal, incapable de jouir d'un bon sommeil. L'un de ses centres cérébraux veille plus ou moins pendant que les autres se détendent. C'est l'entente et l'entr'aide mutuelles qui permettent aux civilisés de mieux dormir. Suivant son âge et sa fonction sociale, chaque citoyen répartit ses occupations vigiles et ses heures de sommeil d'une manière un peu différente Et pendant que la plupart dorment en paix, quelques-uns veillent pour écarter les menaces de violence, de maladie ou d'incendie. Or cette phase de l'évolution marque un nouvel échelon du rythme progressif dont nous venons de résumer l'économie en montrant ses oscillations les plus marquées.

La rééducation motrice chez les sujets dépourvus d'attention

par M. le Dr Bérillon et M. Gosset, chef du service de Rééducation à la clinique de l'Ecole de psychologie.

Nous avons entrepris, à la clinique de l'Ecole de psychologie, une série d'expériences concernant l'attention et les moyens de l'éveiller, de l'entretenir, de la fortifier dans les cures de rééducation. Ce sont les résultats de ces expériences que je désire vous communiquer.

Digitized by Google

Dans certains cas, l'attention réflexe est abolie ; dans d'autres c'est l'attention volontaire qui est diminuée ou même inexistante.

Pour rééduquer les premiers, nous avons recours à l'attention volontaire intensifiée dans l'état d'hypotaxie. Cela est rationnel puisque le sommeil provoqué est favorable au développement du monoïdéïsme. Je rappelle, pour mémoire, les expériences de Stanley Hall concernant l'éveil de l'attention. Il trouva dans l'état hypnotique une rapidité de réaction bien supérieure à celle qu'on peut constater dans l'état de veille, le temps passant de 193 millièmes de seconde, dans le premier état, à 328 millièmes de seconde dans l'état de veille.

C'est d'ailleurs dans la facilité d'éveiller certaines idées et de les mettre au premier plan que réside l'intérêt de la méthode hypnotique.

Il n'est pas douteux que certains centres cérébraux puissent rester en état de veille tandis que d'autres sont endormis : l'éveil automatique à une heure fixée est un fait trop banal pour que j'insiste. Mais ce n'est pas toujours le centre du réveil qui est excité ; une idée peut dominer le champ de la conscience, l'attention concentrée sur elle ne laisse pas envahir son centre d'élaboration par le sommeil. Parfois les phénomènes réflexes correspondant à cette idée se produisent automatiquement.

Mais quand l'acte correspondant à l'excitation d'un centre n'a pas été réalisé durant le sommeil, il y a tendance à son accomplissement au réveil. C'est sur ce principe qu'est basée la méthode thérapeutique appliquée dans les cas suivants :

I. Madame E..., 34 ans, vient à la clinique pour des troubles menstruels. A l'âge de vingt ans elle reçut un coup de pied dans la région ovarienne gauche ; consécutivement elle eut des hémorragies presque constantes pendant dix-huit mois. Elle entra alors à l'hôpital où l'on décida l'ablation ovarienne. Cette opération ne fût pas acceptée par la malade. Elle quitta l'hôpital pour y entrer de nouveau trois semaines après, à la suite de vomissements violents Un curettage détermina la cessation des accidents.

En 1906, elle eût une fausse-couche au premier mois.

Depuis 1909, les hémorragies ont repris de deux à trois fois par mois, leur durée varie de quatre à dix jours ; elles sont plus ou moins abondantes.

Le 12 avril 1911, à l'apparition des menstrues, la malade est mise en état d'hypotaxie ; j'appelle vivement son attention sur la région ovarienne. Je lui fais, en outre, une suggestion impérative : les menstrues cesseront dans cinq jours ; elle ne reparaîtront que le mois prochain et reviendront chaque mois avec régularité.

Le 16 avril, il y a cessation complète de l'hémorragie ; en mai et juin la fonction est établie régulièrement.

II. Voici un second cas à titre de contre-expérience.

Mademoiselle W.. vingt ans, étudiante, vient à la clinique pour aménorrhée.

Elle a toujours eu des troubles menstruels mais, depuis six mois, sans

Digitized by Google

cause apparente ni émotion spéciale il y a cessation absolue de la fonction.

Durant les premiers mois M[lle] W... n'éprouva pas de malaises ; mais dans les deux derniers mois, elle souffrit de céphalalgie, de nausées, de vomissements.

Elle nous est amenée le 6 avril 1911. Le diagnostic de la suggestibilité est très favorable et, tout de suite, on obtient l'hypotaxie.

Voici l'ordre des suggestions qui lui furent faites :

1° L'attention va se fixer avec intensité sur la région ovarienne ;

2° La fonction se rétablira immédiatement ;

3° Elle sera rétablie définitivement.

Au réveil, la malade accuse un état de fatigue assez prononcé.

Vers onze heures du soir, on note des douleurs assez vives aux reins et dans la région ovarienne ; à trois heures du matin, apparition des menstrues et hémorragie considérable. A notre prière, la malade est revenue le mardi 3 mai et le jeudi 5 mai.

La suggestion impérative suivante lui a été faite :

Les menstrues apparaîtront le vendredi 6 mai à 7 heures du soir, ce qui s'est réalisé.

M[lle] W... est revenue le 8 juin pour nous avertir qu'elle n'avait plus aucun trouble.

Ainsi quand, l'attention réflexe étant abolie, on veut rétablir la fonction supprimée, il est rationnel d'endormir le sujet. Cela fait, on suscite en lui l'attention volontaire qu'on fixe fortement sur cette fonction. On crée ainsi une idée directrice qui aura une action curative au réveil.

Mais est-il toujours facile d'agir ainsi ? Malheureusement non. Dans bien des cas, il est impossible d'obtenir le sommeil hypnotique, soit parce que le sujet, instable, manque totalement d'attention, soit parce qu'il tend à l'idée fixe et ne peut soumettre son attention aux manœuvres nécessaires.

Dans les deux cas, nous avons recours aux exercices physiques. Si nous examinons les conditions dans lesquelles s'exerce l'attention volontaire, nous constatons que nous pouvons comparer ses diverses phases à des états musculaires correspondants. Ici nous devons tenir compte des modalités de l'attention et nous les noterons, sans toutefois nous étendre sur la partie théorique de sa genèse.

Dans les formes primitives, elle se confond avec l'état de veille, état d'autant plus transitoire que nous descendons davantage l'échelle animale. En effet, dans les organismes inférieurs, l'éveil cesse dès que la cellule a obtenu les éléments nécessaires à sa nutrition et l'état primordial, le sommeil, réapparaît.

Lorsque l'organisme est plus développé, le besoin fonctionnel crée l'éveil et engendre le mouvement nécessaire à sa satisfaction. Immédiatement après, survient le retour à l'état de sommeil. Il en est ainsi jusqu'à ce que le développement organique et celui des lobes frontaux s'accentuent. On voit alors se développer parallèlement l'intelligence, l'attention volontaire et l'éveil.

Digitized by Google

Pourtant, même chez les animaux supérieurs, même chez l'homme, le sommeil fait de fréquentes apparitions. L'homme, il est vrai, lutte contre lui ; mais, s'il en triomphe, c'est d'une façon tout artificielle et finalement le sommeil l'emporte.

Voyons maintenant comment s'exerce l'attention volontaire et quelles sont ses tendances.

Nous constaterons immédiatement que l'éducation (sensorielle, fonctionnelle et psychique) est en rapport direct avec son développement.

Nous pouvons, nous l'avons dit, suivre les divers états de l'attention d'après les états musculaires qui y correspondent.

1° L'attention réflexe est-elle éveillée, il y a tendance au mouvement. Par exemple, dès que l'attention d'un jeune enfant est excitée, il cherche à s'emparer des objets qui frappent ses sens.

2° L'attention devient-elle plus intense, aussitôt les mouvements se ralentissent.

3° L'attention est-elle portée à un degré supérieur, il y a arrêt du mouvement.

Dans le premier cas, où l'attention naturelle et génératrice de mouvements réflexes correspondants, l'appareil neuro-musculaire agit sans contrainte.

Dans le second cas, il y a intervention de l'attention volontaire et l'action modératrice des lobes frontaux se manifeste nettement ; le travail d'un esprit attentif, qui s'essaye à comprendre, est forcément lent ; c'est un esprit d'analyse, les impressions qu'il note ne sont pas acceptées en bloc.

Supposons qu'un homme veuille à la fois vérifier les mouvements nécessaires à la marche et les exécuter rapidement ; la vérification du premier des mouvements empêchera l'exécution du second qui est son antagoniste. Ainsi, la vérification des mouvements partiels successifs est incompatible avec l'exécution rapide d'un mouvement composé.

Il serait impossible de surveiller chacune des actions musculaires dans une course rapide. L'attention se portant sur certains groupes contrarierait l'action des antagonistes et nuirait à l'ensemble du mouvement.

Et puis, la transmission au muscle moteur n'est pas immédiate quand il y a contrôle cérébral ; les opérations qu'il nécessite ralentissent le mouvement.

Ainsi les mouvements réflexes consécutifs à une impression sensorielle sont modifiés quand l'attention intervient pour vérifier, soit les phénomènes qui ont excité les sens, soit le mouvement lui-même.

Quant au troisième cas, l'arrêt du mouvement par fixation de l'attention a été expliqué par Descartes dans le *traité des passions :* « L'admira-
« tion, écrivait-il, est une subite surprise de l'âme, qui fait qu'elle se
« porte à considérer avec attention les objets qui lui semblent rares et
« extraordinaires. Ainsi elle est causée, premièrement par l'impression
« qu'on a dans le cerveau qui représente l'objet comme rare et par con-
« séquent digne d'être fort considéré. Puis ensuite par le mouvement

Digitized by Google

« des esprits qui sont disposés par cette impression à tendre avec une
« grande force vers l'endroit du cerveau où elle est pour l'y fortifier et
« conserver : comme aussi ils sont disposés par elle à passer de là dans
« les muscles qui servent à retenir les organes des sens en la même si-
« tuation qu'ils sont, afin qu'elle soit encore entretenue par eux, si c'est
« par eux qu'elle a été formée. »

Ici, comme toujours, nous trouvons l'élément psychique intimement lié aux actions musculaires et ces deux éléments se prêtent une mutuelle assistance dans leur développement.

Si l'attention augmente le pouvoir des conducteurs nerveux, elle tend aussi à contracter les muscles

Le mouvement réflexe et le mouvement éduqué proviennent, le premier des réactions de l'attention réflexe, le second de celles de l'attention volontaire.

La morphologie de l'homme dans les exercices athlétiques est intéressante à ce point de vue.

Examinons un homme qui fait de l'escrime sans aucun principe. Il est absolument dominé par ses réflexes, ses mouvements de défense sont exagérés et tout à fait disproportionnés à l'effort nécessaire. Il est raidi des pieds à la tête ; nous notons l'influence de l'attention spontanée qui détermine le mouvement et celle de la crainte qui raidit l'appareil musculaire. Mais l'éducation n'est point faite, tout est hasard et les mouvements instinctifs de défense ont pour résultat de faire toucher l'homme plus sûrement.

Voyons maintenant un second type, celui de l'escrimeur qui a pratiqué longuement sans appliquer à la discipline neuro-musculaire, sa faculté d'attention volontaire.

Chez celui-ci nous trouvons des réactions moins accentuées que chez le premier. Mais il subsiste une raideur particulière, due à la mauvaise économie des mouvements. Ceux-ci, trop violents, ne répondent pas toujours à une nécessité.

Ici l'homme s'est livré à une gymnastique spéciale des membres, sans y associer entièrement son cerveau. L'éducation est restée imparfaite, parce qu'elle est l'effet de la répétition et, si l'on veut atteindre à la perfection, il faut quelque chose de plus.

Nous le constaterons en observant un troisième type, celui de l'escrimeur éduqué. Chez ce dernier, l'attention concentrée a été appliquée successivement au dressage du système nerveux et à celui du système musculaire ; d'abord on a obtenu la souplesse des membres par des exercices passifs. Puis on a recherché l'indépendance des groupes musculaires en travail. Ici l'attention a dû être longuement fixée, avec intensité, pour obtenir la limitation des mouvements Ensuite on a obtenu, comme corollaire, la détente musculaire dès que la contraction d'un groupe n'avait plus sa raison d'être. Enfin il a fallu éduquer les réflexes dont la discipline constitue le sang-froid.

L'éducation, ainsi faite, n'est pas un produit du seul exercice physique

Digitized by Google

et la démonstration est frappante si l'on compare le troisième type au second qui s'est exercé au point de vue musculaire sans appliquer à tous les éléments de l'exercice sa faculté d'attention volontaire.

Cependant, la supériorité du troisième sur le second n'est flagrante qu'après un temps assez long. Tout d'abord le second a tout le bénéfice de mouvements instinctifs plus rapides. Tandis que l'autre, par sa manière de faire, est obligé de vérifier chaque mouvement, et, par conséquent, de se ralentir.

De même le pianiste qui fait des gammes régulières et lentes semble, pendant un certain temps, moins habile que celui qui apprend par cœur des morceaux variés. Mais cette infériorité apparente est éphémère et bientôt il distance définitivement le dernier.

J'ai toujours observé l'état de raideur et de contention dans l'éducation musculaire et, *à fortiori*, dans les rééducations. Il est dû au contrôle cérébral et disparaît quand celui-ci fait place au contrôle réflexe, c'est-à-dire quand l'individu est rééduqué.

Mais chez les inattentifs, ou chez les malades qui, ayant une tendance à l'idée fixe, sont absorbés par elle, l'attention ne peut être éveillée et maintenue que par le mouvement.

Ce n'est pas au hasard que j'ai choisi mes observations parmi les escrimeurs ; on a dit : il n'y a point d'ennui qui résiste a une heure d'escrime. C'est fort juste, car la nécessité de combattre un adversaire qui vous presse absorbe les facultés mentales de façon à ne laisser place à aucune préoccupation extérieure.

C'est l'instinct de conservation qu'on met en jeu et c'est certainement l'un de ceux qui sont le plus propres à ramener l'attention.

Donc, quand l'idée fixe n'a pas encore un caractère spécial de gravité, il est normal de la traiter par le travail physique.

Ainsi, d une part nous voyons que le mouvement est nettement contraire à l'idée fixe.

Réciproquement l'idée fixe crée la tendance à l'immobilité.

A première vue il semble qu'il y ait antinomie entre ces deux propositions et la *fixation* de l'attention pour la rééducation motrice. Mais, dans celle-ci, il s'agit, la plupart du temps, de l'insuffisance des conducteurs nerveux et le rôle de l'attention dans leur développement est manifeste.

Examinons le, par exemple, dans l'éducation de l'œil. L'attention visuelle s'exerce spontanément chez un grand nombre d'individus. Un homme d'iutelligence moyenne est généralement capable de faire le récit de ce qu'il a vu en traversant une ville. Son appareil visuel a donc enregistré antomatiquement des impressions nombreuses.

Mais qu'on lui demande de faire un croquis des scénes qu'il décrit il en est tout à fait incapable. Les masses ne sont pas groupées, la perspective est fausse et l'aspect général, n'est pas du tout en rapport avec les impressions qu'il a rapportées dans sa mémoire.

Si cet homme s'exerce à l'art du dessin, sa vision se modifie rapide-

Digitized by Google

ment. Bientôt il est capable de faire un bon croquis. Mais, durant des mois ou même des années, il est surpris des imperfections de ses précédents dessins.

Bien entendu, il n'est pas question d'hâbileté manuelle mais bien des masses et des valeurs, toutes choses qui tiennent à la vision seule.

Je trouve, dans un article du dessinateur Sem, des éléments intéressants à ce sujet.

Il écrit : « Quand je regarde à froid, que mon crayon est au fourreau, « mon œil au cran de repos, j'ai une vision moyenne et normale. Je vois « comme tout le monde. »

Remarquons la banalité des sensations apportées par l'attention spontanée seule chez un homme aussi exercé.

Voici la seconde phase :

« Il est donc nécessaire, quand je veux dessiner, que j'entre d'abord « en excitation, que j'arme mon œil. Il y a des gens qui, au premier « coup d'œil paraissent insaisissables. C'est un rébus à deviner. C'est « une énigme vivante dont le nœud réside en un point original, unique « et spécial qui est sa caractéristique. C'est ce point qu'il faut découvrir « et isoler. »

Ici l'attention volontaire est éveillée. Un travail psychologique intense est produit par l'artiste soucieux de dégager le caractère de son modèle. Comment y parviendra-t-il ?

« Avant tout je dois comprendre le visage, je dois le débrouiller. Pour « cela je l'aborde humblement Avec précaution j'en fais le tour et je « l'explore. Paralysé par le souci de l'exactitude, j'essaie des croquis « tâtonnants, respectant scrupuleusement les détails : timidement je le « grignote. Si quelque indiscret regardait à cet instant par dessus mon « épaule, il serait bien étonné de l'insignifiance de ce dessin inoffensif, « mais en somme exact et que des gens superficiels jugeraient très « suffisamment ressemblant. »

Nous notons ici très nettement la phrase de gène, l'état transitoire de raideur que j'ai signalés plus haut. Ils sont dûs à l'intensité de fixation de l'attention volontaire dont la tendance est la cristallisation des sensations.

« Quand par cette préparation, j'ai enfin appris par cœur ce visage, « que je puis le dessiner tout entier de mémoire, alors, affranchi du « scrupule des détails, je m'évade de ces vaines apparences. Mon œil « libéré pénètre hardiment dans cette face à la recherche des réalités « plus profondes. »

L'état précédent n'existe plus : l'éducation est faite. L'artiste sent qu'il peut oser. Il est maître de sa mémoire, il a concentré ses sensations. Il peut les stéréotyper dans un trait définitif.

« Mais pour que l'opération réussisse, il faut que je m'isole, que je « m'abstraie absolument de l'ambiance ; et si, à cet instant précis où je « couve l'image, on me parle, ou si je suis distrait par le moindre inci-

Digitized by Google

« dent cette vision âcre et aiguë s'évapore, tout s'évanouit, la plaque est « voilée. »

Nous sommes ici dans le vif de la question. Nous constatons que tout le travail préalable a pour objet la collection des sensations et que l'effort définitif est fait d'attention concentrée. C'est grâce à elle que l'œuvre sera créée.

Ce dessin, spirituel, n'est pas fait en se jouant, c'est en réalité la résultante d'un travail intense. C'est justement pour cette raison que peu d'artistes peuvent donner à leurs œuvres un caractère définitif. Ils sont incapables de se mettre au degré de concentration nécessaire et leur conception reste banale, impersonnelle.

Il est bien entendu que cette concentration est tout artificielle. L'hyperfonctionnement cérébral qu'elle nécessite ne peut exister longtemps sans être suivi d'un repos ou d'une détente.

Aussi est-il nécessaire de graduer les exercices d'entraînement de l'attention et de ne jamais aller jusqu'à la fatigue quand on veut l'éduquer ou la rééduquer.

Conclusion : Les rééducations fonctionnelles ou motrices peuvent être utilement tentées à l'aide de la méthode hypnotique quand l'attention volontaire du sujet est suffisante.

Les malades réfractaires à l'hypnose étant dépourvus d'attention volontaire, il convient de les rééduquer à l'aide d'exercices physiques.

1° Quand il s'agit d'un malade ayant des tendances à l'idée fixe, il faut l'en détourner par des exercices violents, (autant que possible par un de ceux qui exigent un effort pour la défense personnelle). En effet, le mouvement qui détourne la pensée, la fixe, dans ce cas, presque obligatoirement vers un autre but.

2° Quand il s'agit d'un arriéré, la perception du mouvement est de nature à éveiller son attention d'une façon à peu près constante.

L'exercice rythmé concourt à développer chez lui la discipline neuro-musculaire.

En outre, le contrôle du professeur est facilité, car l'énergie déployée lui est un indice sûr du degré d'attention du sujet.

Notons pour terminer que les bons effets de l'exercice sur la santé physique des arriérés ont souvent une heureuse répercussion au point de vue de leur développement intellectuel.

PSYCHOTHERAPIE PRATIQUE

Anesthésie chirurgicale chez les enfants par la suggestion hypnotique

par M. le Dr GULLIVER (de New-York).

Frappé du nombre assez élevé de morts qu'il avait vu survenir au cours de l'opération de l'amygdalotomie ou celle des végétations adénoïdes, sous l'anesthésie générale, l'auteur a pris la résolution de recourir à l'anesthésie par suggestion. Il décrit ainsi, dans le *Médical Record*, le procédé auquel il a recours :


Digitized by Google

Tout enfant qui entre à l'hôpital Fordham apprend et est amené à croire que le médecin va lui donner quelque chose à respirer et qu'ensuite il s'endormira. Une fois que l'enfant commence à s'endormir, il est dans un état mental absolument parfait pour être suggestionné. On le place sur la table d'opération, avec un oreiller sous la tête et on commence par lui demander son nom et où il habite. Après avoir ainsi capté sa confiance, l'auteur tenant la main sur l'abdomen de l'enfant engage celui-ci à respirer profondément, puis dirigeant intentionnellement sur ses yeux la lumière du miroir frontal, il lui fait respirer un mélange de quelques gouttes d'alcool et de teinture composée de lavande versées sur une compresse ou dans un masque à chloroformation. Au bout de quelques instants, l'enfant commence à dormir : c'est alors que doit intervenir la suggestion. M. Gulliver enlève le masque ou la compresse et dit tout haut : « Le voilà qui commence à dormir. » Quelque temps après, il lui donne une petite tape sur la joue et s'écrie brusquement : « Maintenant, vous êtes endormi. Vous m'entendrez parler et pourtant vous dormirez. Il ne faut pas que vous vous réveilliez avant d'être de retour à la maison », et il indique le nom de la rue et le numéro de la maison. Puis, après avoir dit : « ouvrez la bouche », il introduit l'abaisse-langue et enlève les amygdales et les végétations par les moyens habituels, pendant qu'un aide maintient la tête. Celle-ci, l'opération terminée, est tournée de côté pour la débarrasser du sang qui l'a envahie.

Souvent, l'enfant jette un cri, au moment où les amygdales sont sectionnées ; il suffit alors de lui donner un petit coup sur la joue, en « l'assurant que tout va bien et qu'il ne doit pas crier tant qu'il est endormi ». Quand le sang cesse de couler, l'opéré est transporté sur un autre lit dans une pièce voisine et le chirurgien va le réveiller quand il juge le moment venu de le renvoyer chez lui. Il est de règle que le sommeil ainsi obtenu soit très profond et se rapproche de l'état hypnotique.

L'auteur a opéré environ 200 enfants au moyen de cette méthode et 80 fois sur 100 les résultats auraient été absolument parfaits. Pourtant, il est bon de noter qu'il faut des sujets qui comprennent : au-dessous de quatre ans, il est difficile de fixer l'attention du petit malade souvent alors M. Gulliver a recours à l'éthérisation.

En fait, c'est un véritable état d'hypnotisme qui se trouve réalisé par M. Gulliver. Tous les moyens usités avec succès en pareil cas, impression visuelle par le miroir, inspirations prolongées, action d'une odeur forte sur l'odorat, puis finalement invitation à dormir, sont mis en œuvre. Cependant M. Gulliver ne prononce pas le mot d'hypnotisme. Il ne doit pas ignorer ce qu'est l'hypnotisme ; il sait également que l'état produit par lui est l'hypnose, par quel respect humain évite-t-il d'en prononcer le nom. En France nous connaissons également cette phobie du mot hypnotisme chez quelques-uns de nos confrères.

Il parait que la même phobie sévit aussi en Amérique. Bien que sur ce point particulier, on puisse regretter que M. Gulliver n'ait pas le

Digitized by Google

courage de son opinion, il faut lui savoir gré d'avoir fait connaître une application positive de l'hypnotisme chez les enfants, application qui ne comporte aucun danger et n'a d'autre inconvénient que d'exiger de la part du médecin, d'être quelque peu psychologue.

PSYCHOLOGIE COMPARÉE

Le cheval de Paris (1)

par M. J. Moret, médecin vétérinaire

(*Suite*)

* * *

Lorsque nous parcourons les rues de Paris, quel qu'en soit le quartier, nous voyons d'abord sur la chaussée et à l'exclusion de toutes autres choses,... des chevaux. Ils sont encore la dominante de la circulation parisienne, leurs 76.000 représentants se répandent tous les jours dans la cité, la parcourent dans tous les sens, s'y multiplient, se montrent en mille endroits divers. On peut dire que le cheval a conquis Paris, après avoir conquis le monde. Il en vient de toutes les régions de la France, de tous les pays. Tous les types y sont représentés, tous les spécimens y sont réunis, depuis le pygmée shetlandais, jusqu'au géant boulonnais ou belge, véritable macédoine, dont chaque unité trouve son emploi. C'est aussi un des plus vastes champs d'observations hippiques qui soit.

Les chevaux y arrivent tous les jours en grand nombre, car la Ville est un dévorateur des animaux de travail, elle n'en fait qu'une bouchée tant les causes d'usure y sont nombreuses, tant sont divers les services auxquels on les ploie.

Que de qualités aussi, ne leur demande-t-on pas ! Que de patience dans l'effort, que d'abnégation dans les services rendus ! Evidemment, si l'on exigeait des humains autant de qualités, peu d'hommes seraient capables de traîner une voiture.

* * *

Le cocher de fiacre parisien a ses allures spéciales, il a, sur son siège, la fierté d'un Centaure, il a l'importance de « Phaëton conduisant le char du Soleil ».

Il domine son cheval, il domine sa voiture, il domine la circulation tout entière. Il promène au-dessus de l'humanité sa narquoise philosophie, se rit des événements et ne sort de son impassibilité, que pour lancer au piéton effaré ou à la voiture du « bourgeois » une épithète marquée au coin de la dernière énergie ou du mépris le moins dissimulé.

Et son brave petit cheval obéit aveuglément à toutes ses volontés, il semble les deviner, elles lui arrivent par l'intermédiaire des rênes dont son maître, a à peine besoin de se servir. Il va, évitant, presque de lui-

(1) Conférence faite à l'Ecole de psychologie le 6 février 1911, sous la présidence de M. Maurice Guillemot.


Digitized by Google

même tous les obstacles, prenant « la droite » ou inclinant à gauche comme le veulent les règlements.

Et en station ! il reste immobile au bord du trottoir.

A quoi pense alors ce petit cheval, fatigué toujours par de longs kilomètres de route ? lui revient-il à la mémoire quelques échos de son pays ? A-t-il la vision renouvelée des prairies natales ? On ne sait.

Il est là, musette à la tête, souvent maigre, dans une immobilité de statue, mélancolique et désabusé ! puis il avance de lui-même, avec la file, juste ce qu'il faut pour remplir le vide. Il attend son maître qui attend le client, puis repart d'un air résigné, pour de nouvelle marches.

Il reprend un peu de gaieté lorsque, devinant la journée finie, son instinct lui annonce qu'il rentre au « dépôt ». C'est le repas du soir en perspective, souvent parcimonieux. C'est à travers ses souvenirs, la litière pour quelques heures de repos. Alors sa vigueur renaît, son œil s'anime et ses allures se relèvent.

Le cheval de fiacre va doucement. C'est proverbial. Est-ce parce que l'expérience lui ayant appris que le bonheur n'étant jamais « au bout », il avait bien le temps d'arriver ? C'est plutôt parce que, nourricier de son maître, ce dernier ne mesure pas toujours la nourriture à l'effort demandé et ne mesure pas davantage cet effort aux forces et à la résistance de son cheval.

S'il marche vite, c'est parce que le cheval de fiacre est jeune, sans expérience, surtout sans fatigue. Si par hasard, il s'emballe (tout arrive), c'est qu'une excitation violente est venue briser l'harmonie de ses sensations et a déclanché un réflexe auquel son manque de raisonnement ne lui permet pas de résister, il part, alors, furieux, aveugle, irrésistible jusqu'à la chute ou l'épuisement.

Parmi les chevaux de fiacre, beaucoup nous arrivent de l'étranger, de la Russie et de la Hongrie principalement. En France, les départements de la Manche et de la Seine-Inférieure, sont ceux qui en élèvent le plus.

* * *

L'omnibus. Le grand omnibus de Paris. Cette maison roulante que l'on voit venir de loin, dépassant en hauteur toutes les autres voitures, surmontée, elle-même de l'homme au fouet et au chapeau de cuir galonné. L'omnibus s'avance avec fracas au trot de deux — souvent trois — braves chevaux dont les dimensions sont écrasées par celles de la voiture. Ces chevaux d'omnibus font aussi partie de la physionomie de notre Ville.

Ils sont superbes, aux muscles puissants, aux formes harmonieuses, leur tête est noble dans son fin modelé, leur grand œil est plein de feu. Leur travail est admirable : Ils traînent aux allures vives un poids fantastique sur les pavés les plus glissants. Dans les rues les plus difficiles, dans les endroits les plus encombrés, ils passent... ils passent avec une remarquable initiative sous l'impulsion de leur conducteur ; et la large-longue voiture évolue sans rien toucher, va, tourne dans des espaces où elle ne paraissait pas pouvoir vraisemblablement passer.

Digitized by Google

Plus loin, les chevaux arrivent-ils au grand trot sur un obstacle ? il semblerait que leur élan va les emporter — ou qu'ils n'auront pas la force de retenir leur voiture... pas du tout, le frein grince et à l'endroit, au moment précis — à quelques centimètres de l'obstacle, le véhicule s'immobilise et les chevaux sont aussi calmes, aussi dociles à l'arrêt que tout à l'heure au commandement, ils seront pleins de courage et d'ardeur.

Rentrés au dépôt, ces braves bêtes seront dételées, se laisseront laver comme des petits enfants bien sages, et pour la plus part, abandonnées à elles-mêmes, elles s'en iront seules, sans guides, chercher leur place, où elles se mettront tranquillement à manger.

C'est le Perche, une partie de la Normandie, le Nivernais, le Berry, la Bretagne, qui nous fournissent cette belle race de chevaux que l'on ne trouve dans aucun autre pays du monde Malheureusement les services publics de transports parisiens sont destinés à être faits par la traction mécanique et le cheval d'omnibus disparaîtra de Paris. — Saluons-le au passage! — Les voitures ne marcheront pas beaucoup plus vite, en compensation, elles sentiront beaucoup plus mauvais.

Le pittoresque sera détruit, ce sera une grande perte pour l'agriculture et chose plus grave, pour la défense nationale ; car l'armée trouvait dans les vingt mille chevaux que comptait la Compagnie Générale des omnibus, sa plus belle réserve hippique pour notre artillerie, en cas de mobilisation.

* * *

Le cheval de gros trait, parcourt aussi, dans tous les sens, les rues de Paris. Plus majestueux, il est plus lent : son allure de service est le pas.

Il assure à tous les quartiers le transport des gros matériaux, et Dieu sait s'il en arrive à Paris des gros matériaux !

Vous avez certainement remarqué les fardiers, ces voitures massives qui servent à transporter les énormes blocs de pierre dont deux ou trois font de suite plusieurs milliers de kilogrammes. Ou bien ces autres voitures qui servent à transporter les piles de bois, des arbres entiers, le plus souvent des sapins géants, longs de 30 à 40 mètres. Ces véhicules sont très particuliers, ils sont en deux morceaux complètement séparés : Les roues et leurs essieux ; celles de devant attachées aux brancards de la façon ordinaire, celles de derrière indépendantes ; le corps de la voiture est absent, c'est le fardeau à transporter qui reliera les deux parties l'une à l'autre. Ce fardeau est attaché solidement au-dessous des essieux et l'écart des trains de roues sera calculé d'après la longueur de l'arbre à transporter ; 6 ou 8 chevaux y sont attelés et alors l'ensemble de l'équipage mesure une longueur de 40 à 50 mètres.

Sur une route ordinaire, c'est déjà difficile à diriger, mais dans Paris, au milieu des embarras, des embûches que l'on connaît, les initiés seuls savent les prodiges de précision, d'adresse, de force et de courage, que doivent déployer le conducteur et les animaux. Trois chevaux de front sont près de la voiture, puis deux ou trois autres devant en « tandem ».

L'homme se tient à gauche, le fouet à la main, et, de son côté une

Digitized by Google

seule rêne dont il se sert très peu. Du geste, de la parole, il fait évoluer partout, dans les rues les plus étroites, il fait pénétrer dans les carrefours, cette masse compliquée dont la moindre faute serait une source d'accidents, l'extrémité arrière décuplant, en raison de la longueur de l'ensemble, les oscillations latérales de la partie antérieure.

Ce charretier est un artiste, toujours il aime ses chevaux, rarement il les frappe.

Il les aime parce que pour ce genre de service, il lui faut des bêtes d'élite à la conformation irréprochable, aux aptitudes de choix.

Il ne les frappe pas, parce qu'il sait ses animaux courageux, sensibles, il sait qu'ils donneront tous leurs efforts sans compter, et que, une correction intempestive irait à l'encontre du résultat à obtenir

Les chevaux du fardier sont généralement de belle race, percherons ou boulonnais, ils ont la figure expressive, le membre nerveux, et les tissus fins ; toutes choses qui ne vont pas, sans un certain degré « de sang » de noblesse, disons-nous, sans lequel chez les chevaux le courage et l'initiative n'existent pas.

Dans l'attelage il y a deux premiers rôles, d'abord le cheval de « limon », des brancards, puis celui de « devant ».

Le premier doit être haut, fort, de puissante ossature, à squelette irréprochable. C'est celui anquel incombe la tâche la plus dure, car si l'ensemble de l'attelée tire le fardeau, le limonier est chargé de le retenir dans les pentes, de le reculer à l'occasion, de l' « appuyer » en l'empêchant de dévier. C'est lui qui reçoit, pour les annuler, les secousses, les chocs énormes que produisent aux brancards les mille accidents ou incidents de la route.

Ce cheval est un hercule, la force qu'il déploie est incalculable, les heurts auxquels il résiste, sont inimaginables. Aussi le bon limonier est l'oiseau rare qui atteint souvent les prix les plus élevés.

L'autre, le cheval de devant, c'est un chef de file. Il est vif, éveillé, très robuste en même temps que très adroit, il a beaucoup d'initiative, c'est lui qui, sur l'indication du conducteur s'engage, comme un coin, à travers les obstacles qu'il écarte, profite du plus petit espace et trace, peut-on dire, la ligne que devra exactement suivre le reste de l'équipage. Il est, presque toujours, l'ami, le préféré du conducteur. C'est un débrouillard.

* * *

Parmi les chevaux de trait, un des plus intéressants est aussi le wagonnier. Celui de l'intérieur des gares, qui assure la manœuvre et la mise en place des wagons.

De la race ? il en a, et ses facultés d'adaptation sont très développées.

Il va, vient à travers les voies, entre les rames de voitures, sur les trottoirs glissants, les plaques tournantes, sans faire état, ni des obstacles, ni des difficultés, il fait son service avec le calme et la patience des forts.

Digitized by Google

Le fardeau qu'il a à déplacer est souvent d'un poids considérable. Jamais ce cheval ne dépasse l'effort exact, qui lui est nécessaire.

Remarquez-le.

Sa chaîne vient d'être accrochée au wagon, il la tend doucement, sans à-coups, puis se met insensiblement dans le collier, s'arcboute des pieds de derrière, et d'une contraction lente, progressive, irrésistible, il « décolle » le wagon..., instantanément son effort s'arrête, il se met en marche continue son travail avec calme, mesure, presque avec dignité, sa tâche accomplie, il attend dans une immobilité de statue que l'on ait à nouveau besoin de ses services.

* * *

Comme contraste au cheval de gros trait, on trouve à Paris beaucoup de petits chevaux ou « poneys ».

Il nous viennent surtout des pays du Sud Presque toujours brave et fort, le poney est l'auxiliaire précieux du modeste travailleur, du petit maraîcher, du chiffonnier, qui, trop souvent en récompense de ses services, lui donnent à traîner une voiture trop lourde et à manger une nourriture trop légère.

Il est aussi le cheval de promenade du petit rentier, ou d'une catégorie d'amateurs et, généralement, je ne sais par quelle ironie des choses plus le cheval est petit, plus sont volumineuses les personnes qu'il a à transporter. Il est vrai que la brave petite bête n'en trotte pas moins allègrement et son grand œil éveillé et mutin, semble prendre les passants à témoin de la cocasserie de la situation.

* * *

Vous connaissez le dicton courant : « Paris est le paradis des dames et l'enfer des chevaux », il n'est pas tout à fait exact.

Toutes les femmes n'y sont pas, hélas ! en paradis, et il y a beaucoup de chevaux qui ne subissent pas les tortures de l'enfer, tels les chevaux de grand luxe.

Ceux-ci sont les fashionnables de l'espèce, beaucoup sont princièrement logés dans de larges et luxueuses écuries aux vasques ruisselantes, aux stalles en bois rares et vernis. J'en connais qui prennent leurs repas dans des auges en marbre. Ils piaffent à l'écurie, sous des couvertures étincelantes, agrémentées de tresses et d'ornements, ils ont « *à leur service* » on peut le dire, un nombreux personnel et toujours en leur écurie, un homme de garde veille à ce que rien ne vienne troubler ni l'harmonie, ni la propreté de cet ensemble de luxe et de bon goût.

A l'attelage, ces chevaux, brossés, lustrés, bichonnés, peignés, garnis de harnais étincelants, conduits par des cochers aux livrées impeccables, semblent, soit à l'arrêt, soit en action, avoir conscience du rôle représentatif qu'ils doivent jouer.

A l'arrêt ? vous les voyez campés, imposants, héraldiques.

En action ? ils deviennent élégants, souples et nerveux, rapides et adroits.

Le cheval de luxe nous vient de la Normandie, du Centre de la France


Digitized by Google

ou de la Bretagne, de l'Angleterre et de l'Irlande, quelques-uns sont hollandais. Tous ou presque tous, les hollandais excepté, ont dans leurs ascendances, des alliages avec le cheval de pur sang.

Le cheval de grand luxe a diminué beaucoup de nombre à Paris l'attelage recule devant l'automobile. Mais il reste et restera longtemps, je veux l'espérer, entre les mains des amateurs privilégiés.

Savoir bien « atteler » est un luxe de choix, je pourrais dire une aptitude d'artiste.

Pour se procurer une limousine confortable, il suffit de disposer de beaucoup d argent.

Pour un attelage, c'est autre chose : une belle paire de chevaux est, comme une belle robe pour une dame : Il faut savoir la porter.

* * *

Parlons, maintenant du cheval de selle. C'est peut-être le plus intéressant au point de vue de la psychologie comparée. C'est celui qui a toutes mes préférences On peut monter sur tous les chevaux, tous ne sont pas « cheval de selle ».

De même il ne suffit pas de savoir monter sur un cheval pour être « cavalier » dans la véritable acception du mot

Le cheval de selle a une conformation spéciale. C'est celui dont les aptitudes ont été développées, celui qui peu à peu abandonne sa personnalité, abdique toute initiative sous la domination de son maitre, duquel il est devenu l'instrument passif, précis et prompt et avec lequel il semble véritablement faire corps et penser.

L'équitation est un sport, c'est un des mieux faits pour conserver à l'homme sa vigueur et son initiative corporelles

Mais la « pratique du cheval », la pratique vraie, est une poésie dont on ne se lasse jamais.

Les vrais amateurs et les initiés me comprendront.

Les chevaux de selle ont des origines variées, il y en a de toutes les tailles, on en trouve d'excellents dans beaucoup de provinces depuis la Bretagne et la Normandie, jusqu'en Camargue. Les plus remarquables sont élevés par le département de Saône-et-Loire et par le Sud-Ouest de la France, depuis le Limousin jusqu'à la plaine de Tarbes.

* * *

Je vais toucher, maintenant l'endroit délicat de la question.

On s'est demandé souvent jusqu'à quel point le cheval est cérébralement développé.

Les personnes qui n'aiment pas les animaux en général, ni le cheval en particulier disent : « C'est un animal bête ».

Les autres qui aiment les animaux, disent que le cheval est intelligent et beaucoup à l'appui de leur dire citent une foule d'anecdotes touchantes.

A mon avis, ces deux opinions sont fausses.

Si nous donnons au mot « intelligence » sa véritable signification, c'est-à-dire la faculté d'observer les faits, de raisonner des sensations,


Digitized by Google

de coordonner le tout pour en déduire un geste, un acte, ou une série d'actions voulues, nous sommes obligés de reconnaître que le cheval n'est pas intelligent.

Mais en revanche, son cerveau est un merveilleux enregistreur de sensations dont il garde l'empreinte indéfiniment et au souvenir desquelles il ne fait qu'obéir. Ses actes propres sont purement instinctifs ou d'impulsions réflexes, et aucun raisonnement ne vient les modifier.

Je vais vous relire à ce sujet, quelques lignes d'une communication que l'an dernier, j'ai eu l'honneur de faire à la Société de psychologie, comparée et d'hypnologie.

Dans cette communication, j'avais divisé les animaux en deux catégories; je ne parlerai pas ici de la première; « la deuxième catégorie disais-je, est celle des animaux vivant en domesticité *absolue*. Sans liberté matérielle, ayant toujours vécu et vivant toujours ou presque toujours à l'attache. Ces animaux sont incapables de raisonnement, leurs actes propres sont le résultat d'instincts, d'impulsions, leur obéissance résulte de sensations des réflexes. . . . .

De cette catégorie, le cheval est le modèle.

Le cheval en raison de la nature et de la variété de ses services, est depuis, presque toujours, adapté aux exigences de l'homme, il l'aide dans ses travaux, le sert dans ses plaisirs, le porte à la guerre, il est sous sa complète et intime domination.

Aujourd'hui, la quintessence de cette domination intime se manifeste dans le dressage du cheval de selle de « haute école ».

C'est de ce cheval de « haute école » dont je vais vous parler, car la psychologie de son dressage résume et condense en les perfectionnant les psychologies de toutes les autres méthodes.

« En terme d'équitation, on dit d'un cheval qu'il est « mis » lorsque son dressage est très poussé. »

Pour mettre un cheval au point, il est nécessaire d'aller du simple au composé; on procède soit « pied à terre », soit monté, les moyens mécaniques dont je ne parlerai pas, peuvent être différents, mais la psychologie en est exactement du même ordre. On commence par n'exiger simplement que le calme à l'arrêt, l'immobilité confiante, le dédain des choses ou des bruits extérieurs, puis, toujours à l'arrêt, on provoque la « flexion des mâchoires ». C'est en terme d'équitation, la « mise en main », c'est la clef du dressage, c'est la décontraction générale, c'est la confiance obtenue. . . . .

Il ne s'agit plus, pour mener le dressage à bien, puis pour le parfaire, que d'opérer graduellement avec calme et volonté, de provoquer les mouvements à obtenir par des sensations physiques, répétées et encore répétées entre de nombreux repos; sensations poussées, s'il est nécessaire jusqu'à la douleur par l'éperon ou la cravache, mais sans jamais dépasser la mesure, sans pousser au déséquilibrement ou à la fatigue, sans jamais détruire cette souplesse, ce relâchement musculaire, ce « consentement » organique à la faveur seule duquel, le dressage avance

Digitized by Google

et sans demander jamais d'autres mouvements, d'autres allures que ceux compatibles avec le jeu normal des muscles du sujet.

Le cheval ne raisonne pas, mais son cerveau est un merveilleux enregistreur, sa mémoire des sensations est extraordinaire. Le dressage méthodique développe chez lui et met en œuvre toute une gamme de réflexes, il emmagasine en son cerveau toute une variété de sensations voulues par l'éducateur et cataloguées par lui. Ces réflexes et ces sensations prennent au contact de l'écuyer un tel développement, une acuité telle, qu'ils entrent en jeu à la plus fine, à la plus invisible des sollicitations. On dit alors que le cheval est « accordé », il a complètement perdu son libre arbitre, il est dominé par son maître, qui en joue, comme un virtuose ; il est subjugué, il ne *peut pas* ne pas obéir...

. . . .

Je vous ai répété ici ce que j'avais dit ailleurs du cheval « de haute école », pour bien vous indiquer que cette éducation ne se fait qu'au moyen de sensations physiques.

Donc, à mon avis, le cheval n'est pas intelligent dans le sens exact du mot, et chacun de ses actes, dans toutes les circonstances, au travail, à la promenade ou aux jeux du cirque peut être expliqué par la théorie que je viens d'exposer.

S'il était intelligent, du reste, il ne serait pas le fidèle serviteur, aveuglément docile, que nous connaissons, s'il pouvait raisonner les ordres de son maître et discuter, à part lui, ce que ce dernier exige, il se soustrairait souvent à une domination parfois illogique et cruelle.

Mais en revanche, le cheval n'est pas un animal bête. Etre bête, c'est faire des bêtises ou être susceptible d'en faire.

C'est avoir un raisonnement faux, mais c'est avoir un raisonnement ; c'est avoir des interprétations imbéciles et conséquemment commettre des actes contraires au bon sens.

Mais, abandonné à lui-même, isolé de toutes sensations, les actes du cheval ne sont jamais, — je dis jamais, — que ceux qui relèvent du plus pur, du plus logique instinct de la conservation.

En tout cas, c'est un animal qui, en raison de son système nerveux très développé, ressent beaucoup ; il vibre avec violence, et chez lui les douleurs sont très vives, et trop souvent il souffre, de par la faute de l'homme.

C'est pourquoi nous lui devons nos égards et notre protection, comme nous les devons à tous les êtres qui vivent.

C'est pourquoi aussi, des hommes qui sont compatissants, ont créé et organisé la société d' « Assistance aux animaux » dont une voix plus autorisée que la mienne vous parlera tout à l'heure.

Je ne veux pas terminer, sans remercier ici, très chaleureusement, M. Maurice Guillemot, l'artiste distingué, l'homme aimable, qui a bien voulu présider cette conférence, à laquelle vous-même avez bien voulu accorder votre attention

---

Digitized by Google

CHRONIQUE ET CORRESPONDANCE

Le banquet de la Société de psychothérapie

Le banquet de la Société de psychothérapie qui a eu lieu après la séance annuelle, avait comme les années précédentes groupé un grand nombre de convives. Il était présidé par M. Petit, professeur à l'Ecole vétérinaire d'Alfort. A ses côtés avaient pris place M. le Dr Jules Voisin ; M. Besnard, sénateur : M. le professeur Daniel Berthelot : M. le Dr O. Jennings : M. le Dr Bérillon, professeur à l'Ecole de psychologie ; M. le Dr Demonchy, professeur à l'Ecole de psychologie : M. le Dr Paul Joire (de Lille) ; M. le Dr Cimino (de Naples) : M. le capitaine Crepin de Beauregard : M. le Dr Paul Farez, professeur à l'Ecole de psychologie : M. le Dr Schneyder : M. le Dr Bilhaut, chirurgien de l'hôpital international, président du Syndicat de la Presse scientifique ; M. le Dr Fallbois : M. Guilhermet, avocat à la cour d'appel : M. Loo-Chang-Tsaï (de Schangaï) ; M. le Dr Le Menant des Chenais ; MM. Grollet, Lépinay, Jugeat, médecins-vétérinaires : M. le Dr Irlbarne ; M. le Dr Bévalot ; M. Dyvraude, avocat à la cour d'appel ; M. le Dr Barbier ; M. le Dr Rallier ; M. le Dr Quéry ; M. le Dr Pioger ; M. Bouteron, docteur en droit ; M. Quinque, directeur de l'Etablissement médico-pédagogique de Créteil : Mlle L. Bérillon, professeur au lycée Molière ; M. le Dr Quéry ; M. Louis Favre : M. Gallia, M. Colin, M. Stuer, M. Gory ; M. le Dr de La Fouchardière : M. le Dr Mercier ; M. Combes, rédacteur des *Débats*, etc., etc.

A la fin du banquet, des allocutions furent prononcées par MM. Petit, Jules Voisin, Bérillon et Bilhaut et firent ressortir à la fois l'esprit scientifique de la société et l'esprit de solidarité qui unit tous ses membres.

Superstitions d'aviateurs

On ferait un gros volume avec les histoires de superstitions dont sont affectés ceux qui, dans tous les pays, s'exposent aux dangers des sports. Probablement parce que leur vie est plus souvent exposée, les aviateurs se montrent encore plus superstitieux que les autres. On a noté un certain nombre de superstitions présentées chez les aviateurs allemands, une pareille étude sur les aviateurs de notre pays ne manquerait pas non plus d'intérêt.

Wientziers, qui est le plus audacieux des aviateurs allemands, en est aussi le plus superstitieux. Il ne vole jamais sans son « singe ». Ce singe n'est qu'un magot en velours brun, un vulgaire jouet d'enfant, qu'on trouve dans tous les bazars. Il prétend que c'est son talisman. Il l'a avec lui chaque fois qu'il exécute un vol.

Il n'est pas cependant le seul aviateur qui soit superstitieux. Ainsi, Hirtch, qui est tombé une fois d'une hauteur considérable sans se blesser, conserve très précieusement la chemise qu'il portait lors de sa chute. Il ne l'a pas fait laver, il ne la porte pas non plus. Mais, quand il monte sur son aéroplane, il la met autour de ses reins sous son veston de cuir.

Colombo, lui, attribua la chute qu'il fit un jour à sa montre. On ne sait pas pourquoi. Toujours est-il qu'il la vendit immédiatement à son mécanicien pour quelques mark.

Le mécanicien apprit lui aussi à voler et tomba, en voulant passer l'examen de pilote. Il attribua sa chute à la montre de Colombo, qu'il avait achetée et s'en défit aussitôt, en en faisant cadeau au premier gamin qu'il rencontra dans la rue.

Wildstaetter ne passerait pour rien au monde au-dessus d'un cimetière. Il préfère faire un tour considérable, et le cas de Muller, qui, après avoir atterri dans un cimetière, près de Wannsee, a failli se tuer sur l'aérodrome de Magdebourg, n'est certainement pas fait pour le guérir de sa superstition.


Digitized by Google

Sainte Agathe, patronne des nourrices.

Dans son excellent *Traité des maladies du nourrisson*, M. Lesage, à propos des obstacles à l'allaitement maternel, rappelle que depuis longtemps les nourrices en mal d'hypogalactie implorent sainte Agathe. Cette sainte, qui vivait à Catane, au IIIe siècle, subit le martyre et eut les seins coupés. Elle fut enterrée à Catane et de nombreux miracles s'opérèrent sur sa tombe. Vers l'an 1040, ses reliques furent enlevées par une expédition byzantine et transportées à Constantinople. En 1226, la sainte apparut à un officier de l'Empereur et lui ordonna de ramener son corps à Catane, sa patrie, ce qui fut fait. Mais, en route, les officiers qui le ramenaient ouvrirent le reliquaire. en sortirent les reliques et laissèrent par mégarde la mamelle hors de sa caisse. Après leur départ, une femme ayant un enfant au sein s'arrêta et s'endormit. L'enfant se trainant à terre rencontra la glorieuse mamelle de la Sainte, la saisit avec ses lèvres et en tira un lait d'une douceur incomparable, dit la légende. L'évêque, prévenu, vint et on eut toutes les peines du monde à faire lâcher prise à l'enfant.

A Langon (Ille-et-Vilaine), à Gouvent (Haute-Saône), il existe une chapelle de sainte Agathe où les nourrices vont en pèlerinage.

Les amulettes qui favorisent la lactation sont des pierres d'agathe. Comme nous le faisait récemment remarquer M. le professeur Bellucci de Pérouse la croyance à l'efficacité des pierres d'agathe provient vraisemblablement d'une association d'idées entre le nom de la Sainte et celui de ces pierres.

Tuberculose et ... Suggestion

par M. le Docteur F. Helme

Dans un service d'hôpital, admirablement dirigé par un chef de service dont vous trouverez facilement le nom sur la liste des Evangélistes, tout se passe le mieux du monde. Chaque malade reçoit les soins auxquels il a droit ; et les tuberculeux, en particulier, sont l'objet d'une attention spéciale.

Un matin, le chef entre, radieux, dans ses salles. — « Victoire ! crie-t-il, J'attends de mon ami, le Professeur Schindler, de Berlin, un sérum merveilleux contre la tuberculose. Il va arriver dans quelques jours et vous m'en direz des nouvelles. »

Le lendemain et les jours suivants, les infortunés tuberculeux, qui ont appris la chose, interrogent des yeux le chef au passage : — Patientez ! leur dit-il, nous allons avoir un remède qui vous guérira tous en rien de temps. Je ne vous dis que cela ! — Enfin, après une attente fiévreuse, les ampoules de sérum arrivent et les injections commencent. Ah ! il avait bien raison, le maître, et décidément le sérum du professeur Schindler est extraordinaire ! Les malades pesés, leur déjections analysées, leurs appétits contrôlés, leurs forces mesurées, tout démontre que les moribonds de la veille marchent gaillardement vers la belle amélioration. Ils y marchent si bien que les tuberculeux des services voisins viennent à leur tour réclamer la drogue miraculeuse. Mais, estimant que l'expérience a assez duré, le chef de service réunit ses élèves dans une salle bien close et leur fait l'aveu que le sérum mirifique n'était autre qu'un bon sérum isotonique de provenance parisienne. Ce qui a fait merveille, c'est la suggestion, — toujours le *quid divinum* — et non la drogue elle-même. En thérapeutique surtout, la façon de donner vaut souvent mieux que ce qu'on donne.

L'administrateur J. BÉRILLON. Le Gérant : Alfred RITON. Privas.

Digitized by Google

REVUE DE PSYCHOTHÉRAPIE

ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

Ancienne REVUE DE L'HYPNOTISME

3e SÉRIE. — 26e ANNÉE — No 2. 1er Août 1911

BULLETIN

Les incidents du Congrès des aliénistes et neurologistes. — La section de pédagogie au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences.

Appelé, au commencement du mois d'août, à prendre part aux travaux de la section de pédagogie, au Congrès de l'association française pour l'avancement des sciences qui se tenait à Dijon, je n'ai pu assister au Congrès des médecins aliénistes et neurologistes dont la réunion avait lieu à la même date, à Amiens.

Après avoir lu dans le *Bulletin médical* l'article consacré à ce Congrès par M. le Dr Granjux, je ne puis que me féliciter de cette abstention. En effet, après avoir signalé un certain nombre de défectuosités dans l'organisation matérielle du Congrès, notre sympathique confrère, dont les sentiments d'impartialité sont unanimement reconnus, publie les lignes suivantes :

« Dès le début de la réunion il fut aisé de voir qu'il ne s'agissait pas d'un Congrès démocratique et que l'on faisait deux catégories parmi les congressistes, comme le prouve l'envoi de certain rapport aux uns et pas aux autres. Du reste, dans l'appel fait en vue d'une excursion en Angleterre, on insista surtout pour obtenir la participation *de ceux qui ont un nom !* Du coup les autres, c'est-à-dire les simples praticiens, comprirent que, comme certain chiffre, ils ne prenaient de la valeur qu'autant qu'ils marchaient derrière les autres !

« En tout cas, ce Congrès tient un record incontesté : celui du retard. La première séance a commencé avec 50 minutes de retard en raison du déjeuner prolongé de l'état-major. »

De ce qu'écrit le Dr Granjux, je ne veux retenir qu'une chose, c'est que dans le Congrès des aliénistes et neurologistes d'Amiens, dans plusieurs circonstances, des classificateurs ingénieux ont éprouvé le besoin de diviser les membres du Congrès en deux catégories : les congressistes illustres et ceux qui ne le sont pas.

Les aliénistes et les neurologistes illustres se reconnaissent à ce qu'ils ont franchi avec succès une ou plusieurs étapes de nos concours officiels. A ce jeu, un aliéniste des hôpitaux de Paris est déjà illustre, alors qu'un aliéniste des asiles aura beaucoup à faire pour le devenir. Un agrégé, par le seul fait d'être agrégé doit-être, dans ce milieu, tenu comme un personnage d'une importance considérable. Les aliénistes illustres d'autrefois se contentaient de publier des travaux remarquables et d'apporter des contributions de grande valeur à l'étude de l'aliénation mentale. Aujourd'hui, *pour avoir un nom*, cela n'est plus nécessaire ; un titre suffit. Lorsque le Dr Granjux parle de ceux qui ont un nom, il commettait une erreur involontaire, il aurait du dire ceux qui ont un titre.

En se groupant entre eux, ces aliénistes illustres n'ont fait, en somme, qu'obéir à une grande loi naturelle. Dans toutes les espèces animales, les individus éprouvent une grande satisfaction à se grouper entre congénères. *Asinus asinum fricat :* l'aliéniste illustre préfère le frottement de l'aliéniste illustre. Ne sont-ils pas faits pour se comprendre ? Dans leur esprit on retrouve le même fétichisme à l'égard des concours officiels et le même dédain pour ceux qui, sans préoccupation des hiérarchies conventionnelles, se contentent de poursuivre les études qui leur plaisent. Sans parler du besoin de vénération inhérent à la fonction d'homme illustre et de savant officiel. Mais, hélas ! comme la vénération est en baisse, ils en sont parfois réduits à se vénérer e à s'admirer entre eux.

Digitized by Google

C'est ce qui explique que la durée de certains festins officiels, dont sont naturellement exclus les estomacs vulgaires, se prolonge parfois au-delà des limites convenues. Pendant que les praticiens, réunis par une chaleur sénégalienne, attendent avec patience l'ouverture du Congrès, les membres de l'état-major donnent un entier essort à leur congratulations. Alors sévit un délire spécial, non encore décrit dans les manuels de psychiatrie, le *délire épithétique*, caractérisé par le fait que ceux qui en sont atteint se déversent sur le crâne les uns des autres, en prose, et exceptionnellement en vers, des amas d'épithètes laudatives et admiratrices

C'est à cette cause qu'il faut attribuer la longue attente imposée, le jour de l'ouverture du Congrès, aux adhérents qui à défaut de titres officiels n'étaient pas considérés comme *ayant un nom* et devaient se contenter de leur nom patronymique.

Et voilà pourquoi, comme il régnait ces jours-là à Amiens une température torride, je ne regrette pas de m'être abstenu d'aller à ce Congrès. Espérons que l'année prochaine il fera moins chaud à Tunis et que les aliénistes illustres voudront bien faire preuve, à l'égard de leurs collègues non illustres, de quelque condescendance.

∴

La section de pédagogie du Congrès de l'association française à Dijon a fait preuve, sous la présidence du professeur Beauvisage, de Lyon, d'une très grande activité. De nombreux travaux relatifs aux méthodes d'enseignement y ont été présentés. Parmi eux, nous citerons une magistrale communication du Dr Sorel, de Dijon, sur l'enseignement de la médecine, dont il a fait une critique logique et complète, dénonçant ses tares avec autant de franchise que d'autorité. Bien mieux, il montra le remède pratique, fort simple, mais peut-être difficile, car il faudrait, au fétichisme de nos examens, de nos mœurs scolaires et administratives, substituer le fétichisme de la liberté individuelle.

Le docteur Bérillon a exposé les erreurs de diagnostic et de pronostic en pédagogie. A l'école, on juge du « travail » quand on devrait juger de « l'appétit intellectuel ». On ne s'inspire pas ou presque pas des facteurs physiques insuffisance thyroïdienne, état prétuberculeux, etc.). On juge les enfants d'après certaines aptitudes ou d'après des qualités « négatives », on n'obéit enfin qu'à des considérations du moment. Le docteur Sorel s'associa à ces vues. Bien entendu, les critiques des docteurs Sorel et Bérillon visent bien plus les méthodes, les institutions que les maîtres dont les efforts sont vains.

M. le Zipfel, de Dijon a fait également un exposé de ce que devrait être l'école au point de vue hygiénique ; il a également, en collaboration avec M. Lemonier, fait ressortir l'insuffisance des connaissances des maîtres en ce qui concerne l'enseignement des questions alimentaires.

La question des classes de perfectionnement pour enfants anormaux fut l'objet d'un rapport très important de M. Roux, de Lyon. Figurait également à l'ordre du jour diverses études relatives à l'art à l'école. A ce sujet, à cette même section, Mlle Lucie Bérillon, professeur au Lycée Molière, a fait une communication sur l'éducation esthétique par l'observation de la nature et le rôle des fleurs dans l'éducation de l'enfant. La culture des fleurs exerce les sens de la vue et de l'odorat et développe diverses qualités précieuses : attention, persévérance, respect de la propriété, ordre. Elle forme surtout le goût et donne l'idée de l'harmonie et de la beauté. L'éducation idéale de l'enfant se fait par le sourire et par la fleur qui crée de la joie et de la beauté.

La séance du soir est occupée par une discussion fort intéressante sur l'enseignement ménager entre MM. les docteurs Beauvisage, Sorel, Bérillon et Zipfel. MM. M. Desnoyers, Julien Ray, Mmes Tary, Topsent, etc.

L'année prochaine, au Congrès de Nîmes, la section sera présidée par M. le professeur Julien Ray, de Lyon, et M. le Dr Bérillon a été élu délégué de la section au conseil de l'association française.

Comme les années précédentes, un banquet fort cordial a réuni les membres de l'enseignement qui, fort nombreux, avaient suivi les travaux de la section.


Digitized by Google

TRAVAUX ORIGINAUX

Les mensonges des enfants devant la justice (1)

par M. G. GUILHERMET,
avocat à la Cour, professeur à l'Ecole de psychologie.

Lorsqu'en 1888, M. Grévy apprit l'accusation d'outrage public à la pudeur portée contre M. le député Rouvier, le président de la République se serait écrié : « Des femmes et des enfants accusent Rouvier, alors il est perdu ! »

Pourtant M. Rouvier avait tout de suite protesté de son innocence et lorsque le président de la Chambre, M. Dufaure annonça que des poursuites judiciaires étaient demandées contre un député qu'il ne nomma point, le représentant des Alpes-Maritimes bondit à la tribune et avec cet accent de sincérité qui ne trompe pas, réclama lui-même « l'ouverture d'une information qui mettrait à néant une fable ignoble et ridicule ». M. Rouvier était innocent, les enfants obéissaient à je ne sais quelle suggestion en déclarant le reconnaître, mais le tribunal ne prononça que difficilement un acquittement basé sur le doute et laissant planer sur l'honorable M. Rouvier les soupçons les plus outrageants

Trois ans après, comme la prescription était acquise, le vrai coupable se fit connaître.

Dans cette affaire, les enfants avaient bien été les victimes d'un maniaque ou d'un criminel, mais avaient désigné au hasard et j'imagine que la qualité même de l'inculpé dut forcer le magistrat à une enquête plus rigoureuse et évita peut-être à un innocent une condamnation qui eut été une épouvantable erreur et aurait privé la France d'un homme d'Etat.

L'enfant est plus que tout autre capable d'une erreur ; est-il aussi capable d'un mensonge ?

Nous admettrons avec les philosophes et les criminalistes que le petit de l'homme naît avec des penchants au mal.

Saint-Augustin dans ses confessions, avoue que l'amour du jeu et les petites passions du jeune âge le poussaient à d'innombrables mensonges pour tromper maîtres et parents : « J'ai vu, dit-il, deux enfants qui ne parlaient pas encore et l'un d'eux poussait des cris de rage parce qu'il était jaloux de l'autre »

La Fontaine parle de cet « âge sans pitié » et Victor-Hugo, dans « l'âne et le crapaud », fait donner à des enfants, par un animal, une admirable leçon d'humanité.

Lombroso, dans « l'homme criminel », dépeint l'enfant sous les traits les plus noirs, il va même jusqu'à trouver une similitude frappante entre l'enfant et le criminel né. Les Drs Laurent, Xavier Francotte, Brouardel, Motet, Bourdin, Maurice de Fleury, constatent cette tendance à mal faire et plus particulièrement à mentir.

(1) Leçon faite à l'Ecole de psychologie. IV. *Comment se font les erreurs judiciaires*, par G. Guilhermet, in-12. Schleicher, éditeur, Paris.


Digitized by Google

H. Joly, dans l'enfance coupable, attribue à la grande industrie, à la désertion des campagnes. à une entrée plus rapide de la jeunesse dans les rangs des ouvriers rémunérés, au désir de jouir comme les adultes, en un mot aux causes générales génératrices de criminalités, l'abaissement dans la moralité de l'enfant et de l'adolescent déjà naturellement disposés au vice.

« Le mensonge est un vice auquel les enfants sont fort sujets » s'écrie Bourdin (1).

Le témoignage des enfants est un élément précaire de certitude ; c'est bien plus souvent un sérieux élément d'erreur.

L'imagination de l'enfant est vive, son orgueil est démesuré, il possède une puissance infernale pour inventer ses fables. Afin de les accréditer il trouve l'accent d'une persuasive sincérité.

« Je ne sais rien de plus émouvant, dit le docteur Motet, que le récit d'un enfant racontant les détails d'un crime dont il prétend avoir été le témoin ou la victime. La naïveté du langage, la multiplicité de la mise en scène, accroissent singulièrement l'intérêt et entraînent la confiance. »

C'est surtout dans les affaires de mœurs que leur témoignage peut être dangereux. Reconnaissons l'importance des lois physiologiques de la reproduction et des fonctions sexuelles.

Elles représentent pour l'enfant un mystère qu'il cherche de bonne heure à élucider. Sa jeune imagination travaille et nous n'y prenons pas garde parce que l'homme fait se refuse à supposer chez l'enfant des pensées aussi précoces.

Le père et la mère attribuent toujours à l'enfant parce qu'il est le leur, une merveilleuse santé physique et morale. Et cependant, ces pensées malsaines deviennent vite de l'obsession, la curiosité de l'enfant est aiguisée au plus haut point, il n'est pas dupe de l'air hypocrite que nous prenons et des paraboles trop puériles que nous inventons, quand nous faisons allusion devant lui à la reproduction de l'homme.

Que le hasard d'un geste fasse attarder sa main à cet endroit que les anciens appelaient « sacré », que les confidences ou l'exemple d'un camarade vicieux précise ses recherches et voilà l'enfant s'épuisant, au grand dommage de sa santé physique et morale, par ces plaisirs solitaires que le Julie de Jean-Jacques Rousseau nomme un peu hardiment « des voluptés mortes ».

C'est maintenant que l'enfant deviendra vite un témoin calomniateur; est-il supris par ses parents ou ses maîtres au moment de l'acte vicieux, ceux-ci en constatent-ils simplement les traces, l'enfant pour se disculper va se déclarer la victime d'un odieux attentat.

Spontanément il va dénoncer comme criminel le geste le plus naturel, il aura vu dans un objet quelconque n'offrant avec un phallus qu'une lointaine ressemblance, l'exhibition obscène dont la pensée hante son jeune cerveau. Son accusation une fois portée, l'enfant, grâce à une

(1) Docteur Bourdin. *Les Enfants menteurs.*


Digitized by Google

mémoire jeune va répéter, toujours, avec une surprenante fidélité, le récit des faits que son imagination vient de créer.

Brouardel a fait sur des enfants de deux ans qui avaient contracté des vulvites au contact d'autres petites filles, l'expérience suivante :

Il leur demandait qui était la cause de leur mal, « lorsqu'elles hésitaient, je leur suggérais un nom, celui d'un diplomate étranger, par exemple, elles disaient, oui c'est lui. Je revenais huit jours plus tard et sans hésitation elles me répétaient ce nom, elles ne l'avaient pas oublié. »

L'enfant comme l'homme et plus que lui sans aucun doute, ramène à sa mesure le monde extérieur dont ses sens lui rapportent l'image. La raison d'être de tout ce qui l'entoure, c'est lui-même, il ne veut pas passer inaperçu et croit jouer dans l'immense drame des hommes et des choses, le rôle le plus important. Comme la femme hystérique, l'enfant veut attirer l'attention, il faut qu'on s'occupe de sa petite personne.

En voici un exemple saisissant. Un ménage honorable, les époux Y... adoptèrent une petite fille abandonnée qui, à force de gentillesse se fit aimer de ses parents adoptifs comme si elle avait été leur vraie fille. A cette époque, on parlait d'un scandale survenu dans une grande ville et qui allait se dénouer en Cour d'assises. M. Y... lut à sa femme le compte-rendu des audiences, qui rapportait en termes voilés des scènes inavouables. On ne prit pas garde à la petite fille, trop jeune pour comprendre et qui d'ailleurs s'occupait exclusivement à jouer avec sa poupée. Quelque temps après, Mme Y... rentrant brusquement dans le salon ne fut pas peu surprise de voir sa petite fille qui, ayant relevé les jupes de sa poupée, baisait avec effusion celle-ci au haut des jambes.

On interrogea la petite fille qui répondit tout naturellement qu'elle faisait à sa poupée ce qu'on avait fait à elle-même. Elle était en nourrice, disait-elle, lorsqu'on la coucha avec un petit garçon qu'elle appelait son mari et qui agissait avec elle comme avec sa femme. Après ce petit garçon, ce fut le père nourricier, enfin le grand'père lui-même qui prirent avec elle les mêmes licences que le petit garçon.

N'oublions pas que l'âge de la petite fille au moment des faits qu'elle avouait était de cinq ans et celui du petit garçon de dix ans.

Or, sur la plainte de M. et Mme Y... il fut reconnu que la petite était absolument saine et n'avait jamais été victime d'attouchements.

Le petit garçon, le père nourricier, le grand'pere, interrogés, protestèrent avec indignation. On pressa de questions la petite fille qui, après s'être troublée, finit par avouer qu'elle avait menti et qu'elle avait voulu faire « comme les dames qu'on avait mises sur le journal. »

Le docteur Bérillon a rapporté à la société d'Hypnologie une curieuse observation d'enfant menteur. Il s'agissait aussi d'une petite fille qui avait accusé son oncle, puis ses cousins d'avoir eu avec elle des rapports sexuels complets.

Or, le docteur Bérillon put, par des questions posées au cours du sommeil provoqué, se rendre compte que l'enfant avait fait un mensonge


Digitized by Google

et que la brisure de la membrane hymen s'expliquait par l'onanisme auquel la fillette se livrait activement depuis son jeune âge.

Sans doute, si tous les enfants sont menteurs à des degrès divers, tous ne vont pas forcément dans une affaire judiciaire apporter un faux témoignage. Il importe en effet, d'observer qu'un enfant quelconque placé par le hasard en face d'un événement grave pourra en témoigner aussi fidèlement que possible. Mais l'enfant qui accuse spontanément, après avoir été pressé de questions, par ceux qui ont le droit de lui infliger une punition, obéira presque toujours à des sentiments dépravés générateurs d'effrayantes initiatives, soit à des sentiments de défense personnelle.

L'enfant, surpris et flatté de voir la justice accueillir bienvaillamment son roman en apparence si véridique, enverra au bagne ou à l'échafaud l'homme dont la condamnation pourra lui éviter la légère meurtrissure du martinet. J. Philippe et Paul Boncour, ainsi que le docteur Bourdin sont tout à fait de cet avis. « J'ai écouté la parole de l'enfant, dit Bourdin, et j'ai jugé de ses actes. De ce double examen, il est résulté pour moi la conviction absolue que l'enfant se complet dans le mensonge et qu'il sait s'en servir habilement dans l'intérêt de ses mauvais instincts et de ses mauvaises passions. »

C'est un enfant de six à sept ans admis dans un hôpital et qui pendant tout une année ne prononça pas une parole. Un jour un mot lui échappe il est entendu par un infirmier à qui l'enfant raconte qu'il n'a pas voulu parler parce que son père l'a menacé de mort s'il disait un seul mot. Les renseignements fournis par l'enfant furent reconnus inexacts et l'on ne put jamais découvrir quel mobile poussait cet enfant à une si pénible simulation. C'est un autre enfant recueilli aussi dans un hôpital et qui donne le nom de son père et celui de son village, l'un et l'autre furent reconnus inexacts. Le docteur Motet rapporte le récit qui lui fut fait par un petit garçon arrêté pour vagabondage :

« Mon père chef de bataillon d'un régiment caserné au Prince-Eugène a été tué pendant la guerre. Ma mère a travaillé pour une maison de lingerie jusqu'au mois d'août dernier ; elle est tombée malade et elle est morte. Je suis resté seul avec mon frère aîné. Nous nous retrouvions tous les matins à l'entrée de l'église de la Madeleine. Quand mon frère avait reçu un peu d'argent, il me donnait quelques sous pour acheter du pain et nous nous séparions pour chercher à gagner notre vie. Je ne l'avais pas vu depuis trois jours quand je me suis laissé prendre par les agents. Notre dernier domicile était faubourg du Temple. Nous n'avons pas de famille, personne ne viendra me réclamer ».

Or, cet enfant était en réalité le fils d'un ébéniste qui s'était mis à sa recherche et qui le retrouva au dépôt.

Sa mère était morte en effet, mais placé en apprentissage chez un marchand de pianos, il s'était enfui pour échapper à une punition qu'il avait encourue.

S'il a fait l'école buissonnière, l'enfant expliquera son absence de


Digitized by Google

l'école par un attentat dont il a été victime ; il donnera le signalement du satyre et décrira les traits d'un ami de sa famille, par exemple, d'un commerçant aperçu à la porte de son magasin comme ce malheureux chemisier qui put à grand peine établir son innocence (1).

Les journaux rapportaient il y a quelques mois (2) l'extraordinaire aventure survenue à une dame de Nuremberg, personne très en vue et très respectable. Un agent de police se présenta chez elle accompagné d un enfant de neuf ans qui à sa vue s'écria : « Oui ! c'est bien celle-là ! » Et sans autre forme de procès on invita cette dame à se rendre au poste de police Là le commissaire lui fit connaître l'accusation portée contre elle par l'enfant. Elle l'aurait attiré chez elle et se serait livrée sur lui à des attouchements honteux. Cette dame, fut, malgré son indignation et ses véhémentes protestations, maintenue en état d'arrestation, mais l'on finit par établir que l'enfant, un apprenti boulanger avait inventé cette histoire pour excuser son absence prolongée de chez son patron.

L'enfant construit rapidement un système vraisemblable, il évoque comme auteurs de la scène inventée les personnages qu'un détail à fixé dans sa mémoire et que celle ci a fait surgir les premiers. C'est un charbonnier dont la couleur noire a frappé son imagination et qu'il va tout de suite désigner comme exhibitionniste. Le charbonnier sera condamné par la Cour d'assises d'Alençon à un an de prison mais le jeune témoin revient, chose rare ! sur sa déposition première et reconnaît que tout ce qu'il avait dit devant la Cour d'assises était faux.

Tombe-t-il accidentellement dans la rivière au cours d'une escapade et craignant la taloche paternelle, il fait un récit dramatique de la tentative de meurtre à laquelle il vient d'échapper.

On l'a précipité à l'eau et le meurtrier n'est autre que l'employé du muséum d'anatomie ambulant dont la physionomie empruntant aux monstres et aux horreurs du musée un caractère inquiétant, a frappé sa jeune imagination.

C'est surtout contre ceux qui l'entourent, contre ses maîtres, ses parents, ses camarades, que l'enfant va porter ses accusations mensongères. Si c'est une petite fille, dépravée par d'autres enfants, elle se vengera d'une correction méritée, infligée par son père, en accusant celui-ci d'un attentat monstrueux.

L'enfant reçoit-il de mauvaises notes et des punitions pour son travail à l'école, il va comme celui dont parle le docteur Emile Laurent, accuser son maître de le frapper violemment à la tête. Les parents affolés demandent des explication au directeur, on interroge l'enfant qui accuse son maître de l'avoir frappé une seule fois, le matin même à onze heures pendant la leçon de grammaire.

Or, justement, le maître était absent ce jour-là.

Tout le monde se souvient du drame judiciaire émouvant dont fut vic-

---

(1) Docteur MOTET. *Les faux témoignages des enfants devant la justice*, p. 8 et 9.

(2) *Le Matin*, 26 juin 1909.


Digitized by Google

time l'instituteur Marchand, que de jeunes élèves, obéissant à de mauvais instincts ou à des suggestions intéressées, accusèrent vraisemblablement à tort d'actes immoraux.

L'innocence de l'instituteur Marchand n'est pas encore juridiquement proclamée.

Plus heureuse, la veuve Riot put, en 1891, faire reconnaître l'erreur dont elle avait été la victime (1).

La jeune Marie Picca, âgée de 14 ans, employée chez une couturière à Aix, en Provence, la dame Delay, avait accusé la veuve Riot de vol.

Celle-ci avait pénétré, disait-elle, dans la boutique de sa patronne et avait aperçu la veuve Riot, au moment où celle-ci emportait une pièce de drap qu'elle était allée vendre pour deux francs à un sieur Cometti. Marie Picca lui avait alors reproché sa vilaine action. En réponse, la veuve Riot l'avait frappé au visage et lui avait jeté de la poudre aux yeux. Malgré les énergiques protestations de la prévenue et sur la seule déclaration de Marie Picca, le tribunal correctionnel condamna la veuve Riot, à un mois de prison pour vol et coups.

Peu de temps après, Marie Picca se rendit coupable d'un abus de confiance au préjudice de sa patronne et la perquisition faite dans la chambre de la jeune fille permit de découvrir le coupon d'étoffe que la veuve Riot avait soi-disant volé.

Marie Picca fit des aveux complets et fut condamnée, le 12 mars 1891, à quatre mois de prison pour vol, dénonciation calomnieuse et abus de confiance.

Le tribunal de Marseille, après renvoi de la Cour de cassation acquitta la veuve Riot.

Les Magistrats doivent, nous le savons, n'accueillir qu'avec une extrême prudence les accusations des enfants. Mieux, ils ne devraient jamais, lorsque cette déposition est le seul élément de preuve, prononcer une condamnation. On est surpris de constater que les erreurs humaines se répètent toujours, que l'effort des psychologues, des journalistes, des écrivains, reste souvent inutile et que l'humanité qui réalise des progrès rapides dans le domaine industriel, conserve, s'agissant des règles judiciaires les préjugés désuets et la routine d'une autre époque.

Le cœur se serre quand on parcourt les documents de la criminologie ancienne et que l'on constate les erreurs commises. Mais si l'on passe aux documents de la criminalité contemporaine, on s'aperçoit que les procédés de la justice à l'époque des chemins de fer, des automobiles et des aéroplanes n'ont guère varié depuis le temps des lourdes et lentes diligences.

Au XVIIIe siècle, il y avait pourtant des magistrats isolés sans doute qui connaissaient la fragilité des témoignages humains et le peu de confiance qu'il faut accorder aux dires des enfants. Chargé de faire une enquête sur un vol imputé au sieur Jean Duval, le sénéchal de Lam-

(1) *Bulletin de la Cour de cassation*, 1891, n° 118, p. 201.


Digitized by Google

balle, M. de Caradec écrit tout uniment au procureur général : « L'histoire du prétendu vol imputé à Jean Duval ne me paraît rien moins que véritable. Si les autres témoins entendus n'apprennent rien autre que ceux dont vous m'avez envoyé les dépositions, c'est un rêve ou un rapport d'enfant qui, n'étant appuyé d'aucune preuve, ne peut servir à conviction » (1).

M. de Caradec savait déjà qu'on peut faire dire aux enfants ce que l'on veut. Comme la femme hystérique, l'enfant est éminemment suggestible : que cette suggestion provienne de lui-même, du juge qui l'interroge, d'une personne intéressée au procès, de ses parents, elle peut causer des erreurs parce que la foule croit encore au proverbe « que la vérité sort de la bouche des enfants ».

Nous connaissons les curieuses expériences qui ont mis en valeur les erreurs du témoignage en général, je ne puis passer sous silence les curieuses observations du docteur Bérillon sur la suggestibilité des enfants (2).

Sans avoir recours au sommeil hypnotique pour imposer sa volonté par un ordre formel ou par une pressante persuasion, Bérillon a provoqué successivement chez les enfants :

1° Des amnésies partielles ;

2° Des déformations de la mémoire, c'est-à-dire des souvenirs faussés, représentant d'une façon inexacte des événements qui s'étaient passés réellement ;

3° Des illusions de la mémoire, portant sur la durée et altérant la date d'événements passés ;

4° Des hallucinations de la mémoire constituées par des souvenirs faux, auxquels ne correspond aucun événement réel.

Le docteur Bérillon saisissait un enfant par la main et lui tenait le langage suivant : « Donnez-moi la main, ne pensez pas à ce que je vais vous dire et prêtez la plus grande attention à mes paroles. Dans un instant, si quelqu'un vous demande votre nom de famille que vous connaissez cependant mieux que personne, chose étonnante, vous ne pourrez le dire, vous l'aurez oublié. Vous aurez beau le chercher, vous ne pourrez le retrouver que lorsque je vous le permettrai. »

Et, l'enfant, quelque temps après, fait de vains efforts, non simulés, pour retrouver son nom.

De même s'adressant à un enfant de dix ans accompagné de sa mère, le docteur Bérillon lui affirme que M. X... lequel a déjeuné le matin à la maison, n'a pas déjeuné, mais dîné avec ses parents. Et l'enfant modifie son récit dans ce sens.

A un autre enfant, le docteur affirme que, passant rue Saint-Denis, il a vu un rassemblement, qu'il s'est approché, qu'il a constaté que deux hommes étaient en train de se battre et que l'un d'eux a tué l'autre d'un

(1) Aubry et Corre. *Documents de criminologie restropective*, p. 166.

(2) Docteur Bérillon. *Les faux témoignages suggérés chez les enfants. Revue de l'hypnotisme.* 6e année 1892, p. 203.


Digitized by Google

coup de couteau. « L'assassin était grand, il avait la barbe blonde et portait une blouse blanche. » Et l'enfant va raconter désormais avec une assurance imperturbable, le récit qu'il a entendu.

Qu'on l'interroge, qu'on le presse de questions, il persistera dans ses déclarations et va affirmer avec l'accent de la sincérité qu'il a bien assisté à une querelle, qu'il a vu le blessé, le couteau et l'assassin. Et le docteur Bérillon tire de ces expériences les conclusions suivantes :

1° Chez les enfants de six à quinze ans, il est facile, par simple affirmation, soit à l'état de veille, soit à l'état de sommeil, de provoquer des illusions de la perception, des amnésies partielles, des déformations des souvenirs et des hallucinations de la mémoire ;

2° La réalisation de suggestions faites expérimentalement chez l'enfant est la règle, la non-réalisation, l'exception. De ces suggestions peuvent résulter des faux témoignages ;

3° Il appartiendra aux magistrats de tenir compte dans leur interrogatoire de l'extrême suggestibilité des enfants et de se mettre en garde contre la possibilité de suggérer à ces témoins les réponses qu'ils doivent faire.

Que le magistrat ignore ces règles si précises ou que les connaissant il use de la suggestibilité pour faire de l'enfant un témoin indispensable à l'accusation, et nous assistons à un drame judiciaire terrifiant : l'affaire de Tisza-Eszlar. Il y avait en Hongrie, près de la Theiss, un village nommé Tisza-Eszlar, où protestants, catholiques et juifs vivaient dans une apparente tranquillité.

En réalité, les passions religieuses divisaient profondément les habitants.

Une femme du village, la veuve Solgmosi, appartenant à la religion réformée, avait placé sa fille Esther, âgée de 15 ans, chez une fermière du pays.

Le 1er avril 1882, la fermière envoie la jeune Esther au village pour faire des achats. Esther se mit en route et on ne la revit plus. Le soir même de sa disparition, catholiques et protestants furent d'accord pour reconnaître que les juifs devaient y être pour quelque chose. De là à décider qu'on avait égorgé la jeune fille pour boire son sang, il n'y avait qu'un pas. Il fut vite franchi et l'accusation d'assassinat devint nette et précise contre le sieur Schülter, boucher et sacrificateur de la synagogue. Celui-ci fut mis en état d'arrestation par le juge d'instruction M. Bary. Le juge, dès le second jour de l'enquête, cita devant lui le fils aîné du sacristain, Moritz Scharf, âgé de 13 ans. Moritz lui rapporta l'emploi du temps de son père et vint confirmer les dires de quarante témoins dont la déposition déchargeait l'accusé.

Furieux de cette attitude, le juge mit le jeune homme en état d'arrestation et quelques heures après, le jeune Moritz faisait le récit suivant qu'il répéta depuis jusque devant le tribunal :

« Le 1er avril, son père avait attiré chez lui Esther Solgmosi, qu'il avait ensuite envoyée à la synagogue. Ayant entendu un cri, Moritz


Digitized by Google

avait collé son œil à la serrure du temple et avait aperçu Esther étendue à terre Trois hommes qu'il désigna la tenaient par les bras et par les jambes. Le boucher Schüchter lui fit une profonde entaille à la gorge avec un couteau et recueillit le sang qu'il vida dans un pot. »

Or, quelque temps après, on retirait de la Theiss le cadavre de la jeune fille qu'un accident ou un suicide avait précipitée dans le fleuve.

Le procureur abandonna l'accusation. Mais si la Theiss n'avait pas livré son secret si elle avait conservé dans son lit le cadavre de la jeune fille. que serait-il advenu des accusés ?

Ainsi le pouvoir des passions religieuses est si grand qu'il peut pousser un juge à se servir de sa puissance de suggestibilité pour faire déposer un enfant contre son propre père et l'enfant est un témoin si malléable qu'il pourra répéter sans se tromper, avec une extraordinaire fidélité, un récit forgé de toutes pièces

Sans doute, les juges d'instruction n'ont pas dans notre beau pays les extraordinaires procédés du juge hongrois. Ne vous y trompez pas, cependant, la suggestion la plus légère, la plus délicatement maniée. pourra produire d'aussi terribles effets.

L'enfant possède avec une puissance stupéfiante de sincérité dans le mensonge, une intuition remarquable. Il devine, il sent, à mesure qu'il dépose, ce qui correspond aux secrets désirs du juge. Dans les questions posées, dans les jeux de physionomie, il trouve les indications pour les réponses qu'il doit faire. Il vivra désormais avec son mensonge et pourra, se suggérant lui-même, croire à la sincérité de ses fables et causer inconsciemment d'épouvantables catastrophes. Ce n'est que plus tard, quand il aura grandi qu'il comprendra peut-être tout le mal qu'il aura fait

---

SOCIÉTÉ DE PSYCHOTHÉRAPIE, D'HYPNOLOGIE ET DE PSYCHOLOGIE

Séance annuelle du mardi 20 juin.

Présidence de M. Petit, professeur à l'Ecole vétérinaire d'Alfort.

Eloge du professeur Raymond

par M. le Docteur Paul Farez, Professeur à l'Ecole de Psychologie

La disparition du professeur Raymond a mis en deuil la science française ; elle a été particulièrement douloureuse pour notre groupement, car, à bien des titres, il était nôtre et nous avons des raisons toutes spéciales de le pleurer.

Membre-fondateur de la Société d'Hypnologie, — devenue Société de Psychothérapie, — il lui resta fidèle jusqu'à sa mort. Il s'intéressait vivement à nos travaux, il les suivait avec sollicitude, il s'en entretenait volontiers avec quelques-uns d'entre nous ; les encouragements, les approbations, les conseils qu'ils n'a cessé de nous prodiguer montraient


Digitized by Google

l'attention qu'il prêtait à nos efforts et influaient heureusement sur nos discussions.

A la Revue de l'Hypnotisme, — devenue Revue de Psychothérapie, — il fut, indirectement il est vrai, mais systématiquement, un collaborateur régulier. Il y a pas mal d'années, auditeur assidu de ses leçons du mardi, à la Salpètrière, j'étais frappé par la mine inépuisable de cas instructifs qu'il nous élucidait, avec sa virtuosité coutumière. Je m'en ouvris à lui et lui demandai l'autorisation de recueillir, puis de faire paraître dans la Revue les observations de malades qui rentraient dans le cadre de nos études. Il me le permit, avec beaucoup de bonne grâce, et, avant de l'envoyer à l'imprimeur, je lui soumettais ma rédaction. Je conviens qu'il n'y a jamais apporté le moindre changement. « C'est très bien ainsi, » me disait-il régulièrement, avec sa paternelle bonhomie ; mais il avait lu en entier et il donnait son plein acquiescement ; je tenais la plume, mais c'était bien lui qui publiait chez nous.

Depuis lors, chaque leçon du mardi commençait par une ou plusieurs présentations relatives à la psychothérapie et destinées à notre Revue. Clinicien de premier ordre, Raymond s'est toujours défendu des modes passagères ; jamais il n'a sacrifié à aucun des dieux éphémères qui prétendirent, à tour de rôle, monopoliser la psychothérapie ; on ne l'a jamais entendu préconiser, d'une manière exclusive, ni la seule dialectique, ni la seule persuation, ni la seule émotion, ni la seule suggestion vigile. Contrairement à certains esprits simplistes, il envisageait la psychothérapie dans sa multiple complexité ; il en appropriait les aspects, les modes, les degrés, ies manifestations aux exigences de chaque cas particulier. Il conserva jusqu'au bout son entière fidélité à l'hypnotisme ; et ce n'est pas un de ses moindres mérites d'avoir, par exemple, encouragé et défendu, contre des coteries hostiles, les beaux travaux de M. Pierre Janet.

Au deuxième Congrès international de l'Hypnotisme, tenu à Paris en 1900, il voulut nous apporter l'appoint de sa haute autorité et attester, en nous présidant, de la valeur de nos travaux et de l'esprit scientifique qui les anime. Pour nous donner cette marque flatteuse de sa bienveillance et de son estime, il n'hésita pas, par un été torride comme celui-ci, à retarder de douze jours son départ à la campagne. Le souci de son bien-être a toujours été primé par ce qu'il considérait comme un devoir ; et c'était pour lui un devoir de venir patronner les partisans de cet hypnotisme, combattu alors sournoisement, mais qu'il revendiquait comme une des conquêtes définitives de son maître et prédécesseur, le grand Charcot.

Lorsque l'éminent président de notre société, le Dr Jules Voisin, fut nommé dans la Légion d'honneur et que notre affection lui offrit le banquet que l'on se rappelle, c'est encore le professenr Raymond qui tint à venir le présider, prenant plaisir à montrer son attachement et à notre société et à celui qui en dirige actuellement les destinées avec autant de compétence que de dévouement.


Digitized by Google

Quand se constitua la Société de Pathologie comparée, il en fut, bien entendu, un des membres fondateurs. De même, il affectionnait tout particulièrement notre Ecole de Psychologie et il nous avait donné l'assurance que, à l'une des prochaines séances de réouverture des cours, il y viendrait occuper le fauteuil présidentiel, déjà si dignement tenu, avant lui, par des hommes tels que Tarde, Albert Robin, Giard, Raphaël Blanchard, Berthelot, Jules Voisin, Bienvenu-Martin, Brissaud, Doumer, Cruppi et Edmond Perrier.

Pour toutes ces marques d'attachement, d'estime et de bienveillance, nous lui avions voué une affection et une reconnaissance que sa mort n'affaiblira point.

Ce que, chez nous, il aimait et appréciait, c'était, disait-il, notre libre initiative, notre indépendance d'esprit, notre labeur personnel. Volontiers il répétait que nous avions notre utilité, que nons jouions un rôle indispensable et fécond et que, à côté de l'enseignement officiel, souvent étroit et bridé, il fallait une courageuse avant garde comme la nôtre ; et il était juste, ajoutait-il, qu'on nous rendît justice.

Or, au début de sa carrière, il avait bénéficié d'un acte d'indépendance, de courage et de justice accompli, précisément, par un des nôtres, le Dr Dumontpallier, qui contribua à fonder notre société et la présida pendant de nombreuses années.

C'était au concours des médecins des hôpitaux. Le jury voit successivement les malades à donner aux concurrents et fait, pour chacun d'eux, un diagnostic. Le candidat Raymond examine son malade, puis fait son exposition orale. Son diagnostic ne répond en rien à celui du jury ; il aura donc une mauvaise note : son échec est certain. Mais une voix se fait entendre, c'est celle de Dumontpallier. — « Le candidat, dit-il, a fait un diagnostic différent du nôtre ; donc, officiellement, son épreuve est mauvaise ; mais il a fait des constatations qui nous ont échappé, il s'est livré à des recherches auxquelles nous n'avions pas pensé. Retournons voir le malade et nous saurons qui, de lui ou de nous, a raison. » Le jury se laisse persuader par la parole chaude et loyale de Dumontpallier et l'on convient, sans peine, que Raymond a vu juste ; il a le maximum et il est nommé.

Ce que fut Raymond comme savant, comme clinicien, comme professeur, d'autres l'ont dit surabondamment au lendemain de sa mort. Il lui était échu le périlleux honneur de succéder à un homme illustre ; avec lui, la chaire de Charcot attira la même affluence d'auditeurs et jouit de la même renommée mondiale.

Ce que fut l'homme, voilà ce que nous devons surtout montrer ici.

On a lu, il y a quelques mois, dans cette Revue, le discours ému et vibrant où le Dr Florand, ami intime et médecin de Raymond, rappelait combien celui-ci avait été bon pendant toute sa vie. En effet, sa bonté était inépuisable, tout comme son abord aimable et facile. Foncièrement optimiste, il savait réconforter les uns, calmer les autres. Que de fois il a répété : « Tant vaut le médecin, tant vaut le traitement », voulant dire

Digitized by Google

que le médecin agit, sans doute par sa science, mais encore plus par sa persévérance, sa sollicitude, son attachement au malade.

Il avait une largeur de vues peu commune ; jamais les choses nouvelles ne l'ont effarouché ; toujours il s'est défié des œillères que donne la fréquentation des cénacles fermés. L'indépendance de son caractère n'avait d'égale que sa liberté de jugement. Et il avait, avec crânerie, le courage de ses opinions. On le vit, tout particulièrement, lorsque, ayant constaté, dans un cas désespéré, les bons effets du sérum antisyphilitique de Quéry, il se mit à le prescrire dans sa clientèle, mieux encore, lorsqu'il eut l'audace, — très grande, — d' ntroduire le Dr Quéry dans son service de la Salpêtrière, pour lui confier des malades.

Par dessus tout, il fut un travailleur acharné. Toute sa vie est l'illustration du fameux

. . . . . . Labor omnia vincit
Improbus . . . .

Il faut, en effet, se rappeler l'âpreté de ses débuts pour imaginer les efforts de volonté tenace qu'il dut déployer Vétérinaire en province, marié, père de famille, il prépare ses baccalauréats et gravit patiemment, un à un, tous les échelons de la carrière des concours, pour aller, finalement occuper une des chaires les plus illustres du monde entier ! Arrivé à ce point culminant, va-t il, comme tant d'autres, se reposer et dormir sur ses lauriers ? Il va travailler plus que jamais, travailler pour ses élèves et pour ses malades. On sait avec quel soin scrupuleux il préparait ses leçons. En particulier, chacun des volumes de ses Cliniques, qu'il publiait chaque année, formait un véritable monument où l'on ne savait ce qu'il fallait le plus admirer de la copieuse documentation, de l'exposition lumineuse ou de la maîtrise clinique. Rentré chez lui, il se dépensait sans compter pour la très fidèle et très nombreuse clientèle, qui se pressait dans ses salons ; il n'était pas rare qu'il vît des malades chez lui, de 1 heure à 9 heures du soir sans une minute de répit.

Au cours de sa carrière, il eut très certainement des appuis que lui méritaient son labeur opiniâtre ; mais, tout de même, si l'on considère l'intensité et la continuité de son effort personnel, on peut bien dire qu'il fut véritablement un *self made man*.

Tout paraissait lui avoir pleinement réussi. L'ancien vétérinaire de village avait la robe professorale. l'habit d'académicien, la cravate de commandeur ; tout récemment l'Université d'Oxford lui avait fait l'exceptionnel honneur de le nommer docteur *honoris causa* ; l'Institut, de son côté, allait lui ouvrir ses portes ; il avait une vie matérielle large et facile ; il était entouré de l'affection des siens, de ses élèves, de ses clients. Mais la *Moira* antique, divinité jalouse, veillait pour lui faire payer, en quelque sorte, sa félicité. En pleine apogée, avant même qu'eût pu avoir lieu la fête projetée en l'honneur de sa nomination de commandeur, en pleine puissance de travail, en pleine vigueur intellectuelle, la mort implacable est venue l'abattre d'un coup rapide et prématuré Sans doute, il eut bien aimé vivre encore pour la joie des siens et


Digitized by Google

le bien des autres ; mais, voyant que son heure avait sonné, il n'eut point de regrets superflus. Comme un soldat meurt sur la brèche, il voulut mourir à sa table de travail, ajoutant une nouvelle page au Livre d'or du stoïcisme médical, dont les exemples, soyons en fiers, se renouvellent si fréquemment. Sa fin, par la sérénité et la grandeur d'âme qu'il déploya, fut véritablement celle d'un sage ; sa mort aussi bien que sa vie tout entière fut une leçon et un exemple.

Le centre du réveil ; son éducation chez l'enfant

par M. le Dr BÉRILLON, professeur à l'Ecole de psychologie.

L'existence d'un centre cérébral dont la fonction serait, non seulement d'interrompre notre sommeil, mais surtout de nous maintenir éveillés, résulte d'un grand nombre de faits. Je les ai exposés en 1909, dans une communication à la Société d'hypnologie et de psychologie (1).

L'état de veille, encore plus que l'état de sommeil, dépend de l'intégrité de ce centre. Le centre du réveil est un centre psycho-moteur présidant à la mise en jeu d'un ensemble d'activités motrices d'où résulte le réveil, ainsi que le maintient à l'état de veille.

Par le défaut d'exercice, l'activité du centre du réveil s'affaiblit. Les troubles fonctionnels ou les lésions qui mettent obstacle à la régularité fonctionnelle de ce centre ont pour conséquence l'apparition d'états pathologiques divers, allant depuis la somnolence, la narcolepsie passagère jusqu'aux états de coma, de sommeils prolongés et irrésistibles.

Le centre du réveil est susceptible de développement et d'éducation. Par l'exercice, certaines personnes arrivent à limiter à leur gré la durée du sommeil et à se réveiller volontairement.

Chez les enfants, l'éducation du réveil s'effectue d'une façon inconsciente, mais il est rare qu'ils soient habitués, d'une façon systématique, à soumettre à une discipline sévère la fonction du repos. Aussi, chez un certain nombre, le centre du réveil fonctionne mal, il n'est plus mis en activité par les excitations sensorielles, périphériques et viscérales. C'est ainsi que, chez les sujets atteints d'incontinence nocturne d'urine, la sensation du besoin d'uriner n'est pas capable, à elle seule, de provoquer le réveil.

La façon dont on obtient la guérison de ce trouble pathologique par la suggestion, faite dans l'état hypnotique, de se réveiller pour satisfaire le besoin d'uriner, indique d'une façon indéniable la possibilité de réaliser l'éducation du centre du réveil.

Les moyens par lesquels on arrive à réaliser cette éducation sont des plus simples. Il suffit de suggérer à l'enfant de se réveiller d'une façon immédiate et complète sous l'influence de conditions déterminées telles que le bruit d'un réveil-matin, la sonnerie d'une pendule, puis de se rendormir après.

(1) Le centre du réveil ; interprétation anatomo-phisiologique de l'hypnotisme. (*Revue de l'hypnotisme*, mai 1909, 23e année, p. 329).


Digitized by Google

Par une série d'éxercices variés on peut apprendre à l'être humain à continuer à exercer, même pendant son sommeil, une vigilance utile à sa conservation ; de façon à ce que tout évènement inattendu, toute circonstance imprévue ait pour effet de tirer le dormeur de son sommeil et de ne pas le laisser sans défense contre une surprise. L'éducation du réveil chez l'enfant exercera l'influence la plus favorable sur l'éducation de la volonté, du sang froid et du courage ; elle doit figurer dans le programme de l'éducation générale de l'enfance.

Quelques réflexions sur le sommeil

par M. Grollet, médecin-vétérinaire, professeur à l'Ecole de psychologie

D'abord quel est l'état le plus habituel des êtres vivants. Est-ce l'état de sommeil ou est-ce l'état de veille ?

Pour nous arrêter au règne végétal dans lequel, naturellement, il ne peut être question d'état de veille, puisque les plantes sont dépourvues de sensations et de toute activité volontaire, nous voyons dans le règne animal :

Que les animaux sédentaires, qui ne se déplacent pas pour la satisfaction de leurs besoins d'alimentation et de reproduction, ont un système nerveux tout à fait rudimentaire : quelques ganglions nerveux avec fibres sensitives et motrices constituant un petit nombre d'arcs réflexes qui sont suffisants pour mettre en jeu les activités nécessaires.

Chez eux n'existe pas le moindre rudiment de cerveau, par conséquent aucune manifestation intellectuelle.

Nous savons que dans les classes inférieures d'animaux, les arthropodes, les vers, existe un appareil nerveux, *stomato gastrique* qui met en relation les différents viscères entre eux et avec les principaux centres ganglionnaires.

Cet appareil leur fournit des impressions internes qui aboutissent au cerveau ou aux ganglions qui le représentent, côte à côte avec celles qui arrivent par les organes des sens, servant de l'extérieur, par conséquent,

Cette partie du système nerveux est la plus considérable, la plus importante chez ces animaux inférieurs. Chez eux les impressions qui émanent des viscères et stimulent l'organisme à exécuter des mouvements de diverses sortes, soit pour la recherche de la nourriture, soit en vue de l'union sexuelle, ont une importance primordiale, ce sont elles qui constituent la vie mentale ordinaire de ces animaux. Seules elles mettent en jeu leurs activités et quand les besoins viscéraux sont satisfaits ces êtres s'arrêtent en état de torpeur, de *sommeil.*

Chez les vertébrés le système nerveux viscéral est constitué par deux parties :

D'abord des nerfs cérébraux, sous-pharyngien (9e p.) dans sa partie allant au pharynx. Pneumo-gastrique (10e p.)

Ces nerfs amènent au bulbe les impressions provenant des viscères.

La 2e partie du système nerveux viscéral est représentée par le sys-

Digitized by Google

tème nerveux *de Grand sympathique*, indépendant, dans une certaine mesure seulement, car il est relié intimement à l'axe cérébro-spinal par la commuuication des ganglions sympathiques avec les nerfs spinaux antérieurs et avec plusieurs des nerfs portant du bulbe.

Le système nerveux du Grand sympathique comprend des fibres afférentes allant des viscères aux divers ganglions et des fibres efférentes allant des ganglions aux viscères.

Ces ganglions, sont à leur tour, reliés par des fibres afférentes et efférentes à l'axe cérébro-spinal.

C'est au moyen de cette double série de nerfs viscéraux : glosso-pharyngien et pneumo-gastrique d'une part, grand sympathique, d'autre part, que les organes internes sont mis en relations intimes entre eux et avec l'axe cérébro-spinal.

L'observation nous montre que l'excitation produite par les divers états viscéraux peut déterminer chez les animaux une extraordinaire activité sensorielle et, corrélativement, un accroissement de la puissance musculaire, nécessaire pour exécuter les mouvements se rapportant à la satisfaction des besoins.

La faim, dit un vieux proverbe, fait sortir le loup du bois ; non seulement elle le fait sortir, le met en mouvement, mais elle augmente l'impressionnabilité de ses organes sensoriels : de sa vue, de son ouie, de son odorat pour découvrir sa proie et elle augmente la vigueur de ses muscles pour courir sus et s'en rendre maître ; l'animal, c'est là que je voulais en arriver, est alors *réveillé*, tandis que, repu, ne recevant plus l'excitation viscérale, il était engourdi, somnolent ou *endormi*.

Les désirs sexuels exercent une influence remarquable.

Et ce sont ces deux classes d'impressions viscérales qui existent et dominent dans la plus large mesure l'activité du cerveau, l'état de veille de tous les animaux inférieurs.

Aussi, lorsque les désirs étant satisfaits, les impressions viscérales sont silencieuses, le *sommeil* vient-il le plus souvent interrompre pour un temps plus ou moins long, jusqu'à l'apparition de nouvelles sensations, la communication de l'organisme avec le monde extérieur.

J'ai dit *le plus souvent* parce que, chez des animaux plus élevés, à système nerveux plus compliqué, d'autres excitations s'ajoutent ou se substituent aux excitations viscérales, et, au fur et à mesure que le cerveau prend une importance plus grande, le système nerveux viscéral qui, lui, ne progresse pas, joue un rôle relatif de moins en moins important.

Tout ceci m'amène à me demander si l'état de *sommeil*, état de vie ralentie et économique, n'est pas l'état habituel des êtres vivants ? (1) l'éveil

(1) Après cette communication, notre distingué collègue M. Demonchy m'apprend qu'en 1910, dans une petite brochure intitulée « *Le Réveil* » il a déjà posé cette question en ces termes : « Somme toute l'on n'a pas encore déterminé d'une façon exacte où commence et où finit le sommeil. Et il ne paraît pas inutile de se demander quel est l'état normal : celui de sommeil avec des périodes de révail plus ou moins complet, ou celui de veille coupé de périodes de sommeil à des degrés différents. Autrement dit, l'homme n'est-il pas un individu qui dort toujours sauf les périodes d'excitation qui le tirent momentanément de son sommeil, plutôt


Digitized by Google

se produisant seulement lorsque les besoins viscéraux nécessitent la mise en *activité* des organes des sens et des organes locomoteurs ?

C'est absolument ce que nous constatons chez le nouveau-né qui, à la naissance, vivement excité par le milieu nouveau où il arrive : air, lumière, changement de température, pousse des cris, s'agite et s'endort pour ne s'éveiller, pendant plusieurs mois, qu'au moment où il lui faut s'alimenter et s'endort aussitôt ce besoin satisfait.

Puis, au fur et à mesure que les sens et les fonctions cérébrales ou intellectuelles progressent parallèlement, de nouvelles excitations interviennent et maintiennent l'état de veille.

Les animaux chez lesquels les fonctions cérébrales ne s'exaltent pas ne sortent du sommeil que pour satisfaire leurs besoins de nutrition et de reproduction ou pour se défendre contre leurs ennemis, sollicités en ce cas par l'instinct de conservation.

Mais les animaux qui, en raison de leur activité cérébrale ou pour tout autre raison, demeurent en état de veille prolongée semblent accumuler dans leur sang un produit de nature indéterminée — toxique ou toxine — qui, à une certaine dose, paraît engourdir l'impressionnabilité du cerveau, à tel point que les excitations habituelles deviennent impuissantes à maintenir l'état de veille.

Les états successifs de veille et de sommeil paraissent être sous la dépendance de l'état des prolongements des cellules cérébrales — des *neurones* — qui seraient susceptibles de se rétracter en quelque sorte pendant le sommeil.

Cet état des neurones est-il sous la dépendance de la composition du plasma sanguin ou est-il commandé par un centre spécial du réveil ou du sommeil ? ce ne sont que des hypothèses que rien de précis, jusqu'à présent, ne peut infirmer ou confirmer.

Les troubles du sommeil d origine urinaire

par M. le Dr Benoit Cimino (de Naples)

Pour bien voir ce point si important des troubles du sommeil produits par les maladies des voies urinaires, il faut avant tout considérer le symptôme : fréquence de mictions pendant la nuit.

Ce symptôme, à lui seul, est suffisant pour que le médecin présume que l'individu examiné a quelque chose dans les voies urinaires car, ainsi que vous le savez tous, les personnes bien portantes généralement ne se lèvent pas la nuit pour satisfaire ce besoin.

En d'autres termes, la fréquence de la miction nocturne a, en elle-même, une valeur diagnostique qu'il faut prendre en considération et ne jamais oublier pendant l'interrogatoire du malade. Mais il y a plus. Il suffit que ce symptôme soit habituel, pour que vous ne vous contentiez

qu'un individu qui veille, sauf les moments où il répare ses forces par le sommeil. Et selon que l'on admettrait l'un ou l'autre de ces points de vue, l'on devrait dire : Le sommeil est l'état naturel, le réveil celui d'exception ; ou bien l'état de veille est l'état normal, le sommeil, celui d'exception. »



pas de poser la probabilité d'une lésion ; vous devez le mettre au nombre des éléments qui vont vous permettre de bien reconnaître quelle espèce de maladie vous êtes appelé à soigner.

Commençons par étudier ce phénomène suivant l'âge du malade.

Si le malade est un homme ayant dépassé la cinquantaine, si pendant la journée ses besoins sont comme à l'ordinaire, si le repos au lit produit la fréquence, tandis que les veilles, les promenades, les courses remettent tout en état, vous pouvez à peu près penser à quelque trouble de la prostate, laquelle, le plus souvent, est hypertrophiée.

Il y a des médecins qui, habitués à voir de nombreux malades urinaires, sont bien capables de faire un diagnostic en étudiant un seul symptôme ; toutefois nombre de docteurs en sont incapables; aussi, les troubles du sommeil d'origine urinaire ont-ils une valeur séméiologique incontestable.

Prenez les maladies de la vessie ; toutes produisent, comme symptôme constant, la fréquence des mictions.

Sans doute beaucoup de malades se plaignent d'uriner souvent sans avoir de lésions de la vessie. Un trouble véritable de la miction, un trouble dû à une lésion des voies urinaires, doit se montrer d'une façon différente suivant qu'il est observé le jour ou la nuit, car le mouvement ou le repos modifient les éléments de la vessie lorsqu'elle est malade.

Il y a des malades qui se plaignent d'uriner le jour toutes les heures, même plus souvent, mais qui, la nuit, reposent et ne se lèvent pas. Ce sont des neurasthéniques, ils ne rentrent pas dans la catégorie des malades que nous étudions.

Le lit a sûrement une influence, mais cette influence peut-être ou calmante ou excitante, de sorte que les troubles de la miction peuvent être exagérés par la position verticale et la marche ou bien calmés complètement par l'influence du coucher.

Pendant les heures de repos, lorsque, sous l'influence du sommeil, les troubles de la miction apparaissent ou s'exagèrent, leur valeur séméiologique est absolue et leur constatation doit conduire à affirmer qu'il existe un état pathologique ou que, comme dit le professeur Guyon, l'état normal a cessé d'exister dans la vessie.

Prenez un malade qui vient vous consulter pour des symptômes de rétention, lorsque cette rétention est incomplète, avant tout c'est le signe fréquence nocturne qui est le plus prononcé et qui doit mettre le clinicien sur la voie pour interroger le malade.

La fréquence nocturne, c'est à dire la polyurie, annonce, bien avant qu'elle ne se manifeste, la rétention d'urine.

Un malade qui émet, pendant la nuit, beaucoup d'urine a, presque toujours, une vessie qui se vide très mal.

Il y a des personnes qui ne souffrent pas du tout en vidant leur vessie mais elles sont obligées de garder leur urinal entre leurs jambes ; bien que ces malades ne se plaignent pas de douleur vésicale, ils ont une hypertrophie de l'organe. Ce qui est plus important c'est que le séjour au



lit rend leur situation de plus en plus désagréable car, ainsi que vous le savez, il congestionne la vessie ; et le sommeil, au lieu d'être réparateur, devient un atroce martyre. Lorsque l'état des voies urinaires n'est plus normal, cette congestion détermine des troubles graves de la miction ; parfois elle rend difficile l'émission des urines.

Les phénomènes fonctionnels de la réténtion ne sont accusés que lorsque cette rétention est complète, et rend l'émission des urines tout à fait impossible ; mais, lorsque ces signes sont incomplets, le point principal c'est la fréquence, plus accentuée pendant la nuit que pendant le jour. En tous cas c'est ce phénomène là qui met le médecin sur la voie dans l'examen du sujet.

C'est grâce à l'absence pathologique de la sensibilité et à la lenteur de l'accumulation des urines que le malade ne se plaint pas de douleurs vésicales. La fréquence du lever est le seul symptôme local qui se passe sans fièvre. Les malades finissent par s'habituer à ce qu'ils appellent un « petit inconvénient », lequel tient à ce que les malades ont un certain âge. Les personnes qui ont cet inconvénient ne disent rien, même aux gens de leur famille, et moins encore au médecin car ils peuvent vivre sans déranger leur entourage. Mais, peu à peu, c'est l'incontinence qui succède à la rétention ; et c'est pour cela qu'il vont consulter. Cette incontinence se manifeste d'abord la nuit et c'est seulement après qu'on la voit le jour. Le jour, les malades vont chercher l'urinal ; cela les ennuie mais ne les oblige pas à recourir au médecin. Mais lorsque l'incontinence est nocturne et que leur lit est souillé, il ne leur est plus possible de vivre ainsi et ils vont voir le médecin.

Il y a un moment où l'incontinence des rétrécis et des prostatiques se présente avec des caractères complètement semblables et cela arrive presque quand le caractère de l'incontinence est le même le jour et la nuit. Au début, la différence est sensible, c'est-à-dire que, pendant que les rétrécis urinent plus souvent le jour, le prostatique urine plus souvent la nuit.

Ces différents modes d'action sur un urêtre rétréci et sur une prostate hypertrophiée, reconnaissent une cause très facile à saisir.

En étudiant en effet un rétréci, on voit que derrière la partie plus serrée de l'urêtre se forme lentement une dilatation progressive du canal. Au fur et à mesure cette dilatation s'agrandit et s'étend au col vésical. ce qui transforme la partie postérieure de l'urêtre en une espèce de canal entonnoir, dont le sommet est juste à la hauteur du rétrécisssment et la base vers la cavité vésicale.

Or, lorsque le malade est debout, l'axe de cet entonnoir est vertical et l'urine passe goutte à goutte ; lorsque, au contraire, le malade est couché, l'urine s'accumule, car elle reste dans le bas-fond vésical jusqu'à ce que la déformation du col de la vessie soit comme un tuyau à niveau ; or c'est à ce moment que l'incontinence sera aussi bien diurne que nocturne. Les symptômes dûs, au contraire, à l'hypertrophie prostatique offrent leur maximum la nuit, pendant le decubitus ; or cette exagération dans le


Digitized by Google

décubitus nous rend parfaitement compte de l'apparition, de la fréquence, et même de l'incontinence chez les prostatiques.

Mais, à tous ces phénomènes il faut ajouter que la fréquence diminue lorsque journellement les évacuations sont suffsamment répétées ; or il n'arrive absolument rien de semblable lorsque le rein est malade.

Pour moi, les phénomènes de la miction, quand un rein est malade, tiennent à ce que le rein, dans les cystites et dans les prostatites, devient congestif. Sous l'influence favorable et prédisposante du décubitus et du sommeil, la congestion rénale atteint un degré suffisant pour agir sur la fonction. La station debout, les marches, s'opposent, au contraire, à la production de la congestion, tandis que, la nuit, la congestion se produit non seulement par le décubitus, mais aussi par le sommeil.

Enfin je veux vous dire deux mots de l'incontinence de l'enfance et même de l'adolescence. L'incontinence de l'enfance a lieu surtout la nuit; les enfants se mouillent sans s'en apercevoir. Le jour, ces enfants reviennent à l'ordre normal. Il y a encore à noter les incontinents épileptiques.

Pour terminer, si je ne peux pas dire tout ce qu'il y a à dire sur les troubles du sommeil d'origine urinaire, on voudra bien me permettre de finir sur le souhait que les quelques mots que j'ai exposés suffiront, je pense, à faire entrer cette question dans vos vues scientifiques et à l'examiner au point de vue de ses effets en psychologie.

La démorphinisation avec ou sans douleur

par M. le docteur Jennings (du Vésinet)

J'ai communiqué, il y a quatre mois, à la Société, l'auto-observation d'un médecin « *démorphinisé* » par un confrère parisien en 1894, aux prix de souffrances qu'il a qualifiées d'atroces dans sa relation, tellement atroces que les cheveux du malade ont blanchi pendant le sevrage. Après sa rechute, ce fut le souvenir de cette souffrance qui l'empêcha pendant de longues années de faire toute tentative sérieuse de guérison. Dix-sept ans plus tard, ce médecin, le docteur P. de N. a été sevré sous ma direction sans contrainte ni souffrance aucune.

Cette observation ayant été citée par le docteur Morel-Lavallée à la Société médicale des hôpitaux pour prouver combien il est peu nécessaire de torturer les morphinomanes, le docteur Sollier, quoique non désigné par moi, a cru bon d'abord de se reconnaître, puis de m'infliger un démenti en m'accusant de faux et de fabrication de documents apocryphes, dans le but de déconsidérer lui et sa méthode.

Quant à son affirmation que le prétendu malade traité par lui, — car c'est bien de M Sollier qu'il s'agit, — est non existant, je sais que ma parole vous suffirait, mais quatre autres confrères, dont deux ayant collaboré au traitement, peuvent témoigner de son existence, ce sont : le docteur Morel-Lavallée, le docteur Maison, du Vésinet, et nos collègues les docteurs Raffegeau et Mignon ; mais ce n'est là qu'un détail.

Je maintiens que tout médecin a le droit de discuter toute question



scientifique, toute méthode thérapeutique proposée par un confrère, et que celui-ci n'a pas le droit de voir une attaque personnelle dans une critique scientifique de son traitement.

L'heure est trop avancée pour que je vous lise les quatres nouvelles observations, dont deux de moi et deux du docteur Mignon, qui prouvent ce que j'avance. Mais j'affirme hautement que l'on peut sevrer la plupart des tributaires des drogues, sans souffrance, sans contrainte, dans une moyenne de deux à quatre semaines, sans même qu'ils perdent un instant leur gaieté, leur bonne humeur ou leur sommeil. Il est donc inutile, selon moi, de faire endurer à de tels malades la souffrance infligée par M. Sollier et décrite par lui dans son premier mémoire.

M. Sollier a perfectionné, dit-il, sa méthode ; mais quels que soient ces perfectionnements je suis certain qu'aucun morphinomane ne consentirait à s'y soumettre, s'il connaissait l'opinion de M. Sollier sur l'utilité pour le malade de le laisser souffrir, et si on lui disait d'avance toute la vérité sur cette souffrance.

M. Sollier ayant contesté ma précédente observation, je citerai à l'appui de ce que je viens d'avancer les passages suivants de la lettre d'un autre malade sevré par lui en 1897, et qui, après sa rechute, m'a été amené par le docteur Maison au Vésinet.

Voici des passages de la lettre de M. V. H. :

« J'ai commencé à me faire piquer de temps en temps à la morphine « pour douleurs rhumatismales intolérables. Un jour, un médecin de « campagne m'ayant fait une piqûre avec une seringue infectée, il se « déclara chez moi un phlegmon à la jambe, lequel nécessita une « opération très douloureuse La convalescence fut longue, et, au bout « d'un an, j'étais devenu morphinomane. En 1897, j'allai consulter le « docteur Brissaud, sur les conseils du docteur Maison, et il m'indiqua « le sanatorium du docteur Sollier.

« Quand j'entrai là, on me dit du reste peu de choses : — Vous voulez « guérir, soumettez-vous à notre traitement, ce n'est du reste pas bien « grave, — un peu de courage, et puis voilà !... Le traitement que je « subis à Boulogne fut un traitement d'une rigueur inouïe, portant « l'intensité de la souffrance à une puissance telle, que celui qui n'y a « pas passé ne peut rien en concevoir. Réduire l'homme à sa plus « simple expression par des purgatifs violents, du calomel en quantité « et souvent renouvelé, sans oublier les affreuses piqures de pilocar- « pine, voilà le traitement principal. Les crises éliminatoires par le « haut et par le bas pendant trente-six heures, jusqu'au moment où je « n'étais plus qu'une loque humaine.

« La crise d'élimitation dans la salle de sevrage dura trois jours, et « j'en sortis, délivré de ce cabanon, pour prendre possession de ma « chambre à coucher, mais quelle dérision ce mot coucher ! Je restai « vingt-six jours sans dormir. Je me révolte rien que d'y penser.

« La démorphinisation rapide chez le docteur Sollier, est une méthode « qu'on devrait condamner. Pas un seul malade ne se laisserait faire,

Digitized by Google

« pas un seul, entendez-vous, ne rentrerait chez lui, s'il savait à quoi il « s'expose! Il faut du reste, pour supporter cela, être jeune, avoir de la « résistance, et un but bien déterminé, enfin une perspective heureuse « de la vie, il faut tout cela et encore !

« Je suis sorti de là, est-ce à dire guéri ? Je ne prenais plus de mor- « phine, c'est vrai, mais si je n'avais pas eu une volonté tenace et réuni « les conditions énumérées plus haut, j'aurais rechuté bien vite. Après « trois ans de calme relatif, mais sans jamais me piquer, mes douleurs « me sont revenues, et j'ai recommencé petit à petit à me faire des « piqures d'héroine. L'héroine m'avait été conseillée par mon docteur « comme étant, me disait-il, un antidote de la morphine.

« Je voulais guérir de nouveau, mais je ne voulais plus, à aucun prix, « retourner chez M. Sollier. Je suis allé, en 1905, dans une autre maison « qui prétendait être tout-à-fait à même de me guérir par la médhode « semi-rapide (sic) ; après trois jours de souffrances inouies, je quittai « brusquement cette maison, me rendant compte qu'on était parfaite- « ment incapable de guérir un morphinomane.

« Après cette tentative déplorable, qui n'avait eu que le résultat de « faire de moi un homme trop prévenu, j'étais arrivé à douter de l'effica- « cité de tous les traitements qu'on me suggérait. Je n'avais plus con- « fiance en mes contemporains, lorsque deux mois après, j'eus la bonne « fortune, je le dis en toute sincérité, de vous rencontrer. La confiance « m'était bientôt revenue, et je me décidai à commencer le traitement. — « Je dois cependant avouer que j'avais quelques appréhensions sur les « résultats de la cure. — J'avais tort ; les résultats obtenus l'ont bien « prouvé.

« La suppression a été lente, sans souffrance apparente à aucun mo- « ment ; les six premières nuits excellentes et les dernières moins bon- « nes, il est vrai, mais il ne faut pas être, en voie de suppression, décou- « ragé pour cela ; de mauvaises nuits sont fréquentes chez les personnes « bien portantes. De un gramme d'héroine à mon arrivée, j'étais sevré « le treizième jour. Avant d'entrer chez vous, je ne voulais plus me « lever, et j'étais arrivé à me figurer que je ne pouvais plus m'habiller « comme tout le monde, ni prendre un repas en famille. — Le second « jour de ma cure, je faisais absolument comme tous les autres et je pre- « nais mes repas à votre table familiale. La musique, le chant que j'ado- « rais et que j'avais abandonnés, je les reprenais bientôt ; et je dois dire « que les vocalises m'ont beaucoup aidé à supporter la diminution de « l'alcaloïde.

« J'ai dit que votre méthode était la seule vraie, parce que chez vous « il n'y avait nulle contrainte, nulle souffrance. Vous avez compris le « malade, et si vous réussissez si bien dans vos tentatives, c'est parce « que vous êtes toujours en communion d'idées avec celui que vous vou- « lez guérir : vous saisissez ses moindres besoins et le moindre ma- « laise. Vous avez éprouvé vous même tous ces symptômes parce que « vous même avez été morphinomane.

Digitized by Google

« Je m'empresse de dire avant de terminer qu'on devrait condamner « toutes les méthodes qui ne seraient pas basées sur le principe de la « démorphinisation lente — la vôtre. — Les médecins qui continuent à « appliquer ces méthodes violentes, devraient être invités à modifier « leurs procédés. Ils n'ont pas le droit de faire souffrir. On devrait avoir « le courage de crier bien haut que ces pratiques sont odieuses et abo- « minables, tout au plus dignes de barbares et, dans tous les cas, indignes « du monde civilisé ! »

Je bornerai là ma citation ; mais quel ex-morphinomane, sachant d'avance qu'il aurait à affronter de telles souffrances, consentirait à subir le traitement de M. Sollier ? A quel état d'esprit faut-il que ce dernier soit arrivé pour dire qu'au point de vue moral si quelque chose est à regretter, c'est que les malades ne souffrent pas davantage de leur sevrage !

Discussion :

M. Mignon. — Je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte pour apporter ici mon témoignage personnel à l'appui des idées que soutient si vaillamment notre collègue le Dr Oscar Jennings.

Mon associé et ami, le Dr Raffegeau et moi-même, avons pu juger cliniquement depuis quelques années, la valeur et la supériorité de la méthode préconisée par Jennings dans la démorphinisation, tant sur les malades dont il nous confiait le traitement hydrothérapique, que sur ceux que nous avons eu l'occasion de traiter nous mêmes et chez lesquels nous avons systématiquement appliqué cette méthode.

Sans vouloir retenir trop longtemps votre attention sur ce sujet, je voudrais cependant insister une fois de plus sur quelques points particuliers.

Tout d'abord, il est à remarquer que presque tous nos malades traités depuis deux ans environ, pour ne citer que les derniers cas, avaient déjà subi la méthode d'Erlenmeyer. Tous nous ont avoué qu'ils avaient alors enduré de telles tortures qu'ils préfèreraient désormais rester malades jusqu'à la « fin » plutôt que de se soumettre à nouveau au « knock out cure ». Tous ont ajouté que la lecture des travaux de Jennings leur avait rendu l'espoir et le courage d'essayer une fois de plus de se guérir ; et la très nombreuse correspondance que j'ai reçue à ce sujet m'a démontré que je n'avais pas fait œuvre inutile en traduisant et en mettant à la portée de nos lecteurs français le livre de Jennings, si hautement apprécié déjà dans les milieux médicaux anglais et américains.

Un de nos derniers malades, deux fois victime du « knock out » depuis six ans, décidé à ne jamais recommencer une cure, vint nous trouver après avoir lu l'ouvrage du Dr Jennings, et nous demanda d'essayer de le débarrasser d'une dose quotidienne de 1 gr. 50 de morphine associée à 0 gr. 15 de cocaïne. Sceptique, peu confiant dans la méthode, il supporta très facilement la cure, sans accidents, sans défaillances. Quand, au bout de quatorze jours, il fut arrivé au sevrage, il attendit stoïquement ce qu'il appelait sa crise, la crise qu'il connaissait pour l'avoir subie deux fois déjà ; et il se préparait à des tortures que, selon lui, nous ignorions, mais qu'il connaissait bien, lui, pour les avoir déjà endurées.

Il attendit un jour, deux jours, trois jours, cette fameuse crise qui ne vint pas ; et, huit jours après, il nous quittait radieux, enchanté. Depuis, dans chaque lettre, il nous fait part de sa joie à vivre une vie nouvelle, ainsi que de sa reconnaissance pour Jennings et sa méthode.

Ce cas, pris entre tant d'autres, montre qu'on peut se démorphiniser sans les souffrances soi-disant si nécessaires à la cure et sans la contrainte classique.

Permettez-moi de vous citer un cas plus frappant encore, et contemporain du précédent.

Une dame de la ville, vint me trouver un jour, me suppliant de la guérir d'une

Digitized by Google

rechute, à l'insu de son mari. Elle n'était qu'à douze centigrammes, il est vrai, mais la rechute remontait à plus de six mois. Chaque matin après sa douche, je lui remis une ordonnance ouverte d'après laquelle son pharmacien devait lui préparer sa solution pour la journée. Elle n'a pas une seule fois utilisé la totalité de sa dose quotidienne. En cinq jours elle fut sevrée ; elle put continuer son commerce, s'occuper d'un déménagement, aller tous les jours à Paris, sans jamais avoir senti le « craving » et n'ayant eu à passer qu'une seule journée un peu désagréable.

Certes tous les cas ne sont pas aussi favorables ? Mais combien de morphinomanes guériraient vite s'ils savaient qu'on peut se sevrer sans souffrances ni contrainte.

Messieurs, j'ai fini, mais je voudrais terminer ma communication par une courte observation. Dans une polémique au sujet d'une cure difficile, que j'ai suivie presque journellement, notre collègue le Dr Jennings a été accusé, vous le savez, d'avoir presque inventé certains détails de son observation.

Je tiens à apporter ici mon témoignage personnel, et à affirmer hautement que le malade en question m'a formellement affirmé un matin à l'heure de la douche les faits rapportés par Jennings.

On peut ne pas apprécier la méthode de notre collègue, on peut prétendre à juste titre qu'elle n'est peut-être pas applicable à tous les cas, mais tous ceux qui connaissent Jennings, et ils sont légion, rendent hommage à sa loyauté et à sa sincérité, et nul n'a le droit de l'accuser gratuitement de « tripatouiller » une observation pour les besoins de la cause qu'il défend.

PSYCHOLOGIE RÉTROSPECTIVE

La pathologie précolombienne, d'après les ex-voto aztèques

par le Dr Bérillon professeur à l'Ecole de psychologie

Pendant longtemps, on a cru que la pratique des ex-voto était particulière aux habitants de l'ancien continent. De nombreux documents archéologiques demontrent que la superstition des ex-voto existait également en Amérique, à l'époque précolombienne.

Dans les premiers temps de l'occupation du Mexique ancien, les Espagnols furent absorbés par les multiples difficultés de leur conquête. Mais bientôt, devenus les maîtres incontestés de populations très diverses, ils furent amenés à étudier les mœurs et les coutumes de ceux qu'ils avaient asservis.

Un assez grand nombre de leurs historiens ont laissé des relations très détaillées qui permettent de se rendre compte du degré de culture élevé auquel était arrivés, au quinzième siècle, les Aztèques, les Toltèques, les Zapotèques, les Mayas et les autres peuples répandus sur les régions qui constituent actuellement le Mexique et le Guatémala.

Parmi ces historiens, le célèbre franciscain Bernardino Sahagun, auteur d'une *historia générale de las cosas de la Nueva Espana,* est celui auquel on doit les relations les plus importantes relatives aux pratiques médicales des derniers Aztèques. Ce moine, arrivé très jeune au Mexique, y séjourna longtemps. Sa connaissance approfondie de la langue aztèque, le *Nahualt*, lui permit de puiser ses renseignements à des sources authentiques. Il fut surtout documenté par les meilleurs médecins de Tlateculco, dont il donne, dans son ouvrage, les noms et les adresses, et qui étaient très experts dans l'art de la médecine.



Par lui, nous savons que la thérapeutique des Aztèques consistait surtout dans l'utilisation des plantes et dans l'emploi des agents physiques et en particulier des bains chaux (*temazcalli*). Les connaissances des Aztèques en botanique étaient approfondies et leur matière médicale comportait un nombre assez considérable de médicaments actifs (1). Leurs notions en hygiène feraient honneur à nombre de peuples à l'époque contemporaine.

Mais la médecine précolombienne, de même que la médecine de notre pays à la même époque, se rattachait d'une façon très étroite aux dogmes relig'eux et aux pratiques de la magie.

Chez les Aztèques, les historiens espagnols furent surpris de retrouver la croyance aux sortilèges, aux maléfices, aux envoûtements qui, pendant tout le moyen âge, s'imposa avec tant de force à l'esprit des habitants de l'Europe.

Dans l'ancien comme dans le nouveau continent, les hommes étaient convaincus de la nécessité de recourir aux incantations, aux enchantements, aux pactes destinés à conjurer les coups du sort, aux prières votives capables de détourner les malheurs et d'obtenir la guérison des maladies. La découverte d'un assez grand nombre d'amulettes et de talismans en est la preuve. Les ex-voto sont également le témoignage de la foi profonde dont ils étaient animés à l'égard de leurs idoles.

Les divinilés auxquelles les Aztèques adressaient leur adoration étaient extrêmement nombreuses. Parmi les plus importantes, il convient de mentionner :

Huitzilopotchtli (l'adroit tourné vers le sud), dieu solaire et dieu de la guerre ; on l'appelait aussi *Mexitli*.

Tezcatlipoca (le brillant miroir), régulateur du monde et également dieu solaire. C'est à ce dieu que les Aztèques s'adressaient pour obtenir la cessation des épidémies. Le moine Sahagun a relaté les prières très dignes et très éloquentes dont ils faisaient usage dans ces circonstances.

Quetzalcoatl (beauté et sagesse), « figurativement serpent emplumé », dieu du vent d'est et de la civilisation.

Tlaloc (le terrestre), dieu des monts, des eaux et des quatre points cardinaux.

Mais il faut supposer que c'est aux divinités consacrées à l'art de guérir que devaient surtout s'adresser les prières votives. L'énumération en serait fort longue et il faut se borner à citer les principales qui étaient :

Tocitzin ou *Toci* (notre aïeule) auquel on attribuait la guérison des maladies de la peau.

Nanahualt, le dieu des bubas (de la lèpre ou de la syphilis).

(1) Les médecins et les prêtres, chez les Aztèques, ont fort bien connu aussi l'usage de certaines plantes intoxicantes produisant des ivresses qu'ils savaient doser depuis la simple gaieté jusqu'aux états d'hallucination dans lesquels on pouvait communiquer avec les dieux, aller en leur demeure, leur parler, et rapporter ensuite aux autres hommes les ordres des divinités. Ils semblent avoir également quelque peu connu les pratiques de l'hypnotisme. (Raffour. *La médecine chez les Mexicains précolombiens*. Paris, 1900.)



Yoalticilt, protecteur des *temazcalli* ou bains de vapeur.

Oxomococipactonal et *Tlatecuinxochicauca,* créateurs de la médecine.

Ixtlilton, dieu guérisseur des enfants malades. Les enfants amenés dans le temple devaient, quand ils le pouvaient, danser devant l'idole ou du moins boire une eau sainte conservée dans le sanctuaire, comme cela se fait encore de nos jours dans les grottes miraculeuses.

Tlazolteolt, déesse d'amour, dont, par une déformation voulue, le nom finit par signifier déesse des ordures et qui présidait non seulement à l'amour mais à ses conséquences douloureuses.

Ciuapipiltin, qui protégeait les femmes enceintes.

La colère de quelques-uns de ces dieux, tels que *Tlaloc*, *Tocitzin*, ne pouvait être apaisée que par des sacr fices humains. Chaque année, un certain nombre d'hommes, de femmes de jeunes filles, d'enfants auxquels on arrachait le cœur, étaient immolés en l'honneur de ces divinités cruelles. Ces pratiques contrastaient singulièrement, par leur barbarie, avec la douceur des mœurs des Aztèques. On s'explique difficilement leur persistence chez un peuple dont le caractère était naturellement bienveillant et humain. D'autres divinités se montraient moins exigeantes et se contentaient d'ex-voto.

Les médecins (*titici*) (1) avaient aussi leur déesse spéciale : *Tzapotlan Tonan* (la mère de Tzapotlan), à laquelle ils attribuaient la découverte d'une panacée, la résine médicatrice *oxilt* (térébenthine). Les idoles étaient enduites de résine brune ou de couleur. Il en était de même pour les ex-voto, car ayant eu l'idée d'en laver quelques-uns pour les débarrasser de la poussière qui en dissimulait les détails, j'ai constaté qu'une forte odeur de résine s'en dégageait.

Ces ex-voto ont comme caractère particulier de représenter des états pathologiques très nettement déterminés et c'est ce qui, à mes yeux, en dehors de toute autre considération ethnographique, en constitue le principal intérêt.

***

Divers auteurs, et en particulier Capitan et Hollander, ont publié des études concernant des vases ou des objets en terre cuite sur lesquels se trouvent figurées des représentations pathologiques. Ces études se rattachent à la civilisation des Incas et des habitants de l'ancien Pérou. Les documents que je présente aujourd'hui apportent sur la pathologie des Aztèques et des indigènes de l'ancien Mexique des données d'une précision inattendue. Il s'agit de figures votives, en terre cuite, de l'époque précolombienne et de provenance aztèque, qui représentent des sujets atteints de diverses maladies. Mais ce qui en constitue le caractère dominant, c'est le souci de l'exactitude qui a présidé à leur confection. Ce souci a été poussé si loin qu'à leur seul examen il est possible d'établir un diagnostic rétrospectif précis. Les affections qu'on a voulu représenter sont, à n'en pas douter, le mal de Pott, les abcès froids, les abcès du

(1) *Titici* est la forme plurielle de *ticilt*, médecin.


Digitized by Google

sein, la névralgie dentaire, la lèpre ou les effections cancéreuses, les affections viscérales, la syphilis et même l'aliénation mentale (1).

Ces statuettes sont des ex-voto. Il est facile de s'en rendre compte par l'intention qui a présidé à leur confection et aussi par le fait que les ex-voto ont des trous destinés à faciliter leur suspension. Ces trous n'existent pas dans les figures qui représentent des divinités (2).

L'analyse de quelques-unes de ces statuettes fournit sur la pathologie des Aztèques des renseignements documentaires qui permettent d'en apprécier les principaux caractères

FIGURE I. — MAL DE POTT. — TUMEUR BLANCHE. — Parmi ces ex-voto, il en est un qui ne peut manquer d'attirer l'attention par son aspect général. Il représente, dans sa totalité, un malheureux atteint d'un mal de Pott arrivé au degré le plus avancé.



FIG. I. — Mal de Pott (terre cuite noire).

Cette figure pourrait servir de modèle de démonstration clinique et un étudiant qui l'aurait examinée avec soin sous toutes ses faces aurait les plus grandes chances de répondre d'une façon satisfaisante dans un examen.

En effet, tous les symptômes s'y trouvent exposés de la façon la plus nette :

La déformation de la colonne vertébrale, très accusée, porte sur un

(1) Toutes ces statuettes font partie de ma collection personnelle d'archéologie médicale. Elles ont été rapportées du Mexique par M. Pingret, peintre et explorateur, vers 1855.

(2) Presque toutes ces statuettes sont en terre cuite rouge.


Digitized by Google

certain nombre de vertèbres cervicales et dorsales. La gibbosité est surtout accusée au niveau des premières vertèbres dorsales.

L'attitude est aussi très caractéristique. L'extension forcée de la tête, maintenue en arrière par de fortes contractures des muscles de la nuque, indique la nécessité pour le malade, de prendre une attitude qui compense les inconvénients de l'incurvation dorsale. La *courbure de compensation*, chez ce sujet, s'effectuait au-dessus de la gibbosité dorsale. La flexion des membres inférieurs, *en chien de fusil*, procède de la même nécessité d'immobiliser le corps, le moindre mouvement ayant pour effet de provoquer des douleurs.



FIG. II. — Mal de Pott et lordose (terre cuite rose).

La gêne respiratoire ressentie par le sujet se traduit par l'aspect de sa physionomie et de son thorax. Il aspire l'air comme une grenouille, sa respiration étant surtout diaphragmatique.

Le fait que le sujet s'applique avec tant d'efforts, à l'aide de ses mains, à maintenir ses jambes dans l'attitude de flexion, implique déjà un état de parésie des membres inférieurs, prélude d'une paraplégie progressive.

Enfin l'expression douloureuse de la physionomie témoigne de l'intensité de sa souffrance.

Le mal de Pott est ici compliqué par une tumeur blanche des articulations occipito-atloïdienne et atloïdo-axoïdienne ; la contraction des muscles de la nuque qui immobilisent la tête dans l'extension forcée, effaçant

Digitized by Google

totalement le creux sous-occipital, en est la conséquence. Les côtés et la face antérieure du cou sont le siège d'infiltrations étendues et d'abcès profonds, de nature tuberculeuse.

Le sujet est condamné à vivre dans une immobilité pénible dont la figure donne très nettement l'impression.

Les trous situés au milieu du thorac, en arrière des bras, étaient destinés au passage de la corde par laquelle s'effectuait la suspension de l'ex-voto.



FIG. III — Tumeur præsternale.

Il n'est pas douteux qu'on se trouve en présence d'une figure réprésentant un mal de Pott compliqué de tumeur blanche et l'on doit admettre que, dans la confection d'un pareil document, le statuaire n'a pu faire autrement que de s'inspirer d'un modèle qu'il avait sous les yeux.

Le mal de Pott était d'ailleurs une affection fréquente en Amérique à l'époque précolombienne si on en juge par la fréquence des ex-voto se rattachant à cette maladie (1).

FIG. II. — MAL DE POTT. — LORDOSE ET AMYOTROPHIE. -- Les saillies des apophyses épineuses des vertèbres, l'écartement des corps vertébraux

(1) Chez les Aztèques, les bossus (*tepotzotli*) étaient entourés d'un certain respect superstitieux Torquemada prétend que Montezuma en entretenait quelques-uns dans son palais où ils jouaient le rôle de bouffon. Dans un article publié dans la *Revue de neurologie chirurgicale*, 1897. M. Capitan donne trois figures représentant desbossus. Deux de ces figures étaient en terre cuite.


Digitized by Google

ont pour but d'indiquer l'existence d'un mal de Pott. La colonne vertébrale est déviée en lordose. Chez ce sujet la maigreur et l'atrophie musculaire étaient extrêmes. On pouvait compter facilement les côte et le statuaire en a exactement dessiné douze Il est vrai qu'il n'a pas tenu à respecter les rapports de ces os. Il s'est surtout appliqué à montrer que les côtes étaient très apparentes et très saillantes.

L'attitude significative, en chien de fusil, par laquelle le malade immobilise instinctivement sa colonne vertébrale confirme ici le diagnostic de mal de Pott.



Fig. IV. — Abcès du sein.

Fig. III. — Tumeur præsternale. — Dans cette statuette, le malade maintient sa main droite appliquée sur le siège de son mal. Il souffre visiblement d'une tumeur siégeant au niveau du sternum.

S'agit-il d'un abcès froid de l'articulation sterno-claviculaire ou d'une déformation causée par un anévrisme de l'aorte ?

L affection est des plus douloureuses. Un symbole l'atteste : ce sont les deux têtes de singe poussant des hurlements qui sont figurées sur les épaules.

On peut en inférer que le malade poussait des cris incessants, comme les contractions de son visage et sa bouche entr'ouverte l'expriment d'une façon saisissante.

Fig. IV. — Abcès du sein. — L'abcès du sein est une affection dont les mères se montrent, à juste titre, très affectées. Il compromet la nutri-

Digitized by Google

tion de leurs enfants. C'est ce qui est indiqué dans la figure où une mère, portant sur son bras gauche l'enfant qu'elle allaite, circonscrit avec les doigts de sa main droite une tumeur située au-dessus du mamelon. Dans cet ex-voto, le statuaire s'est contenté de représenter la moitié supérieure du corps, négligeant de modeler la partie inférieure à laquelle ne correspondait aucun trouble pathologique

Dans tous les temps, les préoccupations des mères relativement à l'allaitement de leurs enfants ont été grandes. Aussi, on comprend d'autant mieux qu'elles aient eu recours à des ex-voto pour demander la sécrétion normale de leur lait que l'on connaît l'influence exercée par l'imagination sur cette importante fonction.

Dans la statuette que je présente, il ne s'agit pas d'un ex-voto concernant la sécrétion du lait, mais d'une affection de la glande mammaire mettant obstacle à l'allaitement. Cela résulte du fait que les doigts circonscrivent une tumeur nettement déterminée.

(A suivre).

CHRONIQUE ET CORRESPONDANCE

La suggestion par la beauté. Agnès Sorel et Charles VII.

A côté de la suggestion qui guérit les aveugles, les contracturés et les paralytiques, M. le Dr Peugniez, d'Amiens, en signale une autre, plus mystérieuse en apparence, qui, sans abolir la mentalité d'un sujet, s'exerce par une autorité étrangère. Elle suscite à celui-ci une idée, capable d'éveiller d'autres idées associées à la première ; elle finit même par déterminer des actes que livrée à elle seule, la volonté du sujet eut été impuissante à accomplir.

Telle paraît avoir été l'influence d'Agnès Sorel sur Charles VII.

C'est vers 1437 qu'il prend conscience de son rôle, se lève et marche avec la confiance d'un homme qui porte un talisman. C'est aussi l'époque où la reine Yolande vient d'envoyer Agnès Sorel à la cour. Jusqu'en 1444, chaque année va marquer un succès, une victoire. Agnès Sorel meurt en 1440 ; quatre ou cinq ans après le roi est retourné à la vie oiseuse de débauché. Le Dauphin, qui attend à la frontière le moment de s'appeler Louis XI, considère son père comme un roi fini, captif aux mains des chefs de bandes.

Cette suggestion s'est exercée non pas seulement par la jeunesse et la beauté d'Agnès Sorel. Son intelligence affinée dès l'enfance à la cour d'Isabelle de Lorraine, lui a fait appliquer, à cet impuissant de la volonté qu'était Charles VII, une véritable thérapeutique raisonnée de la paresse. Elle y fut aidée par l'influence que Jeanne d'Arc avait exercée déjà, par la complicité passive de la reine Marie d'Anjou.

La période héroïque du règne cessa avec l'isolement du roi. Il manqua, dans ces dernières années, à ce monarque qui avait tant aimé le commerce des femmes, la puissante reine ou la douce créature, quelques-unes visions de rêve ou fées secourables qui, pendant toute une période, entourèrent sa vie, Yolande de Lorraine, Marie d'Anjou, Jeanne d'Arc, Agnès Sorel.

L'administrateur J. BÉRILLON. Le Gérant : Alfred RITON. PRIVAS.

Digitized by Google

REVUE DE PSYCHOTHÉRAPIE

ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

Ancienne REVUE DE L'HYPNOTISME

3e SÉRIE. — 26e ANNÉE — N° 3. 1er Septembre 1911.

BULLETIN

Le rôle des médecins experts

M. le Dr Julien Noir vient fort à propos, dans le *Concours Médical*, rappeler aux médecins experts les limites du rôle qui leur est dévolu :

Le médecin, lorsqu'il est désigné comme expert, doit se borner à répondre aux questions qui lui sont posées d'une façon nette et précise : si ses connaissances scientifiques ou l'examen et les recherches qu'il est chargé de pratiquer ne lui permettent pas de conclure d'une façon catégorique et avec certitude, il ne doit pas hésiter à avouer son impuissance à seconder le juge. En tous cas, il ne doit jamais dans ses rapports émettre ces appréciations tendancieuses, ces réflexions hypothétiques qui trop souvent émaillent les expertises médico-légales, même lorsqu'elles sont signées de noms très connus. L'expert n'est pas un juge d'instruction, encore moins un accusateur public.

Cette réserve, cette prudence que l'honnêteté la plus élémentaire doit imposer au médecin expert, puisqu'il s'agit là de l'honneur et des intérêts d'un inculpé qui peut être innocent, doivent se manifester encore plus quand l'expertise a trait aux actes d'un autre médecin. Ici l'expert doit complètement oublier qu'il a à apprécier (non à juger) les actes d'un confrère, mais il doit se garder aussi de conclure sans avoir la certitude absolue de ce qu'il affirme.

Nous trouvons dans une conférence de Me Ducuing, avocat distingué à la Cour d'appel de Paris, conférence faite à la *Société médicale des Bureaux de Bienfaisance de Paris*, l'exposé magistral du rôle du médecin expert :

« En réalité, dit Me Ducuing, l'honneur et la sécurité des médecins sont entre les mains des experts ; les tribunaux, dans ces matières spéciales, ne veulent pas être liés par leurs rapports, et ils ont raison, mais il est évident qu'ils ne peuvent pas éclairés par autre chose que par les rapports des experts, et par conséquent, j'ai le droit de dire que l'honneur, la considération des médecins sont entre les mains des experts ; en disant cela, je vais tout de suite éclairer ma pensée pour qu'il n'y ait pas d'équivoque.

» Il n'entre pas dans ma pensée que les médecins qui ont l'honneur d'être des experts doivent céder ou puissent être suspectés de céder à un sentiment de camaraderie ; on peut être un médecin très honorable et un médecin très savant, et commettre, dans l'exercice de son art, involontairement des fautes ; il est bon que l'expert se dégage de tout sentiment de camaraderie, qu'il se dise qu'il est l'auxiliaire du juge, qu'il a la responsabilité, vis-à-vis du public, vis-à-vis du demandeur qui peut avoir raison, de la décision qui sera rendue et que par conséquent il doit se défendre de tout reproche immérité de camaraderie professionnelle.

» Mais si je dis cela, j'ajoute immédiatement que *l'expert doit avoir le sentiment de la gravité de ses devoirs* et que s'il ne doit pas céder à un sentiment de camaraderie, il doit, dans ces matières si délicates, *agir d'après un esprit rigoureux de science et de méthode*. Il doit toujours se pénétrer d'un ouvrage qui restera éternellement jeune, qu'on a raison de confier aux mains des étudiants en médecine, des médecins et des experts, c'est l'*Introduction à la médecine expérimentale* de Claude Bernard. On apprend là ce que c'est que l'esprit scientifique et il ne suffit pas d'exercer l'art médical pour le posséder.



» *L'esprit scientifique consiste, en cette matière — quand on est en matière aussi grave qu'en matière juridique — à se défendre de tout esprit d'imagination.*

» L'hypothèse est féconde en matière scientifique, c'est à elle que nous devons bien des découvertes ; *mais en matière juridique, il faut rechercher la certitude ; quand on ne l'a pas, il faut le dire franchement et sans réticences.* Quand on croit la posséder, il faut se défendre contre toute chance d'erreur, en vérifiant chacune des constatations qu'on a faites sans opinion préconçue, et ne pas se livrer au jeu périlleux des inductions et de l'hypothèse, parce que cela, ce n'est plus de la science.

» Les experts doivent avoir l'esprit scientifique, ce qui implique l'absence de toute idée préconçue. Quand il s'agit de théories ou de systèmes, quand il s'agit de traitement, ils doivent bien se dire, comme le disait Eugène Crémieux, et comme le répétait le procureur général Dupin, que la médecine est en évolution perpétuelle, que des théories, hier condamnées, sont reconnues vraies aujourd'hui et seront peut-être seulement reconnues probables demain, que certaines parties de l'art médical sont encore à l'état naissant, malgré les travaux admirables qu'elles ont produits, et je fais allusion ici à l'aliénation mentale, et que, par conséquent, il faut qu'ils ne soient pas orgueilleux de leur science, qu'ils vérifient tout, que quand une chose est seulement probable, ils le disent, mais qu'ils s'attachent surtout à la certitude. Une chose est vérifiée ou ne l'est pas, et il ne faut pas infiltrer dans l'esprit des juges des indications équivoques, il ne faut pas, en un mot, faire œuvre d'imagination. »

Voilà une belle, bonne et saine leçon, dont nombre d'experts, illustres et inconnus, qui font des expertises par douzaines et rédigent des rapports d'une plume parfois trop imaginative et légère, feraient bien de tirer profit.

Les paroles si sages de M. Ducuing et du Dr Noir n'ont malheureusement aucune chance d'être entendues par ceux auxquels elles s'adressent.

Rappelez-vous l'accumulation d'erreurs commises par les disciples de Brouardel dans l'affaire de la femme Weber, dite *l'ogresse*. Après avoir noté dans leur rapport « la bizarrerie de certains propos de l'accusée, de *certaines de ses attitudes, même auprès des petits enfants en mal d'agonie ou déjà morts,* MM. Dupré et Vallon avaient conclu à l'intégrité des facultés mentales de l'accusée. Après eux, tous les experts éminents ont conclu dans le même sens. Les experts officiels « ne se mangent pas entre eux ». Il a fallu la clairvoyance, le courage, la tenacité de deux modestes praticiens de province pour obtenir qu'enfin la vérité, si longtemps dénaturée, fut établie.

Des erreurs aussi graves sont commises tous les jours par des experts éminents. Leur publication demanderait plusieurs volumes. Souhaitons qu'un jour elle soit entreprise. Elle constituerait un des plus grands services qui aient été rendus à l'humanité. Elle apprendrait jusqu'où peuvent aller chez quelques-uns des plus connus les idées préconçues, la faiblesse du raisonnement, l'absence du bon sens le plus élémentaire, les contradictions personnelles et surtout la croyance en son infaillibilité.

Dans ces derniers temps il a été souvent question de mythomanie et des manifestations psychopathiques de l'imagination. Certains rapports médico-légaux pourraient être considérés, à ce point de vue, comme de curieuses observations de mythomanie.

Non, mon cher Noir, il ne faut pas vous illusionner. Le remède à la situation n'est pas dans vos sages conseils. Il ne peut se trouver que dans un contrôle effectif des expertises. Pour cela il faut renoncer à la pratique fâcheuse et onéreuse pour le trésor, de ces expertises où la discussion scientifique est remplacée par les bons offices de la camaraderie et la remplacer par l'expertise contradictoire, la seule expertise qui fournisse une garantie à la justice et à l'accusé.


Digitized by Google

TRAVAUX ORIGINAUX

Quelques mauvaises habitudes relatives aux boissons

par M. le docteur Paul Farez, professeur à l'Ecole de Psychologie

Je me plais à le répéter, et la clinique courante me le fait apparaître, chaque jour, avec plus d'évidence : la plupart des problèmes alimentaires supposent, — imbriquées, emmêlées, indissolublement liées à la physiologie digestive, (1) des questions psychologiques bien à tort dédaignées ou négligées, au grand détriment de la santé de nos malades.

Ainsi que je l'écrivais précédemment, la plupart des manifestations arthritiques, les combustions imparfaites, l'acidité des humeurs, l'excès des urates, l'auto-intoxication gastro-intestinale, etc., ont leurs raisons principales dans des fautes alimentaires.

Ces fautes alimentaires dérivent :

1° Soit d'opinions préconçues, de fausses croyances, de préjugés tenaces ;

2° Soit d'impulsions irréfléchies, de réflexes automatiques, d'habitudes mauvaises ;

3° Soit de sensations déviées, de besoins factices, d'instincts pervertis.

Rechercher, dépister, puis supprimer ou corriger chacun de ces facteurs psychologiques, c'est, à la fois, réaliser les conditions morales d'une bonne hygiène alimentaire et faire œuvre éminemment psychothérapique.

A titre d'exemple et comme amorce à des publications ultérieures, j'ai souligné (2) quelques-uns des *préjugés* coutumiers, en ce qui concerne uniquement les boissons. Aujourd'hui, je me propose de mettre en vedette quelques unes des *habitudes* regrettables qui dominent, commandent ou conditionnent l'ingestion des boissons. Je m'occuperai, cette fois, du seul point de vue quantitatif.

Je ne reviens pas sur la tachydipsie que j'ai déjà traitée (3) et qui est un facteur important de polydipsie. Sans être tachydipsique avéré, on est polydipsique pour des raisons analogues : manque d'empire sur soi, impulsion, etc.

Que de gens se mettent à table pour « se remplir » ! Ils mangent et boivent jusqu'à ce qu'ils n'en puissent plus ; même, le repas terminé, ils boivent encore pour arriver à éprouver la sensation de plénitude ; tant qu'ils ne l'ont pas obtenue, ils se déclarent insatisfaits. Cette recherche habituelle de la réplétion finit par créer un besoin factice très impérieux.

Beaucoup boivent sans soif, uniquement pour faciliter le cheminement du bol alimentaire. S'ils prenaient le temps d'insaliver, comme il convient, leurs aliments seraient suffisamment hydratés, ils auraient la consistance semi-liquide et descendraient facilement de la bouche dans l'estomac. Au lieu de cela, ces tachyphages triturent à peine et insalivent

(1) et (2) *Revue de Psychothérapie*, 1er juillet 1910.

(3) *Revue de Psychothérapie*, 1er mai 1911.


Digitized by Google

encore moins. Les aliments forment une masse à peine dissociée, mal agglomérée ; la déglutition en est difficultueuse ; des fragments alimentaires restent dans l'œsophage ; les autres arrivent dans l'estomac, mais, trop compacts, restés à l'état encore presque solide, ils affectent désagréablement la sensibilité gastrique. Vite, un grand verre de boisson est ingéré ; celle-ci entraîne et dilue dans l'estomac ce qui vient d'être péniblement dégluti et qui aurait dû être suffisamment liquéfié dans la bouche. Et ces tachyphages boivent souvent, boivent copieusement au cours de leurs repas, non par désir, non par plaisir, non par besoin physiologique, mais pour le besoin physique de l'hydratation du bol alimentaire.

D'autres boivent, aux repas, plus qu'ils ne le doivent, parce qu'ils vident leur verre machinalement. Sans y faire attention, en pensant à autre chose, sans aucun plaisir, sans même aucune sensation nettement consciente. Quelquefois, un amphitryon, très fier du vin que l'on vient de servir,interpelle un convive : « Eh bien ! Que pensez-vous de ce crû ? » Et le convive, tout penaud, d'avouer : « Excusez-moi, mais je n'ai pas fait attention en le buvant, je l'ai avalé sans en sentir le goût... Donnez-m'en d'autre, je vous prie, que je m'applique à le déguster. »

Avant même qu'ils aient commencé à manger, avant que les aliments soient servis, avant qu'ils aient soif, certains se mettent d'abord à remplir leur verre. Et, par désœuvrement, par passe-temps, pour s'occuper, ils le vident une ou plusieurs fois.

Celui-ci boit aussi au delà de ce qui lui convient, parce qu'il manque de retenue. Une fois que le verre a touché ses lèvres, il le vide en entier, sans concevoir une seconde qu'il pourrait s'arrêter et s'y reprendre à plusieurs fois.

Ceux-là boivent sans soif et sans besoin, quelquefois même contre leur gré, par un semblant d'esprit d'ordre, « pour vider la bouteille », disent-ils. Tout comme on prétendait autrefois que la nature a horreur du vide, ils ont, eux, la phobie de la bouteille non vidée.

Des gens mangent au restaurant : même n'ayant pas soif, ils croient qu'ils ont le devoir de s'obliger à vider quand même leur bouteille, parce que celle-ci est comprise dans le prix du repas ou parce que, l'ayant commandée à part, ils en veulent pour leur argent.

De même, les domestiques de grandes maisons se gobergent à l'office. Qu'ils en aient envie ou non, ils s'obligent à boire la pleine bouteille de vin qu'ils se sont fait octroyer et ils la vident jusqu'à la dernière goutte, même parfois à contre cœur. Pourquoi ? « Parce qu'ils y ont droit », ou parce qu'ils ne sauraient se résoudre à « faire au patron cadeau d'une partie de leur ration ! »

On a répandu cette opinion que, pour éviter l'intoxication alcoolique, il faut ne pas prendre de vin pur, mais ajouter à son vin égale ou même double quantité d'eau. Fidèles à ce principe, mais fidèles aussi à l'habitude de consommer leur pleine bouteille de vin, bon nombre de gens en arrivent à ingérer, à chaque repas, un litre et demi d'eau et de vin

Digitized by Google

mélangés, — en sus, bien entendu, d'un repas copieux et de nombreux morceaux de pain, si bien que le contenu total de l'estomac est facilement double ou même triple de ce que ce viscère devrait recevoir raisonnablement.

Les habitudes mondaines ou sociales sont tout à fait contraires à un usage modéré des boissons.

Dans les grands dîners, des domestiques bien stylés se tiennent derrière les convives. A peine un verre est-il vide, ils le remplissent aussitôt. Et certains convives, par une sorte de tic ou de réflexe automatique, ne peuvent voir un verre plein sans le vider immédiatement, comme s'ils avaient, eux, non pas l'horreur du vide, mais l'horreur du plein !

Dans des dîners bourgeois, moins à l'étiquette, des voisins, bons vivants, bons buveurs, vous incitent à faire comme eux; ils vous sollicitent avec une faconde goguenarde ; ils vous plaisantent ; ils remplissent d'autorité votre verre, si bien que, par contagion, par faiblesse de caractère ou par respect humain, vous vous laissez entraîner, vous buvez presque malgré vous, non seulement sans désir, mais même à contre-cœur ; vous buvez, comme on l'a dit, non pas à votre soif, mais à la soif des autres.

Dans certains milieux, surtout en province, c'est la coutume de « faire des cérémonies » ; il est de bon ton de « se faire prier » longtemps ; il paraîtrait mal élevé, ce serait montrer une insigne gourmandise d'acquiescer immédiatement quand on vous offre de remplir votre verre. Après que l'amphitryon a longtemps insisté, mais alors seulement, on condescend à accepter avec des mots comme ceux-ci : « Allons, soit ! Mais c'est pour vous faire plaisir. » Et l'amphitryon, qui sait bien son rôle et veut mériter une bonne réputation, accable ses invités de sollicitations pressantes ; il remplit les verres de force et les verres se vident de nombreuses fois, souvent sans que l'invité en ait quelque envie ou en éprouve quelque satisfaction, — uniquement pour ne pas déplaire à celui qui reçoit.

D'autres fois, on est accueilli par un bon et brave bourgeois, très cordial, très généreux, très hospitalier, qui a (ou croit avoir) une bonne cave et qui en est très fier et qui est très heureux d'en faire jouir ses amis et connaissances. Il oblige les gens à boire et il remplit leur verre. d'autorité. Il trouve son vin tellement bon qu'il est heureux de le verser abondamment à ses invités « pour leur être agréable », « pour leur faire plaisir », « pour leur faire du bien ». Et puis, la gloriole aidant, il fait défiler, les uns après les autres, des vins variés, de différents crûs, plus ou moins renommés et de date plus ou moins ancienne. Il les débouche pour vous faire déguster une boisson qu'il trouve excellente, pour vous demander votre avis ou plutôt pour vous entendre dire que c'est exquis. C'est la carte forcée ! Il faut bien boire un verre au moins de chaque sorte, sinon on lui ferait « affront », on commettrait la dernière des impolitesses ; on passerait pour un invité de mauvaise compagnie, ne sachant pas se comporter en société.


Digitized by Google

A la campagne, se réunit-on en famille pour une fête, un baptême, un mariage, même un enterrement, le repas de midi est retardé de deux ou trois heures ; et, pendant ces deux ou trois heures, les hommes vont de cabaret en cabaret, ou de café en café, ingérant force bière ou force apéritifs, pour se mettre finalement à table, l'estomac déjà surchargé de liquide.

Ces derniers faits sont, j'en conviens, exceptionnels, ou, tout au moins, intermittents. Voici qui est plus coutumier.

A Paris, plus de la moitié des hommes ne conçoivent pas la possibilité de se mettre à table, pour déjeuner ou dîner, sans avoir pris un ou plusieurs « apéritifs ». Rien n'est plus trompeur ni plus déloyal qu'un semblable mot Si l' « apéritif » est pris pur, sans addition d'eau, il est nocif pour la muqueuse gastrique ; additionné d'eau, il dilue à l'extrême le suc gastrique dont il diminue le pouvoir digérant, tout en favorisant la distension stomacale, puis, à plus ou moins longue échéance, la gastrite catarrhale et, l'atrophie relative des glandes secrétoires.

Des gens désœuvrés ou qui prennent le temps de se donner un peu de répit après les repas, s'offrent, en outre du café traditionnel, quelque boisson soi-disant digestive, alcoolique toujours. Puis, comme s'ils sentaient le besoin de diluer cet alcool nocif, ils se font servir ce qu'ils appellent le « pousse-café ». C'est, le plus souvent, une cannette ou deux de bière, introduite, très près du repas, dans un estomac déjà considérablement distendu. Je connais un jeune homme qui prend, après chaque repas, comme « pousse-café », un demi-litre de chocolat au lait, un autre, une pleine bouteille d'eau gazeuse (!) L'un et l'autre, d'ailleurs, sont étonnés et se plaignent d'avoir des « lourdeurs d'estomac ! »

Au cours de ses promenades ou de ses affaires, on rencontre un ou plusieurs amis. L'ouvrier dit : « Qu'est-ce que tu paies ? » Et le « Monsieur » : « Qu'est-ce que je vais vous offrir ? » Mais, de toute manière, la pensée commune est : « On va aller boire ensemble ! » Le premier ayant payé sa « tournée », l'autre ne veut pas être chiche et paie la sienne à son tour. Si l'on est trois, quatre, cinq, c'est trois, quatre, cinq tournées qu'il est d'usage de boire. Parfois, souvent même, personne n'en a plus envie ; mais les premiers acceptent avec résignation, les autres imposent les derniers verres, par politesse, par esprit de justice, afin que la dépense soit la même pour tous, afin qu'on ne dise pas qu'ils se font « régaler » gratuitement.

Se fait-on des visites d'amitié ou de voisinage ? La première phrase de celui qui reçoit est : « Qu'est-ce que vous allez accepter ? » ou « Qu'est-ce qu'on va vous offrir ? » Vous avez beau répliquer que vous ne voulez rien, que vous n'avez pas soif, que cela troublerait votre digestion, etc., etc. Il insiste, il devient pressant ; d'autorité il débouche une bouteille et remplit les verres, puis, triomphant, dit : « Eh bien ! maintenant que le vin est tiré, il faut le boire. » Un refus, dans ces conditions, serait très mal interprété, considéré comme une impolitesse et les réflexions vexées ne manqueraient pas : « Est-ce parce que nous n'avons pas votre situation

Digitized by Google

que vous ne voulez pas trinquer avec nous ? Je ne vous croyais pas si fier ! » Ou bien : « Croyez-vous donc que notre vin n'est pas d'assez bonne qualité pour vous ? Vous savez, il est très bon ; vous pouvez vous y risquer. » L'insistance de très braves gens, très hospitaliers, devient, tout de même, très désobligeante pour qui veut se garer de la polydipsie.

Exceptionnellement, quelques familles provinciales n' « offrent », de parti pris, aucune boisson, quand on va les visiter. On les traite d' « ours » ; on leur fait une réputation d'insociabilité, de ladrerie, d'avarice. Quelques-uns, sacrifiant, au moins pour la forme, à cette idée fixe de beuverie, risquent de dire, sur le pas de la porte, au moment de prendre congé de leurs visiteurs : « Tout de même, vous auriez bien pu prendre quelque chose ! » De cette manière, on s'attire encore bien plus de railleries et de quolibets que par l'abstention muette.

Donc, pour ces gens de la campagne, très bons et très accueillants, l'hospitalité consiste à prendre le temps de bavarder *inter pocula*. Cristallisés, en quelque sorte, dans ces habitudes non pas seulement individuelles mais ancestrales, ils ne peuvent pas concevoir que, à Paris, par exemple, quand on reçoit une visite, on n'ait pas l'immédiate et unique préoccupation de boire. J'en ai fait, il y a une dizaine d'années, la triste expérience.

C'était au mois d'août ; ma famille était à la campagne ; j'étais venu à Paris uniquement pour y faire ma consultation. Au cours de celle-ci, je reçois dans mon cabinet des gens de la province, que j'y ai connus autrefois et qui, de passage à Paris, me font l'amabilité de venir me dire bonjour. Je les reçois très cordialement ; nous exhumons des souvenirs anciens ; je m'intéresse à eux, à leur famille, à leurs occupations, à leur santé. Ils me demandent quelques conseils ; je leur donne une vraie consultation à tous trois, gracieusement bien entendu ; je les ai gardés pas loin d'une heure et demie !... De retour dans leur province, ils ont dit à des personnes qui me l'ont répété : « Nous n'avons pas été bien reçus ; pensez donc, il ne nous a même rien offert ! » Avis aux confrères qui recevraient des visites d'amis provinciaux et qui tiennent à leur réputation d'amabilité ! Depuis lors, j'ai eu l'occasion de rendre à ces mêmes personnes différents petits services ; ils ont l'air de m'avoir pardonné ma « mauvaise réception » ; mais, au fond, la blessure subsiste, non encore cicatrisée.

Voici d'autres cas très courants.

A Paris aussi, mais surtout en province, des fonctionnaires ou des employés, célibataires, une fois leur besogne journalière terminée, s'ennuient, chez eux, de leur solitude. Un endroit est tout indiqué, où ils trouveront de la compagnie, où ils auront chaud l'hiver, où ils seront bien éclairés, où ils pourront lire journaux et revues de toutes sortes : c'est le café. Et ils y passent leurs fins d'après-midi ou leurs soirées. Or, on n'est « bien vu », au café, que si l'on prend des consommations répétées, dont le nombre doit être, naturellement, en rapport avec la durée du séjour.


Digitized by Google

Et puis, au café, on fait des connaissances, avec qui on engage des parties de cartes, de billard, de jacquet, etc. Tout naturellement encore, on joue les consommations à savoir, le plus souvent, une tournée de consommations par partie. Si l'on n'a pas eu le temps de les boire toutes pendant le jeu, on liquide la situation, une fois celui-ci terminé ; il faut bien que le gagnant les accepte puisqu'il les a gagnées ; il faut bien que le perdant les paie, puisqu'il les a perdues. C'est la carte forcée ! Et l'on se force, en effet, souvent, sans que ces boissons procurent aucun agrément. Et ce n'est pas tout ; ceux qu'a favorisés une veine insolente se décident, une fois la situation liquidée, à offrir généreusement une ou plusieurs tournées, dites de consolation ; et les beuveries continuent ! Beaumarchais avait bien raison : « Ce qui distingue l'homme de l'animal, c'est que l'homme, en plus qu'il fait l'amour en tous temps, boit encore quand il n'a plus soif ».

Des paysans, des agriculteurs, des marchands de bestiaux, etc , soit chez eux, soit au marché public, sont en pourparlers pour des ventes ou pour des achats. Ces pourparlers ont lieu devant de copieuses boissons. Le commerçant retors fait le généreux, dans l'espoir de « rouler » plus facilement le partenaire qu'il aura plus copieusement « arrosé », parfois même quelque peu enivré. Certains individus deviennent si accommodants sous l'influence de la boisson ! Et puis, un marché conclu ne devient vraiment valable que quand il a été sanctionné par telles ou telles boissons traditionnelles, variables suivant les régions.

Voici encore une autre nécessité commerciale. Dans le Nord, par exemple, le brasseur, sous peine de perdre sa clientèle, doit, le dimanche et les jours de fête, et aussi pendant la semaine, aller boire une ou deux « chopes » de bière dans chacun des cabarets ou estaminets qui se fournissent chez lui. Il ne résiste pas longtemps à un pareil régime. Je connais plus d'un brasseur dont l'estomac lamentable ne peut plus supporter la boisson dont la vente l'enrichit ; il paie alors un solide campagnard qui va, en son nom et à sa place, faire le traditionnel pélerinage dans les cabarets ; la victime a changé, mais il faut, de toute manière, qu'il y ait une victime.

Il serait étonnant que la politique ne se mît pas aussi de la partie. Le détaillant de liquide est, pas tant qu'on le dit, mais tout de même dans une certaine mesure, le maître des destinées du pays. C'est chez lui, à coups de rasades, que se discutent les programmes et que se font les majorités. Quand le candidat va dans une bourgade faire une réunion politique, c'est dans une salle de café ou de marchand de vin, le plus souvent, toujours à grand renfort de boissons. Même cette habitude a fait aussi pas mal de victimes, parmi les candidats. Un parisien très distingué, paisible, studieux et tempérant, a décidé de se présenter à la députation, l'année suivante. En vue de sa campagne électorale, il s'est, pendant toute une année, tout comme on s'entraîne à faire des poids, systématiquement « entraîné à boire ». En effet, pendant la période électorale, il a su tenir tête aux buveurs les plus endurcis. Il n'y a pas de justice, car,

Digitized by Google

contre toute attente, il n'a pas été élu ; mais il est devenu alcoolique chronique. Un autre se vantait que, un jour de tournée électorale, il avait, avant de déjeuner, bu « trente-six mêlés-cass... ! » pas pour son plaisir, bien entendu, mais par nécessité politique, pour trinquer avec des partisans.

Il faut voir la pitié méprisante des campagnards pour le candidat qui « ne sait pas boire ». De tel autre, au contraire, on dit avec fierté : « Celui-là, au moins, il sait boire ! ». Cela équivaut à prouver qu'il fera un bien meilleur député. On comprend alors le souci de certains candidats à faire apprécier leur réceptivité pour les boissons.

La gloriole aidant, bon nombre de gens s'enorgueillissent de leur réputation de grands buveurs. Le nom du général Bisson a passé à la postérité, non pas parce qu'il a remporté des victoires éclatantes, mais parce qu'il buvait à son déjeuner huit bouteilles de vin ! Tout comme les héros de l'air rivalisent de vitesse et d'endurance sur leurs aéroplanes, de même certains buveurs rivalisent de capacité stomacale. Il n'y a pas très longtemps, eut lieu à Munich un concours de buveurs.Le vainqueur, qui avait ingurgité 42 litres de bière, en était plus fier qu'un Blériot ou qu'un de Beaumont de leurs prouesses ; celui auquel échut le troisième prix, était tout humilié de n'avoir su boire que 30 litres.

Boire ! comme si boire était le commencement et la fin de toutes choses, le plaisir par excellence, la clé de toute véritable jouissance. Ainsi, à la campagne, quelque ouvrier, quelque manœuvre, quelque porteur vous a rendu un petit service. Allez-vous lui donner quelques sous pour augmenter son salaire et améliorer la pitance de sa famille ? Vous lui faites verser un verre, il le boit et vous êtes quitte envers lui. D'autres fois, vous lui dites : « Prenez cette pièce et, avec cela, allez boire un verre à ma santé ». Ravi, il y va immédiatement. C'est, à la lettre, que l'on donne un « pourboire. » Autrefois, pour corrompre quelque personnage influent, que lui envoyait-on ? De l'argent ? Non pas, des pots de vin : toujours l'idée fixe de la boisson ! Actuellement, je sais bien que les « pourboires », pour les cochers, par exemple, pour les gens d'hôtel, etc., sont toujours des pièces de monnaie, et c'est très bien. Les « pots de vin » aussi sont devenus, dit-on, de l'argent sonnant ; ce n'est pas mieux pour la moralité publique, mais c'est beaucoup mieux pour ce pauvre estomac !

On n'en finirait pas sur ce chapitre ; mais c'est assez pour cette fois. De ces multiples exemples, on peut conclure ainsi qu'il suit :

1° Abstraction faite de la toxicité, de la causticité, de la nocivité, en un mot, des différentes boissons, eu égard au seul point de vue quantitatif, il est incontestable que la plupart de nos contemporains ingèrent un volume de liquide beaucoup trop considérable, et cela, sans se préoccuper, un seul instant, ni des besoins de l'organisme, ni du fonctionnement de l'appareil urinaire, ni de l'état du cœur, sans se préoccuper non plus s'ils sont dans la période intradigestive, ou postdigestive, ou antédigestive.

2° En dehors de la polydipsie des diabétiques ou des polyuriques, en



dehors de la polydipsie morbide des dégénérés, il existe une polydipsie coutumière, très répandue, nullement pathologique, mais qui est l'aboutissant de simples mauvaises habitudes individuelles ou sociales.

3° Cette polyurie (considérée uniquement au point de vue quantitatif et pas du tout qualitatif) comporte de nombreux inconvénients et même certains dangers. Pour mémoire, rappelons-en brièvement quelques-uns : elle est un agent tantôt de déminéralisation et tantôt de surminéralisation ; elle surmène le cœur, à telles enseignes que les Allemands désignent, sous le nom de « Trinkerkrankheit », la dilatation du cœur droit, si fréquente chez leurs buveurs de bière ; elle surmène le rein et le frappe, à la longue, d'insuffisance fonctionnelle, laquelle entraîne des œdèmes périphériques avec rétention aqueuse ; elle dilue à l'extrême le suc gastrique, puis cause et entretient la dilatation stomacale, avec stase, fermentations, hypersécrétion, etc.

4° Le remède ? Il est en nous et dépend de nous Nous n'avons qu'à nous réformer, nous rééduquer, nous affranchir de nos mauvaises habitudes et en contracter de bonnes. Le médecin devra donc éclairer ses malades, leur souligner leurs erreurs, leur en montrer les fâcheuses conséquences, les convaincre de ce qu'il leur faut faire et surtout *ne pas* faire, les décider à se surveiller, à se réfréner, à se retenir, à résister, à conquérir la maîtrise de soi et leur apprendre les moyens pratiques qui permettent d'y arriver. C'est, évidemment, une tâche tout à fait terre à terre, sans aucune envergure et sans gloire, mais combien profitable et utile au maintien ou au retour de la bonne santé !

L'*eudipsie*, on le voit, devient, tout comme l'*euphagie*, un nouveau et copieux chapitre de la psychothérapie.

SOCIÉTÉ DE PSYCHOTHÉRAPIE, D'HYPNOLOGIE ET DE PSYCHOLOGIE

Séance annuelle du mardi 20 juin.

Présidence de M. PETIT, professeur à l'Ecole vétérinaire d'Alfort.

Paralysie hystérique du larynx chez l'enfant

par M. le Dr IRIBARNE.

L'observation qui fait l'objet de la présente communication concerne une fillette de douze ans qui vint me consulter en mars dernier : depuis quatre mois, elle avait complètement perdu l'usage de la voix parlée ; elle ne s'exprimait qu'à voix basse, qu'à voix chuchotée ; elle était atteinte d'aphonie.

L'aphonie avait débuté brusquement, sans cause provocatrice apparente. L'examen laryngoscopique donne l'image de cordes vocales écartées, immobilisées en abduction. Leur aspect ne se modifie pas si l'on demande au sujet un effort supplémentaire de respiration ou de phonation.

La muqueuse laryngée a la coloration normale.


Digitized by Google

En recherchant les causes de cette paralysie des adducteurs, il a été facile d'éliminer successivement les infections (grippe, fièvre typhoïde, diphtérie), les intoxications (plomb, arsenic), les lésions, cortico bulbaires ou bulbaires, les altérations périphériques des troncs nerveux du pneumo-spinal et du récurrent.

Mais, d'autre part, aucun symptôme classique, pouvant faire songer à l'hystérie, n'était manifeste : sans parler des stigmates de l'hystérie qui sont, aujourd'hui, des faits de « paléopathologie », on pouvait noter l'absence de tout signe capable de révéler « un état psychique rendant le sujet qui s'y trouve capable de s'auto-suggestionner. » Chez l'enfant, en particulier, la névrose est souvent fruste et silencieuse.

La clef du diagnostic nous a été donnée par la méthode indirecte de la psychothérapie armée : une électrode intra-laryngée fut reliée au pôle positif d'une batterie de piles à courant continu et une seconde électrode fixée à la partie antérieure du cou. Un courant d'intensité variant de 1 à 10 milliampères fut établi, tandis qu'injonction était faite à la malade de compter à haute voix de 1 jusqu'à 20.

Dès que le milliampérémètre marqua 5 milliampères, les cordes entrèrent en adduction ; et, à ce moment, la malade commença à obéir et à compter, à haute et intelligible voix. Pendant qu'elle continuait à compter, le courant « provocateur » de contraction musculaire des cordes vocales était progressivement diminué, puis supprimé : et ceci à l'insu de la malade qui, malgré l'absence du courant, conserva ses cordes en adduction et continua à émettre des sons élevés.

Du même coup, nous avions obtenu le diagnostic et aussi la guérison le courant électrique ayant mis en évidence « un état psychique rendant le sujet qui s'y trouve capable de s'auto-suggestionner. »

La malade s'entendant parler sous l'influence « armée » de l'électrothérapie, a été « persuadée » de la reprise possible de sa fonction phonatoire. Cette « persuasion » avait suffisamment influencé son centre psychique pour lui rendre l'usage de la voix parlée.

C'est ainsi que le malade accepte avec beaucoup de confiance notre affirmation, quand on peut lui fournir, à l'appui, une preuve tangible, éclatante, propre à mettre ses sens en état d'en contrôler le bien-fondé.

Pour que la guérison se maintînt, les séances d'électrothérapie ont été renouvelées, chaque jour, pendant deux semaines. Il a fallu procéder à la rééducation de la fonction, seconde étape du traitement psychothérapique.

De cette observation on peut dégager des conclusions relatives à l'hystérie laryngée de l'enfant et en déduire quelques remarques sur l'aphonie hystérique en général.

L'hystérie infantile est souvent difficile à déceler : dans notre observation, la seule manifestation est une paralysie laryngée : c'est un cas d'hystérie laryngée monosymptômatique généralement.

La nature hystérique de l'aphonie sera présumée par son mode de début brusque et par les circonstances qui en ont déterminé l'apparition.

Digitized by Google

Elle commencera parfois au milieu d'une épidémie de laryngites simples : une série d'enfants, élèves d'un même groupe scolaire, sont aphones quelques jours; un seul ou deux d'entre eux le demeurent quand les autres sont guéris.

Les symptômes fonctionnels sont incohérents : le malade qui ne parle qu'à voix basse conserve la possibilité de tousser, de faire un effort quelquefois de chanter et de parler à haute voix dans le rêve. C'est cette contradiction qui a semblé à certains médecins légistes une preuve pathologique de la simulation. « Comment, disaient-ils, un homme incapable de parler à haute voix pourrait-il tousser, chanter ou parler pendant son sommeil ? C'est non seulement contraire à la physiologie mais au bon sens. » Un sujet qui présente de pareils symptômes est pour eux, sinon un simulateun, du moins un « exagérateur ».

Si l'on passe à l'examen laryngoscopique, on trouve un larynx soit absolument normal quant à ses organes fonctionnels, soit atteint de parésie ou de paralysie frappant le groupe musculaire adducteur, jamais l'abducteur, et l'interprétation de ce fait, dit Mandelstamm, n'est du reste pas difficile, car les crico-aryténoïdiens postérieurs, muscles respiratoires, ayant pour fonction des mouvements involontaires, ont leur centre d'innervation dans le bulbe, tandis qu'on connaît un centre cortical phonatoire dont l'irritation produit l'adduction des cordes vocales, sans provoquer les mouvements respiratoires.

Ainsi admet-on généralement l'origine cérébrale de l'aphonie hystéririque, dans laquelle les muscles adducteurs ayant une fonction soumise à la volonté et recevant leur innervation spéciale de l'écone doivent être intéressés seuls à l'exclusion des abducteurs.

Dans certains cas, la paralysie passe facilement d'un muscle à un autre, de sorte que l'image laryngoscopique se modifie d'un jour à l'autre.

Pendant les efforts de la phonation, on voit les aryténoïdes se rapprocher, tandis que les cordes vocales paraissent amincies, relâchées et sont séparées par un intervalle elliptique, résultant de la concavité de leur bord libre. Dans certains cas, au contraire, les cartilages aryténoïdes sont séparés par un intervalle triangulaire.

D'après Richer, la paralysie serait dans l'aire du laryngé supérieur, ce qui entraîne, à la fois, l'anesthésie de l'organe et la paralysie des cricoaryténoïdiens, muscles adducteurs.

En pratique, l'aphonie hystérique se rencontre chez deux catégories de malades : les uns, hystériques, chez lesquels la lésion laryngée est exclusivement due à la névrose ; les autres, porteurs d'affections laryngées organiques plus ou moins anciennes, développées sur un tempérarament ou, pour mieux dire, un « terrain » hystérique et dont les troubles de la voix résistent à tous les traitements chirurgicaux ou physiques.

Dans ces divers cas, le traitement, pour être complet et vraiment efficace, comportera et l'électrothérapie et la cure de psychothérapie.

Digitized by Google

L'électrothérapie sera appliquée sous forme de séances de galvanisation suivies de séances de faradisation par la méthode extra ou intralaryngée. Dans ce deuxième cas, l'un des rhéophores étant fixé au devant du larynx, l'autre est introduit, sous le contrôle du miroir, dans la cavité laryngée.

Le passage du courant est généralement marqué, comme dans notre observation, par un retour immédiat de la voix ; mais ce rétablissement de la voix n'est le plus souvent que transitoire, et il faut recommencer plusieurs séances d'électrisation. Dans les formes tenaces, il y a lieu de rechercher si la persistance de la paralysie ne tient pas à quelque lésion voisine ou éloignée, agissant par une sorte de mécanisme réflexe. Ainsi on pourra voir certaines aphonies céder à la suite d'ablation de végétations, d'amygdales, d'hyperthrophies nasales. Après ces interventions chirurgicales, le traitement sera continué par l'électrothérapie et la rééducation de la voix

Discussion :

Dr L. Demonchy. — C'est le mutisme en tant que symptôme qui a conduit au diagnostic d'hystérie. Je ferais remarquer deux autres signes bien nets qui fixent le terrain névropathique de la malade. 1° Une asymétrie faciale très caractérisée. 2° Une façon de parler très spéciale : la malade, en parlant, exécute avec son maxillaire inférieur des mouvements de latéralité, semblables à ceux de la mastication.

Dr Bérillon. — La communication du Dr Iribarne vient conformer un certain nombre de cas de mutisme et d'aphonie nerveuses que j'ai eu l'occasion de traiter avec succès par la psychothérapie. Dans ma technique, chez le sujet préalablement hypnotisé, j'interviens par la suggestion impérative. Ce procédé m'a toujours donné une certaine satisfaction et les malades n'ont pas eu de rechutes.

L'hypnotisme chez les animaux

par le Dr Bérillon, professeur à l'Ecole de psychologie

I. — Considérations Générales

Le sommeil normal, pas plus que l'hypnotisme ou sommeil provoqué, n'est un état simple. Il est l'expression de tout un ensemble de phénomènes nerveux dont les combinaisons sont d'autant plus compliquées que l'organisme du sujet est plus développé. C'est pourquoi, pour faire l'analyse du sommeil normal et découvrir les lois qui président à son mécanisme, il est nécessaire dé l'étudier chez les animaux. Il doit en être de même de l'hypnotisme. Celui-ci consiste essentiellement, comme on le sait, dans l'inhibition, dans la suspension momentanée des diverses activités mentales. Or, il est indéniable que le problème sera d'autant plus délicat que les fonctions seront plus nombreuses, plus compliquées, plus différenciées. Par contre, chez les individus dont le fonctionnement mental est rudimentaire, le mécanisme de l'inhibition hypnotique sera simple.

Dans la terminologie médicale, le mot *hypnotisme* sert à désigner l'état psychologique qui résulte d'une influence exercée artificiellement ou



plutôt expérimentalement par un individu sur le système nerveux d'un autre individu. Cet état psychologique est constitué par une suppression d'activité des fonctions mentales et en particulier du pouvoir d'activité volontaire. Par le fait de la suppression momentanée de la volonté le sujet devient incapable d'initiative et présente par conséquent une disposition plus ou moins prononcée à l'automatisme et à la docilité.

C'est dans la réalisation de cet *automatisme* que réside le phénomène le plus frappant de l'hypnotisme.

A l'état normal tous les individus présentent une disposition plus ou moins marquée à accepter la direction d'autrui et à en subir l'influence, Cette disposition que j'ai désignée sous le nom de *malléabilité mentale* présente de grandes différences d'un individu à un autre. Elle existe aussi bien chez les animaux que chez l'homme. C'est en elle que réside la cause primitive de l'hypnotisme qui n'est en somme qu'une amplification, obtenue à l'aide de procédés expérimentaux, de la malléabilité mentale normale (1).

Dans le langage courant, le mot hypnotisme est pris dans une acception beaucoup plus simple, il est synonyme de *monoïdéisme*, et l'on dit d'un individu qu'il est, ou paraît hypnotisé, lorsque son attention s'est absorbée dans une idée principale dont il a quelque peine à se distraire. Dans ce cas là, l'état d'hypnotisme n'est plus le résultat d'une expérience ; il se manifeste spontanément et fortuitement.

En effet, il n'est pas téméraire d'admettre que les causes qui, intervenant dans un but expérimental, sont capables d'hypnotiser quelqu'un, puissent également, par un simple effet du hasard, exercer la même influence sur lui. Il faut donc admettre que des individus très hypnotisables, pourront éprouver les effets de l'hypnotisme, sans qu'il y ait chez un autre, l'intention formelle de les hypnotiser. Dans ces cas là, il s'agira d'une auto-hypnotisation ou d'une hypnotisation involontaire.

Lorsqu'on parle d'hypnotisme, il importe donc de considérer cet état sous deux aspects : 1° l'*hypnotisme expérimental*, provoqué intentionnellement par un expérimentateur ; 2° l'hypnotisme *fortuit* ou *spontané* qui, dépendant de circonstances imprévues, apparaît chez des sujets sensibles et prédisposés.

Cette seconde forme d'hypnotisme se trouve réalisée chez l'homme beaucoup plus fréquemment qu'on le croit communément. De nombreuses observations en ont également démontré l'existence chez les animaux. Les faits principaux, dans lesquels des animaux se sont trouvés hypnotisés, se rapportent à la fascination visuelle des oiseaux et d'autres animaux par les serpents, à l'influence exercée sur les serpents et sur divers animaux par les charmeurs, à la fascination des alouettes par des miroirs, à la fascination olfactive exercée sur les

(1) BÉRILLON : La malléabilité mentale. (*Revue de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie.* 25e année, n° 10, avril 1911).

Même auteur : Le diagnostic de la malléabilité mentale. (*Revue de psychothérapie*, 25e année, n° 11, mai 1911.


Digitized by Google

chiens d'arrêt et sur d'autres animaux par les émanations du gibier. La fascination exercée chez beaucoup d'individus, au point de vue sexuel par la vue ou par l'odeur de leurs congénères de l autre sexe est un fait du même ordre. On pourrait en multiplier les exemples.

La connaissance de ces états d'hypnotisme se manifestant fortuitement chez des animaux pouvait faire supposer que des états psycho-physiologiques analogues pourraient être de nouveau réalisé, quand on se placerait dans des conditions favorables à leur apparition, d'une façon expérimentale. Aussi il ne faut pas s'étonner qu'un grand nombre d'expérimentateurs au nombre desquels il me suffira de citer les physiologistes Czermack (1), Preyer (2), Heubel (3), Danilewski (4), Biernacki (5), Ch. Richet, Paul Regnard, Gley (6), Verworn (7), M. Stephanowska (8), Raphaël Dubois, Jarricot (9), etc., se soient appliqués à élucider le problème de l'hypnotisme par l'étude de sa production chez les animaux.

Les principes qui les ont guidés, ont été exposés, avec beaucoup de précision par Danilewski, au Congrès international de psychologie physiologique tenu en 1889 à Paris, sous la présidence de Charcot, dans sa communication ayant pour titre *Recherches physiologiques sur l'hypnotisme des animaux* Il ne me paraît pas inutile de les rappeler :

« *Tant qu'on étudiera*, disait-il, *l'hypnotisme sur l'homme seul, son mécanisme psychique demeurera encore longtemps inexpliqué*.

L'hypnose n'est pas un processus simple, mais il se compose de toute une série de phénomènes psycho-nerveux séparés, indépendants, dont

(1) Czermack : Beobachtungen und Versuche uber « hypnotische Zustände » bei Thieren (*Pflüger's Archir*, 1873, Bd. VII.)

(2) Preyer : Ueber eine Wirkung der Augst. bei Thieren. (*Centralblatt für Medie Wiss enchaften*, mars 1873).

Id. : Die Kataplexie und der tierische Hypnotismus Jena. 1878.

(3) Heubel : Ueber die Abhœngigkeit der wachen Gehirnzustandes von äusseren Erregungen (*Pfluger's Archir*, 1877, Bd XII).

(4) Prentiss : Hypnotism in animals (*Ann. naturalistes*. Philadelphie 1882, p. 715.)

(5) Danilewski : Ueber die Hemmungen der Reflex und Willkurbewegungen. Beitrœge Zür Lehre von Hypnotisme (*Pfluger's Archiv*. 1881, Bd. XXIV, p. 489, 595.)

Id. : Zur Physiologie des tierischen Hypnotisme (*Centralblatt sur Medic Wissenchaften*, 1885, n° 20).

Id. : Recherches physiologiques sur l'hypnotisme chez les animaux. (*Comptes rendus du Congrès international de psychologie physiologique*, Paris 1890.)

(6) Biernacki : L'hypnotisme chez les grenouilles. (*Archives de physiologie*, 1891, p. 295.)

(7) Gley : De quelques conditions favorisant l'hypnotisme chez les grenouilles. (*Société de Biologie*, 1895, p. 518).

Id. : Etude sur quelques conditions favorisant l'hypnose chez les animaux. (*Année psychologique*, 1895, t. II, p. 70.)

(8) Verworn : Beitrœge Zur Physiologie des Centralnervensystems. Die sogennanite Hypnose der Thiere. Jena 1898.

(9) Micheline Stefanowska : La grande hypnose chez les grenouilles en inanition. (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1902).

Waschide : L'hypnose chez les grenouilles. (*Nature*, nov. 1901).

Bérillon : L'hypnotisme chez les animaux. (*Bulletin de la Société de pathologie comparée*, 1906.)

F. Regnault : L'hypnotisme chez les animaux. (*Revue de l'hypnotisme et de psychologie physiologique*, 1900, p. 267.)

Lepinay et Grollet : De l'hypnotisme chez les animaux. (*Revue de l'hypnotisme*, 1906, p. 217.)

Jarricot : Les états d'hypnose provoqués chez les animaux. (*Annales de la Société Linnienne de Lyon*, 1908, t. LV).

Digitized by Google

les combinaisons sont d'autant plus complexes et variées, que l'organisation psychique du sujet hypnotisé est plus développée. *C'est pourquoi pour faire une analyse systématique de l'hypnotisme, pour trouver plus facilement les lois de son mécanisme, il est indispensable de partir des animaux* Il suffit d'indiquer la relation phylogénétique entre le mécanisme psychique de l'homme et des animaux, pour admettre le point de vue ci-dessus comme exact. Tout ceci nous donne le droit de ne considérer théoriquement l'hypnose de l'homme que comme une forme plus complexe, plus développée de l'hypnose des animaux selon le degré du développement cérébral. Le caractère psycho-dynamique de l'hypnose est d'autant plus développé, il ressort d'autant plus vivement au premier plan que l'extension et la tension de l'activité psychique étaient plus élevées déjà à l'état normal. »

L'assemblée devant laquelle M. Danilewski fit sa communication était composée des physiologistes et des psychologues les plus éminents, venus de tous les points du globe. Il ne vint à aucun des véritables savants présents à cette réunion, l'idée de contester la légitimité des principes rappelés par M. Danilewski.

Ces principes dérivent d'ailleurs du troisième précepte formulé par Descartes dans le *Discours de la Méthode :* « Conduire par ordre ses pensées en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître pour monter peu à peu comme par degré, jusqu'à la connaissance des plus composés. »

C'est à l'application rigoureuse de ce précepte que la physiologie contemporaine a dû les meilleures de ses découvertes.

Claude Bernard en faisait la base de la médecine expérimentale. Après lui, tous ses disciples se sont conformés à la même doctrine et ont admis le principe qui consiste à appliquer et à étendre au fonctionnement général des êtres, y compris l'homme, les résultats de l'observation et de l'expérimentation sur l'animal.

A ce sujet, dans une de ses leçons à la faculté, Laborde s'exprimait ainsi :

« En raison du complexus des phénomènes fonctionnels et de la difficulté de les observer en eux-mêmes et dans leur mécanisme, il importe, pour cette pratique et surtout pour l'analyse expérimentale, *de faire choix d'animaux chez lesquels la fonction à l'étude soit réduite à sa plus grande simplicité.* » C'est pourquoi les animaux inférieurs, d'organisation élémentaire, sont les mieux adaptés à ce choix ; et l'un des procédés les plus féconds et les plus démonstratifs aux mains de l'expérimentateur est celui qui lui permet de ramener à cette simplicité d'organisation ou plutôt de fonctionnement les organismes les plus complexes, et par exemple, de transformer un animal à sang chaud, un mammifère, par exemple, en animal à sang froid, de façon à créer, par là et à volonté, une condition plus favorable à l'observation expérimentale. Cette possibilité implique, relativement aux déductions des résultats de l'étude expérimentale en général et à leur application, un

Digitized by Google

principe de philosophie physiologique d'une haute et capitale importance : c'est que, quel que soit l'animal en expérience, à quelque degré de l'échelle zoologique qu'il appartienne, les résultats expérimentaux obtenus sur lui s'appliquent à tout organisme d'un degré supérieur, y compris celui de l'homme, toutes les fois qu'il s'agit d'un organisme similaire et d'un fonctionnement comparable. L'on conçoit toute l'importance de cette vérité, surtout en science biologique et médicale, car elle ouvre, dans ce domaine, le champ indéfini des applications de la méthode expérimentale. Et cependant, ce principe qui constitue, dans l'espèce, un véritable axiome, est encore ignoré, méconnu ou discuté, même dans le monde médical, sinon dans le monde proprement scientifique. »

Plus récemment, le physiologiste Herzen, exprimait la même idée, sous une forme un peu différente : « C'est, écrivait-il, en étudiant les formes relativement simples de l'activité des êtres vivants que nous arrivons à en comprendre les formes compliquées. Cela est vrai surtout de l'activité psychique. L'observation des animaux inférieurs est, dans ce cas, en quelque sorte, un artifice expérimental qui nous permet de mieux éliminer les phénomènes accessoires et de constater les conditions fondamentales de cette activité. »

A une époque où l'esprit scientifique devrait avoir définitivement étendu son empire à toutes les branches de la médecine, il est des médecins, même parmi ceux qui sont investis de fonctions officielles, pour lesquels les principes les plus élémentaires de la médecine expérimentale ne semblent pas avoir été formulés.

C'est ainsi qu'au congrès des aliénistes et neurologistes tenu à Bruxelles en 1910, à la fin d'une discussion sur *la maladie du sommeil et les narcolepsies* où la question de l'hypnotisme avait été introduite d'une façon absolument incohérente, M. le Dr Deny a prononcé les paroles suivantes :

« Il est exact que l'on peut obtenir chez les animaux certains états de somnolence, d'engourdissement et de torpeur, mais il est loin d'être démontré que ces états correspondent à ce qu'on désigne généralement sous le nom d'hypnose. Les pratiques plus ou moins bizarres, grâce auxquelles on réalise ces états ont en tout cas une action purement mécanique et non une action psychique. *On ne saurait donc identifier les états hypnotiques chez l'homme où la suggestion est tout aux états grossièrement analogues de l'animal dans lesquels la suggestion ne joue aucun rôle.* »

Les affirmations de M. Deny, si dédaigneuses pour ce qui se rapporte, en matière d'hypnotisme, aux contatations de la physiologie, témoignent de la persistance de l'état d'esprit signalé par Laborde dans ses leçons et qui, chez les médecins de la génération qui s'en va, est plus commun qu'on le croit.

Pour ces cliniciens préhistoriques, l'autorité scolastique doit toujours avoir le pas sur toute recherche expérimentale même la plus scientifiquement conduite. N'est-il pas plus facile d'amalgamer des mots,


Digitized by Google

d'échafauder des théories, de procéder par affirmation autoritaire ? C'est ainsi que M. Deny, sans qu'aucune étude approfondie sur l'hypnotisme soit venue justifier sa prétention, sans qu'il se soucie d'étayer son opinion sur des recherches expérimentales, arrive et dit : « On ne saurait identifier les états hypnotiques chez l'homme où la suggestion est tout aux états grossièrement analogues chez l'animal dans lesquels la suggestion ne joue aucun rôle. »

En s'exprimant ainsi, M. Deny, ne se borne pas à démontrer, comme on pouvait le présumer, que les recherches de la physiologie expérimentale ne lui sont pas familières ; il tient aussi à proclamer qu'il ignore ce que les physiologistes les plus éminents ont publié sur cette question et il n'est pas difficile de comprendre que leurs travaux le laissent absolument indifférent.

En effet, quand on veut se borner à bâtir des châteaux de cartes, à quoi bon s'assurer de la solidité des fondations. C'est ce qui explique que tant de théories superficielles échafaudées en toute hâte par des médecins plutôt inspirés par le dilettantisme que par l'esprit scientifique, s'effacent et disparaissent sous le moindre souffle du vent.

C'est dans le but de démontrer que l'hypnotisme a sa base la plus solide dans les expériences sur les animaux que j'ai repris cette étude. Je n'ose espérer qu'elle puisse modifier chez M. Deny ni chez d'autres de ses collègues, les opinions quelque peu préconçues qu'ils paraissent nourrir contre l'hypnotisme et peut être aussi contre... ceux qui s'intéressent à cette science. Ma communication aura surtout pour but de démontrer, comme je l'ai fait en 1906, à la Société de Pathologie comparée, dans une étude sur l'*Hypnotisme chez les animaux*, la valeur des propositions suivantes :

1° Dans la production des états profonds de l'hypnotisme chez l'homme, l'action hypnogénique des agents physiques est prépondérante. La suggestion verbale n'est qu'un facteur très secondaire dans la production de ces états.

2° La limitation de la direction suggérée à la suggestion *verbale* est une conception étroite qui ne correspond pas à la réalité des faits. Tout stimulus extérieur provoquant chez un sujet hypnotisé des réactions idéologiques, émotives, motrices et sensitives et organiques, doit être considéré comme ayant la valeur d'une suggestion exprimée par la parole.

3° La possibilité de provoquer expérimentalement le sommeil chez les animaux et quand ils sont hypnotisés, de leur inculquer des idées de provoquer chez eux des réactions variées, et de leur faire exécuter des actes par l'intervention d'excitations sensorielles, implique qu'ils sont, autant que l'homme, accessibles à la suggestion.

4° La prédisposition à réaliser l'état d'hypnotisme est très variable, selon les individus. Quand on se place au point de vue expérimental, à l'exclusion de toute préoccupation psychothérapique, il convient, si l'on veut obtenir des effets démonstratifs, de rechercher les sujets chez lesquels cette prédisposition est le plus accentuée.

Digitized by Google

5° Les expériences d'hypnotisme, chez l'homme et chez les animaux, qui reposent sur les détails d'une technique physiologique assez délicate dépendent, dans une grande mesure, de la compétence et de la dextérité de l'expérimentateur.

6° Les excitations sensorielles d'où résultent les états d'hypnotisme déterminent des effets d'autant plus marqués que le développement du sens auquel on s'adresse est plus développé. L'intensité des états de fascination est en rapport avec le développement du sens affecté par cette précaution .

7° Les contradictions doctrinales sur l'hypnotisme résultent de l'immixtion, dans les expériences sur l'homme, d'idées préconçues, d'opinions préétablies de la part des expérimentateurs. Les expériences d'hypnotisme chez les animaux réduisent ces causes d'erreurs à leur minimum. La mise en lumière de faits positifs ne peut résulter que de l'étude des conditions objectives et de la stricte application des règles de la méthode déductive.

II. — L'hypnotisme chez les oiseaux

L'hypnotisme n'est, en fait, qu'un état de sommeil, plus ou moins accentué, mais artificiellement provoqué. Dans ces conditions, on doit donc admettre que tout être susceptible de s'endormir est, par ce fait, susceptible d'être hypnotisé.

Le même mécanisme préside à la production du sommeil normal et à celle du sommeil provoqué. Ces deux sommeils réalisent la satisfaction donnée au besoin de dormir, besoin consécutif à la fatigue des centres nerveux et surtout à l'épuisement de la faculté d'attention. (1)

Mais d'autres influences d'ordre physique ou d'ordre psychique peuvent également contribuer à la production du sommeil et à celle de l'hypnotisme, alors même que le besoin de dormir n'existe pas. C'est ainsi que les enfants s'endorment quand on les berce. Chez les individus primitifs dépourvus de culture intellectuelle et dont les dispositions mentales, peu compliquées, se rapprochent de celles des animaux, le sommeil normal survient également sans besoin. Il résulte du « désintérêt » pour tout ce qui se passe autour d'eux.

Leur prédisposition constant au sommeil provient, en somme, de ce qui le fait d'obéir à la loi du moindre effort, pour les individus dépourvus d'énergie et peu entraînés à l'effort soutenu, constitue une véritable jouissance. (2)

Les mêmes dispositions se rencontrent chez un grand nombre d'animaux. Pour peu que les circonstances les y encouragent, ils s'enlisent dans l'inertie et se tombent dans des états de somnolence et d'engourdissement analogues au sommeil.

(1) Bérillon : La théorie psycho-mécanique de l'hypnotisme. — L'hypnotisation visuelle, avec six figures, in-8°, 12 p., 1911. (*Revue de psychothérapie*, 25° année).

Bérillon : Le sophisme de la suggestion et l'état de veille : Les états hypnoïdes. (*Revue de l'Hypnotisme*, 24° année, février 1910, p. 242).


Digitized by Google

Il suffit pour les oiseaux de les plonger dans l'obscurité, pour qu'ils cessent leurs chants et s'endorment.

L'aptitude des oiseaux à se réveiller où à s'endormir sous l'influence de la lumière pouvait faire pressentir qu'ils seraient, au point de vue des recherches expérimentales, des sujets de choix. Aussi, il n'y a rien d'étonnant à ce que les premières expériences d'hypnotisme aient été réalisées chez des oiseaux. Le premier auteur qui ait mentionné la possibilité d'obtenir chez des coqs des états de catalepsie provoqué est Daniel Schwenter. Il en a donné la description dans un livre paru à Nuremberg en 1836 et intitulé : *Deliciæ physico-mathematicœ ;* mais le fait avait auparavant décrit dans de vieux auteurs français et il est probable que le fait était connu depuis la plus haute antiquité.

Mais il est devenu classique de considérer comme la plus ancienne expérience d'hypnotisme provoquée chez des animaux celle que le père jésuite Athanase Kidcher décrivit en 1646 dans son livre intitulé *Ars magna lucis et umbrœ* et connue sous le titre d'*Experimentum mirabile de imaginatione Gallinœ.* (1)

En voici la traduction textuelle :

EXPÉRIENCE MERVEILLEUSE : « Posez sur le plancher une poule à laquelle vous aurez lié les pattes. D'abord en se sentant captive, elle essayera, par toutes sortes de mouvements des ailes et de tout le corps, de se débarrasser de ses entraves. Mais après cet inutile effort et comme désespérant de son évasion, elle se tiendra en repos à votre merci La poule, se tenant ainsi immobile, tirez sur le pavé, avec de la craie ou une autre matière laissant une trace colorée, une ligne droite qui parte de l'œil de l'oiseau. Ensuite délivrez-le de ses entraves et laissez le. La poule bien qu'elle soit débarrassée de ses liens sera incapable de prendre son vol, même quand vous la pousseriez à s'envoler. (2)

Le procédé du père Kircher s'est transmis jusqu'à nous.

M. le professeur Azam, de Bordeaux, a vu, dans les foires du Midi, des bateleurs charmer des coqs en leur plaçant le bec sur une planche, et en traçant une ligne noire sur le prolongement de la crête. (Fig. 1) Au bout de quelques instants, le coq tombe en catalepsie et reste dans l'attitude où on l'a mis. (Fig. 2)

---

(1) *Athanasii Kircheri ars magna lucis et umbrœ : Editio altera priori multo auctior*, Amsterdam, apud Joannem Jaussonium à Waesberge 1671. La première édition parut en 1844.

(2) Experimentum mirabile de imaginatione Gallinæ. — Gallinam pedibus vinctam im pavimentum quodpiam depone : quœ primoquidem se captivam sentiens alarum succussatione totiusque corporis motu vincula sibi injecta excutere omnibus modis laborabit ; sed irrito tandem conatu, de evasione veluti desparabunda ad quietem se componens, victoris se arbitrio sistet ; quieta igitur sic manente gallina ab oculo ejusdem in ipso pavimento lineam rectam creta, vel alio quovis coloris genere quœ cordœ figuram referat, duces ; deinde eam compedibus solutam relinques : dico quod gallina quantumvis vinculis soluta, minime tatem avolatura sit, etiamsi eam ad involandum instimulaveris. Cujusquidem rei ratio alia non est, nisi vehemens animalis imaginatio quæ lineam illam in pavimento ductam vincula sua, quibus ligatur, apprehendat. Experimentum hoc sœpius non sine astantium admiratione exibui : non dubito quin idem in aliis animalibus locum habeat : Verum de his videat lector curiosior.


Digitized by Google

Le professeur Brémaud, de Brest, se plaisait à répéter cette expérience et la réalisait avec facilité. Il nous faisait observer que ces pratiques n'étaient pas exemptes d'inconvénients pour l'animal. Lorsqu'il négligeait de les réveiller complètement, ce qu'il obtenait en leur soufflant sur les yeux, ces volatiles paraissaient éprouver de véritables malaises.

En 1872, Czermack reprenant les expériences de Kircher chez les poules gallinacées s'applique à varier les conditions du phénomène. Il hypnotisa des coqs sans les attacher et sans tracer de ligne à la craie. Il leur maintenait simplement la tête sous l'aile et faisait décrire à l'animal quelques cercles.

Czermack étendit ses expériences à d'autres oiseaux de la famille des gallinacés, ainsi que sur des oies, des cygnes, des canards. Il provoqua chez ces animaux les mêmes états d'hypnose que chez les poules. Ils se laissaient facilement endormir si on les renversait sur le dos et les

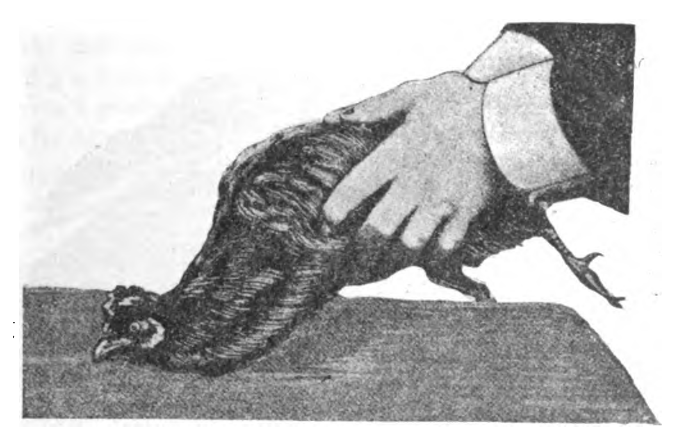


Fig. 1. — Poule hypnotisée par fascination visuelle.

maintenait immobiles dans cette position. Chez les petits oiseaux chanteurs les mêmes effets étaient obtenus.

Les oiseaux hypnotisés restaient souvent immobiles pendant une durée de quinze minutes.

Les pigeons se montraient réfractaires à ce mode d'hypnotisation. Ils se remettaient sur leurs pattes dès qu'on cessait de les tenir. Après de nombreuses tentatives, il s'aperçut un jour qu'ils s'endormaient facilement quand on approchait de leurs yeux un objet quelconque, une boule de verre, les doigts de l'expérimentateur, une baguette de cire, ou une allumette qu'on collait à la racine de leur bec. La fascination visuelle provoquait chez les pigeons, comme chez les poules une véritable torpeur. Pour Czermack la constatation de ce fait éclaire d'un jour nouveau toute la question de l'hypnotisme Frappé de la ressemblance de ces faits avec les résultats obtenus par Braid chez l'homme à l'aide de la fascination visuelle, il se rendit compte à l'identité des états

Digitized by Google

d'hypnose chez l'homme et les animaux. D'après lui l'effet constaté résultait de la fatigue occasionnée par la fixité du regard et d'une impression de crainte diminuant la résistance de l'animal.

« La fascination que produit un objet placé devant les yeux des oiseaux, concluait-il, est une preuve certaine que les curieux et énigmatiques phénomènes observés *ne sont que de véritables états hypnotiques chez les animaux* »

Il aurait pu ajouter que ces mêmes faits donnaient une explication fort plausible de la fascination exercée par les serpents sur un certain nombre d'animaux et en particulier sur les oiseaux.

Pour Preyer le facteur principal de l'inhibition hypnotique chez les animaux serait la peur. Il n'est pas douteux que la peur produise des effets d'inhibition très accentués allant jusqu'à l'anesthésie. Chez les enfants, et aussi chez les adultes, il est arrivé fréquemment que l'on ait pu obtenir par intimidation, une anesthésie suffisante pour pouvoir



Fig. 2. — Poule en état de catalepsie.

réaliser sans douleur une opération chirurgicale, mais le saisissement de peur ne suffit pas pour expliquer tous ces phénomènes de l'hypnose chez les animaux et chez les oiseaux en particulier.

S'il est des cas où une chose physique arrête le fonctionnement des organes producteurs de la force psycho-motrice, il en est d'autres où des excitations douces et agréables amènent une paralysie analogue du pouvoir d'action volontaire. Dans d'autres circonstances la surprise peut occasionner dans le fonctionnement des organes de la pensée une suspension du même ordre.

Quelle que soit l'interprétation adoptée, il faut retenir ce fait dominateur, c'est que par certaines manœuvres expérimentales il est possible d'obtenir chez les animaux un sommeil qui s'accompagne d'anesthésies et de contractures musculaires. Il est donc légitime d'assimiler ces phénomènes à ceux que l'on provoque chez les sujets hystériques et chez ceux qui présentent une prédisposition à l'hypnose.

(A suivre).


Digitized by Google

PSYCHO-PÉDAGOGIE

L'éducation esthétique par l'observation de la nature
Le rôle des fleurs dans l'éducation de l'enfant

par Mlle Lucie Bérillon, professeur au lycée Molière

On peut se demander pourquoi il n'y a pas de professeurs d'esthétique, alors qu'on fait étudier toutes les sciences. Si on ne juge pas à propos d'enseigner l'amour du Beau, cela tient sans doute à ce que dans une certaine mesure les beautés de la nature s'imposent à nos yeux et remplissent cette fonction. Mais il y a certainement encore à notre époque un trop grand nombre d'êtres humains qui demeurent insensibles devant les merveilles que la nature s'applique à nous prodiguer. C'est ainsi que Rustin et après lui Rudyard Kipling ont pu dire : « Qui donc nous a appris à regarder les fleurs ?

A mesure que la civilisation se développe et devient plus compliquée, on s'éloigne davantage de la nature. Quand nous nous rendons compte de ce qu'il y a d'artificiel et d'un peu anormal dans la vie actuelle, nous commençons à avoir la nostalgie de la nature. Nous regrettons alors les joies qu'elle donne et nous éprouvons le désir de nous y retremper. Et pendant que nous envions « le bonheur de l'homme des champs », celui-ci rêve l'exode vers la ville.

Il ne peut être question de renoncer au progrès, et aux conquêtes faites dans le domaine de la civilisation, mais ne pourrait-on les concilier avec le retour au sentiment et à l'admiration de la nature ? Nous croyons que l'éducation devrait contribuer à cette œuvre.

Déjà un certain nombre d'initiatives privées ont constitué, à Paris et ailleurs des sociétés animées de cet esprit ; ce qui prouve que le sentiment public ne reste pas indifférent. Il y a la Société des Amis des Arbres (comme en Amérique), la Société pour la protection des Sites et Paysages, les Sociétés d'Horticulture qui donnent des récompenses même aux gares fleuries, etc., celle des jeux et espaces libres, les colonies de vacances, et de nombreuses Sociétés de tourisme (la Nomade, la Nature pour tous, l'Art à l'Ecole, etc). Toutes ces créations sont autant de manifestations de ce sentiment qui porte l'être à admirer ce que la nature a produit de beau par sa propre puissance ou avec l'aide de l'homme. Mais si les voyages vers des pays pittoresques comme la Norvège, Ceylan, etc., offrent des sensations plus rares, et si les vues d'ensemble ont leur charme, il y a des vues de détail qui ont aussi leur attrait. Ceux qui ne peuvent admirer de vastes espaces pourront jouir d'une échappée sur la nature ou d'un petit jardin fleuri, et regarder ce qui est à leur portée, avant d'aller au loin chercher des spectacles grandioses et des émotions esthétiques. J'ai voulu apporter ma modeste contribution à cette œuvre et mon étude sur le rôle de la fleur dans l'éducation de l'enfant n'a pas d'autre objet. Elle rentre naturellement dans une série d'études sur l'éducation attrayante, la préparation au bonheur par l'éducation, etc.

Digitized by Google

La fleur, qu'on a appelée le sourire de la vie et de la création, est associée à tous les grands événements de la vie humaine. Elle a non seulement un rôle esthétique, mais par là même un rôle social et moral de la plus haute importance.

Cette action s'exerce surtout dans les premières années. Mettre l'enfant en présence d'une belle chose, et lui éviter le spectacle de la laideur, c'est déjà l'orienter vers la moralité.

L'enfant et la fleur sont des créatures presque du même ordre. On ne se représente pas plus « l'été sans fleurs vermeilles que la maison sans enfants ». Et il y a entre eux une telle affinité qu'il semble naturel de faire appel au goût spontané qui attire l'enfant vers la fleur pour développer chez lui l'aptitude à comprendre la beauté. On s'attend à les voir fréquemment en contact. Or, jusqu'ici, malheureusement chez nous, l'éducation n'inspire guère à l'enfant le culte et le respect des plantes, car elle les néglige (1). C'est pour cela que le mot de Bentham reste trop souvent vrai : « L'homme, étendant les mains pour saisir les étoiles, ne voit point les fleurs à ses pieds ». Il se prive ainsi de joies nombreuses et pures qui seraient à sa portée. C'est parfois au hasard que nous en avons dû la révélation. Je fais appel ici à vos souvenirs personnels. Evoquez telle circonstance où la fleur vous a apporté une joie, un réconfort. Un jour, vous visitiez une exposition de chrysanthèmes par une triste après-midi d'automne, vos yeux se sont emplis de clarté et vous vous êtes senti l'âme plus légère ; ou voyant passer un cortège fleuri, vous avez pris part à l'allégresse générale, ou bien devant l enterrement d'un enfant pauvre, vous demandant ce qui ajoutait à la tristesse de ce deuil, vous vous êtes dit : « Il n'y a pas même une fleur ! » Ou encore un soir de pluie, vous lisiez quelque page d'un auteur favori dans votre chambre solitaire d'étudiant, et votre regard s'est arrêté sur un modeste bouquet artistement disposé dans un vase de cristal. Vous ne vous sentiez plus isolé, car il y avait là quelque chose de vivant qui vous tenait agréablement compagnie. Toutes ces satisfactions, nous les aurions éprouvées plus tôt si l'éducation nous avait initiés dès l'enfance au charme des plantes.

Un exemple vous fera saisir les différences d'esprit entre l'éducation, qui bannit la fleur et celle qui l'appelle à son aide.

Jules Vallès dit, dans l'Histoire d'un Enfant : Je ne me rappelle pas avoir vu une fleur à la maison. Maman dit que ça gêne et qu'au bout de deux jours, ça sent mauvais. Je m'étais piqué à une rose l'autre soir, elle m'a dit : « Ça t'apprendra ». Il garda toujours un souvenir amer de son enfance attristée.

Au contraire, vous savez comment Victor Hugo s'épanouit aux Feuillantines, où il eut pour premiers maîtres sa mère et un jardin. Et les

(1) Tandis qu'au Japon, pays d'élection de la fleur, on donne aux enfants le culte et la connaissance des fleurs auxquelles le peuple attribue une mission de joie et de beauté ici-bas.


Digitized by Google

roses de ce radieux paradis, parlant à sa mère, disaient : « Laisse-nous cet enfant »...

« Nous ne lui donnerons que de bonnes pensées.
« Car nous sommes les fleurs, les rameaux, les clartés ».

Si elles ne purent créer son génie, elles l'inspirèrent heureusement, et contribuèrent à en faire non seulement un grand poète, mais un homme.

Malgré les efforts tentés depuis quelque temps en France, où Montaigne, pédagogue d'avant-garde, rêvait dès le 16e siècle « des écoles jonchées de fleurs et de feuillées, ornées de pourtraicts de la Joye et de l'Allégresse, de Flora et des Grâces », nous sommes distancés par la Belgique, l'Allemagne et bien d'autres pays.

J'ai pu me rendre compte du rôle social et psychologique de la fleur en suivant le Congrès de l'Art à l'Ecole, tenu à Bruxelles, Bruges et Anvers, lors de la récente exposition belge. Nous avons visité des écoles fleuries, et des jardins d'Enfants qui sont de véritables jardins. Partout des flenrs sur les fenêtres, et jusque dans les classes ou les préaux.

A Anvers, dans une « école moyenne », école ménagère en même temps, les enfants travaillent en plein air quand la saison le permet. A l'intérieur, les doubles vitres sont décorées de fleurs et de feuillages séchés.

A Anvers, dans le jardin d'enfants d'un quartier pauvre, les petits (en tabliers blancs, que leur mère change tous les jours) ont fait devant nous divers exercices au son du piano, avec des bâtonnets enrubannés, des arceaux, des balles de couleur, etc. Puis ils ont donné à manger aux pigeons accourus sur le seuil des classes, largement ouvertes sur le jardin de récréation, un jardin fleuri et planté d'arbres où gazouillent les oiseaux.

A l'Ecole Normale de Bruges, véritrble palais du style flamand, vaste comme une cathédrale, les fenêtres sont ornée intérieurement de plantes vertes entretenues par les élèves. Et M. Quénioux, promoteur de la réforme de l'enseignement du dessin en France, a fait sa conférence dans le jardi même, sous les tilleuls.

Partout on retrouve le souci de l'esthétique associé au sentiment de la nature. La grande école du faubourg de Bruxelles, créée pour plus de quinze cents élèves, a des corbeilles fleuries en haut des colonnes du préau intérieur. Ceci répond à l'objection qu'on ne peut fleurir une immense construction.

En Angleterre, les school rooms sont généralement décorés au moins de verdure, et les salles d'hôpitaux sont égayées par des fleurs.

* * *

Les fêtes de l'Enfance et des Fleurs. — Si nous passons à l'Allemagne, nous y trouvons le culte des fleurs dès l'école. Lorsque vient le printemps, la municipalité de Berlin et des sociétés privées distribuent aux enfants des boutures de géraniums, de rosiers, de fuchsias, etc. A la fin de l'année scolaire, les enfants présentent les fleurs qu'on leur a confiées, et les plus belles reçoivent des prix.


Digitized by Google

En Pologne, à Varsovie, il existe aussi une coutume charmante. On a créé des jardins pour les enfants pauvres. Au premier mai, ils reçoivent un lopin de terre et des graines qu'ils sèment; ils vont les cultiver à certaines heures, et les dames patronesses de l'œuvre les assistent de leurs conseils pour le semis et l'entretien des jardinets.

Dans certains pays, les saisons et les fleurs ont leurs fêtes, auxquelles sont naturellement associés les enfants. En Suisse, ils prennent part à la fête du Printemps, célébrée suivant une antique tradition. A Zurich, petits garçons et petites filles en costume national et portant des arceaux fleurs promènent au son des cloches un immense mannequin de d'ouate blanche. A la fin du jour, on brûle solennellement ce représentant du vieil hiver, et la flamme joyeuse du Printemps s'élève sur ses ruines.

En Angleterre, au premier mai, on dresse le mât ou bâton de mai auquel s'attachent de longs rubans multicolores. Les enfants, couronnés de fleurs, surtout d'aubépine (la fleur de mai), tournent en tenant les rubans La journée se passe en courses, en jeux, et on distribue des prix. Autrefois, la plus jolie jeune fille était couronnée sous le nom de mai, et Tennyson l'a chantée dans un beau poème.

La France n'a guère de fêtes de fleurs, sauf celles qui servent de prétexte à des « batailles »; mais la décoration artistique des chars est une manifestation du goût qui fait passer condamnation sur le massacre obligé,

Nous n'avons pas non plus d'écoles fleuries, et les jardins d'enfants n'existeut qu'à l'état d'exception (on tend à les multiplier). Il y a encore trop de bâtiments à l'aspect sévère, comme le sombre collège décrit par Victor Hugo :

> Et sans eau, sans gazon, sans arbres, sans fruits mûrs,
> La grande cour pavée entre quatre grands murs.

J'exprimais récemment devant un pédagogue le regret de ne point voir nos classes ornées de verdure et de fleurs comme on en trouve à profusion chez nos voisins.

— A quoi bon ? dit-il. Ne vaut-il pas mieux apprendre la grammaire et le calcul ? — Mais l'un n'empêche pas l'autre !

Et j'évoquai le souvenir de la petite pension de province où l'on nous conduisait à la fin des après midi pour faire les études en pleins champs. Nos livres de ce temps là sont encore remplis de fleurs séchées qui s'étalent jusque sur la règle du participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir. Je vous assure qu'elles enlevaient quelque peu de son austérité à la syntaxe, et nous apprenions nos leçons dans la crainte de voir supprimer des études si agréables !

Depuis, nous avons gardé l'habitude de marquer d'une fleur certains souvenirs. Et quelqu'un que je connais, assistant aux funérailles nationales du grand savant Berthelot, ramassa pieusement deux ou trois violettes de Parme, échappées des immenses couronnes qui s'amoncelaient sur le parvis du Panthéon.

A la pension, nous avions aussi un jardin minuscule, si exigu qu'on


Digitized by Google

n'y pouvait guère semer que des capucines le long du mur et des graines de lin. Mais quelle joie quand les clochettes bleues s'entrouvraient. C'est le cas de répéter après Alphonse Karr :

J'ai si longtemps aimé
Un tout petit jardin sentant le renfermé.

* * *

Voyons ce qui a été fait pour introduire la fleur dans l'éducation.

Elle avait déjà sa place dans les rondes enfantines qui la font aimer en l'associant à une idée de gaîté.

Vous avez tous chanté :

Adieu l'hiver morose
Vive la rose !... etc.

et tant de mélodies qui se transmettent d'une génération à l'autre (et qui ont été recueillies par Maurice Bouchor et Jacques Dalcroze). Hélas ! Nous n'irons plus au bois,

Les lauriers sont coupés !...

La fleur est entrée indirectement dans l'éducation par la leçon de choses et par le dessin surtout. J'ai cité ailleurs la leçon idéale exposée par Léon Frapié dans la Maternelle, où, d'une branche de lilas, l'institutrice tire la matière d'un jeu et d'un enseignement attrayant.

A propos d'un cours, une institutrice que je connais décore sa classe de sapin, on distribue des violettes avant le chant, etc.

Il faut bien aussi introduire la fleur dans la classe, pour appliquer le systéme d'enseignement du dessin qui revient à l'observation de la nature. On y puise des motifs de décoration pour une couverture de livre, une nappe à thé brodée d'un semis de violettes ou d'œillets, stylisés ou non, etc. Nous venons de voir au Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences (section de pédagogie et enseignement) à Dijon, de délicieuses peintures de fleurs sur étoffes, anémones, pavots, bleuets, etc.) faites par Mme Topsent, professeur à l'Ecole annexe, à l'aide d'une simple plume pour étaler les couleurs et d'une aiguille sans fil pour tracer les nervures. Le procédé paraît très simple, mais elle en obtient des effets remarquables et d'un art très personnel.

Le dessin contribue à répandre le culte de la fleur, et l'art moderne tout entier en découle. Voyez l'art décoratif où triomphent les plantes de toutes sortes. L'emploi de la fleur dans l'ornementation du mobilier, par exemple, a fait renoncer aux couleurs sombres (comme le noyer ciré en noir) pour rechercher les bois aux teintes claires qui s'harmonisent avec elle.

Il faudrait insister surtout sur l'usage de la fleur dans les travaux d'art féminins, la broderie, la dentelle (point à la rose, etc.) la reliure ; et remarquer que les fleurs les plus simples, le chardon, par exemple, se prêtent aux interprétations les plus variées et les plus élégantes. (1)

Mais la fleur n'est pas encore associée directement à l'école, chez nous, comme dans d'autres pays.

---

(1) Voir l'ouvrage de Verneuil sur la Décoration florale.
id. Grasset.


Digitized by Google

Notons cependant quelques progrès. Ainsi, j'ai sur mon bureau, — depuis cette année seulement, — un petit bouquet qui apporte une note gaie dans la classe, et les élèves le renouvellent à tour de rôle. Cela ne crée-t-il pas entre nous un charmant lien de plus ? (Une élève a fait germer des graines que je devais montrer à des enfants d'ouvriers dans un patronage).

(A suivre).

PSYCHOLOGIE RÉTROSPECTIVE

La pathologie précolombienne d'après les ex-votos aztèques

par M. le D[r] BÉRILLON, professeur à l'Ecole de psychologie

— *Suite* —

FIG. V. — COLIQUES HÉPATIQUES. — La main droite étendue sur la face antérieure du thorax à droite indique le siège de l'affection. Sous l'inflence de la douleur, la paroi thoracique s'est rétractée. La bouche exhale des plaintes.



FIG. V. Coliques hépatiques.

Il s'agit évidemment d'une affection douloureuse. Les deux têtes de singes placées sur les pieds ont pour but de confirmer ce que l'expression de la phisionomie indiquerait suffisamment par elle-même.

Digitized by Google

Le symbolisme de singes grimaçants ou poussant des hurlements, utilisés pour exprimer une douleur entolérable, n'est pas nouveau. Il est fréquent, à notre époque, d'entendre dire à des malades qu'ils souffrent comme s'ils étaient dévorés par des chiens et qu'ils ressentissent une douleur « à faire hurler. »

Le siége de la maladie et son caractère douloureux permettraient de de supposer qu'il s'agissait de demander par cet ex-voto la guérison de *coliques hépatiques*.

Fig. VI. — Douleurs abdominales.— Le siège du mal est démontré par la position qu'occupent les mains sur l'abdomen au niveau de la ligne blanche.



Fig. VI. — Douleurs abdominales

L'affection est très douloureuse. Le visage contracté et la bouche entr'ouverte donnent l'impression d'un malade exhalant sa douleur par de sourds gémissements. On pourrait même supposer, d'après son attitude, qu'il est en proie à des vomissements. Sur la partie antérieure du thorax se trouve indiquée une éruption de pustules circulaires. L'éruption est traversée par une incision transversale nettement tracée, d'origine probablement chirurgicale, car les médecins atzèques pratiquaient couramment l'incision chirurgicale. Ils se servaient pour cet usage de couteaux d'obsidienne (*itztli*). Les conquérants espagnols, Fernand Cortez entr'autres, eurent souvent l'occasion de se louer de leur habileté opératoire.

Digitized by Google

Fig. VII. — Typhlite ou appendicite. — La main gauche appliquée sur la région ilœo-cæcale indique le siège du mal.

La main droite, placée sur la région sternale, exécute le geste par lequel le malade s'efforce de réprimer des vomissements. C'est de l'association de ces attitudes des mains, auxquelles se joint l'expression faciale d'une violente douleur, que dérive le diagnostic probable d'une typhlite ou d'une appendicite.

Il est vraisemblable que ces affections existaient chez les indigènes à l'époque précolombienne et qu'ils devaient leur payer un tribut aussi lourd et aussi fréquent qu'on le fait aujourd'hui ; mais il est probable



Fig. VII. — Typhlite ou appendicite

qu'elles étaient méconnues, comme elles l'étaient chez nous, à une date encore récente.

Fig. VIII. — Névralgie dentaire. — Les douleurs et les fluxions dentaires sont assez souvent représentées dans les figures précolombiennes de l'ancien Mexique. De même que les autres maladies, elles donnaient lieu à des sollicitations votives, ainsi qu'en témoigne la figure qui représente un Atzèque souffrant du maxiliaire supérieur gauche.

Les représentations figurées dont le but est d'exprimer la douleur dentaire se retrouvent assez fréquemment dans l'art précolombien. Au

Digitized by Google

musée Kircher, de Rome, qui fonda une des plus belles collections de poteries et de vases du Quatemala et de l'ancien Mexique, j'ai pu constater sur plusieurs de ces vases des figures sur lesquelles l'artiste s'était appliqué à représenter l'expression qui donne à la physionomie la fluxion dentaire.



FIG. VIII. — Névralgie dentaire.

Actuellement encore dans ce même pays, la coutume de recourir à des ex-votos pour demander la guérison des douleurs dentaires a persisté. Un de mes amis m'a rapporté récemment du Mexico un ex-voto en argent destiné à être suspendu dans une église et qui représente une molaire. *(A suivre).*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le Pragmatisme

par WILLIAM JAMES, traduit par E. Le Brun avec une introduction par H. Bergson, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France

Dans ce livre, original entre tous, on trouve mieux qu'un simple traité didactique *sur* le pragmatisme : c'est le pragmatisme lui-même qu'on y trouve, — le pragmatisme en personne, pour ainsi dire, comme ne faisant qu'un avec la personne de l'auteur.

Le pragmatisme, en effet, est tout à la fois *une méthode*, — *une doctrine*, et plus

Digitized by Google

spécialement *une théorie de la vérité*. — enfin *une orientation générale de la vie*. Or, cette méthode, on voit ici WILLIAM JAMES, non pas l'exposer seulement, mais la faire fonctionner pour poser des problèmes et pour en discuter la solution ; — cette théorie de la vérité, on le voit la construire d'après le spectacle offert par des croyances qui, « travaillant » sous les yeux du lecteur, conquièrent de haute lutte, en plein contact avec les faits, avec l'expérience, leur droit à s'imposer comme vraies : — cette orientation enfin, cette confiante et valeureuse attitude que sa doctrine comporte, on le voit l'adopter de toute son âme, parce qu'on le voit vivre de tout son cœur sa doctrine, au milieu d'un univers qu'il juge « farouche », plein de risques et de menaces, mais plein de « promesses » aussi.

L'édition française, maintenant offerte au public, se distingue par un double avantage. C'est, d'une part, un *appendice* où l'auteur s'applique à dissiper certaines erreurs fréquemment commises par les adversaires du pragmatisme. Et c'est, d'autre part, une *introduction* où M. BERGSON présente de cette doctrine un lumineux exposé qui, sans doute, eût ravi WILLIAM JAMES. Le lecteur sera donc particulièrement bien documenté sur l'un des plus actuels, des plus passionnants débats de la philosophie contemporaine.

Un volume in-8. — Prix : 3 fr. 50. — Ernest FLAMMARION, éditeur, 26, rue Racine, Paris. Envoi contre mandat-poste.

CHRONIQUE ET CORRESPONDANCE

Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie

La prochaine séance de la Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie aura lieu le mardi 17 octobre à 4 h. et demie, sous la présidence de M. le Dr Jules Voisin, médecin honoraire de la Salpêtrière.

Les séances de la Société ont lieu les troisièmes mardis de chaque mois. Elles sont publiques. Les médecins, les étudiants et les membres de l'enseignement sont invités à y assister.

Adresser les titres des communications à M. le Dr Bérillon, secrétaire-général, 4, rue Castellane et les cotisations à M. Paul Farez, trésorier, 154, Boulevard Haussmann.

Communications déjà inscrites :

Dr BÉRILLON : L'antagonisme psychologique des deux hémisphères cérébraux.

Dr GUELPA : Les états psychologiques créés par le jeûne.

Dr O. JENNINGS (du Vésinet) : Les illusions et les dangers du traitement de la morphinomanie par le *Knock-out* cure.

Dr DOUGLAS BRIJAU (de Leicester) : Considérations sur la suggestion et l'hypnotisme.

Dr FAREZ : La conscience dans les sommeils léthargiques.

Dr GAGEY : Le sommeil et la respiration spécialement en juvéniculture.

Dr RABIER : Le sommeil dans les temples d'Esculape.

M. QUINQUE, directeur de l'Etablissement médico-pédagogique de Créteil : Le sommeil chez les enfants anormaux.

OUVRAGES REÇUS A LA REVUE

MONTEUUIS. — L'usage chez soi des bains d'air, de lumière et de soleil. Un vol. in-8°. (Paris, A. Maloine, éditeur). Prix : 3 francs.

Jacques BERTILLON. — La dépopulation de la France; ses conséquences, ses causes ; mesures à prendre pour la combattre. Un vol. in-8°. (Paris, F. Alcan, éditeur). Prix : 6 francs.

GRASSET. — Un demifou de génie ; Auguste Comte déséquilibré constatant et fou intermittent. (Montpellier, Roumégous et Déhon, éditeurs).

L'administrateur J. BÉRILLON. Le Gérant : Alfred RITON. PRIVAS.

Digitized by Google

REVUE DE PSYCHOTHÉRAPIE

ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

Ancienne REVUE DE L'HYPNOTISME

3e SÉRIE. — 26e ANNÉE — N° 4. 1er Octobre 1911.

BULLETIN

Le VIe Congrès belge de neurologie et de psychiatrie. — La mort de M. Alfred Binet, directeur du laboratoire de psychologie à la Sorbonne. — L'opinion du professeur Charles Richet sur le spiritisme.

Le VIe Congrès belge de neurologie et de psychiatrie s'est tenu ouvert à Bruges, le 31 septembre, sous la présidence de M. le Dr Crocq. Cette session a été particulièrement attrayante, tant par le choix des questions mises à l'ordre du jour, que par l'ensemble des travaux.

Les rapports de M. le professeur Brachet sur *la signification morphologique des grands organes des sens*, de MM. les Drs Ley et Menzerath sur *l'étude expérimentale des associations d'idées dans les maladies mentales*, de M. le Dr Famenne *sur les états anxieux*, ont donné lieu à des discussions animées. Le Congrès très bien organisé par M. le Dr d'Hollander, de Mons, secrétaire-général et par M. le Dr Crocq a laissé dans l'esprit de tous les congressistes l'impression la plus agréable. La Société de psychothérapie de Paris était représentée par deux de ses membres : le Dr Bérillon, secrétaire-général et le Dr Paul Joire, de Lille. Leurs communications sur des questions se rattachant à la psychologie appliquée seront publiées dans la *Revue de psychothérapie*.

∴

Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Alfred Binet, directeur du laboratoire de psychologie à la Sorbonne. M. Binet dont l'activité était considérable a publié un grand nombre de travaux se rattachant à la psychologie expérimentale. Pendant de nombreuses années M. Alfred Binet s'est confiné dans des recherches de laboratoire. Il était, à ce point de vue, le principal représentant en France, de la psychologie expérimentale. Il contribua également à vulgariser les études psychologiques par la fondation de l'*Année psychologique*, recueil précieux pour la documentation bibliographique des quinze dernières années.

Malgré ses efforts, la psychologie de laboratoire n'a pas eu dans notre pays, l'essor qu'elle a atteint en Allemagne sous l'impulsion des Wundt, des Stumpf, des Sommer et d'autres hommes éminents. L'esprit français se montre peu disposé à poursuivre des recherches analytiques minutieuses dont l'utilité n'apparaît pas toujours avec assez d'évidence.

Il faut reconnaître que M. Alfred Binet ne fut pas encouragé dans cette voie et il n'est pas étonnant que, devenu président de la Société pour l'étude psychologique de l'enfant, il se soit orienté dans une nouvelle direction.

La question des enfants anormaux ayant été mise à l'ordre du jour, M. Alfred Binet en fit l'objet de ses nouvelles préoccupations. Mais là encore sa tache était difficile, car l'étude des enfants anormaux relève beaucoup plus du médecin que du psychologue.

Le labeur de M. Alfred Binet a été considérable. La liste de ses ouvrages et de ses mémoires est extrêmement longue. Il a donné l'exemple d'une belle existence consacrée sans défaillance à l'étude de la science. Nous nous faisons un devoir de rendre hommage à la bienveillance de son esprit. Lors de la fondation de l'Ecole de psychologie, il fut un des premiers à accorder à notre nouvelle fondation l'appui de son autorité psychologique et à accepter de faire partie du comité de patronage.

Cette approbation à une création indépendante, dégagée de toute attache officielle, suffit à indiquer quelle était la largeur de ses vues et le libéralisme de son caractère.



***

Le libéralisme du professeur Ch. Richet, encourageant les investigateurs dans leurs recherches sur les sciences psychiques qu'il a désignées sous le titre général de métapsychisme, avait donné lieu à une légende. Certains spirites ne manquaient jamais d'affirmer que le professeur Ch. Richet avait fait acte d'adhésion au spiritisme.

L'extrait suivant d'un article de M. Ch. Richet paru dans la *Semaine littéraire* du 11 janvier remet les choses au point. Non seulement le professeur Richet n'est pas spirite, mais dans son appréciation il fait preuve d'une grande sévérité à l'égard du spiritisme.

Voici ce qu'il écrit au sujet d'un livre de M. Flournoy.

« En tout état de cause, M. Flournoy n'a pas été par ces documents spirites convaincu que le spiritisme ait quelque raison d'être, en tant que doctrine. Et nous ferons comme lui. Même, à mesure que la littérature spirite s'enrichit, les preuves d'identification s'appauvrissent. Même, de plus en plus, on demeure persuadé qu'il n'y a aucune ingérence des morts dans les actes des vivants. Que ce soit heureux ou malheureux — et, pour notre part, nous estimons que c'est fort heureux — nous n'avons pas à craindre une fastidieuse et incurable immortalité. Quand nous serons morts, nous ne reviendrons plus ; nous ne ferons ni tourner des tables, ni épeler des alphabets, ni frapper des raps ; nous ne mettrons ni turbans, ni voiles, pour comparaitre aux appels d'un médium agité. L'intelligence disparait quand son organe s'est désagrégé. Cela est simple et formel, et jusqu'à preuve du contraire, bien entendu, nous nous refusons à admettre qu'on ait jamais donné une preuve même sérieuse de survie ; car nous ne pouvons considérer comme émanant de l'intelligence des grands hommes défunts, les phrases sinistrement médiocres et plates, que ces malheureux sont censés dicter à leurs médiums. »

TRAVAUX ORIGINAUX

La psychothérapie et ses adjuvants (1)

par le Docteur P. JOIRE, de Lille, professeur à l'Ecole de psychologie
Président de la Société Universelle d'Etudes psychiques

La psychothérapie est une méthode de traitement qui a pour objet de guérir par l'intermédiaire de l'âme et de ses diverses facultés, c'est-à-dire par un élément, un agent psychologique.

Cette définition, plus large que celle que l'on applique ordinairement à la psychothérapie, nous montre que cette méthode n'est pas exclusivement réservée au traitement des maladies psychiques, mais qu'elle peut théoriquement être appliquée à toutes les maladies, l'expérience seule nous montrant ce qu'on peut en attendre dans les différents cas.

Cette manière de concevoir la psychothérapie, tout en élargissant le champ de son action, nous montre que nous pouvons, dans son application, mettre en œuvre des forces, différentes par leur principe, mais qui auront pour but et pour effet d'augmenter et de favoriser son influence. Tous ces procédés, quels qu'ils soient, mériteraient le nom d'adjuvants de la psychothérapie s'ils ont pour effet de modifier l'état psychique des sujets pour les rendre plus accessibles à l'influence curative.

Avant d'aborder l'étude de quelques-uns de ces moyens, je veux dire

(1) Communication au 6e Congrès des neurologistes et des aliénistes Belges (Bruges, oct. 1911.

Digitized by Google

quelques mots de la nécessité de la préparation au traitement psychothérapique.

La psychothérapie est un procédé tellement différent de toutes les autres méthodes thérapeutiques, que ceux qui n'ont pas une grande habitude de son application ne peuvent guère s'en faire une idée.

C'est ainsi que presque tous les malades que l'on doit traiter par la psychothérapie ont besoin d'une préparation préalable.

Il ne s'agit pas ici de faire absorber au malade un médicament qui, une fois ingéré, produira fatalement une réaction chimique qui sera suivie d'un effet physiologique certain. Le psychothérapeute agit directement lui-même sur le malade, et c'est de ce qu'il trouve en lui qu'il se sert pour le guérir. Il faut donc qu'il le prépare à ce rôle actif ; qu'après avoir étudié le malade lui-même, il fasse son éducation pour le rendre sensible aux influences qu'il mettra en œuvre, et apte à recevoir d'elles l'impulsion curative.

Cette préparation est plus ou moins longue suivant les sujets. Quelquefois, dans les cas les plus favorables, elle ne demande qu'une séance ; mais d'autre fois il faut plusieurs jours et, dans des cas plus difficiles, plusieurs semaines.

Il ne faut pas oublier que la négliger c'est perdre du temps inutilement. Bien souvent, l'on peut constater que l'on a obtenu des résultats incomplets, ou que la méthode a paru échouer uniquement parce que l'on s'est trop pressé et que l'on n'a pas pris la peine de faire cette préparation.

Parmi les moyens adjuvants de la psychothérapie, je citerai en première ligne l'action de la lumière. La privation de la lumière ou l'obscurité totale, que j'emploie dans un certain nombre de cas, donne chez une catégorie de malades des résultats merveilleux, soit comme préparation au traitement psychique, soit dans le cours même du traitement, en combinaison avec lui.

Après l'action de l'obscurité nous parlerons de l'action de la lumière.

On sait que l'action physiologique de la lumière sur les organismes animaux et végétaux a été démontrée pour la première fois par M. Flammarion, dans sa communication à l'Académie des Sciences de Paris, relatant ses expériences de l'observatoire de Juvisy.

J'ai moi-même démontré il y a plusieurs années, l'action physiologique des divers rayons lumineux sur l'organisme humain, et la façon thérapeutique dont ils peuvent agir sur la circulation, la nutrition et le système nerveux de l'homme.

Ici je n'ai pas à parler des effets physiques des rayons du spectre solaire, mais uniquement de leurs effets psychiques.

Si nous prenons d'abord la lumière totale, la lumière blanche, il nous suffira de nous rappeler l'action réconfortante du rayon de soleil, comme il porte l'esprit à la gaieté, à la joie, au courage.

Mais, comme nous n'avons pas toujours le soleil à notre disposition quand nous voulons réveiller ces idées dans une âme malade, la récon-

Digitized by Google

forter et la faire sortir de sa tristesse, nous emploierons d'autres sources lumineuses

Nous enveloppons le malade d'une lumière blanche intense, au moyen de lampes électriques à incandescence, et nous réveillons ainsi son activité psychique qui le dispose à recevoir l'action de la psychothérapie.

En outre de la lumière totale, la décomposition du spectre nous permet d'obtenir par l'action des rayons lumineux, une influence sur les fonctions psychiques, qui s'est montrée très favorable dans les maladies mentales.

Sous l'influence de la lumière rouge, les malades mélancoliques reprennent de la gaieté, les déprimés retrouvent de l'énergie et de la volonté. Nous avons même vu des malades obsédés, qui se nourrissaient mal, par suite de la crainte que les aliments les empoisonnent, soumis à l'influence de la lumière rouge, débarrassés de leurs obsessions, accepter et même demander une nourriture normale.

D'autre part, la lumière bleue calme les agités d'une façon très rapide. Dans certains cas d'hyperesthésie psychique avec insomnie, l'exposition aux rayons bleus ramène le sommeil et le repos.

Dans l'hystérie, en utilisant les effets des divers rayons du spectre, on agit tout à la fois, sur les troubles physiques et sur les troubles psychiques qui forment le fond même de la maladie.

Enfin nos plus récentes observations nous ont permis de constater que, dans les névroses et dans les troubles des centres nerveux, on peut employer utilement, tantôt leur action sédative, tantôt leur action tonique sur les fonctions psychiques, et que la combinaison des diverses couleurs offre des ressources d'une utilité incontestable pour les maladies nerveuses.

Un autre procédé adjuvant de la psychothérapie est l'application du courant magnétique produit par l'aimant ou l'électro-aimant.

J'ai déjà démontré autrefois que, dans le phénomène du transfert, produit par l'application de l'aimant, il y a tout autre chose que de la suggestion ou de l'auto-suggestion.

Ici, il n'est pas question du phénomène de transfert ; j'applique l'aimant ou l'électro-aimant sur les régions temporales, et, suivant le sens dans lequel je fais passer le courant, j'obtiens des effets différents sur l'état psychique de mes malades.

Parfois, dissipant l'agitation qui avait créé l'insomnie, je ramène le calme dans l'esprit et rends, de cette manière, le sommeil paisible qui répare les forces.

D'autres fois, je relève la volonté affaiblie et l'énergie chancelante, les malades reprennent leur personnalité, s'intéressent à ce qui les entoure, reprennent le goût et leurs occupations et la capacité pour leur travail.

Ce courant magnétique agit aussi sur la mémoire lorsqu'elle est altérée ou fatiguée par le surmenage.

Il lui rend une activité nouvelle, l'exercice en devient plus facile, elle est plus vive, plus profonde, plus durable.

Digitized by Google

Tels sont quelques-uns de ces procédés accessoires dont j'ai reconnu l'utilité dans le traitement des maladies nerveuses et mentales.

Mais je dois surtout insister sur ce point, que je ne les emploie que comme adjuvants de la psychothérapie et toujours en combinaison avec elle.

C'est par cette méthode qu'ils rendent des services d'une utilité incontestable pour les maladies nerveuses.

Discussion

Dr Bérillon. — L'action des aimants sur l'organisme humain a été alternativement admise, puis rejetée. Jusqu'à ce jour il ne semble pas que des preuves péremptoires de l'efficacité thérapeutique des aimants aient été apportées. Il est des faits qui permettraient cependant de l'admettre. Il serait à souhaiter que des expériences, poursuivies avec un contrôle rigoureux, et basées sur les modifications qui peuvent survenir dans la nutrition des sujets soumis à l'action des aimants fussent entreprises. L'action du psychothérapeute gagne toujours à s'appuyer sur des agents physiques. Leur action propre et leur intervention renforcent l'action suggestive et constituent ce que j'ai désigné sous le nom de *suggestion armée*. Quand ils viennent réellement en aide à la réalisation des effets thérapeutiques qu'on se propose d'obtenir, cela vaut encore mieux que quand il exerce simplement une influence sur l'imagination.

***

Mon collègue, le docteur Bérillon, recommandant de ne pas abuser de ces procédés, qui n'arriveront jamais à remplacer la psychothérapie ; je lui répondrai que je suis absolument de son avis. Aussi, ai-je parlé de procédés *adjuvants* et non pas remplaçant la psychothérapie. J'ai eu soin d'ajouter même, que l'on ne doit les employer que, en combinaison avec la psychothérapie

Nous sommes donc, au fond, du même avis. Je crois seulement que l'on ne se préoccupe pas assez du travail préparatoire au traitement psychothérapique, et c'est un tort préjudiciable au succès.

M. le docteur Masoin rappelle, à propos des aimants, qu'il y a eu des exemples prouvés de supercherie et de simulation dans certaines expériences de transfert, faites autrefois dans un hôpital de Paris. Je ne vois pas du tout, je l'avoue, la relation qui peut exister entre ces faits et ceux que je signale.

Les simulateurs d'autrefois recevaient, dit-on, de l'argent pour simuler. Chez moi, les malades paient pour être traités ; c'est déjà une condition bien différente. De plus, mes malades ne sont ni des conscrits, ni des hommes qui ont intérêt à simuler pour se faire exempter d'un service. Ils viennent, après avoir essayé beaucoup d'autres traitements sans résultat, dans l'espoir de se guérir.

M. Masoin pense-t-il qu'ils simulent la guérison, au point de ne plus être malades ; tant mieux pour eux dans ce cas.

M. le docteur Crocq déclare qu'il doute de l'action de l'aimant. Je lui répondrai ceci : Je n'ai pas la prétention de lui expliquer comment agit l'aimant : je lui demanderai auparavant de m'expliquer comment agit l'opium Il ne doute certainement pas de son pouvoir soporifique, et

Digitized by Google

pourtant, il n'a pas encore, je crois, pu trouver d'application meilleure que celle donnée par Molière : « *Quia virtutem dormitivam habet.* »

M. Crocq nous dit encore qu'on a vu des épileptiques cesser un certain temps d'avoir des crises, à la suite du choc d'une grande opération ; une amputation de jambe aurait, paraît-il, donné ainsi une rémission de six mois.

Je ne le nie pas, je ne l'ai jamais vu, et je n'ai pas l'habitude de nier une chose parce que je ne l'ai pas vue, je trouve que cela n'est pas scientifique. Je ne crois pas pourtant que l'on puisse assimiler *l'émotion* produite par l'inoffensive application d'un aimant sur les tempes, au choc moral d'une grande opération. Quoiqu'il en soit des avis, qui peuvent être différents, je ne crois pas qu'il soit très prudent de conseiller aux épileptiques de se faire amputer un membre pour faire cesser leurs crises... pendant six mois. Au bout de deux ans de ce traitement là il ne resterait plus grand chose à leur couper ; et puis je crois, qu'avant de commencer ce traitement opératoire il y en a beaucoup qui préfèreraient essayer le mien.

Je résumerai ma réponse à toutes les objections en vous disant ceci : j'ai appliqué et j'applique journellement les procédés dont je vous ai parlé, et en particulier les aimants (puisque c'est surtout sur ce point qu'a porté la discussion), à des malades qui ont été guéris.

Ces malades avaient, presque tous, suivi d'autres traitements auparavant, d'une façon assez prolongée pour y renoncer; ils sont en trop grand nombre pour que l'on puisse admettre des guérisons spontanées, ou des coïncidences fortuites.

J'ai pu suivre certains de ces malades, non pas pendant six mois, mais pendant des années, et contrôler ainsi que leur guérison pouvait être considérée comme réelle.

J'ai énuméré certains des procédés employés, parmi lesquels l'aimant, en particulier. Si j'avais placé du bois sous les pieds des malades, au lieu de leur placer un aimant sur la tête, et s'ils avaient été guéris, je vous aurais aussi bien dit : j'ai placé tel bois, sous les pieds de tels et tels malades et ils ont été guéris.

Je ne cherche pas ici à expliquer ni à discuter le pourquoi de la guérison. On peut, à ce sujet, élever toutes les théories possibles ; les théories ne changeront jamais rien aux faits.

Quand j'ai traité un malade et qu'il est guéri, il est content et moi aussi.

A propos de mécanique cérébrale

par M. le Dr FAMENNE de Florenville (Belgique)

La médecine physique domine, de nos jours, la scène de la Thérapeutique. Et c'est à juste titre : elle repose sur des bases physiologiques indiscutables et produit des cures merveilleuses. Il est certain qu'aujourd'hui, mieux certes qu'à l'époque où vivait Spinosa, nous pouvons


Digitized by Google

envisager non seulement les phénomènes vitaux, mais les plus hautes questions de psychologie, comme des problèmes de mécanique.

Et, je me hâte de le dire, ces données, qui ne nous font pas connaître la source première de la vie, ne gênent pas plus les convictions spiritualistes qu'elles n'embarrassent le déterministe le plus convaincu : elles font simplement entrevoir d'un peu plus près une parcelle de la vérité.

L'organisme humain n'est, en somme, qu'un accumulateur et un transformateur d'énergies. Il les reçoit, bien loin de les créer, de diverses sources jaillissant dans la nature féconde, et il se contente d'en modifier la forme par un appareil compliqué, dont la pièce essentielle est le cerveau.

L'énergie, c'est la capacité de travail utile. Elle se présente, dans l'Univers, sous diverses formes : la chaleur, la lumière, le mouvement, l'électricité, etc. La machine humaine recueille ces diverses forces selon ses besoins. Par les voies centripètes, les expressions, venues de toutes parts, sont conduites au cerveau. Celui-ci les renvoie, sous forme d'influx nerveux, par les voies centrifuges, vers l'adaptation qui lui convient. C'est la locomotive transformant en mouvement l'énergie, sous forme de chaleur, qui s'est développée par la combustion de la houille ; c'est le transformateur électrique, recevant un courant primaire, de basse tension, et donnant, par induction, un courant, dit secondaire, de haute tension, et doué de propriétés différentes.

Malheureusement, nous devons avouer que nous ne connaissons pas encore grand'chose de l'énergétique humaine ; nous savons mesurer, analyser, connaître les entrées et les sorties dans la machine vivante. Mais nous ignorons presque tout du travail intérieur qui s'accomplit dans l'intimité des cellules, et surtout des cellules cérébrales. De belles intelligences sont attelées à cette vaste tâche, et, des travaux paru déjà, à Bruxelles entre autres, ont jailli quelques faibles lumières.

Les sources principales de l'énergie, chez l'homme, sont nombreuses et variées. L'alimentation est considérée comme la principale et la plus importante. Je crois même que, pour beaucoup, elle est la source unique des forces humaines. Je vois tous les jours des gens, très affaiblis, qui sont véritablement obsédés par cette idée fausse, et qui n'ont d'autre préoccupation que celle d'évacuer convenablement leur tube digestif, pour le remplir ensuite par des aliments prétendus fortifiants et par des vins toniques, « antineurasthéniques », vantés par les journaux.

Certes, il est nécessaire de manger pour entretenir nos tissus et réparer nos forces. Et le régime alimentaire mérite qu'on s'y attache et qu'on le règle convenablement.

Mais il est d'autres façons très importantes et bien moins fatigantes de se nourrir : l'air est un véritable aliment qui s'assimile sans fatigue, par les poumons et par la peau. La lumière en est un autre, et ce ne sont pas là de simples excitants. La sensation d'euphorie, l'impression de force, que donnent les bains d'air et de lumière, ne peuvent pas s'expliquer par la seule excitation de la peau. Nous puisons dans le milieu

Digitized by Google

ambiant, des énergies mal connues encore, mais très réelles, et qui ne tiennent pas assez de place dans notre vie habituelle Nous vivons trop peu au grand air nous respirons mal ; et, de plus, nous anémions notre peau en la couvrant trop soigneusement. Elle finit par ne plus fonctionner, et c'est pourquoi sans doute nous devons tant manger, au risque de surmener notre appareil digestif.

Voyez les sauvages qui vivent presque nus : ils mangent très peu et sont vigoureux et capables de travail. C'est qu'ils sont tout entiers baignés dans l'air et dans la lumière dont ils se nourrissent. Ils mangent ainsi, sans fatigue et sans s'en douter, de l'énergie solaire. Voyez aussi nos paysans qui vivent au grand air, la chemise largement échancrée, presque nus. Ils font un travail énorme et ne mangent que très peu d'aliments substantiels.

L'énergie vitale est donc constituée, non seulement par les aliments, mais par l'air, la lumière et d'autres forces de la nature qui circulent dans l'organisme humain, y subissent, sous la direction du cerveau, des transformations physico-chimiques constituant l'assimilation et la désassimilation, et s'y accumulent ou se dépensent à l'extérieur.

Mais, pour entretenir cette vie active, d'autres éléments sont nécessaires : ce sont les excitations innombrables qui viennent stimuler les extrémités sensitives des nerfs. Et ceci est capital et nous explique bien le succès des agents physiques dans la thérapeutique des états de fatigue. On a démontré qu'il suffisait de faire passer une couleur vive sous nos yeux, de faire vibrer un son à nos oreilles pour exciter notre système nerveux ou point que notre force en soit momentanément augmentée. Et cela se constate positivement au dynamomètre. D'autre part, une expérience de physiologie prouve que le tonus musculaire n'est pas seulement un réflexe, mais qu'il est entretenu par les excitations, conscientes ou non, données aux filets sensitifs qui innervent ce muscle. Elle consiste à sectionner, d'abord à la sortie de la moelle, la racine motrice d'un nerf. Le muscle qui correspond s'affaisse. On sectionne ensuite la racine sensitive d'un autre nerf à son emergence. De nouveau le muscle correspondant s'affaisse. C'est donc qu'il avait besoin pour rester contracté, et capable de force, non seulement des influx moteurs, mais aussi, et c'est ce qu'il fallait démontrer, des excitations sensitives, transmises par voie centripète aux centres nerveux,

Tout ceci nous permet de comprendre le mode d'action du massage. de la douche, des bains et des frictions, de la pluie d'étincelles statiques, etc. Par ces moyens, nous augmentons réellement les forces de l'organisme, et nous rendons aux épuisés l'énergie qui leur manque.

Mais, ce qui est vrai de la sensibilité physique l'est sans doute aussi de la sensibilité morale, ces deux modes de sentir se confondant d'ailleurs dans l'être humain si complexe. Nous savions déjà, par l'observation, que les hommes les plus civilisés, les plus instruits et les plus sensibles sont aussi les plus forts, dans le sens vrai du mot, et les plus résistants — quand ils vivent dans une hygiène convenable — aux infections et

Digitized by Google

aux chocs de la vie. Les microbes ont bien moins de prise sur l'homme intelligent que sur l'idiot, sur le blanc que sur le nègre : et l'homme très cultivé résiste mieux que le paysan aux chagrins qui l'accablent.

Il y a plus encore : c'est dans le sentiment qu'il faut chercher la grande source de l'énergie morale, dans le sentiment soumis, bien entendu, à la raison et convenablement éduqué. Voyez les femmes, êtres fragiles, en apparence : elles possèdent une vaste réserve d'énergies. Dans les luttes morales de tous les jours, elles affirment d'une façon éclatante leur force et souvent leur supériorité sur l'homme à ce point de vue. Leur riche nature leur permet de dépenser l'énergie qu'elles puisent dans leur entourage, sans s'appauvrir, grâce à leur sensibilité très vive.

Mais pour soutenir dans la lutte, elles ont besoin d'affection et de gaîté. Il en est de même de l'homme. Pourvu d'une riche intelligence, doué d'une raison forte, il résistera à tout, lui aussi, à condition toutefois que sa sensibilité lui apporte le réconfort moral dont il a besoin.

Dans l'état pathologique, c'est la psychotérapie, faite au bon moment par un médecin qui est en même temps un ami, qui le soutiendra et peu à peu lui rendra l'énergie ; dans l'état normal, ce moral nécessaire, il le trouvera dans des affections qui l'entourent, dans les joies de la vie, dans les petits bonheurs de sa maison.

Et c'est par là que je voudrais finir : l'être humain a besoin non seulement d'aliments, d'air, de lumière, d'excitations physiques qui secouent sa sensibilité. Il lui faut en outre de la joie La joie, c'est un besoin de sa nature, c'est le soleil qui fait vivre et s'épanouir la fleur humaine. Et c'est pourquoi il est bon que nous en revenions au joies simples de nos pères, aux amusements enfantins, aux jeux de plein air. aux distractions saines. N'oublions pas le sens si profond du mot récréer. créer à nouveau, rendre la joie avec la vie. Cultivons notre sensibilité et éduquons-la convenablement. Elle nous apportera avec la gaîté, la force et l'énergie. Elle nous permettra de répandre autour de nous un peu de bonheur, cette denrée merveilleuse dont on a dit : Plus on en donne, plus on en a. Elle entretiendra de longues années, sans usure, la mécanique cérébrale qui règle la machine humaine. Rien ne la détraquera si elle est pourvue, non seulement des aliments qui lui conviennent. mais des distractions qui la reposent. *Panem et circenses*, disaient les Romains. « Du pain et des jeux ! » Plus encore qu'au temps de la Rome antique, nous en sentons le besoin à notre époque de vie intense. Puisons-les donc autour de nous : la Nature nous les offre à profusion.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DE PSYCHOTHÉRAPIE, D'HYPNOLOGIE ET DE PSYCHOLOGIE

Séance annuelle du mardi 20 juin.

Présidence de M. PETIT, professeur à l'Ecole vétérinaire d'Alfort.

(Suite)

L'hypnotisme chez les animaux

par le Dr BÉRILLON, professeur à l'Ecole de psychologie

II. — L'HYPNOTISME CHEZ LES OISEAUX *(Suite)*

Pendant quelques années les expériences d'hypnotisme faites sur des animaux eurent le don d'intéresser vivement les physiologistes. Ces expériences furent vérifiées au laboratoire de Paul Bert, à la Sorbonne, par son collaborateur M. le Dr Paul Regnard. Il en fit l'objet d'une démonstration publique au cours d'une des conférences de l'*Association scientifique de France*, le 5 mars 1881. Cette conférence fut publiée sous le titre : Sommeil et Somnambulisme. Voilà le passage qui se rapporte à l'hypnotisme chez les animaux. (1)

« Les animaux peuvent être hypnotisés, et cela précisément par le procédé de Braid.

« Voici une vieille expérience, due au P. Kircher, qui va vous le démontrer. Je prends un coq et je le place le bec appuyé sur cette table noire ; puis partant du bec de l'animal, je trace une raie de craie sur laquelle ses deux yeux convergent aussitôt ; j'enlève mes mains et vous voyez le coq demeurer inerte. Je puis le pincer, le brûler, il ne bouge pas, si je remplace la raie de craie par une lumière électrique, l'effet est encore plus intense.

« L'animal est susceptible d'éducation ; quand on l'a souvent hypnotisé, il tombe bien plus facilement dans le sommeil. J'ai possédé un coq Beutham qui servait à mes expériences. Il était, comme tous les oiseaux de sa race, très remuant et très indocile : Or, il me suffisait de placer le bout de mon doigt devant son bec pour le faire tomber dans un état de complète immobilité. (Fig. 3.)

« D'autre part, et nous allons retrouver la même chose chez l'homme, une surprise très brusque peut produire le même effet. Je saisis subitement un poulet et je le mets d'un coup sur le dos, sur la table : il y reste immobile, hypnotisé. Preyer dit cataplexié ; le mot ne fait rien à la chose.

« La même pratique réussit fort bien aussi comme vous le voyez avec un moineau ; si l'on a eu soin de mettre l'animal la tête sous son aile, la durée de l'état hypnotique est très longue. »

---

1) Paul Regnard : Sorcellerie, magnétisme. Paris, 1887, p. 240.


Digitized by Google

***

Il m'est arrivé personnellement d'hypnotiser des moineaux, ou des serins en les tenant en l'air suspendus par la queue et en les balançant mollement (fig. 4). Au bout de quelques instants, leurs yeux se fati-



Fig. 3. — Coq hypnotisé (d'après une photographie du Dr Paul Regnard)

guaient et si on les déposait doucement sur la main gauche, ils demeuraient immobiles, sur le dos, les paupières closes.

Dans cet état, ils pouvaient être considérés comme étant dans l'état d'hypnose, car les muscles de leurs pattes présentaient de la contracture

Digitized by Google

cataleptique et ils étaient insensibles aux attouchements et aux piqures (Fig. 5).

Pour les réveiller, il suffisait de leur souffler sur les yeux. Immédiatement, on les voyait secouer la tête, ouvrir les paupières et après quelques frémissements, ils reprenaient joyeusement leur vol.



Fig. 4. — Oiseau hypnotisé par balancement rhytmé

Dans cette expérience, la peur ne jouait aucun rôle. L'inhibition hypnotique avait été le résultat d'un bercement.

L'hypnotisme peut être obtenu également chez les oiseaux par d'autres procédés. Leur mise en pratique nécessite une certaine dextérité. Après

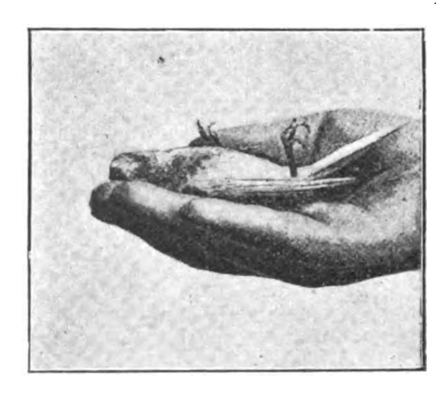


Fig. 5. — Oiseau en état d'hypnotisme (catalepsie)

avoir caressé l'oiseau et l'avoir habitué à ressentir le contact des mains sans en être effarouché, à l'aide d'une main on le maintient couché sur le dos. Avec le pouce et l'index de l'autre main on effectue au-dessus des yeux de l'animal, en rapprochant et en écartant alternativement les

Digitized by Google

doigts, des mouvements rythmés et réguliers. A chacun des mouvements, les paupières de l'oiseau clignottent et s'abaissent pour se relever aussitôt. Après quelques instants de cette manœuvre les paupières deviennent de plus en plus lourdes, enfin, elles demeurent closes et l'oiseau, déposé sur la table, reste immobile, indifférent aux bruits et aux attouchements.

Il donne l'impression du sujet hypnotisé, car on constate chez lui un degré assez marqué d'anesthésie et ses pattes restent contractées dans une attitude cataleptoïde. (Fig. 6.)

De même que dans l'expérience précédente, le procédé de réveil consistait à souffler sur les yeux.

En réalité, les faits se passaient exactement comme on les observe chez les enfants. Chez les enfants, l'état d'hypnotisme se rapproche par la simplicité de son mode de production, de celui qu'on obtient chez les animaux.



Fig. 6. — Oiseau en état d'hypnotisme (catalepsie)

Dans la plupart des cas, le bercement régulier, les impressions monotones, les caresses douces, l'invitation à dormir, suffisent pour provoquer l'apparition d'un engourdissement assez profond, bientôt suivi d'un sommeil paisible. Chez les enfants également, de même que chez les animaux il n'est pas nécessaire d'intervenir par la suggestion verbale pour leur imprimer une direction mentale. Des actions purement mécaniques, des gestes, des mouvements peuvent suffire. Il en est de même chez les sourds muets, ainsi que nous l'avons démontré en 1892 avec le Dr Le Menant des Chesnais dans une communication sur *l'hypnotisme experimental chez une sourde muette*. (1) De nos expériences faites devant la société d'hypnologie, nous pourrions conclure que les phénomènes d'hypnotisme peuvent être réalisés avec la même intensité, avec le même automatisme par la fixation du regard et par l'intervention du sens musculaire que par la suggestion verbale. M. Gley, un peu plus tard, dans l'*Année psychologique*, (1885) revenant sur ces expériences, écrivait : « ce fait ne laisse pas d'être comparable, ce me semble, aux phénomènes que l'on peut provoquer chez les animaux ».

(1) Le Menant des Chesnais et Bérillon : Hypnotisme expérimental chez une sourde-muette. (*Revue de l'Hypnotisme*, 6e année, avril 1892).


Digitized by Google

Que devient, en présence de tels faits, l'affirmation que, dans l'hypnotisme chez l'homme, *la suggestion verbale est tout* ?

Dans cet état, il est facile, par des exercices mécaniques, de corriger des tendances automatiques et de neutraliser les impulsions instinctives par une discipline psycho-motrice. Nous avons fréquemment insisté sur l'efficacité de cette gymnastique et sur l'aide qu'elle nous donne pour corriger les habitudes vicieuses. La suggestion par le mouvement et par l'intermédiaire du sens musculaire, est, à notre avis, de beaucoup supérieure, dans ses effets curatifs, à la suggestion par la parole.

Si la suggestion verbale ne peut intervenir chez l'animal hypnotisé, des idées peuvent cependant lui être inculquées par des mouvements ou par des sensations. Il n'y a pas à cet égard d'exemple plus démonstratif que le suivant, cité par MM. Binet et Féré, dans leur livre sur le *Magnétisme animal*. Il s'agit d'une pratique curieuse des fermières du pays de Caux : « Lorsqu'une poule a pondu un certain nombre d'œufs



Fig. 7. — Poule hypnotisée (la tête placée sous l'aile)

dans un nid de son choix et qu'elle a commencé à couver, si, pour des raisons particulières on veut lui faire couver d'autres œufs dans un autre nid, on lui place la tête sous une aile et on la balance un certain nombre de fois, jusqu'à ce qu'elle dorme, ce qui arrive rapidement, puis on la place dans le nid qu'on lui destine (fig. 7) ; à son réveil elle ne songe nullement à son propre nid, elle a adopté les œufs étrangers. Quelquefois, on peut, par le même procédé, faire couver des poules qui n'ont pas encore manifesté l'intention de le faire » (1)

Après avoir signalé ce fait, MM Binet et Féré concluaient : c'est là une modification de l'instinct *par suggestion* qui peut faire penser que *l'application pédagogique* de la suggestion n'est pas aussi absurde que certains auteurs veulent bien le dire. »

(1) On est également arrivé, par ce procédé, à faire couver des œufs par des chapons. Ce n'est pas un des faits les moins frappants de l'hypnotisme chez les animaux que les modifications apportées à l'instinct par l'intervention de suggestions tactiles.


Digitized by Google

J'avais été d'autant plus sensible à cette appréciation de deux auteurs des plus compétents que je suis le premier à avoir démontré, sous le nom de *méthode hypno-pédagogique*, l'importance et l'étendue de l'application de l'hypnotisme à la pédagogie. C'est une priorité qu'il me sera, je l'espère, après avoir rompu tant de lances en faveur de cette application, permis de revendiquer, sans qu'il vienne à personne l'idée de me la contester.

***

Pour compléter cette communication sur l'hypnotisme chez les oiseaux, il me reste à parler de la fascination des allouettes qui a été considérée par un certain nombre d'observateurs compétents comme une véritable expérience d'hypnotisme.

Le phénomène si curieux de la fascination des alouettes par le miroitement de surfaces brillantes a, dans tous les temps, provoqué de nombreux commentaires. Les hypothèses les plus hasardeuses ont été exprimées pour en expliquer la réalisation.

A mon avis, la fascination des alouettes par le miroir n'est pas autre chose qu'une simple expérience faite sur des oiseaux prédisposés, par l'extrême impressionnabilité de leur appareil visuel, à subir les effets d'une fascination expérimentale. C'est d'ailleurs, depuis les études modernes sur l'hypnotisme, vers cette explication que se sont orientés les observateurs.

Un de ceux auquel on reconnaîtra, sans aucune hésitation, la compétence la plus éclairée en cette matière, M. Cunisset Carnot, premier président à la Cour d'appel de Dijon et chasseur émérite, incline vers cette conclusion. Voici dans quels termes il a décrit les impressions qu'il a tant de fois ressenties en observant la fascination des alouettes :

« Ces pauvres alouettes qui nous arrivent en foule, comme elles demeurent confiantes, désarmées, légères ! Tandis que nos autres oiseaux gibier, les perdrix notamment, ont fini par comprendre quels terribles ennemis nous sommes, et par prendre avec nous des précautions fort intelligentes de sécurité, les malheureuses alouettes, dans leur invincible ingénuité, ne croient pas au mal et donnent toujours avec la même candeur dans tous les pièges que nous leur tendons. Elles n'ont pas pu encore se libérer de cette attraction si puissante qu'exerce sur elles le miroir, malgré les coups de fusil qu'elles reçoivent chaque fois qu'elles s'en approchent. Elles voient bien le chasseur pourtant, qui n'a pas besoin de se cacher, et à côté de lui, souvent, son aide qui tire la ficelle et son chien à l'œil peu rassurant. *Rien n'y fait, le miroir tourne ; l'oiseau qui l'aperçoit est saisi à l'instant même d'un tel désir de contempler de près cet objet merveilleux, d'une si forte et si captivante émotion, qu'il oublie toute prudence et s'expose à la mort sans hésitation.* »

« Cette dangereuse attraction, que personne encore, d'ailleurs, n'a pu jusqu'à présent expliquer d'une façon péremptoire, est d'une singulière puissance et s'exerce dans des conditions, avec des modalités qu'il est encore impossible de déterminer exactement, ni même de comprendre.


Digitized by Google

Les éléments météorologiques, et magnétiques aussi. fort probablement, ont une action indiscutable sur le phénomène. Il semble que des forces extérieures dominent et dirigent l'oiseau qui ne peut pas leur résister, car il ne se livre aux étranges mouvements que lui inspire le miroir qu'à certains jours et à des heures déterminées. L'effet de l'engin n'est pas constant; outre qu'il varie d'une façon considérable avec chaque individu, il est sur la masse des alouettes, intermittent. Il y a des jours où il fait très bon à la chasse au miroir, où « cela mire bien » comme disent les chasseurs, et d'autres où « cela ne mire pas », où pas un oiseau ne tournera la tête du côté de l'appareil, alors que rien ne semble différencier ces jours les uns des autres.

« D'autres fois, par contre, il arrive qu'après avoir dépassé l'appareil, elles reviennent comme obéissant à un appel, et « mirent » avec obstination. Parmi celles que le miroir fascine il en est qui sont envoûtées d'une telle force qu'elles ne peuvent se décider à le quitter malgré les coups de fusil qu'on leur tire. Parfois même, et je trouve cela vraiment douloureux à voir, la pauvre petite bête blessée fuit d'un vol maladroit, mais ne peut échapper à cette inconcevable attraction du miroir, et elle revient tomber à côté de lui. Telle est à peu près la façon dont les choses se passent quand la matinée est réellement bonne pour la chasse. Mais l'effet attractif du miroir ne se produit que du lever du soleil à onze heures, onze heures et demie. Généralement, il est vrai, le passage des alouettes est suspendu à ce moment; si parfois il se prolonge un peu au delà, l'attraction de l'appareil ne s'exerce plus. Il faut ajouter qu'assez souvent, mais pas toujours, les alouettes se laisseront encore faire dans le bas après-midi, de trois à cinq heures, et même jusqu'au coucher du soleil. Donc le phénomène de la fascination est intermittent......... ..

« En apparence, ces jours sont même semblables ; il faut une longue pratique et une observation fort attentive pour les distinguer les uns des autres. La « bonne matinée d'alouettes », celle durant laquelle beaucoup viendront sur le miroir et s'y attarderont si dangereusement, est en somme assez rare. Il y faut le soleil et le beau temps, mais cela ne suffit pas. Le chasseur se lève à l'aube, il interroge le ciel avec attention et constate joyeusement que tous les signes d'une belle journée sont réunis. Pas un nuage, un azur léger, fin d'une finesse idéale, une lumière radieuse qui enveloppe les coteaux, une brise légère de l'est, dont on sent à peine la caresse, et qui donne une fraîcheur vivifiante à tout ce qu'elle touche, et vite, vite, on escalade la montagne, et l'on plante, le « miroir séduisant » dans le cirque élargi des sommets afin que son éclat soit perçu de partout. Nous y voici : en une minute l'installation est faite et la machine décevante commence ses cercles alternés. Le jour est bon, les alouettes « passent », elles descendent du Nord vers le Midi, par une, par deux, mais plutôt par petits groupes qui se tiennent à une vingtaine de mètres du sol ; la chasse sera bonne !

« Toutes ne « mirent » pas, heureusement, ô saint Hubert ! Des observations que j'ai faites, je crois pouvoir assurer que chez moi, en Auxois,


Digitized by Google

qui est un assez bon pays de passage, il y a, par les jours favorables, une alouette sur cinq qui s'arrête au miroir parmi celles qui passent à sa portée et le voient certainement, et une sur dix, sur quinze, sur vingt, quand le jour est de moins en moins propice. Mais nous sommes partis par une matinée excellente, et le phénomène de la fascination se produit dans toute sa force. Dès qu'un groupe d'alouettes passe à portée du



Fig. 8 — La fascination des alouettes.

miroir, c'est-à-dire à cent cinquante pas au maximum, une, deux, trois sont frappées par sa vue. Elles changent d'allure ; au lieu de suivre leur route d'un vol égal et régulier, en poussant ce petit « pli, pli » qu'on imite à l'appeau pour les attirer, elles se taisent, volent d'une autre façon, comme dans un effort, semble-t-il, et parvenues à quelques mètres du

Digitized by Google

miroir, décrivent autour de lui des arcs de cercle sous toutes les inclinaisons.

« *Parfois la secousse émotive qu'elles ont ressentie en apercevant l'appareil est si violente que, volant à vingt mètres de hauteur, elles ferment les ailes et se laissent tomber sur lui comme une pierre pour s'arrêter à deux ou trois pieds au-dessus et s'y soutenir en l'air avec de gracieux battements d'ailes dans cette attitude charmante qu'on appelle « faire le saint-esprit »* (fig. 8). D'autres, qui ont passé sur le miroir sans y faire attention, semble-t-il, continuent leur route, indifférentes en apparence, pour revenir après.

« Il faut, je crois chercher cette cause dans un tout autre ordre d'idées que celui où l'on s'est cantonné jusqu'ici. Tous les auteurs, naturalistes ou chasseurs qui en ont parlé ont pensé que l'alouette était attirée par le miroir parce qu'elle le prend pour un oiseau, soit comme elle, qui jouerait, ce qui lui inspire la curiosité de voir avec quoi, soit de proie qu'elle a en horreur et contre lequel il convient de manifester énergiquement. Buffon, notre grand Buffon national, qui pas plus qu'Aristote n'a jamais été arrêté par une difficulté, écrit sans sourciller que l'alouette voit dans le miroir « l'image du soleil, son astre favori », et qu'elle ne résiste pas à la joie de s'en approcher le plus possible. Tout cela ne soutient pas l'examen : les alouettes ne poursuivent point de leurs cris les rapaces comme le font beaucoup d'autres oiseaux ; j'ai constaté maintes fois que des alouettes passaient tout près d'un tiercelet ou d'une buse battant à terre des ailes sur une proie qu'ils viennent de saisir, sans leur accorder la moindre attention. Quant à prendre un miroir comme on les fait maintenant, pour le soleil, hum ! monsieur de Buffon, je ne voudrais pourtant pas, moi Bourguignon, vous manquer de respect ! .

« Alors quoi ? Certes le problème est obscur, et aucune donnée précise n'a jusqu'à présent servi à l'éclaircir. J'imagine, sans en apporter d'ailleurs aucune preuve, qu'il faut en chercher la solution dans l'obscur domaine de l'hypnotisme, dans les effets encore si peu connus des influences que prennent sur les nerfs de tout ce qui vit les éléments magnétiques, ceux de l'atmosphère et de la terre. Le rôle de ceux-ci est peut-être tout autre qu'on ne le croit sur les phénomènes de l'hypnotisme, de la suggestion. *L'oiseau est fasciné, attiré sur les miroirs par l'effet d'une force inconnue, incompréhensible, soit, mais chose digne de remarque, observation capitale même, la fascination, je le vois d'une façon indiscutable aujourd'hui, varie selon les conditions météorologiques du moment que l'on consacre à faire tourner l'appareil.* »

***

L'hypnotisme s'observe chez beaucoup d'autres animaux que les oiseaux, et je me propose d'exposer successivement les expériences qui ont été réalisées dans les autres espèces. Mais cette étude, par son étendue, comporte les matières de plusieurs communications. Je me limiterai pour aujourd'hui à ce qui concerne l'hypnotisme chez les oiseaux.

Dans les communications suivantes, il me sera facile, en exposant les procédés si différents auxquels il est nécessaire d'avoir recours pour



hypnotiser les animaux de diverses espèces, de démontrer que la fascination s'effectue toujours par l'intermédiaire du sens le plus développé. Tandis que l'oiseau subit les effets de la fascination visuelle, c'est par l'intervention du sens musculaire que sera hypnotisée la grenouille. Le chien par contre sera surtout accessible à la fascination olfactive.

La réalité des divers types psychologues décrits par Charcot, *le type visuel*, *le type auditif*, *le type moteur*, sans oublier le *type olfactif*, ressort avec évidence, des observations de fascination hypnotique faites sur des animaux, ainsi que des expériences d'hypnotisme. Il résulte de ces faits que l'hypnose des animaux présente une entière analogie avec celle de l'homme.

Chez eux, comme chez lui, les faits capitaux de l'hypnotisme consistent dans l'abolition de l'initiative, dans l'apparition de l'automatisme et dans une diminution de la sensibilité pouvant aller jusqu'à l'anesthésie. De plus, l'hypnotisme permet d'imposer aux animaux une direction et de véritables suggestions auxquelles ils se montraient réfractaires à l'état de veille.

On peut donc conclure que c'est par un mécanisme et par un déterminisme identique que s'effectuent chez l'homme et chez les animaux, les phénomènes du sommeil et du réveil provoqués.

Il n'y a donc pas lieu de tenir le moindre compte de l'opinion, émise par M. le Dr Deny, au Congrès des aliénistes et neurologistes de Bruxelles, par laquelle, contrairement aux conclusions de physiologistes les plus compétents, il se refuse d'identifier les états hypnotiques observés et provoqués chez les animaux à ceux que l'on obtient chez l'homme par les mêmes procédés.

Discussion :

M. Grollet. — On peut se demander si, au point de vue du fonctionnement du système nerveux, l'état du sommeil, l'état de vie ralentie, ne sont pas l'état habituel des êtres vivants, l'éveil se produisant seulement lorsque les besoins viscéraux nécessitent la mise en activité des organes des sens et des organes locomoteurs. Au fur et à mesure que les sens et les fonctions cérébrales ou intellectuelles progressent parallèlement, de nouvelles excitations interviennent et maintiennent l'état de veille.

A l'encontre des êtres inférieurs qui ne s'éveillent que pour satisfaire leurs besoins de nutrition, de reproduction, ou pour se défendre contre leurs ennemis, les animaux supérieurs sont maintenus, par leur activité cérébrale, en état de veille prolongée. Mais alors ils semblent accumuler dans leur sang un produit de nature indéterminée — toxique ou toxine — qui, à une certaine dose, paraît engourdir l'impressionnabilité du cerveau, à tel point que les excitations habituelles demeurent impuissantes à maintenir à l'état de veille.

M. Paul Farez. — Le sommeil des hibernants est analogue à celui des léthargiques à sommeil prolongé. Dans les deux cas il y a diminution considérable des apports nutritifs, réduction des dépenses, obnubilation plus ou moins complète des activités psychique et sensorielle.

M. Demonchy. — Le sommeil comporte des états divers. Il est plus ou moins général, plus ou moins local, limité à tel ou tel organe ou ensemble d'organes, à telle ou telle fonction ou ensemble de fonctions, plus ou moins profond, d'une durée plus ou moins longue. De même que le sommeil, le réveil présente différents aspects, et différents degrés ; il peut être imparfait, local, limité à tel ou tel organe ; il y a des dormeurs, éveillés en apparence et qu'il faut réveiller intégralement.


Digitized by Google

M. Bridou. — Il n'est aucun organe chez lequel une phase d'activité ne soit pas suivie d'un repos proportionnel. Ce repos n'est pas la passivité : c'est la prépondérance toute relative de la restauration sur la dépense. Les muscles et les ganglions nerveux du cœur et du tube digestif ne se reposent que par fractions de secondes, mais ils renouvellent ces détentes à chaque instant. Placé au sommet de la hiérarchie, le cerveau préfrontal peut fonctionner très activement pendant la majeure partie de la journée ; mais par une conséquence normale, c'est lui qui montre le plus d'exigence à l'égard du sommeil réparateur.

M. Raphael Dubois (de Lyon). — Le cerveau proprement dit, (cerveau antérieur), n'est pas l'organe du sommeil.

Le sommeil hibernal des marmottes et autres mammifères hibernants n'est qu'une forme plus profonde et plus prolongée du sommeil ordinaire. Le sommeil de la marmotte est la conséquence d'une auto-narcose carbonique ainsi que le démontrent de nombreuses expériences soumises au contrôle le plus rigoureux.

M. Petit (d'Alfort). — La théorie histologique du sommeil n'a rien perdu de sa valeur. L'amaboïsme des neurones satisfait l'esprit et n'est en désaccord ni avec les théories toxiques ni avec les principes généraux de l'électro-mécanique.

PSYCHO-PÉDAGOGIE

L'éducation esthétique par l'observation de la nature. Le rôle des fleurs dans l'éducation de l'enfant.

par Mlle Lucie Bérillon, professeur au lycée Molière.

(*Suite et fin*)

Dans certains départements, comme l'Ardèche, se sont créées, sous les auspices de l'Art à l'Ecole, de nombreuses sociétés enfantines : « Les amies des fleurs », et j'ai vu les projections artistiques des bouquets confectionnés par les enfants. Dans une de ces écoles (chez Mme Laverdure) la première élève a comme récompense une fleur devant elle. (1)

Mme de Genlis, éducatrice des enfants de France, qui eut quelques idées lumineuses au milieu de théories discutables et peu pratiques, voulait que les enfants eussent un jardin, parce que le jardinage, à son avis, développait la logique. Il développe bien d'autres qualités. D'abord il exerce le sens de la vue, et le sens de l'odorat, si négligé. A propos des odeurs, Mæterlinck dit dans un curieux chapitre comment la fleur livre à l'homme son âme, qui est son parfum. C'est aussi par les fleurs que les enfants perçoivent les couleurs naturelles, ces couleurs que le grand Gœthe,naturaliste en même temps que poète,appelait « les actions et les souffrances de la lumière ». Ils verront dans la rose,qui seule allie le parfum le plus suave à la beauté idéale,l'image de la perfection.

Puis la culture des fleurs enseigne l'attention, si précieuse et si difficile à obtenir, la patience et la persévérance. (Legouvé disait : Il faut une patience admirable, au *jardinier,* à l'auteur dramatique et au candidat à l'Académie).

Elle apprend le respect de la propriété, l'ordre — car une fleur fanée

(1) Je ne parle pas ici des *écoles de plein air*, comme celle que M. Durot a créée à Paris même, mais j'ai l'espoir qu'elles se multiplieront dans l'avenir.


Digitized by Google

évoque l'idée de désordre. (1) Enfin elle forme le goût et donne l'idée de l'harmonie et de la beauté. (2)

L'enfant doit fraterniser avec la fleur : ils ont tant de points de ressemblance, et pas seulement dans l'imagination des poètes! Apprenez lui à aimer et à comprendre cette petite chose vivante, légère, ailée, que le sol retient prisonnière pour le plaisir de nos yeux et de notre esprit. Montrez lui d'abord les petites graines ternes et qui semblent sans vie, elles sommeillent comme la Belle au Bois dormant du conte de Perrault, mais leur puissance est bien plus grande que celle des fées d'autrefois. Si vous les placez dans un milieu favorable, dans la chaleur et l'humidité de la bonne terre (au besoin de la mousse mouillée), un phénomène merveilleux s'accomplit De la graine miraculeusement éveillée vont sortir de tous petits organes, des pousses minuscules qui se développeront peu à peu pour prendre les formes les plus belles et les plus variées. De là viendront le grain qui vous nourrit ou qui vous guérit, les parfums que vous respirez et ces couleurs brillantes que l'homme, en dépit de son art, ne pourra jamais reproduire exactement.

Plus les enfants s'occuperont des plantes et seront en contact avec elles, plus ils s'y attacheront. « Nous aimons les fleurs en proportion des soins qu'elles nous coûtent ». (Alphonse Karr). Mais loin d'être ingrates, elles nous rendent au centuple ce que nous leur donnons. Vous savez quelles merveilles le génie humain a obtenues par la culture scientifique de la fleur.

Apprenons aussi aux enfants les révélations que la plante fait aux savants qui lui demandent ses secrets. Par exemple, l'illustre physiologiste Paul Bert passa dix-sept nuits et dix-huit jours consécutifs à observer de deux heures en deux heures les mouvements naturels de la sensitive. Il en tira des conclusions que nous ne pouvons exposer ici, et elles lui apportèrent un secours inattendu : « Au cours d'une visite qu'il rendit au roi du Cambodge, Norodom, celui-ci lui faisait admirer les mouvements d'énormes sensitives qui ornaient les abords de son palais. Norodom fut très surpris en recevant de notre premier résident au Tonkin l'explication de ces mouvements surprenants. Paul Bert conquit par là l'estime et l'amitié d'un homme dont les sentiments n'étaient pas jusqu'à cette heure, empreints de sympathie pour la France ». (Dr Béril-lon : *L'Œuvre scientifique de Paul Bert*)

Il y aurait toute une étude à faire sur la fleur dans l'histoire et dans

(1) En Angleterre, le culte des plantes se répand chez les gens du peuple grâce aux conseils donnés à l'école. On a observé que la fenêtre garnie de fleurs a toujours des rideaux très propres, et que toute la maison est tenue plus soigneusement et même avec élégance.

(2) Un exercice scolaire que M. Léo Perrotin recommande à propos de la composition française (dans l'*Educateur Moderne*, juin 1911) nous paraît aussi intéressant à un autre point de vue. Après avoir montré des gravures représentant des paysages et lu des descriptions bien faites, on invite les enfants à chercher eux-mêmes des sujets de description dans ce qu'ils ont pu observer de la nature L'article a pour titre : *Les Chasseurs d'Images*. Les enfants apprennent ainsi à observer et à choisir, ce qui les familiarise avec l'étude de la nature et leur forme le goût.


Digitized by Google

la politique. Déjà les Guèbres, ancien peuple de la Perse, disaient à leurs enfants dans un chant populaire :

« Approche-toi de la fleur, mais ne la brise pas !
« Regarde, et dis tout bas : Ah ! si j'étais aussi beau ! »

Les enfants sauront respecter les plantes, au lieu de les mutiler comme le font les petits ignorants qui brisent et arrachent les fleurs

Dans le Midi, au printemps, les enfants piquent dans le sable des fleurs coupées ou des branches de saule. Cette coutume rappelle une tradition de l'antiquité : aux fêtes d'Adonis, les femmes grecques plantaient en son honneur des branches et des fleurs coupées, jardins charmants, mais éphémères.

Epictète recommande souvent à ses disciples de ne pas planter en eux des jardins d'Epicure mais d'y déposer des idées fécondes et durables. Inspirons-nous de son conseil.

Si la fleur est encore négligée à l'école, elle n'en est pas moins appréciée en France. et l'on trouve la marque du génie français et le sens de la beauté jusque dans nos jardins. A l'Exposition de Bruxelles, par exemple, une place était réservée à la floriculture, et divers pays rivalisaient dans l'art des jardins. Mais le vrai jardin français se faisait remarquer par l'harmonie des lignes et des nuances, la délicatesse, l'élégance et la grâce qui caractérisent tant de productions de notre pays.

La fleur entrera dans l'éducation, grâce à des sociétés comme l'Art à l'Ecole, dont le président, M. Couyba, disait :

« Entre l'école maussade et l'école buissonnière. Il y a place pour l'école harmonieuse et fleurie ».

Quand l'enfant sortira de l'école, si nous lui avons enseigné la fraternité intime qui lie toutes les créatures soumises à la loi de la vie et de la mort, si nous lui avons donné le goût des belles choses, il s'avancera joyeusement dans la vie. Orienté vers la beauté, élevé par le sourire et par la fleur, à chaque instant il trouvera les fleurs associées à son existence, liées à ses joies pour les multiplier et à ses tristesses pour les adoucir.

Camille Mauclair a écrit en marge de Schumenn :

L'ENFANT CHANTE :

« Ils m'ont montré le chemin des ronces
C'est par là qu'il faut prendre petit :
Mais moi je suis parti sans réponse
Et j'ai bien vu qu'ils m'avaient menti...

(Ce n'est pas à nous qu'il adresserait ce reproche).

« Je suis allé dans le chemin des roses :
« Et s'il mène à la mort, nous verrons.
« Il vaut mieux y aller par le chemin des roses
« Sous le soleil, en levant le front. »

Nous sommes de son avis.

Il serait trop long d'évoquer ici toutes les circonstances où les fleurs ont leur place marquée, depuis la naissance jusqu'à la mort. Elles sont


Digitized by Google

de toutes les fêtes, et voilent les tristesses de la vie, consolant les deuils et la vieillesse Voyez le joli mot qu'elles inspirèrent à Pasteur, lors de la célébration de son jubilé en 1892. (Il avait alors 70 ans). Il dit dans son discours en montrant la médaille gravée en son honneur. « Roty a caché sous des roses la date qui pèse si lourdement sur ma vie »

De nombreux poètes ont célébré les fleurs et leur ont donné une âme.

« Il est d'étranges soirs où les fleurs ont une âme » (A. SAMAIN)

Et l'on sait toute la poésie et l'émotion que Victor Hugo a su mettre dans l'effeuillement d'une rose aux mains d'un enfant. Les écrivains en prose n'ont pas moins aimé et exalté les fleurs depuis J. J. Rousseau, pleurant à la vue de la première pervenche, qui a fait passer dans nos âmes le frisson de la nature ; et le pessimiste Obermann (de Sénancour) qui apercevant une jonquille éclose au soufle du printemps dans la forêt de Fontainebleau,s'agenouilla devant elle :

« C'était le premier parfum de l'année. Je sentis tout le bonheur destiné à l'homme. Cette indicible harmonie des êtres, le fantôme du monde idéal fut tout entier dans moi... Jamais je n'éprouvai quelque chose de si grand ».. Et quand il mourra, il veut, renonçant à parler aux hommes, faire ses adieux à la terre « en face de tranquilles marguerites » sous le soleil, sous le ciel immense, afin dit-il « qu'en laissant la vie qui passe, je retrouve quelque chose de l'illusion infinie »

Oui, la fleur est un des éléments du bonheur. une source féconde d'émotions saines et joyeuses, et Madame de Girardin disait avec raison : « Pourquoi regarder à l'horizon, quand il y a de si belles roses dans le jardin que l'on habite ? » Ne suffit-il pas de regarder une rose pour se sentir l'âme épanouie ? « Une œuvre de beauté est une joie pour jamais » (Keats).

Voyez la gaîté des fenêtres et des balcons fleuris, même dans la mansarde de Jenny l'ouvrière. (Œuvre du Jardin de Jenny, créée par Mr Figuière).

Et qui n'a ressenti le charme des fleurs aux heures de mélancolie ? Par une triste journée de Décembre. il pleut, le vent souffle en tempête, vous revenez de votre travail par les rues noires et boueuses Il fait froid dans votre âme comme autour de vous. Tout à coup. à un tournant apparaît une baie lumineuse. avec un étalage de fleurs artistement groupées. Des roses ! des roses ! Vous oubliez le vent, la pluie, les idées sombres, et vous voilà emporté vers l'idéal. L'ennui a fait place au sourire, et vous continuez votre route le cœur ensoleillé, en cherchant dans votre mémoire les beaux vers où Fernand Gregh montre que les plus deshérités ne sont pas à plaindre quand ils peuvent avoir ici bas la volupté d'admirer les fleurs. Il compare au chemineau lassé. regardant des roses à travers les grilles d'un jardin, le poète qui contemple un Paradis lointain dont il n'a pas la clé :

« Cher pauvre, pour rester riche en joie ici-bas
« Rêve encore, toujours, sans t'approcher des choses
« Mieux vaut de respirer que de cueillir les roses,
« Et les plus beaux jardins sont où l'on n'entre pas. »


Digitized by Google

Sans dire avec Dumas : « Méfiez-vous des gens qui n'aiment pas les fleurs, reconnaissons que ceux qui les dédaignent sont au moins dignes de pitié, car ils se privent d'ineffables jouissances.

Combien les fleurs nous manqueraient si elles disparaissaient tout à coup de la terre ! Pour l'humanité tout le bonheur ne tient-il pas dans un jardin ? (le mot paradis en grec signifie jardin) et la fleur n'est-elle pas un des rares paradis qui nous soient restés ici bas ?

Gœthe a dit : « Arrêtez-vous où l'on chante, les hommes méchants n'ont pas de chansons » Permettez moi d'ajouter. Allez vers ceux qui aiment les fleurs, car les méchants n'ont ni fleurs ni chansons. Ayons donc le culte de celles qu'on appelées les « belles inutiles » et ne les jugeons pas inutiles, puisqu'elles sont belles. Les poètes qui décrivent les fleurs avec amour, les peintres qui les reproduisent avec art, ainsi que les horticulteurs, qui sont aussi des poètes en action, méritent d'être loués. De même les sociétés qui propagent le culte de la fleur, comme l'Art à l'Ecole, le Jardin de Jenny, etc. ne sauraient être trop encouragées. Tous jouent un rôle social et moral inappréciable, car ils créent de la joie et de la beauté, et contribuent ainsi à l'œuvre d'éducation nationale que nous rêvons « par le sourire et par la fleur »

PSYCHOLOGIE RÉTROSPECTIVE

La pathologie précolombienne d'après les ex-votos aztèques

par M. le Dr Bérillon, professeur à l'Ecole de psychologie

— *Suite* —

Fig. IX. Névralgies faciales et douleurs internes. — Le sujet qui fait l'objet de cet ex-voto est agenouillé dans l'attitude de la supplication. Les mains appliquées sur les joues contribuent à accentuer l'expression douloureuse de la physionomie, probablement tourmentée par une névralgie faciale (1).

Sur le devant du thorax et de l'abdomen se trouve figuré un animal dont la présence pourrait symboliser une douleur interne. Il est en effet très fréquent d'entendre des malades expliquer la nature de leurs souffrances en disant qu'une bête leur déchire l'estomac ou les entrailles.

Fig. X. — Syphilis et éruptions cutanées. — Cette figure pourra donner lieu à des controverses : l'interprétation la plus plausible, à mon avis, serait qu'il s'agit d'un cas de syphilis en pleine poussée éruptive.

Les écailles qui occupent toute la partie supérieure du corps indiqueraient le caractère psoriasitique de l'affection.

Les éruptions circulaires de la moitié inférieure seraient constituées

(1) Cette statuette a été trouvée à Puebla en 1859 dans une nécropole et rapportée par M. le colonel de Forceville. Je la dois à l'obligeance de mon excellent ami le M. Dr E. Monin.


Digitized by Google



Fig. IX. — Névralgie faciale et douleurs internes



Fig. X. — Syphilis et éruptions cutanées.

Digitized by Google

par des *syphilides pustuleuses*. Enfin la gorge était le siège d'érosions douloureuses dont le malade indique le siège avec précision par son geste de la main droite.

Comme il s'agit d'un ex-voto relatif à une maladie, je ne vois pas quelle autre interprétation pourrait être proposée. La mienne est, dans tous les cas, conforme aux renseignements de l'histoire qui font concorder une recrudescence de syphilis en Europe après la découverte de l'Amérique.

FIG. XI. — SYPHILIS ET ÉRUPTIONS CUTANÉES (profil). — L'ex-voto précédent, vu de profil, montre que les dessins qui le recouvrent n'ont pas pour but de représenter des vêtements, mais des éruptions cutanées de formes différentes, limitées à certaines régions du corps. Quand les sujets sont revêtus d'habits, la représentation en est fort différente.



FIG. XI. — Syphilis et éruptions cutanées (profil).

Chez les Aztèques les éruptions cutanées, d'après la description du moine Sahagun, étaient de deux sortes. Les unes, très affreuses d'aspect, s'appelaient *tlacaconanaualt* (*tlacaco*, sale, *nanaualt* mal) ; on désignait les autres, d'un aspect moins repoussant, sous le nom de *tecpilnanaualt* ou *puchonanaualt* (*tecpil*, propre, ou *pucho*, gonflé) ; sous cette dernière forme, la maladie était très douloureuse, rendait les pieds perclus et s'attaquait aux os.

La description du moine espagnol montre la connaissance exacte que les Aztèques avaient de la syphilis, et l'ancienneté de leurs superstitions

Digitized by Google

à son égard prouve qu'elle existait chez eux antérieurement à l'arrivée des Espagnols (1).

Fig. XII.— Ulcère profond avec destruction des tissus, (cancer lèpre ou syphilis).— Dans cette figure l'affection consiste en un ulcère des régions thyroïdienne et thoracique antérieure, ayant détruit les régions cutanées et osseuses. La trachée et les grosses bronches sont complètement mises à nu.

L'étrangeté d'une telle lésion est susceptible de provoquer certains



Fig. XII. — Ulcère profond avec destruction des tissus, (cancer, lèpre ou syphilis).

scepticismes A notre époque, il est peu probable que l'on puisse constater des ulcères d'une telle profondeur et aboutissant en quelque sorte à la dissection des organes internes. Le fait est cependant possible et on observe des exemples dans les pays arriérés où les gens, par impossibilité ou par superstition, ne bénéficient d'aucune intervention médicale ou chirurgicale.

Dans son ensemble, l'aspect du sujet donne l'idée d'une infection généralisée de l'organisme. Les paupières et les lèvres œdématiées indi-

(1) Trois crânes d'origine précolombienne, trouvés à Arica (Pérou), présentés à la Société d'anthropologie, furent considérés par Parrot et Broca comme atteints de lésions syphilitiques. Des observations analogues ont été faites par divers auteurs.


Digitized by Google

quent qu'il s'agissait d'un malade arrivé à la période de cachexie. Dans ce cas particulier, l'étendue et la quantité des lésions ne peuvent s'expliquer que par le cancer, la lèpre ou la syphilis.

Le front et la tête de ce sujet sont enveloppés de bandelettes. Mais au-dessus de la bandelette frontale se trouve une sorte de dépression, comme si le cuir chevelu avait été détruit laissant le crâne entièrement dénudé (1).

On ne s'étonnera pas que des affections d'une gravité aussi grande aient pu être l'objet d'ex-voto quand on assiste, à la grotte de Lourdes et dans d'autres sanctuaires, à l'arrivée des malades. Presque tous sont



Fig. XIII. — Aliéné attaché (vu de face).

atteints d'affections chroniques et beaucoup sont porteurs de lésions manifestement incurables. Cette image votive est limitée à la tête et au cou, et le reste du corps n'est pas même indiqué. Cela s'explique par le fait, qu'en principe, dans les ex-voto, on ne mettait en évidence que les parties malades.

Fig. XIII. — Aliénation mentale. Agitation nécessitant la

(1) Frédéric Webb Hodge signale la persistance d'une opération analogue chez les Indiens Lenape, dans le Mexique du Nord. Pour guérir de violents maux de tête, c'est une coutume immémoriale de soulever le cuir chevelu après avoir fait une incision cruciale et de racler la surface osseuse. Brinton : *Essays of an americanist.* — Frédéric Webb Hodge *Handbook of american Indians*; *North of Mexico*, 1907 (cités par Gœrste. *La médecine des anciens Mexicains* 1910.


Digitized by Google

CONTRAINTE. — Qu'il y ait eu chez les Aztèques des malades atteints d'aliénation mentale, on n'en saurait douter. La folie a été observée dans tous les temps. En regardant la statuette sur laquelle se trouve représenté un individu attaché et dont la langue, faisant saillie entre les lèvres, indique l'état d'aberration mentale, on pourrait supposer qu'on se trouve simplement en présence d'un prisonnier enchaîné (1). En réalité, il s'agit bien d'un aliéné qu'il fallait, à cause des dangers que faisaient courir ses accès de violence, mettre hors d'état de nuire. Pour s'en convaincre, il suffit de retourner la statuette. En effet, pour qu'i n'y ait pas de doute au sujet de l'état maladif qu'il voulait représenter, le statuaire a eu soin de modeler sur le sommet du crâne du patient l'image, en relief, d'un lézard commun au Mexique (2).

FIG. XIV. — ALIÉNATION MENTALE. — Le lézard apposé sur le sinciput du sujet est d'un symbolisme assez saisissant pour qu'il soit



FIG. XIV. — Aliéné attaché (vu de dos).

nécessaire d'insister sur sa signification. On ne sera pas surpris de l'ingéniosité apportée par les artistes atzèques dans la confection de divers

(1) Une terre cuite représentant un aliéné enchaîné se trouve également au musée d'Ethnographie de Berlin.

(2) Deux lézards, le gila et le salitica, très répandus au Mexique, y forment le genre *héloderma hidosus*. Ce sont de gros lézards dont la morsure venimeuse inspire une sorte de terreur superstitieuse. On les désignait sous les noms de *acalletepon* et de *temacuil*.


Digitized by Google

symboles destinés à représenter des symptômes pathologiques, le symbolisme étant le caractère prédominant dans les conceptions de l'art précolombien.

L'iconographie figurative des Aztèques était extrêmement riche en symboles et toute leur matière médicale, ainsi que leurs connaissances scientifiques, étaient notées dans un langage hiéroglyphique et symbolique. (*A suivre* .

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Traité international de psychologie pathologique

publié par M. le Dr Auguste Marie, médecin en chef de l'Asile de Villejuif

La médecine mentale a suscité depuis quelques années un nombre considérable de travaux qui font de cette partie de la science, malgré le lien qui l'unit à la médecine générale, un domaine devenu parfois assez difficile à explorer.

C'est qu'en effet, les médecins de tous les pays y ont travaillé et on peut dire même qu'une langue un peu spéciale et toute nouvelle, une terminologie très riche et souvent très ingénieuse, s'est créée pour désigner les découvertes ou tout au moins les faits nouveaux qu'il a bien fallu dénommer. Aussi M. le Dr A. Marie, médecin en chef des Asiles de la Seine, que ses travaux personnels placent au premier rang des psychiatres actuels, a-t-il fait une œuvre essentiellement utile en entreprenant la publication de l'ouvrage dont nous annonçons le premier volume. C'est une œuvre vraiment internationale puisque la plupart des hommes qui portent un nom connu dans la médecine mentale y ont travaillé et toutes les écoles y sont représentées.

C'est, en somme, comme l'a dit M. Marie, une mise au point internationale, une sorte d'inventaire des données acquises par les savants de tous pays sur le terrain de la psychopathologie.

L'ouvrage entier comprendra trois volumes ; voici le plan d'après lequel il est conçu :

Ce premier volume débute par un exposé, en quelque sorte philosophique, de M. le professeur Grasset sur l'unité neurobiologique, suivi d'un aperçu historique de M. le professeur Del Greco qui le confirme en montrant l'évolution graduelle des sciences psychiatriques et autres vers cette unité. Ensuite viennent l'étude des données anthropologiques et l'examen anatomique complet, au point de vue descriptif et des mesures, comme corollaires de cette unité générale indissoluble de la vie physique et psychique. Les chapitres suivants pénètrent plus avant dans le mécanisme fonctionnel de tout l'organisme et comportent les applications des méthodes de laboratoire à l'examen du malade vivant ; puis viennent les constatations nécroptiques et microscopiques envisagées dans l'encéphale, dans la moelle et dans les systèmes périphériques et viscéraux.

La deuxième partie de ce volume comprend l'exposé de l'évolution parallèle du psychisme humain et de tout l'organisme à travers la crise pubère, puis les méthodes d'examen de l'homme malade envisagé au point de vue clinique, médico-psychologique et médico-légal.

CHRONIQUE ET CORRESPONDANCE

Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie

La prochaine séance de la Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie aura lieu le mardi 21 novembre à 4 h. et demie, sous la présidence de M. le Dr Jules Voisin, médecin honoraire de la Salpêtrière.

(1) Tome premier, *Psychopathologie générale*, 1 fort vol. grand in-8° de xii-1028 pages, avec 353 gravures dans le texte, 25 fr. (Félix Alcan, éditeur.)


Digitized by Google

Les séances de la Société ont lieu les troisièmes mardis de chaque mois. Elles sont publiques. Les médecins, les étudiants et les membres de l'enseignement sont invités à y assister.

Adresser les titres des communications à M. le Dr Bérillon, secrétaire-général, 4, rue Castellane et les cotisations à M. Paul Farez, trésorier, 154, Boulevard Haussmann.

Communications déjà inscrites :

Dr Bérillon : L'antagonisme psychologique des deux hémisphères cérébraux. (Suite de la discussion.)

Dr Guelpa : Les états psychologiques créés par le jeûne.

Dr O. Jennings (du Vésinet) : Les illusions et les dangers du traitement de la morphinomanie par le *Knock-out* cure.

Dr Rabier : Le sommeil dans les temples d'Esculape.

M. Gosset : L'automatisme des mouvements de défense dans les sports.

Dr Bérillon : La timidité et la phobie du regard.

L'hystérie au Maroc

Les manifestations hystériques sont assez fréquentes chez les musulmans, mais plus encore chez les juifs. Elles sont d'ailleurs favorisées par la croyance au merveilleux et au surnaturel, les pratiques religieuses exagérées, chères aux différentes populations marocaines : telles ces étranges réunions que célèbrent plusieurs fois par an certaines confréries religieuses sur les places publiques et dans les rues.

Les confréries les plus connues sont celles des Aissaoua et celle des Hamadcha. Leurs adeptes, exaltés, réunis par un délire commun, se tirant par les mains, forment un cercle, dansant en cadence aux sons d'une musique monotone, en secouant leur corps et leur tête jusqu'à être plongés dans l'extase et l'insensibilité.

A un moment, un des plus excités, se détachant du cercle, commence à se frapper la tête avec une hachette, tout en continuant à danser en cadence : c'est une vraie chorée saltatoire rythmée. Et tandis que le sang coule des nombreuses blessures et se répand sur son visage et sur ses vêtements, que l'halluciné déchire bien souvent, un adepte fanatique lui arrache des mains la hache, et commence à se frapper violemment à la tête : souvent il arrive à s'enlever les esquilles osseuses, tandis que le premier Hamadcha (adepte de la confrérie des Têtes d'Acier) lance en l'air un boulet de métal et le reçoit sur la tête. Les assistants ne tardent pas à être grisés par ce spectacle. La réunion dure ainsi plusieurs heures et se prolonge jusqu'à ce que la plus grande partie de la bande ait accompli ses exercices sauvages. Alors, précédés de la musique et des bannières de l'ordre religieux, ces hommes couverts de sang parcourent les rues, les yeux égarés, les cheveux épars, semblables à des fous hallucinés, hurlant, se cognant la tête déjà fêlée contre les murs, se jetant dans le sang et sur le chemin d'un taureau égorgé par eux ou sur des moutons vivants que leur lance la foule des fidèles, moutons qu'ils déchirent et dévorent à belles dents après s'être souillés des entrailles sanglantes.

La superstition est très grande chez les Marocains, qui vénèrent tous ces énergumènes et qui les considèrent comme des êtres ayant un pouvoir surnaturel. C'est pour la même raison que les fous, qui circulent librement dans les rues et qui commettent des actes qui partout ailleurs les feraient enfermer, sont écoutés avec faveur dans leurs propos les plus incohérents ; c'est ce qui explique encore que, pour le Marocain, l'épilepsie confrère la sainteté à celui qui en est atteint.

Quant à la thérapeutique du Marocain contre les affections chroniques, elle très simple. Ils connaissent la saignée, les sangsues et les cataplasmes (sous forme d'une feuille charnue de figuier fendue par moitié et chauffée), les scarifications, les amulettes et les talismans, les visites ou les séjours aux cimetières, le pélerinage aux tombeaux de saints, la magie et la sorcellerie. Ces derniers moyens surtout sont infaillibles et, quelle que soit l'issue de la maladie, la foi en leur efficacité reste la même.

Tant il est vrai que la superstition est très grande chez ce peuple ignorant, chez lequel la civilisation a rétrogradé et la culture a disparu, alors qu'au moyen âge l'école de Fez a eu son heure d'éclat, attirant dans le pays les savants du monde entier.

R. B. (Presse médicale)

Les sports et les concours sportifs

M. Fernand Mazade ayant ouvert dans *Médecina* une enquête sur les sports, le Dr Bérillon lui a répondu par la lettre suivante :

L'amour des sports correspond aux périodes de l'adolescence et de l'âge adulte dans lesquelles se manifestent des excédents de la force vitale et de l'énergie. La dépense de la puissance physique, à cet âge, s'accompagne d'une sensation de plaisir, d'une véritable euphorie. C'est pourquoi il n'est pas difficile, chez les jeunes gens, d'obtenir la mise en œuvre de l'activité musculaire. Chez eux, la jouissance



de la volupté d'agir, de se donner du mouvement est poussée si loin que, plutôt que de rester inactifs, ils l'emploient à des actes nuisibles à l'ordre social et à eux-mêmes. La moindre suggestion suffit pour mettre en jeu l'impulsion à agir, et cela explique la tendance criminelle et délinquante chez les jeunes gens. On comprend donc que le goût des sports s'observe surtout chez les adolescents et les adultes jeunes. Ce goût constitue un heureux dérivatif à leur besoin d'activité, et il est légitime de les encourager dans cette voie.

Chez les anciens, l'entraînement sportif s'inspirait de tendances nobles. Les exercices sportifs avaient surtout pour but de préparer les jeunes gens à la défense de la patrie. Actuellement, les sports tendent surtout à donner satisfaction à l'euphorie, à la jouissance qui accompagnent la dépense de l'excès d'énergie motrice. Ils encouragent également les tendances à la vanité, à l'arrivisme, au besoin de surpasser les autres et d'obtenir des récompenses ou des applaudissements. C'est qu'il est nécessaire d'établir une distinction entre les sports et les concours sportifs. Autant les premiers doivent être encouragés, autant les seconds doivent être condamnés.

Les concours, qu'ils aient trait aux exercices physiques ou aux exercices mentaux, imposent à ceux qui y prennent part un véritable surmenage d'entraînement.

Ceux qui atteignent les premiers le but font évidemment preuve d'une supériorité ; mais cette supériorité est factice parce qu'elle est momentanée. Ils sont vainqueurs, mais leur victoire est payée trop cher, puisqu'ils sont hors d'état de la recommencer. Les lauréats après un succès éclatant prennent une retraite définitive. Ils vivront désormais sur leurs lauriers. Ils ont de bonnes raisons pour cela. C'est qu'ils sont fourbus, épuisés, claqués. La langue française fourmille d'expressions pour indiquer l'état de ceux qui dans un effort surhumain (ont dépassé la limite de ce que les forces peuvent légitimement permettre.

NOUVELLES

Enseignement de la psychothérapie, de l'hypnotisme et de la psychologie appliquée.

Les cours de l'Ecole de psychologie reprendront le lundi 8 janvier, à 5 heures, 49, rue St-André des Arts et continueront tous les jours à 5 heures. — Les conférences cliniques et les consultations du dispensaire médico-pédagogique ont lieu les jeudis à 10 h. 1/2.

OUVRAGES REÇUS A LA REVUE

H. FAY. — Histoire de la lèpre en France. Lépreux et cagots du Sud-Ouest, avec une préface du professeur Gilbert Ballet, à 28 gravures. 785 pages in-8° (Honoré Champion, éditeur. 5, quai Malaquais. Paris, 1911).

IRWIN Silvain. — Le monde des esprits. 290 pages, in-8°. (Daragon, éditeur. Paris, 1910). Prix 3.50.

BÉRILLON. — La pathologie précolombienne d'après les ex-voto aztèques. 23 pages in-8° avec 16 figures. (Maloine, éditeur. Paris, 1911). Prix : 1,50

JÉSUS DE NAZARETH. — Ma vie. 96 pages in-18. (Schleider. Paris, 1911).

René SCHWAEBLÉ. — Le livre de la veine 154 pages in-18. (Daragon, éditeur. Paris. (Prix : 2,50.

BONNET. — Précis d'auto-suggestion volontaire. In-18, 302 pages. (Rousset. Paris, 1911) Prix : 3,50.

Albert BALL. — L'enfant et son Médecin. Guide pratique de l'hygiène et des maladies de l'enfance de 0 à 15 ans. Prix : 4 fr.

L'administrateur J. BÉRILLON. Le Gérant : Alfred RITON. PRIVAS.

Digitized by Google

REVUE DE PSYCHOTHÉRAPIE

ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

Ancienne REVUE DE L'HYPNOTISME

3e SÉRIE. — 26e ANNÉE — N° 5. 1er Novembre 1911.

BULLETIN

Le jubilé du professeur Lépine, à Lyon. — La fête universitaire en l'honneur du professeur Armand Gautier.

La remise du « Livre jubilaire » composé par des travaux et des écrits de ses élèves et de ses amis, fut l'occasion, à l'inauguration du congrès de médecine de Lyon, d'une émouvante manifestation en l'honneur du professeur Raphaël Lépine.

Aucun homme ne possède à un plus haut degré les qualités de l'intelligence, du caractère et du dévouement nécessaires au professeur et à l'homme de science. Entièrement absorbé par sa fonction d'ordre si élevé on peut lui rendre cette



M. le professeur Lépine

justice qu'à aucun moment de la vie, il ne s'est montré l'adepte de « l'esprit de corps » auquel notre école de médecine de Paris doit sa décadence actuelle.

Il n'a jamais songé qu'il fut utile à un homme véritablement animé de l'esprit scientifique de s'abriter derrière les retranchements d'une communauté pour justifier sa valeur, ni à se parer de signes extérieurs pour la démontrer.

Il s'est contenté, dédaigneux des profits de la clientèle, de se consacrer tout entier à la mission de professeur et d'en remplir toutes les charges. En 1894 présidant à Lyon le congrès de l'enseignement supérieur, il formulait dans les termes suivants les devoirs du professeur :

« Que faut-il pour former les jeunes médecins, disait-il ? Suffit-il de leur trans-

Digitized by Google

mettre fidèlement le trésor des connaissances que nous ont laissé nos devanciers ? C'est ce que faisaient les maîtres durant le Moyen-Age, si stérile. Mais, depuis la Renaissance, qui fut une véritable révolution scientifique, on ne comprend plus de cette manière l'enseignement supérieur : de dogmatique, il est devenu essentiellement critique et rénovateur. Les meilleurs maîtres sont les travailleurs, ceux qui prouvent par l'exemple que, sauf les vérités mathématiques, il n'y a point de vérités scientifiques absolues et définitives ; que si on n'atteint jamais la vérité, notre destinée est de nous efforcer de nous en rapprocher sans cesse ; que la science est un perpétuel *devenir*. En instituant des professeurs de Faculté, l'Etat leur impose donc *implicitement* l'obligation de chercher les voies conduisant au progrès. Professeur veut dire *chercheur. Faire des découvertes est la meilleure manière d'enseigner* ».

Aussi le professeur Lépine n'a jamais ménagé les témoignages de sa bienveillance, sans se préoccuper du rang qu'ils occupaient dans la hierarchie médicale, à ceux qui se livrent au culte de la recherche scientifique. Il est de ceux qui jugent les hommes non d'après leurs titres et leurs fonctions, mais d'après leurs travaux.

Les découvertes scientifiques du professeur Lépine inspirées par une méthode rigoureuse, mise au service d'un esprit inventif toujours en éveil, constituent autant d'étapes définitives de la science biologique. C'est avec raison que le professeur Henrijean, de Liège, pouvait lui dire.

« Ce qui m'a personnellement frappé dans votre œuvre, c'est la grandeur de vos convictions scientifiques : basées sur les observations les plus minutieuses, elles restent pour la plupart inébranlables et constituent des documents d'une inestimable valeur. Vous avez dû souvent vous dire, au soir d'un rude labeur : je n'ai pas perdu ma journée. Votre vie a été belle et votre destinée est enviable parce que vous avez prêché par l'exemple d'une grande et noble carrière ».

Les hommes doués d'un caractère aussi noble et aussi élevé que le professeur Lépine sont rares. Ils honorent leur génération et augmentent le capital d'honneur et de gloire du pays auquel ils appartiennent.

La *Revue de Psychothérapie* se fait un devoir de s'associer aux hommages rendus au professeur Lépine et de lui adresser l'expression de sa respectueuse admiration.

***

Il y a quelques jours, les amis et les élèves du professeur Armand Gautier se sont réunis pour fêter le cinquantième anniversaire de la vie universitaire du professeur et du savant.

M. Armand Gautier dont on connaît le libéralisme et la largeur de vues n'est pas de ceux dont l'horizon se trouve limité par les murs d'une faculté. Son concours et ses encouragements sont acquis à tous ceux qui, dans des voies nouvelles, élargissent le domaine de la science.

La valeur de ses travaux, l'esprit philosophique qui s'en dégage, lui ont valu de présider cette année l'Académie des sciences.

Après avoir reçu la médaille qui consacrait son jubilé, M. Armand Gautier, dans un discours charmant où il a retracé sa vie, s'est exprimé ainsi :

« C'est en 1858 que j'eus la joie d'être admis dans ce grand corps de l'Université de France avec le modeste titre de préparateur des cours de chimie de la Faculté de médecine de Montpellier. J'y entrais déjà frotté d'un peu de biologie, car, fils de médecin, au cours de mes conversations avec un père qui s'occupait beaucoup de mon éducation et de mes lectures, dans sa bibliothèque, qu'il m'ouvrait libéralement, j'étais passé du *Génie du Christianisme* à l'*Emile* et au *Contrat social ;* puis un jour, tombant sur le Dictionnaire de médecine en cent volumes, j'avais fait ma joie des articles de Littré sur les contagions et les épidémies, d'Andral et de Chomel sur la pathologie générale, et mon esprit s'en était aiguisé et nourri. Mais, nommé préparateur de chimie, la bibliothèque fut remplacée par le laboratoire. Je restai cinq ans à Montpellier, cinq ans d'ardente activité, travaillant le jour, dormant mal


Digitized by Google

la nuit, car, essayant de doubler le temps, j'avais eu la singulière ambition de me déshabituer du sommeil, de sorte que je ne dormais plus qu'aux cours !

Ma belle santé résista à ces essais malhabiles et au travail que m'imposaient mon ambition d'apprendre et les exigences de mon métier de préparateur. A la Faculté de médecine, je servais deux remarquables maîtres : l'un, le bien cher et respecté doyen Jacques-Etienne Bérard, l'ancien préparateur particulier de Berthollet à la célèbre société d'Armeil ; l'autre, Antoine Béchamp, plus rude et plus exigeant, qui avait recueilli la tradition des Thénard et des Gay-Lussac. C'est par eux que je fus initié à la genèse des idées des illustres fondateurs de notre chimie française et que j'acquis cette technique délicate qui permet d'interroger la matière et l'oblige à nous parler. Mais ni Bérard ni Béchamp ne purent faire de moi un vrai disciple. Ils appartenaient l'un et l'autre à l'école équivalentiste, et la lecture des œuvres de Charles Gerhard, aussi bien que les cours de Chancel, son successeur à la Faculté des sciences de Montpellier, m'entraînaient irrésistiblement vers l'école atomistique qui me paraissait seule rationnelle et maîtresse de l'avenir. Aussi, dès que je le pus, je vins à Paris travailler librement à l'Ecole des mines et à la Sorbonne, puis en 1864 j'entrai au laboratoire de Wurtz.

La pratique de Montpellier m'avait déjà formé : la sévère critique expérimentale du laboratoire de la Faculté de médecine de Paris me perfectionna grandement, mon heureuse fortune fit le reste. »

La nature s'est complu à doter l'esprit du professeur Armand Gautier de tous les dons qui constituent, dans leur expression la plus élevée, le savant, l'inventeur, le professeur et le philosophe.

Il est de ceux qui à eux seuls font plus pour soutenir le prestige d'une faculté que de nombreux professeurs, plutôt inspirés par la conquête de la clientèle que par celle de la recherche scientifique. Si notre faculté de Paris comptait dans son sein quelques hommes de la valeur d'Armand Gautier, jamais aucune manifestation hostile ne se serait jamais organisée, ni à l'occasion des concours, ni dans une autre circonstance. D'instinct, la foule des étudiants s'incline devant le prestige basé sur la véritable valeur, et le professeur Armand Gautier est universellement admiré.

TRAVAUX ORIGINAUX

La défense psychologique de l'organisme. (1)
Rôle de la volonté dans la résistance contre le froid

par M. le D[r] Bérillon, professeur à l'Ecole de psychologie.

Un philosophe grec demandait un jour à un Scythe qu'il voyait courir tout nu dans les champs par un froid rigoureux, s'il ne craignait pas de s'enrhumer. Le barbare lui répondit avec assez d'esprit : « De quoi vous étonnez-vous ? vous restez bien la face découverte par ce temps-ci, sans en être incommodé ; *or moi, je suis tout face*.

Il avait raison. L'homme n'est pas naturellement frileux et son impressionnabilité excessive au froid, en dehors de l'état de maladie, est presque toujours le résaltat d'une mauvaise éducation.

Depuis Lycurgue, dont les lois soumettaient les jeunes Spartiates à l'endurcissement le plus énergique, tous les hygiénistes ont été d'accord sur la nécessité d'aguerrir de bonne heure les enfants contre l'impression du froid. Montaigne, parlant de la direction à donner à l'éducation d'un

(1) Leçon faite à l'Ecole de psychologie.


Digitized by Google

enfant, résumait toute cette doctrine en disant : « Endurcissez-le à la sueur et au froid, au vent, au soleil et aux hasards qu'il faut mépriser ; ôtez-lui toute mollesse et délicatesse au vestir et coucher, au manger et au boire ; accoutumez-le à tout, que ce ne soit pas un beau garçon et dameret, mais un garçon vert et vigoureux. »

La meilleure façon de résister au froid, c'est de s'y acclimater. Celui qui se couvre trop, qui s'enferme dans sa chambre, se refroidit beaucoup plus facilement que celui qui ne porte aucun vêtement superflu, qui se lave la poitrine avec de l'eau froide et qui sort le matin de bonne heure. Ce sont ces habitudes qui, unies à un régime substantiel, constituent les meilleures préservatifs contre le froid.

Il est cependant des circonstances dans lesquelles il convient de se recouvrir de vêtements supplémentaires et même de recouvrir à l'usage de couvertures et fourrures ; c'est lorqu'on se trouve exposé aux effets du froid prolongé et continue. Ces conditions se retrouvent chaque fois que l'on doit demeurer quelque temps sans mouvoir ses membres en voiture, en automobile et en chemin de fer. La réfrigération de l'atmosphère qui survient après le coucher du soleil et pendant la nuit nécessite également l'emploi de vêtements supplémentaires. D'une façon générale on peut dire que l'abus des vêtements lourds est à éviter. Ils empêchent de se livrer à l'exercice physique. Il faut également laisser quelques parties de la peau exposées à l'air. On ne doit jamais oublier que la peau joue un rôle complémentaire important dans la fonction de la respiration. Aussi, d'une façon générale, quand l'homme est en état d'activité, il est préférable de laisser a découvert la face, le cou, les oreilles et les mains. Les précautions prises pour prévenir ces régions contre les atteintes du froid n'aboutissent qu'à les rendre plus impressionnables aux variations de température. Le professeur Jaccoud, faisait souvent remarquer aux étudiants qui suivaient sa clinique qu'il était préférable de venir le matin à l'hôpital le cou découvert, après s'être livré à d'abondantes ablutions froides. Il affirmait qu'en se soumettant à ces pratiques hygiéniques ils présentaient pendant tout l'hiver l'immunité la plus complète contre la bronchite.

Il est en effet certain que l'habitude de porter des vêtements trop épais le jour, des couvertures trop lourdes la nuit, l'usage parcimonieux de l'eau froide pour les ablutions de toilette, la séquestration systématique dans l'intérieur d'appartements surchauffés, conduisent par une pente insensible, comme le faisait si bien remarquer Fonssagrives, à cette aversion du froid et des courants d'air qui peut arriver à un degré inouï.

Le Dr Brunon, directeur de l'Ecole de médecine de Rouen a signalé, à maintes reprises, les errements déplorables auxquels donne lieu, en Normandie, la crainte exagérée du refroidissement. Les mères de famille, dans la bourgeoisie et même dans la classe ouvrière, sous l'empire d'une véritable phobie, enveloppent leurs enfants, aussi bien le jour que la nuit de vêtements inutiles. Il en résulte le développement d'une sensibilité


Digitized by Google

particulière au froid, qui entraine à sa suite tout un cortège d'accdents auxquels il devient très difficile de se soustraire. Les bronchites, les coryzas, les pneumonies, les pleurésies, les angines, le rhumatisme, les névralgies pleuvent habituellement sur eux qui n'ont pas su s'aguerrir et qui croient se prémunir en se surchargeant de vêtements aussi incommodes qu'inutiles.

On peut envisager la crainte exagérée des refroidissements telle qu'elle a été décrite par le Dr Brunon, comme une véritable maladie de l'instinct; constituée par l'exagération pathologique de l'instinct de conservation.

Si les vêtements constituent un des moyens les plus efficaces pour se défendre contre les variations et les abaissements de la température, le froid, cet agent antivital par excellence, peut donc être combattu victorieusement par l'alimentation.

Tout d'abord, à mesure que la température s'abaisse il convient d'augmenter et d'améliorer l'alimentation. Pendant l'hiver, l'estomac réclame plus d'aliments et il les digère mieux. Il accepte même certaines substances telles que les graisses, les huiles, qu'il ne saurait tolérer pendant l'été. L'instinct pousse les habitants du Nord à se nourrir d'aliments gras. Si les explorateurs au pôle Nord, même lorsqu'ils voyagent en traîneaux, peuvent supporter un abaissement redoutable de la température extérieure, ce n'est qu'à la condition d'ingérer des quantités suffisantes d'aliments choisis surtout parmi ceux qui permettent d'entretenir la fonction respiratoire, tels que le sucre, les graisses, les huiles, les viandes grasses, les boissons stimulantes, le thé, le café, sont d'ordinaire avantageuses, mais l'alcool, pour peu que la dose soit un peu forte, détermine plutôt du refroidissement.

L'usage modéré de l'alcool rend dans certains cas quelques services. Mais l'abus devient extrêmement nuisible, car il provoque le refroidissement de l'organisme. L'alcoolique ne résiste pas au froid. Beaucoup de voyageurs ont été surpris en arrivant dans les pays septentrionaux, en Russie, par exemple, d'éprouver un attrait en quelque sorte irrésistible pour les boissons alcooliques. Ils ont constaté qu'ils les supportaient beaucoup mieux que dans les pays tempérés. D'ailleurs, ils ont perdu cet appétit pour l'alcool dès qu'ils sont revenus sous un climat plus clément.

Si les Allemands ont parfaitement toléré l'hiver de 1870-1871, cela tient à ce qu'ils ont été constamment bien nourris. Au contraire, les Français qui défendaient Paris, très étroitement rationnés, ont présenté de nombreux cas de congélation.

C'est à la faim, autant qu'au froid qu'il faut attribuer les grands désastres militaires, depuis la retraite des Dix-mille, racontée par Xénophon, jusqu'à la retraite de Russie, à la dispersion de l'armée de Bourbaki en 1870 et au désastre du 4e zouaves, surpris par une tourmente de neige au Tleta des Douairs, en mars 1879.

Dans son émouvant récit de la catastrophe du 4e zouaves. Lebastard



fait remarquer que la température n'était pas très basse, il tombait autant de pluie que de neige ; mais cette eau froide imbibait les pantalons de toile bouffante des zouaves et les refroidissait d'une façon continue ; les hommes étaient harassés par une longue étape dans la boue, sous une tempête de pluie et de neige ; par dessus tout, *ils avaient faim*. En effet, la plupart avaient dû se mettre en marche à jeun et n'avaient pas eu le temps de manger avant le départ de la colonne.

L'idée de froid n'a rien d'absolu. Elle se rapporte à une sensation spéciale qui est produite par un abaissement de température et qui est très variable selon les individus. D'une façon générale, pour la plupart des hommes, il fait froid lorsque le thermomètre descend au-dessous de 5°. L'action du froid est subordonnée à un nombre infini de conditions, parmi lesquelles l'âge, le sexe, le tempérament, la santé, l'habitude et l'exercice jouent le rôle le plus important.

En maintes circonstances et notamment pendant la désastreuse retraite de Russie (1812) et la campagne d'Orient (1854-1856), les médecins militaires ont pu constater que les individus bruns, provenant de zones chaudes, se sont montrés plus résistants au froid que les hommes blonds des races germaniques.

Cela tient à ce qu'en général les méridionaux, naturellement enclins à la sobriété, ont moins de besoins que les habitants du Nord. Ils sont d'ordinaire d'une corpulence moins développée et leur ration d'entretien est, de ce fait, beaucoup moins grande.

Mais, en dehors des moyens hygiéniques auxquels l'homme peut recourir pour se protéger contre les atteintes du froid, il en est d'autre dont la valeur n'est pas moins grande, je veux parler de l'énergie morale et de la force du caractère.

L'homme énergique et dont la volonté est normale offre au froid le maximum de résistance. Par contre, les abouliques, les mélancoliques, les hystériques, les neurasthéniques se refroidissent facilement. Il en est de même de ceux qui ont été élevés dans la mollesse.

En Angleterre, où l'on est encore fortement imbu des idées du philosophe Locke qui voulait faire de ses compatriotes de vrais Spartiates, les enfants riches sont fréquemment élevés aussi durement que les enfants des paysans On n'hésite jamais à les faire sortir par tous les temps, on ne leur fait porter l'hiver que des vêtement peu épais, et on les oblige constamment à avoir la tête et le cou découverts De plus, chaque matin, dès le réveil, ils sont soumis à des ablutions froides portant sur tout le corps.

Ces pratiques auxquelles il faut joindre l'habitude de tous les exercices capables de développer les forces musculaires ont fait de la race anglo-saxonne une des plus robustes.

Qu'il s'agisse de lutter contre l'action passagère d'un froid intense ou contre l'influence déprimante d'un froid prolongé et continu, la volonté et le courage interviendront toujours comme les facteurs les plus efficaces de la résistance.

Digitized by Google

Envisageons d'abord le cas où d'une façon inopinée, l'homme se trouvera exposé à passer d'une façon soudaine d'une atmosphère surchauffée à un froid intense, comme cela peut se présenter à la sortie d'un théâtre ou d'une salle de conférence. Poussant les choses à l'extrêmes,admettons qu'il soit privé d'une façon inopinée d'un vêtement supplémentaire sur lequel il croyait pouvoir compter. Ajoutons la supposition qu'il soit placé dans la nécessité de se servir d'une voiture découverte ou d'un véhicule dont une vitre sera cassée. Comment dans ce cas, pourra-t-il se tirer d'affaire et se placer dans les conditions les plus favorables pour éviter à sa santé les plus grands dommages ?

Ma réponse sera très simple. A défaut d'un pardessus réel, il conviendra, dans ce cas là, d'endosser résolument un *pardessus moral* et de se drapper dans une *couverture virtuelle*. Par une sorte de suggestion qu'on se fera à soi-même, au lieu de plier le dos et de s'affaisser, il faut qu'on se redresse et qu'on imprime à ses mouvements un rhytme résolu et rapide. J'ajoute qu'il convient mieux, dans ce cas, de marcher assez vite et même de courir un peu que de stationner à la même place ou de s'avancer à pas lents.

Mais même lorsque ayant chaud, on se trouve dans l'obligation de monter dans une voiture découverte, une attitude ferme, secondée par des mouvements empreints d'énergie, constitue encore un excellent moyen de défense contre le froid.

Il est telle circonstance où le fait de réagir avec vaillance, de faire le geste d'endosser avec entrain le *pardessus moral* et de partir d'un pas ferme, suffira pour neutraliser les effets déprimants qu'un froid intense aurait pu provoquer sur l'organisme. Il est bien entendu que cette réaction de défense active ne saurait être que passagère et qu'au bout d'un certain temps cette résistance mentale deviendrait impossible à soutenir. Il ne s'agit donc que de lui demander un service occasionnel et d'une durée limitée.

Quant à la défense contre le froid continu et prolongé, elle se presente, pour celui qui n'est pas prémuni contre lui, avec des conditions assurément très défavorables. Cependant l'intervention de la volonté est encore, dans ce cas là, capable de prolonger la durée de la résistance. Celui qui s'abandonne et ne réagit pas contre le froid, est irremédiablement perdu.

Pour ceux dont la volonté est exercée et qui disposent d'une grande force du caractère, les conseils que je viens de formuler sont assurément superflus. Ils puiseront dans leur énergie personnelle les moyens d'une défensive psychologique efficace. Il en est d'autres, au contraire, pour lesquels il n'en saurait être de même.

Je veux parler de ceux dont la régulation thermique s'effectue dans des conditions défectueuses. Tels sont les sujets atteints de certains troubles de la nutrition générale parmi lesquels il faut noter l'anémie, le neuro-arthritisme, l'insuffisance thyroïdienne, les affections gastro-intestinales. Il en est de même de ceux dont le sommeil est insuffisamment



réparateur. Les troubles digestifs et l'insomnie sont des causes importantes de refroidissement. Chez ces malades parallèlement aux divers traitements indiqués par les symptômes qu'ils présentent, il faut faire également intervenir le traitement psychothérapique ayant pour but la rééducation de la volonté. Cette rééducation s'obtient le plus souvent par l'emploi de la suggestion hypnotique. Ici l'hypnotisme intervient surtout comme agent sédatif et aussi comme moyen d'augmenter la puissance de la suggestion. Ce procédé a pour effet d'accentuer les effets du traitement tout en abrégeant sa durée. Il y a de nombreux cas où son intervention ne saurait être dédaignée.

La psychothérapie s'adressant directement aux défaillances de l'esprit complète efficacément l'action des divers traitements médicamenteux. Elle devra tendre, entre autres indications, à organiser la résistance du sujet contre le froid et contre les intempéries. Elle arrivera à ce but en rendant possible la mise en action de son activité motrice, en cultivant son initiative et en fortifiant son courage.

Le rôle de la volonté employé comme moyen de résistance au froid fut mis en lumière au premier Congrès de l'hypnotisme expérimental et thérapeutique, en 1889, par M. le Dr Coste de Lagrave, dans une communication intitulée : *Expériences d'auto-hypnotisme et d'auto-suggestion.*

M. Coste de Lagrave y démontrait comment il était parvenu par l'application de son attention volontaire à se réchauffer les pieds comme s'il les avait exposés aux rayons d'un feu ardent. Cette élévation de température pouvait être appréciée par l'application d'un thermomètre. Les pieds se refroidissaient quand, sous l'influence d'une distraction extérieure, l'attention ne pouvait plus être dirigée dans leur direction C'est ce qui se passait quand on jouait de la musique à côté de lui.

C'est par un mécanisme analogue que s'explique l'action protectrice exercée, dans le cas où l'on doit passer d'un local où la température est très élevée à un air froid, par l'endossement du *pardessus moral* auquel je faisais allusion un peu plus haut.

S'affirmer à soi-même qu'on est armé contre le froid, qu'on n'a rien à craindre de lui et se comporter en conséquence, c'est déjà être protégé contre lui. La disposition d'esprit devient dans ce cas, notre meilleure sauvegarde et il est certain que celui qui subira l'intempérie avec gaieté, et y résistera avec entrain, sera moins exposé a en ressentrer les effets pernicieux que s'il est déjà péniblement impressionné par la crainte. Lorsque la peur fait trembler, le froid ne peut qu'accentuer encore le tremblement.

L'ingéniosité de l'homme s'enrichit chaque jour de nouvelles armes contre le froid. Mais toutes ces armes resteraient vaines, si elles n'étaient pas utilisés par un esprit vigoureux, disposé à lutter contre les éléments.

Dans une nation ou tout le monde est appelé à remplir son devoir de soldat il faut apprendre de bonne heure aux jeunes gens à combattre dans le froid un ennemi qui s'est toujours montré, pour nos armes, plus meurtrier que le fer et le plomb.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DE PSYCHOTHÉRAPIE, D'HYPNOLOGIE ET DE PSYCHOLOGIE

Séance du 17 octobre 1911.
Présidence de M. le Docteur Jules Voisin.

La séance est ouverte à 4 h. 45.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire Général donne lecture de la correspondance qui comprend, en outre d'une lettre du Dr Guelpa, un certain nombre de brochures : *A propos de mécanique cérébrale* par le Dr Paul Famenne ; *L'hypnose, son interprétation psychologique et son emploi dans le diagnostic et le traitement des maladies* par le Dr J. Victor Haberman ; *La responsabilité atténuée* par M D. Guillermo Falgueras Ozaeta ; *Revista Frenopatica Barcelonesa* par le Dr Arturo Giné ; *Transformation de l'énergie sexuelle* par M. R. Assagioli, ainsi que 9 brochures du Dr José Ingegnieros (de Buenos-Aires), principalement : *La formation de la conscience, psychologie de la curiosité, les modes extralogiques de penser.*

M. le Secrétaire Général rend compte du Congrès des Neurologistes et Aliénistes qui s'est tenu à Bruges pendant les dernières vacances et où il a représenté la Société.

Les communications inscrites à l'ordre du jour sont faites ainsi qu'il suit :

1° Dr Douglas Bryan (de Leicester). Considérations sur la suggestion, l'hypnotisme et l'état de veille.

Discussion : Dr Paul Farez, Dr Bérillon.

2° Dr Van der Chijs (d'Amsterdam). La suggestion en psychothérapie.

3° M. Quinque. Le sommeil chez les enfants anormaux

Discussion : Dr Bérillon et Dr Jules Voisin.

4° M. Saintyves. Les résurrections d'enfants mort-nés et les sanctuaires à répit.

5° Dr Bérillon. Les perversions de l'instinct dans les psychopathies.

Discussion : Dr Jules Voisin, Dr Paul Farez et M. Lépinay.

M. le Président met aux voix les candidatures suivantes, qui sont adoptées à l'unanimité : MM. les Docteurs Richard Harley (de Peebles), Proust, Crauk, G. Malet (de Cannes), Rallier, Guelpa, Paque (de Vence), Rabier, ainsi que MM. Paul Manceau, avocat à la cour et Lamba, professeur à l'Ecole de droit du Caire.

La séance est levée à 7 heures.

Les résurrections d'enfants morts-nés et les sanctuaires à « répit »

par Pierre Saintyves

Les enfants qui meurent sans recevoir le baptême ne peuvent aller au ciel. N'ayant pas commis de péchés personnels, ils ne sont pas soumis aux peines sensibles, ils ne brûlent pas dans le purgatoire ou dans


Digitized by Google

l'enfer ; mais ils vont dans les limbes. La perspective n'en est pas moins douloureuse et tragique ; ils y subissent, en effet, la peine essentielle de l'enfer, qui est l'éternelle privation de la vue de Dieu. Voués par le péché originel au dam éternel, les morts-nés sont au sens propre du mot des damnés.

Cette pensée devait être singulièrement cruelle aux cœurs d'un père et d'une mère déjà meurtris par la mort de leur enfant et la ruine de toutes les espérances qu'ils avaient pu mettre en lui. Pour les esprits portés au rationalisme, ce fut chez beaucoup un germe d'incrédulité prodigieusement vivace. Pour ceux chez qui la foi, maîtresse de l'esprit et de l'être pensant tout entier, maintenait son souverain empire, la révolte du cœur sut créer une espérance nouvelle, un miracle de tendresse. Ils l'obtinrent des saints et surtout de la Vierge, la mère douloureuse, dont le fils fut crucifié. Certes ils eussent souhaité que l'enfant revint à la vie et prit la place qu'on lui destinait au foyer ; mais ce regret était presque entièrement noyé dans l'effroi du dam possible et ce n'était pas cela qu'ils demandaient. Brisés, frappés, foudroyés, ils portaient à quelque sanctuaire vénéré le petit cadavre ; priant avec angoisse : Rendez, rendez disait-il, à notre enfant quelques instants de vie, pour que l'on puise le baptiser ; ouvrez-lui la porte des cieux. Et souvent le saint ou la Vierge se sont laissés toucher. Les registres paroissiaux ont consigné ces résurrections par centaines et par milliers, attestant du même coup la puissance de la foi et la force de l'amour paternel, dans l'invention d'un miracle qui suscite encore notre émotion attendrie.

Nombreux sont les saints qui ont opéré de semblables merveilles : saint Etienne, sainte Cunégonde, saint Léonce, sainte Rosalie, saint Thomas de Villeneuve, saint Thomas d'Aquin, saint Viventius, saint Edme auraient ressuscité des enfants morts-nés.

Saint Claude dont la vie est emplie de miracles et spécialement de résurrections ne pouvait manquer de s'intéresser aux enfants morts sans baptême. Les Bollandistes citent trois résurrections de ce genre d'après l'enquête très consciencieuse de Pierre François Chifflet, l'un des magistrats les plus érudits de l'antique Besançon. L'un d'eux eu lieu à Buxy (arrondissement de Chalon-sur-Saône), en l'année 1466. Au commencement de juin, l'épouse de Jacques de Lerna mit au monde un enfant abortif. Ce petit corps fut transporté dans une chapelle voisine dédiée à sainte Catherine et y demeura tout un jour sans donner signe de vie. Le lendemain, le père averti de la proximité de la fête de saint Claude, se reprit à espérer. Il fit vœu de se rendre à la basilique de saint Claude, demi-nu et en ne se nourrissant que de painet d'eau, si le pauvre abortif pouvait retrouver quelques minutes de vie, pour recevoir le baptême. Lorsqu'arriva le moment de l'élévation, l'enfant commença à « vagir » et à donner des signes indubitables de vie, puis, le baptême reçu, s'envola vers les cieux. Saint Claude était un thaumaturge à récidives et l'on pouvait s'adresser à lui avec confiance, mais surtout au jour de sa fête.



Saint Gilbert, abbé de Neufontaines est encore invoqué aujourd'hui pour la même faveur ; mais le moment de la supplique ne semble pas avoir d'importance.

« Il y avait à Tonon, au fauxbourg de Saint-Ber, une femme obstinée en l'hérésie de Calvin, laquelle avait eu les jours passez un enfant de son mary. Comme l'on differait de le porter au baptesme, il arriva qu'il mourut sans l'avoir receu ; dequoy ceste mere extremement affligée se fondoit en larmes, et remplissoit toute la maison de lamentations. Toutesfois, voyant qu'il n'y avait point de remède, elle se résolut d'aller trouver le sieur Pierre Bouverat, prestre, à fin d'avoir une place au cemetière pour son enfant. En chemin elle rencontra l'homme apostolique (saint François de Sales), qui avait beaucoup travaillé pour la convertir ; elle se jetta à ses pieds, renouvellant ses pleurs, et s'escria : « O mon père ! je me rendray catholique, si vous faites par vos prières que mon enfant vive, à fin qu'il puisse être baptizé ». Alors le bienheureux François fleschit les genoux, et pria Dieu sur la foy de ceste femme : et à la mesme heure l'enfant retourna en vie. Ses parens en rendirent graces à Dieu, et le portèrent à baptesme, depuis lequel il vescut encore deux jours ».

C'est en souvenir de ce miracle que l'on porte encore les enfants morts-nés en l'église de la Visitation d'Annecy.

Mais ce miracle fut surtout le miracle de la Vierge. Celle qui donna son fils pour racheter le monde, devait souvent se laisser émouvoir par les supplications de ceux qui lui demandaient le salut de ces petits innocents. Aussi bien, ne prétendons-nous pas énumérer tous les sanctuaires où Marie opéra de semblables rénovations.

Je suis persuadé que l'on en trouverait bon nombre dans l'ouest et le centre de la France. Notre-Dame de Secourance à Dol en Bretagne, Notre-Dame de Pontoise dans l'Ile de France, Notre-Dame de Pontigny au monastère de Saint-Edmond de Pontigny, dans l'ancien diocèse d'Auxerre, ont rendu la vie à nombre d'enfants morts sans baptême.

Mais j'ai dû limiter mon enquête à l'est de la France qui paraît d'ailleurs la véritable région du miracle. La Franche-Comté, la Savoie et la Bourgogne furent des provinces privilégiées pour les résurrections d'enfants. Cependant la Belgique, la Flandre et la Picardie, la Lorraine, qui eurent forcément d'étroites et nombreuses relations avec la Bourgogne, peuvent déjà nous fournir maints exemples.

Notre-Dame d'Alsemberg en Brabant aurait ressuscité pendant plusieurs heures un enfant enterré depuis cinquante-quatre heures. Notre-Dame des Halles, la grande thaumaturge de la Belgique, l'an 1419 donna la vie à un enfant mort-né que l'on avait enterré trois jours auparavant. L'année 1428, elle rendit le mouvement à un autre enfant mort-né, enterré depuis quinze jours, qui, ayant vécu cinq heures après avoir reçu le baptême, se fondit peu à peu comme une pelote de neige, en présence de soixante et dix personnes. N.-D. de Foy, à Gravelines, l'an 1624, ressuscite un enfant mort-né.


Digitized by Google

Mais c'est surtout en France que nous voyons se multiplier ces miracles de la Vierge. A six kilomètres nord-est d'Hazebrouck, Notre-Dame de Caestre (Nord) aurait ressuscité neuf enfants mort-nés, de l'année 1494 à l'année 1496. L'un de ces miracles est particulièrement remarquable. Le 4 septembre 1496, une femme ayant accouché d'un enfant mort-né, on porta le petit cadavre à l'autel d'une madone célèbre par ses miracles; il y resta tout un jour ; le lendemain on le porta à l'autel de Caestre ; enfin n'ayant rien obtenu, on le mit en terre, où il demeura trois jours entiers. Le père de cet enfant étant survenu, et ayant appris qu'il était enseveli, le fit retirer dn cercueil et le reporta de nouveau à l'autel de la Bienheureuse Vierge-Marie. Aussitôt le cadavre donna des signes manifestes de vie, il remua la main et replia un pied tandis qu'on lui administrait le baptême. Aussitôt après, la vie disparut et on le remit dans son cercueil.

Notre-Dame de Grâces, dans l'abbaye de Saint-Sauve à Montreuil sur la mer, redonnait la vie aux enfants mort-nés. A deux heures du Hâvre de Grâce proche la petite ville de Harfleur, existe une chapelle dédiée à Notre-Dame de la Consolation. On y vit, longtemps, deux enfants d'argent qui y avaient été placés en mémoire de deux enfants morts-nés rendus quelques instants à la vie.

Notre-Dame de Boulogne se chargeait jadis de ressusciter les enfants morts-nés sans baptême. On cite le cas de l'enfant d'Isabelle Mennin, femme de Jacques Briffault, qui aurait été rappelée à la vie en 1632.

En Picardie on donnait le nom de *répits* aux chapelles qui étaient censées jouir de ce privilège miraculeux. La coutume d'y porter les enfants morts-nés dut être assez générale, puisque nous voyons un synode d'Amiens l'interdire en 1697.

Au canton de Bayon (arrondissement de Lunéville), était autrefois *Notre-Dame des Aviots* ou *des rendus à la vie*. Ce sanctuaire fort ancien, puisqu'il est mentionné dans une charte de Pibon, évêque de Toul (1070-1107), fut détruit en 1793 et la statue qu'on y vénérait transférée à l'église paroissiale de Barbouville. Cette église ne sut pas l'apprécier ; après l'avoir laissée longtemps sans honneur à la sacristie, d'où on la transportait parfois chez les femmes en couches, elle la vendit vers 1830 pour une somme minime.

Notre-Dame de Bonne Nouvelle, dans l'église de Saint-Georges à Nancy, opéra, par la grâce de Dieu, plusieurs résurrections d'enfants morts-nés. Notre-Dame de Pallou à Arnaville, non loin de Toul, a maintes fois obtenu la même faveur. On connaît la célébrité de la vierge de Benoîte-Vaux, dans l'arrondissement de Verdun. Elle ressuscita souvent les enfants morts-nés sans baptême. Dans les enquêtes canoniques de 1644 et 1659 on en relève treize cas. L'usage de porter ainsi les morts-nés, aux sanctuaires de la Vierge Marie, était assez répandu dans cette région, pour avoir été interdit par les statuts du diocèse de Toul en 1658.

On trouve également des *répits* en Suisse. A Notre-Dame de la Colline ou du Bourdillon, à Fribourg, il se faisait beaucoup de miracles en faveur des enfants morts-nés ; l'abbaye bénédictine de Moury ou Muri

Digitized by Google

possédait une chapelle de la Vierge où l'on apportait ces petits innocents; on les portait également à l'image de Notre-Dame qui se voyait en l'église des Augustins de Genève.

Mais arrivons aux provinces françaises : Savoie, Bresse et Bugey, Duché et Comté de Bourgogne.

« La chapelle de Notre-Dame de Pitié, destinée à rappeler les douleurs de la Mère de Dieu, était la plus vénérée de toutes les chapelles de la cathédrale de Moutiers. Dans le procès-verbal d'une visite de la métropole, faite le 28 juin 1773, Mgr de Sainte-Agnès, archevêque de Tarentaise, dit que la chapelle de Notre-Dame de Pitié était *célèbre par les miracles qui s'y opéraient*. La mère des douleurs aimait à y compatir aux angoisses des mères désolées. Des documents authentiques attestent que des enfants morts-nés, présentés à l'autel de Notre-Dame des Grâces (N.-D. de Pitié fut ainsi appelée, à la suite des nombreuses faveurs, dont elle combla les pèlerins) donnèrent plusieurs fois des signes manifestes de vie et purent recevoir le baptême. »

Notre-Dame de Mont-Provent, à Châtillon sur Cluses (Haute-Savoie), a sauvé plusieurs enfants de la peine du dam. On a des détails au sujet de deux de ces miracles, dont l'un eut lieu en 1820 en faveur d'un enfant de Jean Claude Richard, habitant à Lestelley, hameau de Samoens. « La seconde résurrection est plus récente ; le 29 du mois de mai 1863, à Passy, hameau de Sixt, Biord Fanchette, femme de Raymond Barthélemy, donnait naissance à une petite fille pleine de vie. Le baptême fut fixé au lendemain. Le 30 au matin, on trouva l'enfant morte. La désolation des parents fut grande. Barthélemy se décida à porter sa fille à la chapelle de Notre-Dame de Provent, située à 20 kilomètres. Il cache le petit corps dans un panier et accompagné de Richard Gertrude, âgée de 48 ans, et de Richard Pernette qui en avait 43, il exécuta son pèlerinage. On s'arrête un instant à la chapelle de Notre-Dame des Grâces, sanctuaire très vénéré à Sixt, *pour avertir la Sainte-Vierge du miracle qu'on allait lui demander et invoquer sa protection*. Quelle foi touchante ! Arrivé à Notre-Dame de Provent vers 9 heures du matin, on déposa le panier ouvert sur le marchepied de l'autel ; de chaque côté on alluma un cierge, et on se mit aussitôt en prières. Gertrude avait apporté une fiole d'eau bénite qu'elle tenait à la main, afin de pouvoir, au moindre signe de vie, baptiser l'enfant. On priait avec ferveur depuis une demi-heure, quand tout à coup, les couleurs revinrent au visage de la petite fille, un peu d'écume sortit de sa bouche et à plusieurs reprises elle secoua la tête. Gertrude, les larmes aux yeux, la baptisa sous le nom de Marie Clémentine. Le baptême était à peine conféré que l'enfant expirait. Au même instant, phénomène qui frappa vivement les témoins, les deux cierges, à demi consumés, s'éteignirent brusquement d'eux-mêmes. L'enfant fut inhumée par M. le Curé Greffier au cimetière béni de Sixt. Nous tenons ce récit de M. le Curé actuel à Sixt, de plusieurs personnes et surtout de M. Barthélemy Raymond père de l'enfant et témoin oculaire du fait. »

Pilot de Thorey écrivait : « Nous connaissons, dans le diocèse de Jean

Digitized by Google

de Maurienne, à Montaimont, près de la Chambre, une chapelle sur une élévation jouissant, dit-on, de la même faveur. Les enfants qu'on y apporte ne tardent pas à y donner quelques signes de vie. Les uns saignent du nez, les autres bougent un bras ou la jambe ; durant ces quelques instants, on leur administrait l'eau du baptême. »

Au canton d'Hauteville (diocèse de Belley) nous trouvons encore Notre-Dame de Mazières. A Seyssel, même diocèse, au milieu du Rhône, s'élevait jadis sur un pilier du pont, une chapelle de la Vierge, connue sous le nom de Notre-Dame du Rhône. Cette chapelle était célèbre par ses miracles et surtout par ses résurrections d'enfants morts-nés.

Avant d'arriver aux deux Bourgognes notons cependant l'existence de quelques *répits* en Dauphiné et en Provence.

Une chapelle située à Piliers (Hautes-Alpes) dédiée à la Sainte Vierge sous le nom de *Notre-Dame de Faisces,* c'est-à-dire des langes (*fasciae*), était autrefois un lieu de pèlerinage où l'on portait les enfants morts sans baptême. Il dut y avoir bien d'autres sanctuaires analogues dans cette région, car nous voyons les statuts synodaux de Grenoble interdire cette coutume en 1690.

Notre-Dame de la Vie à Vénasque (de Provence) a souvent rendu la vie aux enfants morts-nés. « La chapelle de Notre-Dame de Nazareth, autrement dite Notre-Dame de Brune, parce que l'image est d'une couleur olivâtre, qui est au village du Barroux (près Carpentras), est vénérable tant à cause de son ancienneté que des grandes merveilles qui s'y opèrent tous les jours.

« Il est souvent arrivé que les enfants morts-nés y ont recouvré la vie, ou du moins y ont donné des signes de vie suffisants pour recevoir, avec le baptême, l'héritage des enfants de Dieu ».

La Franche-Comté fut un lieu d'élection pour ces sortes de miracles. Au canton d'Orgelet, vous trouvez Notre-Dame de Bletterans invoquée sous le nom de Notre-Dame de Délivrance. Nombre d'enfants morts-nés y ont recouvré la vie. Autour de l'ancienne chapelle de Notre-Dame de Bletterans, l'existence d'un cimetière pour les petits enfants y témoignait de l'affluence des solliciteurs. Notre-Dame La Blanche à Faverney (Doubs) ne fut pas moins accueillante. « En moins de vingt-cinq ans, au XVI[e] siècle, un registre authentique et détaillé, conservé aux archives de la Haute-Saône, mentionne 489 enfants morts-nés qui, apportés aux pieds de la miraculeuse image, donnèrent des signes de vie et reçurent le baptême. Le registre donne les noms et domiciles des parents, venus, quelques-uns de distances considérables ».

Ces témoignages suffisent pour établir combien la coutume de porter les enfants morts sans baptême à certains autels de la Vierge y fut répandue. Les assemblées synodales de Besançon interdirent à plusieurs reprises (1592 et 1656) une pratique que les évêques et la majorité des prêtres, considéraient comme superstitieuse.

Plusieurs sanctuaires de l'ancien diocèse de Langres étaient connus


Digitized by Google

par leurs résurrections d'enfants morts-nés. Sous Philippe de Vienne, évêque de Langres, le Synode de 1452 interdit cette pratique.

Ces condamnations ne restèrent pas sans effet, mais endiguèrent la pratique populaire et réfrénèrent une trop facile crédulité en matière de miracle. L'influenoe romaine a, depuis lors, tout changé. Le curé de Saint-Sulpice, publiant, vers 1860, son grand ouvrage sur *Notre-Dame de France ou Histoire du Culte de la Sainte Vierge en France*, ne manqua jamais dans sa revue des sanctuaires de Marie, de signaler cette sorte de miracles, et de les proposer à l'admiration des fidèles.

Dans les statuts synodaux de l'archidiocèse de Lyon, publiés en français par les soins de l'archevêque en 1557, nous lisons : « Il y a quelques simples femmes, lesquelles apportent à l'église quelques avortons, *les gardent là pour quelques jours*, pour savoir si miraculeusement leur apparaîtra quelque signe, ou déclaration de sentiment et de vie, voulans par quelque effusion de sang, ou autrement, induire le curé ou vicaire de les batizer, ce que nous leur défendons expressément de faire cy-après, pour être indigne d'un tel sacrement ».

Evidement cette défense dut avoir un écho dans les diocèses suffragants de la même province. Mais aujourd'hui, nous voyons les mêmes pratiques continuer sous l'œil bienveillant de l'autorité diocésaine. Notre-Dame de Romay, près Paray-le-Monial, fut célèbre jadis par ses résurrections d'enfants morts-nés. Le curé de la paroisse écrivait au curé de Saint-Sulpice en 1865 : « De nos jours encore, on porte à Romay les enfants morts sans baptême ; et tant de témoignages attestent que ces enfants donnent des signes de vie suffisants pour qu'on puisse les baptiser, qu'il n'est guère possible de douter de la réalité du miracle ; ce qui ne contribue pas peu à la pieuse célébrité de ce sanctuaire ». Enfin, au témoignage d'un folkloriste consciencieux, M. Pérot, nous savons que cette coutume continuait encore en 1908.

Même chose à Notre-Dame de Noyer, de Cuiseaux, dont l'archiprêtre actuel, au mépris des anciennes défenses synodales et des interdictions ecclésiastiques fait l'apologie des miracles et par suite de la coutume prohibée.

Il est donc incontestable que la coutume en question était en pleine vigueur à Cuiseaux vers le milieu du XVIe siècle, mais c'est précisément vers ce même temps que se multiplièrent les défenses synodales. Un silence se fait; la pratique sans doute se continue ; mais en cachette et, en tous cas, il n'en est plus tenu registre. Un renouveau se produit avec le XVIIIe siècle et, à partir de l'année 1702, nous retrouvons dans les archives du sanctuaire mention de plus de soixante cas d'enfants morts-nés, apportés aux pieds de Notre-Dame de Noyer. M. Brenot a relevé soixante-trois actes d'ondoiement sur de petits miraculés, dans la période qui va du 12 octobre 1702 au 19 novembre 1867.

Quelques-uns de ces actes contiennent des particularités intéressantes sur les signes auxquels on reconnaissait que les enfants étaient ressuscités. M. l'abbé Brenot écrit : « Une personne habitant Cuiseaux, mais


Digitized by Google

originaire de Graye, et dont un frère en 1822, avait reçu cette faveur, nous racontait, il y a quelque temps (c'était l'avant-veille de sa mort) que ses parents lui avaient dit que les signes de vie, présentés par l'enfant, étaient la fraîcheur revenue au visage livide, et des mouvements des membres... D'après la tradition conservée à Cuiseaux, ce retour des couleurs de la vie, quelques mouvements des traits ou des membres étaient les signes habituels qui permettaient l'ondoiement. Mais il s'en présente d'autres parfois, et dans ce cas ils sont signalés du moins dans les actes les plus récents. Dans l'acte de l'enfant d'André Seraud et de Marie Gergondey, 28 septembre 1825, il est dit : « Quelques gouttes de sang. non naturellement émises ont attiré l'ondoiement. »

Un acte du 24 février 1850, fait connaître d'autres signes. Il est ainsi rédigé : « Le 24 février 1850, après la première messe, nous avons ondoyé sous conditions et en la nommant Marie, une enfant morte-née de Champagne, paroisse de Loisiat, que la vive foi de ses parents a fait apporter devant l'autel de Notre-Dame de Cuiseaux, et qui, en présence de plusieurs témoins entr'autres Mme Sainte-Angèle, supérieure des sœurs de Saint-Charles, a repris les couleurs d'un enfant plein de vie et a avancé plusieurs fois la langue sur le bord des lèvres. Gloire à Marie dans son sanctuaire de Cuiseaux ! *(signé* Nepey, curé de Cuiseaux) ».

Ces détails confirment pleinement les explications données il y a bientôt cinq cents ans par le Synode de Langres. Il n'y a là qu'une illusion de miracle des plus grossières.

Ces mêmes faits portent encore avec eux un autre enseignement ; car on peut citer telles de ces pseudo-résurrections, d'ailleurs agrémentées de détails légendaires, qui sont authentiquées par actes notariés et procès-verbaux collectifs, tellement imposants que des âmes simples pourraient en être profondément ébranlées. On sait qu'il n'y a aucun critère objectif qui permette de discerner un miracle d'un quelconque fait merveilleux de l'ordre naturel. Mais alors même que l'on croirait le contraire, quelle valeur accorder aux témoignages qui attestent des miracles de résurrection, lorsque l'on voit des milliers de fidèles et de très nombreux prêtres accepter pour preuve de résurrection les mouvements mécaniques et les écoulements liquides ou gazeux d'une masse organique en décomposition.

Sans doute l'amour maternel et paternel exigeait ici l'illusion et parvenait à la créer ; mais la foi religieuse et l'amour de Dieu sont des passions qui ne le cèdent en rien, pour l'intensité et la puissance, à cet amour terrestre. A elle seule la foi suffit à expliquer la genèse de tous ces témoignages illusoires qui viennent au long des siècles attester des miracles.

Digitized by Google

De la suggestion et de son rôle en psychothérapie

par le docteur A. VAN DER CHIJS,
médecin à l'Institut Liébeault, d'Amsterdam

Dans ces derniers temps, des opinions très divergentes ont été émises au sujet de la psychothérapie.

Comme cette lutte d'opinions s'est engagée surtout en France et en Suisse et ne se fait guère sentir dans les autres pays, je crois bon d'aborder ce sujet dans l'organe du Dr Bérillon, qui est répandu dans le monde entier.

Le point en litige se réduit à cette question : est-il permis de se servir de la suggestion et de l'hypnotisme en psychothérapie, ou doit-on condamner l'emploi de l'une ou de l'autre ?

A la vérité, on ne s'entend pas, parce qu'on ne dispose pas d'une définition généralement acceptée des mots : hypnose, suggestion, persuasion, raisonnement, éducation, etc.

Les termes hypnose et suggestion sont de date récente, mais leur signification a été connue dès les temps les plus reculés. La suggestion ne joua-t-elle pas le rôle capital dans le mythe du paradis terrestre et ne fait-elle pas les frais des guérisons miraculeuses dont nous parle la Bible ? Un des modes de la suggestion et de l'hypnose se trouve représenté par le soi-disant magnétisme. *Mesmer* (1) disait disposer d'un fluide magnétique dont les émanations présentent une vertu guérissante. Cette vertu peut être communiquée à l'eau, transmise à des baguettes de fer. A côté de ce magnétisme animal, il admettait l'influence du magnétisme minéral et guérissait par l'action des aimants. Ni la condamnation du magnétisme animal comme agent curateur par l'académie des Siences et la Société royale de Médecine (1831), ni les publications de l'école de Nancy, qui ont démontré que ces vertus mystiques dérivaient de la suggestion' n'ont pu empêcher le magnétisme animal de continuer à être pratiqué et d'avoir de fervents adeptes ; ceux-ci, par exemple, font usage d' « aimants vitalisés » auxquels ils attribuent des vertus curatives spéciales. Ils désignent, sous le nom de phénomènes magnétiques, les effets de la suggestion et de l'hypnose.

Autrefois, on impressionnait les incrédules par des représentations publiques d'hypnotisme expérimental. Aujourd'hui on a recours, par exemple, aux facultés spéciales d'une demoiselle Magdeleine, présentée en 1904 à Munich devant les membres de la société psychologique par le docteur Von Schrenck-Notzing. Elle danse, réalise des poses académiques, manifeste les sentiments que lui font éprouver des poésies, des compositions musicales, le tout en état de sommeil hypnotique.

De telles représentations donnent à ces choses une sorte de caractère mystérieux, alors qu'il s'agit de phénomènes simples et pas nouveaux.

On connait, du reste, l'influence considérable que peuvent exercer, sur

(1) Voir : Anton Mesmer. Mémoire sur la découverte du magnétisme animal (1779). Dr P. Reynard. Sorcellerie, Magnétisme, etc. 1887.


Digitized by Google

l'homme et sur l'animal, la musique et tout ce que comporte une grande concentration de l'attention L'audition d'un concert fournit à l'observateur l'occasion de faire des remarques curieuses. Si l'on pouvait enregistrer le pouls et la respiration des auditeurs, durant une exécution musicale, on arriverait à des conclusions instructives. La seule lecture des tracés permettrait peut-être d'inférer quelle pièce a été jouée ; elle permettrait, en tous cas, de distinguer, par exemple : « Isoldes Liebestod » de Wagner, de « Eine Kleine Nachtmusick » de Mozart. Quelquefois l'auditeur est complètement absorbé par la musique, la bouche est grande ouverte, les lèvres sont immobiles, les yeux en extase, aux pupilles dilatées. (Mydriase attribuée par Stärcke à ce que l'attention est détachée des excitations lumineuses).

On observe aussi des mouvements cadencés inconscients, des battements de mesure exécutés par les pieds, les mains, la tête, même des balancements rythmiques de tout le corps. On pourrait y voir l'état embryonnaire de la danse en état de rêve de Mlle Madeleine ; ce n'est qu'une question de degré. La musique peut tellement captiver certaines personnes qu'elles se trouvent comme hypnotisées et isolées de tout leur entourage. Un semblable état peut être produit chez l'homme, non pas seulement par la musique, mais par l'art dans tous ses modes : le théâtre, la poésie, la prose, la peinture, la sculpture et de même l'étude des sciences. On dit alors qu'on est « absorbé » par quelque chose. Nous sommes isolés, par exemple, nous n'entendons pas parler à côté de nous.

Cet état d'hypnose peut aussi augmenter l'acuité de nos perceptions organiques et donner plus de hardiesse parce qu'il neutralise des représentations hostiles, tout comme, par exemple, certains virtuoses jouent mieux sous l'influence d'une légère ébriété. Ainsi toute personne est en état d'élever le taux de son travail par une concentration énergique de l'attention en s'isolant grâce à une sorte d'état d'hypnose.

La musique militaire, les marches funèbres, la musique de danse (l'histoire du preneur de rats de Hameln, nous en donne un exemple), la chanson de la mère qui berce son enfant, sont autant d'exemples de l'influence suggestive de la musique.

Liébeault et l'école de Nancy, montrèrent que la suggestion est la clef de l'ancien magnétisme.

L'état hypnotique exalte la suggestibilité ; les phénomènes de la suggestion à l'état d'hypnose peuvent souvent être obtenus de même à l'état dit « de veille ».

Charcot fait cette même observation dans ses « leçons sur les maladies du système nerveux » ; il parle de personnes non hypnotisées qui dorment, tout en paraissant éveillées. On peut, chez ces gens, produire une paralysie par suggestion et la défaire de même.

On a soutenu que les fameux trois états du grand hypnotisme et les phénomènes obtenus par le grand maître, chez les hystériques de la Salpêtrière, furent produits artificiellement par suggestion inconsciente.

Gilles de la Tourette, a condamné l'hypnotisme comme médication, à

Digitized by Google

cause de ses dangers, disait-il ; et il s'appuya, entre autres, sur un cas observé par Charcot. Or, ce cas (1) nous apprend comment de jeunes garçons, émus par une représentation de fascination, donnée par un magnétiseur de passage, jouèrent au magnétisme et comment un garçon (hystérique latent) fut pris d'attaques de contracture avec le symptôme de l'arc de cercle L'auteur n'oublie pas de remarquer que, dans ce cas, l'hypnotiseur n'était pas médecin et que de telles expériences sont dangereuses autant que condamnables.

Dans ce même article Charcot relate la guérison d'une contracture hystérique par suggestion hypnotique ; il reconnaît donc l'excellence de ce traitement dans certains cas ; il a voulu dire seulement que l'hypnotisme, manié par des incompétents, peut nuire, ce qui ne veut pas dire qu'on doit s'abstenir de son emploi. L'hypnotisme a ses indications et ses contre-indications tout comme l'opium et la digitale, par exemple.

De nombreux médecins, des plus compétents, ayant pratiqué plusieurs milliers d'hypnotisations, sont unanimes à déclarer que, si une hypnotisation présente quelque suite fâcheuse, cela tient soit à l'incompétence ou à l'ignorance de l'hypnotiseur, soit à une coïncidence fortuite.

Il y a des hystériques qui présentent un accès à la moindre excitation. Ces malades auront leur accès tout aussi bien à l'occasion d'une séance de massage, d'un traitement électrique ou hydrique.

Petit à petit il s'est formé deux camps : d'un côté les partisans, de l'autre, les adversaires de l'hypnose.

Nous laissons le magnétisme hors de cause, étant d'avis que nous pouvons parfaitement nous passer de cette notion. Ainsi quand on réussit à hypnotiser quelqu'un par correspondance, (suggestion écrite), par téléphone, par suggestion à échéance ou quand une personne s'hypnotise elle-même (auto-suggestion), il est de toute évidence qu'aucune influence soi-disant magnétique n'est entrée en jeu.

Les deux partis en cause sont représentés l'un par Dubois (de Berne) et ses partisans, l'autre par Liébeault et ses disciples parisiens.

Le docteur Bonjour, (de Lausanne), dans son excellent travail : « La suggestion hypnotique et la psychothérapie actuelle », publié récemment, fait l'apologie de la suggestion thérapeutique et attaque la psychothérapie dite rationnelle de Dubois.

Dubois, comme l'on sait, proscrit la suggestion et l'hypnose, prétendant qu'on peut parfaitement s'en passer et les traite de médications charlatanesques, immorales, dangereuses. Ce dénigrement immérité a soulevé l'indignation du camp adverse.

Bonjour, confrontant les deux opinions, les soumet à la critique. Il conclut une fois de plus que les dissentiments résultent de ce qu'on ne s'entend pas sur la définition du mot « suggestion ».

Dubois ne parle que de persuader, que de raisonner, et prétend exclure toute suggestion.

(1) Voir : *Revue de l'Hypnotisme*, 1887.


Digitized by Google

Bonjour montre qu'il y a suggestion du moment qu'une idée est éveillée dans le cerveau ; pour lui, la persuasion est un des modes de la suggestion. Voici un exemple du traitement de Dubois. Il s'agit d'une névrose stomacale. Le malade qui suit un régime prescrit par son médecin précédent, vient d'être examiné par lui. « Ce n'est rien, dit Dubois, votre estomac fonctionne mal parce que le moral est malade de chagrin et d'émotions. Ne vous inquiétez pas, remettez-vous à bien manger, prenez les rations doubles et mangez de tout. Vous avez mal, c'est vrai, mais peu importe, continuez à vous bien nourrir, l'estomac tolèrera tout et vous guérirez. » Le malade veut protester, dire qu'il a déjà essayé de procéder ainsi, mais que cela ne lui a pas du tout réussi. Dubois insiste et finit par apaiser le malade qui est convaincu ou bien semble l'être. « Je cherche en vain le raisonnement dans tout cela », dit Bonjour. Il n'y a pas une ombre de persuasion là-dedans ; c'est de la suggestion toute pure, un appel fait à la crédulité et à la confiance du malade.

L'hypnotiseur, lui, dans ce même cas, provoque le sommeil profond ou superficiel et dit : « Vous guérirez ; vous allez être quitte de votre douleur » ; il formule, du reste, son allocution au malade à peu près de la même manière que Dubois. Mais l'hypnotisé a l'avantage d'être délivré de sa douleur dès la première séance.

La différence entre les deux traitements se trouve dans l'application de l'hypnose. Or l'hypnose n'est que l'éveil de l'idée du sommeil et sa réalisation. L'hypnotiseur endort son malade, comme la mère endort son enfant, poursuit Bonjour.

Cela se comprend, puisque notre esprit ne reste éveillé que si les impressions qu'il reçoit varient d'un moment à l'autre avec rapidité ; la régularité précise des battements du cœur et des fonctions de nos organes par exemple, fait que ces impressions n'arrivent plus à notre conscience.

Aussi, si l'on soumet sans relâche une personne à l'influence répétée d'une seule et même impression, produite par une voix monotone ou par des mouvements monotones, elle finira par s'endormir après un temps plus ou moins long. Il s'en suit que le sommeil hypnotique doit être considéré comme une variété du sommeil normal et non comme une modalité de sommeil pathologique.

L'état de sommeil hypnotique profond équivaut au somnambulisme naturel. Le somnambule est en état de marcher, d'écrire, de résoudre des problèmes, de composer, etc., sans s'éveiller et il n'en gardera pas le souvenir au réveil. Cet état peut se présenter chez des personnes normales.

Il n'y a donc aucune différence entre les procédés du médecin qui persuade et de celui qui suggère ; les deux font la même chose ; ils s'appliquent à éveiller des idées ou des sensations, à activer les forces psychiques ou physiques du malade.

Lorsque, poursuit Bonjour, je vois un malade pour la première fois, si


Digitized by Google

je lui prends le bras et l'assure qu'il ne peut plus mouvoir ce membre, je lui ai, selon Bourget, suggéré une idée sans l'hypnotiser. Or, cette personne, aux yeux ouverts, qui paraît être dans un état de veille et est incapable de mouvoir son bras, se trouve en état d'hypnose.

Bonjour arrive à cette conclusion qu'il est impossible d'exclure la suggestion et l'hypnose du traitement par la persuasion, par le raisonnement, par la rééducation. En analysant le mécanisme psychologique de la persuasion, dit-il, il ne reste, en fin du compte, que la seule suggestion et la crédivité.

En réponse à l'accusation que l'hypnotisme n'est qu'un traitement de symptômes (au lieu de constituer un traitement de la maladie) et qu'il exagère la suggestibilité des malades, Bonjour rappelle comment chaque médication est symptomatique.

Quant aux prétendus dangers qui résultent de l'emploi de l'hypnotisme, Bonjour prouve l'inanité des arguments de ses adversaires par les rapports de l'Académie de Médecine et par les réponses faites, à propos d'enquêtes spéciales, par les protagonistes nancéens, par Grossmann, Forel, von Schrenck-Notzing, von Kraft-Ebing, Morselli, Stembo, Dumontpallier, Milne Bramwell, Lloyd Tuckey, etc. Les uns et les autres déclarent que l'hypnotisme thérapeutique ne leur a jamais paru comporter aucun danger. Cette déclaration est basée sur 100.000 observations.

Déjerine, lui-même, déclare en 1901, que ni l'Ecole de Nancy, ni Dumontpallier, ni Ballet, ni Luys, ni Delbœuf, ni Forel, ni lui-même, ni beaucoup d'autres auteurs n'ont jamais constaté qu'un danger résultât de l'hypnose ou de la suggestion thérapeutiques.

Quant à van Renterghem, il a vingt-trois ans de pratique hypnothérapeutique, pendant lesquelles il a traité des milliers de cas ; jamais non plus il n'a vu le moindre accident se produire de ce chef.

On sait que Dubois a taxé d'immorale l'application de l'hypnotisme et prétendu que le médecin hypnotiseur réduit forcément ses malades à l'état d'esclavage.

Bonjour relevant ce grief invite l'accusateur à montrer ces esclaves. Il est évident que les « sujets » des charlatans, (et on trouve ceux-ci dans tous les domaines de la médecine) restent ici hors de discussion.

Les avantages de l'hypnotisme sont multiples. L'anesthésie hypnotique a souvent pu remplacer la narcose. On connaît aussi l'influence favorable de la suggestion hypnotique sur les affections organiques, grâce à l'intervention du système nerveux central.

Le sommeil prolongé préconisé par Wetterstrand a procuré la guérison et restauré l'équilibre nerveux chez de nombreux malades. Raymond est d'avis que le sommeil hypnotique, comme tel, en dehors de toute suggestion, constitue une médication calmante que seuls les contradicteurs de parti-pris ne veulent pas reconnaître. L'hypnose est d'une grande utilité pour établir le diagnostic différentiel, dans les cas de maladies où l'on doute si elles sont organiques ou fonctionnelles.


Digitized by Google

Bonjour cite, dans sa publication, plusieurs observations à l'appui de cette thèse.

Dubois et ses partisans ont prétendu que les cures faites par les hypnotiseurs ne sont pas solides, et que les malades auraient des rechutes Ces assertions se trouvent contredites par les succès persistants publiés, plusieurs années après la guérison, par van Renterghem (1) et nombreux autres auteurs.

Bonjour compare différentes maladies ou symptômes susceptibles d'être traités par la suggestion simple (la rééducation, la persuasion, la soi-disant psychothérapie rationnelle, à laquelle nous pouvons ajouter la Christian science) et par la suggestion hypnotique ; il arrive à la conclusion que la suggestion hypnotique donne souvent des succès, là, où la suggestion simple a échoué, conclusion qu'il appuie de plusieurs exemples.

Lorsque les malades ne sont pas hypnotisables, Bonjour recourt, de même que Paul Farez, à la narcose, pour les mettre en état de suggestibilité ; il leur suggère, durant cet état, l'aptitude à être endormi par suggestion ; quelques séances de narcose suffisent le plus souvent, à faire passer le malade de l'état de narcose à celui d'hypnose profonde.

Les idées de Bonjour sont partagées par d'autres auteurs, ainsi par van Renterghem, par Piéron in *Revue Scientifique*, par Aug. Forel dans la dernière édition de son traité *Der Hypnotismus,* 1907.

Bonjour réussira-t-il à mettre d'accord les deux partis ? Je pense que la réconciliation ne se fera que le jour où l'on aura réussi à formuler une bonne définition, acceptée de tous, des notions : hypnose, suggestion, persuasion, etc.

Selon moi, toute médication qui se sert de moyens psychiques pour guérir rentre dans la psychothérapie. Ces modes variés peuvent différer en énergie d'action ; mais, en essence, ils émanent et sont empreints de l'élément suggestif.

Si Dubois réussit, par sa persuasion, à faire accepter une idée au malade avec son contrôle, il fait selon moi tout bonnement de la suggestion. Il importe peu que cette suggestion lui soit donnée à l'état de veille ou à l'état de charme ou de sommeil provoqué. Qualifier d'hypnose ce léger état de charme me semble prêter à la confusion parce que ce mot sous-entend un état spécial de sommeil. Or nombre de médecins, et surtout le public, ont de l'appréhension pour les mots hypnotisme, hypnose, parce qu'ils lui rappellent les séances publiques de magnétiseurs. Aussi propose-t-on de dire « mettre en état de suggestibilité » et de réserver le vocable « hypnose » à l'état de sommeil proprement dit.

En effet la suggestion prime tout ; elle constitue l'agent principal ; le degré de veille ou de sommeil est une question secondaire.

Nous savons, à cette heure, que l'hypnotisme, la suggestion, la fascination constituent des leviers puissants, dont on peut se servir avec

(1) Comparez : *La Psychothérapie dans ses différents modes*, 1907, Amsterdam, chez van Rossen.



avantage pour amener son prochain et même des foules à d'autres opinions; les démagogues en font foi. Certains crimes peuvent être perpétrés sous l'influence irrésistible de tierces personnes ou sous l'impulsion de passions, dans un état d'excitation sexuelle par exemple, et cela souvent consciemment. On ne peut guère se garer de l'influence de la suggestion ; elle nous poursuit partout et toujours. L'expression « faiblesse de caractère » traduit, jusqu'à un certain point, cet état de choses. Nos idées se ressentent, par association, des impressions de toutes sortes qui ont leur origine en dehors de nous et aussi de celles qui émanent de l'activité de nos diverses fonctions corporelles.

Ces impressions agissent sur nous comme autant de suggestions. Il n'y a donc pas lieu d'avoir peur d'augmenter la suggestibilité de quelqu'un, puisque tout notre être surabonde d'excitations d'ordre suggestif. On pourrait définir notre volition : l'expression de l'acceptation d'une idée qui, éveillée par une association d'idées, nous pousse à cette acceptation, nous la suggère pour ainsi dire. Car nos pensées et nos actes sont une conséquence nécessaire de pensées et d'actes qui les ont précédés; elles forment une chaîne dont chaque anneau détermine celui qui suit.

Si donc nous nous rendons bien compte du rôle immense joué par la suggestion dans la société, n'est-il pas plausible alors qu'on s'applique à en faire un bon usage ? Ne faut-il pas tâcher de suggérer de bonnes directions et de remplacer les suggestions pathologiques nuisibles par d'autres saines et utiles ?

Et serions-nous enfin autorisés à négliger les bonnes influences parce qu'il y en a de mauvaises ? Chaque médication n'expose-t-elle pas à des dangers quand elle est conduite par des mains inexpérimentées ?

Il est inutile d'insister là-dessus. Une médication serait-elle inférieure parce qu'un profane sait aussi l'appliquer ?

Chaque médecin, se sert plus ou moins de la psychothérapie, en premier lieu par sa seule présence ou par l'application indirecte de la suggestion en prescrivant des médicaments indifférents en faisant du massage, de l'électrothérapie. Je crois cependant qu'il est plus recommandable de ne pas s'en tenir là et d'aller plus loin, en procédant à une application consciente et méthodique de la suggestion. Et cela surtout, parce qu'on guérit les troubles psychiques d'une manière logique et radicale par les moyens psychiques. Il ne se passe pas de jour, pour ainsi dire, que nous n'entendions dire à quelque malade : « Quel dommage que je n'aie connu la psychothérapie plus tôt », ou bien : « Comme on m'a bourré de pilules et de médicaments de toute espèce et cela sans le moindre succès ! » ou encore : « Voilà des années que je souffre, les médecins que j'ai consultés m'ont tous promis la guérison et pourtant je reste malade comme devant ! »

Je me permettrai de terminer cette communication en citant quelques exemples de guérisons que j'ai pu obtenir.

Une jeune femme divorcée présente de l'incontinence nocturne depuis

Digitized by Google

sa première jeunesse. Elle a vu nombre de médecins, et suivi des traitements variés sans aucun succès. Après une première séance de suggestion, l'incontinence a disparu pour ne plus reparaître. Durant les trois mois suivants j'ai continué à faire de loin en loin une séance de suggestion, puis j'ai cessé tout traitement. Quinze mois se sont écoulés et cette guérison s'est maintenue.

Plusieurs cas de névrose stomacale me furent confiés par des confrères qui, en vain, avaient soigné ces malades par des médications usuelles. J'ai pu les guérir par la suggestion tantôt en quelques semaines et tantôt en quelques mois.

Un ouvrier souffrait de torticolis mental ; père de famille, incapable de travailler depuis deux ans, menacé de la ruine totale pour lui et les siens, il fut guéri par la psychothérapie et a pu reprendre son travail.

Un garçon de 9 ans est amené par ses parents à la clinique Liébeault. Il est affecté d'accès qui me paraissent d'ordre épileptique d'après la description qu'on m'en donne. Je refuse d'abord d'instituer un traitement suggestif parce que l'expérience m'a appris que l'épilepsie vraie n'est pas justiciable de la psychothérapie. Cependant, sur les instances pressantes des parents, je me laissai fléchir. Je leur promis d'essayer tout en leur assurant que je nourrissais peu ou pas d'espoir.

A mon grand étonnement les accès ont cessé dès la première séance de suggestion. J'ai continué le traitement pendant quelques mois et, à cette heure encore, le garçon continue à se bien porter. Il est évident que les accès présentés par ce malade étaient de nature hystérique. Les parents ont mal décrit les symptômes.

Différents cas de phobie professionnelle, le trac des artistes, la peur de jouer en public, celle de passer devant un jury d'examen ont aussi été traités avec succès.

Des élèves de Lycée qui, par paresse, par indifférence, par aboulie ou aprosexie, étaient menacés de doubler leur classe, se remirent à travailler et réussirent dans leur examen, après un traitement suggestif sérieux.

Le cas suivant fut encore un succès très frappant. Une institutrice souffrant d'une paraplégie hystérique est malade depuis plusieurs années. Elle a été traitée sans succès par des médecins en renom et par un professeur de neurologie. Devant la ténacité du mal, sur la foi de quelques symptômes douteux, on a fait entrevoir à la malade que son mal était d'ordre organique. Cette femme qui s'était traînée d'hôpital en hôpital et avait fini par se résigner à son triste sort, eut l'heureuse idée de se présenter à la consultation de la clinique Liébeault. Après un traitement suggestif qui a duré quatre mois, elle peut marcher appuyée sur une canne et deux mois après, la guérison est complète. Réformée autrefois à cause de sa maladie, elle peut de nouveau prendre du service. Ce dernier cas prouve, une fois de plus, que la suggestion est un excellent moyen pour poser le diagnostic différentiel.

Je termine en engageant les confrères qui, jusqu'ici, ne se servaient de la suggestion qu'inconsciemment, à essayer la psychothérapie systé-


Digitized by Google

matiquement ; je suis assuré que, eux aussi, seront stupéfaits, comme je l'ai été moi-même, des brillants succès que souvent elle donne dans des cas qui passent pour désespérés.

Les perversions de l'instinct : leur rôle prépondérant dans les maladies mentales

par le Dr Bérillon, médecin inspecteur des asiles d'aliénés
professeur à l'Ecole de psychologie

Chez les individus arrivés au plus haut degré de leur développement l'adaptation parfaite au milieu comporte la mise en action de quatre instincts primaires qui, par ordre de leur apparition sont les suivants :

1° L'instinct de nutrition ;
2° L'instinct de conservation ;
3° L'instinct de sociabilité ;
4° L'instinct de reproduction.

Qu'un de ces instincts fondamentaux soit contrairié dans son évolution, l'équilibre mental en sera nécessairement troublé. Un obstacle à la satisfaction d'un instinct, pour peu qu'il soit de quelque durée, a également une répercussion profonde sur les fonctions de l'intelligence et de la sensibilité.

La satisfaction normale des instincts ne se conçoit pas sans un fonctionnement normal des facultés mentales. Aussi, il faut s'attendre, lorsqu'on se trouve en présence d'un psychopathe, à constater chez lui des imperfections plus ou moins accentuées dans la réalisation des actes instinctifs. Le plus souvent, c'est surtout par la façon anormale dont se comportera dans l'accomplissement de ses instincts primaires que la prédisposition psychopathique se trouve décelée. La présomption d'un trouble mental constitué découlera également du fait que, chez un individu ayant jusqu'alors évolué d'une façon normale, des perversions de l'instinct se manifesteront.

Une solidarité étroite n'est pas établie entre les instincts. Cette considération découle d'abord du fait que de grandes différences existent dans le moment de leur apparition Ainsi l'éclosion de l'instinct de reproduction ne s'effectue qu'assez tardivement, alors que les autres instincts sont déjà arrivés à leur complet degré de développement. Mais, en outre, il est fréquent de constater l'abolition ou la perversion d'un seul instinct qui peut survenir sans que les autres soient troublés dans leur évolution.

On s'imagine volontiers que les perversions de l'instinct se manifestent le plus souvent dans le sens de l'abolition. Elle se traduisent aussi fréquemment dans le sens de l'exagération. S'il y a des sujets, les *hypo-instinctifs*, chez lesquels la perversion de l'instinct se révèle par de l'insuffisance, il en est également d'autres chez lesquels les besoins instinctifs s'accentuent et deviennent plus exigeants, ceux-là sont des

Digitized by Google

hyper-instinctifs. Dans l'une et l'autre de ces deux catégories il y a, dans un sens opposé éloignement et déviation du type normal.

Ces antithèses pathologiques se retrouvent dans les perversions de chacun des instincts primaires.

Les déviations de l'instinct de nutrition se traduisent soit par l'anorexie et la sitiophobie, soit par la gloutonnerie, la voracité et la boulimie.

Pour l'instinct de conservation, l'expression extrême de l'abolition sera l'impulsion au suicide L'exagération de l'instinct de conservation aboutira, au contraire à certains états de peur anxieuse et à l'hypocondrie. Tandis que l'instinct de conservation déformé inspirera chez les uns les sentiments d'avarice parcimonieuse, la dégénérescence du même instinct aura pour effet de pousser les autres vers les extravagances de la prodigalité imprévoyante.

L'instinct de sociabilité, dans ses manifestations opposées, oscillera de l'hypersuggestibilité, de la domestication servile, de la vénération mystique à la rébellion ou au délire de persécution.

A un autre point de vue, les perversions de l'instinct de sociabilité aboutiront soit à la brutalité sanguinaire, soit à l'humanitarisme sentimental. La timidité, qui paralyse, aura son antithèse dans un despotisme dont l'arrogante attitude n'est atténuée par aucune considération de respect humain.

L'instinct de reproduction, de propagation de l'espèce, affecte dans ses perversions des modalités aussi opposées que l'impuissance ou l'érotomanie, aussi contradictoires que la jalousie hétérosexuelle et la dégradation homosexuelle.

Il n'y a pas d'altération de l'instinct qui ne corresponde à un trouble mental confirmé. On peut légitimement considérer que toute perversion instinctive est équivalente à un trouble mental. Il est étonnant que ce fait si évident n'ait pas été mis en lumière dans les écrits des psychiâtres anciens ou modernes D'autant plus que c'est dans la constatation des perversions de l'instinct que se trouve le caractère distinctif fondamental par lequel il devient possible de différencier les psychopathes et les aliénés des purs névropathes.

Chez les névropathes, quelle que soit la gravité de leurs troubles fonctionnels, les dispositions instinctives conservent leurs tendances normales Le qualificatif de psychopathe ne peut être légitimement appliqué qu'à celui dont les réfexes instinctifs se présentent avec un caractère manifeste d'altération et de perversion. De cette conception résulte la possibilité de délimiter avec précision le domaine des états névropathiques de celui des états psychopathiques. Cette délimitation se trouve exprimée dans la formule suivante : « Le névropathe ou le nerveux est un malade troublé dans ses fonctions ; le psychopathe ou le mental est troublé dans ses instincts. »

Discussion :

M. Jules Voisin. — La conception par laquelle les altérations de l'instinct sont

Digitized by Google

considérées comme des stigmates de psychopathie me paraît absolument fondée. Les anormaux sont tous caractérisés par des déviations manifestes de l'instinct. Celui dont les instincts sont abolis ou pervertis n'est plus un être normal et le retentissement sur son état mental et sur ses actes est inévitable.

M. Paul Farez. — Les troubles de l'instinct de nutrition sont extrêmement fréquents et l'on peut admettre que c'est par l'apparition de ces troubles que se manifestent les premiers signes du déséquilibre mental. Il faut donc en tenir le plus grand compte et diriger contre eux toutes les ressources de la thérapeutique et en particulier celles de la psychothérapie.

M. Lepinay. — Dans la pratique vétérinaire, nous avons fréquemment l'occasion d'observer chez les animaux des altérations accentuées de l'instinct. Mais cette observation ne saurait d'ordinaire comporter de longs développements. Quand l'animal se présente avec des défauts, des impulsions pathologiques et des altérations de l'instinct, pour peu que ces troubles constituent un inconvénient ou un danger, on se débarrasse de lui. On se comporte avec l'homme d'une façon toute différente, il importe donc chez lui de recourir à des moyens thérapeutiques et à des mesures de protection que l'art vétérinaire n'a point à envisager avec autant de précision.

PSYCHOLOGIE SOCIOLOGIQUE

Les « amulettes » à l'exposition ethnographique de Rome

par le Dr Luigi Césari (de Rome)

Dans une des salles de l'exposition ethnographique de Rome, sont exposées des collections d'objets anciens, d'un aussi grand intérêt pour le psychologue que pour l'ethnographe. L'attention de l'observateur est tout de suite attirée par les « outils professionnels » de la *mala-vita* de Naples, et par beaucoup d'autres objets qui démontrent l'évolution par laquelle les croyances religieuses se transforment en superstitions, cette évolution apparaît surtout sur les tatouages dont l'Exposition nous montre une collection sur des morceaux de peau détachés par des anatomistes. Là, les images érotiques et les symboles de l'ancienne religion romaine se marient avec les images sacrées de l'époque moderne. Ces collections constituent une attraction amusante pour les désœuvrés, mais pour les hommes de science ces démonstrations des étapes de la superstition chez les peuples constituent un enseignement documentaire du plus haut intérêt. En premier lieu, il faut s'arrêter devant « *les amulettes* », c'est-à-dire les dérivés des fétichismes primitifs, sur lesquels l'influence sur la religion chrétienne se manifeste d'une façon très profonde. Les *pierres de la foudre* (pietra del fulmine) de l'époque néolithique qu'on suspend actuellement au haut du lit, pour préserver de la foudre, sont associées à des pierres en forme de croix, ce qui démontre que la religion s'associe à la croyance dans la vertu de ces pierres préservatrices de la foudre. Parmi ces pierres préhistoriques une autre variété appelée « *pietra saette* » est employée comme préservatif des convulsions des enfants. Pour le même usage il y a *les petites clefs du Saint Esprit* (chiavette dello Spirito Santo). Elles sont en argent et doivent être bénies. Les amulettes contre les sorcières sont les plus nombreuses : l'*image de Saint Donné* (San Donato) jointe *à une faux de lune, à une gre-*


Digitized by Google

nouille et *au numéro 13*, constituent un moyen de défense (butica) de la plus grande efficacité.

Contre le *mauvais-œil* (malocchio) il y a : le *corail*, les *amandes jumelles*, *les agates zonées*, et des *fragments de malachite*.

Comme *porte-bonheur* : il faut mentionner le traditionnel *bossu* en corail ou en nacre, le *fer de cheval* qui doit avoir les trous carrés et de nombre impair, et que, pour avoir un pouvoir réel contre le mauvais œil et comme porte-bonheur, a dû être trouvé dans la rue par la personne même au moment précis ou le cheval se déferre. Il y a encore le *petit-pois à neuf grains*, les *noix à trois côtes* et le *noyau de dattes*.

Pour favoriser le lait des nourrices, *la pierre au lait* (pietra di latti) de Nicotera (Sicile) n'a pas perdu sa valeur souveraine. Tous ces objets proviennent pour la plus grande partie des provinces méridionales de l'Italie.

De ces amulettes plusieurs datent de plusieurs siècles, et d'autres sont de fabrication récente. En général celui qui les possède ne consent que très difficilement, même à prix d'argent, à s'en défaire.

Cette collection vraiment intéressante pour les folkloristes n'est pas moins importante pour l'étude de la psychologie des races. Elle est en même temps attrayante pour le profane qui, bien que dépourvu de toute sorte de préjugés et ne croyant aucunement à la puissance d'une amulette, est tout de même bien difficilement exempt de quelques superstitions plus ou moins innées contre le *mauvais-œil*.

Il est assurément beaucoup de personnes qui ne croient pas qu'un grand danger soit annoncé par le sel ou l'ampoule de l'huile renversée, ou par une glace cassée, mais ceux-là appartiennent à la partie cultivée de la population. Dans les masses, il est fort peu de gens qui soient complètement à l'abri de ces croyances. Ils s'en excusent en disant que cela n'a pas grand inconvénient d'y croire. Dans tous les cas, ils les respectent chez les autres et se garderaient bien de les tourne en ridicule.

Le professeur Giuseppe Belucci de Perouse, a réuni sur cette question d'importantes collections. Il a tiré de ses observations les déductions les plus curieuses et les mieux étudiées. On lui avait demandé de les confier à l'exposition ethnographique de Rome. Il ne s'est pas empressé de répondre à cet appel en s'appuyant sur ce fait qu'il ne fallait pas exposer les foules à de trop grandes tentations. En effet une amulette acquiert surtout sa valeur par le fait qu'elle a été dérobée. Dans ces conditions, il aurait pu redouter que des malfaiteurs fussent tentés de mettre leur vol sur le compte d'une.... superstition irrésistible. Dans un cas semblable, le tribunal, s'il est composé de gens superstitieux et il parait qu'il y en a en Italie, même chez les magistrats, ne pourrait que se montrer indulgent. En attendant, le collectionneur se trouverait privé d'un document auquel il a raison de tenir et dont la minime valeur intrinsèque ne diminue pas le prix.

En France, le Dr Bérillon, s'inspirant des travaux du professeur Belucci, a réuni une importante collection relative aux croyances


Digitized by Google

supertitieuses. Sa collection qui comprend les amulettes et les ex-votos des pays les plus différents prouve que ces croyances sont de tous les temps et de tous les pays. La religion en les transformant les a modifiées, mais elle ne les a pas supprimées. Elle est parvenue tout au plus à les marquer d'une empreinte spéciale. Si l'Italie présente à ce point de vue une documentation spéciale, c'est qu'elle a vu se succéder sur son sol un grand nombre de civilisations différentes. Il en est résulté pour les populations une culture émotionnelle plus accentuée. Les amulettes, les ex-votos ne sont que l'expression de cette sensibilité émotive toute spéciale. Dans toute croyance superstitieuse, dans toute tradition populaire se retrouve l'influence d'une suggestion sociale qui ne se développe que sur un terrain de suggestibilité.

La constatation de cette suggestibilité, synonyme d'éducabilité, d'aptitude à recevoir des enseignements, n'est-elle pas le gage d'un progrès certain, quand ces renseignements seront donnés sous la directisn d'un jugement éclairé et de l'observation scientifique.

PSYCHOLOGIE RÉTROSPECTIVE

La pathologie précolombienne d'après les ex-votos aztèques

par M. le Dr Bérillon, professeur à l'Ecole de psychologie

— *Suite et fin* —

Fig. XV. — Idiot gateux. — Cette figure ne saurait, à mon avis, représenter un autre état pathologique que l'idiotie, compliquée de gâtisme.

Fig. XVI. — Idiot gateux (profil). — La même figure, vue de profil, indique qre, comme on l'observe encore de nos jours dans les hospices, les gâteux étaient maintenus à demeure sur des récipients destinés à recueillir leurs excréments. C'est d'ailleurs le seul moyen d'éviter les souillures et de les maintenir dans un état de propreté relative. L'ensemble de la figure donne bien l'impression de l'idiot assis sur le siège percé. Cette opinion est confirmée par le fait que les fesses débordent débordent sur les parois latérales du vase comme si une station prolongée les y avait incrustées.

Les Aztèques, cela est démontré par toutes les représentations que nous en avons, ne faisaient pas habituellement usage de sièges. Ils préféraient l'attitude accroupie.

Le siège sur lequel le malade est maintenu n'est donc pas un simple escabeau, et le statuaire a obéi à la préoccupation de montrer que l'état de gâtisme du sujet nécessitait son maintien en permanence sur un récipient *ad hoc*. D'ailleurs les proches du malade devaient être surtout préoccupés de cette incommodité, et il est naturel d'admettre qu'elle était le principal objet de leur prière votive.


Digitized by Google

* * *

Ce qui frappe, à l'examen des statuettes modelées par les artistes primitifs de l'ancien Mexique, c'est surtout la force de l'expression. Cette qualité se retrouve dans toute l'iconographie décorative des Aztèques. Gerste, dans un travail récent, s'exprime ainsi (1) :

« Les statues précolombiennes sont pour la plupart mythologiques et difformes par système. Mais dans beaucoup aussi les traits sont bien accusés, la vigueur de touche, l'entente des parties, l'expression d'ensemble, accusent le sentiment du beau et une main exercée. Un peu plus plus loin, il ajoute :

« Avant tout, il importe de rappeler le merveilleux instinct des indi-



Fig. XV. — Idiot gâteux.

gènes *pour copier la nature au vif*. Mendieta qui les vit à l'œuvre s'en porte garant... Quoique les indigènes aujourd'hui ne peignent, ils révèlent encore en maintes occasions la justesse de coup d'œil et l'habile tour de main qui distingue la race. Dans tel village, vous verrez un pauvre Indien, d'aspect misérable, modeler votre buste pendant le temps d'arrêt d'un train. Il est étonnant, divertissant parfois, de voir avec

(1) A. Gerste. — Notes sur la médecine et la botanique des anciens Mexicains, 1910.

Digitized by Google

quelle finesse ils saisissaient alors toutes les particularités caractéristiques; convenablement formés, ils fourniraient aux arts plastiques des travailleurs de mérite. »

Avec de telles aptitudes, il ne faut donc pas être surpris qu'en présence des douleurs et des infirmités humaines, les modeleurs de l'ancien Mexique aient été incités, sous la forme symbolico-figurative qui leur était familière, à en représenter les traits dominants.

Plusieurs conclusions peuvent être tirées de l'examen des ex-voto aztèques. La première, c'est qu'avant l'arrivée des Européens, les affections organiques atteignaient un degré de gravité qui s'explique par l'absence d'une thérapeutique médicale et chirurgicale appropriée.



FIG. XVI. — Idiot gâteux (profil).

Peut-on s'en étonner quand il arrive encore si fréquemment, dans notre milieu civilisé, de rencontrer, chez des malades négligés, des lésions organiques d'une étendue et d'une gravité qu'on n'oserait jamais supposer? Il résulte également de l'étude de ces figures que les maladies les plus graves dont l'humanité soit affligée, la tuberculose, le cancer et la syphilis, exerçaient déjà leurs ravages chez les Aztèques, qu'ils payaient aussi un tribut aux affections mentales et qu'ils n'étaient exempts d'aucune des misères pathologiques dont nous sommes encore aujourd'hui affectés. Quant à l'existence de superstitions relatives à l'efficacité des prières et des ex-voto, elles permettent simplement de supposer que dans l'ancien Mexique les connaissances médicales étaient encore rudimen-

Digitized by Google

taires, les pratiques superstitieuses n'étant florissantes que là où l'hygiène et la médecine n'ont pas encore définitivement acquis droit de cité.

CHRONIQUE ET CORRESPONDANCE

Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie

La prochaine séance de la Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie aura lieu le mardi 19 décembre à 4 h. et demie, sous la présidence de M. le Dr Jules Voisin, médecin honoraire de la Salpêtrière.

Les séances de la Société ont lieu les troisièmes mardis de chaque mois. Elles sont publiques. Les médecins, les étudiants et les membres de l'enseignement sont invités à y assister.

Adresser les titres des communications à M. le Dr Bérillon, secrétaire-général, 4, rue Castellane et les cotisations à M. Paul Farez, trésorier, 154, Boulevard Haussmann.

Communications déjà inscrites :

Dr Bérillon : L'antagonisme psychologique des deux hémisphères cérébraux. (Suite de la discussion).

Dr Guelpa : Les états psychologiques créés par le jeûne.

M. Gosset : L'automatisme des mouvements de défense dans les sports.

Dr Iribarne : Les réflexes d'origine nasale.

Dr Bérillon : Les traitements empiriques de l'onychophagie.

Dédoublement de la personnalité chez un malfaiteur.

A Springfield, dans l'état de Massachussets, un riche négociant M. Bertrane Spenser vient d'être traduit en justice sous l'inculpation du meurtre de Miss Martha Blacdstocke. L'accusation porte que M. Spenser, en pénétrant chez cette personne, n'avait eu primitivement pour but que de commettre un vol.

Les défenseurs de M. Spenser se proposent de soutenir qu'en réalité M. Spenser présentait un cas de double personnalité. Pendant le jour, il vivait à Springfield honoré et respecté, étant à la tête d'une maison de commerce très prospère qui lui permettait de donner satisfaction à tous ses besoins. Mais pendant la nuit sa personnalité se transformait et il entrait dans le personnage d'un cambrioleur (*burglar*). Les avocats soutiennent que chez lui le négociant et le cambrioleur s'ignoraient réciproquement, que chacune des deux personnalités avaient une existence distincte. Le problème soulevé par ce moyen de défense est des plus délicats à résoudre. En punissant, comme elle le mérite, la personnalité coupable, les magistrats voudront-ils s'exposer à condamner la personnalité honorable et innocente. C'est ce qui n'est pas encore décidé. Quel que soit le jugement rendu, il leur sera assurément difficile de juger en stricte équité. Le seul moyen qui ne prêterait à aucune objection serait d'infliger la peine du fouet à M. Spenser pendant la nuit. Ainsi, le cambrioleur qui est en lui recevrait le juste châtiment de son crime. La personnalité du commerçant, ignorant le châtiment subi pendant la nuit, n'en éprouverait aucune humiliation. (E. B.)

Cours de l'Ecole de psychologie

La douzième réouverture des cours de l'Ecole de psychologie, (49, rue Saint-André-des-Arts), aura lieu le lundi 8 janvier, à cinq heures, sous la présidence de M. Yves Delage, professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut. M. le Dr Bérillon, fera une leçon sur : *Les maladies de l'instinct*.

Le programme des cours sera publié dans le prochain numéro.

L'administrateur J. BÉRILLON. Le Gérant : Alfred RITON. Privas.

Digitized by Google

REVUE DE PSYCHOTHÉRAPIE

ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

Ancienne REVUE DE L'HYPNOTISME

3e SÉRIE. — 26e ANNÉE — N° 6. 1er Décembre 1911.

BULLETIN

Douzième réouverture des Cours de l'Ecole de psychologie. — Le discour du professeur Armand Gautier à la séance annuelle de l'académie des sciences. — La réunion, à Lyon, pour l'étude de l'enfance normale.

La douzième réouverture des Cours de l'Ecole de psychologie aura lieu le lundi 8 Janvier à cinq heures sous la présidence de M. Yves Delage professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut.

La leçon d'ouverture sera faite par M. le Dr Bérillon, médecin inspecteur des asiles d'aliénés, professeur à l'Ecole de psychologie. Elle aura pour sujet : *Essai de psychopathologie générale : Les maladies de l'instinct.*

L'enseignement de l'école sera continué par MM. les Drs Bérillon, Paul Magnin Paul Farez, Demonchy, M. Guilhermet avocat à la Cour, MM. Grollet et Lépinay, médecins-vétérinaires, Ismaël Hamet, interprête principal de l'armée. De nouveaux collaborateurs viendront prêter leur concours à l'Ecole. En particulier M. le Dr Iribarne, dans un cours sur la psychologie des sensations, traitera la *psychologie de l'audition* et M. J. Quinque s'occupant de la pédagogie de l'enfance anormale étudiera les *méthodes pédagogiques applicables aux anormaux.*

Les cours seront complétés tous les lundis par des conférences hebdomadaires portant sur les sujets les plus variés de la psychologie. Chaque année l'Ecole de psychologie fait appel, pour ces conférences, au concours des hommes les plus éminents.

Des leçons pratiques de psychothérapie et de psychologie appliquées ont lieu à dix heures et demie.

Les cours et les conférences de l'Ecole de psychologie sont publics. Nos lecteurs sont invités à y assister.

***

A la séance annuelle de l'Académie des sciences, le discours du président, M. le professeur Armand Gautier a démontré que le culte de la science n'empêchait pas d'atteindre à la plus grande hauteur de la valeur littéraire. Tout d'abord, avec une grande finesse, il a fait une allusion discrète aux incidents auxquels a donné lieu, dans ces derniers temps, la personnalité de Madame Curie.

« Chacun ici se rappelle, a-t-il dit, les discussions passionnées qui ont accompagné l'élection du nouveau membre de la Section de physique. Il avait pour concurrent une femme qui porte le nom hautement honorable de l'un de nos plus regrettés confrères. La question qui divisait notre Académie et l'Institut tout entier n'était pas tant de savoir lequel des deux candidats avait le plus de mérite, mais de décider si l'on admettrait le principe même de l'élection des femmes. Malgré le sentiment contraire de l'Institut réuni en Assemblée plénière, l'Académie des sciences pensa qu'elle n'avait pas le droit de repousser *à priori* toute candidature féminine et qu'il appartient à chaque Académie de réglementer comme elle l'entend ses élections et ses choix. Il m'a toujours paru, quant à moi, logique et libéral que les portes de nos facultés, de nos hôpitaux, de nos prétoires, de nos Académies elles-mêmes, puissent s'ouvrir largement à tous ceux ou celles qui en sont capables


Digitized by Google

et dignes à la fois, quels que soient leur religion, leurs opinions ou leur sexe. Faudra-t-il pour des inconvénients évidents, mais, en somme, secondaires, empêcher d'entrer à l'Académie des Beaux-Arts une nouvelle Vigée-Lebrun ou une Rosa Bonheur ? A l'Académie française, une moderne Mme de Sévigné ou une autre George Sand ? Et chacune de nos Académies, si elle craint des compromis ou des faiblesses, n'a-t-elle pas le droit de décider franchement, et seulement pour son compte, qu'elle exclut toutes les femmes de ses listes, fussent-elles des femmes de génie ?

« Tout en maintenant le principe libéral qu'elle défendait, l'Académie des sciences nomma M. Edouard Branly, professenr à l'Institut catholique de Paris. Je me borne à dire de lui qu'il est surtout connu par les progrès que lui doit la science de l'électricité et la télégraphie sans fil. On a dit avec raison qu'avant ses recherches, la merveilleuse transmission de la pensée à distance, sans conducteur métallique eût été pratiquement irréalisable. »

A maintes reprises dans son discours, M. Armand Gautier a su également montrer que chez lui le savant se doublait d'un psychologue. C'est ainsi que, rappelant l'élection du professeur Pavlow il a rappelé que :

« Grâce à une technique d'une précision impeccable, le célèbre physiologiste de Saint-Pétersbourg a établi que le travail de chacune des glandes digestives est mis en jeu de façon différente par chacun des excitants alimentaires, diastasiques, chimiques et même psychiques. L'impression gustative ou olfactive, la sensation de l'aliment réveillent l'action sécrétoire et celle-ci est spécifique. La vue, le souvenir suffisent même à la provoquer. Démonstration matérielle péremptoire de l'influence du moral sur le physique ; et qui douterait que la réciproque ne soit tout aussi vraie ? »

*
* *

Nous aurions voulu donner un compte rendu détaillé de la réunion pour l'étude de l'enfance anormale qui vient de se tenir à Lyon. Profitant de la session du congrès de médecine interne M. le professeur Beauvisage, auquel on doit tant d'efforts couronnés de succès pour l'étude des anormaux, avait provoqué la réunion d'un véritable congrès annuel.

Un grand nombre de spécialistes avaient répondu à son appel. Parmi les nombreuses communications faites, nous mentionnerons celles de MM. Mairet et Granjoux, de Montpellier, sur *leur méthode d'enquête dans les écoles* de Montpellier : de M. Audemard sur *les internats pour les anormaux scolaires*, du Dr Armand Laurent, de Rouen, sur le *recrutement des classes de perfectionnement*, du Dr Bérillon sur le *traitement des aphroniques et des arriérés du jugement par la méthode hypnopédagogique*, de M. Sapiotti, de Milan sur l'organisation d'une *clinique médicopédagogique*, de M. le Dr Paul Boncour sur le rôle du médecin dans les cas *d'instabilité psycho-motrice* et enfin de M. le professeur Régis sur *l'assistance éducative des anormaux psychiques*.

MM. Matton (d'Hyères), Baguer, directeur de l'Institut des sourds-muets d'Asnières, Dr Pierreson, Dr Mouret de (Lyon), Dr Granjux, par leur intervention dans les discussions ont apporté d'importantes contributions aux questions soulevées.

Enfin, les visites aux classes de perfectionnement de Mme Michaud et de M. Chaillet, à Lyon ont été fort instructives et une excursion à l'établissement médicopédagogique de Meyzieux a agréablement cloturé la réunion.

M. le professeur Beauvisage et M. le Dr Paul Boncour ont reçu le mandat de provoquer un groupement des hommes compétents et nous sommes convaincus que leur dévouement réalisera le désir exprimé par le congrès de Lyon.


Digitized by Google

TRAVAUX ORIGINAUX

SOCIÉTÉ DE PSYCHOTHÉRAPIE, D'HYPNOLOGIE ET DE PSYCHOLOGIE

Séance du 17 octobre 1911.
Présidence de M. le Docteur Jules Voisin.

Les définitions de la suggestion, de l'hypnose et de l'état de veille

par M. le docteur DOUGLAS BRYAN, de Leicester (Angleterre)

Depuis quelque temps j'avais conçu l'idée d'écrire un article à propos de la définition de certains mots qui sont employés en psychothérapie. Mon article était presque fini, lorsque, en ouvrant la *Revue de Psychothérapie* de mars, je fus surpris que la même idée avait frappé M. le docteur Le Menant des Chesnais, et que son article avait anticipé le mien.

Toutefois, comme le sujet est important et que je ne suis pas entièrement d'accord avec M. le docteur Le Menant des Chesnais, je donnerai aussi mon avis.

Il n'y a probablement aucun sujet qui exige autant que la psychothérapie une exactitude très grande dans la définition des termes, lesquels devraient avoir une signification universellement admise.

Un écrivain A. donnera à un certain terme une signification tout à fait différente de l'écrivain B., et le lecteur comprendra peut-être le même terme dans un sens différent de celui de A et de celui de B ; d'où résultent, en psychothérapie, des divergences regrettables.

Quelques auteurs définissent certains mots, mais oublient de déterminer l'étendue de ces définitions. D'autres ne donnent aucune définition, mais pensent que le lecteur comprendra exactement ce qu'ils veulent dire ; par suite il est très difficile à ce lecteur, qui a déjà son idée préconçue sur la signification de certains mots, de forcer son esprit à oublier son point de vue pour accepter celui de l'auteur d'un bout à l'autre du livre.

Pour m'expliquer plus clairement, je vais vous donner des exemples très simples. Beaucoup d'écrivains comprendront par le mot « hypnose » : la production d'un état semblable au sommeil naturel, mais tel que le sujet, tiré de cet état, n'a gardé aucun souvenir de ce qui s'est passé pendant un tel sommeil. D'autres écrivains définiront le même mot : un état d'esprit que produit l'hypnotiseur et pendant lequel il démontre que le sujet est accessible à la suggestion, et cela à l'aide d'une simple expérience telle que l'empêcher par suggestion d'ouvrir les yeux, ou produire par suggestion un état cataleptique du bras, etc.

Donc si l'écrivain ne définit pas d'abord le mot « hypnose », le lecteur peut comprendre qu'il s'agit d'un état hypnoïde pendant lequel le sujet est incapable de réaliser une démonstration suggestive.

Digitized by Google

« L'état de veille » peut être pris comme autre exemple.

Un écrivain comprendra par « l'état de veille », l'état d'une personne qui entend et se rappelle ce qui lui est dit ou fait ; — un autre définira cette expression : l'état d'une personne normale incapable de réaliser à ce moment-là une expérience suggérée ; — un autre entendra par là l'état d'une personne qui n'est accessible à aucune suggestion.

Le mot « suggestion » peut être cité comme un autre exemple ; et, si l'on compare cinq ou six définitions prises au hasard dans les livres sur la psychothérapie, on trouvera qu'il n'y en a pas deux qui soient semblables. Ces exemples n'ont pas besoin de commentaires et ne seront nullement contestés par ceux qui ont lu et étudié la littérature psychothérapique.

Beaucoup objecteront que tout cela n'est que chicane et qu'ils peuvent comprendre parfaitement ce que l'auteur veut dire, même s'ils ne donne, au préalable, aucune définition. Mais quant à moi, je soutiens que le développement scientifique de la psychothérapie est compromis par une telle attitude.

A mon avis le moment est venu. Un grand effort doit être fait pour obtenir les définitions de ces mots qui sont si fréquemment employés. Il faudrait que ces définitions fussent acceptées par les psychothérapeutes et les psychologues, de façon que, lorsque les mots seront employés, le lecteur en connaisse immédiatement et nettement la signification.

Pour arriver à ce but j'ai choisi les deux mots « suggestion » e « hypnose » et l'expression « l'état de veille », qui sont d'un usage si courant en psychothérapie.

Je ferai remarquer les différents emplois, et leurs acceptions fausses. J'en donnerai moi-même une ou deux définitions, espérant que ce que j'avance et ce que M. le docteur Le Menant des Chesnais a écrit, stimuleront suffisamment l'intérêt des savants qualifiés, pour les inciter à étudier et à solutionner un si difficile problème.

Le mot « suggestion » sera celui que je discuterai en premier lieu. Ce mot n'est pas seulement employé très fréquemment dans la littérature psychothérapique ; on y a constamment recours à propos de toutes sortes de sujets, voire même au cours des conversations ordinaires. On emploie tantôt les substantifs « suggestion » et « suggestibilité », tantôt le verbe « suggérer », tantôt l'adjectif « suggestible » ; et aussi le substantif suggestionneur, c'est-à-dire, celui qui suggère ou qui fait ou émet une suggestion.

Le mot « suggestion » est dérivé du latin « suggero » dont le sens tout d'abord était « sub » qui signifie « sous » et « gero » qui signifie « produire ».

Le mot « suggestum » était donné à une place élevée sur laquelle un orateur se plaçait pour haranguer le peuple.

Si l'on prend en considération la signification du mot « suggestum »,


Digitized by Google

l'idée impliquée par le mot « suggero » semble être « apporter quelque chose à la connaissance des autres ».

Lorsqu'un orateur désire « apporter quelque chose à la connaissance des autres », ce qu'il pense sur ce sujet est différent de ce qu'en savent ses auditeurs, du moins il le suppose ; son discours comporte des idées qu'il estime non connues ou non partagées de ses auditeurs ; et il veut imprimer ses propres idées dans leur esprit. C'est exactement cela qui me paraît impliqué dans le mot « suggérer », c'est-à-dire, apporter des idées à l'attention des autres, lesquelles idées ne leur sont pas connues à ce moment-là.

Je considère que la signification de ce mot devrait être interprétée dans ce sens, et sa définition comprendre et embrasser cette signification. Je ne suis pas du même avis que M. le docteur Bérillon quand il dit, dans un article paru dans la *Revue de l'Hypnotisme*, en 1909, et intitulé : « Le sophisme de la suggestion à l'état de veille », (1) que le mot « suggestum » selon son étymologie implique l'idée de « domination », car je ne considère pas que la traduction littérale de « suggero » soit « placer au-dessous », parce que la signification du mot « suggestum » ne serait pas alors en harmonie avec le verbe « suggero ».

Supposons même que la traduction littérale soit « placer au-dessous », je ne vois pas que l'idée de domination soit impliquée.

Je passerai maintenant à l'analyse de quelques définitions du mot « suggestion » telles qu'elles se trouvent dans quelques livres sur la psychothérapie et la psychologie.

1° Définition de M. le Dr Forel (2) : La suggestion est la production d'un changement dynamique dans le système nerveux d'une personne, ou de telles fonctions qui dépendent de son système nerveux, par une autre personne au moyen du développement de représentations (conçu ou non conçu) que tel changement se produit, s'est produit ou se produira.

2° Par M. le Dr Moll (3) : La suggestion est un procédé au moyen duquel un effet peut être produit même quand les conditions nécessaires physiques sont absentes en émettant l'idée que l'effet désiré est sur le point de se produire.

3° Par M. le Dr Dougall (4) : La suggestion est un procédé de communication qui a pour résultat l'acceptation avec conviction de la proposition communiquée, quand il n'y a à ce moment aucune base logique pour son acceptation.

4° Par M. le Dr Bernard Hollander (5) : La suggestion est un procédé de communication d'une idée à l'esprit « subconscient » d'une manière discrète, qui porte la conviction, lorsque conscient il n'y a aucune inclinaison pour son acceptation et aucun fondement logique.

(1) Bérillon : *Revue de l'hypnotisme*, 24e années, n° 2, 3, 4, 5, 6, 7.
(2) Forel. Hypnotism, p. 63.
(3) Moll. Hypnotism, p. 65.
(4) M. Dougall. An introduction to social psychology p. 97.
(5) Bernard Hollander. Hypnotism and suggestion p. 18.


Digitized by Google

5° Par M. le Dr Boris Sidis (1) : La suggestion est l'intrusion d'une idée dans l'esprit, reçue avec plus ou moins de résistance par le sujet, acceptée enfin sans critique et réalisée sans réflexion et presque automatiquement.

6° Par M. le Dr Bernheim : La suggestion est l'acte par lequel une idée est introduite dans le cerveau et acceptée par lui.

7° Par M. le Dr H. E. Wingfield (2) : Une suggestion est simplement l'introduction ou le développement d'une idée dans le cerveau de la personne sur laquelle on expérimente. La suggestion peut venir du dehors ou du sujet lui-même.

° Par M. le Dr Hugo Munsterberg (3) : Une suggestion est une idée qui a le pouvoir dans notre cerveau de supprimer une idée contraire.

9° Par M. le Dr le Menant des Chesnais (4) : La suggestion est l'idée acceptée par l'esprit du sujet avant tout contrôle de cette idée par la réflexion et la raison.

Quand on lit d'un bout à l'autre ces définitions on est frappé par le fait, qu'elles sont construites sur deux aspects entièrement différents du mot « suggestion ». Dans les six premières définitions, le mot est défini au point de vue « causal », tandis que dans les définitions six, sept et huit, il est défini au point de vue « effet ».

Si les savants que j'ai choisis donnent des acceptions tellement différentes de ce même mot, quel doit être l'état d'esprit du lecteur qui essaie de mettre d'accord les développements établis sur des bases aussi différentes !

S'il est juste de définir le mot « suggestion » au point de vue « causal » je demanderai aux auteurs des six premières définitions comment ils appellent les paroles curatives qu'on dit, à une personne qui est malade, pendant qu'elle est en état d'hypnose ? s'ils disent qu'on fait ou donne des suggestions au malade, on pourra d'après leur définition, dire aussi, qu'on fait ou donne « les procédés de communication » etc. au malade ! Et si les définitions sont exactes, cette façon de parler sera aussi parfaitement exacte, car il faut considérer que la définition donnée définit complètement le mot dans tous ses usages, et il n'est pas probable que de tels savants définiraient un mot destiné à être employé dans un sens borné sans en déterminer les limites.

En outre, bien que ces six premières définitions soient construites au même point de vue causal elles comportent de grandes différences.

Je désire dire quelques mots à propos de la définition six, car celle-ci peut servir d'exemple, mieux que n'importe quelle autre, pour démontrer combien il est dangereux de définir le mot « suggestion » au point de vue causal.

Quand M. le docteur Bernheim établit cette définition il ne peut

(1) Boris Sidis. The Psychology of suggestion p. 15.

H. E. Wingfield. An introduction to Hypnotism p. 2.

(3) Hugo Munsterberg. Psychothérapy p. 86.

(4) Dr le Menant des Chesnais. Revue de Psychothérapie Mars 1911, p. 292.

Digitized by Google

l'avoir analysée avant de la publier, car s'il l'avait fait, il en aurait découvert les erreurs. Une définition plus mal choisie ne peut être conçue.

Le seul fait remarquable à propos de cette définition c'est que tant de personnes l'aient acceptée et employée.

La définition en question est la suivante : La suggestion est l'acte par lequel une idée est introduite dans le cerveau et acceptée par lui.

Pour démontrer nettement les points que je veux critiquer, je citerai l'exemple suivant :

Supposons qu'un sujet ayant une névralgie, a été mis dans un état susceptible de recevoir des suggestions, ou ce que tous les psychothérapeutes (quelles que soient leur définitions), appelleraient certainement des suggestions. La suggestion suivante : « Vous n'avez aucun mal », est faite au sujet. Selon la définition de M. le docteur Bernheim, la phrase : « Vous n'avez aucun mal », n'est pas une suggestion, mais c'est une idée qui est introduite dans le cerveau du sujet. La suggestion est l'acte par lequel elle est introduite. Par conséquent l'acte par lequel l'orateur parle, la réception des sons par l'oreille du sujet, les autres changements physiques et psychiques qui y sont impliqués et aussi une multitude de détails de moindre importance, voilà ce qui constitue la suggestion. L'opérateur accomplit certains actes pour introduire l'idée dans le cerveau du sujet, et ce sujet, de son côté, accomplit aussi certains actes pour recevoir l'idée ; et ces actes déterminés constituent la suggestion.

Dans la définition, l'ACTE est énoncé spécifiquement comme étant la suggestion.

Qu'est-ce que cet acte spécifique ?

M le docteur Bernheim, prudemment, s'abstient de donner aucun avis sur ce point, car il sait très bien le grand nombre d'actes qui ont été faits avant qu'une idée soit introduite dans le cerveau et acceptée par lui.

Il est tout à fait évident qu'il n'y a pas UN acte spécifique, et ainsi cette définition n'a aucune valeur. Les autres points contestables de cette définition seront traités plus loin.

Il y a un autre point qui vaut la peine d'être mentionné ; c'est le suivant : Si les savants qui ont établi les six premières définitions avaient étudié l'étymologie du mot, ils n'auraient pas établi la définition de suggestion au point de vue causal. Le mot « suggestum » n'est pas l'action d'être debout sur une place élevée, mais simplement la place élevée.

Ces savants auraient donc cherché ou même forgé un mot pour exprimer l'acte de faire les suggestions. Des mots tels que « suggestioning » ou « suggestionnement » cités par M. le docteur Le Menant des Chesnais auraient répondu à cet objet.

Considérons maintenant la suggestion au point de vue « effet ». J'ai


Digitized by Google

cité trois définitions qui sont établies à ce point de vue ; ce sont les définitions sept, huit et neuf.

A mon avis, chacune est sujette à quelques critiques, par conséquent je les discuterai séparément, et, ensuite, je donnerai mon opinion à l'égard des points qu'on doit considérer pour définir ce mot.

Je discuterai d'abord celle de M. le docteur Wingfield, à savoir : Une suggestion est simplement l'introduction ou le développement d'une idée dans le cerveau de la personne sur laquelle on expérimente. La suggestion peut venir du dehors ou du sujet lui-même.

Je vois, dans cette définition, deux erreurs : Premièrement, la division de la définition en deux parties, la seconde étant employée pour préciser la première ; une définition doit être concise, et contenir tous les points nécessaires, sans avoir l'apparence d'une phrase explicative. Deuxièmement, la limite donnée au mot « suggestion » par la phrase, « de la personne sur laquelle on expérimente », car il suit de là que seules les idées introduites ou développées dans le cerveau d'une personne pendant une expérience sur cette personne sont appelées suggestions.

On s'applique à définir le mot suggestion uniquement en vue de son emploi spécial en psychothérapie. Voici un autre point important.

Une idée qui n'est pas introduite ou développée dans le cerveau d'une personne, peut-elle être une suggestion ?

Selon la définition, évidemment non.

Cependant j'ose affirmer que tous les psychothérapeutes diraient que la phrase « Vous n'avez aucun mal », dans l'exemple cité ci-dessus, est une suggestion donnée au sujet, même si l'idée n'est pas introduite dans le cerveau du sujet.

A mon avis, alors, le défaut principal de la définition de M. le Dr Wingfield est celui-ci, que ces phrases qui, sans doute, doivent être considérées comme suggestions, ne sont pas comprises dans la définition : si elles n'ont pas la chance d'être introduites dans le cerveau d'une personne.

Un autre point important c'est l'emploi du mot « idée » dont l'usage n'est pas borné.

De la définition on conclut que toutes les idées introduites ou développées sont des suggestions. Celà rend les mots, idée et suggestion synonymes, et ils peuvent ainsi être employés l'un pour l'autre. Mais certainement personne n'aurait la témérité de dire que toutes les idées qui sont développées dans le cerveau, sont des suggestions, mais ceci serait correct si la définition définissait exactement le mot « suggestion ».

Puisqu'il y a tant de points sujets à controverse dans la définition de M. le Dr Wingfield, je pense qu'elle ne définit pas le mot d'une manière satisfaisante.

Passons à la définition de M. le Dr Le Menant des Chesnais : « La suggestion est l'idée acceptée par l'esprit du sujet avant tout contrôle de cette idée par la réflexion et la raison ».

On y trouve aussi que la suggestion est l'idée acceptée par l'esprit ; et


Digitized by Google

le même argument que j'ai énoncé plus haut s'applique également ici.

La définition de M. Hugo Munsterberg : « Une suggestion est une idée qui a le pouvoir dans notre cerveau de supprimer une idée contraire », parait vouloir dire, qu'une idée seulement devient une suggestion quand elle a un pouvoir de supprimer l'idée contraire.

Par conséquent si je dis à une personne qui a mal aux dents, et dont l'état mental est normal, vous n'avez pas mal, et que ma phrase n'a aucun pouvoir pour supprimer l'idée contraire, ce n'est pas une suggestion.

Mais si cette personne est dans l'état hypnotique, et si l'idée a le pouvoir de supprimer l'idée contraire, alors elle devient une suggestion.

Ceci équivaut alors à dire, que les idées deviennent seulement des suggestions dans certaines conditions chez l'individu.

Si c'est ce que M. le Dr Hugo Munsterberg entend par le mot « suggestion », je considère alors qu'il aurait dû définir ces conditions.

Je donnerai maintenant la définition du mot « suggestion » comme je la conçois.

La voici : « Une suggestion est ce qui contient, donne ou transmet une idée aussi longtemps que le fait ou le résultat n'est pas en évidence ». On peut voir que je ne définis pas la suggestion comme une idée, parce que, grammaticalement, on ne peut pas dire « on fait des idées à une personne », mais il est correct de dire « on fait des suggestions à une personne ».

Bien qu'une idée soit une partie intégrante d'une suggestion, cependant, en elle-même, elle ne constitue pas une suggestion.

Si l'idée particulière est prise de « ce qui le contient » le « ce qui le contient » n'est plus une suggestion.

Je démontrerai celà par un exemple.

Je fais la suggestion suivante à une personne qui a une névralgie, « vous n'avez aucun mal ». Une idée d'aucune douleur est contenue dans cette phrase, laquelle phrase dans ma définition s'accorderait avec le « ce qui contient », et en même temps, le fait ou le résultat de l'idée n'est pas en évidence ; par conséquent on agit avec une suggestion.

Mais du moment que l'idée est en évidence, c'est que le mal a disparu, alors ce n'est point une suggestion, autrement la partie intégrante de la phrase n'existe plus, et elle devient une simple assertion de fait.

Ceci m'amène au point suivant, qu'une assertion de fait n'est pas une suggestion.

Si je dis à une personne qui a une névralgie, « vous souffrez », je ne fais pas une suggestion, mais simplement j'énonce un fait.

Supposons que deux personnes se promènent le soir, l'une d'elles voit indistinctivement dans le lointain un grand édifice, elle dit à l'autre personne, « qu'est ce que c'est » ? L'autre répond, « je ne sais pas mais cela parait être une grande maison ».

Quand elles sont arrivées près de l'édifice, elles voient que c'est une église. L'une dit, « c'est une église », elle ne dit pas, après avoir vu ce


Digitized by Google

que c'est, « maintenant son apparence suggère une église », mais simplement énonce le fait « c'est une église ».

La reconnaissance de ce point est très importante ; car la partie essentielle de la définition se trouve là. Si l'on donne le nom de suggestion aux assertions de fait, alors ce mot n'admet aucune limite, et par conséquent devient indéfinissable.

Je soutiens que cette définition, qui est basée sur l'étymologie du mot « suggestion «, est suffisamment étendue pour définir la suggestion comme on l'emploie en psychothérapie et dans la conversation ordinaire, et aussi qu'elle est, cependant, bornée dans sa signification.

Ayant ainsi brièvement considéré le mot « suggestion », je passerai à la considération du mot « hypnose ».

Le mot « hypnose » était employé, au début, pour désigner un état produit artificiellement, et ressemblant au sommeil ordinaire, autrement dit un état ressemblant au sommeil ordinaire, amené ou occasionné par l'hypnotisme. Les traits caractéristiques de cet état sont une susceptibilité très développée pour les suggestions, en même temps que l'amnésie au réveil.

Plus tard, on trouva que cet état particulier ne pouvait être produit chez certaines personnes ; cependant, par l'emploi des mêmes procédés, on pouvait produire une augmentation de la susceptibilité aux suggestions, mais le sujet avait conscience de tout ce qui se passait pendant qu'il se trouvait dans cet état : par conséquent, la ressemblance avec le sommeil ordinaire n'existait plus.

Ce dernier état comportait de grandes variations suivant les individus, mais le mot « hypnose » était employé aussi pour dénoter cet état dans toutes ses variations chez les uns et chez les autres.

A présent, d'une manière générale, le mot « hypnose » signifie l'état d'une personne chez laquelle il y a une augmentation de la suggestibilité, pourvu que des procédés spéciaux aient été employés pour le produire. Ainsi la signification que l'on accorde actuellement à ce mot est très éloignée de celle qui répond à l'étymologie. Par conséquent, si la définition construite renferme des idées courantes que ce mot représente, elle ne peut pas être construite sur une base étymologique.

Tous ceux qui ont étudié les différents travaux parus sur l'hypnotisme, connaissent les états ou les phases par lesquelles les auteurs ont divisé l'hypnose, et je n'ai pas besoin de les citer ; je mentionnerai que l'on décrit tantôt neuf états, tantôt six, tantôt trois, tantôt deux. Comme ces différents états se fondent l'un dans l'autre, il n'est pas possible de définir chacun d'eux avec précision, mais il est possible de séparer les phénomènes hypnotiques en deux grandes classes, et c'est ce que M. le Dr Boris-Sidis a fait. Les deux états qu'il distingue sont :

1° L'état mnésique ;

2° L'état amnésique.

L'emploi et la limite du mot « hypnose » se comprennent facilement quand on les applique uniquement à l'état amnésique : « L'hypnose est


Digitized by Google

l'état produit sur une personne qui, lorsqu'elle est éveillée, ne se rappelle quoi que ce soit de ce qui s'est passé pendant cet état. » Telle serait, à mon sens, une définition satisfaisante de l'hypnose et ne s'appliquerait qu'à cet état. Mais quand le mot hypnose est employé pour l'état mnésique, les limites n'en sont pas si nettes, et par conséquent la définition est plus difficile à construire.

M. le Dr Boris-Sidis dit que l'hypnose et la suggestibilité anormale sont la même chose.

Il donne comme condition de l'hypnose ce qui suit :

1° La fixité de l'attention ;

2° La monotomie ;

3° La limitation des mouvements volontaires ;

4° La limitation du champ de la conscience ;

5° L'inhibition.

Et il donne comme conditions de la suggestibilité normale :

1° La fixité de l'attention ;

2° La distraction de l'attention ;

3° La monotomie ;

4° La limitation des mouvements volontaires ;

5° La limitation du champ de concience ;

6° L'inhibition ;

7° L'exécution immédiate.

Par conséquent on peut dire que l'état obtenu avec les cinq premières conditions, constitue l'hypnose, et si deux autres conditions y sont ajoutées : la distraction de l'attention et l'exécution immédiate, l'état de suggestibilité normale est obtenu.

Il est juste alors de supposer que, comme les conditions de suggestibilité normale contiennent toutes les conditions qui sont nécessaires pour l'hynose, quand l'état de suggestibilité normale est obtenu, l'état d'hypnose peut être compris avec lui.

De plus il est possible de concevoir que, quand une personne est dans un état de suggestibilité normale, elle peut aussi être dans un état d'hypnose. Par conséquent l'hypnose peut être défini : « Cet état dans lequel une personne est suggestible. »

Je n'ai pas l'intention de suggérer que M. le Dr Boris Sidis se propose d'exprimer cette idée, mais je pense qu'une telle extension pourrait être donnée à la signification du mot. Le mot hypnose ne comporte pas une telle extension. Se placer à ce point de vue serait s'éloigner trop du sens primitif. Mon opinion est que le mot « hynose » doit être réservé, à l'état amnésique, et une définition devrait être uniquement dans ce sens et toutes les fois que ce mot serait employé, on saurait à quelle réalité il répond.

Au contraire, actuellement dans les compte-rendus, il est bien dit, que l'hypnose a été produite, mais on ne sait pas dans quel état mental était le sujet. Quelqu'autre mot doit être trouvé pour décrire l'état mnésique, tel que état « hypnoïde » ou « hypnoïdal », mais on ne peut employer

Digitized by Google

ces mots parce qu'ils désignent déjà des états particuliers. On pourrait dire : « L'état X... est l'état produit chez un sujet qui a bien connaissance de tout ce qui se passe mais manifeste une augmentation de la suggestibilité. » De cette façon toutes les fois que les mots « hypnose » ou l'état X... » seraient employés on comprendrait quel est l'état mental du sujet ; et la détermination de ce point serait un grand avantage surtout pour ceux qui commencent les études de psychothérapie.

Je dirai maintenant quelques mots au sujet de l'expression « l'état de veille » que l'on emploie généralement pour l'opposer à « état hypnotique », elle signifie, « cet état dans lequel il n'y a aucun signe défini d'hypnose, au moins dans l'esprit de la personne que emploie la dite expression. Celle-ci est, à mon avis, très décevante et peut occasionner des conceptions erronées. »

Les auteurs s'en servent, sans y penser, pour décrire des conditions auxquelles ils auraient hésité à appliquer une telle expression, s'ils s'étaient arrêtés un instant pour en découvrir le sens.

A mon avis, si on l'emploie si couramment, c'est que l'hypnose n'a pas été définie.

Les sommeils hypnotiques les plus légers ne sont pas généralement considérés comme de l'hypnose, et comme il n'y a aucun mot pour définir d'une manière précise ces états, l'expression « l'état de veille a été employée pour les désigner.

Je considère qu'il y a là un inconvénient sérieux pour la littérature psychothérapique, et plus tôt on y remédiera, mieux ce sera. Il est impossible de déterminer les limites de l'expression « l'état de veille » tant qu'une définition ne sera pas donnée pour distinguer l'hypnose et ses états hypnotiques plus légers.

« L'état de veille » devrait uniquement désigner l'état qui ne présente pas les conditions de suggestibilité normale ou d'hypnose.

Si son emploi était borné à un tel état il serait inutile de parler des « suggestions à l'état de veille », car il est évident qu'aucun résultat ne serait obtenu si l'on faisait des suggestions pendant cet état.

Ces points sont ceux sur lesquels je désire attirer l'attention ; à mon avis ils sont très importants, et j'espère que cet article aura le don de stimuler nos collègues et de leur donner le goût de la nomenclature en psychothérapie.

Discussion

M. Paul Farez. — De même, les différents auteurs ne peuvent s'entendre sur le sens et sur l'étendue de la psychothérapie. On désigne par ce nom, tantôt le genre et tantôt l'espèce, parfois tout un ensemble d'interventions très variées et parfois l'une quelconque de ces interventions. Dans ces dernières années surtout, bien des fois un auteur préconise tel procédé particulier, qu'il pratique systématiquement à l'exclusion de tout autre et qu'il prétend devoir représenter à lui seul toute la psychothérapie.

M. Bérillon. — Il m'a été donné maintes fois de constater que les détracteurs de l'hypnotisme se rencontraient chez les médecins qui n'avaient aucune compétence de sa pratique, qui n'en comprenaient pas la valeur et qui, surtout, n'avaient


Digitized by Google

aucune aptitude pour la provoquer. Les hommes sont assez naturellement portés à dédaigner les arts dans lesquels ils n'excellent pas.

Quant au mot de suggestion c'est un terme imprécis qui ne correspond à rien de médical. Il n'a de valeur qu'autant qu'il est associé à un adjectif. Ainsi, la suggestion hypnotique c'est-à-dire la suggestion faite dans l'état d'hypnotisme devient un procédé médical dont les indications ont été assez fréquemment déterminées pour qu'il soit utile d'insister. Son application relève de la compétence du médecin bien plus que des appréciations doctrinales le plus souvent inspirées par l'ignorance ou le parti pris.

Une suggestion faite dans l'état d'hypnotisme a beaucoup plus de chances d'atteindre son but qu'une suggestion faite à l'état de veille. C'est en cela que réside sa valeur et c'est ce qui justifie l'emploi de l'hypnotisme et c'est pourquoi nous restons fidèles à la doctrine de Liébeault qui plaçait la production du sommeil et des états passifs à la base de toute la psychothérapie.

Le sommeil chez les enfants anormaux.

par M. QUINQUE, directeur de l'Etablissement médico-pédagogique de Créteil.

Le sommeil de l'anormal intelligent ne diffère en rien de celui de l'enfant normal. Chez l'arriéré profond, le sommeil reflète l'inertie cérébrale et continue la vie végétative ; incapable de réactions, l'arriéré profond ne prend pas conscience de ses besoins naturels pendant qu'il dort ; et il souille son lit sans en éprouver aucun malaise.

Dès que, à la suite d'une longue et lente éducation, ses facultés s'éveillent et son attention commence à se fixer, il est, comme le normal, sujet à de petites insomnies, dues, parfois, il est vrai, à des troubles digestifs, auxquels, autrefois, son sommeil n'était pas sensible.

Si les arriérés profonds dorment d'un sommeil régulier, il n'en est pas toujours de même des imbéciles et de certains instables.

On voit survenir, exceptionnellement, chez ces derniers, des périodes pendant lesquelles le sommeil est irrégulier. Ils s'agitent constamment dans leur lit et de très bonne heure se réveillent pour ne plus se rendormir. L'action des narcotiques est peu marquée dans ces états. Il convient au contraire de veiller sur le régime, car ces périodes d'excitation nerveuse doivent être imputées à de l'auto-intoxication Les terreurs nocturnes ne se manifestent pas chez les arriérés de l'intelligence. Leur apparition correspond avec un développement assez accentué de l'émotivité. Elles révèlent un état pathologique particulier. D'une façon générale le sommeil des anormaux est régulier. Ils ont une tendance à s'endormir quand la nuit arrive et à se réveiller dès l'apparition du jour.

Discussion :

M. BÉRILLON. — On pourrait presque dire que, au point de vue du sommeil, l'enfant anormal est normal tant est puissant ce rythme universel du sommeil et de la veille.

M. Jules VOISIN. — En effet, je l'ai maintes fois constaté, les arriérés totaux, les idiots profonds, ceux qui n'ont ou presque pas d'idées, dorment bien ; les dégénérés légèrement imbéciles, à idées bizarres, ont des cauchemars ; les anormaux qui sont un peu intelligents ne dorment pas bien.


Digitized by Google

Séance du Mardi 21 Novembre 1911

Présidence de M. le Docteur Jules Voisin

La séance est ouverte à 4 h. 45.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire général donne lecture de la correspondance qui comprend, en particulier, des letttes d'excuses de MM. les docteurs Paul Magnin et Guelpa (de Paris), Lemesle (de Loches), Paul Joire (de Lille), Witry (de Metz), ainsi que de M. Liégeois, juge d'instruction à Epinal. Il rend compte du congrès de médecine interne récemment tenu à Lyon, où il a représenté la Société, ainsi qu'au jubilé du Professeur Lépine, dont il expose l'apostolat scientifique, l'attachement aux études psychoatriques, et la sympathie pour notre société. Il fait l'éloge de trois membres de la Société, décédés pendant les dernières vacances : le Dr Eugène Charpentier, médecin aliéniste honoraire de la Salpêtrière, — le Dr Poulalion, médecin à la maison de santé d'Epinay, et le Dr Courtault, président fondateur de la « Maison du Médecin ». La Société le charge d'exprimer aux familles de nos regrettés collègues toutes nos très vives condoléances.

Les communications inscrites à l'ordre du jour sont faites ainsi qu'il suit :

1° Dr Paul Farez. La psychologie de l'adipsie.
Discussion : Dr Bérillon, M. Moret, M. Grollet.

2° Etienne Jourdan (de Marseille). De l'élimination dans la cure de démorphinisation.

3° Dr Donate Smirnoff (de Moscou). Vomissement, d'origine toxique, traité avec succès par l'hypnotisme.
Discussion : Dr Panl Farez.

4° Dr Bérillon. Trismus intermittent.

5° Dr Bérillon. L'intimidation visielle et la phobie du regard.

6° M. Gosset. Le bégaiement et la rééducation motrice.
Discussion : Dr Bérillon, Dr Demonchy.

M. le Président met aux voix les candidatures suivantes, qui sont adoptées à l'unanimité : Dr Badin de Sylvabelle· Dr Matton (de Sallies-de-Béarn) et M. Louis Peulvé, élève de l'Ecole normale supérieure.

La séance est levée à 7 heures.

La psychologie de l'adipsie

Par M. le Dr Paul Farez, Professeur à l'Ecole de psychologie.

Journellement, nous avons à chapitrer quelques clients pour qu'ils se décident à éviter les méfaits de la polydipsie (1). Afin d'y échapper plus

(1) Cf : Paul Farez. — Psychopathologie de la soif : quelques préjugés relatifs aux boissons, *Revue de Psychothérapie*, 1er juillet 1910. — La tachydipsie, *Revue de Psychothérapie*, 1er mai 1911. — Quelques mauvaises habitudes relatives aux boissons, *Revue de Psychothérapie*, 1er septembre 1911.


Digitized by Google

sûrement, croient-ils, certains outrepassent nos restrictions ; incapables de la juste mesure, ils vont à l'extrême contraire et décident de ne plus boire, sans penser au vers de Boileau :

La crainte d'un défaut fait tomber dans un pire.

Nous connaissons tous des gens que l'on cite comme des « originaux ». Celui-ci défend que, chez lui, on mette aucun verre devant son assiette et il fait tout son repas sans boire. S'il va dîner en ville, il retourne ostensiblement les verres qui sont devant lui : et il les laisse, le pied en l'air, pendant toute la durée du repas. Celle-là, en arrivant à table, enlève ses gants et les dépose dans un de ses verres ; dans une autre, elle met une fleur, puis, dans un troisième, le carton qui porte son nom : de cette manière, on ne lui versera et elle n'absorbera aucune boisson.

Sans aucune discrétion, ces gens affichent leur abstinence de boisson ; ils y insistent ; ils s'en glorifient ; ils jouissent de la stupéfaction de leurs voisins devant ce soi-disant tour de force ; ils se montrent très fiers d'attirer l'attention sur eux et d'être un objet de curiosité ; ils proclament la facilité avec laquelle ils ont pu contracter l'habitude de ne pas boire ; ils fulminent non seulement contre l'abus, mais même contre l'usage très modéré des boissons ; et ils font, plus ou moins éloquemment, du prosélytisme en faveur de l'adipsie.

On peut vivre sans boire, prétendent-ils ; et, le pouvant, on le doit. Ils citent même, à l'appui de leur thèse, une autorité médicale, le Dr Fabre (de Commentry), qui a publié, il y a quelques années, un article sur l' « Adipsie » (1).

Les cas cités par le Dr Fabre appellent bien des restrictions. De l'aveu même de leur narrateur, ils n'ont pas été l'objet d'une observation médicale complète ; ils comportent des détails très vagues et fourmillent d'imprécisions ; ils se rapportent à des souvenirs très anciens, certains antérieurs même à l'année 1870 ; celui qui les cite n'était pas encore, à cette époque, médecin et n'avait pas encore développé son esprit d'observation ; il les a consignés sans contrôle et la supercherie a bien pu s'y glisser (2) ; sans compter que sa mémoire, après un si grand nombre d'années, est peut-être, sur certains points, inexacte ou infidèle.

Eh bien, j'abandonne ces objections, pourtant fondées, je n'en fais pas état et je m'en tiens uniquement à ce qu'expose l'auteur. On va voir comme ceux qui le revendiquent l'on mal lu, mal compris, mal interprété. La rédaction du Dr Fabre fourmille de corrections et d'atténuations ; mais les gens dont je parle ne les ont pas vues ; d'après eux, cet auteur aurait rapporté des cas d'abstention complète de liquide !

Or, il s'agit, pour certains, d'abstention, *au moins aux repas* ; on ne dit pas qu'il y a, aussi, abstention en dehors des repas. Ou bien, il est dit

(1) *Progrès Médical*, 21 septembre 1907.

(2) « .... à moins que, comme beaucoup d'hystériques, elle ait voulu se singulariser en ne buvant jamais devant les étrangers, quitte à se rattraper en cachette. » FABRE, *loc. cit.* p. 594.



expressément que, de loin en loin, un peu de lait est pris dans la journée entre les repas.

Aux repas ? L'abstention est, pour d'autres, *presque* complète ; donc, il y a, tout de même, ingestion d'une petite quantité de boisson ; « une petite gorgée d'eau, de temps en temps, aux repas » est formellement avouée.

D'une manière générale, il y a « absence du besoin de boire ou, au moins, *diminution* très marquée de ce besoin ».

Admettons que certains ne boivent réellement ni aux repas ni loin des repas. De quoi se nourrissent les divers individus dont le cas est rapporté ?

Ils absorbent du café au lait et beaucoup de potage, plusieurs fois par jour. Voilà des aliments manifestement liquides !

Que mangent-ils encore ? Des pêches, du raisin, des fruits variés. Or, quand on a mangé un fruit, on n'a guère ingurgité que de l'eau, — parfumée et sucrée — ; c'est tout comme si l'on avait bu.

De l'avis même du Dr Fabre, nous voilà loin de cette affirmation : Vivre sans boire !

J'en dirai autant des « originaux » dont je parlais ci-dessus. Le monsieur, par exemple, qui retourne son verre sur la table mange, d'abord, une bonne assiettée de potage, — puis, à la fin du repas, de la glace, deux ou trois oranges, des bananes ou des poires, c'est-à-dire des aliments très aqueux. Et ce n'est pas tout : ce farouche adversaire de la boisson, une fois sa besogne journalière achevée, va au café, jouer aux cartes ou aux échecs ; et il boit ce que chacun boit quand il passe une heure ou deux au café. Il y a même plus : au réveil et au coucher, il ingurgite, régulièrement, un grand verre d'eau ! Cela ne l'empêche pas de continuer à proclamer, dans les dîners où il assiste, qu'on peut vivre et que lui-même vit très bien sans boire.

Pour nous en tenir au cas du Dr Fabre, celui-ci ne dit rien de ce qu'on lui fait dire. « Pour faire pendant à la polydipsie, il faut, écrit-il admettre une adipsie, *ou mieux, une hypodipsie...* » Les lecteurs pressés ou inattentifs n'ont pas remarqué cette correction ; et, s'en rapportant au titre de l'article « l'Adipsie », c'est bien de l'abstinence complète des boissons qu'ils ont le tort de parler. (1)

Même dans le cas de soi-disant adipsie, celle-ci est apparente et non réelle ; on joue sur les mots ; ce qui importe, ce n'est pas de déglutir, en nature, un vrai liquide, qu'on a, au préalable, versé dans un verre ; c'est de fournir à l'organisme des *ingesta* contenant, sous une forme quelconque, de l'eau. Vivre sans boire n'est pas du tout vivre sans récupération aqueuse.

---

(1) BOUFFART, dans sa Thèse de Paris (an XII) raconte le cas d'une domestique, âgée de 22 ans, qui éprouvait très *rarement* le besoin de boire, avait de l'inappétence *presque* absolue pour les liquides et s'abstenait de toute espèce de boisson, pendant un mois et même plus. Il n'est pas fait mention de son genre de nourritnre. En outre, l'auteur n'a pas vu cette jeune fille depuis longtemps et il n'est pas en situation d'aller l'observer minutieusement ; aussi son récit est-il succinct et imprécis.


Digitized by Google

***

Il existe, il est vrai, d'autres faits d'adipsie absolue ; et ceux qui la pratiquent ne paraissent guère en souffrir.

Ainsi, le même Dr Fabre cite le cas d'un homme de 55 ans, qui présentait des périodes d'adipsie absolue, durant 5, 8, 10 jours, — même, une fois, 27 jours ; et cela, ajoute le Dr Fabre, sans aucun trouble physiologique, sans gène apparente d'aucune fonction. On ne nous dit pas quelle fut son alimentation, ni s'il ingéra des potages ou des fruits. Mais, notons qu'il était dans un grand abattement, à la suite d'un traumatisme moral : il avait perdu, de mort subite, un fils unique de 28 ans, marié depuis quatre ans et père de deux enfants.

Voici un autre exemple emprunté à Freud. Une jeune fille, très nettement hystérique, éprouve un dégoût insurmontable devant toute espèce de boisson. Malgré une soif ardente, et même pendant les chaleurs caniculaires, elle refuse obstinément de boire. Plongée dans une hypnose profonde, elle fait l'aveu suivant. Son institutrice anglaise avait un petit chien, très malpropre, qu'elle fit, un jour, boire dans son verre. La dite jeune fille en avait eu un mouvement de dégoût, qu'elle réprima instantanément, de peur de froisser l'anglaise. Ce dégoût réprimé était le point de départ de son refus de toute boisson ; et l'hypnotisme, ici encore excellent procédé d'investigation psychologique, a évoqué l'idée fixe subconsciente. Dès son réveil, elle demande de l'eau et la boit sans difficulté : son adipsie a disparu.

Des aliénés pratiquent l'adipsie, sous l'influence d'idées délirantes de ruine, de damnation, d'indignité, etc.

Une femme qui a failli « s'étrangler », en buvant, en a été tellement impressionnée qu'elle n'ose plus boire. Quand, bien sermonnée, elle essaie de boire à nouveau, il se produit un spasme des muscles du pharynx et la déglutition du liquide ne peut s'accomplir : il y a ici abstention par phobie.

Un autre, qui a eu de la rétention d'urine, pour laquelle on a dû recourir au cathétérisme, n'ose plus boire, dans la crainte que ses accidents vésicaux ne reparaissent.

Tous ces cas sont des incidents pathologiques, ou bien dépendent de troubles psychiques : ils ne sont, d'ordinaire, que passagers ; et il est, presque toujours, possible de leur approprier une alimentation spéciale, comportant une teneur aqueuse assez considérable.

L'adipsie se rencontre aussi sans raison morbide.

Ainsi, Sénèque écrit (1) : « Il est mille exemples d'obstacles surmontés par une volonté ferme et qui prouvent que les hommes ont réussi à ne rire jamais, à s'interdire, toute leur vie, l'amour, le vin, ou même *toute boisson*... Rien n'est difficile à qui s'impose la loi d'en triompher. »

Des Indiens du Mexique, les Papagos de la Sonora, se sont entraînés à rester facilement, sans boire, deux ou trois jours, sous un soleil implacable.

(1) *De ira*, liv. II, XII.


Digitized by Google

En Chine, les eunuques, pendant les trois jours qui suivent leur opétion, ne doivent pas boire une seule goutte d'eau ; c'est une sorte de rite religieux, auquel ils se soumettent docilement.

L'été dernier, par une très forte chaleur, Henri Siret fit, à pied, d'une seule traite, 40 kilomètres sans boire. Il sut résister à la soif et se contenta de maintenir entre ses lèvres un mouchoir mouillé. Avant de commencer cette épreuve d'endurance, il avait dit : « Il fait chaud, c'est mon temps ; je gagnerai, car je ne boirai pas. » Et il arriva, en effet, bon premier, après avoir couvert ses 40 kilomètres en deux heures et demie.

Autrefois, Asclépiade croyait que, dans les premiers jours de la maladie, il fallait diminuer les forces du patient par la fièvre et une soif énorme, si bien qu'il ne permettait même pas au malheureux malade de se laver la bouche. Cette manière de traiter était pernicieuse, quant à l'issue de la maladie ; elle était un cruel tourment pour le patient qui, cependant, s'y résignait par obéissance médicale.

D'autres médecins de l'antiquité défendaient les boissons, au cours de certains traitements, car il ne faut pas, prétendaient-ils, diminuer l'efficacité des remèdes, en les affaiblissant par des liquides.

De nos jours, mais très utilement cette fois, des opérés qui ont eu, comme on dit, un mauvais chloroforme, restent, pour ainsi dire, sans boire, pendant 24 ou 48 heures, — et certains appendicités, pendant plusieurs jours, même une semaine ou deux, parfois plus.

Le plus souvent, il s'agit d'adipsie intermittente et de courte durée ; on n'en éprouve guère de désordres ; on la supporte assez vaillamment, parce qu'on est, en quelque sorte, monoïdéisé par un état de conscience exclusif, une volonté tenace, une idée fixe, un sentiment violent, un mobile affectif, tel que l'amour-propre, la gloriole, la crainte de nuire à sa santé, etc. Et ce facteur moral, faisant inhibition, donne la possibilité, soit de suspendre le besoin de boire, soit d'y résister. Il y a là une particularité psychologique, bien plutôt que physiologique.



De ce que l'adipsie, au moins relative, a pu être supportée, sans trop grand dommage, à titre exceptionnel et passager, il ne s'en suit pas qu'elle puisse être continuée impunément et, encore moins, qu'elle doive l'être, dans la vie courante, surtout chez des surmenés, présentant l'auto-intoxication coutumière des surnourris.

Il faut que nous prenions la peine d'instruire nos clients et de leur expliquer, en détail, que la boisson ne répond pas seulement à une gourmandise, à un plaisir, mais à un besoin. Il faut que, par nos soins, leur mentalité soit bien pénétrée de cette vérité clinique : l'introduction d'une certaine quantité d'eau dans l'organisme est indispensable au rétablissement et au maintien de la santé.

Sans leur professer pédantement un cours de physiologie, il faut leur faire comprendre, en langage clair et familier, que l'eau est indispensable à l'organisme :

1° Pour réparer ce qu'il a perdu par l'évaporation et les excrétions ;


Digitized by Google

2° Pour suffire aux besoins des diverses secrétions glandulaires ;

3° Pour hydrater le contenu intestinal et prévenir la constipation ;

4° Pour faciliter la diurèse et l'élimination des toxines ;

5° Pour diluer l'urine et empêcher l'encrassement ou l'irritation du filtre rénal, etc., etc.

On insistera, avec complaisance, sur tel ou tel point, suivant la mentalité du client, son cas particulier, les points faibles de son fonctionnement viscéral, etc.

Il faut que nos clients le sachent pertinemment : on a bien plus besoin d'eau que de nourriture.

Donnons-leur des exemples instructifs, qui emportent leur adhésion.

Des jeûneurs volontaires ont supporté, à merveille, la suppression de toute alimentation pendant 20, 30, 40, même 50 jours, à condition qu'ils eussent à leur disposition d'abondantes boissons. En 1907, Giuseppe Sacco s'est fait emmurer, pendant 50 jours, dans un music-hall parisien, sans aucun aliment, mais avec 250 bouteilles d'eau d'Evian. De même, en 1880, Tanner jeûna 40 jours, ainsi qu'il en avait pris l'engagement. Après lui, Succi jeûna 30 jours, en 1886, et 44 jours en 1890. Merlatti, en 1886, jeûna, lui, 50 jours pleins. Mais, les uns et les autres s'étaient prudemment réservé le droit de boire de l'eau à leur convenance.

Nos grands fébricitants se passent de toute alimentation, s'ils disposent d'abondantes boissons : celles ci sont même l'a b c du traitement de toutes les pyrexies.

Les enfants, atteints de gastro-entérite grave, ne supportant plus aucune alimentation, ressuscitent, pour ainsi dire, par le régime hydrique absolu.

Des accidentés, des ensevelis, des emmurés ont assez facilement supporté l'absence de toute alimentation lorsqu'ils avaient de quoi boire.

Il y a quelques mois, à Berville, par suite de l'éboulement d'une carrière de marne, un malheureux ouvrier fut enseveli sous terre pendant cinq jours ; il ne souffrit pas d'inanition ayant, par bonheur, avec lui, deux litres de cidre.

Lorsqu'ils n'avaient point de boisson sous la main, certains accidentés, tels ceux de Courrières, se sont décidés à boire leur urine, tant le besoin d'hydratation est impérieux.

En 1877, à Tynnewydd, près de Pontypridd, dans le pays de Galles, des mineurs furent surpris par une inondation. Au bout de quelques jours, on fut convaincu que la mine tout entière devait être inondée et qu'on n'y trouverait plus aucun être vivant. Pourtant, le dixième jour après la catastrophe, quelques mineurs purent être sauvés. Il était temps qu'on vînt à leur secours, car l'eau leur montait jusqu'au menton. Ils n'avaient rien mangé, mais ils avaient pu boire à volonté.

De temps en temps, un prévenu, pour protester contre son arrestation ou contre quelque manque d'égards, décide de refuser toute nourriture. A son grand étonnement, il ne supporte pas trop mal son jeûne..., s'il boit. Tout récemment, un jeune homme est resté 120 heures, sans pren-

Digitized by Google

dre aucune nourriture ; mais, nous ont appris les journaux, il n'avait pas cessé de fumer et de *boire !*

Par contre, il n'est peut-être pas de plus grand tourment que la privation d'eau. Songez aux horreurs du supplice de Tantale !

Larrey raconte que, dans l'expédition d'Orient (1), nos soldats, sous un soleil brûlant, sur un sable plus brûlant encore, dévorés par la soif, traversaient d'immenses plaines arides ; parfois, les effets du mirage leur faisaient croire à la proximité de plaines aqueuses ; déçus dans leur attente, beaucoup tombaient dans une prostration profonde, s'abattaient sans forces et périssaient

Rappelons le cas d'Antonio Viterbi, qui fut magistrat sous la première République. Compromis dans une affaire de vendetta et condamné à mort par la cour de Bastia, il résolut de mourir de faim, afin d'éviter l'échafaud. Et il prit des notes sur ses impressions. Je n'ai absorbé aucune espèce de nourriture, écrit-il ; je ne souffre pas de cette privation. Mais, bientôt, il a une soif très vive, la bouche et le gosier sont desséchés. La soif est continuelle, pressante, brûlante, ardente, horrible, terrible... Les qualificatifs de cette sorte s'accumulent, alors qu'il n'a aucun désir de manger. Il mourut au bout de 23 jours, pendant lesquels il n'avait absolument rien mangé ni bu. S'il avait bu, peut-être aurait-il pu supporter l'inanition pendant une durée double ou triple, peut-être ne serait-il point parvenu à se donner ainsi la mort.

On raconte, — espérons que l'on exagère, — certaines atrocités coloniales. Par exemple, un fonctionnaire, atteint d'« africanite », ce qui est une autre espèce de « cafard », avait à se plaindre de ses porteurs. Pour les punir, il les laissa sans boire pendant 24 heures consécutives, tout en les faisant travailler ferme, par une chaleur ardente. Bon nombre seraient morts pour avoir subi ce régime barbare.

Si la boisson est indispensable ? Rappelez-vous l'histoire de ce malfaiteur de campagne qui s'était barricadé chez lui. Il menaçait de son fusil quiconque l'approcherait. Il avait à manger, mais pas à boire ! Aussi, au bout de peu de jours, on le vit monter sur son toit et on l'entendit crier : « J'ai soif ! » Pour avoir à boire, il consentit à tenir ses mains en l'air et à se laisser approcher, puis ligoter.

Concluons !

Si l'on reste sans manger, *ni boire,* on risque de mourir assez vite.

En buvant, on résiste très longtemps à l'inanition.

Dans certains cas pathologiques, on n'aggrave pas son mal, on ne meurt pas, on vit, à la condition de ne pas manger, mais de boire.

Dans les cas accidentels où l'on est réduit à l'abstention alimentaire, celle-ci est assez bien supportée, — si l'on boit.

La boisson répond à un besoin plus impérieux que celui de l'alimentation : voilà une vérité capitale, une sorte d'axiome clinique.

Dans la vie courante, en dehors des cas exceptionnels ou morbides, il

(1) Bouffart, thèse de Paris, an XII.


Digitized by Google

faut donner à l'organisme, en plus de l'alimentation solide, une certaine quantité de liquide.

Ce qui importe, c'est la quantité globale de ce liquide, quel qu'en soit le mode d'introduction.

Si l'on ne peut ou ne veut boire, il faut s'imposer une alimentation très aqueuse, faute de quoi, le liquide nécessaire devra être introduit, soit sous la peau par des injections plus ou moins massives de sérum isotonique, soit dans l'intestin par des entéroclyses. Je connais un malade qui, avant de se mettre à table, absorbe par le rectum un demi-litre d'eau, qu'il garde ; c'est ce qu'il appelle, assez plaisamment, « prendre son bock », en guise d'apéritif.

Mais, pour les gens en bonne santé, normaux et dociles, la manière la plus simple et la plus pratique est, évidemment, la déglutition des boissons.

Combien, quand et que doit-on boire ? Telles sont les questions que nous aborderons prochainement. Nous verrons, que, elles aussi, sont encombrées de notions fausses, de préjugés erronés, de besoins factices, d'habitudes mauvaises, — que nous aurons à dépister, à préciser et à réformer.

Sous tous ses aspects et dans tous ses modes, l'EUDIPSIE ne peut être réalisée qu'avec l'aide et sous les auspices de la Psychothérapie.

Discussion :

Dr BÉRILLON. — Le besoin de boire est général ; chez les animaux, des dispositions instinctives paraissent présider, avec sagesse et modération, à la quantité et à la périodicité des boissons.

M. MORET. — Les animaux qui vivent, en quelque sorte, à l'état de nature, dans les prairies, ont très peu besoin de boire, car le régime vert est très aqueux ; par les temps de sécheresse, s'ils ont de l'eau à leur disposition, ils en boivent, d'ordinaire, avec modération. Il n'en est plus de même chez les animaux domestiqués, que l'on attache ou que l'ont fait travailler ; chez eux, la commodité ou les exigences de l'homme ont créé des besoins nouveaux. Ainsi, pour intensifier le rendement du cheval, on le soumet à un régime de suralimentation sèche et on le laisse boire à de certaines heures, déterminées non par ses besoins organiques, mais par les nécessités de son travail. Si on ne le surveille pas et si on ne le rationne pas, il en boit des quantités considérables, à s'en rendre malade, même à s'en faire mourir.

M. GROLLET. — Une loi biologique commande le degré de dilution fixe des plasmas ; ceux-ci doivent contenir environ quatre fois plus de liquides que de solides. Si l'eau est en surabondance, il y a stase et œdème dans les parties déclives. Si l'eau est insuffisante, la mort survient à très bref délai, même en quelques jours, par exemple chez les lapins soumis, en hiver, au régime sec, sans adjonction d'eau.

M. MORET. — Dans leur première année, les animaux ont besoin d'aliments très hydratés, sans quoi, leur squelette se développe mal ; l'eau joue un grand rôle dans l'élevage des animaux. Ainsi, pendant l'été dernier, qui fut particulièrement sec les animaux à l'engrais ont tous maigri, sauf ceux qui ont pu boire à leur soif ; hydratant leurs tissus dans la mesure qui convenait, ils ont engraissé.



Vomissement d'origine toxique traité avec succès par l'hypnotisme.

par M. le Docteur Donate SMIRNOFF (de Moscou)

Anastase K. est un paysan de vingt-cinq ans, du gouvernement de Smolensk. Les renseignements, que fournit le sujet sur sa maladie, sont les suivants : il éprouve des nausées quotidiennes ; chaque jour il vomit et cela depuis trois semaines et demie ; il a dans la bouche un goût nauséabond ; il se sent très faible et les mains tremblantes.

Pendant son enfance, il a été souffreteux ; mal traité, frappé même, il a vu ses forces compromises par des travaux excessifs pour son âge.

A quinze ans, il se plaint d'être faible, d'avoir des battements cardiaques accélérés et d'éprouver des douleurs dans les articulations ; sa santé fut assez précaire jusqu'à ces dernières années. Il ne fume pas et n'abuse pas du vin.

En juin 1909, notre malade voit apparaître des phlyctènes très prurigineuses, surtout aux pieds et aux mains ; souvent il les écorche en se grattant. On ne peut établir d'une manière précise quelle en est la nature. En outre, sur la face latérale du « glans penis » on constate une tâche rougeâtre également prurigineuse mais intermittente. Pour combattre ces manifestations désagréables, Anastase K. s'adresse, le 2 octobre, à un vieux paysan « conjurateur ». Celui-ci déclare au sujet, qu'il est possédé d'une « mauvaise maladie », et il lui promet de le guérir.

Le « conjurateur » prend une certaine poudre rouge, l'allume et en fait inspirer les vapeurs au malade. Après cette fumigation Anastase K. perdit connaissance ; revenu à lui, il se plaint d'un violent mal de tête et vomit abondammeut. Néanmoins, le lendemain, il se soumet, deux autres fois, à ces inhalations, dont chacune dure quinze minutes. Toutefois, après la troisième, se sentant trop mal, il interrompit le traitement. A partir de la première séance, il présente les phénomènes suivants ; vomissement quotidiens, douleur des gencives, fétidité de l'haleine, céphalée et tremblement des mains.

Le vomissement se renouvelle d'abord de cinq à huit fois par jour ; puis, au bout d'une semaine, une à deux fois seulement par jour ; il survient à jeun et comporte des glaires épaisses et visqueuses ; la fétidité de l'haleine le précède toujours.

Anastase K. va de mal-en-pis. Sa faiblesse augmente. L'appétit disparaît complètement et le malade reste trois jours sans presque manger. Son sommeil nocturne est très troublé, le tremblement des mains persiste. Il est exaspéré par l'état d'esprit de son entourage ; en effet, sa femme et ses proches ne prennent pas son mal au sérieux et se moquent de lui. Deux médecins de campagne diagnostiquent de l'anémie et lui prescrivent du fer. Comme son état ne s'améliore pas, il décide d'aller se faire traiter à Moscou.

Le 25 octobre il arrive à la clinique des maladies de la peau de cette ville. Là on ne découvre chez lui aucun symptôme de syphilis et on lui

Digitized by Google

conseille de s'adresser à un service de médecine générale. Le 26 octobre il entre à l'hôpital d'Alexceff (maladies internes).

Le médecin, après avoir examiné le malade, ne trouva aucune lésion organique capable d'expliquer le vomissement et il émet l'idée que ce vomissement est de nature hystérique.

Le 26 octobre le malade vient me retrouver. Je constate une légère stomatite gingivale, du tremblement des mains et de la langue, de l'exagération des réflexes, ainsi que des phénomènes vaso-moteurs très accentués. Les organes internes sont en bon état, l'urine est normale.

Au premier abord le diagnostic est difficile. Il est bien évident que la fumigation a provoqué une certaine intoxication ; mais il est bien difficile d'admettre que celle-ci dure encore après trois semaines et demie.

Un médecin, qui a examiné le malade le cinq octobre, à émis l'idée qu'il s'agissait d'empoisonnement par les vapeurs de cinabre (mercure sulfureux); ce procédé thérapeutique est très répandu parmi les « conjurateurs » de village.

On analysa la poudre que le « conjurateur » avait remise au malade et le résultat fut en effet, qu'il s'agissait de cinabre.

Nous avions donc double intoxication :

1° Par l'anhydride sulfureux, résultant de la combustion du soufre ;

2° Par les vapeurs du mercure.

Le premier produit a provoqué la perte de connaissance et le vomissement ; le second produit a provoqué les autres symptômes

L'intoxication par ces substances ne saurait être bien durable. Il est difficile d'admettre qu'une intoxication aiguë puisse se prolonger trois semaines et demie. D'ailleurs l'intoxication mercurielle a été peu intense, car l'excrétion urinaire et la défécation sont restées normales. D'autre part les gencives ne furent pas ulcérées et le malade accuse seulement un mauvais goût dans la bouche et des gencives sensibles.

Il semble donc que ce qui empêche la guérison c'est un facteur psychique.

Le malade, déjà débilité physiquement, a subi toute une série de traumatismes psychiques : la perte de connaissance à la première inhalation, les inhalations suivantes, les railleries de sa famille et de son entourage, etc.

Il reconnaît spontanément que son vomissement est toujours lié au souvenir de l'inhalation prescrite par le « conjurateur » ; il se représente l'inhalation, la nausée survient alors bientôt suivie des mouvements réflexes qui aboutissent au vomissement.

L'agent chimique a provoqué les phénomènes morbides, mais l'agent psychique leur persistance. C'est pourquoi l'on propose au malade de le traiter par la suggestion hypnotique.

La première séance a lieu le vingt-six octobre. Anastase K. est endormi facilement et profondément, avec amnésie incomplète au réveil. On lui suggère la disparition de la nausée, du vomissement, du goût désagréable et du tremblement des mains, en outre, un sommeil nocturne


Digitized by Google

calme et réparateur, un bon appétit et la sensation d'un bien être général.

Le vingt-sept, seconde séance : il y a amnésie complète au réveil ; l'appétit s'améliore, Anastase K. dort parfaitement toute la nuit ; il n'éprouve plus ni goût désagréable ni odeur nauséabonde. La nausée et le vomissement disparaissent complètement. Le tremblement des mains diminue, mais persiste encore. De nouvelles séances sont faites les 28 et 31 octobre, ainsi que le 5 et 7 novembre.

Le 8 novembre, il rentre chez lui, mangeant de bon cœur, digérant bien, dormant bien. Seul le tremblement des mains persiste. Il reprend sa vie normale « avec » comme prescription médicamenteuse, du fer et de l'arsenic.

Ainsi, ce malade a été débarrassé, dès la première séance, des troubles qui le tourmentaient à un tel point qu'il avait songé à se suicider. Leur disparition si prompte prouve leur nature principalement psychique et confirme à nouveau la vérité de cet adage ; *naturam morboruns curationes ostendunt.*

Diccussion

Dr Paul Farez. — Le vomissement d'habitude, qu'il ait une cause physiologique ou psychologique, est un réflexe ; et, comme tel, il peut être jugulé par l'un ou l'autre des procédés divers de la psychothérapie. Par la suggestion éthyl-méthylique, en particulier, on pourra facilement triompher des vomissements incoercibles de la grossesse, à propos desquels il est encore classique de recourir, d'emblée, à la barbare et dangereuse pratique de l'avortement provoqué. Surtout par ces temps de dépopulation, on a le devoir de tout mettre en œuvre pour ne pas être acculé à une intervention fœticide.

PSYCHOLOGIE JUDICIAIRE

Les mésaventures d'un inverti au Palais de Potsdam

par M. le Dr Witry (de Metz)

La question de l'inversion sexuelle a donné lieu à un nombre considérable de travaux. Le Dr Hirschfeld, de Charlottenbourg, a publié un certain nombre de documents relatifs à une catégorie de sujets qui, bien qu'ils présentent tous les caractères du sexe masculin, éprouvent une tendance érotique à revêtir le costume féminin.

Ces sujets sont plus nombreux qu'on le croit généralement et, en Allemagne, les tribunaux ont assez souvent à s'occuper de leurs agissements. Au mois de mars 1911, le tribunal des Echevins à Berlin a vu comparaître devant lui un négociant nommé François Eichbann qui pendant plusieurs années a joué un rôle dans la haute société de Berlin sous le titre de comtesse d'Arnim. Ses intrigues lui furent facilitées par un complice, un certain Klennt.

Eichbann était le fils d'un ancien conseiller des comptes qui, dans le cours de son existence, présenta divers troubles mentaux. Il eut des accès de mélancolie et de sitiophobie qui nécessitèrent une alimentation

Digitized by Google

forcée. Finalement il se suicida. Le fils, sous l'influence de ces tares héréditaires, montra, dès sa jeunesse, des dispositions bizarres. A l'âge de treize ans, son jeu préféré était de s'amuser avec des poupées dont il avait une grande collection. A l'école, il ne fit aucun progrès, de sorte que son tuteur le plaça comme apprenti chez un marchand de fer. Il n'y resta que peu de temps. C'est alors qu'il fut condamné pour vol et pour duperie frauduleuse. Après avoir fait une tournée en Amérique, il revint à Berlin n'ayant aucune ressource. Là, il mena la vie à grandes guides sans qu'on sût d'où lui parvenaient les moyens d'existence.

Il est probable qu'il fréquenta, pendant cette période de sa vie, les clubs homosexuels. Le 6 septembre 1910, il dînait à l'hôtel Adlan, à Berlin, en sablant largement le champagne. L'idée lui vint subitement de se déguiser en dame de cour de l'impératrice et de se rendre à Potsdam pour y jouer une farce quelconque. L'idée fut exécutée le lendemain. Sous prétexte de jouer à un théâtre de fantaisie il emprunta, d'après ses racontars, un costume très élégant à sa mère, rejoignit son ami Klennt et se fit conduire seul en voiture élégante à Potsdam. La voiture s'arrêta devant le palais du Kronprinz que la soi-disant comtesse d'Arnim désirait visiter. Eichbann ne put entrer parce que la famille du Kronprinz était justement présente. La pseudo-comtesse se fit conduire alors au magasin du bijoutier Baertges, suivi de près par un policier qui, en voyant son allure un peu excentrique, s'était méfié de quelque chose. Pendant les pourparlers pour obtenir l'entrée au palais, l'ami de Eichbann, Klennt, avait téléphoné au bijoutier, lui demandant de la part du maréchal de la cour, de donner à la comtesse d'Arnim un grand choix de bracelets et de montres garnis de brillants, qui devaient servir de cadeau pour le jour de naissance de la princesse Victoria Louise, fille de l'impératrice. Le bijoutier, émerveillé par la visite d'une grande dame de cour de l'impératrice, ne flaira rien et ne remarqua rien d'anormal. La pseudo-comtesse montait justement avec les bijoux dans l'équipage quand arriva le policier de Potsdam qui fit conduire l'élégante dame au commissariat de police. On trouva sur elle des cartes de visite au nom de « Manella comtesse d'Arnim, dame de cour de Sa Magesté l'impératrice. »

Le sieur Eichbann fut arrêté, mais après quelques jours d'internement on lui rendit la liberté sur l'avis des médecins. On constata que Eichbann avait fréquenté des bals homosexuels à Dresde, déguisé en mondaine. Les médecins experts le considèrent comme un dégénéré à impulsions perverties. Ils ne pensèrent pas qu'il fût irresponsable. En effet, il avait assez de discernement pour tirer parti de ses déguisements féminins. Ils lui permettaient, dans les rues et dans les bars, d'attirer les regards des hommes et, à l'occasion, de faire des dupes parmi ceux qui le suivaient.

Il ne se contentait pas, comme beaucoup d'autres, d'être un inverti sexuel, il était en même temps un véritable escroc.

Il est assez difficile de définir avec quelque précision l'état mental d'un tel individu.

Digitized by Google

Au point de vue des impulsions sexuelles, il doit être considéré comme un dégénéré chez lequel les perversions se sont orientées du côté de l'homosexualité. Mais, en même temps, l'absence de jugement qui ne lui permet pas d'envisager les conséquences de ses actes et de se rendre compte des inconvénients qui peuvent en résulter pour lui, indique qu'il est atteint, à un degrè très accentué, de l'état d'aphronie décrit par le Dr Bérillon. Enfin, l'absence du sens moral permet d'admettre qu'il est atteint, à un certain degrè, d'amoralité, de folie morale.

Malgré toutes ces défectuosités mentales si apparentes, le tribunal n'a pas voulu admettre l'irresponsabilité. En Allemagne, d'ailleurs, la jurisprudence établie n'admet l'irresponsabilité qu'autant que les criminels et les délinquants présenteront des troubles mentaux d'apparence assez frappante pour qu'aucune objection ne puisse être formulée à cet égard.

Mais, en même temps, tenant sans doute compte de l'influence d'une fâcheuse éducation, le tribunal ne condamna Eichbann qu'a un mois d'emprisonnement pour tentative de vol et Klennt à deux cents marks d'amende.

CHRONIQUE ET CORRESPONDANCE

Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie

La prochaine séance de la Société de psychothérapie, d'hynologie et de psychologie aura lieu le mardi 16 Janvier à 4 h. et demie, sous la présidence de M. le Dr Jules Voisin, médecin honoraire de la Salpêtrière.

Les séances de la Société ont lieu les troisièmes mardis de chaques mois. Elles sont publiques. Les médecins, les étudiants et les membres de l'enseignement sont invités à y assister.

Adresser les titres des communications à M. le Dr Bérillon, secrétaire-général, 4, rue Castellane et les cotisations à M. Paul Farez, trésorier, 154, Boulevard Haussmann.

Communications déjà inscrites :

Dr Bérillon : L'antagonisme psychologique de deux hémisphères cérébraux. (Suite de la discussion).

Dr Guelpa : Les états psychologique créés par le jeûne. (Suite de la discussion).

M. Gosset : L'automatisme des mouvements de défense dans les sports.

Dr Bérillon : Les traitements empiriques de l'onychophagie.

Saint-Yves : La simulation de guérisons et la simulation à Lourdes.

La psychologie du Japonais moderne

La *Revue*, d'après un périodique du pays nous présente le japonais sous un aspect assez différent de celui sous lequel il se présente d'ordinaire à nos yeux. Alors que l'aspect extérieur des japonais qui résident en Europe nous les fait considérer comme des gens circonspects, réfléchis, maitres d'eux-mêmes, si nous en croyons un de leurs compatriotes seraient doués d'un caractère absolument différent. Cela démontre une fois de plus qu'il est imprudent de se fier aux apparences.

Le caractère japonais a ses qualités comme ses défauts. Ceux-ci sautent aux yeux de prime abord : absence de méthode, excentricité, outrance d'excitabilité. Le


Digitized by Google

Nippon, essentiellement impulsif, se jette dans une entreprise à la légère sans calculer les suites de ses actes, sans les préparer par la réflexion. Aussi est-il souvent victime de son premier mouvement. Il ne s'aperçoit de l'inconséquence de ses résolutions primesautières que lorsqu'il est trop tard pour revenir en arrière. Ce manque de calcul a parfois d'heureux effets parce qu'il favorise l'élan spontané, mais il crée aussi des déceptions et des regrets quand on éprouve des revers. L'excentricité du caractère japonais n'est pas moins significative. Il recherche ce qui n'est pas ordinaire. On le voit se plaire comme un enfant aux objets qui affectent des formes fantastiques et bizares. Il ne prend aucun intérêt à ce qui est ordinaire. Il va toujours à ce qui est curieux. L'extraordinaire seul captive son attention. Ainsi ses yeux s'arrêtent de préférence sur un bibelot tortu, irrégulier. Il aime l'étrange dans le costume, dans le geste, il déteste ce qui est simple. Sa peinture donne une idée assez exacte de ses goûts. Elle affecte l'imprévu. Ses cérémonies en offrent un autre exemple. Elles ne ressemblent en rien à celles des Européens. Le caractère japonais est en outre très émotif. Il n'attend pas que la raison ait parlé. Il se laisse guider par l'impulsion. C'est l'homme du premier jet, se passionnant vivement en dépit de ses apparences de calme et de son maintien composé. Il a gardé beaucoup de l'instinctive tendance de ses ancêtres féodaux qui réglaient leur activité sur l'influence d'un samouraï ou d'un shôgoun. Cette excitabilité fait même sa force dans certains cas. C'est à elle principalement qu'il doit es succès dans la dernière campagne russe.

Etat hypnoïde chez un singe

M. Claparède de Genève, ayant essayé d'hypnotiser, au moyen de passes et de fixation du regard, un singe Cynocéphale femelle qu'il possède depuis deux ans, — singe très vif et mobile, nullement dressé, et peu affectueux, — fut assez étonné de voir que ces manœuvres plongeaient presque instantanément l'animal dans un état de calme complet : le singe reste couché sur le dos, immobile, et, si on fixe ses yeux, on voit ceux-ci battre de la paupière et bientôt se fermer pour quelques instants (parfois les yeux restent clos une demi-minute, mais l'animal les rouvre au moindre bruit se produisant dans le lointain). Lorsqu'il est dans cet état, et même immédiatement après, alors qu'il s'est redressé, ce singe (d'ordinaire intraitable) présente une docilité extraordinaire pour les mouvements qu'on lui imprime, et il garde les attitudes qu'on lui donne, ainsi que le font les sujets en catalepsie (*flexibilitas cerea*). On peut ainsi lui faire garder les deux bras et les deux jambes étendus en haut et en avant, de sorte qu'il ne repose, en équilibre instable, que sur son derrière.

Un phénomène de ce genre, qu'il n'y a pas de raison pour ne pas rapprocher des phénomènes d'hypnose obtenus chez l'homme, puisqu'il y ressemble à s'y méprendre, semble indiquer que l'hypnose n'est pas uniquement, comme on le prétend couramment, un produit de la suggestion. On ne voit pas bien le rôle que jouerait ici la suggestion, ni quelle serait l'idée ou la représentation suggérée qui s'imposerait ainsi au cerveau du singe.

Il vaut mieux considérer cette docilité momentanée, cette sorte d'état d'abandon, comme une attitude réflexe, peut-être attitude de volupté, comme on rencontre dans les phénomènes de l'amour. Un auteur de l'école de Freud, Ferenczi, a récemment proposé de considérer l'hypnose comme un état de soumission à base sexuelle. L'état hypnoïde observé chez ce singe s'accommoderait assez bien de ce genre d'explication. — Il serait intéressant de répéter cette expérience sur d'autres quadrumanes, notamment sur des mâles.



L'extase dans le mysticisme musulman

D'après M. Probst-Biraben, les différentes phases que traverse l'ascète musulman peuvent se ramener à trois : 1° une phase de préparation : analyse instropective et examen de conscience ; 2° une phase de perfection : abstraction progressive et élimination des obstacles terrestres : 3° une phase d'attente au cours de laquelle le rétrécissement de la conscience a atteint ses limites extrêmes. Cette dernière étape conduit à l'extase.

M. Probst considère cette extase comme l'expérimentation d'une sorte de panthéisme. Ce n'est ni le triomphe de l'inconscient, ni l'empiètement du subliminal sur la conscience principale. C'est plutôt un état spécial de cette conscience principale qui a successivement délégué la plupart de ses besognes habituelles de contrôle et d'action aux centres secondaires. Les opérations psychiques les plus délicates passent au rang de simples réflexes pour laisser la conscience supérieure, devenue une hyper-conscience, se soumettre à des lois nouvelles.

L'extase du Sousi correspondrait à une vie supérieure participant d'un monde étranger à celui dans lequel nous vivons. En réalité, il s'agit d'un phénomène beaucoup plus simple. L'ascète musulman, en se désintéressant du milieu extérieur, plonge dans un état d'auto-hypnotisme très profond. On sait que lorsque l'esprit est dégagé de toute préoccupation extérieure, il acquiert une lucidité plus grande pour l'observation des faits sur lesquels il se concentre. Si M. Probst avai eu soin d'étudier les phénomènes de l'hypnotisme, il se serait rendu un compte plus exact de ce qu'est l'extase des ascètes musulmans.

OUVRAGES REÇUS A LA REVUE

Dr José INGEGNIEROS. — Criminologia, De recho penal, Delito y la Pena, Antropologia criminal. Defensa social, Delincuentes, Sistema penitenciario, Simulacion, Envenenador castruccio. 10 br. in-8° (Buenos-Ayres).

Georges MEUNIER. — Ce qu'ils pensent du merveilleux. In-12. 360 peges (Paris, Albin Michel). Prix : 3,50.

BURLUREAUX. — Un danger social ; la purgation. In-8°. 154 pages. Prix : 2 francs.

Dr Géraud BONNET. — Précis d'auto-suggestion volontaire. In-12, 302 pages. (Paris, Rousset). Prix : 3,50, 2e édition.

Léopold LEVY. — Le neuro-arthritisme thyroïdien et son traitement, 24 p., in-8°, Steinheil, 1909.

Dr Adolphe CARTAZ. — La Toxicologie dans les drames de Shakespeare, 25 p., in-12, Paris, Revue bleue.

Dr J. Thomas. — De la thérapeutique des affections cancéreuses par les agents physiques, 21 p., in-8°, Bouchardeau, Cateau-Thierry, 1909.

Dr J. HAMEL. — Essai critique d'une thérapeutique de l'agitation et de l'insomnie chez les aliénés vésaniques, 93 p., in 8°. A. Crépin-Leblond, Nancy, 1909.

Jacques BERTILLON. — La dépopulation de la France ; ses conséquences, ses causes ; mesures à prendre pour la combattre. Un vol. in-8°. (Paris, F. Alcan, éditeur). Prix : 6 francs.


Digitized by Google

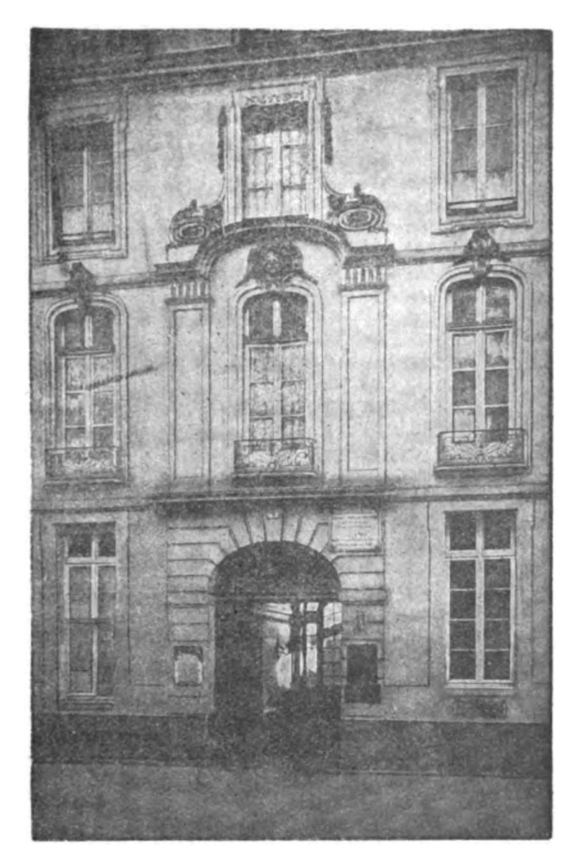
ECOLE DE PSYCHOLOGIE

49, rue Saint-André-des-Arts, 49

(au siège de l'Institut psycho-physiologique)

Comité de Patronnage

MM. Beaunis, directeur hon. du laboratoire de psychologie à la Sorbonne : Daniel Berthelhot, professeur à l'Ecole de pharmacie ; Blanchard, prof. à la Faculté de Médecine : Boirac, recteur de l'Académie de Dijon ; Lionel Dauriac, prof. hon. de la Faculté de Montpellier ; Yves Delage, prof. à la Sorbonne ; Marcel Dubois, prof. à la Sorbonne : Huchard, membre de l'Académie de Médecine : Edmond Perrier, directeur du muséum : Ribot, prof. hon. au Collège de France ; Petit, prof. à l'Ecole d'Alfort : Albert Robin, prof. à la Faculté de Médecine ; J. Voisin, médecin de la Salpêtrière.



Ecole de Psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts).

Liste des présidents et des conférenciers des séances de réouverture

21 Janvier 1901. Prof. Tarde. — Dr Bérillon et Dr Paul Magnin.
13 Janvier 1902. Prof. Albert Robin. — Dr Paul Magnin.
12 Janvier 1903. Prof. Giard. — Dr Caustier, agrégé de l'Université.
12 Janvier 1904. Prof. Raphael Blanchard. — Dr Paul Farez.
10 Janvier 1905. Prof. Marcellin Berthelot. — Dr Bérillon.
10 Janvier 1906. Dr Jules Voisin, médecin de la Salpêtrière. — Dr Paul Magnin.
1er Février 1906. Inauguration du buste du Dr Liébeault : M. Berthelot, Bienvenu-Martin et Jules Voisin. — Dr Paul Magnin, Dr Lloyd-Tuckey et Dr Bérillon.
11 Janvier 1907. M. Bienvenu-Martin, sénateur, anc. ministre. — Dr Binet-Sanglé.
9 Janvier 1908. Prof. Brissaud. — Prof. Ubeyd-Oullah et Dr Bérillon.
11 Janvier 1909. M. Doumer, député, anc. ministre. — Prof. Scié-Ton-Fa.
10 Janvier 1910. M. Cruppi, député, anc. minist. — M. G. Guilhermet, av. à la Cour.
9 Janvier 1911. Prof. M. Edmond Perrier. — M. Grollet, méd. vétérinaire.

Digitized by Google

Programme des Cours et des Conférences de l'Ecole de Psychologie

POUR L'ANNÉE 1912 (12e année)

La neuvième séance de réouverture des cours, aura lieu le lundi 8 Janvier, à 5 heures, sous la présidence de M. Yves DELAGE, professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut.

ORDRE DU JOUR :

1° Dr Paul FAREZ, de l'Ecole de Psychologie ;
2° Allocution de M. Yves DELAGE.
3° Leçon de M. le Dr BÉRILLON : Essai de psychopathologie générale : Les maladies de l'instinct.

ECOLE DE PSYCHOLOGIE

49, rue Saint-André-des-Arts, 49

Cours de 1912 (12e ANNÉE)

(Les cours et les conférences de l'Ecole de Psychologie sont publics)

Psychothérapie. — Hypnotisme thérapeutique

Dr BÉRILLON, professeur.
Objet du cours : 1° Les maladies de l'instinct.— La psychothérapie des états anxieux. 2° L'hypnotisme et l'orthopédie mentale.
Les jeudis à cinq heures, à partir du jeudi 11 Janvier.

Psychothérapie générale

Dr Paul MAGNIN, professeur.
Objet du cours : La prophylaxie des psychonévroses.
Les jeudis à cinq heures et demie, à partir du jeudi 11 janvier.

Psychologie pathologique.

Dr Paul FAREZ, professeur.
Objet du cours : Les psychoses de la soif.
Les samedis à cinq heures, à partir du samedi 14 janvier.

Psychologie musicale

Dr DEMONCHY, professeur.
Objet du cours : Les variétés de la mémoire musicale.
Les vendredis à cinq heures et demie, à partir du vendredi 12 janvier.

Psychologie des sensations.

Dr IRIBARNE, professeur.
Objet du cours : Psychologie de l'audition.
Les samedis à cinq heures et demie à partir du samedi 13 janvier.

Psychologie des animaux.

M. LÉPINAY, médecin-vétérinaire, professseur.
Objet du cours : Les sociétés animales.
Les mercredis à cinq heures et demie, à partir du mercredi 10 janvier

Anatomie et psychologie comparées.

M. GROLLET, médecin-vétérinaire, professeur.
Objet du cours : L'évolution mentale chez les animaux supérieurs.
Les mercredis à cinq heures, à partir du mercredi 10 janvier.

Psychologie du criminel.

M. GUILHERMET, avocat à la cour, professeur.
Objet du cours : Les causes psychologiques.
Les vendredis à cinq heures, à partir du vendredi 12 janvier.

Digitized by Google

Psychologie de l'enfance anormale.

M. G. Quinque, professeur.
Objet du cours : Les méthodes pédagogiques applicables aux anormaux.
Les mardis à cinq heures et demie, à partir du mardi 9 janvier.

Psychologie et sociologie musulmanes

M. Ismaël Hamet, professeur.
Objet du cours : La psychologie islamique d'après les moralistes de l'Islam.
Les samedis à six heures, à partir du samedi 13 janvier.

HORAIRE DES COURS :

Heures	LUNDIS	MARDIS	MERCREDIS	JEUDIS	VENDREDIS	SAMEDIS
5 h.	*Conferences*		Grollet	Bérillon	Guilhermet	P. Farez
5 h. 1/2	*générales*	G. Quinque	Lépinay	P. Magnin	Demonchy	Iribarne
6 h.						Ismael Hamet

INSTITUT PSYCHO-PHYSIOLOGIQUE

49, rue Saint-André-des-Arts.

L'Ecole de Psychologie et l'Institut psycho-physiologique de Paris, fondé en 1889, est destiné à fournir aux médecins et aux étudiants un enseignement pratique permanent sur les questions qui relèvent de l'hypnotisme, de la psychologie physiologique et de la pédagogie suggestive.

L'organisation de l'Institut psycho-physiologique comporte :

I. Ecole de psychologie : (Voir le programme des cours et des conférences).

Professeurs correspondants : Dr Paul Joire (Lille), Dr Jaguaribe (Saô-Paulo, Brésil), Dr Orlitzky (Moscou), Dr Vicente Hermandez (Séville), Dr Quackenbos (New-York), Dr Lingbeek (La Haye), Ubeyd Oullah (Smyrne), Dr Bahaddin (Constantinople), Dr Macartney (Montévidéo), Dr Luizi Cesari (Rome), Dr Gine y Marriera (Barcelone), Dr Preda (Bukarest), Dr Matton (Salies de Béarn).

II. Dispensaire pédagogique et neurologique. — Dispensaire antialcoolique.

Médecins : Dr Bérillon, Dr Paul Magnin, Dr Paul Farez, Dr de la Fouchardière. Dr Fourcault.

III. Laboratoire de psychologie expérimentale.

Chefs des travaux: Dr Bérillon, Dr Demonchy.

IV. Laboratoire de psychologie comparée.

Chefs des travaux : MM. Lépinay et Grollet, médecins-vétérinaires.

V. Education physique.

Chef des travaux : M. Gosset.

VI. Musée de psychologie.



Conférences pratiques d'hypnologie et de psychothérapie.

Les conférences cliniques sur *les applications de l'hypnotisme à la psychothérapie et à la pédagogie*, reprendront le jeudi 11 janvier à 10 heures du matin. Elles seront dirigées par les Drs Bérillon, Magnin, Paul Farez, de la Fouchardière et Fourcault. On s'inscrit les jeudis à l'Institut psycho-physiologique, 49, rue Saint-André-des-Arts.

Consultations du Dispensaire pédagogique.

Les consultations données au Dispensaire pédagogique, sous les auspices de l'Ecole de psychologie ont lieu les mardis, jeudis, samedis de dix heures à midi, 44, rue Saint-André-des-Arts.

Ces consultations sont destinées aux enfants et aux adolescents anormaux (retardataires, instables, timides, indisciplinés, pervers et nerveux).

Les médecins, les étudiants et les membres de l'enseignement sont admis aux consultations du jeudi.

Excursion pédagogique.

Une excursion pédagogique aura lieu un dimanche à l'Etablissement médico-pédagogique de Créteil (enfants et adolescents retardataires et nerveux), sous la direction de MM. les Drs Bérillon et Quinque, directeurs. (On s'inscrit au Cours).

Conférences psychologiques.

Les conférences psychologiques hebdomadaires portant sur toutes les branches de la psychologie, et faites par les savants les plus autorisés, ont lieu les lundis à cinq heures, à partir du lundi 8 janvier. (Consulter le programme spécial).

Extrait des Statuts

Membres bienfaiteurs et donateurs,

Le titre de membre bienfaiteur est conféré aux personnes qui collaborent au développement de l'Ecole de psychologie et des services qui y sont annexés (Dispensaire pédagogique et neurologique, dispensaire anti-alcoolique, laboratoires, musée) par une cotisation annuelle ou par un don minimum de 200 francs.

Les publications de l'Ecole de psychologie sont adressées aux membres bienfaiteurs.

Parmi les membres bienfaiteurs de l'Ecole de psychologie nous devons mentionner le Dr Dumontpallier, membre de l'académie de médecine, le Dr Liébeault, de Nancy, M. Courbet, receveur municipal de la ville de Paris, le Dr Auguste Voisin, médecin de la Salpêtrière, le Dr Luys, membre de l'académie de médecine, le Dr A. Paulier, M. le Dr O. Jennings, Mme la baronne de Wendelstadt, Mlle M. Marquis, Mme Loris Bennett, M. de Montravel, M. le Dr Jaguaribe (de Sao-Paulo), M. William Palyart.

L'administrateur J. BÉRILLON. Le Gérant : Alfred RITON. Privas.


Digitized by Google

REVUE DE PSYCHOTHÉRAPIE

ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

Ancienne REVUE DE L'HYPNOTISME

3e Série. — 26e Année — N° 7. 1er Janvier 1912.

BULLETIN

Ouverture du cours du professeur Letulle à la faculté de Paris.

L'ouverture du cours du professeur Letulle, récemment nommé à la chaire d'histoire de la médecine a été l'occasion, pour les nombreux élèves et amis de ce maître éminent de lui donner les marques de leur ardente sympathie. Les étudiants avaient aussi tenu à exprimer la satisfaction qu'ils éprouvaient de voir un savant doué des véritables qualités du professeur occuper, dans notre enseignement médical, une place que son talent aurait dû lui faire attribuer depuis longtemps. Il est certain que la chaire d'anatomie pathologique était celle à laquelle l'avaient préparé ses remarquables travaux. Mais, passons, puisqu'enfin la faculté à déjà commencée à réparer, dans une certaine mesure, l'acte d'injustice dont elle s'était rendue coupable.

Ayant à parler de ses prédécesseurs, il a négligé de s'occuper de ceux qui l'ont immédiatement précédé dans cette chaire, aucun d'eux n'ayant eu le temps, ni peut être l'aptitude nécessaire pour y conquérir la célébrité. Il a préféré payer un juste tribut aux maîtres dont il avait reçu les enseignements et avec une éloquence admirable, il a fait revivre quelques unes des grandes figures dont s'honore à juste titre la faculté de médecine d'hier. Pour terminer il a exposé les diverses méthodes par lesquelles doit s'effectuer l'enseignement de l'histoire de la médecine : l'érudition, la biographie, la méthode critique et enfin la méthode philosophique. Nous reproduisons les lignes dans lesquelles il a, de main de maître, indiqué l'importance du rôle de l'historien philosophe :

« L'historien philosophe, a-t-il dit, considère les progrès de la Science médicale ; il scrute leur lenteur, leur incohérence, leurs écarts, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, et les voit tout d'un coup éclater formidables, foudroyants, dès l'aurore du XIXe, avec Xavier Bichat. Il ne peut s'empêcher d'en rechercher les raisons. Pour s'éclairer, il interroge l'histoire générale des civilisations. Il reconnaît que les Grecs, à qui l'humanité doit tant, nous avaient donné déjà, entière et parfaite, la *Science de l'observation médicale*, source unique et féconde de tous nos progrès. Le philosophe assiste ensuite à la longue série des perturbations profondes causées dans le Monde ancien par les révolutions, par les luttes fratricides des peuples civilisés, par les invasions des barbares. Il étudie, à tour de rôle, les différentes Ecoles créées par les philosophes, écoles rivales, cultivant la médecine comme toutes les autres sciences, dans les différents centres intellectuels de l'Orient et de l'Europe. Il les voit toutes subjuguées, quatorze siècles durant, par le génie tyrannique de Galien : Terrible exemple, et combien instructif, de l'influence désastreuse d'un Dogme, d'un article de foi, en médecine.

« Pendant ces longues suites de siècles, l'esprit médical, plié sous l'absolutisme du Dogme, inapte à la liberté, ne sait que ratiociner avec les rhéteurs et disserter sur les textes, vénérables mais insuffisants, d'Hippocrate et de Galien. A peine si, de temps à autre, on voit apparaître, dans ces mornes solitudes, quelque noble figure, avide de liberté, et demandant, comme Vésale, Servet, Ambroise Paré, Paracelse, Harvey, le droit de penser et de chercher la vérité.

« Enfin, le temps passe et les jours meilleurs arrivent. Le libre examen est permis aux consciences, et la Médecine, libérée, peut, elle aussi, prendre son essor. Au lieu de se perdre dans des conceptions nébuleuses, ne reposant sur rien de positif, au lieu de chercher, avant tout, les *causes* des maux qui assaillent l'organisme humain, les premiers Savants dignes de ce nom se mettent à étudier, sur les cadavres, la Machine humaine, à l'état normal et à l'état pathologique. »


Digitized by Google

TRAVAUX ORIGINAUX

SOCIÉTÉ DE PSYCHOTHÉRAPIE, D'HYPNOLOGIE ET DE PSYCHOLOGIE

Séance du Mardi 21 Novembre 1911

Présidence de M. le Docteur Jules VOISIN

(Suite)

L'intimidation visuelle et la phobie du regard

par M. le docteur BÉRILLON, professeur à l'Ecole de psychologie

La croyance à la fascination dominatrice qui peut se dégager du regard remonte à la plus haute antiquité.

Le mot grec Βασχανια et le mot latin *fascinum* servaient à désigner, l'un et l'autre, l'influence pernicieuse qu'une personne peut exercer sur une autre par la projection d'un regard chargé de malveillance.

Chez les Grecs le verbe ὀφθαλμιζειν qui, dans son acception la plus courante signifie *jalouser, haïr*, évoque clairement l'idée que, contrairement à ce qui se passe pour la parole, l'œil est incapable de dissimuler les intentions les moins louables. L'œil doué par la nature du triste pouvoir d'ensorceler était appelé οφθαλμός πονερὸς, φθονερὸς. A Rome, on se servait de l'expression *oculus malignus* et surtout du mot *fascinum* pour indiquer le danger qui pouvait résulter de la rencontre d'un mauvais regard. Beaucoup d'esprits superstitieux s'imaginaient que le regard de certaines personnes avait la propriété de consumer, comme le fait la flamme, les corps sur lesquels il était dirigé. Cette croyance était si profondément enracinée que même des enfants à la mamelle passaient déjà pour avoir le mauvais œil.

Si nous en croyons Plutarque, la crainte du mauvais œil était assez répandue au premier siècle de notre ère, puisqu'il n'a pas négligé d'en faire le sujet d'un entretien dans ses œuvres morales, au chapître intitulé *Les Symposiaques* ou *Les propos de table.*

« La conversation dit-il, étant tombée à table sur ceux qui passent pour charmer et *fasciner par leurs regards*, il y eut des convives qui traitèrent la chose de fable, et qui s'en moquèrent ouvertement. Métrius Florus, chez qui nous soupions, nous dit que cette opinion était singulièrement confirmée par des faits et qu'il n'était pas juste de refuser de les croire, parce qu'on en ignorait la raison ; qu'on n'était pas plus instruit des causes de plusieurs autres effets dont l'existence était incontestable. »

Métrius Florus ajouta :

« Nous savons qu'il y a des hommes dont le regard est funeste aux enfants rendus par la mobilité et la faiblesse de leur constitution susceptibles de ces impressions fâcheuses, lesquelles agissent beaucoup moins sur les corps que l'âge a rendus plus solides et plus compactes.


Digitized by Google

« L'amour, une des passions les plus violentes de l'âme doit sa naissance à la vue ! Un homme amoureux se fond pour ainsi dire en contemplant la beauté qu'il aime, et il semble passer dans son âme. N'est-il donc pas étonnant que des gens qui croient que l'homme peut recevoir du mal par la vue, ne veuillent pas dire qu'il puisse en faire par ce même organe. »

Un des convives, Patrocléas, intervenant dans la conversation, demanda quelques explications sur la cause de cette fascination nuisible exercée sur les yeux. Ce fut Plutarque lui-même qui s'efforça de satisfaire sa curiosité :

« Eh quoi ! dit-je, ne savez-vous pas que l'âme communique au corps les affections qu'elle éprouve ? Des pensées lascives excitent la révolte des sens ; et l'ardeur des chiens acharnés sur les bêtes féroces les empêchent de se rendre compte du danger. Les chagrins, l'avarice, la jalousie, altèrent la couleur du visage et déssèchent toute l'habitude du corps.

« L'envie, qui n'est pas moins prompte qu'aucune de ces passions à s'insinuer dans l'âme, livre tout le corps à une disposition vicieuse, que les peintres savent très bien saisir dans les portraits qu'ils font de l'envie. Lors donc que des personnes possédées de cette passion fixent sur quelqu'un leurs yeux, qui, très voisins de l'âme, attirent aisément ses affections, et qu'ils lancent des traits lumineux comme des dards empoisonnés, il n'est ni incroyable ni étrange que ceux qui sont frappés de ces traits en soient vivement blessés.

« Les gens portés à la colère s'irritent contre leurs meilleurs amis ; les hommes voluptueux et débauchés en viennent enfin jusqu'à ne pas respecter les personnes mêmes qui devraient être les plus sacrées pour eux, tant l'habitude a de pouvoir pour nous porter vers les objets de nos passions ! Un homme dont la marche est mal assurée bronche à chaque pas. Faut-il donc s'étonner que ceux qui ont contracté l'habitude de l'envie et de la fascination y soient portés à l'égard même des personnes qui leur tiennent de plus près ? Une fois excités, ils suivent, non leur volonté, mais l'habitude qui leur est devenue naturelle. Une sphère et un cylindre se meuvent chacun selon la différence respective de leur figure. De même un homme livré à l'envie suit indifféremment, à l'égard de tout le monde, le mouvement de la passion qui l'affecte. »

« Les amulettes sont des préservatifs contre la fascination et l'envie, parce qu'elles détournent les regards des gens malintentionnés, et empêchent qu'ils ne les fixent autant sur les personnes à qui ils veulent nuire. Voilà, dit-il, en s'adressant à Florus, mon écot que je vous paie comptant. »

— « Il faut, répondit Soclarus, avant d'accepter votre argent, en faire l'essai : car il me semble que, dans la monnaie dont vous nous payez, tout n'est pas également de bon aloi. En effet, peut-on admettre tout ce que le vulgaire débite au sujet de ceux qui fascinent, quand on sait qu'il s'en trouve quelquefois parmi des amis, des proches et des pères même, en sorte que les mères éloignent leurs enfants de leurs regards, et sont



longtemps sans vouloir les leur montrer ? Comment attribuer cet effet à l'envie ?

« Que direz vous également, je vous prie, de ceux qui se fascinent eux-mêmes ? Sans doute vous l'avez entendu dire, ou du moins vous avez lu l'épigramme suivante :

Un jour, dans le cristal d'une eau limpide et pure
Eutélide admirait sa blonde chevelure.
L'imprudent ! de ses yeux lui même il se charma :
Une triste langueur bientôt le consuma.

« On dit que cet Eutélidas, charmé de sa beauté, fut si vivement affecté en regardant son image dans l'eau, qu'il tomba malade, et qu'il perdit son embonpoint avec sa beauté. Comment expliquez-vous des effets si étranges ? »

Plutarque reprit alors la parole et dit :

— « Je le ferais ailleurs avec quelque embarras ; mais ici, où j'ai à puiser dans une source si abondante de lumière, je dirai hardiment que les passions qui ont longtemps séjourné dans l'âme y produisent des habitudes vicieuses qui, devenant enfin une seconde nature, sont excitées par la plus légère cause, et nous portent, souvent malgré nous-mêmes aux objets des passions qui leur sont familiers. Voyez les gens timides, ils craignent jusqu'aux choses qui font leur sureté. »

Quand Plutarque eut terminé ses explications, Caïus, gendre de Florus, s'étonna que dans la conversation on n'eut pas tenu compte de la *Théorie des images*, qui fut enseignée par Démocrite.

« Ce philosophe prétend qu'il sort des yeux de ceux qui fascinent des images qui ne sont pas entièrement privées de sentiment et d'action, et qui, portant tous les caractères de la méchanceté et de l'envie de ceux dont elles émanent, les impriment et les transmettent à ceux qui veulent charmer et portent un trouble funeste dans leur corps et dans leur âme. Telle est si je ne me trompe l'opinion de Démocrite, et il l'a exprimée en termes magnifiques et presque divins. »

— « J'en suis d'accord avec vous, lui répliqua Plutarque, et je m'étonne que vous n'ayez pas vu que je n'ôte à ces images de Démocrite que la vie et la volonté. Mais je m'arrête de peur que vous n'imaginiez que je veux au milieu de la nuit vous effrayer par l'apparition de fantômes et de spectres animés. »

Ainsi se termina cette conversation à laquelle le style de Plutarque imprime le tour enjoué et agréable qui se retrouve dans tous ses dialogues.

Des propos tenus à la table de Metrius Florus, il résulte que, si on en excepte quelques sceptiques, la croyance à l'influence de la fascination par le regard était acceptée par les esprits les plus cultivés.

La croyance populaire à l'influence matérielle du regard trouvait sa justification dans la théorie fameuse connue sous le nom de système de Démocrite. Ce philosophe basait sa conception de la vie et de la pensée sur l'existence d'atômes subtils, sphériques, chauds, animés, en perpétuel

Digitized by Google

mouvement, qui se répandaient dans le corps entier remplaçant d'autres atômes qui en sortaient à chaque instant. Il avait vulgarisé dans les esprits la notion que les phénomènes vitaux dépendent d'échanges constants entre les différents organismes. Ces échanges, d'après le philosophe d'Abdère s'effectuaient sous forme d'effluves ou d'images.

« Les images (εἴδωλα) dit un de ceux qui paraissent avoir le plus fidèlement reproduit sa doctrine, pénètrent, à travers les pores dans les corps (διὰ τῶν πορων εἰσ σωματα) et qu'en se portant en haut elles produisent les visions des songes ; que ces images affluent de tous côtés, se détachant des meubles, des vêtements, des plantes, mais surtout des animaux, par suite de l'agitation intense et de la chaleur; que ces images ne possèdent pas seulement des ressemblances figurées comme des empreintes, représentant les formes des corps mais que les εἴδωλα entraînent après eux les ἐμφάσεις ou images des mouvements de l'âme, de ses desseins, de ses habitudes et de ses affections, et qu'en nous envahissant avec celles-ci, comme choses animées, *ils indiquent et font connaître à ceux qui les reçoivent les opinions, les raisonnements et les désirs de ceux dont émanent les* εἴδωλα »

Ainsi, d'après Démocrite, les perceptions des hommes auraient une origine tactile et leurs sensations seraient le résultat du contact ou du *choc* des effluves des images, émanant de la pensée des autres hommes On conçoit donc que ses contemporains n'aient pas hésité à expliquer certains des troubles dont ils étaient atteints par la transmission d'effluves chargées d'intentions malveillantes ou de sentiments envieux.

Quoi de plus naturel, si on admet que les images qui se détachent des corps pénètrent dans les âmes de ceux qui se trouvent à proximité, de supposer que cette transmission s'effectuera surtout par les yeux. « L'organe de la vue, naturellement très mobile, exhale avec l'esprit lumineux qui s'en dégage une vertu ignée d'une vertu étonnante qui fait que l'homme éprouve et opère lui-même des effets sensibles. »

La confirmation de cette croyance se trouve dans le roman d'Heliodore, *Les amours de Théagène et de Chariclée*, qui fut composé à la fin du IVe siècle de notre ère. En voici le sujet : Une jeune fille, au milieu d'une fête, tombe malade Le père en cherche la cause. Un ami survient et émet l'opinion qu'au milieu de la foule, elle a du recevoir les atteintes du mauvais œil.

— « Toi, aussi, répond le père, tu crois à la fascination, comme les gens du peuple !

— « Assurément, répond l'ami, rien n'est plus réel. » Et il explique qu'il se dégage de chacun de nous des atômes impalpables et que rien n'est plus admissible que de voir la beauté attirer sur elle les germes pernicieux auxquels un regard envieux sert de véhicule.

D'une façon générale le mauvais œil pouvait atteindre l'homme non seulement dans sa personne mais dans tout ce qu'il avait le plus cher. Les enfants et les animaux domestiques étaient plus particulièrement menacés. Cette crainte reposait sur un fait d'observation courante. Les

Digitized by Google

enfants sont, par leur délicatesse les victimes désignées des affections épidémiques et contagieuses. On sait également que les épizooties anéantissent en peu de jours les espérances des cultivateurs les plus laborieux. Virgile exprime éloquemment, dans le vers suivant la plainte d'un berger dont le troupeau dépérit (1) :

Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos.

Dans la Vulgate ancienne se trouve une phrase πονηρος ο βασκαινων οφθαλμω, qui peut être traduite de la façon suivante : « Celui qui fascine par le regard est méchant ». Elle démontre que la possibilité de la fascination visuelle était admise également chez les Hébreux.

Malgré les efforts du christianisme la croyance au mauvais œil s'est maintenue presque aussi vivace en Italie et dans tous les pays qui entourent la Méditerranée, qu'elle l'était dans l'antiquité. L'opinion, en ce qui concerne la disposition innée présentée par certains individus de projeter une influence pernicieuse par leur regard n'a pas varié. On continue également à reporter l'origine des troubles qui résultent de la fascination à l'action personnelle du fascinateur. C'est de lui que provient tout ce mal. A cet égard, les victimes du mauvais œil se comportent exactement comme le font les malades atteints de délire de persécution. Ils ne sauraient admettre un seul instant que leur malaise puisse résulter d'une infériorité, d'une altération ou d'un état maladif de leurs facultés intellectuelles.

Une sorte d'idée préconçue rend l'esprit de ceux qui, de nos jours, redoutent la *jettatura*, absolument inaccessible à l'opinion que l'influence du mauvais œil puisse être expliqué par la timidité, la faiblesse de leur caractère ou par l'instabilité de leur volonté.

Mon ami, M. le professeur Pitré, de Palerme, auquel on doit tant de remarquables travaux sur l'étnographie et le folklore de la Sicile, semble lui-même disposé à admettre l'existence d'une influence spécifique émanant du *jettatore*. Dans ses *Usi et Costumi*, il exprime l'idée que le jettature est un des plus grands dangers dont nous puissions être menacés sur cette terre D'après lui, le jettatore italien à une physionomie sur laquelle il est impossible de se méprendre. Il a toujours le visage maigre, terne, de couleur olivâtre, *les yeux petits et profondément enfoncés*, le nez long et crochu, le cou très long, comme tous ceux qui avalent leur salive (2).

La puissance attribuée à l'action du regard est si bien entrée dans les esprits qu'un proverbe italien s'exprime ainsi :

Quand deux bêtes se regardent, il y en a toujours une qui recule.

Sans approfondir ce que ce dicton populaire peut contenir de vérité, tout le monde a pu constater que, quand deux personnes se regardent avec

(1) Je ne sais quel mauvais œil jette un sort à mes agneaux.

(2) Les gens qui n'avalent pas leur salive et pour le prouver crachent à tout propos, et n'importe ou, ne courent aucun risque d'être des jettatores. On s'en défie moins. Ils ne sont cependant pas moins dangereux, surtout si leurs crachats contiennent des bacilles de la tuberculose ou des streptococces.


Digitized by Google

quelque fixité, celle qui a le moins d'assurance ne peut soutenir le regard de l'autre et s'empresse de détourner ses yeux.

La croyance populaire qui attribue à la puissance de certains regards une influence fascinatrice n'est pas absolument denuée de fondement. Les moyens par lesquels l'homme assure son autorité sur les autres hommes résident dans ses gestes, dans son attitude, dans sa parole, et aussi dans son regard. Comme le dit avec beaucoup de justesse le naturaliste A. Fée : « La parole touche, elle émeut ; le regard trouble, *il fascine.* » En effet, c'est de l'influence du regard que résulte le plus souvent l'état d intimidation si souvent ressentie par un grand nombre de personnes.

Mais le rôle de l'intimidateur ne peut s'expliquer qu'autant qu'il se trouve en présence d'un timide. Si l'interlocuteur n'est pas accessible à la timidité, le regard n'est plus d'aucune efficacité. On en arrive donc a considéré que ce n'est point dans le fascinateur que se trouve le point de départ de l'influence mais bien dans la mentalité du fascinéqui le rend accessible à la direction ou à la domination d'autrui.

J'ai proposé de donner le nom de *malléabilité mentale* à cette disposition d'esprit qui n'a rien d'anormal et semble au contraire, le caractéristique d'un état mental normal. L'exagération de la malléabilité, réalisant une sorte d'hyper-malléabilité peut, au contraire, être considérée comme un état pathologique. Fréquente chez les personnes émotives, chez les imaginatifs, chez les hystériques, on la désigne ordinairement sous le nom d'*hyper-suggestibilité* parce qu'elle dépasse de beaucoup les limites de la suggestibilité normale. Il serait plus légitime de lui donner le nom d'*hyper-hypnotisabilité*, car à l'apparition de cette suggestibilité exagérée ne peut l'expliquer que par l'existence sur le sujet d'un état préalable d'hypnotisme ou tout au moins d'un état analogue à l'hypnose.

C'est ce que je me suis appliqué à démontrer en 1896, dans une conférence de l'Institut psycho-physiologique et, en 1906, dans un travail ayant sous titre: *La psychologie de l'intimidation : les timidités*, je formulais la proposition suivante (1) :

« *Se laisser intimider par autrui, dans une circonstance quelconque, c'est éprouver les effets d'une véritable hypnotisation. En ces mots, être intimidé, c'est être hypnotisé.* »

« La seule différence entre l'état d'hypnotisation réalisé sur un sujet par un hypnotiseur et celui qui apparaît chez l'homme intimidé c'est que dans le premier cas, il s'agit d'un fait d'hypnotisme expérimental tandis que dans le second l'hypnose a été réalisée involontairement et fortuitement.

« L'intimidation amène la cessation momentanée d'une partie des activités de l'esprit. Elle agit comme si le timide était tout à coup frappé de paralysie dans les organes producteurs de l'énergie excito-motrice.

(1) *Bérillon* : La psychologie de l'intimidation : les Timidités (*Revue de l'hypnotisme*. 19e année, numéros 11 et 12. — 20e année, numéro 1, mai, juin et juillet 1906).



Le sujet se trouve. pour peu que l'intimidation soit quelque peu accentuée dans l'incapacité de se mouvoir de parler et même de penser.

« On peut donc comparer cet état aux phénomènes d'inhibition partielle aux paralysies psychiques si faciles à provoquer chez les sujets plongés dans l'état d'hypnotisme.

« Ce qui justifie cette appréciation, c'est qu'une suggestibilité excessive est la condition essentielle de la production de l'intimidation. Les sujets qui accusent de la timidité à un degré manifeste sont hyper-suggestibles et par conséquent hyper-hypnotisables.

« D'ailleurs la démonstration de l'analogie entre l'état d'intimidation et l'état d'hypnotisme résulte de ce fait que l'intervention d'une personnalité étrangère est indispensable à leur proposition quand il est seul isolé à l'abri de toute influence humaine, le timide reste en pleine possession de lui-même. Par contre s'il se trouve soudainement en présence d'une personne à laquelle on attribue quelque supériorité réelle ou imaginaire, il se sentira profondément troublé et perdra contenance.

« Pour le timide, sujet toujours en instance d'hypnotisation. le monde est peuplé d'hypnotiseurs.

« Mais l'influence qu'ils exercent sur lui est fort variable. Tandis qu'il est à peine impressionné par la présence de telle ou telle personne, par contre un regard ou une simple parole d'une autre suffisent pour le déconcerter et annihiler complètement son initiative et son activité mentale. Dans ce fait nous retrouvons encore une analogie frappante avec ce qui se passe dans la production de l'hypnotisme, qui comme chacun sait peut résulter soit d'une fascination visuelle. soit d'une suggestion verbale.

« Ces violations involontaires de la liberté morale sont dans la vie courante des faits beaucoup plus fréquents qu'on ne le suppose ordinairement. Et je n'hésite pas à dire que la prédisposition que présentent tant d'individus à se laisser intimider par autrui est une des causes principales de l'inégalité entre les hommes. L'étude de la timidité, envisagée comme fait sociologique peut seule expliquer pourquoi beaucoup d'esprits doués des plus belles facultés morales et intellectuelles restent confinés dans des situations inférieures alors que des individus médiocres mais inaccessibles à l'intimidation s'élèvent aux plus hauts degrés de la hiérarchie sociale. »

Très heureusement chez un grand nombre d'individus. les états d'intimidation sont superficiels. revêtent un caractère accidentel. et celui qui les a ressentis s'en émancipe avec une extrême facilité. Il arrive même assez promptement à s'aguerrir contre ces influences. Mais il en est d'autres chez lesquels la timidité tend à jouer à l'état chronique. à la seule idée d'affronter les regards d'autrui. ils ressentent un malaise inexprimable.

On donne le nom de *phobie du regard*. à l'émotion dépressive, à l'anxiété qui surviennent lorsque les regards du sujet se rencontrent avec ceux

Digitized by Google

d'une autre personne, cette phobie se retrouve dans plusieurs états pathologiques de nature et de gravité très différentes. Il est des cas où l'émotivité du sujet est le résultat d'une éducation défectueuse et ne revêt le caractère pathologique qu'à un degré très atténué. Dans d'autres, on peut la considérer comme un symptôme d'hystérie ou de neurasthénie. Il en est enfin où la phobie du regard peut-être rattachée à la psychasténie et considérée comme une épisode de dégénérescence mentale.

Mais il est rare qu'elle n'ait son point de départ dans des préoccupations habituelles du sujet. C'est ce qui arrive chez les jeunes gens qui se livrent à l'onanisme. Ils redoutent, selon une idée assez généralement répandue. qu'on ne lise dans leurs yeux la révélation de leur mauvaise passion. Les perversions instinctives d'ordre sexuel sont fréquemment associer à la phobie du regard. On l'observe chez les sujets des deux sexes, mais chez les jeunes gens et chez les hommes acquiert une intensité toujours plus forte que chez les jeunes filles et chez les femmes.

La phobie du regard chez les femmes. se manifeste habituellement à l'égard des regards de personnes du sexe masculin.

Les enfants à l'égard desquels les parents où les éducateurs font preuve d'une sévérité exagérée tombent dans le même défaut. Dès qu'ils se croient soupçonnés d'être en faute, ils détournent les yeux craignant n'y découvre quelques indices pouvant faire croire à leur culpabilité.

On peut également trouver l'origine de la phobie du regard dans une susceptibilité vaniteuse. née d'une préoccupation exagérée de l'opinion d'autrui. Quand on interroge ces phobiques et qu'on leur demande à quoi ils attribuent leurs craintes, il est rare qu'ils ne finissent pas par reconnaître qu'elles sont surtout inspirées par la crainte d'être ridicule.

C'est ainsi que d'ordinaire s'installe la phobie du regard. A un moment donné. mus par la tendance naturelle qui incite à éviter les sensations pénibles. les sujets atteints de phobie du regard s'appliquent à ne plus rencontrer les regards des autres personnes.

Certains dissimulent leurs yeux derrière des verres de lunettes de couleur sombre. La perte d'un œil ou la diminution de l'acuité visuelle d'un des yeux ayant pour effet de diminuer l'aptitude de l'œil valide à supporter le regard d'autrui. il en résulte que chez les borgnes l'aptitude à éprouver les effets de l'intimidation visuelle est fort accentuée : Ils y remédient également dans une certaine mesure par le port de lunettes à verres foncés.

D'autres adoptent des casquettes à visières rabattues. Plus favorisées, les femmes ont la ressource de dissimuler leurs yeux derrière d'épaisses voilettes. Elles peuvent également donner la préférence à des formes de chapeaux qui leur recouvrent la partie supérieure du visage. Elles en obtiennent d'autant plus de satisfaction que la phobie du regard se complique très fréquemment de l'éreutophobie ou phobie de la rougeur.

Les sujets atteints de phobie du regard redoutent de séjourner dans les lieux très éclairés, aussi ils préfèrent sortir après la tombée de la nuit et recherchent les endroits obscurs. Un étudiant en droit qui était


Digitized by Google

venu me consulter pour une phobie du regard très accentuée ne pénétrait dans les restaurants qu'il était obligé de fréquenter qu'en marchant à reculons de façon à éviter la rencontre des regards des autres clients.

On s'explique facilement que l'inquiétude insolite dont font preuve ceux qui sont atteints de la phobie du regard ait justement pour effet d'appeler sur eux l'attention qu'ils désirent si ardemment détourner. L'état de gène et de malaise qui se trahit dans leurs mouvements, leur attitude embarrassée, la réserve et la réticence qu'ils manifestent dans leur conversation, donne souvent lieu à des commentaires désobligeants. Ils s'en rendent compte et cette constatation a pour effet d'accentuer de plus en plus leur état d'anxiété. Il ne faut donc pas s'étonner à ce que ces sujets soient condamnes, par le fait de leur timidité, à s'isoler et à tomber dans la misanthropie. A un moment donné, quand la phobie est très accentuée, elle peut être envisagée comme un syndrôme d'une véritable maladie de l'instinct de sociabilité. Cette maladie est justiciable d'une psychothérapie, basée sur la rééducation du caractère et de la volonté, dont l'exposé demanderait d'assez longs développements. Je me propose, en l'appuyant d'observations, d'y revenir dans une prochaine communication.

De l'élimination dans la cure de démorphinisation

par M. le docteur Etienne JOURDAN (de Marseille)
médecin-directeur de la Rouguière

Dans la cure de démorphinisation, quelle que soit la méthode que l'on emploie lorsqu'on supprime complètement la morphine, on voit apparaître, de 6 à 12 heures après la dernière piqûre, de l'hypersécrétion glandulaire, hypersécrétion salivaire, gastrique, hépatique, intestinale, rénale, sudorale, d'autant plus intense que la suppression de la morphine est plus rapide. Ces hypersécrétions ont été considérées comme des phénomènes d'élimination morphinique et certaines méthodes de sevrage, celle de Sollier entre autres, ont pour but de faciliter et même de provoquer ces phénomènes. En Allemagne, on a recherché la présence de la morphine dans ces sécrétions, le résultat de ces recherches a été négatif. Cela provient-il de ce que les procédés de recherche sont très compliqués ou du fait que la morphine fait avec les liquides organiques des combinaisons que nous ignorons ? C'est là une chose qui n'est pas de ma compétence et que je ne saurais élucider. Mais que les hypersécrétions que nous constatons au moment de la suppression complète de la morphine soient des phénomènes d'élimination ou qu'elles soient indépendantes de toute élimination, il semble d'après l'observation clinique qu'elles jouent un rôle important dans le sevrage. C'est de ce rôle que je veux vous entreteuir aujourd'hui.

Généralement, lorsqu'un morphinomane demande à être débarrassé de son poison, c'est qu'il est arrivé à un degré d'intoxication où la vie normale ne lui est plus possible. Il a des abcès, il ne dort plus, il ne mange



plus, ses forces physiques et intellectuelles sont très diminuées, il a maigri, les traits de son visage sont tirés, il est d'une pâleur qu'on remarque. La lune de miel avec la morphine est passée, les sensations agréables, les rêves légers et vaporeux, la vague de douce chaleur qui court sous la peau, l'excitation psychique qui rend les idées claires et le travail facile, le bien-être général, l'euphorie enfin ont disparu et c'est en vain que le morphinomane augmente la dose quotidienne de morphine, il n'est plus le maître, mais l'esclave : la morphine lui est nécessaire pour vivre, elle s'impose impérieusement à lui, mais elle ne lui donne plus aucun bien-être, elle ne soulage même pas ses malaises, chaque piqûre est douloureuse tant les tissus sont indurés et presque chacune d'elle donne naissance à un abcès.

Lorsqu'on supprime la morphine on voit se produire de 6 à 12 heures après la dernière piqure une série de phénomènes, l'abstinence, qui marquent le sevrage ; le morphinomane éprouve du mal être, de l'angoisse, il ne peut rester en place, il a des baillements répétés, ses yeux larmoient, son nez coule, sa bouche se remplit de salive, il a des nausées puis des vomissements d'abord alimentaires puis bilieux ; il accuse des douleurs abdominales, des coliques très violentes que suit une diarrhée profuse, il éprouve des frissons, une sensation de froid qui pénètre jusqu'aux os, la peau se recouvre d'une sueur très abondante et qui dégage une odeur très spéciale, le pouls est mou, dóppressible, petit, la tension artérielle basse. C'est à ce moment que souvent surviennent des syncopes ou même des collapsus qui peuvent emporter le malade. Le morphinomane prostré, abattu, n'a que la force entre deux hoquets de demander une piqûre. Au bout de 24 à 48 heures, les vomissements cessent, la diarrhée est moins profuse, les sueurs moins abondantes, mais persistent de l'angoisse, du malaise, des douleurs, des fourmillements, des crispations, des crampes surtout dans les membres inférieurs, le besoin de morphine se fait encore impérieusement sentir. Les jours suivants, tous ces troubles s'atténuent, l'appétit revient et souvent d'une façon exagérée, le visage s'éclaire, le masque de la morphine disparaît, la peau rougit, le pouls remonte, la tension artérielle redevient normale le malade entre en convalescence, et un mois après son sevrage il se retrouve dans son état normal, il a récupéré ses forces physiques et morales et il est apte à reprendre la vie de tout le monde.

Tel est, en résumé, le tableau d'une cure de démorphinisation. Mais les choses ne se passent pas toujours ainsi. Voici deux cas dans lesquels, bien que la méthode employée ait été celle que j'emploie toujours, le sevrage n'a été marqué par aucun des phénomènes que je viens de décrire. Le premier cas se rapporte à un chimiste, toxicomane qui, à la suite d'une infection streptococcique sévère, a demandé à la morphine les forces surtout intellectuelles qui lui manquaient. Des doses minimes de 5 à 6 centigrammes par jour ont suffi à déterminer chez lui une intoxication rapide. Ce malade n'a présenté, au moment de la suppression complète de la morphine, comme phénomènes d'abstinence, que de la

Digitized by Google

mauvaise humeur, la demande réitérée de morphine, un essai de fugue pour aller en chercher, mais à aucun moment il n'a eu la moindre sécrétion ; des purgatifs répétés n'ont pu amener de la diarrhée. la constipation était aussi opiniâtre un mois après le sevrage que pendant l'intoxication ; des injections de pilocarpine n'ont pu déterminer la moindre sudation. L'état de besoin impérieux, comme de règle au moment de la suppression, était aussi fort un mois et demi après, et comme ce malade avait promis à sa famille de subir pendant deux mois le traitement, il n'a pas attendu une heure de plus et les deux mois écoulés il est parti ; et la première chose qu'il a faite en sortant de la maison de santé, c'est une piqûre de morphine.

Le second cas se rapporte à un confrère qui a été amené à la morphine à la suite d'une chute avec fracture de côte et douleurs névralgiques consécutives. C'est un paludéen avec congestion hépatique. Comme pour le premier malade, le sevrage n'a été marqué par aucun phénomène sécrétoire et huit à dix jours après il a eu un délire onirique qui a duré assez longtemps et a laissé à sa suite un état de conscience crépusculaire, de l'automatisme, un état d'asthénie très prononcé. Pendant toute cette période, qui a duré plus d'un mois, le malade avait l'aspect d'un ivrogne ; il ne se rendait pas compte de ce qu'il faisait ou de ce qu'il disait ; la parole était embarrassée, bredouillante, la démarche mal assurée, titubante. Les purgations n'arrivaient pas à vaincre la constipation, la pilocarpine n'a déterminé aucune transpiration. L'état physique et mental, loin de s'améliorer au fur et à mesure qu'on s'éloignait de la suppression, s'aggravait et l'état de besoin morphinique devenait de plus en plus impérieux. Je désespérais de voir cet état s'amender, lorsque trois mois après le sevrage apparaissent quelques phénomènes éliminatoires : de la salivation acide, du pyrosis, un peu de diarrhée — un peu de diarrhée bilieuse. A partir de ce moment,la conscience s'éclaire, l'état physique s'améliore, la peau perd sa pâleur, les urines sont plus abondantes, l'appétit reparaît, les forces physiques augmentent en même temps que certains malaises caractéristiques de la démorphinisation, impatiences, fourmillements, douleurs articulaires apparaissent. Un mois après il était assez bien pour reprendre sa vie normale.

Ainsi, voilà deux cas où la suppression de la morphine ne s'est accompagnée d'aucun des phénomènes sécrétoires qui se produisent généralement dans la cure de démorphinisation et secondairement nous n'avons constaté aucune amélioration, tant au point de vue physique que moral, bien au contraire le sentiment d'incapacité physique et intellectuel était beaucoup plus accentué que dans la période d'intoxication et parallèlement l'état de besoin, loin de diminuer et de disparaître, s'exacerbait au fur et à mesure qu'on s'éloignait de l'époque de la suppression. Cet état de besoin est bien plus physique que psychique ; il est impérieux comme un besoin organique : on dirait que la morphine détermine des modifications de ce qu'on pourrait appeler la formule biologique normale et que, lorsque cette formule, après la suppression de la morphine, ne se rétablit

Digitized by Google

pas, l'organisme réclame impérieusement le poison qui rétablit l'équilibre, pathologique il est vrai, mais équilibre quand même.

Si les hypersécrétions qui marquent la suppression de la morphine pouvaient être considérées comme des phénomènes éliminatoires, tout ce que nous observons s'explique facilement. En effet, on comprend que l'organisme débarrassé du toxique reprenne ses fonctions normales et que, par conséquent, l'ancien morphinomane se sente renaître peu à peu à la vie et n'éprouve plus aucune appétence, aucun besoin de morphine : que si au contraire l'élimination ne se fait pas, l'organisme ne peut reprendre ses fonctions et dans ce cas le morphinomane, loin d'oublier la morphine, en éprouve un besoin d'autant plus intense que le déséquilibre organique produit par sa suppression s'accentue et se prolonge.

Mais si ces hypersécrétions ne sont pas des phénomènes éliminatoires, leur rôle est moins compréhensible et cependant il me semble qu'il peut être expliqué. En effet, la morphine, à côté de son pouvoir toxique, a une influence très marquée sur la circulation, elle est vaso-constrictive. Cette vaso-constriction qui est très appréciable par les modifications du pouls et de la tension artérielle, détermine du ralentissement nutritif, de l'hypofonction organique, et c'est à cela qu'il faut rapporter la diminution ou même l'abolition des sécrétions qui sont la cause même de la sécheresse de la peau, de l'anorexie, de la constipation, de l'amaigrissement qui sont de règle dans la morphinisation. Lorsqu'on supprime la morphine, à la vaso-constriction succède une vaso-dilatation intense, l'équilibre circulatoire est rompu et c'est à lui qu'il faut rapporter les syncopes, le collapsus qui se produisent ou sont toujours à craindre à ce moment. Cette vaso-dilatation active les échanges, les glandes secrètent en abondance et de là la diarrhée, les vomissements, les sueurs, le refroidissement si intense et si pénible. En somme, l'hypersécrétion glanduaire serait l'expression de la reprise fonctionnelle organique, de la reconstitution de la formule biologique normale. Lorsque ces secrétions ne se produisent pas c'est que, ou bien la morphine par son action toxique a déterminé des modifications, des lésions cellulaires qui empêchent les tissus de reprendre leur fonction normale, ou bien ces modifications, ces lésions reconnaissent une autre cause telle qu'une infection ou une intoxication antérieure, la streptococcie dans notre premier cas, le paludisme avec insuffisance hépatique dans le second. Et on comprend très bien que, dans ce cas, la reprise organique normale ne pouvant se faire, il en résulte une rupture d'équilibre qui entretient et exaspère l'état de besoin et explique la rechute immédiate.

Au point de vue de la rechute on peut m'objecter que bon nombre de morphinomanes, chez lesquels le sevrage s'est passé du mieux possible, sont retombés dans leur mauvaise habitude et que, par conséquent, la rechute, la persistance de l'état de besoin ne prouvent rien. C'est là un argument qui n'a aucune valeur. Et, en effet, les morphinomanes sont, la plupart, des mentaux, ils appartiennent à la grande famille névropathique ; sans éprouver le besoin de morphine, ils gardent le souvenir


Digitized by Google

des sensations agréables que celle-ci leur a données, ils en sont obsédés (de l'obsession pathologique) et le premier incident sera le prétexte qu'ils se donneront à eux-mêmes et surtout à leur entourage à la reprise de leur mauvaise habitude. Ce besoin-obsession peut même être calmé par le seul fait d'une piqûre quelconque ; c'est là un phénomène purement mental qui est absolument étranger à l'intoxication ; il y mène mais il n'en provient pas. Chez les morphinomanes de cet ordre, la cure de démorphinisation devrait être suivie d'un traitement psychothérapique s'adressant à une mentalité qui n'est pas formée par l'intoxication, mais qui lui est antérieure et qui explique l'intoxication bien plus qu'elle n'est expliquée par elle.

Il n'en va pas de même de la rechute qui suit la cure de démorphinisation qui n'a été marquée par aucun des phénomènes organiques que j'ai signalés. Ici, le besoin de morphine est physique, c'est l'organisme qui réclame, la mentalité ne fait qu'exprimer, que chercher à satisfaire ce besoin Ce n'est pas un traitement psychique, mais un traitement physique s'adressant soit à l'intoxication morphinique, soit aux infections ou aux intoxications antérieures, qui fera disparaître l'état de besoin et mettra à l'abri d'une rechute immédiate. Il est vrai de dire que les morphinomanes de cet ordre peuvent eux aussi être des dégénérés, des obsédés, et qu'ils peuvent, étant donné leur mentalité, recourir encore à la morphine ; mais, dans ce cas, leur rechute n'infirme en rien ce que je viens de dire.

Pour me résumer, je dirais que si les hypersécrétions qui marquent la cure de démorphinisation ne peuvent être considérées comme des phénomènes d'élimination morphinique, elles jouent un rôle très important, elles sont la signature de la reprise fonctionnelle organique, le rétablissement de la formule biologique normale. Il est donc nécessaire, dans la cure de démorphinisation, de prêter la plus grande attention à leur production et de mettre tout en œuvre pour la favoriser et la provoquer si elle ne se fait pas.

Séance du 21 Décembre 1911

Présidence de M. le Docteur Jules Voisin

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le secrétaire général donne lecture de la correspondance qui comprend des lettres de M. Liégeois, juge d'instruction à Epinal, aini que des Drs Demonchy, Badin (de Sylvabelle), Luigi Cesari (de Rome), Jennings (du Vésinet), Fiessinger.

L'ordre du jour appelle les discussions qui suivent :

1° Dr Iribarne. Névropathies réflexes d'origine nasale.

Discussion : Dr Bérillon.

2° M. P. Saint-Yves. La simulation des guérisons et la simulation à Lourdes.


Digitized by Google

3° Dr Paul FAREZ. Un méryciste avaleur de grenouilles (présentation du sujet et démonstrations).

4° Dr GUELPA. La désintoxication cérébrale par le jeûne et la purgation.

Discusssion : MM. Drs Paul Farez, Bérillon, Lux, Crocq, Le Menant des Chesnais.

En raison de l'heure avancée, la suite de la discussion est reportée à la prochaine séance.

M. le Président met aux voix les candidatures suivantes qui sont adoptées à l'unanimité : Dr Moutier (de Boulogne sur Seine), Dr Trouette et M. Cousin, avocat à Lure.

La séance est levée à 7 heures.

Le bégaiement et la rééducation motrice

par M. H. GOSSET, chef du laboratoire d'éducation physique à l'Ecole de psychologie.

M. X..., que j'ai l'honneur de vous présenter, a 22 ans. Il est brigadier de cavalerie et souffre de bégaiement. Il est intelligent et attentif, aussi les résultats du traitement sont-ils très satisfaisants. Cependant, il est sujet à des rechutes fréquentes à l'occasion d'une émotion quelconque, d'une dépression nerveuse ou d'une indisposition passagère

L'examen de son excessive timidité est intéressant. Elle se manifeste dès qu'il se trouve en présence d'un supérieur hiérarchique. Elle cesse dès qu'il a affaire à un inférieur. Il nous a rapporté le fait suivant : quand il était simple soldat, certains de ses compagnons l'intimidaient. Mais lorsqu'il reçut les galons de brigadier son émotion disparut et il ne bégaya plus devant eux. Il commande du reste à ses hommes sans aucune difficulté. Mais s'il se trouve dans une assemblée, il ne peut plus coordonner ses idées et ce trouble se traduit par un bégaiement excessif.

Si je le prie d'articuler telle phrase que je formule, il le fait sans difficulté. Mais si je l'abandonne à lui même, il va bientôt, grâce à son émotivité, se trouver en état d'inhibition. Puis, nous verrons apparaître l'*incoordination des idées et le bégaiement consécutif.*

La rééducation devra donc s'adresser, pour être rationnelle, tant aux troubles moteurs qu'aux troubles psychiques.

Les exercices que nous préconisons sont peu compliqués. Ce sont, d'abord, des exercices respiratoires, destinés à régler le rythme de l'inspiration et de l'expiration, puis, des exercices d'articulation lente après inspiration préalable.

Afin de ne pas disperser l'attention du sujet, nous bornons ces derniers à la prononciation des voyelles qui, seules, sont indispensables. Nous le faisons ensuite lire à haute voix en respirant profondément à chaque signe de ponctuation.

Afin d'attirer l'attention du sujet et la retenir, nous lui faisons exécuter tous les exercices d'articulation devant un miroir.

Digitized by Google

Cette façon de faire présente plusieurs avantages.

D'abord le malade vérifie ses mouvements et il les accentue dans le sens indiqué. Puis il en règle le rythme avec plus de précision. Ensuite son attention volontaire est retenue par cette observation. Il prend ainsi l'habitude de l'articulation parfaite (il est d'observation courante que les bègues parlent sans presque remuer les lèvres).

En outre l'articulation exagérée est plus lente et, par conséquent, elle laisse aux idées le temps de se coordonner. Or l'incoordination des idées est certainement l'un des points les plus importants dans la génèse du bégaiement.

En tous cas elle apparaît chaque fois qu'il se manifeste.

Il convient donc d'en tenir compte, quand on fait au bègue des suggestions relatives à son état psychique. Il faudra que la phrase qu'il veut prononcer soit au préalable formulée mentalement et qu'il l'articule ensuite en marquant fortement les voyelles.

L'attention du bègue sera ainsi fixée sur deux points et l'inhibition due à sa timidité diminuera parce que sa pensée sera déjà absorbée par ces exercices.

Discussion :

Dr L. Demonchy. — Ce grand soldat est un timide. Voyez son attitude. Lorsqu'il ne bégaie pas, ses mains s'agitent en mouvements inconscients et arythmiques. Lorsqu'il bégaie, ses mains sont immobiles. On pourrait presque dire qu'il ne cesse de bégayer, tantôt de son mécanisme vocal et tantôt de ses mains. Ce n'est pas un bégaiement qui s'arrête, c'est plutôt un bégaiement déplacé se localisant, suivant le cas, à tel ou tel organe : il est l'expression d'une timidité qui cherche toujours à s'extérioriser et à reparaître. Le sujet est inconscient de ce déplacement : une volonté plus sûre d'elle-même, agissant contre la timidité, doit amener la guérison.

Dr Bérillon. — Le bégaiement, comme je l'ai exposé dans des communications antérieures à la Société est toujours sous la dépendance de la timidité. Lorsque la timidité n'intervient pas comme facteur dans le bégaiement, c'est qu'en dehors de la sphère émotive, il y a des causes organiques. Dans ces conditions les traitements les plus variés ne donnent que des résultats incomplets. Il n'en est pas de même quand le bégaiement à son origine dans la timidité. La rééducation du caractère aboutit, dans ce cas, à des guérisons complètes.

Un méryciste avaleur de grenouilles (1)

par M. le Dr Paul Farez, professeur à l'Ecole de psychologie.

M. Mac Norton, âgé d'environ 35 ans, de taille et de corpulence moyennes, bien musclé, jouissant d'une santé excellente, gai, enjoué, bon enfant, vient d'exécuter devant vous, avec la plus grande aisance et le plus proprement du monde, diverses prouesses que je résume ainsi qu'il suit :

1° Il est capable d'avaler, coup sur coup, dix, vingt, trente verres d'eau, jusqu'à concurrence de six à sept litres.

2° Il les garde ou les restitue à volonté.

(1) Avec présentation du sujet et démonstrations.


Digitized by Google

3° Quand il les restitue, c'est sans hoquet, sans nausée, sans aucun des efforts qui accompagnent, d'ordinaire, le vomissement.

4° Il peut, au commandement, rendre ce liquide en petite ou en grande quantité, avec ou sans interruption.

5° Il peut le rendre, à volonté, soit à flot, soit en un mince filet.

6° Il avale, coup sur coup, en un clin d'œil, quatre ou cinq grenouilles ou petits poissons.

7° A volonté, il restitue tout vivants, soit les poissons, soit les grenouilles.

8° Il peut les garder en vie une heure et même plus dans ce qu'il appelle son « aquarium humain ».

Des faits semblables ou analogues ont été rapportés de loin en loin. Le plus souvent, il s'agit d'observations non contrôlées ou de récits déformés par l'imagination. Quand cela se passe dans quelque music-hall, il faut toujours flairer la simulation, la supercherie, la prestidigitation.

Dans le cas actuel, aucun doute n'est possible. Tout s'est passé le plus correctement du monde, devant vous, près de vous. Les nombreux verres d'eau, les poissons, les grenouilles que vous avez vus disparaître dans sa bouche, tout a bien été véritablement ingurgité.

Où va donc ce copieux liquide qui est ramené, comme vous l'avez vu, avec une pareille facilité ?

Dans certains cas bien observés, l'extrémité inférieure de l'œsophage se ferme ; un spasme du cardia s'oppose à la pénétration intrastomacale ; tout ce qui est absorbé séjourne du cardia au pharynx ; le tube œsophagien, sous la pression d'un volume excessif ; se distend, se dilate, jusqu'à pouvoir contenir deux et même trois litres.

Mais deux et même trois litres, c'est loin de sept ! Si Mac Norton logeait ses sept litres uniquement dans son œsophage, il en résulterait certainement une compression notable des organes voisins, avec dyspnée, palpitations, etc.

En outre, l'œsophage n'est pas très contractile ; il ne saurait renvoyer son contenu avec cette pression uniforme et prolongée ; il n'y arriverait que par des contractions paroxystiques, intermittentes et douloureuses, ce qui n'est point le cas ici.

De plus, quand Mac Norton a mangé, son alimentation ne paraît pas séjourner dans l'œsophage ; il digère parfaitement et rien ne permet de supposer qu'il présente, pour une raison ou une autre, une sténose du cardia.

Selon toute probalité, c'est dans son estomac que doit aller ce liquide. Vous avez vu tout à l'heure que, pour rejeter son eau par la bouche, il fait d'abord une ample et profonde inspiration. Le diaphragme se trouve alors en abaissement forcé et comprime l'estomac. Celui-ci, d'autre part, peut être comprimé par une contraction synergique des muscles de l'abdomen. Joignez-y la contraction propre de la musculature stomacale et vous comprendrez comment le contenu gastrique est repoussé par en haut pour venir s'échapper entre les lèvres, largement ou à peine


Digitized by Google

ouvertes, suivant qu'il s'agit de laisser passer un gros flot ou un mince filet.

On objecte bien que, venant de l'estomac, ce liquide devrait être pollué de quelques résidus de la digestion, contenir quelques parcelles alimentaires, au moins quelques glaires, ou du mucus. Or il est parfaitement clair et limpide. Cela a fait croire à Mac Norton qu'il était anormalement constitué et que la nature l'avait doué d'une poche supplémentaire spéciale, où allaient séjourner aliments et boissons, avant de pénétrer dans l'estomac.

Pour trancher la question, recourons aux regards indiscrets des rayons X.

Voyez les clichés ci-contre que je dois, — ainsi que le commentaire ci-dessous, — à l'amabilité d'un de nos meilleurs spécialistes, le Dr Desternes, Chef du Laboratoire de Radiologie à l'Hôpital Beaujon, auquel j'adresse mes très vifs remerciements.

Avant toute ingestion de lait bismuthé, on voit apparaître, sur l'écran l'image de l'estomac. Cela est tout à fait anormal et tient à ce que les parois stomacales sont très épaisses, surtout en deux points : dans la région sustubulaire et dans la région prépylorique.

On fait absorber au sujet 125 grammes de lait bismuthé; et l'on obtient l'épreuve n° 1. L'estomac apparaît petit, oblique, avec une portion inférieure horizontale, réalisant le type intermédiaire entre l'hypertonique et l'orthotonique, avec les deux particularités suivantes : 1° épaississement et élargissement de la région tubulaire supérieure ; 2° scissure prépylorique, qui existe peut-être d'une manière constante, mais qui, en tout cas, apparaît, sur le cliché, en état de contracture et constitue une sorte de sphincter prépylorique ; c'est la bande claire que l'on voit près du pylore. Cet anneau de contracture chasse une partie infime du liquide vers le duodénum et fait refouler l'autre partie, très considérable, en haut, vers l'œsophage.

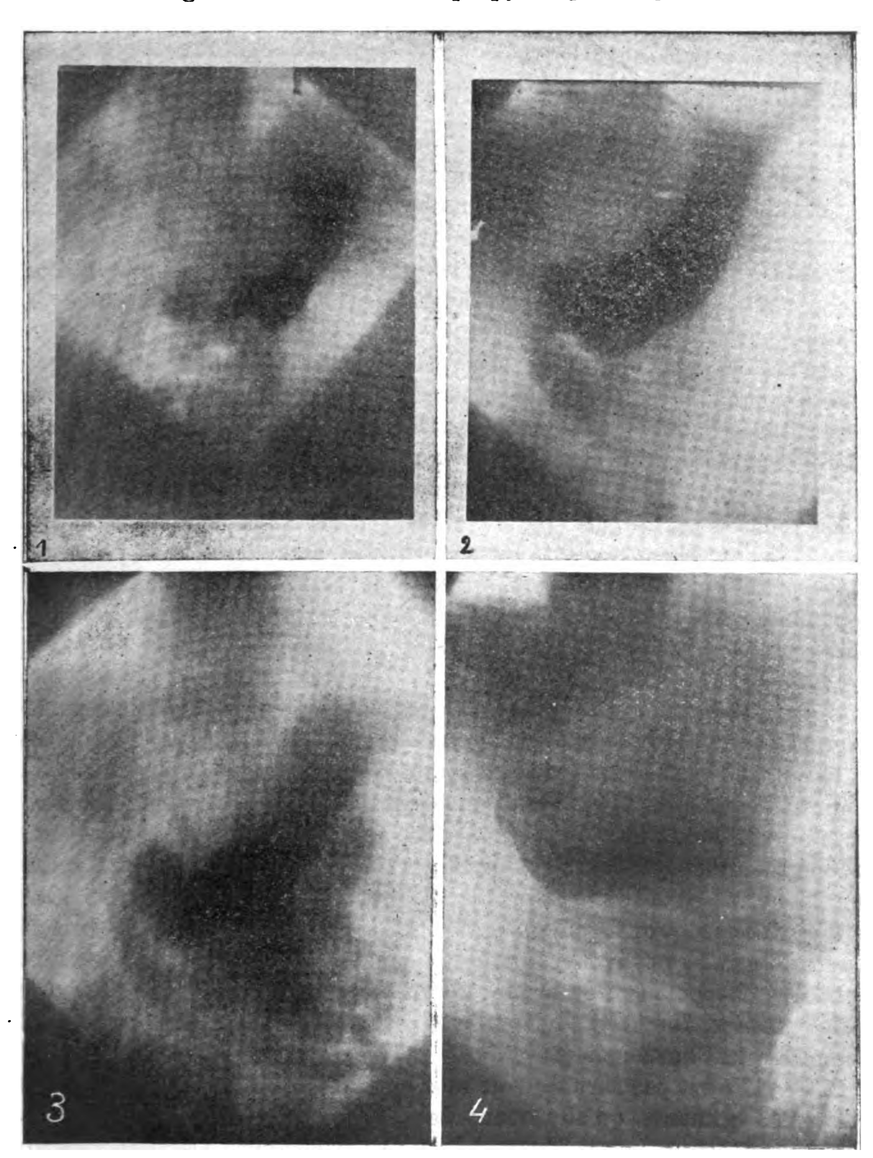
Le sujet absorbe 400 gr. de lait bismuthé. L'estomac s'adapte parfaitement à son contenu et prend la forme orthotonique (cliché n° 2).

Dans le cliché n° 3, on voit le même estomac, contenant les mêmes 400 gr. de lait bismuthé, mais, cette fois, en état de contraction. Les particularités à signaler sont les suivantes : 1° il n'y a ni contraction des parois abdominales, ni élévation du diaphragme ; 2° l'estomac se contracte en place, sur lui-même, sans que sa forme en soit sensiblement modifiée ; 3° au moment où le sujet commence à contracter son estomac, la contraction part de la région prépylorique, là où, sur le cliché n° 1, nous avons vu la bande pâle qui représente cette sorte de sphincter surajouté ; le liquide refoulé en haut est ensuite repris par la contraction sustubulaire, qui le lance dans l'œsophage.

Le cliché n° 4 représente le même estomac contenant trois litres 1/2 de liquide. La tâche sombre que l'on voit à la droite du sujet (sur la gauche de l'épreuve) représente le bulbe duodénal et non un poisson ou une grenouille.


Digitized by Google

Voici la conclusion du Dr Desternes : « Estomac de forme normale. s'adaptant de façon parfaite à son contenu, doué d'une tonicité et d'une élasticité remarquables, d'une musculature puissante, — renforcée au niveau des régions sustubulaire et prépylorique, — possédant enfin, à



un très haut degré, la contractilité antipéristaltique spontanée et volontaire. C'est, en somme, l'estomac idéal ».

***

Il n'y a donc ni poche supplémentaire ni malformation ; tout se passe dans l'estomac.

Digitized by Google

Qu'un estomac puisse accomplir de semblables prouesses, cela n'est pas commun. Tout de même, les cas ne manquent pas où, plus ou moins complètement, plus ou moins aisément, on a pu solliciter la contractilité stomacale et obtenir, selon ses besoins ou ses désirs, des mouvements antipéristaltiques aboutissant, 1° soit à des éructations, 2° soit à des vomissements, 3° soit à des régurgitations, volontaires les uns et les autres.

I. — Bon nombre de gens, se plaignant de digestion lente, s'appliquent, dans la solitude, à provoquer des éructations ; ils déglutissent de l'air, puis le rejettent plus ou moins bruyamment. C'est une simple gymnastique stomacale, que réprouve la bonne éducation mais dont l'efficacité est remarquable. Elle secoue de sa torpeur une musculature atone ; elle en réveille la contractilité et précipite le parachèvement d'une digestion qui traînait en longueur

Les aérophages, quoiqu'ils ne s'en doutent généralement pas, obligent leur estomac à se contracter aussitôt que s'est accompli leur tic de déglutition. Ils parviennent à suspendre ces contractions dès que, tenant entre les lèvres un corps étranger, un bouchon par exemple, ils rendent momentanément toute déglutition impossible.

En dehors de l'utilité digestive, rien n'est facile comme d'avaler de l'air et de l'expulser aussitôt, par une contraction volontaire de l'estomac. Dans cette manière de sport, inverse de celui du « pétomane », mais cependant analogue, quelques uns ont su acquérir, par un exercice persévérant, une étonnante virtuosité pleinement commandée par la volonté.

« En Chine, non seulement il n'est pas inélégant de roter, mais cet exercice est devenu un usage et une cérémonie nationaux. Au lieu de faire un speech après le repas, l'hôte s'excuse d'avoir convié les invités à un si maigre repas et n'a qu'une crainte, c'est de voir partir ses amis avec une faim et une soif non apaisées. Là-dessus, les invités protestent et louent en un style fleuri les plats exquis, puis plaçent les deux mains sur le ventre et défilent devant l'amphitryon en lui rotant au nez aussi fort et aussi souvent qu'ils peuvent le faire. Ils tirent donc du fond de leur estomac la preuve irréfutable et concluante qu'ils sont pleinement satisfaits. Rappelons à ce propos qu'un bon rot vaut mieux que les plus belles phrases, lorsqu'il s'agit de remercier le chef arabe qui vous a fait l'honneur du Couscous » (1).

II. — Il n'est pas rare de voir une chienne, qui n'a plus assez de lait, vomir les aliments qu'elle vient de digérer et offrir ainsi à ses petits une nourriture qui sera légère à leur estomac débile. Cette adaptation intelligente à des nécessités exceptionnelles entraîne aussi le pouvoir inaccoutumé de discipliner dans cette voie la contractilité stomale.

Les Romains, au cours de leurs interminables festins, fréquentaient délibérément le *vomiturium*. J'ai connu, autrefois, un professeur de lycée

(1) *Revue de l'Hyp.*, juin 1907.


Digitized by Google

qui, volontairement, agissait de même : chaque année, au milieu du banquet de la Saint-Charlemagne, il sortait quelques instants pour évacuer, le plus aisément du monde, le contenu de son estomac ; il ne se débarrassait pas d'un trop plein ; il n'était nullement incommodé par ce qu'il venait de manger ; sa restitution était une simple précaution lui permettant de faire aussi copieusement honneur à la seconde moitié du banquet qu'à la première ; il avait assoupli son estomac à réaliser l'antipéristaltisme au commandement. Il en éprouvait même une certaine fierté !

Les vomissements habituels et volontaires ne sont pas rares. D'un amas considérable de documents relatifs à cette question, j'extrais le cas suivant (1).

Une femme de 22 ans est amenée à l'Hôtel-Dieu de Paris pour y être traitée de vomissements incoercibles. Elle vomit, dit-elle, non seulement tout ce qu'elle déglutit, mais même des matières fécales. On l'alimente avec des lavements, — qu'elle se met aussi à vomir ! Pour dépister la supercherie toujours possible, on lui injecte, dans le rectum, tantôt de l'eau colorée avec du sirop de violettes, tantôt du lait, tantôt du bouillon gras ; et, presque aussitôt, elle rend par la bouche, en qualité et en quantité, ce qu'elle a absorbé par en bas ! Cela paraît étrange ; toutefois, malgré ses vomissements persistants, elle se porte bien et ne maigrit pas. On tente une nouvelle épreuve : trois lavements sont préparés, l'un avec du sirop de violettes, l'autre avec du safran, le troisième est du lait pur. On introduit au hasard l'un d'eux, sans dire de quoi il est composé... et la femme ne le vomit pas ! On la surveille pendant deux jours : elle ne prend aucun aliment, n'a pas d'évacuations alvines, n'émet pas d'urine et ne vomit pas. Pressée de question, elle finit par avouer qu'elle a contracté l'*habitude de vomir à volonté*. A l'hôpital, elle entendait, le matin, la prescription des lavements colorés et, en cachette, elle absorbait le même liquide, pour le vomir ensuite, quand elle le jugeait à propos. D'ailleurs, elle se nourrissait clandestinement avec des aliments qu'on lui apportait du dehors, ainsi que les préparations nécessaires pour ses vomissements volontaires. Son but était d'obtenir un certificat médical attestant l'incurabilité absolue de sa prétendue maladie, afin de s'en faire guérir ensuite par un thaumaturge qu'elle voulait mettre en vogue.

Nombre d'hystériques, ravies d'attirer sur elles l'attention de l'entourage, ou de passer pour une curiosité médicale, ou de décourager leur médecin, vomissent régulièrement après chaque repas, surtout quand on doit les voir.

Un jeune garçon de dix ans a été mis au collège comme interne. Bientôt il vomit après ses repas. La famille, naturellement, fulmine contre la mauvaise nourriture de l'établissement. On obtient que l'enfant y suive un régime spécial : et les vomissements continuent. La famille le re-

(1) Dehaussy-Robecourt, Exposé d'une nouvelle doctrine des maladies simulées 1805, in-8° p. 23-24.


Digitized by Google

prend : les vomissements cessent et la digestion s'accomplit normalement. Le croyant guéri, on le remet au collège : les vomissoments reparaissent. On le reprend à la maison : les vomissements cessent à nouveau. Cet enfant s'était mis à vomir pour qu'on le retirât du collège et son estomac, complice, s'était, le plus aisément du monde, prêté à cette mise en scène.

Des vomissements n'ayant rien de pathologique s'installent parfois sans que le sujet les ait délibérément provoqués. Des enfants, surtout des filles, se mettent à vomir, parce que leur mère, atteinte de troubles dyspeptiques, vomit souvent devant elles. Une petite fille de 5 ans va passer quelques mois auprès d'une tante qui, atteinte de cancer à l'estomac, vomit une partie de la journée; et l'enfant rejette ses aliments après chaque repas. Ce sont des vomissements par imitation : la représentation visuelle de l'acte engendre l'acte lui-même.

Certains maris impressionnables présentent le phénomène curieux qu'on a dénommé la « couvade ». Quand leur femme est enceinte, ce sont eux qui vomissent ; ils se représentent mentalement cet acte comme un symptôme inévitable de l'état gravidique : la simple représentation imaginative de cet acte met en branle tout le complexus des modifications musculaires qui y aboutissent.

Une simple plaisanterie ou une allusion équivoque provoquant un sentiment de dégout, suffisent pour que, chez certains, l'estomac se soulève... et se soulage, tant il est vrai que ce viscère subit, au plus haut degré, l'influence du psychique, qu'il s'agisse d'une sensation, d'une représentation visuelle ou mentale, d'une évacuation désirée ou redoutée : *fortis imaginatio generat casum*

III. — Tandis que le vomissement comporte, d'ordinaire, des efforts plus ou moins bruyants et douloureux, le mérycisme (1), lui, s'accomplit en silence et sans aucun effort apparent. Il se manifeste par des régurgitations suivies de rumination.

Chez certaines personnes, une heure environ après le repas, les aliments remontent dans l'œsophage et reviennent dans la bouche où ils sont mâchés et insalivés à nouveau, pour être ensuite définitivement déglutis.

Non seulement ce retour dans la bouche n'est ni pénible ni désagréable, mais encore il procure parfois une certaine satisfaction. Ainsi une enfant méryciste retrouve avec grand plaisir les mets sucrés qu'elle a déjà une fois dégustés au cours du repas précédent. Un très distingué professeur de la Faculté de Médecine de Paris a écrit que, méryciste depuis sa jeunesse, il est très heureux, lorsqu'il dîne en ville, de savourer à nouveau le foie gras qui avait fait ses délices une heure ou deux auparavant.

Ne pensons pas trop de mal du mérycisme ; grâce à lui, des tachypha-

(1) Μηρυκάζειν, je rumine.


Digitized by Google

ges atténuent les inconvénients d'une déglutition prématurée ; ils réparent après coup les méfaits d'une mastication et d'une insalivation insuffisantes : mieux vaut tard que jamais...

Je voyais, aujourd'hui même, une tachyphage qui venait me rendre compte d'un mois de traitement. — « Mangez-vous lentement, lui dis-je, mastiquez-vous, insalivez-vous avec soin ? — Oh ! oui, j'y pense bien, répond-elle ; tout de même, quelquefois je l'oublie; mais je m'en aperçois dès que j'ai avalé. » Alors j'insinue ceci : « Dans ce cas, pourquoi n'essayeriez-vous pas de faire revenir dans la bouche et de mastiquer à nouveau ce que vous venez d'avaler prématurément ? — Mais, je le fais, me réplique-t-elle avec conviction. » Désireuse d'assurer une bonne digestion buccale, elle s'est spontanément appliquée à obtenir des régurgitations volontaires ; et elle y est arrivée très facilement.

Quelques-uns deviennent mérycistes à cause de leurs troubles dyspeptiques. Se sentant mal à l'aise, ballonnés, gonflés, ils éprouvent du soulagement lorsque leur estomac s'est quelque peu exonéré ; bientôt ils favorisent le retour des aliments dans la bouche, ils y aident par un effort de volonté, ils s'y entraînent et ils en contractent l'habitude. Les uns s'y abandonnent d'une manière automatique et, pour ainsi, dire inconsciente ; d'autres l'entretiennent délibérément, convaincus qu'ils éprouveront des malaises pénibles s'ils ne provoquent et ne surveillent pas le mérycisme.

Tout comme le vomissement, le mérycisme s'établit par imitation, par contagion morale. Dans certains cas, il est, selon toute vraisemblance, héréditaire.

Que l'ambiance l'ait constitué ou que l'hérédité l'ait transmis, il revêt souvent un caractère familial. Ainsi on a rapporté le cas d'un homme qui était méryciste depuis son enfance, ainsi que ses trois frères ; il se marie et il a six enfants, tous mérycistes.

Or, Mac Norton, issu d'une famille de mérycistes, est méryciste lui-même. Depuis son enfance, les aliments lui reviennent dans la bouche après le repas ; il les rumine et se complaît dans cette rumination. S'y complaisant, il discipline son estomac à renvoyer tantôt le bol alimentaire, tantôt seulement les liquides qu'il a bus en dehors des repas. Par l'entraînement et la répétition, il y acquiert une certaine virtuosité ; il s'en amuse et amuse son entourage, parents ou amis. Il joue avec les gamins de son âge. Ceux-ci vont à la fontaine et emplissent leur bouche d'une eau qu'ils vont ensuite lancer à la face de leurs camarades, par manière de plaisanterie. Mac Norton, lui, veut faire mieux que les autres : il affecte de ne pas aller a la fontaine ; ne craignant pas qu'il les asperge, ses camarades le laissent approcher sans défiance ; mais il a eu soin de boire, auparavant, quelques verres d'eau en cachette et il envoie à la figure de ses camarades ébaubis l'eau qu'il a mise en réserve dans son estomac. Déjà, ce viscère se montre d'une docilité remarquable.

Le jeune Mac Norton est un habitué du Jardin des Plantes. Défense y est faite de donner à boire à l'éléphant, car cet animal, très loustic, en


Digitized by Google

profiterait pour arroser les passants. Non moins loustic que l'éléphant Mac Norton s'emplit l'estomac d'eau, qu'il lance en un mince filet à l'éléphant ; celui-ci se prête au jeu, il recueille adroitement le liquide et, par ricochet, en asperge les passants à la grande joie de son partenaire.

Pendant son adolescence, celui-ci ne manque pas une occasion de développer une pareille aptitude. Un jour, il va à la pêche avec sa famille. Comme il n'a encore rien pris, ses voisins le plaisantent ; répondant du tac au tac, il dit, par manière de vantardise : « Le premier poisson qui se fera prendre, je l'avalerai tout cru. » Un instant après, un petit poisson mord à l'hameçon et, comme il l'a promis, Mac Norton avale sa victime, à la grande joie des assistants. Peu de temps avant, il avait bu. Tout en continuant à surveiller sa ligne, machinalement il se laisse aller à sa rumination coutumière. Tout à coup, il sent le petit poisson remuer dans la bouche, il crache le tout et le nouveau Jonas, ainsi délivré, se met à frétiller dans la rivière. C'est, pour notre homme, une révélation. Si de petits poissons peuvent vivre dans son estomac, voilà une curieuse façon de diversifier et de corser ses petits succès. Il s'entraîne à avaler, puis à restituer non seulement des poissons, mais aussi des grenouilles.

Vers 18 ou 20 ans, un barnum, flairant une bonne affaire, veut le montrer dans les foires ; mais, comme il est mineur, son père s'y oppose. Après son service militaire, Mac Norton essaie de gagner sa vie ; il fait successivement plusieurs métiers, tout en entretenant son curieux « talent de société ». Malgré le courage et la bonne volonté qu'il y apporte, le commerce ne lui est pas favorable ; il est volé par un associé qui engouffre ses économies et, pour gagner sa vie, il s'exhibe sur les places publiques. A répéter ses séances pendant plusieurs années, plusieurs fois par jour, en province et à Paris, il acquiert une maîtrise incomparable. Il a fait de son estomac un instrument docile, obéissant à sa volonté, aussi facilement qu'un bras ou une main ; il en use comme on ferait d'un muscle volontaire. Par des contractions appropriées, il restitue au commandement, comme il a été dit plus haut, le liquide ingéré, — tout comme il a, petit à petit, entraîné son estomac à contenir et à supporter des quantités de plus en plus grandes de liquide. Toute sa musculature pharyngo-œsophago-stomacale est tellement adaptée à cet exercice que souvent, il « entonne » son liquide, sans même faire aucun mouvement de déglutition.

Mais, dira t-on, comment les grenouilles et les poissons peuvent-ils vivre dans son corps ? Le plus facilement du monde, ils nagent et évoluent dans un estomac plein de liquide, tout comme ils le feraient dans un bocal ou un aquarium.

Comment, demandera-t-on encore, peut-il restituer ses grenouilles et ses poissons ? C'est bien simple. Il rapproche ses lèvres et tient sa bouche fermée ; contractant alors et relâchant à volonté son estomac, il oblige le liquide à un continuel va-et-vient, du pylore à la bouche et de la bouche au pylore ; quand le flot entraîne avec soi une grenouille, il la sent dans

Digitized by Google

la bouche, il la retient entre la langue et le palais, puis, refoulant le liquide dans l'estomac, il entrouvre légèrement les lèvres et pousse doucement au dehors le batracien.

Peut-être n'est-il pas très conscient de ce qu'il accomplit, après un si long entraînement, d'une façon purement automatique. Même il professe, à son sujet, des opinions qui sont tout à fait erronées. Comme il rumine, il s'est imaginé que, pour ruminer, il faut avoir la constitution anatomique des ruminants herbivores ; il a cru ingénument qu'il avait une poche supplémentaire, permettant le retour des liquides et des animaux avant leur pénétration dans son estomac. En outre, lorsqu'il essaie de ramener ses grenouilles ou ses poissons, de temps en temps l'un ou l'autre manque à l'appel ; nous qui avons interprété les radiographies ci-dessus, nous savons que cette grenouille ou ce poisson peuvent être momentanément emprisonnés entre le pylore et l'anneau de contraction que constitue l'épaississement prépylorique ; lui, s'est longtemps imaginé que cet animal ne pouvait revenir parce qu'il avait quitté cette poche supplémentaire pour entrer définitivement dans l'estomac. Et puis, il acceptait avec complaisance la croyance en cette poche supplé-supplémentaire, à cause du boniment destiné à retenir l'attention du public. Celui-ci ne serait guère attiré par un fait très simple d'accoutumance, de discipline, d'éducation stomacale, obtenu à force de patience, de persévérance et d'empire sur soi. Au contraire, il s'intéresse vivement à un individu qui se donne comme ayant une déviation anatomique, une malformation congénitale, un organisme supplémentaire — comme étant une manière de monstre et, selon le langage vulgaire, un phénomène.

Persuadé que, anatomiquement et physiologiquement, il diffère du commun des mortels, Mac Norton interprète aussi à faux certaines régurgitations électives.

On a beaucoup écrit sur ce sujet. Par exemple, de temps en temps, on apprend qu'une hystérique est capable de régurgiter, sans aucun mélange, tel aliment ingéré la veille ou même quelques jours auparavant. On ne comprend pas, mais on pense : « Oh ! ces hystériques ! elles sont capables de tout. »

Il faut se méfier de semblables relations qui sont presque toujours entachées de supercherie et de simulation.

Tout de même, on a vu des cas authentiques analogues à celui-ci. Une personne fait un repas composé de plusieurs mets très différents. Ceux-ci, selon toute vraisemblance, se sont intimement mélangés dans l'estomac. Or, au bout d'une heure ou deux, parfois plus, cette personne régurgite tel quel le potage par lequel elle a commencé son repas Dans la circonstance, il s'agit d'un diverticule de l'œsophage, véritable poche greffée, d'une manière en quelque sorte parasite, sur un œsophage, qui s'est trouvé dilaté à la suite d'un spasme du cardia. Le premier aliment ingéré remplit cette poche ; les autres aliments passent directement dans l'estomac. On comprend que le sujet puisse, une heure ou deux après,

Digitized by Google

vider sa poche diverticulaire et faire croire qu'il a « choisi », pour le régurgiter, tel ou tel des aliments ingérés.

Mac Norton, lui, nous dit textuellement : « Mon pylore est capable de faire une sélection parmi les aliments que j'ai avalés. Si, par exemple, je mange de la viande contenant, — en outre du maigre, — du gras, des « tirants », des « nerfs », des morceaux de cartilage ou d'os, mon pylore laisse passer tout ce qui est bon, tout ce qui est nourrissant, et il renvoie tout ce qui n'a pas une valeur alimentaire. Ainsi mon estomac peut rejeter l'os, le cartilage, les « tirants », les « nerfs », tout à fait dénudés et comme raclés au couteau. »

Son pylore a-t-il, comme il le prétend, un tel pouvoir ?

Selon toute vraisemblance, voici ce qui se passe. Si l'on est loin du repas, l'estomac a pu digérer toutes les particules alibiles, avoir débarrassé les os, les cartilages et les aponévroses de tout le muscle qui s'y attachait ; et il reste tout naturellement, avec le réseau enchevêtré de tissu conjonctif, de l'os ou du cartilage séjournant là comme corps étrangers ; s'il fait remonter tout cela dans la bouche, il ne fait qu'y amener les résidus inutilisables d'une digestion normale ; ces déchets, peu ou non alibiles, seront, mais un peu plus tard, chassés dans l'intestin par les contractions péristaltiques ; ce qu'il considère comme curieux, singulier, anormal, est, au contraire, normal et courant.

Si les objets dont il s'agit sont ramenés dans la bouche avant l'évacuation du chyme alimentaire dans le duodénum, voici ce qui doit se passer. Par montées successives, le contenu stomacal finit par avoir cheminé en totalité dans la bouche, les lèvres étant maintenues bien closes Lorsque la sensibilité buccale devine un os, un cartilage, un tendon, le méryciste le retient et le montre. Cette sélection n'est, en somme, ni pylorique, ni stomacale, ni œsophagienne ; elle est buccale. Dès lors, cela paraît très simple, relativement facile et pas, le moins du monde extraordinaire.

Mon excellent confrère, le Dr Potiez, le praticien très réputé du Vésinet, me citait, il n'y a pas longtemps, le cas d'un de ses anciens camarades de Collège qui accomplissait des prouesses analogues En même temps que son repas, il avalait des cailloux, des morceaux de bois etc. Après le repas, il était capable de restituer *uniquement* ces corps étrangers Le cas est analogue au précédent ; ce n'est pas, à proprement parler, une régurgitation élective ; la régurgitation est totale ; c'est la sensibilité buccale qui fait la sélection.

La très curieuse virtuosité de Mac Norton lui assure le pain quotidien (1) ; elle lui permet, en outre, de gagner des paris qui sont devenus légendaires.

Récemment, il a parié de boire, en deux heures, une barrique de 220 litres... et il a gagné son pari ! Expliquons-nous : les 220 litres ont bien passé, en totalité, dans son estomac ; mais il avait pris l'engagement de

(1) Il est devenu un « numéro sensationnel » dans quelques petits théâtres ; et on le demande beaucoup en ville, où il donne à domicile des séances très appréciées.


Digitized by Google

les avaler, non de les garder ; dès qu'il avait bu quatre ou cinq litres, il avait soin de les expulser par la bouche, afin de faire place aux suivants.

C'est ainsi qu'il a parié maintes fois de manger 80, 100, 200 petits pains d'un sou ou de deux sous. Il les a, réellement, tous déglutis ; mais, comme ci-dessus, il vidait son estomac, chaque fois qu'il y éprouvait la sensation de plénitude.

Une autre fois, au café, il dit à un consommateur : « Voulez-vous m'offrir quelques bocks ? — Très volontiers. — Combien consentez-vous à m'en payer ? — Tant que vous en pourrez boire, lui répond-on imprudemment ». Et, en un clin d'œil, il en boit 80, non sans avoir, de ci de là, opéré de nombreuses restitutions. Grande fut la déconvenue de celui qui dut régler l'addition !

De semblables exercices lui font-ils du mal et compromettent-ils sa santé ? Pas du tout. Il est parfaitement bien portant et se glorifie de n'avoir jamais ni pris un médicament ni consulté un médecin.

Il est relativement sobre. Pour faire proprement son exhibition et ne jamais ramener aucun débris alimentaire, il s'est imposé la loi d'être à jeun depuis au moins six heures. Comme il opère dans l'après-midi et dans la soirée, il ne fait que deux repas par vingt-quatre heures, l'un au coucher, l'autre au lever. Il échappe donc aux dangers de la suralimentation.

Ayant une musculature gastrique très puissante, il ignore les digestions lentes avec stase et fermentations secondaires. Même s'il faisait quelque intoxication stomacale, il n'en ressentirait aucun dommage, à cause de ces perpétuels lavages d'estomac. D'ailleurs il doit à sa virtuosité viscérale d'avoir pu échapper à la mort.

Lors de son service militaire, en Tunisie, son régiment dut aller faire une reconnaissance loin de son casernement habituel. On leur fit manger « du singe », c'est-à-dire des viandes de conserve, lesquelles étaient avariées. Il y eut une soixantaine d'empoisonnements et l'on eut à regretter 22 morts. Lui aussi avait été atteint ; en proie à des douleurs violentes, il se roulait par terre et avait perdu son sang-froid, lorsqu'un camarade lui dit : « Puisque tu peux vomir à volonté, essaie donc de débarrasser ton estomac ! » Il se mit aussitôt à boire deux à trois litres de l'eau savonneuse dans laquelle on lavait le linge ; puis il expulsa, en même temps que cette eau, les matières verdâtres et caustiques résultant de la viande avariée ; ainsi soulagé, il sentit qu'il était sauvé.

⁂

Le cas de Mac Norton est un exemple très instructif de ce que peuvent la persévérance constante, l'entraînement régulier, l'application systématique

Il en est résulté chez lui, entre autres conséquences :

1° Une invigoration générale de la musculature stomacale, développée par des exercices répétés, tout comme il arrive pour les biceps des lutteurs, les mollets des danseurs et les pieds des facteurs.


Digitized by Google

2° L'apparition d'anneaux de contraction, véritables sphincters répondant aux besoins d'un organe qui s'applique à réaliser une fonction nouvelle ; c'est bien le cas de répéter que, véritablement, la fonction crée l'organe.

3° Une adaptation parfaite de la poche gastrique, ainsi que des organes voisins et aussi des muscles abdominaux, à supporter, sans protestation, la présence d'un contenu stomacal si considérable ; on ne constate, en effet, aucune proéminence épigastrique ou abdominale ; même ayant dans son estomac plusieurs litres d'eau, Mac Norton peut contracter ses muscles abdominaux et, comme on dit, « rentrer le ventre », au commandement, sans que les organes internes soient gênés le moins du monde.

4° Une obéissance immédiate et complète du muscle stomacal et des sphincters surajoutés, lorsque la volonté commande une contraction continue ou discontinue, vigoureuse ou légère, brusque ou lente, totale ou partielle ; ce viscère a vraiment acquis la souplesse et la docilité d'un organe de la vie de relation.

Des actes de volonté, même très énergiques, mais intermittents et lointains, sont relativement très faciles Ce qui est méritoire, ce sont les tout petits actes de volonté, mais incessamment et persévéramment répétés, avec une constance inlassable ; aussi accomplissent-ils des » prodiges. » Daniel Vierge, privé de l'usage de son bras droit, s'entraîne à dessiner de la main gauche et ses nouvelles illustrations ne le cèdent en rien à celles de sa première manière. Unthan, né manchot, a éduqué ses pieds à faire office de mains ; grâce à eux, il est parvenu à écrire, à se raser, à jouer du cornet à piston, à conduire un attelage dans des rues encombrées. L' « Homme-tronc », né sans bras ni jambes, a éduqué sa langue et ses lèvres à manier avec dextérité la plume avec laquelle il écrit, les clous, le marteau et les outils avec lesquels il fait de la petite menuiserie.

Telles sont les conquête d'un vouloir acharné, d'une discipline patiente, d'un assouplissement méthodique. La répétition fréquente crée une habitude et l'habitude devient, réellement, une « seconde nature ». Sénèque avait bien raison : « Il n'est rien de si difficile et de si ardu que l'esprit humain ne puisse vaincre et se rendre familier par une pratique assidue, rien qui ne se plie enfin sous le joug de la discipline... Rien n'est difficile à qui s'impose la loi d'en triompher ».

CHRONIQUE ET CORRESPONDANCE

Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie

La prochaine séance de la Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie aura lieu le mardi 21 février à 4 h. et demie, sous la présidence de M. le Dr Jules Voisin, médecin honoraire de la Salpêtrière.

Les séances de la Société ont lieu les troisièmes mardis de chaque mois. Elles



sont publiques. Les médecins, les étudiants et les membres de l'enseignement sont invités à y assister.

Adresser les titres des communications à M. le Dr Bérillon, secrétaire-général, 4, rue Castellane et les cotisations à M. Paul Farez, trésorier, 154, Boulevard Haussmann.

Communications déjà inscrites :

Dr Bérillon : L'antagonisme psychologique des deux hémisphères cérébraux. (Suite de la discussion).

M. Gosset : L'automatisme des mouvements de défense dans les sports.

Dr Salmen : 1· Dépression psychique consécutive à l'épuisement effectif. 2· Observation de contagion psycho-sexuelle.

Dr Richard Harley (de Peebles) : Les dangers du knockout dans la cure de démorphinisation.

Dr Bérillon : La timidité, syndrôme de l'hystérie.

Dr Jennings (du Vésinet) : L'hystérie des morphinomanes.

Alcoolisme saisonnier inconscient

M. le Dr D'Hôtel, de Poix-Terron, étudie sous ce nom, dans l'*Union médicale du Nord-Est*, les conditions particulières qui, fréquemment, en été, principalement dans la région des Ardennes, mais assurément dans bien d'autres régions, provoquent un état d'alcoolisme inconscient donnant lieu à une symptomatologie assez spéciale.

Ces symptômes dûs à la déperdition du liquide par la chaleur compensée par une quantité considérable de boissons (huit à dix litres de bière ou de cidre suivant la région) varient suivant la boisson dont on fait usage.

A l'usine, en général, c'est la bière, aux champs le cidre ; il y a là, on peut le dire, deux intoxications différentes.

La bière du pays est très peu alcoolique, trois pour cent ou trois et demi, mais, par contre, elle garde de l'acide carbonique, probablement de la glucose, souvent subit une fermentation acide, enfin, elle a du houblon, l'huile essentielle où entre le lupulin, et le houblon, comme on sait appartient à la famille du haschich.

Il faut aussi calculer que dix litres de bière à trois pour cent donnent trois cents grammes d'alcool, c'est-à-dire l'équivalent d'un litre d'eau-de-vie ordinaire.

C'est à ces causes réunies qu'il convient d'attribuer ces troubles presque épidémiques qu'il constate depuis de longues années chez les ouvriers d'une usine dont il a la surveillance médicale.

Les hommes ont de l'hébétude, des transpirations profuses, un sentiment de lassitude et d'impotence musculaire, du tremblement et de l'incertitude du geste.

Les yeux sont congestionnés, il y a parfois du ténesme urinaire, de la baisse des fonctions génitales (action bien connue de la bière attribuable au lupulin).

Ils accusent un pyrosis presque constant, de l'inappétence, des pituites matinales ; ils ont de la bouffissure de la face, du gouflement de l'abdomen, *la matité du foie baisse de plusieurs centimètres* chez d'aucuns, et on pourrait voir là l'amorce d'une cirrhose alcoolique.

Tout autre est l'intoxication saisonnière de l'excès du cidre ou du poiré. Celle-ci donne, au lieu d'hébétude, de l'excitation musculaire et génitale, de l'alcoolisme actif.

Les cidres varient entre trois et six pour cent d'alcool, soit de 300 à 600 d'alcool pur ou deux litres de trois-six absorbés inconsciemment par des gens qui disent : mais je ne prends pas d'alcool.

Il doit exister en outre dans le cidre et surtout le poiré un excitant spécial.

Les personnes qui, à la saison chaude, consultent le médecin, se plaignent de crampes toutes les nuits, et au repos, constatent que le besoin du sommeil est presque disparu. Elles ont du pyrosis, des pituites matinales ; éréthisme musculaire et souvent génital, les digestions sont bonnes, *le foie n'est pas touché*. Cela dure le


Digitized by Google

temps de la fenaison et dans la moisson, puis l'automne venu, les choses rentrent dans l'ordre.

Il y a donc là deux formules dissemblables de l'intoxication éthylique gros : foie et anaphrodisie par l'alcoolisme de la bière et par opposition l'éréthisme, de l'aphrodisme, de la suppression du sommeil, de la puissance musculaire dues à l'influence du cidre.

Procédé pour contrôler l'authenticité de l'hypnose

Divers auteurs estiment que l'authenticité des états décrits sous le nom d'hypnose n'est pas démontrée. Il s'agirait le plus souvent d'attitudes simulées, par tromperie ou par complaisance. M. Claparède a donc cherché un procédé qui permette de distinguer la réalité d'un état particulier du psychisme correspondant à l'hypnose. Ce procédé, fondé sur l'amnésie posthypnotique, est le suivant :

On lit à haute voix au sujet, se trouvant à l'état de veille, une série de dix mots quelconque (p. ex. : maison, justice, bougie, marcher. 1883, tampon, etc.). Après quoi, on endort le sujet, et pendant qu'il est en hypnose, on lui lit une série de dix autres mots, série analogue à la première. Puis on l'éveille et on passe à l'expérience précédemment, mélangés à dix mots entièrement nouveaux, et à prier ledit sujet d'indiquer les mots qui lui ont été déjà présentés et ceux qui lui paraissent nouveaux.

Si l'amnésie posthypnotique est simulée, le sujet s'embrouillera, se coupera, car il lui sera impossible, après une seule audition (celle-ci ayant eu lieu sans qu'il se doute du but de l'expérience), de se rappeler quels sont les mots qui appartiennent à la série, dont il est censé se souvenir, et ceux qui appartiennent à la seconde, qu'il est censé avoir oubliée (puisque le sujet à l'état de veille perd le souvenir des faits qui ont eu lieu pendant l'hypnose).

Si au contraire, l'amnésie posthynoptique est authentique, le sujet distinguera sans difficulté les mots de la première série qu'il reconnaît, de ceux de la seconde série, qui, comme ceux de la troisième série lui font l'impression de mots entièrement nouveaux.

M. Claparède a vérifié sur un sujet l'efficacité de cette méthode, et il a pu du même coup se convaincre que, chez ce sujet tout au moins, l'état d'hypnose correspond à une modification particulière du psychisme, inexplicable par la simulation, ou la complaisance. En effet, lors de l'expérience d'épreuve, tous les mots qui ont été reconnus (six mots reconnus sans hésitation, et deux avec hésitation) *appartenaient à la première série*. Au contraire, pas un seul des mots de la deuxième ni de la troisième série n'a été reconnu. — Des expériences analogues, avec les mêmes résultats favorables, ont été faites avec des noms de villes ou des vignettes.

Une fois l'expérience d'épreuve achevée, M. Claparède a endormi de nouveau son sujet et lui a présenté encore une fois les trente mots précédemment montrés, convenablement mélangés, en le priant d'indiquer ceux qui faisaient partie de la série présentée en hypnose. Dans l'état d'hypnose, le sujet n'a pas perdu le souvenir de ce qui s'est passé dans l'état de veille ; mais le but de cette expérience était de voir si les mots présentés en hypnose avaient acquis de ce fait un certain cachet affectif ou autre qui permît au sujet de les distinguer de ceux présentés en veille. Or, cela est bien le cas : sur les dix mots de la série hypnose, *sept ont été reconnus sans hésitation* comme ayant été présentés en hypnose ; au contraire, aucun des mots présentés dans la première série n'a été reconnu pour avoir été présenté en hypnose (mais les réponses relatives à ces mots ont parfois été hésitantes, de même que pour les mots nouveaux de la troisième série). Pour la série avec vignettes, le sujet a distingué, sans aucune erreur, les vignettes présentées en hypnose de celles présentées en veille.

Le sujet en question n'ayant nullement une mémoire exercée, et ignorant le but de l'expérience (de telle sorte qu'il n'a pu, au moment de la présentation des cartes, faire un effort de mémoire pour les associer en série), il est évident que cette distinction des mots ou des vignettes présentées en veille ou en hypnose ne peut


Digitized by Google

tenir qu'au fait que les souvenirs dépendant de chacun de ces deux états sont affectés d'une marque spéciale, sont colorés d'une façon non équivoque pour le sujet. Or, cette différence de marque, de coloration, ne peut tenir qu'à un état différent du psychisme dans chacun de ces deux états. A supposer donc que l'hypnose ne soit parfois qu'une simulation, elle correspond certainement dans certains cas à une modification psychique réelle.

Nécessité de la sieste après les repas

On s'est souvent demandé si la sieste après le repas pouvait présenter quelques inconvénients ; M. Hallopeau assure que cette nécessité s'impose surtout aux travailleurs de la pensée.

La sieste, très recommandable après le repas du midi, l'est encore davantage après celui du soir, et il n'est personne, parmi ceux qui travaillent le soir après dîner, qui ne connaisse la lutte contre le sommeil envahissant, lequel finit par devenir un besoin invincible. Il est d'une bonne pratique de céder à ce besoin et, si possible, de dormir jusque vers une heure du matin, coupant ainsi la nuit en deux ; en se mettant au travail à cette heure-là, on peut fournir pendant trois heures d'excellent travail intellectuel, et cela d'autant mieux qu'en outre du repos cérébral qu'on vient d'avoir, on se trouve dans des conditions de silence et de solitude tout à fait favorables à la pensée. On peut ainsi se dispenser des excitants artificiels tels que le café et le thé ; de plus, cette hygiène est très bonne pour le cerveau, qui se repose trois fois par jour et n'a plus à soutenir les luttes consécutives aux repas ; son repos fonctionnel entraîne son repos circulatoire : les artères de de l'encéphale accomplissent mieux leurs phénomènes de nutrition et sont moins exposées à la dégénérescence avec ses redoutables suites.

L'électrisation des écoliers

Le gouvernement suédois s'est livré à une curieuse expérience destinée à étudier l'effet des courants électriques sur le développement physique et intellectuel des enfants.

Deux groupes d'élèves d'une école primaire, formés chacun de vingt-cinq enfants, choisis les plus semblables possible, reçurent pendant trois ans la même éducation, en des classes distinctes, mais dans lesquelles le cubage d'air, la ventilation, l'éclairage, etc., étaient rigoureusement identiques ; la seule différence était que l'une d'entre elles était constamment parcourue par un courant électrique.

Un examen médical montra au bout de ce temps que les enfants soumis à l'action des effluves bienfaisantes étaient nettement plus développés au point de vue intellectuel, tout en étant plus vigoureux physiquement. Evidemment l'expérience est encore loin d'être concluante, mais que les autorités scolaires la trouvent assez encourageante pour la continuer ; il paraît qu'on va également faire des essais analogues en Angleterre.

Espérons qu'en France on ne tombera pas dans ce nouveau travers. Nos pauvres écoliers ne sont-ils pas déjà assez surmenés de travail pour qu'on imagine des procédés destinés à les faire travailler encore davantage.

Autrefois, c'était le bon temps, l'ardeur et le feu sacré dont les instituteurs étaient animés suffisaient pour *électriser* les écoliers. Aujourd'hui tout cela est changé. Pour leur communiquer l'enthousiasme et l'émulation, il faut avoir recourt à des machines statiques. Après cela pourra-t-on nier le progrès ?


Digitized by Google

NOUVELLES

Enseignement de la psychothérapie, de l'hypnotisme et de la psychologie

ECOLE DE PSYCHOLOGIE

49, Rue Saint-André-des-Arts, 49

CONFÉRENCES PSYCHOLOGIQUES HEBDOMADAIRES DE 1912
Les Lundis à 5 heures

Lundi 8 janvier. — Essai de psycho-pathologie générale : Les maladies de l'instinct, par M. le Dr BÉRILLON, professeur à l'Ecole de psychologie, sous la présidence de M. Yves DELAGE, professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut (avec projections).

Lundi 15 janvier. — La psychologie de l'acheteur, par M. MORIDE, docteur en droit, sous la présidence de M. J. LELONG, avocat à la cour.

Lundi 22 janvier. — L'éducation de l'œil : La mémoire et l'imagination visuelles, par Mlle Lucie BÉRILLON, professeur au Lycée Molière, sous la présidence de M. Léon RIOTOR, secrétaire général de la Société de l'Art à l'Ecole.

Lundi 29 janvier. — La résurrection d'une nationalité : Le peuple Lithuanien, par M. J. GABRYS, docteur en droit, sous la présidence de M. le Dr BÉRILLON, professeur de l'Ecole de psychologie.

Lundi 5 février. — L'hypnotisme et l'orthopédie mentale : La cure de psychothérapie, par M. le Dr BÉRILLON, sous la présidence de M. le professeur BEAUVISAGE, sénateur (avec projections).

Lundi 12 février. — Psychologie comparée : L'intelligence des animaux, par M. MORET, médecin-vétérinaire, sous la présidence de M. PETIT, professeur à l'Ecole d'Alfort

Lundi 19 février. — L'idéal du progrès peut-il remplacer l'idéal religieux ? par M. le Dr BRODA, directeur des Documents du progrès. (Organisée par l'Institut international pour la diffusion des expériences sociales).

Lundi 26 février. — Le traitement psychothérapique des maladies de la volonté, par M. le Dr Paul JOIRE (de Lille), sous la présidence de M. le Dr Paul FAREZ, professeur à l'Ecole de psychologie.

Lundi 4 mars. — Psychologie judiciaire : Les captations de testaments devant la jurisprudence, par Mlle DYVRANDE, avocat à la cour, sous la présidence de M. Antony AUBIN, avocat à la cour.

CONFÉRENCES PRATIQUES DE PSYCHOTHÉRAPIE ET D'HYPNOLOGIE

Les conférences cliniques sur les *applications de l'hypnotisme à la psychotérapie et à la pédagogie,* reprendront le jeudi 11 janvier à 10 h. 1/2 du matin. Elles seront dirigées par les Drs Bérillon, Magnin, Paul Farez et de la Fouchardière. Elles continueront les jeudis suivants.

COURS DE L'ÉCOLE DE PSYCHOLOGIE

Les cours de l'Ecole de psychologie ont lieu tous les jours à 5 h. à partir du 8 janvier.

(*Les Conférences et les Cours de l'Ecole de psychologie sont publics*)

L'administrateur J. BÉRILLON. Le Gérant : Alfred RITON. PRIVAS.

Digitized by Google

REVUE DE PSYCHOTHÉRAPIE

ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

Ancienne REVUE DE L'HYPNOTISME

3e Série. — 26e Année — No 8. 1er Février 1912.

Douzième réouverture des cours de l'Ecole de psychologie

Sous la présidence de M. Yves Delage,
professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut.

1° L'Ecole de psychologie, par M. le Dr Paul Farez.
2° Essai de psycho-pathologie générale : Les maladies de l'instinct, par M. le Dr Bérillon.
3° Allocution de M. le professeur Yves Delage.

La douzième réouverture des cours de l'Ecole de psychologie a eu lieu le lundi 8 janvier, à cinq heures. La séance était présidée par M. le professeur Yves Delage, membre de l'Institut. A ses côtés avaient pris place MM. les Drs Bérillon, Paul Magnin, Paul Farez, Demonchy, Iribarne, M. Guilhermet, avocat à la cour, MM. Grollet, Lepinay, Quinque, Ismaël Hamet, Louis Favre, professeurs à l'Ecole de psychologie.

Parmi les nombreux assistants dont nous avons noté la présence à la réouverture des cours, nous pouvons citer MM. le Dr Crauk, Dr Bellemanière, Dr de La Fouchardière, Dr Genet, Dr Foucault Dr Lehmann, médecin-major, Dr Badin, Dr Bonnet, Dr Pein, Dr Philippe, Dr Brisse, Dr L. Dumont, Dr Trouette, Dr Ribert, Dr Silvy, Dr Guénot, Dr Mieulet, Dr Maureigne. Dr Bouchor, Dr Spreiregen, Dr Quéry, Dr Vogt, Dr Behrendt (de Varsovie), Dresse Salmen (de Vienne), Dr Madanago, Dr Lemesle (de Loches), Dr Tzoneff, Dr Wilson, Dr Carbels Larroza, Dr Nichan, Dr Becourt, Dr Barbier, Dr Sahut, Dr Arthur Petit, Dr Fodéré, Dr Zurnéga, Dr Morel, Dr Jugeat, Drs David, Job, médecins-majors, Dr A. Belty, marquis de La Rochethulon, Da Théodore Kerr (de Kaiserslautern), Nicholson Berber (de Londres), MM. Moret, Lavault, Dumay, méd.-vétérinaires, MM. Moride, Henriet, Hamet, A. Hermance, A. Le Sourd, de Ramel, Mlle A. Dyvrande, avocats à la cour M. Hanns Schmidt (de Berlin), Mlle Prouhet, directrice du Lycée Racine, Mlles Bérillon, Gasnier, Mathey, professeurs au lycée Molière, Mlles Créances, de La Pommeraye, professeurs au lycée Fénelon, MM. Amédée Pichot, J. Gabrys, docteur en droit, Marcheix, directeur d'école; Chojecki, docteur en philosophie (de Genève), MM. Carroué, Sauval, Pillon, Busser, Créances, professeur de l'Université; général Bertin; Dyvande, procureur de la République à Saint-Quentin; M. Léon Riotor; M. Hart de Beaumont, J. Corgeron, docteur en droit; Paul Manceau, docteur en droit; professeur de Hoyos Sainz (de Madrid), C. Moreau, Loo-Thing-Tsai (de Shanghaï), Mlle Tirman, Mme Heigny, directrice d'Ecole normale, Dr Richard d'Aulnay, Dr Hornus, Dr Peyré (de Bagnoles), Dr Biard, Dr E. Monin, Dr Lefèvre, Mme Hœmmerlé (de Londres), M. Ibrahim Grandi (de Constantinople), Dr Degoix, général Jannot, commandant Cournet, M. Collin, M. Deuniel, ingénieur, A. Kenin, institutrice, J. Staub, Bessie Robson, Giossème, professeurs, etc.

Digitized by Google

L'Ecole de Psychologie

par M. le Dr Paul FAREZ, professeur à l'Ecole de Psychologie

Messieurs,

C'est la douzième fois que, dans les premiers jours du mois de janvier, l'Ecole de Psychologie vous ouvre largement ses portes pour la série de ses cours annuels.

Comme précédemment, vous êtes venus, aujourd'hui, faire salle comble ; et nous vous en sommes très reconnaissants.

Votre fidèle et attentive assiduité nous est la plus suave des récompenses et le plus doux des réconforts.

La faveur dont vous n'avez cessé de nous gratifier prouve l'importance, l'intérêt et l'actualité de nos études.

En effet, la complexité psychologique, saine ou malade, individuelle ou sociale, humaine ou animale, voilà notre objet. Y a-t-il rien de plus passionnant et de plus vivant ?

Nous sommes, à tous égards, des indépendants.

Ne traînant le poids mort d'aucune servitude officielle, nous venons, sous notre propre responsabilité, exposer en toute franchise, ce que nos observations, notre expérience, nos réflexions nous ont appris dans le domaine où chacun de nous a plus spécialement appliqué son activité. Notre science n'est point livresque ; c'est un fruit que la pratique journalière a fait lentement mûrir dans nos esprits. Notre enseignement n'est ni orthodoxe ni hétérodoxe ; il respire librement hors de toute contrainte ; il émane de l'effort individuel et sincère d'un chacun.

Dans ce pays de centralisation à outrance, où, chaque jour, un nouveau monopole menace de surgir et d'augmenter la tyrannie de l'Etat, d'accroître l'esprit de routine et de restreindre l'énergie individuelle, notre œuvre vivace montre ce que, en matière d'Enseignement supérieur libre, sans aucune manne budgétaire, peuvent réaliser de durable et de fécond l'initiative privée, l'effort personnel, le labeur désintéressé de quelques hommes de bonne volonté.

Avec sa clinique, ses dispensaires neurologique, pédagogique et antialcoolique, son service de rééducation, ses laboratoires de psychologie expérimentale et de psychologie comparée, sa bibliothèque, son musée, ses cours, ses conférences, ses excursions pédagogiques, l'Ecole de Psychologie constitue un centre d'Enseignement qui, de Paris, de la province et de l'étranger, attire et retient un nombre considérable d'auditeurs et d'élèves ; on y vient parfaire son éducation médicale et psychologique, tout comme on va dans les services hospitaliers les plus réputés ou les amphithéâtres les plus renommés des établissements de l'Etat

A l'Ecole de Psychologie, on respire une ambiance intellectuelle d'où émanent vers le dehors des idées qui font leur chemin.

Par exemple, les esprits se passionnent actuellement pour cette question capitale de la réforme des études médicales. C'est d'ici que sont

Digitized by Google

partis les premiers sons de la trompette qui devait si vigoureusement réveiller de leur torpeur la compacte armée des praticiens. Depuis de nombreuses années, par la parole et par la plume, le Dr Bérillon a montré que les grands progrès de la médecine sont dûs à l'Enseignement médical libre et que la décadence de l'enseignement officiel est due à la pratique néfaste des concours, qui se succèdent interminablement depuis le début de la scolarité jusqu'à l'Agrégation. Ces concours ne donnent aucune garantie d'équité chez les juges, ni de compétence chez les élus ; ils compromettent, au contraire, chez ces derniers le goût de l'effort personnel ; ils risquent de stériliser l'originalité native. La prétendue sélection qui en résulte consacre des mémoires complaisantes et non pas de bons esprits ou de bons cliniciens. Dans cette lutte qu'il soutint vaillamment, le Dr Bérillon fut amené à dire de dures vérités. Or voici que, il y a quelques jours, dans la *Presse médicale,* un professeur de la Faculté renchérit encore de sévérité. M. A. Broca proclame ce qui, pour beaucoup et depuis longtemps, est l'évidence même. Ecoutons le :

« La préparation à l'externat et à l'internat est devenue vicieuse à l'extrême. Le jeune étudiant veut être externe dès la fin de sa première année et il apprend par cœur, sous la direction (et la dictée) d'un interne, pour ce rémunéré, des « questions » auxquelles, la plupart du temps, il ne comprend à peu près rien. Une fois externe, même travail pour des « questions » d'internat. Mais, *jamais* il n'a appris systématiquement l'anatomie descriptive, la physiologie, la pathologie élémentaire. » Et M. A. Broca déplore à juste titre ce qu'il appelle irrévérencieusement un « bachotage » stupide (1).

D'autre part, vous assistez à l'abondante floraison de pratiques, de méthodes, d'interventions les plus variées qui, toutes se réclament de la psychothérapie. Toutes sont des procédés plus ou moins démarqués, plus ou moins appauvris de cette psychothérapie complète et complexe, qui se pratique systématiquement ici et sous tous ses modes, depuis vingt-cinq ans.

On a dit souvent qu'une œuvre se juge surtout par les amis qu'elle a.

Or, venant des points les plus divers de l'horizon scientifique, des hommes, éminents ou illustres, ne cessent de nous honorer de leur sympathie et de leurs conseils, les uns comme membres de notre comité de patronage, les autres comme présidents de nos séances de réouverture. Il en est venu de l'Institut, de la Chambre des Députés, du Sénat, de la Sorbonne, du Muséum, d'Alfort, des hôpitaux, de l'Académie de Médecine, même, — car tout arrive, — de la Faculté de Médecine, pourtant si jalouse de son monopole et de ses prérogatives, si hostile en général aux

(1) Tout récemment, M. Paul Carnot, déplorait « cet usage funeste, de plus en plus répandu, des questions dictées par des chefs de conférence et qu'on apprend par cœur, sans en oublier un mot. » M. Sicard écrit, de son côté, que ce « concours de récitation » est appelé à perdre rapidement tout prestige : il ajoute : « La mémoire brutale, non asservie, est tout dans le concours actuel d'Internat. Elle supplée à l'effort intellectuel, elle se substitue à l'intelligence. »


Digitized by Google

initiatives individuelles. Ce sont : Albert Robin, Raphaël Blanchard et Brissaud, puis Huchard, Edmond Perrier, Beaunis, Jules Voisin, Doumer, Cruppi. Bienvenu-Martin, Ribot, Petit, Boirac, Marcel Dubois, Dauriac, Daniel Berthelot, son père le génial Marcellin Berthelot, Tarde, Giard, Alfred Binet.

Alfred Binet, Messieurs, nous avons eu la grande douleur de le perdre. au cours de la dernière année. Sa vie tout entière est un exemple que nous ne saurions assez méditer et imiter.

Loin de se spécialiser d'une façon hâtive et prématurée, il fit d'abord du droit, puis des sciences naturelles ; c'est seulement après son doctorat ès-sciences qu'il vint à la psychologie. Dès ses premières publications, il s'impose magistralement à l'attention des spécialistes avec : *La vie psychique des micro-organismes*, *la psychologie du raisonnement*, *la perception extérieure* L'hystérie et l'hypnotisme sont à l'ordre du jour ? Il publie, en collaboration avec le regretté Féré, deux excellents livres : *le magnétisme animal et les altérations de la personnalité*.

En 1894 il dirige le Laboratoire de Psychologie physiologique de la Sorbonne et acclimate en France des études qui, jusqu'alors, y étaient presque totalement inconnues. Mais les temps de réaction et les mensurations de laboratoire ne suffisent pas à son activité ; et ce sont les diverses branches de la psychologie qu'il va faire bénéficier de son labeur incessant. Il fonde l'*Année psychologique* qui en est, actuellement, à sa 17e année et qui, chaque année, représente un volume considérable, véritable compendium de tout ce qui a paru dans le monde entier sur ce département de la science. Suivant l'évolution de son esprit, le psycho-physiologiste des années précèdentes contribue à restaurer la méthode introspective, sans laquelle aucune psychologie n'a de base solide ; et il étudie la psychologie individuelle des auteurs dramatiques. Enfin, il a trouvé sa voie définitive, il prend sur le vif, dans sa réalité concrète, l'enfant normal ou anormal ; les publications importantes et lumineuses se succèdent sans répit. C'est d'abord : *la recherche des corrélations physiques*, *la détermination des types mentaux*, *l'étude expérimentale de l'intelligence*, *la mesure du développement de l'intelligence chez les enfants*. Puis deux ouvrages tout récents : *les enfants anormaux* et *les idées modernes sur les enfants*.

Entre temps, il avait fait paraître des livres ou articles sur la *suggestibilité*, la *politique intellectuelle*, la *graphologie*, la *science du témoignage*, la *psychologie des grands calculateurs et des joueurs d'échecs*, l'*Ame et le Corps*. le *Mystère de la peinture*, sans compter des pièces de théâtre en collaboration avec André de Lorde.

Son œuvre est considérable ; l'étranger l'estimait à sa valeur ; nul doute que, en France aussi, elle connaîtra, hélas après sa mort, le durable succès que mérite un si long et si patient effort.

Son activité fut débordante ; on ne le vit jamais arrêté ; ce fut un formidable travailleur. La plus grande joie qu'il pouvait éprouver, disait-il, c'était d'être assis à sa table devant une bonne provision de papier et d'y


Digitized by Google

laisser courir sa plume... Il aurait pu dire avec Flaubert : « J'aime mon travail d'un amour frénétique et perverti comme un ascète. »

Il est mort en plein labeur, comme un soldat sur la brèche, à 54 ans, d'une apoplexie cérébrale. Nous conserverons pieusement son souvenir ; si sa personne a disparu, les productions de son esprit demeurent ; elles continueront à être nos conseillers et nos guides.

Comme le disait notre bon vieux Lhomond, *uno avulso non deficit alter*. Alfred Binet disparu, nous avons la bonne fortune de recueillir le patronage d'un des physiologistes qui, comme notre regretté Giard, sont l'honneur et l'orgueil de la science française, j'ai nommé M. Yves Delage, professeur à la Sorbonne et membre de l'Institut.

Sa renommée dépasse de beaucoup le monde savant ; ses travaux, principalement ceux qui ont trait à la parthénogénèse, l'ont fait connaître du grand public. Il est vrai que ses idées ont été, parfois, outrageusement déformées et travesties.

Il y a, au moins, une dizaine d'années, je rencontrais une féministe notoire, une de celles dont le féminisme morbide se résume dans la haine de tout ce qui est masculin. Elle exultait de bonheur.

« Je viens d'assister, me dit-elle, à une conférence du Professeur Yves Delage. C'est tout simplement merveilleux et je nage dans l'enthousiasme. Grâce à lui, ajoute-t-elle, la femme va pouvoir, enfin, faire des enfants sans vous ! » Elle voulait dire sans intervention masculine.

Je ne fus point suffoqué, car je savais mon interlocutrice très exaltée, fort peu capable de pondération et de jugement. J'avais lu, d'ailleurs, avec le très vif intérêt qu'elles méritent, les publications de M. Delage sur la parthénogénèse et je me mis à déplorer que de si belles expériences, portant sur les échelons les plus inférieurs de l'animalité, fussent aussi mal interprêtées par une ignorante aux généralisations intempestives.

Voilà ce que c'est que la gloire ! Et vous, qui faites de l'enseignement depuis de si longues années vous savez combien il est, parfois, difficile d'être compris.

Quoi qu'en pense le *profanum vulgus,* M. Delage a suivi en cela la grande tradition scientifique qui est de ramener le composé au simple. En face du phénomène de la fécondation, phénomène vital, par excellence, — spécifique et irréductible, semble-t-il, — il a contribué à montrer que, sur certains œufs d'animaux inférieurs, la segmentation et la germination pouvaient être obtenues, non point par un acte physiologique, mais par un procédé expérimental et artificiel, purement physico-chimique.

Le professeur Yves Delage est un physiologiste de premier ordre. Son *Année biologique*, qui fait pendant à l'*Année psychologique* de Binet, est un monument considérable, rendant compte de tous les travaux de biologie générale, parus *urbi et orbi* pendant les douze derniers mois

Il est aussi un vrai philosophe. Il l'a bien montré dans son livre sur

l'*Hérédité et les grands problèmes de Biologie générale*, tout comme dans ses publications sur le *Polyzoïsme*.

En plus, M. Yves Delage est un psychologue accompli : qu'il me suffise de rappeler ses études expérimentales sur le *sens de la direction et sur ses illusions statiques ou dynamiques*. — sans oublier une curieuse et substantielle *théorie du rêve*.

Il était prédestiné pour être avec nous. L'indépendance de son esprit, son culte de l'effort personnel, son estime pour les initiatives comme la nôtre, devaient l'entraîner à venir dans notre comité de patronage et à la Présidence de cette séance annuelle de réouverture, nous apporter l'autorité de sa personne, de sa science et de son caractère. C'est un honneur dont nous sentons tout le prix et nous lui en exprimons notre très vive gratitude.

J'en aurai fini, Messieurs, lorsque je vous aurai annoncé que notre corps de professeurs vient de faire deux nouvelles recrues, le Dr Iribarne et M. Quinque, auxquels je suis heureux de souhaiter une cordiale bienvenue.

Le Dr Iribarne traitera devant vous la Psychologie des Sensations. Ses connaissances spéciales, son habileté opératoire, sa documentation clinique en oto-rhino-laryngologie l'ont mis à même de vous exposer avec fruit les troubles psychologiques qu'entraînent les déviations des fonctions auditives, olfactives et gustatives. Pour ce faire, vous pouvez compter pleinement sur son ardeur de néophyte et sur son entier dévouement à la tâche difficile qu'il entreprend.

M. Quinque n'est pas un nouveau-venu parmi nous. Depuis plus de vingt ans, nous l'avons vu à l'œuvre ; c'est l'un des hommes de France les plus compétents pour tout ce qui concerne l'instruction de l'éducation des enfants anormaux. En se l'associant comme co directeur de l'Etablissement médico-pédagogique de Créteil, le Dr Bérillon en a assuré le succès tout comme il a installé auprès de ses petits pensionnaires une sorte de Providence éclairée, bienveillante et paternelle. M Quinque s'occupera ici de la Psychologie de l'enfance anormale ; il étudiera, cette année, les méthodes pédagogiques qui lui sont applicables.

Et maintenant, Messieurs, sans plus tarder, nous allons nous mettre au travail. Vous allez entendre une leçon du Dr Bérillon sur l'une des questions les plus ardues et les plus embrouillées : les maladies de l'instinct. Comme les années précédentes nous travaillerons ferme pendant ces quelques mois de cours, nous souvenant que le travail est non pas la punition de l'homme, mais sa récompense et sa force et sa gloire et sa fête. Pour mot d'ordre, nous aurons celui que l'empereur romain donnait à sa garde : *Laboremus !*


Digitized by Google

Essai de psycho-pathologie générale : Les maladies de l'Instinct

par M. le Dr Bérillon, professeur à l'Ecole de psychologie

I. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Pourquoi d'ordinaire l'homme pense-t-il d'une façon et agit-il d'une autre ?

Telle est la question par laquelle Aristote, dans ses *Problèmes*, il y a plus de deux mille ans, marquait l'étonnement dont il était saisi en présence du décevant spectacle des inconséquences et des défaillances humaines.

Les métaphysiciens et les philosophes, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, se sont efforcés d'expliquer le désaccord qui existe, si fréquemment, entre nos intentions et nos actes, par le conflit de bons et de mauvais penchants, inhérents à la nature humaine.

Les théories spécieuses dans lesquelles le principe du bien est mis aux prises avec celui du mal ne sauraient donner satisfaction à des psychologues, et encore moins à des médecins.

Pour eux, l'étude des lois biologiques peut seule apporter au problème d'Aristote la solution qu'elle comporte. Pour peu qu'on y réfléchisse, on ne tarde pas à trouver naturel que l'homme pense d'une façon et agisse d'une autre. Il suffit, pour cela, de considérer que, lorsqu'il pense, c'est par la mise en jeu des rouages compliqués de son intelligence, tandis que, lorsqu'il agit, il y est déterminé par l'impulsion unique et irrésistible de l'instinct.

Cette manière d'envisager la question est d'ailleurs conforme à l'opinion exprimée par le professeur Yves Delage, dans son *Traité de l'hérédité*, sur la différence capitale entre les phénomènes de l'instinct et ceux de l'intelligence.

« Si l'instinct, dit-il est la réponse nécessaire de l'organisme à des stimuli toujours identiques, l'intelligence est la réponse variable a des stimuli variés ».

La distinction entre l'intelligence et l'instinct avait frappé les plus anciens observateurs. Aristote dans *La Logique* insiste sur la nécessité de ne pas confondre l'entendement humain avec cet instinct que la nature répartit aux animaux et *qui les fait vivre*.

Frappé de l'opposition entre la simplicité des actes instinctifs et la complication des opérations de l'intelligence, il déclare que la distinction entre l'entendement et l'instinct consiste en ce que le premier peut s'appliquer à plusieurs objets en même temps, tandis que le second ne s'applique jamais qu'à un objet unique.

Après Aristote, le dualisme entre les phénomènes de l'intelligence et ceux de l'instinct fut admis, comme un article de foi, par tous les philosophes. Ils se bornèrent à l'expliquer par des considérations inspirées de la théologie. « L'homme disait Bacon, possède deux âmes ; l'une toute


Digitized by Google

divine et raisonnable, l'autre non raisonnable et qu'il partage avec les brutes. » Cette âme non raisonnable n'était autre que la représentation métaphysique de l'instinct. Avec les naturalistes du XVIII[e] siècle on revient a une conception plus positive des domaines respectifs qu'il convient d'attribuer, soit à l'instinct soit à l'intelligence.

Depuis lors, il est admis que la principale différence de l'instinct et de l'intelligence est constituée par le fait que l'instinct est inné, qu'il est constitué par une aptitude héréditaire, *non apprise*, par laquelle l'animal se trouve mécaniquement porté à accomplir les actes nécessaires à sa conservation ou à celle de son espèce.

Egalement due à la transmission d'aptitudes héréditaires, l'intelligence ne se développe, au contraire, que fort lentement. Une éducation appropriée est nécessaire à sa culture Sans elle l'intelligence ne pourrait acquérir qu'un développement incomplet

En réalité, subordonnés à l'intégrité et au bon fonctionnement des mêmes organes, l'instinct et l'intelligence sont de nature identique. Il n'y a entre eux que des différences de degré et de complexité. Le but auquel ils tendent leur est commun. Au même titre que l'instinct, l'intelligence normale participe à la conservation de l'individu. L'intelligence qui ne tendrait pas à améliorer le sort de celui qui la possède et à assurer sa défense, ne serait que la manifestation d'une fonction altérée et détournée de son but.

Chez les animaux dont le système nerveux est rudimentaire, l'instinct est la seule manifestation de l'activité organique. Mais à mesure que les centres nerveux acquièrent un développement plus marqué, les actes de l'intelligence se perfectionnent et s'immiscent à ceux de l'instinct pour les diriger et les réprimer. Chez l'homme, l'intelligence arrive à occuper une telle prédominance qu'elle semble être en quelque sorte, portée à dominer l'instinct et à l'étouffer. C'est ce qui permettait à Pouchet de dire : « L'homme a aussi l'instinct comme les animaux, mais il faut chez lui le chercher avec soin pour le découvrir. » Cette affirmation ne saurait s'appliquer à la grande majorité des hommes. Une longue observation n'est pas nécessaire pour constater qu'à l'égard de leurs besoins instinctifs ils se comportent exactement comme les animaux, sans aucune intervention du raisonnement ou de la réflexion.

II. DÉFINITION ET ORIGINE DE L'INSTINCT

Des définitions fort diverses ont été données de l'instinct. Dans chacune d'elle se révèle la préoccupation dominante de son auteur. La part respective accordée à la fixité, à l'immobilité, au pur automatisme, ou à l'intervention d'un degré plus ou moins accentué de conscience, diffère selon que la définition émane d'un métaphysicien, d'un naturaliste, d'un psychologue ou d'un sociologue.

Pour éviter d'entrer dans des discussions qui m'entraîneraient loin du sujet de cette leçon, je me bornerai à désigner sous le terme général d'instinct l'aptitude héréditaire, innée et irrésistible que présentent les

Digitized by Google

individus normaux à assurer leur existence et à perpétuer leur espèce en s'adaptant aux conditions du milieu.

J'aurais pu également céder à la tentation d'étudier assez longuement les origines de l'instinct, mais il m'a semblé que là où les biologistes les plus savants n'ont su aboutir qu'à l'exposé de théories ingénieuses, je serai mal fondé à vous proposer des solutions définitives.

Je me bornerai, pour la facilité de mon entrée en matière, à rappeler que, en ce qui concerne l'origine des instincts, nous nous trouvons, encore aujourd'hui, en présence de deux doctrines diamétralement opposées. La première, dont Herbert Spenser s'est montré le plus éloquent défenseur, considère que les instincts sont issus, par évolution, des actes réflexes, qu'ils sont des réflexes composés et qu'aucun instinct n'a nécessairement dû être intelligent, à aucune époque. C'est de cette opinion que dérivent les théories sur l'origine mécanique de l'instinct, professées par un certain nombre de naturalistes

Une seconde doctrine, soutenue par Romanes, admet, au contraire, que dans une certaine mesure, l'instinct dérive, par régression, de l'intelligence, qu'il s'est substitué à l'intelligence disparue et que, par conséquent, il n'est pas un instinct qui, à l'origine, n'ait été un acte intelligent. Cette opinion semble avoir rallié les suffrages des psychologues.

Cette divergence d'opinions entre les naturalistes et les psychologues s'explique par le fait que les premiers, dans l'étude des problèmes de la biologie, sont entraînés par les matériaux dont ils se servent à envisager les faits sous la forme la plus élémentaire, tandis que les psychologues cèdent involontairement à la tendance de ramener à l'homme le but de toutes leurs observations.

En réalité, il y a dans chacune des deux thèses en présence une part de vérité. Certains instincts dérivent des actes réflexes, tandis que d'autres ne sauraient se concevoir sans une participation de l'intelligence. Les uns, les instincts primaires, sont destinés exclusivement à la conservation de l'individu et à la perpétuation de l'espèce, les autres, les instincts secondaires, étant plus intimement liés à son accroissement personnel, à son évolution, à son perfectionnement intellectuel et moral.

III. LES APOLOGISTES ET LES DÉTRACTEURS DE L'INSTINCT

Dès la plus haute antiquité, la question de l'instinct a sollicité les préoccupations des philosophes. Tandis que certaines écoles se prononçaient en faveur de la satisfaction normale des tendances instinctives de l'homme, d'autres pensaient qu'il était préférable de les réprimer et de les contenir dans des limites très étroites.

Dans la religion des dieux de l'Olympe, l'obéissance aux impulsions naturelles de l'instinct fut en quelque sorte divinisée. Les divinités qui symbolisèrent cette obéissance furent l'objet des plus grands honneurs. Dans toutes les cités où les Grecs étendirent leur empire, s'élevèrent des sanctuaires consacrés au culte de Cérès, de Bacchus, de Vénus. Les Grecs attribuaient la forme humaine aux dieux « parce que, disait Phidias,


Digitized by Google

nous n'en connaissons pas de plus belle ». Ils attribuèrent également à leurs divinités les passions les faiblesses, et les instincts de l'homme.

Dans son aspect général, le paganisme nous apparaît comme un perpétuel hommage rendu à l'instinct. Cet hommage est même poussé à l'excès dans certaines sectes philosophiques. Aristippe, fondateur de l'Ecole Cyrénaïque, se fit l'initiateur d'une philosophie du plaisir réalisé sous toutes ses formes et par tous les moyens. Ce plaisir devint, pour lui et pour ses disciples, la fin de toutes les actions de l'homme.

D'après cette doctrine, l'homme ne doit tenir au reste de l'univers que par l'intérêt personnel, rapporter tout à soi, se constituer centre et mesure de toutes choses, éviter les sensations violentes et tout ce qui peut constituer la souffrance, sans autre but que de se procurer du plaisir.

Les sectateurs de notre moderne *arrivisme* ne se doutent pas qu'ils ont eu, dans Aristippe et dans les continuateurs de l'Ecole Cyrénaïque, des précurseurs dont les doctrines ont plus d'une analogie avec les leurs.

L'école Cyrénaïque, par une décadence naturelle, en arriva à ne révérer dans l'instinct que les formes les plus grossières. Elle était condamnée à tomber dans un complet discrédit lorsque l'intervention d'Epicure, en l'épurant, lui reconquit les suffrages d'un grand nombre d'esprits cultivés dans toutes les parties du monde civilisé.

Epicure, considéré en son temps comme le modèle des vertus aimables fut assurément un des apologistes les plus éloquents de l'instinct.

Pour lui, chez tous les êtres, la nature poursuit le plaisir indépendamment de la raison, et antérieurement à la raison Aussi c est dans la nature, non dans la raison, qu'il cherche le guide infaillible de l'homme.

D'après Epicure, on ne peut, en général, rien désirer ni rien craindre qui ne nous offre l'image du plaisir et de la douleur. Or le désir et la crainte sont les seules forces qui nous arrachent au repos. Tous nos mouvements et toutes nos actions se rapportent donc au plaisir. Le plaisir est donc le souverain bien.

Mais quels sont les plaisir sans lesquels on ne peut se faire aucune idée du bien ? Epicure les énumère daut l'ordre suivant : ceux du goût, de l'ouïe, de la vue et ceux de l'acte sexuel Hors de là point de vraie jouissance et partant point de vrai bien.

Dans la hiérarchie des instincts il en est un qu'Epicure place bien au-dessus de tous les autres, c'est l'instinct de nutrition.

Le plaisir de la bouche n'est pas le premier des biens : on peut se passer de la bouche qui mâche les aliments, pourvu que l'on ait ce qui les digère : le ventre ; — voilà en même temps que l'organe de la vie, l'origine de tout plaisir, et, partant, de tout bien. « Le *principe* et la *racine* de tout bien, dit Epicure avec précision, *c'est le plaisir du ventre.* »

Ce plaisir est, en effet, la *racine* de tous les autres plaisirs semblables ; il est le principe de la philosophie, et dès lors qu'on identifie bien ce plaisir on doit aboutir à cette conséquence : le plaisir de la nutrition développé, étendu, finalement transformé en d'autres plaisirs comme ceux du goût, de la vue, voilà l'objet de la morale — Aussi Métrodore,

Digitized by Google

fortifiant la pensée de son maître, en la condensant sous une forme paradoxale qu'elle n'avait pas tout d'abord s'écrie : « C'est dans le ventre que la raison, se conformant à la nature, a son véritable objet. »

Epicure avait longuement étudié le jeu des passions humaines et la puissance des penchants. De ses observations était résultée pour lui la conviction que c'est en satisfaisant les besoins instinctifs dans ce qu'ils ont de légitime que l'on évite leurs débordements et leurs excès.

C'est ainsi qu'il avait été amené à classer ces besoins dans l'ordre suivant :

1° Les besoins naturels impérieux, irrésistibles comme la faim et la soif ;

2° Les besoins naturels, mais factices, tels que le goût des mets délicats ;

3° Les besoins dangereux, comme la passion des liqueurs fortes.

Satisfaire les premiers, se tenir en garde contre les seconds, et combattre résolument les derniers, voilà la vraie tempérance.

Cette sobriété éclairée n'est qu'un raffinement de plus dans la recherche du plaisir. C'est la morale de l'intérêt bien entendu. Par la modération dans l'exercice de l'instinct de nutrition, il concilie les exigences de cet instinct avec ceux de l'instinct de conservation. Conséquent avec lui-même car, comme le fait judicieusement remarquer Kant, la plupart des philosophes anciens, par opposition avec le mauvais exemple donné par nos prédicants et nos sophistes modernes, s'efforçaient de mettre leurs actes en rapport avec leur enseignement, Epicure avait trop d'un sou pour vivre. Son disciple Méliodore, moins avancé dans la vertu, dépensait un sou tout entier.

L'époque où vivaient ces philosophes ne connaissait pas les préoccupations de la vie chère. Seule la pâture inellectuelle continue à être offerte à nos contemporains dans des conditions de bon marché exceptionnel. Grâce à la concurrence de la presse, la grande majorité de nos concitoyens en est pourvue exactement au taux que Méliodore consacrait à son alimentation corporelle. Ils peuvent alimenter leur esprit par la dépense quotidienne d'un sou.

De toutes les doctrines philosophiques anciennes, l'épicurisme est celle qui a résisté le plus longtemps à l'envahissement du christianisme. On ne saurait même affirmer qu'il ait jamais été complètement étouffé, car dans beaucoup de pays, le christianisme ne s'est propagé et maintenu que par les plus grandes concessions aux tendances instinctives des populations.

Dès la Renaissance, les idées d'Epicure réapparaissent avec une force nouvelle. On peut dire que sous la plume de Rabelais, le pantagruellisme fut une résurrection de l'épicurisme.

Pantagruel est le représentant symbolique de ceux qui ne boudent pas contre leur appétit et font un dieu de leur ventre. Dans le roman de Rabelais évoluent d'autres personnages qui semblent n'avoir d'autre règle que la stricte obéissance à leur instinct.

Tout d'abord c'est Gargantua, dont le formidable appétit se manifeste dès qu'il apparaît à la lumière.


Digitized by Google

« Soudain qu'il fut né, ne cria comme les autres enfants : mies, mies, mies ; moi à haulte voix sescrioit : a boire ! a boire ! a boire ! »

Panurge, dont l'instinct de nutrition se montre moins exigeant, attache par contre le plus grand prix à la conservationde son existence.

Sa guenille lui est précieuse. Quant aux moines de l'abbaye de Thélème la devise placée au-dessus de la porte d'entrée

Fay ce que vouldras

indique assez qu'ils devaient avoir pour règle principale le vœu d'obéissance à l'instinct. En effet, Rabelais nous dit que :

« Se levaient du lit quand bon leur semblait, buvaient, mangeaient, dormaient quand bon leur semblait. Nul ne les esveillait, nul ne les parforçait ni à boire, ni à manger, ni à faire autre chose quelconque ».

A sa suite, un grand nombre de littérateurs et de philosophes se constituèrent les défenseurs de l'inst nct. Les noms de Gassendi, de Hobbes, d'Helvétius, de La Rochefoucault, peuvent être considérés parmi les plus célèbres dans cette réaction contre les empiètements du monachisme et les exagérations du dogmatisme chrétien. Mais, il n'en est pas qui, sur ce terrain, aient défendu avec plus d'esprit que Molière et La Fontaine la cause de l'instinct menacée par les agressions des hypocrites, des avares, des coquettes, des égoïstes et des pessimistes.

« Je vis de bonne soupe et non de beau langage. »

Paroles de Chrysale que pourraient utilement méditer ceux qui ont la charge d'assurer le développement physique de nos enfants.

Et un peu plus loin quand Philaminte lui dit :

Le corps, cette guenille, est-il d'une importance,
D'un prix à mériter seulement qu'on y pense,
Et ne devons-nous pas laisser cela bien loin ?

l'instinct de conservation riposte avec une éloquente précision dans les deux vers suivants :

Oui, mon corps est moi-même et j'en veux prendre soin.
Guenille, si l'on veut, ma guenille m'est chère.

Quant à La Fontaine, il serait trop long d'énumérer toutes les fables où son génie a mis en relief, d'une façon si expressive, la puissance et l'irrésistibilité de l'instinct. *(A suivre)*.

TRAVAUX ORIGINAUX

SOCIÉTÉ DE PSYCHOTHÉRAPIE, D'HYPNOLOGIE ET DE PSYCHOLOGIE

Séance du mardi 19 décembre 1912. — Présidence de M. le Dr J. Voisin.

(Suite)

Névropathies réflexes d'origine nasale

par M. le Dr J. Iribarne, professeur à l'Ecole de psychologie

La muqueuse pituitaire, en dehors de sa fonction olfactive qui lui est spéciale, joue encore un rôle important dans la respiration en humectant et en chauffant l'air destiné à pénétrer dans les voies respiratoires.

Digitized by Google

De plus, elle est un organe de défense contre les microbes qui pénètrent dans les voies aériennes supérieures avec l'air inspiré, ainsi que l'ont prouvé les expériences de Wurtz et Lermoyez.

Sa structure et sa richesse en filets nerveux expliquent la rapidité de sa turgescence, la fréquence de ses altérations, et aussi le nombre des réflexes dont elle est le point de départ.

Ces réflexes, lorsqu'ils sont exagérés ou modifiés, donnent lieu à des névroses et c'est sous ce dernier jour qu'ils sont intéressants à étudier.

Les expériences de François Frank et de Paul Bert ont confirmé les données des cliniciens qui ont été les premiers à rapporter à des lésions nasales des états pathologiques réflexes, à siège éloigné de ces lésions, et qu'ils avaient fait disparaître avec elles.

Mulhall, médecin américain de St-Louis rapporte, en 1875, l'histoire d'un cultivateur de 42 ans, sujet à des accès d'oppression nocturne qui cessèrent de se produire après l'ablation de polypes nasaux dont le malade était porteur.

A la même époque Jacobi de New York, a donné la relation de deux faits d'asthme observés chez des enfants et imputables à l'existence de polypes du nez. Chez tous deux existaient des phénomènes d'emphysème et de peri-bronchite qui guérirent après l'intervention chirurgicale.

Ces deux auteurs et d'autres tels que Voltolini, Fraenkel, Todd-Spencer ont admis que la pathogénie de ces troubles consiste en un réflexe ayant pour point de départ les filets de la cinquième paire épanouis dans la muqueuse de Schneider

Ces troubles nerveux réflexes sont aujourd'hui entrés dans le domaine classique ; on peut avec Jurasy les diviser en trois groupes :

1° Réflexes à point de départ nasal et à manifestation nasale ;

2° Réflexes à point de départ nasal et à manifestation extra-nasale ;

3° Réflexes à point de départ extra-nasal et à manifestation nasale

La première catégorie comprend des réflexes de défense.

La muqueuse pituitaire réagit vivement par des éternuements, par un coryza, par de l'hydrorrhée contre les irritations de toute nature.

Certaines poussières sont particulièrement irritantes : les poussières d'avoine, de drèche, de riz, d'ipécacuanha. Trousseau a cité le cas du tomentum qui, en été, se détache, au moindre souffle de vent, des feuilles du platane oriental et produit des éternuements et une toux quinteuse qu'on a longtemps attribués à l'ombrage de cet arbre.

Ces sensations relèvent du tijumeau ; ce sont des sensations tactiles, des sensations de sensibilité générale ; vagues et désagréables elles provoquent des réactions défensives : 1° réactions vaso-motrices, hypérémie de la muqueuse ; 2° réactions sécrétoires, exagération des sécrétions nasale et lacrymale ; 3° réactions spasmodiques, éternuement.

Ce sont à dire vrai des réflexes physiologiques.

La seconde catégorie présente à étudier un beaucoup plus grand nombre de réflexes pathologiques : les réflexes à point de départ nasal et à manifestation extra-nasale forment un important chapitre de patho-

Digitized by Google

logie. En se bornant à un exposé très limité d'une question aussi vaste, on pourra étudier les principaux accidents réflexes qui siégent à l'appareil respiratoire, au système nerveux, à l'appareil de circulation et aux organes de sécrétion.

Parmi les troubles des fonctions respiratoires, il faut citer l'asthme.

L'asthme, 60 fois sur 100, est d'origine nasale. On peut ainsi affirmer qu'il y a quatre sortes d'asthme : l'asthme essentiel ou nerveux, l'asthme brighitque ou rénal, l'asthme cardiaque et enfin l'asthme nasal.

L'asthme essentiel est une manifestation locale de la diathèse neuro-arthritique : il ne comporte pas, du moins à ses débuts, de substratum anatomo-pathologique.

L'asthme brightique d'origine rénale est une manifestation commune de l'urémie et guérit avec elle.

Il existe en outre un type dyspnéique, la forme d'asthme cardiaque. Il s'agit d'une dyspnée d'effort, ou d'une dyspnée survenant chez un cardiaque après un travail musculaire un peu prononcé (dyspnée de travail) et dont les accès se répètent chaque fois que le malade est placé de nouveau dans les mêmes conditions qui la peuvent produire. Parfois on assiste à des crises de suffocation violente, avec retours périodiques souvent nocturnes. L'asystolie, le rétrécissement mitral, provoquent l'asthme cardiaque.

L'asthme nasal est aujourd'hui devenu classique : sa symptomatologie est la même que celle de l'asthme essentiel ; ce sont les mêmes brusques et violents accès de dyspnée, plutôt nocturnes que diurnes ; ils se reproduisent par crises apériodiques ; on les rencontre chez les enfants aussi bien que chez les adultes.

Joal(du Mont Dore)a réuni des observations concluantes et qui établissent que les polypes muqueux du nez occasionnent parfois des troubles dyspnéiques de nature asthmatique, qui disparaissent avec l'ablation des polypes.

Il est également prouvé qu'un simple catarrhe avec épaississement de la muqueuse amenant un certain degré de sténose des fosses nasales peut donner lieu à des accidents dyspnéiques persistants.

La cinquième paire est alors irritée soit par la lésion soit par le polype ; de là, contraction des muscles tenseurs du voile du palais et oblitération des orifices naso-pharyngiens. Le malade est alors forcé de respirer par la bouche. Pendant la veille, les centres volontaires préviennent la crise; mais, durant le sommeil, alors que les mouvements réflexes sont si libres de se produire, les phénomènes de dyspnée ont lieu.

La laryngite striduleuse chez l'enfant est souvent due à des végétations adénoïdes.

Le coryza spasmodique (ou rhinite spasmodique, ou rhume des foins) a été étudié comme un accident réflexe d'origine nasale.

Garel définit la rhinite spasmodique : « une affection oculo-naso-bronchique, paroxystique, due à plusieurs causes irritantes extérieures,

Digitized by Google

agissant sur une muqueuse à sensibilité idiosyncrasique, chez des sujets appartenant, directement ou par hérédité, à la classe des névropathes ou des goutteux. » Et Lannois ajoute : « l'asthme des foins n'est rien autre qu'une variété de coryza spasmodique dont la cause irritante provient du pollen des plantes. »

La rhinite spasmodique se manifeste à l'état de crises. On a décrit deux formes : une forme oculo-nasale et une forme oculo-naso-bronchique, suivant l'extension plus ou moins grande des phénomènes.

Les symptômes oculaires et nasaux apparaissent, en général, simultanément ; ils se manifestent d'ordinaire brusquement après une promenade à la campagne ou au soleil du 10 au 15 mai en Europe, vers le 12 août en Amérique. Le malade est pris d'une vive sensation de cuisson, de brûlure au niveau des conjonctives et plus spécialement vers l'angle interne de l'œil. Il a du larmoiement intense, ses conjonctives sont injectées ; ses pupilles réagissent lentement ; ses paupières sont parfois tuméfiées au point d'avoir peine à s'ouvrir. La lumière du jour est pénible et exaspère tous ces symptômes que l'obscurité calme au contraire et qui disparaissent pendant la nuit ; les globes oculaires sont douloureuses ; il existe de la céphalée occipitale et des phénomènes névralgiques.

Le nez réagit de façon analogue. Le malade a des crises d'éternuements interminables, surtout le matin. Elles sont accompagnées d'un écoulement nasal abondant pouvant mouiller jusqu'à 20 mouchoirs et plus par jour. Vers la deuxième semaine, cet écoulement devient purulent. Les crises durent souvent des heures, des jours sans rémission véritable. La simple introduction d'un spéculum dans le nez, le moindre choc peuvent provoquer un nouvel accès. L'évolution totale est d'un mois et demi à deux mois et même davantage.

Chaque accès est suivi, comme dans le coryza aigu, d'une période d'obstruction nasale.

L'odorat est diminué ou aboli. La gorge, le palais et, dans quelques cas, le conduit auditif externe éprouvent une sensation de cuisson.

Les symptômes bronchiques consistent en crises d'asthme. On les rencontre assez fréquemment, une fois sur trois. Leur présence caractérise la forme oculo-naso-bronchique ; parfois ils disparaissent, laissant subsister la forme oculo-nasale. Ils peuvent également venir compliquer celle-ci au bout de plusieurs années de son évolution ou exister à l'état isolé indépendamment de toute manifestation oculaire ou nasale.

La dyspnée apparait d'ordinaire vers la troisième semaine du coryza. Elle augmente rapidement au point d'empêcher le malade de rester couché pendant la nuit. La respiration est sifflante, le murmure vésiculaire diminué, il y a des râles sibilants et ronflants. La poitrine est le siège d'une sensation de constriction extrêmement pénible.

Le sujet éprouve au niveau de la trachée un chatouillement qui détermine des accès de toux. L'expectoration est abondante, muqueuse au début.

Digitized by Google

Les crises durent souvent plusieurs heures et sont suivies d'une période d'abattement. Elles se reproduisent jusqu'à la fin juin et même plus longtemps.

L'asthme des foins se comporte en somme comme l'asthme simple ; mais il en diffère toutefois par son peu de gravité et son intermittence.

Le système nerveux peut réagir, à son tour, d'autant que le malade est toujours un névropathe La perturbation apportée dans l'existence habituelle par ces crises perpétuelles, la dépression laissée par les accès d'asthme, la ténacité des accidents conduisent facilement à un état de neurasthénie.

Enfin le point de départ du réflexe occasionnant la crise peut se trouver dans la région olfactive.

Les troubles des fonctions nerveuses à point de départ nasal ont été observés par de nombreux rhinologistes ; au nombre de ces troubles on peut citer : l'hémicrânie, l'hémispame douloureux de la face, le spasme du facial, les vertiges, les accidents de chorée et d'épilepsie dout plusieurs ont été guéris par le traitement rhinologique, enfin les troubles mentaux.

Nous nous arrêterons spécialement à ces derniers.

Les troubles de fonctionnement du nez, même légers, sont capables, s'ils durent longtemps, de déterminer des modifications de la mentalité Cette proposition peut sembler étrange aux esprits non prévenus qui, trop fidèles aux souvenirs d'une psychologie abstraite, sont choqués de ce que l'intelligence humaine bute sur un aussi faible obstacle et en subisse un dommage évident ; mais les faits sont patents ; ils sont même de nature vulgaire. L'expérience courante nous apprend, en effet, que l'attitude « bouche bée » ne contribue pas à donner à la physionomie une expression de vive intelligence, bien au contraire.

Cette béance de la bouche est presque toujours due à des malformations et à des lésion du naso-pharynx. Il en dérive à côté de nombreuses réactions nerveuses, divers troubles mentaux : agoraphobie, dépression mentale, hypocondrie, excitation maniaque Ziem rapporte un cas de confusion mentale due à une sinusite, Bosworth un cas de mélancolie guérie par la suppression de polypes musqueux, Hahier des cas de neurasthénie guéris par le traitement chirurgical de déviation de la cloison.

Ruault écrit : « J'ai vu des individus devenus absolument hypocondriaques, atteints d'une véritable obsession nasale, incapables de tout effort intellectuel, traités de malades imaginaires par leur médecin et par leur entourage, reprendre toute leur activité et leur gaîté disparues, après la guérison de leurs lésions nasales ou naso-pharyngiennes. »

On pourrait multiplier ces observations si, chez les neurasthéniques, on explorait systématiquement le nez et ses dépendances. Les lésions nasales sont, en effet, souvent silencieuses et lorsqu'elles déterminent des sensations subjectives, celles-ci sont d'habitude reportées en dehors de leur point d'origine. Pour le cavum, en particulier, la localisation exacte est l'exception et telle névralgie faciale, céphalée frontale ou

Digitized by Google

occipitale, névralgie cervicale ou thoracique, dont l'origine est longtemps restée inconnue, disparaît quand, pour toute autre raison, le traitement des cavités naso-pharyngiennes est pratiqué.

Chez les enfants, en particulier, il existe un état psychique déterminé par l'insuffisance de perméabilité nasale d'origine adénoïdienne. Ce syndrome appelé « aprosexie » est caractérisé surtout par le défaut d'attention. L'insuffisance mentale se produit au cours de la période des acquisitions essentielles de l'intelligence. Cet enfant arriéré a été qualifié de « cancre d'origine nasale ». Les enfants, dans cette situation, sont astreints, en vertu de leur âge et de l'uniformité des programmes, à des études dont ils ne peuvent souvent comprendre ni le sens ni la portée.

Accablés par les réprimandes et les punitions, ils n'en saisissent que l'injustice. Ils sont accablés par cette fatalité qui les fait différents de leurs camarades et n'y résistent que par une inertie à peine volontaire.

D'autres causes contribuent à modifier la manière d'être de ces enfants. Leur maladie en fait des faibles, non seulement de l'intelligence, mais aussi de la santé générale et des muscles. Ils sont disgraciés, au point de vue esthétique : leurs pommettes effacées, leur nez pincé, leur bouche ouverte dont la lèvre supérieure trop courte découvre un maxillaire supérieur écrasé latéralement et sur lequel les dents ne trouvant pas la place de pousser se disposent d'une manière fantaisiste, en font des êtres réellement laids. Faibles, ayant le ridicule de ronfler et de renifler, ils deviennent un sujet de moquerie pour leurs camarades.

Ces circonstances ne peuvent avoir qu'une influence très fâcheuse sur le caractère qui devient souvent mauvais et dissimulé.

Le plus ou moins de persistance des phénomènes de diminution intellectuelle dépend évidemment du moment où une thérapeutique rationnelle vient ramener la respiration à ses conditions physiologiques et, si l'intervention est trop tardive, le temps perdu peu bien ne pas se rattraper.

Chez l'adulte, l'obstruction nasale cause de véritables phobies, craintes de cancer, de méningite, de tumeur du cerveau. Une lésion guérie, éteinte depuis longtemps mais ayant laissé une trace, comme un ulcère rond de la cloison, peut devenir le point de départ de ces préoccupations. C'est dans le but d'éviter de semblables conséquences que Lermoyez donne le conseil de ne pas prévenir les malades, chez qui on les constate, de l'existence de ces perforations cicatrisées du septum qui ne les gênent en rien.

On note le trouble mental consistant en une certaine obnubilation intellectuelle en une incapacité de diriger les opérations mentales dont les conséquences sont : défaut d'attention ou asymbolie auditive incomplète, absence de frein à la cérébration automatique et déterminant une sorte d'état de rêve, une sorte d'angoisse constante avec, à l'état de veille, de l'anxiété et de l'irritabilité et, pendant le sommeil, des rêves pénibles, des cauchemars.

L'anosmie, la céphalée, l'insuffisance passagère de la perméabilité du


Digitized by Google

nez sont des symptômes qui peuvent mettre le praticien sur la voie d'un examen rhinoscopique révélant la cause réelle de ces troubles.

Je puis présenter une statistique personnelle de 250 cas d'enfants appartenant à divers groupes scolaires, de Paris et de la banlieue et que j'ai opérés parce qu'ils présentaient des végétations adénoïdes ou des malformations nasales. Tous ont bénéficié de l'opération ; leur développement intellectuel et j'ajouterai même moral a suivi une marche parallèle à leur développement physique et les instituteurs se sont eux-mêmes intéressés aux conséquences heureuses de ces 250 interventions opératoires en m'envoyant le relevé de leurs observations sur l'amélioration de leurs élèves, aussi bien au point de vue de leurs capacités intellectuelles et de la vivacité nouvelle de leur esprit qu'au point de vue de leur tenue morale.

Les résultats des traitements pratiqués par le rhinologiste ne sont pas moins probants pour les autres névropathies dont nous avons parlé. Les observations se publient tous les jours, dans lesquelles chacun de nous relate les bons résultats du traitement nasal dans l'asthme, le coryza spasmodique, le rhume des foins, la toux nasale, le vertige et certaines névroses.

La désintoxication cérébrale par le jeûne et la purgation

par M. le docteur Guelpa

La nutrition exerce sur les fonctions cérébrales et sur les états psychologiques qui en résultent une influence prépondérante beaucoup plus grande qu'on ne le croit généralement, et surtout qu'on ne l'a cru dans le passé.

Qui dit nutrition dit alimentation et intoxication, car ces trois termes, ces trois faits, sont si intimément associés qu'en réalité ils ne peuvent exister séparément, pour ne pas dire qu'ils n'en forment qu'un seul.

En effet, vivre c'est faire des échanges organiques, et ces échanges comportent l'assimilation de la matière nouvelle et l'expulsion des déchets alimentaires et organiques qui sont toujours des éléments gênants, et souvent de véritables toxiques pour l'organisme. La transformation chimique progressive des aliments en dégage constamment de l'énergie vitale tout en laissant, comme nous venons de le dire, des déchets inévitables, qui sont, pour l'organisme, des embarras et des dangers s'ils ne sont pas éliminés au fur et à mesure de leur production, exactement comme les machines modernes qui, par le jeu même de leur fonctionnement, produisent parallèlement des matières utiles et des déchets qui vont encombrer et paralyser le mécanisme s'ils ne sont pas enlevés régulièrement.

Ces résidus, plus ou moins toxiques, dans notre cas spécial, vont embarrasser et pervertir, plus ou moins rapidement, les diverses parties du cerveau, constituant ainsi les nombreuses variétés d'états psychologiques morbides.


Digitized by Google

Nous devons aussi tenir compte de la nature des aliments et de leurs propriétés particulières qui produisent, en proportions différentes, l'énergie vitale et l'intoxication.

La physiologie et l'hygiène nous apprennent que les aliments carnés provoquent plus rapidement les réactions. Par contre ils ne peuvent suffire au maintien d'une longue et utile combustion. Surtout ils sont particulièrement dangereux par l'exagération de leurs éléments toxiques si funestes à la vie des tissus.

En pleine santé, l'organisme est à même de brûler et d'éliminer aisément les poisons résultant de son fonctionnement et de l'arrivée constante de nouveaux aliments. Contre les éléments qui tendent à l'intoxiquer, la nature se défend surtout par le foie et les poumons qui les transforment, par les reins, l'intestin et la peau qui les éliminent. Avec une attention vraiment maternelle, elle a donné à chaque organe une capacité fondamentale de beaucoup supérieure aux nécessités normales, en même temps qu'elle leur a permis de se remplacer et de s'entr'aider dans une certaine mesure.

Fort heureusement d'ailleurs, sans quoi la vie n'aurait pas tardé à disparaître ! Malgré cette richesse primordiale d'organisation les transformations ininterrompues et successives des aliments en énergie et en déchets, causent un encrassement progressif, une intoxication toujours plus menaçante, aggravée par les erreurs de notre hygiène inintelligente qui nous fait introduire habituellement dans l'organisme une quantité d'aliments qui dépassent de beaucoup la capacité comburante. Si bien que l'organisme, après une lutte sans répit, est mis, peu à peu, dans l'impossibilité de rester sain, de se défendre contre les causes d'intoxication qui l'accablent.

C'est alors que nous assistons à l'éclosion de la maladie qui, contrairement à la conception courante et malgré ses inconvénients, est un évènement heureux qui nous arrête dans la voie dangereuse d'une hygiène fatale. En réalité la maladie n'est qu'une réaction utile, qui a pour but de suspendre l'ingestion des aliments et de supprimer la fatigue, les deux facteurs principaux de nos intoxications ; en même temps que l'élévation de la température traduit la bienfaisante sur-activité comburante, destructive des produits qui intoxiquent les tissus.

L'idée que la maladie est un bien heurte certainement beaucoup de convictions provenant d'une conception superficielle du métabolisme organique ; mais il suffit d'approfondir légèrement la question pour n'avoir pas de peine à faire éclater la vérité de cette assertion que l'on considère comme paradoxale.

Des études, mathématiques pour ainsi dire, ont prouvé que les processus pathologiques, surtout quand ils sont aigus, évoluent d'autant plus favorablement jusqu'à la convalescence que les malades perdent plus régulièrement et plus rapidement de leur poids. De sorte que, contrairement à ce qu'on croit généralement, on peut admettre comme une vérité à peu près définitive que lorsque le malade ne manifeste pas un


Digitized by Google

amaigrissement proportionnel à l'intensité de la maladie, celle-ci est toujours plus grave, plus longue à guérir et sa convalescence plus difficile.

On dirait vraiment, — c'est le raisonnement que je me suis toujours fait et que j'ai vu confirmé dans des millers de cas — que pendant la maladie, l'organisme est encombré, gêné par une quantité plus ou moins grande d'humeurs, de cellules et de tissus vieux et empoisonnés qui doivent être éliminés pour qu'un fonctionnement normal puisse être rétabli.

Comme vous le voyez, la maladie est bien la manifestation de l'organisme en réaction utile contre l'intoxication, le mode de défense de cet organisme contre l'ennemi. Elle est donc un bienfait de la nature qui nous prévient du danger imminent et nous donne le moyen de nous refaire une vie saine.

C'est ainsi qu'un accident nous arrêtant, même avec une blessure, sur le bord d'un précipice fatal est relativement un évènement heureux qui nous sauve la vie.

Le rôle du médecin est de comprendre l'action naturelle, de l'aider et non de la contrarier, de l'imiter même au besoin.

Or, nous savons que dans les maladies, la nature, pour augmenter la résistance de l'organisme, nous enlève le désir de manger et même la pensée de boire. Le jeûne est donc implicitement indiqué pai l'étude des procédés de défense de l'organisme, comme le moyen naturel de le débarasser des intoxications et d'activer la création d'autres cellules nécessaires à sa rénovation et à son retour au fonctionnement normal

Mais l'expérience maintes fois confirmée a prouvé que le jeune, employé seul est pénible à supporter et fait attendre ses résultats très longtemps ; je lui ai donc adjoint la purgation.

Ces deux moyens employés ensemble, constituent un système complet. La diète affame l'organisme, le force à brûler ses déchets, par suite active la formation de cellules nouvelles et détermine un rajeunissement des tissus.

La purgation ajoutant son action à celle du jeûne en accélère et en multiplie l'efficacité, fait disparaitre la faim et les malaises qui l'accompagnent, désinfecte le tube digestif, draine vers l'intestin les déchets de toute l'économie et amène au dehors tous les résidus, empêche les résorptions toxiques par l'appareil digestif.

Ces avantages généraux nous permettent d'entrevoir les résultats si précieux qu'aura l'application de cette méthode aux affections du système nerveux.

Le fait banal de l'influence de la nutrition sur l'ètat cérébral est constaté tous les jours chez nombre de personnes qui éprouvent de la lassitude générale, de la paresse cérébrale après les repas et qui, faute d'une légère sieste, ne peuvent s'appliquer au travail que grâce à un pénible effort de volonté plus ou moins soutenu. Souvent même on voit

Digitized by Google

leur face s'injecter, signe manifeste de cette relation constante et si intime qui unit les fonctions cérébrales aux actes de la nutrition.

Je n'ai pas besoin de vous dire que, en parlant de nutrition, je l'entends dans toutes les phases depuis l'ingestion jusqu'à la transformation ultime des aliments, car c'est surtout au cours de leurs dernières étapes. que sont portées au fonctionnement des facultés mentales, les attaques les plus perfides et les plus dangereuses

Comment se rendre compte de l'importance, de la réalité de ces relations ? Supposons que dans une maison soit établie une distribution d'électricité parfaite qu'on puisse utiliser pour l'éclairage, pour le chauffage, pour donner le mouvement à divers appareils, etc. Si la production de cette électricité est de beaucoup supérieure aux besoins, nous pouvons largement nous en servir pour les différents usages à la fois sans en éprouver la moindre privation.

Il en est de même de l'électricité — énergie animale Lorsque nous sommes jeunes et que notre santé est parfaite nous pouvons nous livrer à des travaux exagérés, faire des repas abondants, et nous exposer même à des causes fortement émotives, sans que notre organisme subisse le moindre inconvénient dans l'exercice de ses fonctions. Et la santé continue à être parfaite parce que l'énergie compensatrice, le fluide nerveux si vous voulez, est largement suffisant pour assurer tout le fonctionnement normal.

Revenons maintenant à notre comparaison et imaginons une installation électrique parfaite, si vous voulez, mais ne pouvons disposer que d'une quantité limitée de courant électrique. Dans les cas normaux cette quantité d'électricité pourra suffire aux besoins ordinaires de la vie domestique, mais si, par des nécessité spéciales ou imprévues, nous avons par exemple, dû dépenser une quantité exagérée de kilowatt, pour le chauffage, nous ressentirons forcément l'inconvénient inévitable d'une insuffisance correspondante pour l'éclairage ou pour les moteurs.

Il en est encore de même dans les fonctions vitales. Lorsqu'un organisme humain dispose d'une santé moyenne ou, à plus forte raison, médiocre, par suite de l'hérédité ou de mauvaises conditions hygiéniques, il n'est pas en mesure de supporter impunément des dépenses exagérées d'énergie dans un organe sans que quelques unes de ses fonctions ne ressentent des effets malheureux de la privation relative dans les autres.

Et c'est précisément à l'aide de cette interprétation que nous arriverons à comprendre aisément comment des organes digestifs sont impuissants à exécuter leurs fonctions si des influences trop puissantes arrêtent au cerveau la part d'énergie indispensable aux actes digestifs. C'est pour cela que l'on voit si souvent des embarras gastriques suivre les vives discussions, les colères, les grands chagrins. Aussi, depuis bien longtemps, je conseille à mes amis et à mes clients d'éviter avec soin les causes d'émotion vive immédiatement après les repas et de s'abstenir de manger lorsqu'ils ont été violemment émus.

Digitized by Google

Ceci est vrai toutes les fois qu'il y a une forte dépense d'énergie vitale que ce soit une blessure, une course violente, une longue fatigue ou quelque chose de ce genre La raison en reste la même : la quantité d'énergie vitale nécessaire au fonctionnement des organes digestifs a été détournée vers d'autres centres.

Cette hypo-activité digestive influe par un cercle vicieux, sur l'état général et plus particulièrement sur les centres nerveux, parce que la mauvaise digestion des aliments produit deux inconvénients différents : d'abord l'insuffisance de la production saine d'énergie qui est développée par la bonne assimilation de la nourriture, ensuite, la production exagérée de fermentations nuisibles qui vont ajouter à l'auto-intoxication normale de l'organisme Le cercle vicieux se perpétuant, les intoxications amoindrissent et altèrent l'activité des organes, particulièrement celle du cerveau. Si l'on introduit dans ce cercle d'autres causes intoxicantes comme une alimentation trop abondante ou trop azotée, on devine comment la maladie s'emparera des organes ainsi préparés pour elle.

Je pourrais apporter un grand nombre de faits à l'appui de la thèse que je soutiens, mais, pour ne pas abuser de votre grande bienveillance, je me contenterai de vous en résumer deux des plus évidents.

Observation I. Mme Th., de Noisy-le-Sec, que je connais depuis une vingtaine d'années, est habituellement une personne très calme, très réfléchie et passionnée au travail. Mère de deux enfants, elle a marié sa fille il y a quelques mois. Le chagrin de la séparation a influé profondément sur son état mental ; elle est tombée dans une tristesse inconsolable, accompagnée sans cesse de pleurs et d'expressions de désespoir, persuadée qu'elle ne survivra pas longtemps à ce chagrin.

Elle est dans cet état depuis plus d'un mois. C'est dans ces conditions qu'elle m'a été amenée par son mari. L'examen le plus soigné ne m'a indiqué aucune cause spéciale de cette pénible modification morale Je n'ai constaté d'anormal que la langue épaisse et sale, avec haleine un peu fétide, accompagnée de fonctionnement défectueux des fonctions digestives. Pour vaincre sa prétendue grande faiblesse, pour combattre l'anémie cérébrale dont la malade se croyait atteinte, elle se forçait à manger et elle mangeait plus que d'habitude. Aussi, après les repas, elle avait la face congestionnée et la difficulté à s'appliquer à ses occupations Elle souffrait beaucoup de maux de tête et, comme je l'ai dit, elle pleurait à tout moment, désolée de l'éloignement de sa fille.

Malgré certains précédents étiologiques qui pouvaient justifier quelques inquiétudes, je n'ai pas craint de soumettre cette malade à la cure de désinfection, persuadé que si je ne parvenais pas à la guérison complète, j'obtiendrais à coup sûr au moins l'amélioration des fonctions digestives. En effet, après une première période de trois jours, le grand chagrin de la malade était presque disparu et les larmes avaient cessé. Et, après une deuxième période, la malade était revenue aussi bien qu'avant. Je l'ai engagée à manger très sobrement et à répéter la cure de temps en temps. Depuis trois ans la santé a toujours été parfaite.

Digitized by Google

OBSERVATION II. L'autre malade est un employé des postes, âgé de 20 ans, vu pour la première fois dans une crise pénible, au mois d'avril 1909. Il s'était abîmé la figure et les mains, en se levant du lit. Il présentait l'aspect caractéristique de l'épileptique: et il avait depuis quelque temps à peu près une crise toutes les semaines. Mais des crises plus rares avaient déjà éclaté depuis son jeune âge. Il était à la veille de perdre son emploi par le fait direct des crises, et encore plus à cause de l'état de longue obnubilation et de dépression mentale qui faisait suite aux accès. Lui-même avouait, que de plus en plus, il avait de la difficulté à faire sa comptabilité.

J'ai pensé que le traitement par la désintoxication rapide aurait probablement une heureuse influence sur l'intensité de cet état pour lui doublement regrettable. Il l'a accepté et pratiqué avec la plus ferme décision. Les résultats furent on ne peut plus encourageants. Depuis près de trois ans il n'a eu que deux crises, l'une au mois de janvier 1910 à la suite du surmenage par les travaux de poste au jour de l'an, et l'autre, il y a un an, sans cause constatée. Mais sa physionomie s'est transformée, il a perdu complètement son habitus épileptique.

Son amélioration a été si grande qu'il n'a pas eu besoin de prendre un seul jour de congé exceptionnel, et qu'il peut exécuter les occupations de sa profession sans les difficultés qu'il éprouvait précédemment.

La question des manifestations nerveuses m'engage à formuler une protestation énergique contre l'abus qu'on fait, en médecine et en dehors de la médecine, de la causalité nerveuse à propos d'un très grand nombre d'états pathologiques, comme si le mauvais fonctionnement du système nerveux était la cause première de toutes ces affections, tandis que, en réalité, il n'est, le plus souvent, qu'une simple manifestation symptomatique de l'intoxication, qu'on peut aisément déterminer et modifier.

Je suis en effet fort étonné que, aux lumières positives de la science médicale actuelle, on vienne encore nous avancer comme des vérités immuables et en faire l'objet de longs chapitres : les gastrites nerveuses, les bronchites nerveuses, la constipation nerveuse, le diabète nerveux, la faiblesse nerveuse, la migraine nerveuse etc. Quand nous savons pertinemment, (et les faits le démontrent si on les étudie sérieusement) que ces désordres nerveux qui provoquent le gastricisme, la toux, la constipation, la migraine, la glycosurie etc., ne sont, en définitive, que la conséquence de l'intoxication du système nerveux central ou périphérique, provenant, le plus souvent, de la source intestinale compromise par l'action pernicieuse des aliments trop abondants ou des boissons alcoolisées.

On sera peut être tenté de m'objecter que cette protestation n'a pas sa raison d'être, comme si ce n'était qu'une question oiseuse, une question de *lana caprina*. Je ne crains pas d'affirmer que tout autre est ma conviction, et que la juste interprétation de ces faits a une importance capitale pour le médecin et pour le malade, parce que c'est d'elle précisément que dépend la cure qui doit rendre le malade à la santé, au lieu de


Digitized by Google

le laisser languir et souffrir dans une impuissante thérapeutique médicamenteuse.

Supposez que, dans l'interprétation des observations précédentes, en me basant sur l'idée de la nature nerveuse primitive de la maladie, je me fusse décidé à une cure simplement antinerveuse, il est très probable que mes malades ne se seraient pas guéris ; ils auraient vu, au contraire, leur état s'aggraver, tandis que, avec la persuasion que les manifestations observées avaient leur cause première et principale dans l'intoxication alimentaire, j'ai pu atteindre facilement la cause morbide réelle, la suspendre et la régler ensuite avec complète guérison, obtenue rapidement et même, pourrait-on dire, définitivement.

Dans le court espace de temps réservé à une communication il n'est pas possible de traiter, d'ébaucher même, les différents problèmes que soulève la question très vaste de l'intoxication et des états psychologiques. C'est pour cela que je me suis borné a attirer plus spécialement votre attention sur quelques points seulement plus en rapport avec les dernières acquisitions des sciences médicales.

Je ne me fais aucune illusion que, renfermée dans ces limites, cette étude reste très imparfaite.

J'espère, néanmoins, avoir pu faire passer en vous un peu de cette profonde conviction que j'ai depuis longtemps et que chaque jour confirme davantage, de l'influence prépondérante de la désintoxication sur les modifications de l'état général et plus particulièrement de l'état cérébral.

La simulation des guérisons et la simulation à Lourdes

par M. P. Saintyves

La simulation des guérisons n'est pas un phénomène nouveau. Le vénérable Guibert de Nogent (1053-1124) signale au XIIe siècle un abbé de Beauvais qui « séduit par le nombre des présents tolérait des faux miracles : guérisons de surdités feintes, de folies simulées, de doigts volontairement recourbés et de jambes artificieusement croches » (1).

En certain cas, « tolérait » est trop peu dire ; écoutons Henri Estienne : « Pour entretenir et augmenter le crédit de quelque crucifix ou de quelque sainct, on attirait quelques bons gueux de l'ostière pour contrefaire les boiteux, ou les aveugles, ou faire semblant d'estre venus malades de quelque bien dangereuse maladie, et s'en retourner guaris. Quelquefois aussi ils usaient seulement de ce moyen là pour donner bruit à leur sainct. De laquelle tromperie souvent ont été veus des exemples : et pour cette heure me souvient de trois.

« Le premier est de S. Renaud à Paris, aux faux bours de Nostre-Dame des Champs, auxquels les moines du lieu voulurent faire accroire,

(1) *De Pignoribus sanctorum* P. L. T. CLVI col. 621. -- On trouve des remarques analogues dans Abelard (1079-1142) son contemporain. Cf : *Sermo XXXI. De S. J. Baptisto* dans *Opera* édit. Duchesne p. 967. — Consulter aussi *Gesta Dei par Francos* 747 B et 821 D.


Digitized by Google

et le plus habile faiseur de miracles qui fut à cinquante lieues à la ronde. Et pour cest effect, ils avaient apporté quelques boiteux, et quelques aveugles, et autres contrefaits, auxquels ils avaient donné le mot du guet. Mais il advint qu'un entr'autres se présenta disant estre aveugle de naissance, lequel après plusieurs agiots cria miracle, disant qu'il voyait. A laquelle prit bien garde un certain personnage qui était là, espérant l'occasion de descouvrir cet abus : lequel, sitôt qu'il luy ouyt dire qu'il venait de recevoir le don de la veue, luy présente la doublure de son saye, qui était de couleurs, et luy dit : S'il est ainsi que tu ne vis jamais, et tu vois maintenant, (ce que je ne crois pas), dis moy quelle couleur c'est là. L'aveugle (qui se feignait estre) nomma incontinent la couleur que c'estait chacun l'oyant. Alors ce personnage ayant ce qu'il demandait : Voyez, dict-il, mes amis, s'il est ainsi qu'il ne vit jamais, comment peut il juger des couleurs ? Voilà comment l'aveu vint en évidence.

« Le second exemple est de ceux qui feignans estre malades du haut mal, dict le mal S. Jean, s'en allaient le trouver le jour de sa feste, et après avoir bien escumé, et crié long temps, Jean, Jean, Jean, autour de sa châsse ou du lieu où il était, faisaient semblant d'estre guaris En quoi il y avait une fausseté manifeste et impudente : d'autant que ceux qui tombent de ce mal ni ne parlent, ni ne se remueut aucunement.

« Le troisième exemple est du miracle d'un moine qui fut quasi aussi tost décanonizé que canonisé, en la ville de Venise, il y a environ 13 ans, lequel on nommait *Fra Matthio*, si j'ai bonne mémoire. Là venaient les gueux à grandes troupes, l'un contrefaisant le boiteux, l'autre l'aveugle, l'autre le paralytique, l'autre l'impotent de quelque membre, l'autre feignant avoir quelqu'autre mal : et ne venaient qu'à bonnes enseignes, étant très bien salariés par les canonizateurs D'iceux, l'un s'en retournant disait qu'il commençait à sentir guérison, l'autre qu'il était ja du tout guari. Mais ceste farce ne se jouait pas sans grand murmure : car plusieurs qui allaient pour voir cette imposture (du nombre desquels je fus) ne pouvaient se tenir de dire ce qu'ils en pensaient, ayant pitié du simple peuple, qui ne s'apercevant que ces gros maraux étaient attirés, se persuadait que ce gentil-moine en mourant était devenu miraclifiqueux » (1).

« Un méchant pauvre n'a point de conscience, il est dans la disposition de tout entreprendre pour se tirer de la misère de sa condition. Il s'en trouve plusieurs de cette sorte en Italie qui ne vivent que de ruse et d'adresse. Il y en a qui ont la patience de contrefaire les boiteux, paralytiques ou aveugles, cinq ou six ans durant, pour aller faire ensuite un miracle dans quelque église attribuant leur délivrance à quelque image de la Vierge ou à quelque saint. Le profit qui leur revient de cela est que le peuple étant informé du miracle qui leur est arrivé les croit être de fort bonnes personnes et de grands amis de Dieu puisqu'ils en ont

(1) H. Estienne *Apologie pour Hérodote* La Haye, H. Scheurleer, 1735, in-12, II 355-358.


Digitized by Google

reçu des faveurs si signalées. C'est ce qui porte les gens à leur faire de bonnes aumônes pour avoir part à leurs prières. Quelques personnes riches et dévotes en prennent même fort souvent le soin et font qu'il ne leur manque rien, tout le reste de leur vie. Les Prêtres et les Moines leur donnent aussi leur entretien lorsqu'ils ont donné du crédit à quelques-unes de leur chapelles, et qu'il leur en revient un profit considérable. On m'a montré plusieurs de ces pauvres-là dans les couvents, qui vivent présentement parmi les domestiques fort à leur aise et sans rien faire » (1).

Au reste on rencontrait parfois des maladies dont le cas était nettement de la simulation : J'ai vu, dit Pigray (1606), une femme qui se présenta au feu roi pour être touchée avec les malades, qui semblait avoir un chancre au tétin, fort grand et de mauvais aspect, le mieux simulé et contrefait qui se puisse voir. Mais quand j'eus considéré la femme être jeune, assez belle et bien formée, de bonne habitude et non cacochyme, je pensai qu'il y avait quelque simulation et tromperie dans son faict, sachant bien qu'un tel mal ne pouvait loger dans un corps de telle nature ; ce voyant je touche le mal assez difficile à recognoître ; enfin je trouve que c'était un morceau de rate renversée et collée par le côté poli sur le tétin, qui rendait une matière séreuse et rougeâtre comme font les chancres. Je lui ôtai le chancre, puis le tétin demeura beau, blanc et bien sain. » (2)

La fille Catherine Dupré, ayant subitement recouvré la voix au tombeau de Jacques II (27 août 1702), le P. Lebrun de l'Oratoire « frappé des avantages que la religion peut tirer de la vérification des choses extraordinaires » s'attacha à établir la vérité de ce miracle. D'après les dires mêmes de la dite miraculée il rédigea un mémoire, sorte de *curriculum vitæ* qu'il envoya dans tous les lieux où cette fille disait avoir vécu en demandant confirmation. Il reçu bientôt des réponses désastreuses.

Catherine Dupré avait déjà été célèbre sous le nom de *Dévote de Beauvais* ayant recouvré la parole en cette ville après y avoir reçu la sainte communion Sa guérison y avait été célébrée par une procession d'actions de grâces.

Quelque temps après ayant fait la même chose à Foillé, vicariat de Pontoise, diocèse de Rouen, on la mena en triomphe à N. D de Liesse. Ceci se passait en 1699.

En 1701, durant un séjour de deux semaines à Sani, elle y contrefit la muette et, étant allée en pèlerinage à N. D. de Liesse le jour de l'Assomption, le même miracle lui arriva.

Cette malheureuse faisait ce métier depuis longtemps. « On disait que dès l'âge de seize ans elle n'avait entendu, ni parlé depuis deux ans, n'ayant pas même de langue, qu'un petit bout de la longueur d'un travers de doigt attaché à la mâchoire. Elle fit un voyage à Bressuire dans le

(1) (GABRIEL D'EMILLIANE) *Histoire des tromperies des Prestres et des Moines de l'église romaine*, Rotterdam, 1694, in-12, T I, p. 252-253.
(2) P. PIGRAY, *Epitome des préceptes de médecine et de chirurgie*, lib. VII, ch. VIII.


Digitized by Google

diocèse de La Rochelle parlant et entendant. M. l'Evêque sur l'attestation des chirurgiens du lieu, donna un certificat de cette prétendue guérison miraculeuse, le 6 décembre 1697 ».

Elle avait même raconté avoir été guérie de la même infirmité en passant sous la chaire de S. Ovide, aux Capucins de Paris ; une autre fois encore en priant à l'église de S. Jean d'Elbeuf. Ses impostures découvertes, elle décampa sans bruit (1).

Ces deux derniers cas, d'un caractère si net, sont loin d'être isolés au XVIIeme siècle.

Le fameux Capucin, *Marc d'Aviano* a passé longtemps pour faire des prodiges comparables à ceux qu'on lit dans l'histoire de Jésus-Christ (2). On accourait à lui de toute l'Europe ; une multitude de témoins déposait qu'il avait guéri par ses bénédictions plusieurs malades ; qu'il avait fait marcher des gens à qui jusqu'alors la nature avait refusé l'usage des jambes ; qu'il avait rendu la vue à des aveugles. Le temps lui a fait rendre la justice qu'il méritait.

J'ai ouï assurer que cet imposteur payait des pensions à des pauvres, afin qu'ils feignissent quelque incommodité, et lorsqu'il les touchait ils devaient crier *Miracle !* On ajoutait que parmi ses pensionnaires se trouvait un Allemand qui lui avait promis de passer pour muet ; il résidait ordinairement dans une forêt d'Allemagne ; un jour un homme ayant été tué près de la cabanne du prétendu muet, on l'arrêta sur quelque soupçon, et à force de le tourmenter on en tira quelques paroles. La surprise fut extrême, et l'on eut la curiosité d'approfondir ce que pouvait être ce solitaire. On découvrit qu'il ne tenait qu'à lui de parler, mais qu'il avais dessein de passer pour muet jusqu'à ce qu'Aviano l'eût vu et lui eût imposé les mains. L'aventure du voyageur assassiné dérangea le miracle, car le muet fut convaincu d'avoir été l'homicide et il fut puni de son crime » (3).

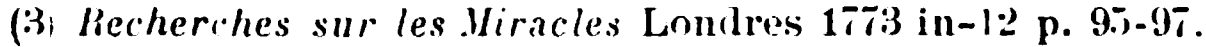
Au XIXe siècle même jeu pour d'analogues intérêt.

« Une femme âgée de 22 ans fut conduite à l'Hôtel-Dieu de Paris pour être traitée de vomissements habituels ; elle rendait en apparence ses matières fécales par la bouche et vomissait les lavements qu'on lui administrait On fit usage de mille moyens pour la soulager tous plus propres sans doute en cette occasion à donner une maladie réelle qu'à guérir une affection qui n'existait pas. On finit par soupçonner la fourberie on prescrivit à cette femme des lavements colorés avec le sirop de violettes pour voir si elle les rendrait également par le vomissement. En effet elle rendit par la bouche la même liqueur colorée. Les expériences faites avec le lait, le bouillon gras, offrirent le même résultat ; cette femme rendait tous les liquides par le vomissement, aussitôt qu'ils

(1) R. P. PIERRE LEBRUN (de l'Oratoire) *Hist. critique des pratiques superstitieuses* Paris G. Desprez 1750, in-12, I, 326-327.

(2) Voyez *Apologie pour les Catholiques*, Tom II p. 282. MISSON qui l'a entendu prêcher vers 1690 Cf *Nouveau voyage d'Italie* 4e éd. La Haye 1728 in-12 I, 308, rapporte l'histoire d'une de ses impostures *ibid* I, 113-114.

(3) *Recherches sur les Miracles* Londres 1773 in-12 p. 95-97.




Digitized by Google

avaient été injectés par l'anus ; elle en rendait même des quantités égales à celles qui avaient été injectées Il paraissait après ces épreuves multipliées et très concluantes en apparence ne plus rester de doutes sur la réalité d'une pareille affection, mais la femme continuait de conserver son embonpoint ce qui ne pouvait s'accorder avec l'abstinence continue qu'elle était présumée supporter depuis longtemps. On voulut tenter une dernière épreuve ; on fit préparer trois lavements de différentes couleurs, un bleu coloré avec le sirop de violettes, un jaune coloré avec le safran, un autre avec du lait ordinaire. On prit l'un des trois au hasard et on l'injecta. Alors la ruse fut en défaut : il n'y eut aucun vomissement parce que cette femme n'avait pu prévoir la couleur du lavement qu'on lui donnerait. On la surveilla pendant deux jours, sans la quitter un instant et durant ce temps elle ne prit aucune nourriture, elle n'eut point d'excrétions alvines, ne rendit pas d'urine et n'eu aucun vomissement. On eut alors recours à l'intimidation, et cette femme finit par avouer qu'elle avait contracté l'habitude de vomir à volonté, qu'entendant le matin la prescription des lavements colorés, elle prenait le même liquide pour le vomir ensuite quand elle le jugeait à propos, et que, d'ailleurs elle se nourrissait avec des aliments qu'on lui apportait clandestinement du dehors ainsi que les préparations pour ses vomissement volontaires. Cette malheureuse tendait par ce stratagème à se faire donner un certificat en bonne forme, constatant l'incurabilité absolue de sa prétendue maladie pour s'en faire guérir ensuite par un faiseur de miracles qu'elle voulait mettre en vogue (1) ».

(A suivre).

PSYCHO-PÉDAGOGIE

L'éducation de l'œil : la mémoire et l'imagination visuelles. (2)

par Mlle Lucie BÉRILLON, professeur agrégée au Lycée Molière.

J'ai été amenée à traiter ce sujet précisément parce que l'éducation de la vue m'a manqué. Ayant appris à lire vers quatre ans et demi, je lus de bonne heure avec passion, sans avoir le plaisir d'observer. Or, je me suis avisée un peu tard de cette lacune dans ma première éducation, et j'ai regretté toutes les joies que j'avais perdues en négligeant l'exercice de la vision et l'observation. Cet aveu vous explique pourquoi je souhaite qu'une plus large place soit faite à la vision dans l'éducation d'aujourd'hui.

Montaigne dit : « Toute connaissance s'achemine en nous par les sens ; *ce sont nos maîtres.* Les sens sont le commencement et la fin de l'humaine connaissance. Qu'on leur attribue le moins qu'on pourra, il faudra tou-

(1) DEHAUSSY-ROBECOURT. *Exposé d'une nouvelle doctrine de maladies simulées*, 1805 in-8°, p. 23-24.

(2) Conférence faite à l'Ecole de psychologie.


Digitized by Google

jours leur donner cela que par leur voie et entremise s'achemine toute notre instruction. »

Bien qu'on proclame hautement la nécessité de l'éducation des sens et de l'observation directe, personnelle, elles sont encore trop négligées chez nous J'ai parcouru un grand nombre de traités de pédagogie sans y rencontrer aucune indication relative à l'éducation spéciale des sens. On semble oublier que nos aptitudes intellectuelles sont en rapport direct avec nos aptitudes physiques et la qualité de nos sens. Il importe de cultiver tous les sens pour maintenir l'équilibre harmonieux que la nature a voulu entre eux. Malheureusement l'éducation actuelle s'adresse de préférence à l'oreille. Elle considère les enfants comme essentiellement auditifs, alors qu'ils sont surtout *visuels* et moteurs. Nous en avons pour preuves le succès constant du cinématographe, des projections, des illustrations (même dans le journal à un sou) des expériences et des leçons concrètes, du dessin, de l'écriture, etc., comme le Dr Bérillon l'a remarqué dans son étude sur la Psychothérapie graphique (1).

L'œil est un organe infiniment plus délicat, plus intellectuel que l'oreille, plus suptil, plus apte à saisir les nuances, et suivant le mot d'Horace : « Les choses qui nous sont transmises par les oreilles excitent plus faiblement nos esprits que celles qui sont placées sous notre regard immédiat »

La vue et l'ouïe sont les sens nobles par excellence « les fourriers du cerveau » et lui apportent les sensations spécialement intellectuelles. Or, dans l'état actuel, beaucoup d'élèves suivent mal les classes à cause de l'état défectueux de leur ouïe et surtout de leur vue. Et les professeurs reconnaissent tout ce qui, en dépit des efforts faits pour solliciter l'attention, échappe aux élèves desservis par leurs organes.

ÉDUCATION PHYSIQUE, HYGIÈNE OCULAIRE

Pour ne nous occuper que de la vue, commençons par l'*éducation physique* ou la rééducation de l'organe, qui doit jouer d'abord un rôle de *conservation*, de protection de l'individu, comme tous les sens, 2° un rôle d'*acquisition* : rôle *intellectuel*, 3° enfin ce que nous appellerons un rôle *esthétique*.

Au point de vue organique, l'hygiène de la vue a été longtemps négligée, et l'examen des enfants est loin d'être une règle générale.

La vision défectueuse a de nombreux inconvénients. La paresse ou une des causes de la paresse disparaîtra avec le progrès de l'hygiène de l'œil.

(C'est par exception qu'une mauvaise vue ou une mauvaise ouïe amène l'enfant à s'appliquer davantage pour voir ou entendre, mais il en résulte une fatigue.)

« Tel élève, dit le Dr Chevallereau, ne semble prendre aucun intérêt aux chiffres du tableau noir simplement parce qu'il ne les voit pas ;

(1) Dr Bérillon : La psychothérapie graphique : son importance dans le traitement des psychonévroses, broch. in-12, 1908.



il passe pour indolent ou paresseux : en réalité, il ne mérite aucune réprimande, c'est une bonne paire de lunettes qu'il lui faut. »

Et le Dr Pauchet dit : On appelle paresseux celui qui voit mal : les deux yeux sont de valeur inégale, l'accommodation est fatigante, l'attention se lasse vite. Si l'oculiste donne à l'enfant les verres qui lui conviennent il pourra travailler sans fatigue.

Les yeux de tous les écoliers devraient être examinés, même quand la vue paraît normale.

D'ailleurs la vision parfaite, idéale, est rare. Il y a des myopes, des hypermétropes (pas assez tôt reconnus) et des astigmates, etc.

Le Dr Chevallereau a pu examiner tous les élèves d'une école du onzième arrondissement. Sur 202, il a trouvé : 102 sujets avec vision défectueuse d'un œil ou des deux yeux ; 42 myopes et astigmates ; 35 hypermétropes et astigmates ; 3 atteints de strabisme ; de conjonctivité granuleuse (il y a eu une épidémie dans le 4e arrondissement ; 11 ayant des taies ; 3 choroido-rétinites.

Le Dr Millée, inspecteur des écoles du huitième arrondissement, a examiné 35 garçons de 8 à 11 ans : 24 avaient de bons yeux ou de légères anomalies, 11, c'est-à-dire 30 p % avaient une vision défectueuse : 3 astigmates, 2 myopes, 5 astigmates myopes, 1 astigmate hypermétrope.

(La presbytie n'existe pas chez les enfants : ce mot désigne la vision des personnes âgées).

Le Dr Aubaret, de Bordeaux, publie dans la « Médecine orientale » un travail sur les enfants anormaux aux point de vue sensoriel : « Les visions anormales et l'éducation sociale. Il montre comment l'infériorité de certains sens explique la lenteur ou l'arrêt du développement physique et intellectuel. Sur 1690 enfants des écoles examinés à Bordeaux, on a trouvé 250 visions *anormales* dont 147 *améliorables*.

Il distingue la vision de loin, hypermétropie : pour le tableau noir, les tableaux muraux, et la vision de près : myopie, pour la lecture, l'écriture, le dessin.

Au point de vue pédagogique, il juge la myopie plus précieuse pour l'éducation. L'hypermétrope astigmate est obligé pour voir de près à un effort pénible, incompatible avec une attention soutenue.

Pour lui, l'œil hypermétrope (qui voit de loin) est un œil incomplètement développé, l'œil des races primitives qui n'a pas subi l'empreinte d'une civilisation raffinée. Et l'œil myope est celui des peuples civilisés, de ceux que les nécessités sociales ont courbé sur des tâches délicates et minutieuses. Les Allemands se montrent fiers du nombre de leurs myopes, mais on a dit plaisamment qu'ils étaient aussi affligés de la myopie intellectuelle. Le travail et la fatigue oculaire peuvent aggraver la myopie, surtout sur des sujets héréditairement prédisposés.

Chez les anormaux, la proportion des défectuosités de l'œil est encore plus considérable et contribue à maintenir ou aggraver leur infériorité. Dans une étude documentée sur l'*Enseignement spécial à Bruxelles* : enseignement des arriérés et anormaux, M Tobie Jonkheere, professeur à

Digitized by Google

l'Ecole Normale, signale, sur 209 enfants, 91 qui ont une vue anormale ; ailleurs, sur 91 sujets, 33 qui ont la vue mauvaise. On pourrait multiplier les statistiques. Il importe d'améliorer ces vues défectueuses quand on le peut. Mais l'examen reste généralement sans effet. Presque aucun enfant ne porte lunettes ; cela tient à la négligence des parents et parfois au préjugé qui consiste à croire que les verres abîment la vue ; chez les petites filles, l'abstention est le résultat d'un souci de coquetterie Elles ne pensent pas que les grimaces et les rides amenées par l'effort d'accommodation les enlaidissent davantage. Mais la principale cause est l'inertie, l'indifférence des parents. On sait que la Ligue des Médecins et des Familles dut modifier son titre devant l'abstention des parents ; elle continue ses efforts dévoués sous le nom de *Ligue d'hygiène scolaire.* La preuve a été faite de ce qu'on peut obtenir.

En Suède, la *lutte contre la myopie* dans les lycées et les universités a donné des résultats très appréciables. Alors que vers 1880, on comptait 50 p. 0/0 de myopes, on en trouve aujourd'hui environ 25 p. 0/0 et même moins.

Le Dr Ask, de Lund (Suède), attribue ce succès aux soins donnés pour corriger la vision, mais aussi aux réformes modernes concernant l'impression des livres, la suppression des caractères allemands, la construction des pupitres, le meilleur éclairage des classes, la diminution des *études classiques*, le latin et le grec étant, selon lui, plus funestes pour la vue que les *mathématiques et les sciences naturelles* aujourd'hui plus développés (chez les modernes), et en outre les récréations en plein air, jeux et sports, au lieu de la lecture aux récréations.

Le prospectus suivant a été recommandé au Bureau de l'Education de New York par les directrices des écoles publiques, et affiché partout, dans un but de prophylaxie :

« *Vos yeux ont plus de prix pour vous qu'aucun livre. Votre sûreté et votre succès dans la vie dépendent de vos yeux. Prenez-en soin.*

Tenez toujours la tête droite quand vous lisez.

Tenez toujours votre livre à 30 centimètres de vos yeux.

Assurez-vous que la lumière est claire et bonne.

Ne lisez jamais avec un mauvais éclairage.

Ne lisez jamais un livre éclairé violemment par le soleil.

Ne vous mettez jamais en face de la lumière quand vous lisez.

Que la lumière vienne d'arrière ou de gauche ; évitez les livres mal imprimés en petits caractères. (En France les journaux d'enfants sont en caractères minuscules).

Reposez vos yeux en regardant au loin quand vous aurez lu pendant quelques minutes.

Nettoyez vos yeux matin et soir avec de l'eau pure. »

Après l'éducation physique et l'hygiène de l'œil instrument de conservation, vient l'éducation intellectuelle : acquisition des sensations et des connaissances.

La première éducation des sens est une auto-éducation spontanée.

Digitized by Google

L'enfant apprend seul à voir et prend peu à peu connaissance du monde extérieur par l'exercice des sens.

Le Dr Caillaud (« Comment l'enfant voit ») dit : « Pris isolément, la vue est un sens assez obtus, qui ne donne que l'impression des qualités quantitatives et qualitatives de la lumière. Elle ne devient un sens utile que par l'éducation qu'en fait l'homme à l'aide des autres sens, en particulier à l'aide du toucher. Ce sens, n'arrive enfin à l'état parfait que quand le cerveau recueille les impressions reçues et les garde, constituant les *souvenirs visuels, la mémoire visuelle* ».

Mais il ne peut acquérir et développer cette mémoire sans l'observation et l'attention. (*A suivre*).

CHRONIQUE ET CORRESPONDANCE

Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie

La prochaine séance de la Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie aura lieu le mardi 19 mars à 4 h. et demie, sous la présidence de M. le Dr Jules Voisin, médecin honoraire de la Salpêtrière.

Les séances de la Société ont lieu les troisièmes mardis de chaque mois. Elles sont publiques. Les médecins, les étudiants et les membres de l'enseignement sont invités à y assister.

Adresser les titres des communications à M. le Dr Bérillon, secrétaire-général, 4, rue Castellane et les cotisations à M. Paul Farez, trésorier, 154, Boulevard Haussmann.

Communications déjà inscrites :

Dr Bérillon : L'antagonisme psychologique des deux hémisphères cérébraux. (Suite de la discussion).

Dr Richard Harley (de Peebles) : Les dangers du knockout dans la cure de démorphinisation.

Dr Bérillon : Les captations d'affection.

Dr Jennings (du Vésinet) : L'hystérie des morphinomanes.

M. Baguer : Résultats de l'éducation visuelle chez les sourds-muets, présentation d'élèves

Dr Iribarne : Psychologie de sourds illustres : Bethowen, Boileau, La Condamine.

Dr Paul Farez : L'oligodipsie.

Dr Bérillon et Dr Iribarne : Surdité et kleptomanie.

Ch. Julliot : La mémoire et son éducation.

Le prix Fanny Emden à l'académie des sciences

Par un acte passé à la date du 9 mai 1910, Mlle Juliette de Reinach a fait don à l'Académie des sciences d'une somme de cinquante mille francs. Les arrérages de cette somme doivent servir à la fondation d'un prix biennal de 3.000 francs portant le nom de « Fondation Fanny Emden », du nom de sa mère, laquelle de son vivant, avait exprimé le désir de le fonder en souvenir de son mari. Ce prix est destiné à récompenser le meilleur ouvrage concernant l'hypnotisme, la suggestion et en général les actions physiologiques qui pourraient être exercées à distance sur l'organisme animal.

L'Académie, sur le rapport de M. Yves Delage, a attribué, à titre d'encouragement, une somme de 1.000 francs à M. Ochorowicz et une somme de 2.000 francs à M. Boirac, vice-recteur de l'Académie de Dijon.

Le livre du Dr Ochorowicz est déjà ancien, il date de vingt ans et traite de la suggestion mentale. Le livre beaucoup plus récent de M. Boirac a pour sujet et titre : « La Psychologie inconnue, introduction et contribution à l'étude expérimentale des sciences psychiques ».

Nous adressons nos vives félicitations à ces deux auteurs dont l'un M. Boirac, vice-président de la Société de Psychothérapie et d'Hypnologie est un de nos plus anciens et plus dévoués collaborateurs.

L'administrateur J. BÉRILLON. Le Gérant : Alfred RITON. Privas.

Digitized by Google

REVUE DE PSYCHOTHÉRAPIE
ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE
Ancienne REVUE DE L'HYPNOTISME

3e Série. — 26e Année — N° 9. 1er Mars 1912

BULLETIN

Election du Dr Lucas-Championnière à l'Académie des Sciences. Un Incident au Concours d'Asiles d'Aliénés.

Le Dr Lucas-Championnière auquel on doit l'introduction dans la chirurgie française de l'antisepsie méthodique basée sur les travaux de Pasteur et de Lister, vient de voir sa belle carrière chirurgicale couronnée par son élection à l'Académie des sciences. Le fait est d'autant plus important à signaler que le Dr Lucas Championnière n'appartient à aucun titre, au corps de la faculté de médecine. Lorsqu'il a professé, il l'a fait librement, dans les hôpitaux, sans être investi d'aucune chaire officielle. Il est permis de supposer qu'avec un autre mode de recrutement que le concours de l'agrégation, le Dr Lucas Championnière aurait été appelé à remplir les fonctions de professeur à la faculté de médecine ; mais il n'était pas agrégé et malgré l'importance de ses travaux et la valeur de ses leçons, on devait lui préférer d'autres chirurgiens moins bien doués, parce qu'ils avaient bénéficié, lors de leur concours, d'un jury bienveillant.

Le Dr Lucas Championnière a vulgarisé son enseignement dans le *Journal de médecine et de chirurgie pratique* dont le succès a été considérable. Nous sommes heureux de saluer l'élection à l'académie des sciences de ce maitre éminent qui n'a jamais cessé de témoigner un grand intérêt aux questions psychologiques. Nous trouvons la preuve dans son étude sur la secte arabe d'*aïssaouas*, ou il faisait ressortir l'analogie des états d'insensibilité dans lesquels se placent ces sujets avec les faits d'hypnotisme par la fascination et par le braidisme.

∴

Au récent concours pour le recrutement des médecins adjoints des asiles, il y a eu un incident capable d'inspirer aux membres du jury les plus salutaires réflexions. On sait que, pour l'épreuve de diagnostic, on choisit parfois des malades entrés le jour même à l'infirmerie spéciale du dépôt. Or, le jury étant en séance, l'infirmier introduit un nouveau malade. Celui-ci fort correct, souriant, salue le président le désigne par son nom et lui demande de ses nouvelles.

Il y a d'abord un peu de surprise qui se change en stupéfaction, lorsque le malheureux déclare au candidat chargé de l'examiner, qu'il est lui-même médecin, voire ancien interne des asiles. Il s'étonne d'avoir été requis pour l'épreuve clinique du concours, mais il n'en veut à personne et souhaite à son jeune confrère bonne réussite... O ironie des choses ! Le malheureux médecin atteint de troubles mentaux durant la nuit même, avait été conduit au Dépôt. C'est ainsi qu'à son tour il avait été choisi, non plus pour subir l'épreuve du diagnostic, mais pour en fournir les éléments !

Des hommes qui, pris isolément raisonnent assez justement se laissent aller, quand ils sont réunis autour d'un tapis vert, aux décisions les moins équitables. C'est ce qui arrive dans les jurys de concours médicaux après quelques jours de fonctionnement les camps se dessinent, les partis pris se révèlent. Il est rare que le jury de concours médical ne se comporte, pour me servir d'une expression chère au Dr Dupré, comme un *groupe morbide*. Je ne serais pas

Digitized by Google

surpris que l'incident auquel je faisais allusion plus haut ait eu pour effet de rappeler aux membres du jury à la fois l'inanité des jugements de convention, la puérilité des hiérarchies basées sur le favoritisme et la vanité des choses humaines.

Réouverture des Cours de l'École de Psychologie

Essai de psycho-pathologie générale
Les maladies de l'instinct

par M. le Dr Bérillon, professeur à l'Ecole de psychologie.

LES APOLOGISTES ET LES DÉTRACTEURS DE L'INSTINCT

(Suite)

Pendant toute la durée du moyen-âge la croyance à la prédestination domina les esprits. Etant admis, comme un article de foi, que dans la destinée humaine, tout procède de Dieu, les naturalistes ne se préoccupèrent pas de rechercher les liens qui rattachaient l'homme à l'animalité.

Depuis Aristote, on connaissait la force irrésistible par laquelle les animaux sont poussés à conserver leur existence et à perpétuer leur espèce. Mais l'existence de l'homme et la perpétuité de sa descendance étant assurées par la volonté de Dieu, il ne pouvait venir à l'idée de personne que ses actions fussent déterminées par une intervention de l'instinct. D'ailleurs, le seul fait de rechercher si l'homme pouvait par quelque lien être rattaché à l'animalité, eut été considéré comme une proposition hérétique.

La conservation individuelle des animaux ne pouvant être expliquée, comme on le faisait pour l'homme, par une intervention providentielle, les observateurs acceptèrent de bonne heure la notion d'un instinct préposé à ce rôle, non par Dieu, mais la nature. Le père Kircher, dans son livre, *Magnes, sine de arte magnetica*, paru en 1654, place cet instinct des animaux sous la dépendance d'une force magnétique à laquelle il attribue le pouvoir de les détourner de ce qui leur est nuisible et de les porter vers ce qui leur convient (1).

Naturellement cette force magnétique est spéciale aux animaux et les avantages qui en résultent pour eux ne sont pas étendus à l'homme.

Cette antinomie, cette opposition entre la nature de l'homme et celle des animaux, se trouvent encore accentuées dans les écrits de quelques théologiens.

---

(1) « *Igitur naturæ opifex singula animantia, ètiam minima, singulari quodam instinctu dotavit, qui quidem nitril aliud est, quam matérialis quidam seu potius umbrabilis intellectus, vel operatio phatasiæ, qua déterminatur appetitus animantis naturalis ad impetum, et fuga, et commodum, et incommodum* » pag. 379.

« *Atque hanc dicimus vim esse magneticam, qua omnia conservantur, qua destitutas res omnes perire necesse est ; nihilque aliud est quam instinctus naturalis, à natura sapientissime rebus singulis insitus, quo dictante, quævis naturæ suæ commodo sectari, incommodo evitare possint* ».



Malebranche qui ne reconnait aux animaux ni intelligence, ni volonté, va jusqu'à méconnaître qu'ils éprouvent de la douleur. Il leur refuse la sensibilité. Pour Bossuet, l'instinct des animaux n'est qu'un mouvement semblable à celui des horloges et des autres machines.

Dès la Renaissance, qui apparaît déjà comme une revanche de la nature, l'observation scientifique commence à se substituer à l'autorité des dogmes. Mais la notion d'un instinct mettant en action, par un mécanisme identique, les mouvements de l'homme et des animaux demeure une proposition condamnée par l'Eglise et par l'université.

Les *grands philosophes naturalistes* du Parlement et de la Sorbonne ; — c'est ainsi que Voltaire, faisant allusion à leur incompétence scolastique, les désignait ironiquement, — ne pouvaient se résigner à admettre qu'un être créé à l'image de Dieu fut tributaire des appétits de la brute. Soutenir une pareille opinion constituait à leurs yeux un véritable blasphème. L'article *Instinct*, du *Dictionnaire philosophique*, fournit à Voltaire une excellente occasion de heurter de front les opinions préconçues par lesquelles l'homme doit être complètement tenu en dehors de l'animalité. Une des phrases les plus expressives dans lesquelles s'affirme sa doctrine est la suivante :

« Nous sommes gouvernés par l'instinct comme les chats et les chiens. C'est encore une ressemblance que nous avons avec les animaux, *ressemblance aussi incontestable que celle de notre sang, de nos besoins, des besoins de notre corps. Notre instinct* n'est jamais aussi industrieux que le leur. Dès qu'un veau, un agneau est né, il court à la mamelle de la mère : l'enfant périrait si la sienne ne lui donnait pas son mamelon, en le prenant dans ses bras. »

Et Voltaire complète agréablement la pensée qui l'inspire en ajoutant :

« L'instinct seul nous porte également à faire l'amour, *amor omnibus ideus* ; mais Virgile, Tibulle et Ovide le chantent. »

Diderot et quelques-uns des collaborateurs de l'Encyclopédie dégagèrent encore plus clairement la notion d'un instinct exerçant sur les actes de l'homme et des animaux une domination impérieuse. A cet égard, l'article *Instinct* de l'Encyclopédie constitue une étude documentaire de la plus haute valeur. Cette étude, dans laquelle l'auteur fait preuve d'un véritable esprit d'observation scientifique, fut rédigée par Georges Leroy, lieutenant des chasses au parc de Versailles. Voltaire s'en était visiblement inspiré, et on peut dire qu'il contient en substance, toutes les idées sur lesquelles au siècle suivant, Darwin a étagé ses doctrines.

Kant, qui s'était préparé à la philosophie par l'étude des sciences naturelles, ne pouvait manquer d'attribuer à l'instinct un rôle prépondérant dans la hiérarchie des obligations humaines. Il ennoblit l'instinct de conservation au point de le considérer, non comme une nécessité inéluctable de l'existence ; il en fait un devoir :


Digitized by Google

« Le premier devoir de l'homme, envers lui-même, en sa qualité d'être animal, quoiqu'il ne soit pas le plus important, est la conservation de soi-même comme être animal.

« Le contraire de ce devoir est, la destruction arbitraire ou préméditée de sa nature animale, destruction qui peut-être ou totale ou partielle. La destruction totale s'appelle suicide *suicidium*. La destruction partielle se subdivise en matérielle, ce qui a lieu lorsqu'on se prive (soit pour toujours, ou seulement pour un temps, de l'usage de ses facultés morales) ; c'est l'abrutissement de soi-même. » (1)

***

Par une sorte de réaction contre la satisfaction des appétits dont ils étaient les témoins, la plupart des philosophes grecs se firent un point d'honneur de se soustraire aux nécessités de l'instinct.

« Les vrais philosophes, disait Socrate, étouffent tous les désirs du corps, se contiennent et ne s'abandonnent pas aux concupiscences de la chair. Le philosophe désire être délivré de ce corps, objet de son mépris. »

Ménandre poussait si loin le mépris de toute vie humaine, qu'il déclarait que si l'homme était destiné à revivre une seconde vie, il préfèrerait être chien ou cheval dans une nouvelle existence, l'homme étant le seul animal qui soit malheureux sans l'avoir mérité.

Les apologistes du suicide étaient nombreux. Beaucoup, à l'égal d'Hégésias, s'efforçaient d'inspirer, dans leurs écrits, le dégoût d'une existence qui leur était à charge. « Notre vie est pleine de tourments ; les milles souffrances du corps atteignent l'âme et la troublent ; la mauvaise fortune contrarie à chaque instant nos désirs ; l'espérance entraine après elle la déception ; la jouissance aboutit à la satiété et au dégoût : dans la vie, la somme des maux est supérieure à celle des plaisirs ; nulle part le bonheur n'est réalisable... La vie n'est un bien qu'aux yeux de l'insensé ; pour l'homme intelligent elle est indifférente. »

Les lamentations d'Hégésias témoignent d'un état d'esprit assez analogue à celui que l'on observe, dans les asiles d'aliénés, chez les malades atteints de mélancolie. Le dégoût de l'existence et le mépris de la vie s'alimentait, chez les grecs, à de nombreuses sources. Les deux tendances représentées par les conceptions opposées de Démocrate et d'Héraclite aboutissaient également au scepticisme. Pour le premier, les actes des hommes ne leur étaient inspirés que par leur folie, il ne trouvait dans leur appréciation que matière à des sarcasmes ou à des plaisanteries. Par contre, pour Héraclite les hommes étaient surtout méchants et le spectacle de leurs mauvaises actions n'aboutissait qu'à provoquer chez lui d'abondantes larmes. Démocrate riait sans

(1) *Les Principes métaphysiques de la morale*, pag. 212.


Digitized by Google

cesse, Héraclite pleurait toujours ; tous les deux tenaient la vie en piètre estime et ne considéraient pas qu'elle méritât qu'on y fût trop attaché.

On comprend donc que chez beaucoup de penseurs grecs, l'instinct de conservation n'ait pas été l'objet d'un grand respect: « Celui qui meurt jeune est aimé des Dieux ». Ce dicton, populaire en Grèce, exprimait l'idée qu'en le privant de l'existence les Dieux l'avaient en même temps délivré du poids des misères humaines.

Chez les Romains, un certain nombre de philosophes affectèrent également d'être des contempteurs de l'instinct de conservation. Cicéron représentait la mort comme *le repos de nos peines et de nos misères*. Elle n'est pas un supplice, écrivait Salluste, car elle délivre les mortels de tous les maux. Quant à Sénèque, il l'envisageait comme une heureuse solution, lorsqu'il écrivait : « En considérant les maux qui sont réservés à une longue vie, on convient que la nature a bien agi avec ceux qu'elle a mis de bonne heure en lieu sûr. »

Les stoïciens semblaient avoir surtout choisi comme but de leurs attaques l'instinct par lequel l'homme se rattache à la vie. Ils en arrivèrent à envisager le suicide comme un devoir.

Mais parmi les adeptes du stoïcisme, aucun n'a poussé plus loin qu'Epictète la méconnaissance de la nécessité et des obligations de l'instinct. Aussi Pascal peut-il dire très justement : « Epictète connait la grandeur de l'homme, il n'en connait pas la faiblesse. »

La même disposition d'esprit à l'égard de l'instinct de conservation se retrouve chez quelques-uns des pères de l'Eglise : « qui me délivrera de ce corps de mort ! » s'écrie saint Paul, dans des termes qui se rapprochent beaucoup de ceux dont les pessimistes et les sophistes grecs faisaient usage.

Mais tandis que les philosophes grecs et les stoïciens voyaient dans le trop d'attachement à la vie une tendance instinctive qu'il fallait réprimer, l'Eglise a surtout réservé le poids de son dédain pour l'instinct de procréation.

Si, par le précepte : croissez et multipliez, elle parait s'intéresser à la multiplication des humains, par contre les moyens par lesquels on arrive à ce but lui paraissent particulièrement méprisables, en faisant de l'amour un péché. L'importance accordée au fait que Jésus ait été conçu sans péché témoigne assez l'horreur inspirée par l'acte sexuel.

Les états de pureté et de chasteté outrée sont exigés pour la sanctification. Dans l'Apocalypse, saint Jean assurait déjà que dans le Paradis, les vierges auraient une place d'honneur à la suite de l'agneau pascal et qu'elles entonneront un cantique qu'aucun autre ne pourra chanter. La Thébaïde fut peuplée d'ascètes répudiant tous les plaisirs de la chair. Les couvents et les monastères se remplirent de moines et de religieuses voulant conquérir le ciel par la continence la plus austère.

L'Eglise catholique n'a pas attaqué de front l'instinct de reproduction elle s'est contentée de le discréditer. Malgré tous ses efforts pour honorer


Digitized by Google

et sanctifier la continence, il n'y a pas lieu de s'inquiéter sur le sort de notre espèce. Telle était l'opinion de Christine de Suède lorsqu'elle disait : Trop de gens font vœu de chasteté pour l'observer.

(A suivre)

TRAVAUX ORIGINAUX

Considérations sur la mémoire et son éducation

par M. Ch.-L. Julliot, docteur en droit.

Il y a deux sortes de mémoire, disait Cicéron, la mémoire naturelle et la mémoire artificielle : *Sunt igitur duæ memoriæ, una naturalis, altera artificiosa,... Quapropter et naturalis memoria præceptione confirmanda est, ut sit egregia.*

Ces paroles de Cicéron sont très justes en principe, mais elles comportent quelques réserves, ainsi que nous le verrons plus loin.

Comment fonctionne la mémoire ? Il ne m'appartient pas d'entrer ici dans les détails du fonctionnement physiologique, ni même psycho-mécanique de la mémoire. Des savants autorisés l'ont fait excellemment, mais sans se mettre d'accord. Je ne tenterai pas de concilier leurs théories. Qu'il me suffise de renvoyer aux travaux connus de MM. Ribot, Wundt, Sergi, Pitres, Paul Sollier, Van Biervliet, Arréat, Pierron ; il ne sera dit ici du fonctionnement de la mémoire que ce qu'il est indispensable d'en connaître quand on pose le problème de son éducation.

La mémoire est la faculté de reproduire un acte déjà accompli ou d'évoquer *à volonté* la représentation imaginative d'une impression déjà éprouvée, car ce qui vous revient naturellement est un souvenir ; ce qu'on évoque est un rappel de mémoire, d'où le rôle prépondérant de la volonté en pareille matière.

Pour que ce jeu puisse s'exercer, il faut :

1° Un acte ou une perception originelle.

2° La mise en réserve et la conservation de la notion acquise.

3° L'évocation dans le champ de la conscience de la notion ainsi conservée.

Telles sont les trois opérations constitutives de tout acte de mémoire : perception, conservation, évocation.

Je n'ai pas à examiner si cette division est purement analytique ou si elle correspond à une distinction assez réelle pour que l'on puisse admettre, comme l'ont fait plusieurs auteurs, que la conservation des souvenirs se fait dans d'autres centres que la réception des impressions. Qu'il suffise de retenir qu'au point de vue de l'éducation de la mémoire, cette distinction importe au plus haut point.

La première étape du souvenir, son acte de naissance c'est l'acquisition de la notion, une impression, une idée, une sensation, une pensée. Il

Digitized by Google

s'en faut de beaucoup que toutes les opérations de notre esprit ou de notre sensibilité soient conscientes. On admet aujourd'hui que la conscience ne forme qu'une partie restreinte de nos opérations mentales et M. Atkinson (1) prétend même que dans tout acte conscient il y a un arrière plan de subconscience.

Quand vous vous promenez vos yeux rencontrent une foule de visages ; les uns vous frappent et restent dans votre souvenir ; les autres n'y laissent aucune trace. Faut-il dire, avec certains auteurs que tous ces visages ont laissé une impression subconsciente dans votre œil et que, sous l'impression d'un ébranlement approprié, leur souvenir pourra apparaître conscient ? Le nombre des impressions que nous recevons journellement est incalculable. Les savants sont divisés sur la question de savoir ce qu'il en entre et ce qu'il en reste dans le domaine du souvenir. M. Atkinson prétend que tout est enregistré quelque part dans ce qu'il appelle le grand entrepôt subconscient de l'esprit et que rien n'est jamais absolument oublié, les souvenirs qui paraissent effacés depuis des années pouvant reparaître dans le champ de la conscience, lorsqu'elles y sont rappelées par quelque association d'idées, quelque désir, besoin ou effort et reparaissent parfois quand nous ne les cherchons plus.

Sous l'empire de la fièvre, des souvenirs en apparence disparus se mettent parfois à affluer en masse. On cite le cas d'une servante illettrée qui, dans son délire, se mettait à débiter textuellement des pages entières de latin, de grec et d'hébreu qu'elle avait entendu réciter à l'âge de neuf ans par un clergyman au service duquel elle se trouvait alors.

On rapporte des cas de personnes reconnaissant des lieux qu'elles n'avaient pas vus depuis leur toute première enfance.

On sait que parfois les agonisants, surtout lorsqu'ils sont victimes d'accidents, repassent toute leur vie dans l'espace de quelques instants.

D'autres auteurs prétendent, au contraire, que la capacité mémorative est limitée, qu'un certain nombre de souvenirs seulement peuvent y trouver place et que de nouveaux sont parfois obligés, pour se loger, d'expulser de vieux débris hors d'usage. Rien en effet, dit M. Piéron (2), ne permet de supposer que plus l'on emmagasine de souvenirs, mieux ceux-ci se trouvent logés ; on est plutôt amené à penser le contraire.

Quoi qu'il en soit, ainsi que le note M. Piéron, s'il est vrai qu'une conservation indéfinie de toutes les notions reçues n'ait rien de physiologiquement invraisemblable, pratiquement elle ne peut être prononcée ; la conservation des souvenirs est d'ailleurs indifférente : ce qui importe c'est leur efficacité.

A quoi peuvent servir les notions qui ne sont pas susceptibles

(1) *Le secret de la mémoire.*
(2) *L'évolution de la mémoire.*


Digitized by Google

d'évocation volontaire et alors même que, dans des circonstances anormales, elles pourraient revenir dans le champ de la conscience ? — A cet égard les opinions sont encore divisées. Les uns, partisans de la capacité limitée de la mémoire ne veulent pas qu'on la surcharge inutilement. Les autres croient, au contraire au bienfait de toute acquisition belle ou instructive. M. Atkinson reconnaît, que maintes impressions, ne seront jamais ressuscitées soit par un effort volitif, soit involontairement par association d'idées, mais il enseigne que l'impression subsiste et se manifeste dans nos actes et nos pensées. Si nous pouvions pénétrer les profondeurs de l'esprit subconscient, nous y trouverions dit-il, toutes les impressions que l'esprit ait jamais reçues, l'enregistrement de toute pensée qui nous soit jamais venue, le souvenir de tous les actes de notre vie : « Tout serait là, invisible, mais exerçant sur nous une influence subtile. Nous sommes ce que nous sommes aujourd'hui à cause de ce que nous avons pensé, dit, vu, entendu, senti et fait hier. L'homme est un composé de son passé. »

Quoi qu'il en soit de cette controverse, un fait reste acquis, c'est que seules les notions capables d'évocation normale, d'évocation volontaire sont celles qui ont été conscientes et se sont présentées dans des conditions favorables à une survivance sous forme d'évocation volontaire possible. On peut se souvenir de choses perçues dans des conditions d'inconscience plus ou moins relative ; on ne se rappelle volontairement que ce qui a été acquis consciemment.

Quelles sont donc les conditions favorables à l'acquisition, à la conservation et à l'évocation du souvenir ? — La condition essentielle et primordiale est l'attention. L'attention elle-même peut être volontaire ou suscitée et soutenue par l'intérêt.

En second lieu, pour conserver quelque chose, il faut le mettre en lieu sûr dans un endroit approprié et le surveiller d'une façon vigilante. Il faudra donc avant tout mettre de l'ordre dans ses souvenirs, les classer, leur assigner autant que possible, une place et pour bien les retenir, les associer à leurs voisins.

Mais ce n'est pas suffisant. Le souvenir ou plutôt le tissu des souvenirs associés ne prendra de la consistance tout comme les fibres d'un muscle que par l'exercice, par la répétition, par l'habitude. La répétition est un acte tenant à la fois de la conservation et de l'évocation. On conserve en répétant et, en répétant, on prend l'habitude de l'évocation qui, au bout d'un certain temps obéit au moindre commandement de la volonté ! Dans la répétition les intensités successives du fait mental se superposent et s'ajoutent, pour accroître la persistance mnémonique (1).

Ces quelques considérations nous permettent de revenir à Cicéron. Il y a, dit-il, une mémoire naturelle et une mémoire artificielle et la

(1) *Compar.* Piéron. *op. cit.* pag. 262.


Digitized by Google

première peut recevoir un utile secours de la seconde, ce qui semble indiquer que dans son esprit toute mémoire cultivée devient une mémoire artificielle. Il serait plus exact, semble-t-il, dire qu'il y a de bonnes mémoires naturelles et de bonnes mémoires acquises, de même qu'il y a des individus vigoureux par tempérament et d'autres dont les muscles ont acquis cette vigueur par une éducation sportive appropriée.

L'erreur de Cicéron et de beaucoup d'autres savants à sa suite, réside, à mon sens, dans cette assertion que les bonnes mémoires acquises ne deviennent telles que par des moyens artificiels. Les Japonais ont inventé une méthode de lutte corporelle bien connue sous le nom de *Jiu-Jitsu*, qui consiste, d'une part, à acquérir de la vigueur physique et de l'endurance au moyen d'un entraînement méthodique, et, d'autre part, à apprendre une série de coups, de trucs et de procédés, tous plus perfides les uns que les autres, reposant sur une connaissance approfondie de l'anatomie et grâce auxquels on frappe toujours l'ennemi aux points vulnérables de son organisme.

Il pourrait en être de même pour l'éducation des muscles du souvenir, s'il est permis de s'exprimer ainsi. La mémoire peut se perfectionner soit par l'éducation et l'entraînement directs de ses ressorts, soit par le recours à des procédés artificiels.

L'éducation directe est le propre des psychologues contemporains. La *mnémonique*, c'est-à-dire la recherche des trucs, procédés et adjuvants de la mémoire fut l'apanage de l'antiquité et du moyen âge. On en trouve encore quelques traces dans les temps modernes et jusqu'au milieu du XIX[e] siècle, époque à laquelle cet art curieux tombe en désuétude. Nos contemporains n'en conservent que le souvenir de quelque chose de ridicule et de puéril, digne des peuples-enfants. Ce jugement est peut-être un peu exclusif; les anciens ignorants de l'écriture savaient obtenir de leur mémoire des résultats prodigieux; il serait peut-être bon de leur demander leurs secrets.

Les partisans du perfectionnement direct de la mémoire sont généralement de hautains contempteurs des anciens mnémonistes.

Il m'apparaît cependant qu'un accouplement des deux méthodes serait peut-être de nature à donner un résultat satisfaisant, quelque chose pour la lutte contre l'oubli d'aussi efficace que le *jiu-jitsu* pour la lutte contre les malfaiteurs. Une sélection s'impose à chacun, selon son tempérament entre les divers procédés qui ont pu être suggérés par l'expérience. Tel moyen, qui fera sourire les uns, sera de nature à aider puissamment les autres; nous évoluons ici dans un domaine éminemment subjectif.

Aussi bien serait-il instructif et intéressant que les collaborateurs et lecteurs de cette *Revue* voulussent bien apporter leur contribution à une recherche des meilleurs procédés d'éducation et d'utilisation de la mémoire. De ce *referendum* pourrait sortir un utile enseignement pour les hommes de notre temps qui se plaignent si communément de leur mauvaise mémoire.


Digitized by Google

La Simulation des Guérisons et la Simulation à Lourdes

par M. P. Saintyves

(Suite)

Les motifs qui déterminent à simuler quelque guérison miraculeuse peuvent être de pure gloire. Un peu de névrose et de vanité expliquent tout le jeu. Ce genre odieux de cabotinisme est d'ailleurs fort difficile à démasquer.

Zacchias qui fut le véritable fondateur de la médecine légale rapporte avoir connu une Sicilienne qui, lorsqu'elle se trouvait dans une église, feignait d'être en extase et jouait parfaitement son rôle. Elle se tenait debout les bras étendus en forme de croix, les paupières immobiles, les yeux fixes et elle restait dans cette position une heure et même davantage, paraissant se soulever dans son ravissement, changeant plusieurs fois de couleur au visage, perdant connaissance et la reprenant à volonté. Le peuple, dit Zacchias, s'empressait autour d'elle, s'imaginant qu'elle était inspirée, animée du souffle divin ; ce qui, ajoute-t-il, me faisait rire de pitié, et cette femme encore davantage. » (1)

« Une possédée du même XII[e] siècle attirait l'admiration générale par le prodige suivant : lorsque l'exorciste en donnait l'ordre en latin, le pouls s'arrêtait tantôt au bras gauche tantôt au bras droit. Chamillard, docteur en Sorbonne, « homme sage et avisé » disent les relations du temps, envoyé dans le couvent de cette fille pour y examiner des religieuses énergumènes, eut l'idée de changer les phrases. Au lieu de *cessat pulsus*, il dit : *Non moveatur arteria*. Le diable qui n'était point accoutumé à ce latin là, ne put obéir ; l'exorciste et l'exorcicée n'osèrent plus paraître aux yeux du docteur. Chamillard expliquait la cessation du pouls par l'emploi d'une ligature que la religieuse appliquait ou enlevait selon l'ordre reçu, et qui pressait l'artère, s'opposant au mouvement du sang ». (2) Quoi qu'il en soit de cette explication (3) Chamillard terminait justement son rapport par cette maxime que nous connaissons déjà : *Multa ficta, pauca vera, a dæmone nulla*.

Ces deux femmes extatiques et possédées n'ont pas que je sache été l'objet d'un miracle de guérison ; mais elles nous fournissent un double témoignage de simulation par vanité. N'est-il pas très honorable, très glorieux même d'avoir été l'objet d'une attention spéciale de Dieu, de la Vierge ou de quelque Saint? Aussi bien quand on aura établi qu'un malade à pèlerinage n'est pas mu par l'intérêt matériel, il faudra étudier

(1) P. Zacchiæ (Romani totus ecclesiastici proto-medici). *Quæstionum médico-legalium*, Romae, 1657, t. I, lib. III, Ch. II.

(2) Comte A. de Gasparin. *Du Surnaturel*, P. Calman-Lévy, 1892, inè 2, I, p. 98.

(3) Certains individus par un simple entraînement et sans ligature aucune peuvent arriver à reproduire ce phénomène. L'escamoteur Raynely qui durant trois ans servit de compère à un pseudo-magnétiseur écrit : « J'ai fourni tous les états cataleptiques partiels ou généraux; j'ai même suspendu en moi les apparences de la vie dans des conditions telles qu'un médecin a constaté publiquement l'arrêt absolu des battements du pouls et proclamé que j'étais dans un état complet de catalepsie. » E. Raynely. *Les propos d'un escamoteur*, P. Noblet, 1894, in-12, p. 150.


Digitized by Google

son tempérament moral et se demander s'il ne serait pas susceptible de ce désir de gloire dévote la seule possible pour les êtres d'humble condition voire pour d'autres qui sauf la fortune, le titre ou le rang social furent peu favorisées des dons de la nature en dehors de la folie de paraître.

Tardieu rapporte l'histoire d'une jeune fille *distinguée* qui voulut se rendre *intéressante* en se faisant passer pour la victime d'une conjuration politique dont elle prétendait avoir surpris le secret (1) et de Graeffe analyse le cas d'une dame anglaise *du plus haut rang* qui simulait une coloration des paupières sans autre motif que de se singulariser (2).

Le magnétiseur Lafontaine rapporte le cas d'un enfant de 13 à 14 ans qui ayant quitté ses parents pour aller vagabonder s'était décidé à vivre parmi les mendiants de profession. Un aveugle l'engagea à faire le sourd-muet et il réussit de façon si parfaite qu'il trompa plusieurs médecins et les laissa persuadés, après un sérieux examen, qu'il était entièrement sourd. Soumis à des magnétisations, sa guérison par trop rapide inquiéta Lafontaine. Celui-ci, ayant fait faire des recherches par la police de Caen où la chose se passait et à Rouen où l'enfant disait avoir séjourné, acquit bientôt la preuve, puis les aveux de la simulation. Le jeune Paul Grout après avoir joué la surdi-mutité s'était décidé à jouer la comédie de la guérison dans l'espérance de se rendre intéressant et d'être attaché au service du docteur Lecœur qui l'avait conduit à Lafontaine. Il fut condamné à deux ans de prison et enfermé dans une maison de correction (3).

Se faire passer pour sainte ou privilégiée de Dieu a de tout temps provoqué les dégénérés et surtout les dégénérées à la simulation. Monica Mutschlerin (de Rothweill), Marie Kunker (d'Osnabrück), Elisabeth Squirrel de Suffolk (1852), Anne Moore également en Angleterre passaient pour rester des mois sans absorber d'aliments, soutenues simplement par la prière ou la sainte communion. Il a suffi de les mettre dans l'impossibilité de se procurer des aliments en cachette pour faire cesser l'abstinence miraculeuse. Deux jeunes filles qui suspectaient la sincérité de Marie Perollaz (début du XIX[me] siècle) dite la sainte de Magland (Savoie) découvrirent des aliments dans les draps de son lit et cette jeûneuse dut signer un aveu de sa fraude qui fut lu par le vicaire au prône du dimanche suivant. Cette tromperie avait durée treize ans. La jeûneuse du pays de Galles qui fit tant de bruit en Angleterre vers 1870 mourut d'inanition au bout de neuf jours d'une surveillance étroite et barbare.

(1) A. Tardieu. *Etude médico-légale sur la strangulation* dans *Annales d'Hygiène et de médecine légale*, 1851, 2[me] série, T XI, p. 161.

(2) De Graefe, *Annales d'Oculistique*, T III. p. 113.

(3) Ch. Lafontaine. *Mémoires d'un magnétiseur* P. 1866, in-2, I. p. 249-255. La simulation n'est pas rare chez les enfants et Lafontaine cite le cas de sa fillette âgée de 5 ans simulant la surdité afin de pouvoir éviter toutes sortes de petites obligations, *ibid* II, 2.


Digitized by Google

Se singulariser dans les voies de l'ascétique et de la mystique, est une forme de vanité qui explique bien des choses dans ce domaine mouvant et incertain.

Un jeune novice qui se destinait à être frère des Ecoles chrétiennes et qui avait simulé à la perfection des accès de somnambulisme, même après avoir été démasqué par le médecin, n'hésita pas cependant à compléter son audacieuse imposture en simulant une guérison miraculeuse dans la chapelle de sa congrégation (1).

Lourdes même a eu ses faux miraculés (2). Et, bien qu'il soit difficile de se renseigner sur ce point, nous en avons cependant réuni quelques cas suffisamment suggestifs.

Le cas de Marie Joviel. — « Marie Joviel, de Lyon, dont nous trouvons la guérison relatée dans le journal de Lourdes, est une coxalgique avec un double pied-bot. Douée d'une dose de malice supérieure, elle a pris ses précautions d'avance, en se faisant opérer copieusement par le chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon ; puis oublieuse des six opérations du docteur Jaboulay, elle est partie à Lourdes pour attribuer sa cure à la grotte, et y déposer ses béquilles » (3) Ce miracle appartient au Dr Jaboulay.

La guérison de Francisque Guénet (4). — « Ce malade était atteint d'une ostéite du tibia, avec nécrose de l'os. Depuis vingt ans, des fistules amenaient au dehors les produits de la suppuration osseuse. Ce n'est pas pendant ce long intervalle de temps que Guénet vint à Lourdes : l'extirpation d'un os mort enclavé dans un os vivant eût été un beau miracle à faire. Mais la Vierge de Lourdes, personne n'en doute, ne sait pas manier la gouge, le marteau ou les ciseaux et ne peut mener à bien ces sortes d'opérations. Ce que sachant, Francisque Guénet fit d'abord extraire son séquestre ; puis lorsqu'il vit que la plaie opératoire se guérissait rapidement et qu'il ne restait plus qu'une petite fistule prête à se fermer, il se hâta d'aller se tremper dans la piscine de Lourdes, et de faire estampiller au bureau de constations son miracle d'ingratitude (5).

Les cas d'*Amélie Chagnon* (6), de *Sœur Hubertine* (7) prêtent certainement au soupçon de fraude (8).

---

(1) Renaud du Mosey. *Archives cliniques des maladies mentales et nerveuses* 1861, T I, p. 73.

(2) Avec une audace ou une naïveté déconcertantes les catholiques affirment hautement que la fraude est impossible à Lourdes. A Retté. *Un séjour à Lourdes*, Paris, 1909, in-12, p. 250.

(3) Dr Rouby. *La Vérité sur Lourdes*, Paris, E. Nourry, 1910, in-8°, p. 108-109. Le cas de Marie Joviel est relaté dans le *Journal de la Grotte.*

(4) *Journal de la Grotte*, N° 70, 12 mai 1901.

(5) Dr Rouby. *La Vérité sur Lourdes*, Paris, E. Nourry, 1910, in-8° p. 130-131.

(6) Dr Boissarie. *Lourdes depuis 1858 jusqu'à nos jours*, Paris, Sanard et Desangue P. Lecoffre, 1894 in-12 p 324-343. — G. Bertrin. *Histoire Critique des Evènements de Lourdes* P. Lecoffre 1907 in-8° p. 174-175.

(7) Dr Boissarie *ibid* p. 362-367.

(8) Dr Rouby. *La Vérité sur Lourdes*, Paris, E. Nourry, 1910, in-8°, p. 131-134 et 152-154.


Digitized by Google

Ces divers malades semblent tous avoir été mus par une sorte de vanité mystique, ou quelque désir de vaincre les incrédules en devenant des preuves vivantes de la puissance miraculeuse. Ils n'arrivent même pas à étonner le psychologue. Les folies humaines ont des formes encore plus surprenantes. Chez d'autres miraculés simulateurs le calcul intéressé sert de ressort principal.

Un malade atteint depuis cinquante ans d'une double hernie va faire enregistrer sa guérison au Bureau des Constations médicales de Lourdes. « Tous les organes nous paraissent en place, écrit le docteur Boissarie, les orifices mêmes nous semblent fermés. Bien plus, un médecin du bureau de bienfaisance de Paris qui soigne ce malade depuis plusieurs années, l'examine avec soin à son retour, et lui délivre un certificat concluant sans réserve dans le sens de la guérison. Toutes les garanties semblent ici réunies. Nous écrivions dans les *Annales de N. D. de Lourdes* (T. XX, p. 105). La guérison de ce vieux pèlerin, *si elle résiste à l'épreuve du temps* comptera parmi les plus importantes ».

Ce vieux pèlerin secouru par le bureau de bienfaisance et par la charité catholique n'était-il pas un habile simulateur ? Et s'il eût une rechute ne fut-elle pas décidée parce qu'il pensait réveiller ainsi des générosités qui languissaient ? Le Dr Boissarie le donne à penser lorsqu'il ajoute ces lignes mélancoliques :

« Cette guérison n'a pas résisté à cette épreuve (du temps). Dans le courant de l'hiver j'ai voulu revoir le malade et j'ai constaté que la hernie descendait de nouveau. Quelques renseignements d'ordre moral m'ont fait d'autre part suspecter l'intention ou la bonne foi du pèlerin. » (1)

On ne saurait sans doute décemment demander davantage au greffier officiel des miracles. Ne doit-on pas éviter le scandale ?

L'escroquerie au miracle n'ayant pas réussi, le vieux pèlerin retombe à son ancienne simulation. On ne sait d'ailleurs jamais exactement comment se dosent les motifs de ces êtres faux et dévoyés.

Il ne doit pas être rare qu'un simulateur, las de son attitude artificielle, soit que sa santé ne lui permette plus d'être aussi sûr de lui, soit que son infirmité cesse d'être d'un bon rapport, décide de guérir. Mais comment le faire sans éveiller de soupçons ? Lourdes est aujourd'hui la solution par excellence.

Le cas de « la Poulette ». — Le Dr Rouby eut jadis à traiter une fausse tuberculeuse connue sous le nom de la Poulette. Elle lui montrait chaque jour du sang dans ses crachats et lui faisait entendre des quintes de toux à empêcher l'auscultation. « Un matin que j'étais venu la voir beaucoup plus tôt que d'ordinaire, écrit-il, je ne trouvai ni crachat ni sang. Je m'étonnai et cherchai la clef du mystère, quand je vis entrer la voisine revenant du marché et ap-

(1) Dr Boissarie. *Lourdes. Histoire médicale* 1858-1891 P. Lecoffre, 1891, in-12, p. 22.


Digitized by Google

portant dans une assiette une rondelle de sang de poulet ; c'est avec quoi la malade pétrissait les crachats tuberculeux à l'usage des médecins non-munis de microscopes. Cette même malade partit plus tard à Lourdes et revint très bien *miraculée* ». (1)

Un individu qui avait été infirmier de 1877 à 1881 et traité pendant six ans dans les hôpitaux de Paris comme ataxique, va à Lourdes et y guérit subitement. Notre miraculé se place alors comme domestique et vole ses maîtres. Interné quatre fois à Sainte-Anne il entra ensuite chez un pharmacien auquel il déroba 1.800 francs. Arrêté il fut soumis à l'examen du Dr Garnier qui sut très habilement démontrer la simulation (2).

Joseph Rivière pendant dix-sept ou dix-huit ans vécut de charité. Atteint de mutisme, de surdité, de paralysie et les membres couverts de plaies il reçut de la pitié publique d'abondantes aumônes. Il ne laissa pas cependant d'éveiller des soupçons sur la réalité de ses infirmités. On voulut l'éprouver. Au moment où il quittait un bourg de l'Anjou, un homme monta dans un cabriolet et lança le cheval à fond de train dans la direction qu'il suivait. L'expérience fut décisive. Joseph ne broncha pas ; le cheval et le véhicule durent obliquer brusquement pour ne pas l'écraser.

Joseph Rivière, avait l'habitude de se rendre à Marans 3 ou 4 fois par an. En juillet 1876 il y séjourna deux mois pendant lesquels il fit de grandes démonstrations de piété. Le curé de Marans, Mr Dubillot et une demoiselle Meslier le décidèrent à aller à Lourdes et sur les instances de ces mêmes personnes Houdeillier aubergiste et forgeron à Marans consentit à se charger de Joseph durant le voyage.

Houdeillier le porta sur son dos jusqu'à la voiture pour le mettre en wagon. Arrivés à Lourdes le 26 septembre 1876, le même jour à deux heures Houdeiller conduisit l'infirme à la grotte, puis à la basilique en voiture. Le lendemain 27, à cinq heures 1/2 du matin, comme on ne pouvait avoir de voiture Houdeillier porta l'infirme à la grotte qui était fermée. A six heures et quart environ, on ouvre la piscine. Houdeillier déshabille Rivière qui ne garde que son caleçon et l'aide à descendre les marches recouvertes par l'eau.

« Il commença, dit Houdeillier, par s'asseoir, et descendit du pied droit et sur les fesses s'aidant de son bâton. Pendant qu'il s'enfonçait, je remarquai que sa jambe gauche flottait sur l'eau. Je pensais qu'étant paralysée, comme un morceau de liège elle ne pouvait enfoncer. Puis bientôt il se pencha sur le côté gauche ; son bras toujours crochu jusqu'ici se détendit, sa main s'ouvrit ; de cette main il fit entrer sa jambe gauche dans l'eau. Aussitôt il se releva agitant tous ses membres. Alors je lui criai : — Je crois que vous vous guérissez ? — Il ne me répondit pas, il ne fit même pas semblant de m'entendre. C'est qu'il n'oubliait pas qu'il

(1) Dr Rouby. *La Vérité sur Lourdes*. P. Nourry 1910, in-8°, p. 172.

(2) Catrin V. *Simulation* in Debove et Achard. *Manuel de Diagnostic médical* 1900, T. II, p. 570.


Digitized by Google

était sourd-muet et que l'eau n'avait pas encore touché sa tête. Mais il prit de l'eau avec sa main, s'en lava le visage, s'en répandit sur la tête, et tout à coup s'écria : « Oh ! mon Dieu !... Mon cher Jules que je vous remercie de m'avoir conduit à Lourdes. » (1)

Le bruit de la guérison miraculeuse se répandit à l'instant dans la foule et en un clin d'œil il y avait plus de 2.000 personnes autour de la grotte où l'on avait conduit Rivière au sortir de la piscine. On chanta un *Te Deum*. Pendant ce temps Joseph s'habille en se débarrassant du caleçon trempé. Une idée pieuse vint à quelqu'un. On s'empara du caleçon témoin du miracle on le réduisit en morceaux que l'on distribua aux pèlerins à titre de relique. Chacun en échange offre son obole si bien que le caleçon aurait dit-on produit 1.200 francs.

Ce même jour le vicaire général qui accompagnait le pèlerinage d'Angers télégraphiait aussitôt à Mgr Freppel.

Lourdes, 27 septembre, 2 heures du soir.

« Deux guérisons miraculeuses, Sourd-Muet, demi-paralyé depuis 23 ans, de Marans, entièrement guéri. Philomène Miré paroisse de la Trinité, Angers, malade depuis onze ans, guérie. Pèlerins ravis.

« PESSARD »

Les pèlerins rentrent à Angers escortent Joseph Rivière et l'accompagnent chez Monseigneur qui lui donne l'accolade.

A Marans ce fut un triomphe (2). Cependant Rivière ayant laissé échapper des propos inquiétants, le maire se met à enquêter. Il enquête si bien qu'il éveille l'attention de la gendarmerie. Celle-ci arrête notre miraculé les premiers jours de 1877.

Il passe en correctionnelle, le 14 février de la même année. L'enquête avait eu le temps de se compléter. M. le Président rappelle à Joseph Rivière qu'il a déjà subi 12 ou 13 condamnations. La cour d'assises de Nantes l'a condamné à deux ans de prison pour vol domestique, le 23 Mars 1843 ; le conseil de guerre à Toulon, à cinq ans de fers, le 13 Mars 1847 ; ailleurs il a eu deux ans de travaux publics pour vente d'effets militaires ; pour escroquerie, vagabondage, vol, mendicité avec simulation d'infirmités, il a subi des peines variables à Château-Gontier, au Mans, à Mayenne, à Lorient, à Bordeaux, etc., etc. Il a cinquante-quatre ans et a subi en tout douze ans, trois mois et dix jours de prison. Il reconnaît qu'il est venu à Marans pour la première fois il y a dix-sept ou dix-huit ans simulant le paralysé, le borgne, le sourd-muet. M. le Président lui demande comment il avait le courage de supporter la douleur que lui causaient les épingles qu'il s'enfonçait dans la jambe devant la femme Allard pour faire croire qu'il était réellement paralysé.

---

(1) Déposition de Jules Houdeillier au tribunal de Segré, le 14 février 1877.

(2) Cf. la lettre du Maire de Marans, Mr de la Perrandière dans la *Semaine Religieuse de Nantes* du 4 novembre 1876.


Digitized by Google

— Ah ! dit-il, je ne me piquais pas, je faisais semblant. Je ne les enfonçais que dans ma culotte.

— Mais, dit le président, quand vous frappiez à tour de bras avec votre bâton sur votre jambe paralysée, vous deviez cependant vous faire mal.

— Oh ! non, Monsieur le président, j'avais une lanière de cuir sous mon pantalon.

Il reconnut enfin qu'il avait simulé la guérison de Lourdes.

Joseph Rivière est condamné à trois années de prison, dix ans de surveillance et aux frais du procès. Ayant interjeté appel le 26 du même mois, la Cour d'Angers confirme la condamnation du tribunal de Segré (1).

Comment échapper aux soupçons que de tels cyniques font planer sur les guérisons miraculeuses en général? C'est fort difficile. Il faudrait instituer une sorte de magistrature médicale formant un corps de policiers, de juges d'instruction et de magistrats délibérants. Certaines guérisons de Lourdes parmi les plus célèbres, si elles eussent été soumises à l'examen d'un tel aéropage au moment où elles se produisirent, se seraient sans doute éclaircies d'un jour singulier.

Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie.

Séance du mardi 16 janvier 1912. — Présidence de M. le Dr Jules Voisin.

La séance est ouverte à 4 h. 45.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire Général donne lecture de la correspondance qui comprend des lettres de M. Liégeois juge d'instruction à Epinal, de Mme la Doctoresse Salmen, de MM. les Docteurs Moutin, Lux ainsi que de M. le Dr Van Velsen (de Bruxelles) annonçant qu'il a obtenu, à l'Exposition universelle de Bruxelles, une médaille d'or pour l'organisation de sa clinique de psychothérapie.

Les communications inscrites à l'ordre du jour sont faites ainsi qu'il suit :

1° Dr Bérillon. L'électivité affective en psychothérapie.

2° Dr Bérillon. Les traitements empiriques de l'onychophagie.

Discussion: Drs Guelpa, Bérillon, Raffegeau, Paul Farez et M. Moret,

3° Discussion de la communication faite par M. le Dr Guelpa à la séance précédente. Prennent la parole : Drs Paul Farez, Raffegeau, Bérillon, Guelpa et M. Moret.

La séance est levée à 6 h. 45.

---

(1) Cf. Les journaux d'Angers de cette époque, spécialement divers numéros du journal *Le Travailleur* du mois de février 1877.


Digitized by Google

L'onychophagie et son traitement psychothérapique

par M. le D[r] Bérillon.

En 1893, sous le titre *L'onychophagie, sa fréquence chez les dégénérés et son traitement psychothérapique*, j'ai publié dans la *Revue de l'hypnotisme* une étude étendue sur les conditions dans lesquelles apparaît la perversion instinctive par laquelle un assez grand nombre d'individus sont portés à se ronger les ongles.

Voici les termes dans lesquels j'avais commencé l'exposé de cette étude :

« De toutes les habitudes vicieuses ou nuisibles que les neurologistes ou les psychiâtres rencontrent chez les dégénérés, l'habitude de se ronger les ongles est certainement la plus fréquente. Dès que l'attention du clinicien est appelée sur cette habitude, il ne tarde pas à constater, chez un grand nombre de sujets des deux sexes et de tout âge, la déformation des doigts si caractéristique qui en est la conséquence. Ne fût-ce que par sa fréquence, cette habitude mérite d'être désignée par une appellation spéciale. C'est pourquoi nous avons cru devoir créer pour elle un néologisme, *onychophagie*, de ὄνυξ, ongle, et φαγεῖν, manger.

« La plupart des médecins qui se sont occupés de la dégénérescence héréditaire envisagée dans ses causes aussi bien que dans ses effets, ne nous paraissent pas avoir accordé à l'onychophagie une attention suffisante. En effet, comment ne pas reconnaître la valeur séméiologique d'une habitude de cette nature lorsque, par sa constance et sa fréquence chez les dégénérés, elle prend le caractère d'un véritable stigmate, sans compter les considérations d'ordre hygiénique, psychologique et pédagogique qui en découlent nécessairement ? »

L'étendue de ce travail ne me permet pas de le reproduire *in-extenso*. Je me bornerai à reproduire quelques-unes des idées qui m'avaient été suggérées par l'observation approfondie d'un certain nombre d'onychophages. Je disais notamment ceci.

Lorsqu'on étudie les conditions dans lesquelles a pu naître une telle habitude, on est immédiatement porté à trouver une explication plus ou moins satisfaisante dans l'instinct qui porte l'enfant, dès sa naissance, à sucer, ou plutôt à téter d'une façon réflexe les objets qui sont mis en contact avec sa bouche. Il est vraisemblable que chez beaucoup d'onychophages, l'habitude doit être la continuation, par simple habitude, d'une impulsion primitivement instinctive et la transformation de cette impulsion en un acte automatique et inconscient. Mais, il est rare, en cherchant bien, qu'on ne trouve pas chez les ascendants ou dans l'entourage des onychophages des personnes cédant à la même habitude et qui leur en ont donné le fâcheux exemple.

Dans presque toutes les observations que nous avons recueillies, nous trouvons associées l'influence de l'hérédité et celle de l'imitation. Dans une famille composée de six enfants, tous les six se rongeaient les ongles. Leur père, alcoolique, leur avait transmis la dégénérescence. Il leur donnait en outre l'exemple de cette mauvaise habitude.


Digitized by Google

De plus, l'onychophagie est souvent liée à d'autres manifestations de la dégénérescence, telles que l'incontinence nocture d'urine, les tendances impulsives, les terreurs nocturnes, le somnambulisme, la somniloquie, le bégaiement, la pusillanimité, les troubles moraux, les phobies diverses et surtout *l'onanisme*.

Des examens cliniques portant sur plusieurs centaines d'onychophages nous ont démontré d'une façon indiscutable que si, dans beaucoup de cas, l'imitation et la contagion de l'exemple on pu constituer le *stimulus* indispensable pour la mise en train de toute impulsion automatique, la dégénérescence héréditaire n'en est pas moins le facteur le plus puissant dans l'apparition de l'onychophagie.

On peut d'ailleurs se rendre compte de l'importance de la question par les statistiques portant sur des enfants appartenant à des classes sociales très différentes.

Nos premières recherches ont été faites dans une école communale de garçons de Paris. Sur 265 élèves examinés, on a trouvé 63 enfants qui se rongeaient les ongles à un degré très accentué, soit environ le quart. Dans la même école on trouve 53 rongeurs de porte-plumes. Des recherches analogues faites dans plusieurs classes d'un lycée de Paris ont révélé que le nombre des onychophages était sensiblement le même chez les élèves de l'enseignement secondaire que chez ceux de l'enseignement primaire.

D'une façon générale les onychophages sont dans un état d'infériorité très appréciable, soit au point de vue du développement intellectuel, soit au point de vue de la sensibilité morale. Nous pourrions en citer beaucoup d'exemples très frappants. Lors d'une visite récente faite dans une classe d'enfants de six à huit ans, six élèves, jugés par le maître comme étant les plus mauvais au point de vue de la discipline et du travail avaient été isolés des autres et installés à une table spéciale. Lorsqu'on examina les mains de ces indisciplinables, on trouva que sur les six, cinq se rongeaient les ongles au plus haut degré. Cette démonstration imprévue venait inopinément confirmer ce que nous savions déjà. D'ailleurs, dans beaucoup de pays, le sentiment populaire a fait aux onychophages la réputation d'être affligés d'un caractère difficile, et nous pourrions citer à ce sujet un certain nombre de dictons populaires.

Ce n'est pas seulement en France que sévit l'onychophagie. Dans certaines écoles d'Angleterre elle a été constatée chez un assez grand nombre d'enfants. Ainsi, dans trois classes formant un total de 33 élèves qui appartiennent à des familles aisées, on a observé 16 rongeurs d'ongles. L'onychophagie, désignée en Angleterre sous le nom de *nail-biting*, y est considérée comme une habitude des plus nuisibles. Dans certaines écoles, les mains des élèves sont l'objet de fréquentes inspections. Les *nail-biters* sont sévèrement réprimandés. Toutefois, en Angleterre, pas plus qu'en France, les punitions ne semblent avoir pour effet d'amener la guérison de l'habitude.


Digitized by Google

Enfin, après avoir publié neuf observations d'onychophagie invétérée dans lesquelles le traitement par la suggestion hypnotique avait amené une guérison rapide et définitive, je terminais cette étude par les conclusions suivantes :

« Ce qu'il y a de plus intéressant dans les observations qui précèdent, de même que dans toutes celles que nous avons recueillies, c'est de constater qu'une simple action *psychique* suffit pour amener une guérison qui a résisté à tous les moyens de contrainte physique. Le fait que la plupart des onychophages se rongent les ongles sans s'en rendre compte prouve assez que cette habitude est constituée par un acte inconscient, automatiquement accompli. Leur cerveau, en s'adaptant à l'exécution automatique de cet acte, semble avoir perdu peu à peu ce pouvoir d'inhibition, cette puissance modératrice, cette volonté d'arrêt qui est une des propriétés les plus remarquables du système nerveux; c'est ce qui explique la difficulté de la guérison et la persistance habituelle de l'habitude dans l'âge mûr. »

« Les dégénérés doués, comme on le sait, d'une résistance moindre pour réagir contre les impulsions automatiques instinctives ou réflexes, prédisposés à l'accomplissement des mouvements inconscients, offrent un terrain favorable au développement de toutes les habitudes. La première indication consiste donc, puisqu'on se trouve en présence de mouvements accomplis inconsciemment, à appeler l'attention du sujet sur ces mouvements, à éveiller sa conscience ; en un mot, pour nous servir d'une expression empruntée au langage philosophique, *à transformer une sensation non perçue en aperception*. Cela est tellement vrai qu'un certain nombre de sujets se guérissent d'eux-mêmes, dès que leur attention a été appelée sur l'habitude.

« Mais il en est d'autres qui se déclarent impuissants à résister à l'impulsion ; chez ceux-là, il est indiqué de recourir à l'intervention d'une excitation extérieure. Pour cela, il est nécessaire de plonger le sujet dans le sommeil hypnotique et d'offrir à l'automatisme impulsif l'obstacle d'un automatisme contraire. Bientôt, sous l'influence des suggestions destinées à élargir le champ de la conscience du sujet, à développer son activité volontaire, à exercer sa résistance, l'automatisme impulsif dont il subissait inconsciemment la tyrannie est vaincu.

« En résumé, dans les cas où la volonté du sujet est impuissante à réagir contre une habitude vicieuse, le traitement devra être constitué par une opération psychologique qui peut être décomposée dans les trois temps suivants : 1° Réagir contre l'automatisme impulsif par la création d'un autre automatisme agissant en sens contraire ; 2° Eveiller la conscience et transformer, par des excitations extérieures, une perception inconsciente en perception consciente ; 3° Déterminer la résistance définitive à l'impulsion par l'intervention de l'énergie volontaire du sujet.


Digitized by Google

« C'est ainsi que l'opération psychologique de l'hypnotisation, qui apparaît au début comme un asservissement de la conscience, se traduit finalement, grâce à la suggestion, par un développement de la personnalité consciente. »

A l'époque où parut cette communication, la première en date de celles qui aient été publiées sur la question, *l'onychophagie*, elle donna lieu à la *Société d'hypnologie* et de *psychologie* et à la *Société de médecine pratique*, à des discussions approfondies.

De plus les reproductions de la presse médicale et de la grande presse lui assurèrent une vulgarisation aussi étendue qu'il était possible de le désirer.

Si j'y reviens aujourd'hui c'est que plusieurs auteurs viennent successivement de publier des études relatives à l'onychophagie, sans avoir l'air d'avoir eu connaissance de mon étude et sans rappeler que le terme onychophagie était un néologisme que j'avais dû créer pour désigner cette habitude vicieuse.

Le premier de ces auteurs, est M. Didsbury. Sous le titre : *Le traitement de l'onychophagie par les appareils dentaires*, dans une communication faite à *l'Académie de médecine*, il proposait d'adapter sur les grosses molaires inférieures des onychophages un appareil amovible disposé de telle façon que lorsque les incisives supérieures se rapprochent des inférieures, celles-ci ne puissent plus se rencontrer et que, par conséquent, l'enfant tiqueur se trouve dans l'impossibilité matérielle de réaliser son geste automatique et inconscient.

A cette occasion, M. Galippe, chargé d'un rapport sur la proposition de M. Didsbury a rappelé la priorité de mon étude sur l'onychophagie et je le remercie d'avoir terminé son rapport en déclarant « qu'il serait *toujours* utile de compléter l'intervention de M. Disbury en s'adressant à la cause même de cette habitude vicieuse, c'est-à-dire *en pratiquant la rééducation de la volonté*, ou, si ce moyen échoue dans les cas les plus graves, en recourant, comme l'a conseillé M. Bérillon (1893), à la suggestion hypnotique.

Le second travail est dû à M. Schreiber et il est intitulé *le traitement de l'onychophagie par l'emploi du masticatoire*. Ce masticatoire est très usité dans l'Amérique du nord, où il est vendu sous le nom de *chewing gum, pepsin gum*. Il est composé d'une résine insoluble aromatisée qu'un certain nombre d'américains prennent plaisir à mastiquer pendant tout le cours de la journée.

M. Schreiber estime que les onychophages occupés à mastiquer le *chewing gum* seront ainsi détournés de l'habitude de ronger leurs ongles. Il reconnaît toutefois que les onychophages ne feront que changer de tic : ils seront *ruminants* au lieu d'être *rongeurs*. Il considère comme un grand avantage pour eux d'être élevés d'un rang dans la hiérarchie animale.

Si M. Schreiber, dans sa communication, rappelle le procédé indiqué par M. Didsbury, par contre il omet de rappeler mon étude publiée


Digitized by Google

en 1893. Je pense qu'il aurait pu y trouver quelques utiles contributions à l'opinion que les onychophages sont des nerveux.

Plus récemment M. Pont, de Lyon, allant encore plus loin dans la voie ouverte par M. Didsbury, n'hésite pas à proposer de contrarier les onychophages dans leur habitude en coiffant *toutes les molaires du haut ou du bas, au moyen d'un appareil en métal fixé au ciment où à la gutta*. De cette façon, les onychophages ne pouvant rapprocher les incisives se trouveront dans l'impossibilité de *ronger* leurs ongles.

Au train où vont les choses, il faut bientôt s'attendre à voir quelque auteurs proposer un moyen qui serait encore plus expéditif et qui consisterait à extirper purement et simplement les incisives à moins qu'un autre, doué d'esprit moins radical, mais tout aussi ingénieux, ne nous présente une muselière de son invention que les onychophages seraient tenus de porter, en dehors des heures de repas.

Vous trouverez sans doute, comme moi, que toutes ces propositions témoignent d'un état d'esprit fort éloigné de la psychologie.

Etant donné que l'onychophagie est la manifestation d'une aboulie, d'une défaillance de la volonté, d'une abolition du pouvoir d'arrêt n'est-il pas mieux indiqué de recourir au traitement le plus capable de modifier les dispositions mentales défectueuses du sujet. D'autant que l'onychophagie, comme je l'ai démontré de 1893, n'est jamais une manifestation isolée et qu'elle s'accompagne toujours d'autres manifestations de la dégénérescence.

Je suis porté à croire que tous les esprits qui ne sont pas systématiquement hostiles à la psychothérapie penseront que le seul traitement logique de l'onychophagie doit constituer essentiellement dans la rééducation de la volonté. L'emploi de la suggestion hypnotique aura surtout pour but de substituer une méthode rapide et plus énergique aux procédés de rééducation qui demandent toujours une durée assez longue. Il n'est pas inutile de rappeler que la suggestion hypnotique, toujours applicable aux jeunes sujets est, entre des mains expérimentées, un procédé *absolument* inoffensif. Seuls des hommes incompétents ou animés d'idées préconçues pourraient soutenir une opinion contraire.

L'omission faite par mes confrères précités de rappeler mon travail sur l'onychophagie paru en 1893 et de mentionner que je suis le créateur du néologisme dont ils ont fait usage, témoigne que nos jeunes confrères ne poussent pas à l'excès le souci de la documentation bibliographique. Mon travail publié en 1893, sur l'onychophagie demeure et, jusqu'à preuve du contraire, je persiste à croire qu'il ne serait pas pour ceux qui seraient tentés de s'occuper de cette question sans utilité de s'y reporter.

Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie.

Séance du mardi 20 février. — Présidence de M. Jules Voisin.

La séance est ouverte à 4 h. 45.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu est adopté.


Digitized by Google

La correspondance comprend des lettres de MM. les Drs Matton (de Salies de Béarn), Passerini (de Béziers), Crauk, Carlos Leiva (de San Salvator), de M. Lionel Dauriac, vice-président.

Les communications inscrites à l'ordre du jour sont faites dans l'ordre suivant :

Dr Lehmann : Anesthésie chirurgicale par suggestion hypnotique.

M. Gosset : L'automatisme des mouvements de défense dans les sports.

Professeur Yves Delage : Observation de sommeil prolongé chez une hystérique.

Dr Paul Farez : Un cas d'*impotentia coeundi* guéri par la rééducation alimentaire.

Dr Carl Renz (de San-Francisco) : Observations de psychothérapie hypnotique.

La candidature de M. le Dr Carlos Leiva (de San Salvator) est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 6 h. 45.

L'automatisme des mouvements de défense dans les sports

par M. H. Gosset

Chef du service de rééducation à la clinique de l'Ecole de Psychologie.

Mes dernières communications étaient relatives à l'action de l'attention sur les centres moteurs et l'utilité de son intervention dans les cures de rééducation.

Je signalais à ce sujet que le contrôle cérébral ralentit le mouvement et cause une gêne notable, tant que l'automatisme n'est pas reconquis. J'ajoutais qu'il s'agissait là « d'un état éducatif transitoire, à la suite duquel l'attention réflexe reprendrait son contrôle habituel, ramenant avec les fonctions normales du membre la souplesse musculaire normale ».

C'est que le mouvement est une résultante d'excitations et il n'est parfait que lorsqu'il est entré dans le domaine de l'automatisme.

Dans un appareil télégraphique, le transmetteur et le récepteur sont impressionnés, mais le fil qui les relie est seulement traversé par le courant qu'il n'arrête point. De même, le cerveau se trouve être le centre d'un arc réflexe et le contrôle cérébral, s'il fonctionnait, jouerait, dans les mouvements automatiques, le rôle d'interrupteur ; les relations entre les perceptions sensorielles et les excitations musculaires qui y correspondent seraient troublées par son intervention. Aussi n'agit-il comme centre d'arrêt que si une perturbation quelconque entrave le fonctionnement habituel et normal neuro-musculaire.

Du reste, chez les animaux dont le cerveau n'a ni le même développement ni la même importance que chez l'homme, nous ne constatons pas moins de tendances au mouvement, à la vie intense, à la combativité excessive, placées sans nul doute sous l'influence de l'instinct.

Digitized by Google

Chez les insectes, par exemple, le cerveau est rudimentaire, mais l'instinct est cependant merveilleux. Fabre nous a décrit des faits d'un intérêt extrême : la mante religieuse, privée de la tête, réalise l'accouplement ; la cerceris bupresticide paralyse l'insecte destiné à la nourriture de sa larve.

Sans pousser plus loin la comparaison, nous pouvons constater que, chez les mammifères, l'instinct de combativité est asservi aux deux grands instincts primordiaux : la faim et la reproduction.

Les animaux mâles d'une même espèce ne se livrent de combat qu'attirés par l'appât d'une proie convoitée ou pour la conquête des femelles. C'est si vrai que celles-ci ne se livrent point de combats entre elles parce qu'elles n'ont généralement ni à rechercher leur nourriture qui leur est fournie par le mâle ni à lutter pour le conquérir.

Et puis n'est-il pas notable que la castration détermine une diminution énorme de la combativité d'un animal ?

Si les mouvements d'attaque sont subordonnés à la force de l'instinct, les mouvements de défense sont soumis aux réactions des organes sensoriels.

Toutes les espèces animales ne sont pas combatives, mais toutes sont prêtes à la défense et chacune, au moindre danger, la réalise selon ses moyens : le bivalve referme sa coquille, le hérisson s'enroule et présente ses piquants, d'innombrables espèces fuient devant l'attaque et cela semble même le mode de défense le plus répandu !

Ainsi, d'une part, l'excitation des grands instincts éveille, renforce, exaspère la combativité. D'autre part, c'est aux sens qu'est asservi l'instinct de défense.

Au moins pour les dangers qui viennent de l'extérieur, les mouvements de défense correspondent automatiquement aux impressions sensorielles.

On peut le vérifier très simplement en observant les réactions des muscles palpébraux quand le moindre danger menace les yeux. Leur mouvement est bien un réflexe; il est exécuté avant tout contrôle cérébral. De nombreux mouvements de défense peuvent être rangés dans la même classe à des degrés divers, par exemple, l'action des adducteurs des cuisses, quand, dans la position assise, on laisse tomber un objet, l'extension des bras en avant pour éviter une chûte, etc.

D'ailleurs tous les mouvements de défense sont très ralentis quand la sensibilité est altérée, chez les tabétiques par exemple. Ici l'on constate aisément l'importance de l'automatisme. C'est seulement quand on l'a rétabli, par la rééducation, que les mouvements redeviennent normaux, tandis que si, pour les régler, le contrôle cérébral était suffisant, il s'établirait une suppléance immédiate et ces mouvements ne subiraient qu'un retard dû aux troubles où aux lésions des cornes postérieures ; ils ne présenteraient pas l'imperfection qui les caractérise.

Chez l'homme sain et dans les exercices physiques, un réglage tout


Digitized by Google

particulier est nécessaire. Comme l'automatisme naturel ne répond pas toujours au but proposé, il lui faut une sorte de rééducation. Le plus souvent une crainte inconsidérée le trouble. Nul exemple n'est plus frappant que celui du nageur qui débute. Il est en pleine possession de ses mouvements quand il les exécute hors de l'eau. Il perd tous ses moyens quand il y est plongé. Ici la crainte, élément psychique, intervient pour entraver un automatisme déjà réglé mais non suffisamment éduqué pour garder son indépendance en toute occasion.

De cette indépendance des mouvements de défense dépend le sang-froid des athlètes. Elle n'est définitivement acquise qu'après un travail long et difficile.

Dans l'escrime, le contrôle cérébral s'exerce surtout durant les premiers mois de pratique. L'attention est vivement fixée sur les mouvements qui, de ce fait, sont très entravés. — (Pourtant ils n'ont rien d'extraordinaire, en ce qui concerne la défense tout au moins).

Si, dès le début, l'escrimeur veut faire assaut, il dérègle complètement son mécanisme, il fausse l'automatisme des mouvements rationnels et sa défense reste toujours imparfaite.

Donc, après une période d'exercices lents, contrôlés par le cerveau, l'automatisme semble créé ; mais pendant longtemps il reste précaire et n'est pas à l'épreuve d'une attaque véritable. Nous voyons, encore une fois, la crainte intervenir pour troubler l'automatisme.

Cependant, chez l'escrimeur, cette crainte est un pur effet de l'imagination puisque le danger qu'il court est illusoire.

On voit, d'après cela, qu'il est indispensable d'obtenir qu'à une impression sensorielle corresponde un mouvement de défense réflexe.

Quant aux relations qui existent entre l'état de défense et la sensibilité cutanée, c'est la boxe qui nous en offre le plus curieux exemple.

Le boxeur qui débute commence par se lancer hardiment. Si un adversaire habile l'arrête d'un coup bien appliqué, il devient craintif et se confine dans la défensive.

Il attaque de nouveau avec confiance quand sa sensibilité cultanée est émoussée et qu'il supporte les coups sans trop de douleur.

Mais quand l'entraînement est porté au plus haut degré, quand les chocs n'ont plus le pouvoir de l'ébranler, il ne s'en soucie plus. S'il esquive les coups, c'est pour fatiguer l'adversaire en le faisant frapper dans le vide. Son seul but est l'attaque, c'est pour elle qu'il réserve toute son attention.

Ainsi nous pouvons penser : 1° Que les mouvements de défense sont en rapport avec les réactions des organes sensoriels ; 2° Qu'ils s'atténuent quand ces organes perdent leur sensibilité ; 3° Que le contrôle cérébral, nécessaire pour la coordination des mouvements, diminue quand l'automatisme est bien établi. De plus c'est alors et alors seulement que ces mouvements deviennent parfaits au point de vue de l'exécution ; 4° Que ces dernières considérations ne sont pas

Digitized by Google

seulement notables dans les exercices physiques mais bien dans un apprentissage quelconque où l'automatisme marque l'apogée de l'éducation.

PSYCHO-PÉDAGOGIE

L'Education de l'œil : La mémoire et l'imagination visuelles

par Mlle Lucie Bérillon professeur au Lycée Molière.

(Suite)

Supposons l'œil en bon état chez l'enfant normal.

Son organe s'est développé régulièrement. Tout petit, il a perçu d'abord la *lumière* (expériences de Preyer : « L'âme de l'Enfant ») puis la *couleur*, d'abord les couleurs voyantes, rouge, vert, ensuite les formes, à l'aide du toucher. Après, il a, par l'intelligence, enregistré les images perçues et les a associées de façon à les fixer. Ainsi s'est développée la mémoire, d'abord brute, puis organisée, sans laquelle il lui serait impossible d'apprendre à lire ni de retenir quoi que ce soit. *« Rien n'entre dans l'intelligence que par les sens »* à dit Leibnitz. Mais l'éducation du sens de la vue se fait d'abord inconsciemment, spontanément, plus tard vient l'éducation volontaire et le dressage.

Il faut donner à l'enfant le temps d'observer, laisser libre cours à son initiative, sauf à redresser son jugement s'il s'égare. D'ailleurs il se corrige souvent de lui-même. Par exemple, s'il jette une pierre dans une direction donnée, il l'envoie d'abord trop près et sa maladresse le rend penaud. Il recommence jusqu'à ce que, par l'accommodation de l'œil, son bras fasse l'effort nécessaire pour que la pierre atteigne le but, il acquiert ainsi le sens des distances. De même le petit enfant qui pleure pour avoir la lune ne se rend pas compte de l'éloignement. Quand il marche, il en prend peu à peu conscience.

Il ne s'agit pas de forcer l'attention par le procédé que nous avons vu employer avec un petit garçon d'une dizaine d'années. Son père, un savant, disciple de J.-J. Rousseau voulait l'instruire *par les choses et non par les mots*. L'idée était excellente, mais l'application désastreuse. Au cours d'un voyage, je le vis appeler constamment l'attention de l'enfant (être pâlot et chétif, entre parenthèses) sur des objets divers :

« Regarde la fumée de cette locomotive, regarde ce moissonneur, regarde le drapeau qu'agite la garde-barrière, regarde ce paysage qui a l'air de fuir alors que nous avançons, regarde cet arbre, etc, et l'explication suivait... Je me disais « Quand aura-t-il tout vu ? » Je doute que l'enfant ait tiré un parti satisfaisant de cette leçon de choses perpétuelle, qui rappelle la méthode de Ponocrates dans Rabelais — le surmenage avant la lettre.

L'éducation actuelle est devenue plus attrayante et emploie toutes sortes de procédés ingénieux pour retenir l'attention, mais la multipli-

Digitized by Google

cité des professeurs et des leçons fatigue l'enfant, et son attention sollicitée dans des directions différentes s'échappe.

(Supposons un cheval que plusieurs cochers entraîneraient successivement dans des voies diverses, chacun aurait conscience de n'avoir pas surmené l'animal, l'ayant conduit sur une route assez unie, mais le résultat n'en serait pas moins une extrême fatigue).

L'éducation abuse encore des procédés auditifs et de l'enseignement livresque, elle ne laisse pas assez de place à l'observation de l'enfant et à l'exercice des sens même dans les écoles maternelles, sauf dans les jardins d'enfants, encore peu nombreux.

J'en ai visité à Anvers, avec la société de l'Art à l'Ecole, et nous avons admiré les exercices rythmiques au piano, les jeux de cubes, les constructions variées, les vivantes leçons de choses, nous avons vu les enfants donner à manger aux pigeons, etc.

Il existe à Paris une seule école modèle, d'après la méthode Montessori, et je l'ai récemment visitée.

J'avais été intéressée par la lecture d'un article de Mlle Barrère dans la Revue de l'Hypnotisme (du 1er décembre 1910) sur les procédés employés dans les asiles d'enfants en Italie. La doctoresse Montessori s'était inspirée, — détail à noter, — des travaux de deux docteurs français, le Dr Itard et surtout le Dr Seguin sur l'Education de « l'Enfant sauvage de l'Aveyron »; remarquez qu'il s'agissait d'enfants anormaux, et l'idée lui vint de faire profiter les enfants normaux de ces observations faites pour les arriérés.

On commence par l'*éducation des sens*, avec la méthode intuitive, et c'est, pour ainsi dire, l'*auto-éducation* contrôlée et guidée ensuite par les maîtresses. On y observe l'enfant en liberté. Mlle Montessori compare le petit être astreint à une immobilité forcée à l'insecte insensibilisé et fixé par une épingle.

On fait l'éducation du sens musculaire (du toucher, l'enfant étant essentiellement moteur) en même temps que celle des autres sens, chez chaque enfant séparément, et en étudiant ses réactions, son caractère. On est amené à des remarques psychologiques très précieuses.

J'ai vu le matériel didactique mis en œuvre par les enfants à l'Ecole de l'Avenue du général Tripier, sous la direction intelligente et maternelle de Mme Pujol.

Pour la *vue*, dix barres de différentes grandeurs bleues et rouges, — le contraste des couleurs facilite la tâche, — pour construire un escalier; dix cubes pour élever une tour, des planches creusées avec des figures *géométriques :* triangles, rectangles, etc. que l'enfant dispose et retire à volonté, dix poids de volumes différents, gradués — Nous assistons là vraiment à l'imitation mathématique que préconise M. Laisant, par la méthode la plus attrayante, libre et en même temps scientifique.

J'ai remarqué surtout des bobines de soie de toutes les couleurs (10 nuances d'une même couleur, de la plus claire à la plus foncée), que l'enfant classe dans l'ordre. Il y a deux séries semblables. Vous savez

Digitized by Google

quelle difficulté on éprouve à assortir une étoffe dans un magasin sans échantillon. Eh bien! La maîtresse arrive à faire cette épreuve : elle montre à l'enfant une teinte, met la bobine dans sa poche, et le petit va chercher la bobine exactement pareille. L'étude de ces gammes de couleurs développe chez lui le sens des *classifications*.

Il y a aussi des tissus différents, depuis la toile la plus grossière jusqu'à la soie la plus fine qu'on l'exerce à reconnaître à l'œil, et au toucher, même les yeux fermés.

Tous les sens sont appelés à agir. Pour l'alphabet, on use de grandes lettres de deux couleurs ; les enfants les regardent et passent les doigts sur les contours ; l'image motrice renforce l'image visuelle. Ils arrivent à les retrouver les yeux fermés, et à les reproduire, apprenant ainsi à lire et à écrire sans le savoir, et quand ils le veulent. Un grand écrivain français a été émerveillé de voir à Rome l'écriture élégante déjà d'enfants de quatre ans.

M. Dupuy, professeur à l'Ecole normale supérieure, ayant assisté aux expériences de la Méthode Montessori nous disait que pour apprendre l'orthographe à sa fillette, il lui faisait écrire le même mot plusieurs fois au tableau, à la craie et au crayon de couleur. Quand elle revoit le mot en fermant les yeux, elle lisait.

J'ai vu aussi des exercices de *dessin libre*. L'enfant nous dit : J'ai dessiné un Moïse, une fontaine, une maison, et nous explique ce qu'il a voulu faire : voilà la cheminée, etc. La maîtresse est toujours là, mais n'impose rien, elle se contente de surveiller et de guider.

La joie règne dans cette école avec la liberté ; une discipline spontanée, librement acceptée, laisse place à l'initiative de chacun (sauf chez les enfants reconnus anormaux).

On prépare les enfants à la vie, et le milieu leur rappelle en petit celui où ils vivront : ils ont salle de jeu, salle à manger, petit salon, cabinet de toilette; un jardinet avec quelques plantes. On les habitue à regarder les fleurs comme des amies et à les traiter avec affection. Quand cela est possible, on leur donne quelques animaux à soigner comme en Italie ou dans les Kindergarten de Belgique et on les laisse le plus longtemps possible au grand air.

Dans ces conditons, toutes les facultés s'éveillent et tous les sens sont exercés. Avec la santé se développent l'observation, la mémoire visuelle et l'imagination, au lieu de *tuer* l'observation, comme le fait l'éducation purement livresque. Là c'est vraiment l'éducation intuitive allant du simple au composé, une éducation rationnelle et logique sans cesser d'être attrayante.

Faisons des vœux pour que ces procédés se généralisent chez nous et nous verrons se vérifier ce jugement de M. Chantavonie :

« Tout ce que les enfants ont vu de leurs yeux frais et mobiles s'est imprimé sans effort dans leur esprit. Le grand air les a en même temps fortifiés ; non seulement ils ont gagné en force, en endurance, mais, dans le commerce journalier avec les choses, vous les avez vus


Digitized by Google

prendre une imagination et une sensibilité plus riches et plus vraies, une intelligence plus réfléchie, une personnalité plus robuste ; *leur cerveau a mûri au soleil comme une grappe bien exposée.* »

Ce fut le cas de Victor Hugo. On connaît l'extraordinaire mémoire visuelle du poète. Il avait échappé longtemps à l'internat et put s'épanouir dans le grand jardin des Feuillantines où il eut pour premiers maîtres la Nature et sa mère,

> Ivre de liberté, d'air, de joie et de roses...
> Laissant errer sa vue étonnée et ravie
> Offrant de toutes parts sa jeune âme à la vie...

Aussi apprit-il de bonne heure à observer et il garda toujours cette faculté précieuse. On a cité un exemple curieux de la mémoire visuelle de Victor Hugo. Un jour qu'il dînait chez Alexandre Dumas, on vint à parler des costumes militaires du Premier Empire. « Les hussards de mon père étaient à peu près comme vous, » dit Victor Hugo à un officier qui se trouvait là. — « Exactement même » répliqua l'officier. — « Non, vous avez douze brandebourgs et ils en avaient quinze », dit le poète en fermant les yeux, et avec un geste du doigt qui semblait descendre le long d'un costume imaginaire. On put vérifier, séance tenante, sur un album d'uniformes impériaux, l'exactitude du chiffre.

Mme Judith (1), à qui nous empruntons ce trait, ajoute : Victor Hugo expliqua qu'il était doué d'une incroyable mémoire visuelle, et qu'il lui suffisait de clore les paupières pour revoir devant lui, avec une vivacité aussi intense que la réalité même, tout ce qu'il lui plaisait de se rappeler. A mon avis, cette étrange faculté explique le principal caractère de son inspiration poétique .

Cette faculté se retrouve chez tous les grands écrivains descriptifs comme Chateaubriand, Flaubert, Balzac, Pierre Loti, etc., jointe à l'imagination.

Si la mémoire visuelle était trop exclusive, elle deviendrait tyrannique, mais ce danger est rarement à craindre. En dehors des aptitudes innées, l'attention volontaire est un produit de l'éducation et de l'entraînement. Des exercices en vue de l'éducation des sens et du sens de la vue en particulier, se font dans les écoles américaines et anglaises.

Aux Etats-Unis, par exemple, on fait entrer une personne dans la classe ; elle sort, et les enfants la décrivent. Beaucoup se trompent les premières fois. La personne revient, ils l'observent mieux. On rectifie leur jugement et on leur donne ainsi la notion et l'habitude de la précision.

On conduit les élèves sur les routes pour évaluer les distances en milles, etc.

---

(1) Mémoires de Mme Judith, sociétaire de la Comédie Française.


Digitized by Google

Dans la rue, ils doivent observer les étalages et énumérer le plus grand nombre d'objets exposés. A ce propos, rappelons que les prestidigitateurs ont ce don de vision rapide et précise, et le cultivent. Par exemple Robert Houdin pouvait indiquer 150 objets différents vus à un étalage qu'il regardait seulement quelques minutes.

L'américain Atkinson a écrit un livre sur l'éducation de la mémoire, visuelle et autre. Il cite un professeur, un naturaliste, qui laisse ses élèves dans une salle avec un objet ou un animal à observer, un poisson, par exemple. A son retour, chacun doit faire ses observations. Il leur montre qu'une quantité de remarques leur ont échappé (sur la disposition des nageoires. etc.)

En général, l'éducation aux Etats-Unis est pratique, dirigée en vue de l'observation et de l'exercice des sens. Le principe de l'enseignement est *learning by doing* c'est-à-dire l'éducation par l'action, ou l'utilisation des aptitudes motrices. L'école met à la disposition de l'élève les matériaux des expériences. La base de l'étude est l'expérience de l'élève, et le rôle du professeur est de diriger l'observation et de la rectifier. C'est ainsi que les Américains sont arrivés à une telle puissance créatrice et productrice. Ils emploient aussi la méthode dite rediscovery pour retourner aux origines de la science et en reconstituer les étapes : par exemple, ils étudient les procédés d'éclairage depuis les formes antiques les plus simples, jusqu'aux appareils compliqués de l'époque actuelle.

En Angleterre, après l'école, les *boy scouts* ou éclaireurs, se préparent à bien vivre et à remplir leurs devoirs par l'exercice des sens et l'accomplissement de bonnes actions.

M. Paul Vuibert a étudié avec beaucoup de précision et de sympathie ces groupements d'enfants et de jeunes gens. « Etre prêt ! » c'est la devise du *Boy Scout* et le but de tout son effort. On utilise pour cela tous les sens. Retenons ce qui concerne l'éducation de l'œil. Voici l'exposé d'une journée *scout* en forêt : « La patrouille se met en marche pour explorer les environs ; elle note sa direction de départ (par la boussole, le vent et le soleil) ; elle remarque les moindres détails du chemin, les traces de pas, de fer et de sabots d'animaux, de roues, les accidents du terrain, les points de repère, les croisées de chemins etc. ; elle pratique le pas *scout* et se livre à quelques *exercices d'estimation de distances et de grandeurs* ». J'ai dit qu'un *scout* utilise tous ses sens. Par exemple pour retrouver un mouchoir imprégné d'eucalyptus dans un pré, les uns (les plus habiles) prennent le vent, les autres s'en rapportent à la vue plus qu'à l'odorat. Un jeu excellent pour s'habituer à l'usage de la boussole et de la carte : un *scout* est conduit, les yeux bandés, à un endroit quelconque éloigné de quatre ou cinq milles, on lui donne une boussole et une carte, et il faut qu'il rentre au camp tout seul.

La forêt surtout est un champ infini de connaissances et une matière d'émerveillement ; les exemples et les leçons y abondent.


Digitized by Google

Là est la vraie et la meilleure préparation à la vie et à l'accomplissement des devoirs sociaux. La bonne volonté seule reste impuissante en face des difficultés de l'existence. Les résultats de cette institution sont inappréciables. Les *boy scouts* reçoivent de vivantes leçons d'histoire naturelle à l'occasion des animaux épiés ou des arbres abattus pour un pont, les notions d'astronomie indispensables pour s'orienter la nuit, etc. (1)

En France, à l'imitation de nos voisins d'Outre-Manche, on constitue en ce moment des groupes de *boy scouts*. Il faut nous réjouir de cet élan.

A Paris, la Société d'Acclimatation s'efforce de mettre les enfants en rapport avec les choses et de vulgariser l'enseignement des sciences naturelles. Sur l'initiative de Mr Amédée Pichot (l'éminent directeur de la Revue Britannique), on a inauguré cette année des concours d'observations directes pour développer chez les enfants le goût de la nature et les facultés d'observation. Plus les enfants sont jeunes, plus il est aisé de leur inculquer une méthode et des habitudes de réflexion. Ainsi les mémoires des très jeunes enfants (sur une quarantaine qui avaient répondu à l'appel de la Société) rentraient mieux dans le cadre proposé. Ceux de six à huit ans ont fait des observations très simples et très précises sur le chien, le chat ou le serin de la maison, tandis que ceux de dix à quatorze ans ont cru se distinguer en s'inspirant de ce qu'ils avaient lu ou appris, plutôt que de ce qu'ils avaient *vu*. On ne leur demandait pas de disserter sur l'archéoptéryx et autres animaux antédiluviens, ni de faire des devoirs d'histoire naturelle d'après les notes de leurs livres de classe. Il fallait apporter une observation personnelle d'un animal ou d'une plante dont ils auraient suivi et noté régulièrement l'évolution chaque fois que l'occasion s'en serait présentée pendant le cours de l'année. Quoi qu'il en soit, ce premier concours est un essai plein de promesses pour l'avenir.

CHRONIQUE ET CORRESPONDANCE

Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie

La prochaine séance de la Société de psychothérapie, d'hypnologie et de

---

(1) L'observation directe dans l'enseignement de la cosmographie.

Mme Friquet professeur au Lycée Molière, dans la Revue de l'Enseignement des sciences (juin 1911), critique l'habitude « d'enseigner sans faire faire aux élèves d'observations directes, les éléments d'une science qui doit à l'observation toutes ses découvertes. » Elle organise au cours de l'hiver quelques séances. Les élèves observent à l'œil nu, apprennent à reconnaître les constellations les plus importantes, acquièrent la notion du mouvement apparent des astres. Puis on utilise la lunette astronomique. Les élèves intéressées ont continué à observer elles-mêmes pendant les vacances. On espère ainsi arriver, avec l'aide des maîtres, à former une génération non de petits savants, mais de naturalistes pratiquants, de *field naturalists* comme disent les Anglais, aimant la nature pour elle-même, comme il en existe dans tant de pays du nouveau monde et même de l'ancien.


Digitized by Google

psychologie aura lieu le mardi 29 avril à 4 h. et demie, sous la présidence de M. le Dr Jules Voisin, médecin honoraire de la Salpêtrière.

Les séances de la Société ont lieu les troisièmes mardis de chaque mois. Elles sont publiques. Les médecins, les étudiants et les membres de l'enseignement sont invités à y assister.

Adresser les titres des communications à M. le Dr Bérillon, secrétaire-général, 4, rue Castellane et les cotisations à M. le Dr Paul Farez, trésorier, 154, Boulevard Haussmann.

Communications déjà inscrites :

Dr Bérillon : L'antagonisme psychologique des deux hémisphères cérébraux. (Suite de la discussion).

Dr Richard Harley (de Peebles) : Les dangers du knockout dans la cure de démorphinisation.

Dr Bérillon : Les captations d'affection. (Suite).

Dr Jennings (du Vésinet) : L'hystérie des morphinomanes.

M. Baguer : Résultats de l'éducation visuelle chez les sourds-muets ; présentation d'élèves.

Dr Félix Regnault : Archéologie médicale (présentation de documents).

Dr Moutin : La neuroscopie ; démonstration expérimentales.

Avis important : En raison des vacances de Pâques la réunion mensuelle est reportée au 4e mardi, *le 23 avril.*

NOUVELLES

Enseignement de la psychothérapie, de l'hypnotisme et de la psychologie

ECOLE DE PSYCHOLOGIE, *49, Rue Saint-André-des-Arts.* — Semestre d'été 1912.

M. le Dr BÉRILLON, professeur à l'École de psychologie, médecin inspecteur des asiles d'aliénés, commencera le jeudi 25 avril, à cinq heures, 49, rue Saint-André-des-Arts, un cours de psychothérapie et de psychologie appliquée.

Sujet du Cours :

La psychothérapie et ses applications générales
L'hypnotisme et l'orthopédie mentale

Jeudi 25 avril, à 5 heures. — Les éléments fondamentaux de la cure de psychothérapie. — L'hypnotisme et la suggestion.

Jeudi 2 mai, à 5 heures. — Les méthodes de rééducation psychologique. — La détente musculaire. — La psychothérapie graphique.

Jeudi 9 mai, à 5 heures. — Les maladies de la volonté. — Psychothérapie des aboulies.

Jeudi 16 mai, à 5 heures. — *Congé de l'Ascension.*

Jeudi 23 mai, à 5 heures. — Psychothérapie du caractère. — Les habitudes névropathiques.

Jeudi 30 mai, à 5 heures. — Psychothérapie des maladies de la mémoire. — Les amnésies et les hypermnésies.

Jeudi 6 juin, à 5 heures. — L'affectivité morbide. — Les idées fixes affectives.

Jeudi 13 juin, à 5 heures. — L'émotivité morbide. — Les timidités, les phobies.

Jeudi 20 juin, à 5 heures. — Le doute pathologique. — Les obsessions.

Jeudi 27 juin, à 5 heures. — Psychothérapie préventive. — La pédagogie des enfants anormaux. — La méthode hypno-pédagogique.

Digitized by Google

Jeudi 4 juillet, à 5 heures. — **Psychothérapie des maladies sociales : alcoolisme, kleptomanie, perversité, indiscipline, etc.**

Dimanche 2 juin, à 2 heures et demie. — Visite à l'Établissement médico-pédagogique de Créteil (Seine). — Enfants et adolescents arriérés, instables et nerveux.

Leçons pratiques et consultations au DISPENSAIRE MÉDICO-PÉDAGOGIQUE ET A LA CLINIQUE PSYCHOTHÉRAPIQUE: *Mardis, Jeudis, Samedis,* de 10 heures à midi. (*Les médecins, les étudiants et les membres de l'enseignement sont invités à assister aux consultations et aux leçons pratiques du jeudi.*

Cours libre de Psychopathologie du tube digestif
à la Faculté de Médecine de Paris.

M. le Docteur PAUL FAREZ reprendra, à la *Faculté de Médecine* (Amphithéâtre Cruveilhier, 15, rue de l'Ecole de Médecine), le *Samedi 20 Avril,* à *cinq heures,* son Cours libre de PSYCHOPATHOLOGIE DU TUBE DIGESTIF et le continuera le *Samedi* de chaque semaine, à la même heure. Il poursuivra l'étude de la RÉÉDUCATION ALIMENTAIRE et traitera, cette année, de l'EUDIPSIE.

OUVRAGES REÇUS A LA REVUE

SAINT-YVES : *Les reliques et les images légendaires.* In-8, 335 pages, Mercure de France, Paris 1911. 3 fr. 50.

Jules BOIS : *Le couple futur.* In-12, 450 pages. Librairie des Annales politiques et littéraires, Paris. 3 fr. 50.

Dr CHERVIN : *Du rôle de l'émotion en pathologie verbale.* Brochure, 24 pages, In-12.

E. RIGNANO : *De l'attention.* In-8, 19 pages. Bologne.

Yrmin SYLVAN : *Le monde des esprits.* In-12, 292 pages. Daragon, Paris, 1911. 3 fr. 50.

René SHWÆBLÉ : *La Sorcellerie pratique.* In-12, 225 pages. Daragon, Paris, 1911. 3 fr. 50.

Dr FAY : *Lépreux et cagots du Sud-Ouest,* avec 23 gravures, in-8, 785 pages. Honoré Champion, Paris, 1909.

Dr Van VELSEN : *Hypnotisme — Suggestion — Psychothérapie.* In-8 350 pages. Dewit, Bruxelles, 1912.

Dr Monin : *L'hygiène de la beauté.* In-12, 14e édition, 460 pages. Doin Paris, 4 fr.

Alice BERTHET : *Les Expériences d'Asthénéia au jardin de la connaissance.* In-12, 147 pages. Gastein Serge, éditeur, 17, rue Fontaine, Paris 2 francs.

Dr MONTEUUIS : *L'usage chez soi des bains d'air, de lumière et de soleil.* In-16, 341 pages. Maloine éditeur, 3 francs.

Paul MANCEAU : *Les Insoumis aux lois militaires.* 2e édition, in-12 338 pages. Paul Morena, éditeur, 7 fr. 50.

Dr GRASSET : *Un demi-fou de génie.* — Auguste Comte déséquilibré constant et fou intermittent. — Conférence faite au cercle Montalembert le 21 juin 1911. Précédée d'une lettre de Monseigneur de Chabrières. — Brochure, 50 pages. Imprimerie Roumegous et Déhars, Montpellier.

Dr Binet SANGLÉ : *La Folie de Jésus.* — Tome III, in-8, 516 pages Maloine éditeur. Paris, 1910. 5 francs.

L'Administrateur : J. BÉRILLON. Le Gérant : P. ROBERT.


Digitized by Google

REVUE DE PSYCHOTHÉRAPIE

ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

Ancienne REVUE DE L'HYPNOTISME

3e SÉRIE. — 26e ANNÉE — N° 10. 1er Avril 1912

BULLETIN

Le jubilé du professeur Grasset. — Le Spiritualisme de M. Bergson.

L'Université de Montpellier vient de célébrer avec éclat le jubilé universitaire du professeur Grasset. A l'occasion de ses trente ans de professorat, le professeur Grasset avait été promu officier de la Légion d'honneur. Le jeudi 18 avril, au Palais de l'Université, ses élèves, ses admirateurs et ses amis lui remettaient, dans une séance solennelle, son buste en marbre et une médaille commémorative, dus tous deux au grand talent du sculpteur Injalbert. Le buste, si plein de vie et de pensée, reproduit d'une façon frappante les traits si caractéristiques et si expressifs du maître montpelliérain.

Après le discours de M. Benoit, recteur de l'Académie, le professeur Bauzier, disciple de M. Grasset a résumé avec éloquence l'œuvre scientifique si considérable de son maître. Il a successivement analysé les divers livres où M. Grasset a exprimé des idées empreintes d'un caractère personnel : *Les Limites de la Biologie*, « passionnément lues et passionnément discutées », où il expose ses idées sur la valeur de la science, la distinction des domaines de la Biologie et de la Religion, qui doivent se garder d'empiéter l'une sur l'autre, œuvre qui, au dire de Bourget, classe M. le professeur Grasset parmi les logiciens de notre époque au même rang qu'il occupait déjà parmi les cliniciens ; — *Les Demi-fous*, qui pose le problème de la responsabilité atténuée, si troublant tant pour les neurologues et les psychiâtres que pour les jurisconsultes ; — *Les deux Psychismes*, psychisme inférieur, psychisme supérieur, si lumineusement schématisés dans le polygone et le centre O ; — enfin le dernier venu, mais non le moins important, le *Traité de physiopathologie clinique*, magistrale étude de pathologie générale, où, résumant tout son enseignement, M. Grasset a condensé, en trois volumes, à la lumière du penser physiologique, toute la science de l'homme vivant, à l'état sain ou à l'état morbide ; il a complètement rénové l'ancien vitalisme de Barthez, cher à l'Ecole montpelliéraine, et auquel les découvertes récentes de la science contemporaine apportent tous les jours une nouvelle confirmation.

Il a également rappelé le magistral *traité des maladies nerveuses*, les multiples volumes de *clinique médicale*, le livre sur les *maladies de l'ovicutation* et de *l'équilibre*, et les divers ouvrages ayant trait à la déontologie et à la sociologie médicales.

Enfin le professeur Grasset, dans une véritable page de littérature, retrace lui-même, avec trop de modestie, les principales étapes de sa carrière. Il en rapporte tous les succès, à sa fée bienfaisante, la chance : chance d'être né d'une famille médicale et d'avoir vécu toute sa vie à Montpellier, ville de lumière, amie de la médecine ; chance d'avoir gravi rapidement les divers grades de la hiérarchie médicale. Avec beaucoup d'esprit, il raconte qu'un jour il se crut abandonné par la chance, ce fut celui où il fut obligé à aller à Paris concourir pour l'agrégation « Nous partions, dit-il, avec mon vieux camarade Belestre, bras dessus, bras dessous, comme deux bons adversaires qui vont se pourfendre avec acharnement et se disputer... deux places ». Ils furent naturellement nommés tous les deux.

Si le professeur Grasset avait aujourd'hui à affronter les épreuves de l'agrégation, la chance de n'être que deux candidats pour deux places, ne se


Digitized by Google

représenterait pas. Elle consisterait avant tout, selon le langage courant « à avoir son jury ». Avec le système actuel M. Grasset aurait couru de plus grands risques de n'être pas aussi favorisé par la chance. Il n'en reste pas moins partisan d'un concours devenu très différent de ce qu'il était lorsqu'il s'y est présenté.

S'adressant aux étudiants, il leur a adressé ce conseil empreint du plus séduisant optimisme : « Croyez à la chance ; ne vous découragez pas si elle tarde à venir. Elle vient toujours. Seulement il faut se tenir prêt à l'accueillir, être armé pour en profiter. »

Parmi les travaux du professeur Grasset plusieurs se rattachent directement au cadre de nos études. Tel son livre sur le *spiritisme et l'occultisme devant la science*, puis cet élégant traité de *l'hypnotisme et la suggestion, vade mecum* de tous ceux qui s'intéressent à ces recherches. Il faut également rappeler son retentissant article de la *psychothérapie*, paru dans la *Revue des Deux Mondes*.

Elève de Charcot, M. Grasset n'a cessé de s'inspirer des doctrines de ce grand maitre. Membre fondateur de la Société de psychothérapie et d'hypnologie créée par Dumontpallier, il fut vice-président du 1er congrès de l'hypnotisme en 1889 ainsi que du second en 1900. Ses idées font autorité dans les études sur l'hypnotisme.

Dans sa longue carrière, M. le professeur Grasset a eu le don de ne mériter que des sympathies. La bonté, la courtoisie, la loyauté qu'il apporte dans ses discussions scientifiques lui ont valu l'estime de tous. Nous sommes heureux d'adresser également à l'occasion de son jubilé le tribut de notre admiration à notre collaborateur et d'ajouter aux titres de grand clinicien, d'homme de bien qui lui ont été décernés par ses amis et par ses élèves, celui d'avoir été toujours un véritable psychologue.

***

La conférence de M. Bergson, organisée par *Foi et Vie*, avait attiré, un public nombreux qui ne put trouver accès dans la salle pourtant assez spacieuse.

M. Bergson exposa sur *l'âme et le corps* les idées qui sont la base de sa philosophie et de son enseignement. Il s'attacha moins à rechercher la nature de l'âme et du corps qu'à distinguer le corps de l'âme. L'expérience, a-t-il déclaré, peut arriver à établir que l'âme est distincte du corps, ne se confond pas avec le cerveau, et vraisemblablement lui survit. Nous constatons que notre « moi » crée de l'énergie, des mouvements imprévus et imprévisibles. L'esprit déborde le corps dans l'espace puisqu'il voit au delà des limites auxquelles sont assujettis les sens, et aussi dans le temps, puisque n'étant pas, comme le corps, prisonnier du moment instantané, il ramasse le passé, le grossit du présent et, l'ayant retenu, le pousse vers l'avenir.

Celui qui, avec des instruments perfectionnés, verrait tous les phénomènes du cerveau apercevrait peu de choses, il ne connaîtrait pas toute la vie du cerveau. On n'est parvenu à localiser dans les circonvolutions frontales ou pariétales que la mémoire des mots, et du reste l'aphasie n'est jamais absolue. Le malade emploie dans une périphrase le mot qu'il cherche à se rappeler. Le cerveau, instrument de concentration et de matérialisation, sorte d'écran nous permet d'oublier et non de nous souvenir. Notre vie est dans notre conscience, et elle se déroule parfois tout entière brusquement, quand notre esprit appelle à lui le souvenir. A ceux qui nient la réalité d'une âme, incombe la preuve de leurs affirmations contraires aux apparences, et cette preuve, ils ne l'ont jamais faite.

On pourrait objecter à M. Bergson que les métaphysiciens n'ont pas davantage apporté la preuve de leurs affirmations. Il y a également un point sur lequel il y aurait matière à discuter avec M. Bergson. C'est lorsqu'il dit que le cerveau permet d'oublier, et non de se souvenir. Il ne serait peut-être pas


Digitized by Google

difficile de démontrer que c'est justement le contraire qui se passe et que l'oubli, et surtout l'oubli des choses ennuyeuses, est la fonction dont le cerveau s'acquitte avec le moins de succès.

9me Réouverture des Cours de l'École de Psychologie

Essai de psycho-pathologie générale
Les maladies de l'instinct

par M. le Dr Bérillon, professeur à l'Ecole de psychologie.

LES APOLOGISTES ET LES DÉTRACTEURS DE L'INSTINCT

(Suite)

Le mysticisme, expression d'une émotivité pathologique, n'a pas seulement pour effet de rendre l'homme indifférend aux biens matériels, il crée également en lui l'insensibilité et l'aversion pour les besoins naturels. Il le place donc dans les conditions les plus défavorables à la conservation de son existence, et est en opposition absolue avec l'épanouissement normal de l'instinct. Aussi chez tous les grands mystiques on retrouve le même dédain à l'égard des nécessités instinctives.

Un de ceux qui, à notre époque, ont exercé l'influence la plus répandue est assurément l'écrivain russe Tolstoï. De la lecture de ses romans et de ses thèses humanitaristes se dégage l'impression d'une hostilité systématique à l'égard des instincts primordiaux de l'homme.

Dans *Ma confession*, il révèle naïvement la faiblesse de son instinct de conservation lorsqu'il écrit : « A mon éternelle question, la seule qui signifie quelque chose : *Dans quel but est-ce que je vis ?* — la science me donna des réponses m'apportant d'autres renseignements qui m'étaient indifférents. La science me dit seulement : la vie est un mal dépourvu de sens. *Je voulus me tuer.* »

Un jeune homme normal, d'une bonne santé physique et mentale ne se complait pas dans l'examen de pareilles subtilités métaphysiques. Il se contente de vivre et de pourvoir à la satisfaction de ses besoins organiques. Seul, un être dont les instincts dégénérés sont contrariés dans leur évolution peut s'attarder à des questions plus ou moins absurdes sur l'idée de finalité dans la nature.

L'amour de la vie puise uniquement sa source dans la satisfaction des instincts légitimes. L'impossibilité où se trouvent les individus frappés de dégénérescence de réagir d'une façon normale en présence des incitations instinctives est la premiere cause d'inquiétudes, de sensations douloureuses et il en résulte nécessairement la tendance à considérer la vie comme un mal.

L'aptitude vitale n'aboutit à la réalisation complète de l'instinct de conservation que parce quelle est composée d'impressions dans lesquelles le sentiment de plaisir l'emporte sur celui de la douleur. C'est parce qu'il en est ainsi que se constitue l'habitude de vivre. Comme chez les dégénérés les souffrances tiennent plus de place que les satisfactions, le lien qui rattache à l'existence s'affaiblit et ils acceptent l'idée de la mort comme une délivrance.


Digitized by Google

Si Tolstoï, à peine au sortir de l'adolescence, éprouve un tel dégoût de la vie qu'il tente de se suicider, c'est qu'il n'a pas apporté en naissant les dispositions organiques qui rendent la vie agréable.

S'il a toujours manifesté le plus grand dédain pour la défense de son existence et pour l'instinct de conservation, l'instinct de procréation n'a pas d'avantage trouvé grâce à ses yeux. Pour lui, tout commerce avec la femme est un acte immoral et condamnable, qu'il s'accomplisse dans le mariage ou dans l'union libre. La fameuse *Sonate à Kreutzer*, qui marque l'apogée de sa popularité littéraire, n'est qu'un plaidoyer injurieux contre l'institution du mariage.

On peut en juger par le dialogue suivant, dans lequel Tolstoï exhale toute son antipathie pour l'instinct par lesquels les hommes sont portés à perpétuer leur espèce.

« Rien d'agréable, dans la lune de miel, dit Pozdnyschoff, le meurtrier par jalousie, au contraire. C'est une gêne continuelle, une honte, une humeur noire et par dessus tout, un ennui épouvantable. Je ne puis comparer cette situation qu'à celle d'un jeune homme qui veut s'habituer à fumer : il a des envies de vomir, avale sa salive, et feint quand même d'éprouver un grand plaisir. Si le cigare doit lui donner des jouissances, c'est plus tard, comme pour le mariage, avant d'en jouir, les époux doivent d'abord s'habituer au vice. »

— Comment au vice ? Mais vous parlez d'une chose naturelle, d'un *instinct* ?

— Une chose naturelle ! un instinct ! Pas le moins du monde. Je suis arrivé à la conviction contraire, et j'estime moi, homme corrompu et débauché, que c'est contre nature. C'est un acte absolument contre nature pour toute jeune fille pure, tout autant que pour un enfant. »

Dans le *Roman du Mariage*, il revient sur la perversion instinctive qui le hante et soutient que « l'homme et la femme, même s'ils s'épousent par amour doivent devenir ennemis et qu'il est absolument inutile de tenter une culture durable des sentiments primitifs ».

En réalité, la thèse placée par Tolstoï dans la bouche de ses héros est celle qu'il a faite sienne. Son souhait de l'anéantissement de l'humanité par une complète continence n'est qu'un inconscient aveu de la faiblesse de son appétit sexuel.

Le *doute perpétuel* et les états d'anxiété qui l'accompagnent occupent le premier rang dans les manifestations de la déséquilibration mentale. Ceux qui en sont atteints, contrairement à ce qui arrive dans les autres affections psychopathiques, conservent l'entière conscience de leurs troubles maladifs et se rendent compte de la gravité de leur état. Ils vivent dans une hésitation permanente, incapables d'arriver à une certitude quelconque, se posant incessamment les mêmes questions. Cette rumination psychologique n'est pas incompatible avec des aptitudes musicales, artistiques ou littéraires dont les productions originales peuvent revêtir les caractères du génie. Mais dans le domaine instinctif, le malade est toujours atteint de perversions qui

Digitized by Google

le mettent hors d'état de s'adapter aux conditions du milieu social. Tolstoï présente tous les stigmates de cette dégénérescence supérieure. Il a donné à sa manie du doute une description qui se rapporte exactement avec celles que l'on trouve dans tous les traités classiques :

« Le scepticisme, dit-il, me jeta durant un temps dans *un état voisin de la folie. J'avais l'idée qu'en dehors de moi personne et rien n'existe dans l'univers entier, que les objets ne sont pas les objets, mais des représentations qui n'apparaissent que si je dirige sur elles mon attention*, et que ces représentations disparaissent dès que je cesse de songer à elles... Il y eut des heures où, sous l'influence de cette idée fixe, je parvins à un tel degré de confusion intellectuelle, que je me retournais parfois brusquement du côté opposé, dans l'espoir d'être surpris, là ou je n'étais pas, par le néant! »

Il revient sur cette impression dans un grand nombre de ses écrits et dans *Ma confession*, il la précise dans les termes suivants :

« Je sentais que je n'étais pas complètement sain au point de vue intellectuel? ».

Aussi, sa préoccupation incessante relativement au but et à la signification de la vie n'est pas l'expression d'une recherche scientifique ou philosophique, mais la preuve que le principal instinct, l'instinct vital qui préside à la conservation de l'être est, chez lui, profondément altéré.

Son antipathie et son dégoût pour tout ce qui se rattache à l'acte de la génération, ce discrédit qu'il s'ingénie à jeter sur le rapprochement des sexes, ne sont qu'une perversion de l'instinct de reproduction. Le dédain de Tolstoï pour la femme, considéré par tant d'admirateurs comme l'idolement superbe d'un esprit qui ne veut pas se laisser détourner de son but philosophique ou littéraire par la préoccupation des jouissances matérielles, doit être simplement ramené à la valeur d'une aberration instinctive.

Aussi pour les Scoptzi, pour les émasculés volontaires de la Russie et de la Roumanie, Tolstoï est un véritable apôtre. Toutes les sectes nihilistes dans lesquelles domine le dédain, apparent ou réel, des biens extérieurs et celles dans lesquelles, comme les doukhobors, l'instinct de défense est si aboli, qu'ils se laissent injurer, maltraiter et dépouiller sans résistance, ont reconnu Tolstoï comme prophète.

Le *Tolstoïsme*, propagé par un talent littéraire hors de pair, recruta d'innombrables adeptes chez tous ceux dont la dégénérescence avait altéré les énergies instinctives.

En Russie, un grand nombre d'abouliques, descendants d'alcooliques ou d'anciens serfs abrutis par l'esclavage, y trouvèrent la justification d'une existence vagabonde et sans objet pratique.

Dans les pays anglo-saxons, où les prédications d'un puritanisme rigoureux s'efforcent d'élever la chasteté à la hauteur d'une vertu fondamentale, les anathèmes de Tolstoï contre les joies du mariage reçurent les approbations des mystiques. Pendant plusieurs années


Digitized by Google

le *Sonate à Kreutzer* y fut la nouvelle bible de ceux qu'une défectueuse organisation sociale, astreint, le plus souvent malgré eux, aux douloureux renoncements du célibat.

Ce fut surtout en France que la philanthropie maladive de Tolstoï, sa prédilection pour les non-valeurs sociales, pour les éléments tarés, fut l'objet d'une admiration enthousiaste. Son souci utopique du relèvement moral des pécheresses, son indulgence pour les criminels récidivistes et pour les auteurs d'attentats passionnels trouvèrent un écho dans la sentimentalité hystérique d'un certain nombre de nos compatriotes. La philanthropie déclamatoire, celle qui se satisfait à bon compte par des démonstrations d'ordre affectif ou sentimental, sans aller jusqu'à dénouer les cordons de la bourse, s'est justement inclinée devant Tolstoï comme devant le plus grand maître qui ait jamais professé dans cet ordre d'idées.

Le Tolstoïsme, *expression d'une maladie générale de l'instinct,* a démontré, par le succès des doctrines hostiles à la conservation de l'homme normal et à la perpétuation de son espèce, la nécessité de réagir contre l'invasion d'un mal auquel les cliniciens et les pathologistes n'ont accordé, jusqu'à aujourd'hui aucune place dans leurs études.

Les médecins, dont la mission est de défendre l'organisme et de veiller à la perpétuation de l'espèce humaine, ne se sont jamais préoccupés de la force par laquelle la vie se conserve et se propage. Le mot *instinct* a été oublié dans l'encyclopédie des sciences médicales de Dechambre et dans le grand dictionnaire de Jaccoud, où ils avaient eu la prétention d'enregistrer toutes les acquisitions de la médecine contemporaine. Il ne faut donc pas s'étonner que dans aucun traité de pathologie générale il ne soit fait la moindre allusion, soit à l'instinct, soit aux perturbations d'ordre pathologique qu'il peut présenter.

Il m'a paru que ce dédain de la force qui nous fait vivre, que cette méconnaissance de l'*impulsion vitale* à laquelle les sociétés humaines doivent le principal élément de leur développement et de leur force, ne pouvaient s'expliquer que par l'esprit de routine et l'indifférence psychologique dans lesquels s'est enlisé l'enseignement officiel de la médecine.

L'étude approfondie des maladies de l'instinct, permettant d'aboutir à une psychothérapie effective, est un champ nouveau fertile en considérations utiles pour l'intérêt individuel autant que pour l'intérêt social.

(A suivre).

TRAVAUX ORIGINAUX

L'hypnotisme et la persuasion en psychothérapie

par M. le Dr Maurice FOURCAULT.

Quand on se livre à la pratique de l'hypnotisme, en suivant les méthodes ordinaires, ce sont les états légers ou somnambuloïdes que

Digitized by Google

l'on obtient habituellement. Ce sont d'ailleurs les seuls que l'on puisse provoquer chez une grande quantité de malades ; mais ils sont suffisants pour le psychothérapeute, car la suggestion curative donnée dans ces états agit avec une efficacité remarquable.

A ce point de vue, ils sont donc intéressants pour le médecin. Mais ils présentent aussi une importance sur laquelle certains auteurs, Coste de Lagrave et Bérillon, entre autres, ont attiré l'attention : *ils se produisent souvent spontanément chez un grand nombre de personnes prédisposées, sous l'influence de causes minimes.*

Il existe, en effet, toute une classe d'individus, plus répandus qu'on ne le croit, qui sont susceptibles de passer de la sorte de l'état normal dans un état hypnotique léger, à leur insu et à l'insu des personnes qui en sont les auteurs.

Ce sont, en première ligne, les gens très impressionnables, dont l'émotivité exagérée s'émeut au moindre choc, et se manifeste par des symptômes aussi nombreux que variés dans des circonstances où quelqu'un de bien équilibré resterait indifférent. A ce propos, il est bon de remarquer l'étroite analogie, la grande similitude qui existe entre les états émotifs et les états hypnotiques.

Ce qui caractérise les états émotifs, c'est un déplacement soudain et imprévu de la répartition de la force nerveuse, d'où résulte une perturbation plus ou moins profonde dans l'équilibre général. Le sujet, en proie à l'émotion, semble privé d'une grande partie de ses facultés mentales ; son attention est fixée sur une sensation ou sur une idée exclusive, prédominante, tout comme le sujet hypnotisé ; sa volonté et son jugement sont annihilés. Qu'une suggestion soit formulée à ce moment par une volonté étrangère, il y a de grandes probalités pour qu'elle soit acceptée, et elle le sera certainement si elle est en harmonie avec les idées et les sentiments de la personne émotionnée.

Pour admettre encore cette sorte d'identité entre les états émotifs et certains états hypnotiques, il suffit de se rappeler que beaucoup de procédés d'hypnotisation, par exemple la fascination, consistent à provoquer chez le sujet une émotion plus ou moins violente, dont l'opérateur tire le meilleur parti. Et, de même qu'il y a des degrés divers d'intensité dans les états hypnotiques, de même il y a toute une progression entre l'état émotif le plus faible et celui qui occasionne des phénomènes d'inhibition intense.

Les timides forment aussi une classe importante de sujets également susceptibles d'entrer dans des états hypnoïdes fortuits. Somme toute, ce sont de grands émotifs, pour la plupart, et ils rentrent dans la catégorie précédente.

Les déprimés de toute nature, les malades débilités par leur affection et souvent, en outre, par un séjour prolongé au lit, pourront de même être hypnotisés inconsciemment. La cause de la perte de leur énergie n'importe nullement : elle peut être physique, comme l'alcoolisme, la période secondaire de la syphilis, les excès sexuels, ou morale,


Digitized by Google

comme un chagrin cruel, des soucis exagérés. Le résultat est le même : une dépression de l'individu non seulement au point de vue physique, mais aussi au point de vue psychologique, qui le rend incapable de synthétiser suffisamment ses phénomènes mentaux et augmente, par suite, sa suggestibilité dans des proportions plus ou moins notables.

Mais, en somme, c'est toujours une émotivité excessive qui est la dominante du caractère de ces prédisposés à l'hypnotisme fortuit. Et comme il existe presque toujours une cause émotive dans la genèse des états névropathiques, la plupart des névrosés sont exposés à ressentir les effets de ces hypnotisations accidentelles. Très nombreux, je le répète, sont les sujets susceptibles. Ils se rencontrent à chaque instant, dans toutes les classes de la société, dans toutes les professions, depuis l'intellectuel au système nerveux surmené jusqu'à l'ouvrier rendu hypersuggestible par l'abus de l'alcool.

Les causes qui agiront pour faire passer tous ces individus de l'état normal dans un état hypnoïde sont les mêmes que celles qui produisent le sommeil quand on cherche volontairement à le provoquer chez quelqu'un.

Elles se ramènent toutes à la concentration de la pensée et à la fixité de l'attention sur une idée ou une sensation exclusive. Par suite, les diverses circonstances qui auront pour résultat d'absorber fortement l'attention des prédisposés, ou de leur émouvoir avec une certaine violence la sensibilité, entraîneront par cela même la production d'un état hypnotique plus ou moins accusé.

Nous ne mentionnerons que quelques-unes de ces causes, qui sont multiples. L'intimidation en est peut-être une des plus fréquentes. Le timide est en quelque sorte paralysé, inhibé pendant un instant plus ou moins long, et les manifestations objectives qui se produisent chez lui montrent qu'il a subi une perturbation profonde. Comme le dit Bérillon, « cette influence intermentale résultant de l'intervention d'une autre personne ne peut s'expliquer que par la connaissance des effets de l'hypnotisme. L'être intimidé se trouve dans un état psychologique analogue à celui de l'être hypnotisé. » Les membres des jurys d'examens savent très bien que l'on peut provoquer les réponses les plus absurdes de la part des candidats fortement intimidés, alors que dans leur état normal ils exposeraient leurs connaissances d'une façon parfaite. Je ne saurais voir dans ce phénomène autre chose qu'une hypnotisation plus ou moins prononcée.

On a attribué à certaines personnes le pouvoir de provoquer, par leur seul prestige, ces états hypnoïdes fortuits. Charcot le possédait, et s'en servait avec ses hystériques. Les hypnotiseurs de profession, qui n'ignorent pas cette particularité, cherchent à rehausser leur prestige spécial par tous les moyens et se font, pour cela, précéder souvent d'affiches tapageuses, de réclames ronflantes, qui aident à la réussite de leurs expériences.


Digitized by Google

Les excitations sensitives ou sensorielles, monotones et répétées, ont souvent pour effet de plonger le cerveau des prédisposés dans un état passif analogue à un état d'hypnose. Il arrive, par exemple, que certaines personnes sont influencées par des serrements de main prolongés, des gestes caressants · dont quelques individus sont prodigues. La musique exerce aussi une action hypnotique souvent très forte, et il y a des personnes qui sont tellement captivées par l'exécution d'un morceau qu'elles sont absolument isolées de tout ce qui les entoure et complètement étrangères à ce qui se passe. Pareillement, le murmure monotone d'une cascade, le bruit des vagues qui se brisent contre les rochers agissent dans le même sens, et on pourrait citer beaucoup d'exemples semblables.

Mentionnons enfin, comme cause provocatrice d'un état hypnoïde fortuit, la visite de certains névrosés à des médecins. Plusieurs facteurs entrent alors en jeu : la manière dont l'examen est conduit, la minutie et la longueur de l'interrogation, sans oublier l'intimidation que provoque par son prestige, et sans le vouloir, le praticien.

Il suffit donc de réfléchir quelque peu pour voir combien doivent être fréquents les états superficiels de l'hynopse qui se produisent d'une manière fortuite, en d'autres termes, combien sont nombreuses les occasions dans lesquelles la suggestibilité des prédisposés est accrue dans des proportions plus ou moins considérables. Pour le thérapeute, la connaissance de ces états hypnoïdes accidentels présente un vif intérêt : dans la psychothérapie par persuasion, avec laquelle les médecins qui la préconisent prétendent agir uniquement sur la raison du malade, il se développe très souvent chez le sujet un état hypnotique superficiel, dans lequel sa crédulité est exaltée, et qui facilite la guérison.

Cela m'amène à dire quelques mots de la persuasion en psychothérapie, et à examiner si une telle méthode est d'accord avec les enseignements de la psychologie.

⁂

On sait que les partisans de la psychothérapie par persuasion, Dubois de Berne en tête, ne parlent que de raisonner le malade, de lui montrer comment son affection a pris naissance, de lui en faire comprendre la marche, et prétendent exclure toute suggestion. Le but de la persuasion est identique, en quelque sorte, à celui de la suggestion, puisque ces deux méthodes tendent à faire pénétrer des idées dans la personnalité du malade ; leur mode d'action seul diffère : l'une s'adresse à la raison et se fait accepter par la seule puissance du raisonnement logique et de la dialectique, l'autre, par contre, s'impose d'une manière irrésistible en agissant sur la foi aveugle et sur la crédulité.

Si séduisante que soit, *a priori*, la première méthode, on ne peut s'empêcher, en réfléchissant, de lui trouver de gros inconvénients et une base peu solide.


Digitized by Google

Dans ces dissertations plus ou moins philosophiques qu'on a appelées entretiens psychothérapiques, il n'est pas dit que le dernier mot doive toujours rester au médecin. Certains malades mettent souvent à défendre leurs convictions une opiniâtreté et un entêtement qui peuvent faire capituler la volonté la plus ferme ; ils ont en quelque sorte réponse à tout et semblent tenir en réserve une foule d'arguments toujours nouveaux qui peuvent enlever toute valeur aux raisonnements les plus convaincants. Avec de pareils sujets, la persuasion est une discussion aussi vaine que toutes les discusions ; elle ne peut donner aucun bon résultat et le médecin est à peu près sûr d'être vaincu par son adversaire.

Par ailleurs, il est fréquent que les malades se soient eux-mêmes analysés et raisonnés avant de venir consulter. Certains neurasthéniques, en particulier, sont coutumiers du fait et arrivent souvent chez le praticien avec des notes et des remarques plus ou moins minutieuses sur leur état morbide, quand ce n'est pas avec toute une auto-observation complète. Ces malades connaissent le mauvais fonctionnement de leur volonté et ce qu'il faudrait faire pour l'utiliser dans un sens favorable ; ils se rendent parfaitement compte de toutes les particularités de leur état anormal, mais ils sont incapables d'en sortir. A de tels individus, on aura beau démontrer de la façon la plus irréfutable que leurs idées, leurs sentiments, toutes leurs manifestations morbides, en un mot, sont absurdes, ridicules, ils en seront convaincus, comme ils l'étaient déjà avant la séance de persuasion, mais ils continueront à avoir leurs idées illogiques et à éprouver leurs sentiments déraisonnables.

Les malades, en outre, se fatiguent vite de ces entretiens familiers, de ces causeries plus ou moins cordiales. Cela ne leur paraît pas constituer un traitement véritable ; ils veulent que le médecin fasse quelque chose pour eux et prenne les moyens capables d'assurer la guérison. Or, ce ne sont pas les belles paroles et les encouragements qui leur semblent remplir les conditions d'une thérapeutique sérieuse et effective.

Ce n'est pas tout. On sait que dans un grand nombre des cas qui relèvent de la psychothérapie, la maladie est due à une idée ou à un ensemble d'idées qui, par leur persistance dans l'esprit, entretiennent les symptômes et empêchent la guérison. La première indication du traitement est donc de s'attaquer à ces idées pour les modifier ou les détruire. Mais, pour cela, il faut les connaître, et la chose est impossible par la persuasion, lorsque ces idées se développent à l'insu de la conscience du malade, d'une manière plus ou moins automatique, ainsi que c'est le cas dans l'hystérie. L'hypnotisme s'impose alors d'une façon catégorique, si l'on veut remonter à la cause du mal.

Que la persuasion compte cependant à son actif des succès, cela n'est pas douteux. Il est par exemple, des guérisons très intéressantes, rapportées dans l'ouvrage de Dejerine et Gauckler, qui sont dues à ce


Digitized by Google

procédé de psychothérapie. Encore faut-il remarquer qu'à la persuasion s'ajoutent assez souvent l'isolement et le repos au lit, voire le régime lacté, au commencement de la cure, tout au moins. Et ce que nous avons dit de la fréquence des états hypnoïdes fortuits montre que la prétention d'exclure de cette méthode toute suggestion est difficilement soutenable,et que,dans le traitement par le raisonnement, il ne reste, en fin de compte, qu'un appel fait à la *crédulité*; la persuasion se résoud en définitive, en un *acte de foi* du malade dans la guérison. Le malade guérit, non pas parce qu'il a compris par où pèche sa mentalité et parce qu'il a été instruit de ce qu'il faut faire pour recouvrer sa personnalité, cela est très secondaire, mais parce qu'il arrive à avoir confiance dans le praticien, à *croire en lui*, suivant l'expression de Dejerine. Croire, en effet, c'est déjà agir dans le sens de la croyance, et la croyance en la guérison est le premier pas vers la santé.

Cela nous conduit à parler un peu du problème de la croyance dont l'importance est grande pour celui qui veut faire de la psychothérapie, car suivant la manière dont il l'envisagera, il sera porté à utiliser telle méthode plutôt que telle autre.

Cette question de la croyance a fort peu tenté les anciens philosophes, Platon distingue bien que savoir et croire sont deux choses différentes, Pascal, dans un chapitre sur l'art de persuader, remarque avec justesse que les hommes « sont presque toujours emportés à croire, non par la preuve,mais par l'agrément », d'autres penseurs ont effleuré le sujet, mais ce n'est guère que depuis une trentaine d'années que l'état de croyance a été étudié sérieusement. On s'accorde aujourd'hui d'une manière à peu près générale pour rejeter la vieille opinion de Descartes, qui prétendait que la croyance est rationnelle et volontaire, et pour admettre que nos motifs de croire ne découlent pas de notre raison.

La croyance ferme, inébranlable, est étrangère à la logique, et n'est pas un phénomène intellectuel. « L'homme n'est bien convaincu, dit Faguet, que des choses auxquelles il croit sans savoir pourquoi. » C'est que nos croyances proviennent de notre manière de sentir et prennent leurs racines dans toutes ces tendances obscures et inconscientes qui s'agitent au fond de nous et qui font partie intégrante de notre tempérament et de notre caractère. Il résulte de cette origine que les croyances, étant le reflet de notre personnalité, sont les grands mobiles de notre conduite. « L'appétit, remarque Spinoza, est l'essence même de l'homme... ce qui fonde l'effort, le vouloir, l'appétit, ce n'est pas qu'on ait jugé qu'une chose est bonne, mais au contraire on juge qu'une chose est bonne parce qu'on y tend par l'effort, le vouloir, l'appétit, le désir. » Cette citation remet les choses à leur vraie place, et montre que vouloir, par la psychothérapie rationnelle, par le raisonnement pur et simple, modifier les croyances et l'activité d'un individu dans un sens favorable, c'est faire fausse route, prendre les



effets pour les causes et aller à l'encontre des données de la psychologie. La raison pure et le savoir, d'une influence à peu près nulle sur la croyance, sont également des facteurs fort minimes de nos actions. L'intelligence permet de connaître, mais c'est la croyance qui fait agir. Les hommes, loin de se conduire d'après ce qu'ils savent, se laissent mener par une foule d'idées vagues et d'états affectifs, élaborés dans les régions subconscientes de l'esprit, qui n'ont rien de commun avec les états intellectuels. Prétendre qu'on peut agir sur la conduite humaine en employant uniquement les rigueurs de l'intelligence, les subtils raisonnements, est une absurdité psychologique. C'est là, pour employer une expression de Ribot, un de ces « incurables préjugés intellectualistes des psychologues voulant tout ramener à l'intelligence, tout expliquer par elle ». « L'idée pure, avait déjà déclaré Malebranche, ne soulèvera jamais un fétu » et Dejerine reconnaît justement qu'un raisonnement est, par lui-même, indifférent ; « il ne devient facteur d'énergie, créateur d'effort, qu'autant qu'un élément émotif se superpose à lui et que la personnalité du sujet dont on cherche à modifier la mentalité, se trouve atteinte et touchée par lui ».

L'émotion, en effet, a une grande influence sur la croyance et c'en est même, pour quelques-uns, un facteur essentiel. Si affermis que nous soyons dans nos convictions, une émotion vive les fortifie toujours. C'est pour cela que toutes les religions agissent sur l'émotivité de leurs fidèles, car elles n'ignorent pas la fragilité d'une croyance qui n'aurait que des assises intellectuelles. Ce rôle de l'émotion dans la genèse de la croyance nous permet de saisir une partie de la raison du succès obtenu dans les séances d'hypnotisme thérapeutique.

Comme P. Janet en a fait la remarque, le malade réclame l'hypnose, mais en même temps il en a peur ; il en a entendu parler comme d'une pratique mystérieuse, et il s'imagine qu'il va se passer des choses extraordinaires. Il ne se décide pas tout de suite, et, quand le médecin a obtenu son consentement, c'est comme s'il lui avait imposé l'accomplissement d'un acte très malaisé. Le malade éprouve l'émotion de la difficulté vaincue, et cette émotion, forcément associée à la croyance dans la guérison, a sur lui la plus heureuse influence.

Nous en aurons fini avec la persuasion quand nous aurons fait remarquer que, de l'aveu même de ses partisans, cette méthode de psychothérapie ne s'applique qu'à des cas plutôt légers. Elle ne saurait être de mise avec des malades tels que les grands obsédés, les douteurs, les psychasthéniques, et tous ceux dont le mécanisme psychique n'est pas virtuellement sain. Aussi, avec Gilbert Ballet, nous retiendrons que la persuasion ne peut représenter toute la psychothérapie ; qu'il faut souvent, dans bien des cas, avoir recours à d'autres moyens d'action psychique. L'hypnotisme est un des plus puissants que nous ayons à notre disposition et permet de rendre des services remarquables. Il ne faut par vouloir l'écarter systématiquement.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DE PSYCHOTHÉRAPIE, D'HYPNOLOGIE ET DE PSYCHOLOGIE

Séance du mardi 20 février. — Présidence de M. Jules VOISIN.
(Suite)

Hypnose pratiquée en vue d'une opération chirurgicale (Curettage de l'utérus)

par le docteur LEHMANN, médecin major de 1re classe.

Au mois de février 1907, j'étais appelé par un confrère civil, le Dr B. pour l'assister dans une opération de curettage de l'utérus et plus particulièrement pour donner le chloroforme à la malade.

Cette dernière, âgée de 28 ans, mère d'un enfant de 14 mois, est atteinte d'une métrite, dont le début paraît remonter à cette grossesse.

En dehors de cette lésion, l'état général de cette femme est satisfaisant ; elle présente une constitution assez vigoureuse, mais elle est, comme elle nous le déclare, très nerveuse, et très émotive. C'est cette raison qui avait déterminé le Dr B., à recourir à la chloroformisation plutôt qu'à une anesthésie locale, décision que l'intéressée avait parfaitement acceptée dans les visites précédentes.

Au moment d'aspirer le chloroforme, elle est prise tout à coup d'une terreur intense de ne plus pouvoir se réveiller. Nous essayons de la tranquilliser ; malgré nos exhortations les plus pressantes, cette phobie s'ancre de plus en plus dans son esprit, et elle refuse d'une façon absolue l'emploi de cet anesthésique.

Le Dr B. était sur le point de renoncer à l'opération, lorsque l'idée me vint d'utiliser le sommeil hypnotique. C'était la première fois que je faisais pareille tentative pour une opération chirurgicale, mais la situation me semblait des plus propices, en présence d'un sujet très nerveux, que la terreur avait plongé dans un état d'hypotaxie, tel qu'il admettrait notre proposition avec enthousiasme.

Et, de fait, Mme X. se prête, sans hésiter, à la suggestion ; en quelques minutes, elle tombe dans un sommeil profond, avec suppression complète de la sensibilité. Le Docteur B. exécute alors le curettage sans aucune difficulté ; l'opération dure environ vingt minutes pendant lesquelles la patiente ne fait aucun mouvement ; elle prononce seulement quelques mots incohérents. Le réveil s'effectue normalement, sans aucun des troubles graves qui accompagnent l'intoxication chloroformique ; elle est toute joyeuse d'apprendre que l'opération est terminée, car elle n'en a aucune souvenance, et n'a ressenti aucune douleur.

Chez cette malade, l'hypnose a réalisé l'anesthésie générale avec un entier succès. Il est presque inutile d'insister sur les avantages qu'elle présente sur la chloroformisation. Non seulement elle met le sujet à l'abri des dangers que peut occasionner le chloroforme, depuis la mort subite jusqu'aux accidents multiples résultant d'une intoxication lente et prolongée, mais elle permet aussi, par la suggestion, de provoquer le psychisme le plus favorable à la guérison


Digitized by Google

du malade, en créant un état d'euphorie salutaire, et en écartant de son esprit toutes les appréhensions qu'il peut ressentir au sujet des suites immédiates ou éloignées de l'opération chirurgicale.

Mais une question se pose, à savoir si l'hypnose sera obtenue toujours avec autant de facilité et un succès aussi complet que chez notre malade, qui se présentait, comme nous l'avons vu, dans les conditions les plus favorables à la suggestion hypnotique.

A notre avis, un grand nombre de personnes éprouvent cette même hantise du chloroforme, et se soumettront des plus volontiers à l'hypnotisme. C'est principalement chez les femmes et les enfants qu'on trouverait les sujets les plus malléables ; et, pour ces derniers, une seule séance serait, le plus souvent, suffisante pour atteindre une hypnose profonde et déterminer une anesthésie parfaite.

Mais il est certain que cette hypnose ne sera pas toujours aussi facile à réaliser ; beaucoup de malades nécessiteront une préparation préalable qui comprendra deux ou trois séances de suggestion pour arriver au degré d'anesthésie qu'exige une opération chirurgicale sérieuse.

C'est là un inconvénient de peu d'importance, en comparaison des grands avantages qne comporte cette méthode. Puis toute opération est précédée d'une période d'observation où le sujet est soumis à un traitement approprié ; pourquoi l'hypnotisme n'entrerait-il pas dans ces mesures préparatoires ?

Il devrait surtout être le procédé de choix dans tous les cas où le chloroforme est contre-indiqué.

En somme l'hypnose pourrait très souvent être substituée à la chloroformisation pour le plus grand bien des opérés ; et il est fort regrettable que cette méthode ne soit ni mieux connue, ni plus fréquemment employée.

Un cas de sommeil prolongé chez une hystérique

par M. Yves Delage,
professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut.

Vers la fin du mois de juin 1908, me trouvant en Bretagne, j'ai été appelé auprès d'une malade que le médecin qui la soignait avait abandonnée, ne pouvant rien pour améliorer son état. Je me rends un soir auprès d'elle accompagné de MM. L. Boutan, Directeur de la mission permanente d'exploration scientifique de l'Indo-Chine, momentanément en congé en France et de M. Vlès, préparateur à la Station biologique de Roscoff. L'un et l'autre, ainsi que, ultérieurement, M. de Beauchamp, préparateur à la même Station et M. le D[r] Roubachkine, hôte momentané du Laboratoire, ont pu constater ce qui est relaté ci-dessous.

La malade, Bernardine, âgée de vingt-sept ans, est couchée dans son lit, absolument inerte, les yeux demi-clos. Interrogée, elle ne répond


Digitized by Google

pas. Les parents nous expliquent que cet état dure depuis un an environ. La malade ne fait aucun mouvement, ne prononce jamais d'elle-même une parole, ne manifeste aucun désir, aucun besoin. Elle urine sous elle et défèque sous elle, mais sa constipation est telle qu'elle est, nous dit-on, restée une fois quarante jours sans émettre de fèces. Son insensibilité est telle que sa mère lui ayant un jour mis aux pieds une boule d'eau trop chaude, elle fut brûlée sans retirer ses pieds ni proférer aucune plainte.

Je la découvre ; elle est extrêmement émaciée. Les bras semblent inertes, mais si on cherche à étendre les avant-bras, on constate une contracture de ses fléchisseurs qui s'oppose au mouvement, à partir d'environ 45°, avant qu'ils soient entièrement étendus. Si on cherche à faire asseoir la malade dans son lit, on constate une rigidité des muscles de la nuque et du dos. De même sont contracturés les muscles élévateurs de la machoire inférieure, mais ils n'opposent pas une résistance trop grande à l'ouverture de la machoire. La malade semble analgésique ; je puis la piquer profondément avec une épingle en n'importe quel endroit du corps sans éveiller la moindre manifestation de sensibilité.

Continuant cet examen au point de vue des signes de l'hystérie, je peux toucher les conjonctives sans qu'elle proteste et l'attouchement du fond du pharynx et de la base de la langue ne provoque que très difficilement un réflexe nauséeux. Impossible, bien entendu, d'examiner l'intégrité du champ visuel. Les réflexes patellaires sont bons, plutôt un peu exagérés. Le réflexe pupillaire provoqué par les différences d'éclairage est parfait. — La malade est cataleptique. Si je lui élève le bras au dessus de la tête, elle le garde ainsi plusieurs minutes et lasse notre patience.

On pourrait croire, d'après ce qui précède, que la sensibilité et l'intelligence de la malade sont entièrement abolies. Il n'en est rien. Lorsqu'une personne autre que sa mère l'interroge, elle ne répond rien. Mais si c'est sa mère qui lui parle avec un certain ton d'autorité affectueuse, elle répond par des monosyllabes ou par de courtes phrases. J'en profite pour compléter mon examen. Je constate qu'elle sent très bien, sinon la douleur, du moins le contact de la pointe de l'épingle et sait dire où on la pique, même légèrement, lorsqu'on lui couvre les yeux avec la main. Il n'y a donc pas anesthésie cutanée, mais tout au plus analgésie ; et même je ne saurais dire si la douleur est non sentie ou si elle est simplement méprisée. — Sous les paupières demi-closes, les yeux sont, non pas précisément convulsés, mais dirigés fortement en haut et à gauche. Me doutant qu'elle est sous l'influence de quelque hallucination visuelle, je lui fais demander par sa mère : « Que vois-tu ? » Elle répond : « La Sainte-Vierge ». — « Comment est-elle vêtue ? » — « Une robe blanche ». Pour savoir s'il ne s'y joint pas d'hallucination auditive, je fais demander : « Que dit-elle ? » Elle répond : « *Persévérance dans le salut* ». Et l'on me raconte que ce sont à peu près


Digitized by Google

les seules réponses que l'on puisse obtenir d'elle depuis qu'elle est dans cet état. Pour savoir comment ces idées avaient pu lui être suggérées, je me suis fait remettre un livre de piété en langue bretonne que chacun lit dans la famille et que quelquefois on lit tout haut à la veillée, sous la lampe. Je l'ai fait feuilleter par des personnes sachant le breton. Les phrases en question n'y ont pas été retrouvées, mais j'ai appris que les mots : « *Persévérance dans le salut* » se trouvent sur certaines images de la Salette, où la Vierge est représentée en robe blanche.

Les mouvements respiratoires sont faibles et assez rapides. Le pouls est faible, normal ; l'auscultation des poumons et du cœur est normale.

Cherchant à tirer parti de cette hallucination, je détache d'un mur, invisible de son lit, un cadre représentant la Vierge en robe blanche. Brusquement je le place en pleine lumière dans la direction de ses regards. Puis, pour la faire se lever seule, je lui dis d'une voix forte et persuasive : « Voilà la Sainte-Vierge ; elle t'ordonne de la suivre à l'église ; lève-toi, suis-là. » Ses regards suivent un instant le tableau que je déplace lentement vers le bord droit du lit. Sa tête même se détourne un peu dans le même sens, puis brusquement se décroche et les yeux reprennent leur direction fixe en haut et à gauche. L'expérience est renouvelée, avec injonction de sa mère, sans meilleur succès.

L'alimentation de la malade est difficile. On lui fait boire du lait à la cuiller. En l'excitant violemment par des injonctions réitérées, sa mère arrive à lui faire ingurgiter quelques bouchées de pain bien trempées qu'on lui introduit dans la bouche. La jugeant trop peu nourrie, j'ordonne qu'on lui fasse prendre par le nez du lait dans lequel on aura délayé des jaunes d'œuf : deux litres de lait et six jaunes d'œuf. Pour montrer aux parents comment s'y prendre, je lui verse moi-même doucement du lait dans la narine avec une cuillère. En arrivant à la gorge, le liquide provoque le réflexe de déglutition il est avalé sans accident et sans peine.

Estimant que, vu l'éloignement de la malade, il me sera très difficile de la suivre, je la fais transporter dans la localité où je me trouve, chez une de ses parentes, dans une pièce mieux éclairée où l'on pourra la photographier. J'espère aussi un peu que son hallucination visuelle a pour subtratum matériel quelque objet, peut-être infime et sans aucune ressemblance réelle avec la femme vêtue de blanc qu'elle croit voir, et que, dans un autre milieu, son attention, privée de cet objet, se laissera plus faiblement détourner vers les choses réelles. Sous ce rapport, insuccès complet. Je la trouve, le lendemain, dans sa nouvelle chambre, avec la même direction des regards. Interrogée elle finit par répondre, comme la veille, qu'elle voit la Vierge, vêtue d'une robe blanche et lui disant : « Persévérance dans le Salut ».

Avant aucune tentative thérapeutique, je la fais photographier,


Digitized by Google



1° Direction des regards; aspect extatique; contracture des massèters.

Voici ces documents : 1° La tête de près, montrant bien la direction des regards, l'aspect extatique, la contracture des massèters; 2° L'ensemble, avec un bras relevé en attitude cataleptique.

J'ai voulu attendre d'avoir achevé cette description de la malade, telle qu'elle était au moment de la 1re observation, avant de donner les commémoratifs. Voici ces derniers. Ils sont aussi précis qu'on peut l'attendre de paysans sans instruction, mais intelligents, dociles, désireux de seconder le médecin.

Jusqu'aux accidents qui constituent la maladie actuelle ou qui l'ont immédiatement précédée et lui sont intimement liés, Bernardine a été d'une santé parfaite. C'était une jeune fille belle, grande et forte, bien équilibrée et ne montrant aucune piété exagérée. Il n'y a aucune indication que quelque personne, prêtre ou laïque, ait cherché à aucun moment à exalter ses sentiments religieux.

Rien de notable chez les parents. La grand'mère malgré son grand âge est remarquablement alerte et lucide.

Il y a environ deux ans, elle a fait une chute sur le dos, à la suite

Digitized by Google

de cela, elle a commencé à devenir distraite, à perdre la mémoire, à avoir des absences. Elle continuait régulièrement l'ouvrage auquel on l'avait mise, mais ne se serait mise d'elle-même à une autre ouvrage dont l'urgence s'imposait à l'esprit le plus simple. Si on lui faisait couper le pain pour la soupe, ou allumer le feu, elle n'aurait pas d'elle-même trempé la soupe ou mis la marmite à la crémaillère.

A ces absences qui ont duré plusieurs mois, a fait suite une période de quelques jours de grande excitation. Elle parlait sans cesse, s'agitait comme une folle.

On a dû l'aliter, la maintenir; on a mandé un médecin qui aurait constaté une fièvre violente.

Après une huitaine de jours elle a eu, le matin dans son lit, à 7 heures, une violente crise rappelant celles d'hystéro-épilepsie. Elle criait, se débattait violemment. On la maintenait avec peine. La crise a durée environ 2 heures, à la suite de quoi elle est tombée dans l'état où on la voit actuellement.

Ma première idée a été de demander à l'hypnotisme son secours pour guérir la malade, en lui suggérant la cessation de ses contractures, l'idée de parler, de faire connaître ses besoins, ses sensations, se lever enfin et de reprendre la vie commune, tout cela, progressivement, bien entendu.

Mais il m'a été impossible de l'endormir. J'attribue cet échec principalement à la difficulté d'attirer son attention et à l'impossibilité de la fixer au delà de quelques instants. Quelques passes, faites, je l'avoue, sans conviction, n'ont rien produit.

L'ordre de dormir donné avec fermeté et persévérance, tandis que je lui tenais les mains, n'a pas eu plus de succès. La pression des globes oculaires n'a pas mieux réussi. J'ai essayé les effets de la lumière sous la forme suivante : les paupières sont maintenues artificiellement écartées et j'approche tout près de l'un des yeux, (le gauche) une petite lampe électrique dans laquelle je produis au moyen d'un bouton des éclipses rapides et régulières (environ trois par seconde), tandis que sa mère lui ordonne fortement de regarder la lampe. Pendant plusieurs minutes, ce manège ne produit aucun résultat, du moins en ce qui concerne l'hypnose, ce que j'attribue au fait que les regards ne convergent pas vers elle. Mais brusquement se produit un phénomène singulier. Sous l'influence de ce violent éclairage à éclipses, la pupille de l'œil impressionné se dilate à l'extrême, comme au moment de la mort sous l'influence du chloroforme. Je prends peur et interromps brusquement l'expérience, mais le pouls est resté bon, le cœur bat régulièrement, plus fort et plus vite, la respiration persiste un peu précipitée. C'est une fausse alerte. L'œil gauche reste dilaté. Le lendemain cette mydriase persiste, un peu moindre, mais encore très accusée, et elle ne se dissipe que très lentement. Huit jours après, elle est encore très perceptible. Le réflexe pupillaire existe, mais à l'état de repos, la pupille reste plus dilatée que celle de l'œil droit, laquelle n'a

Digitized by Google



2° Ensemble, avec un bras relevé en attitude cataleptique.

éprouvé aucune modification sympathique ou autre. Ces tentatives d'hypnose sont reprises les jours suivants sans plus de succès par le Dr Roubachkine et par moi-même. L'hypnose par excitation auditive n'a pas été essayée, faute d'instruments convenables.

N'obtenant rien par ce moyen, je passe à une autre méthode qui a pour base l'idée inverse : au lieu de l'endormir, la réveiller; lui suggérer de se réveiller et la réveiller par des injonctions et des excitations variées. Je lui fais maintenir les yeux ouverts par un aide, et les éclaire vivement avec une petite lampe électrique, mais sans éclipses ; je l'interpelle vivement, lui pulvérise de l'eau sur la figure, je lui ordonne de me regarder, de m'écouter et de m'obéir. Sa mère joint aux miennes ses injonctions toujours plus efficaces. On finit ainsi par la sortir quelque peu de sa torpeur et obtenir des réponses et des actes musculaires. Elle maintient elle-même ses yeux ouverts, les dirige péniblement et après maintes injonctions, vers le point qu'on lui indique; elle répond aux questions par quelques monosyllabes. J'arrive à la faire compter jusqu'à dix, en lui disant les mots, qu'elle répète après moi. C'est tout pour la première séance. Mais le lendemain,

Digitized by Google

nouveau progrès. Je commence à compter et, sur mon ordre, elle achève seule, de quatre à dix et répond quatre à la question : combien font deux et deux. Le jour d'après, j'arrive à lui faire répondre onze à la question : combien font cinq et six, et quarante-neuf à la question combien font sept fois sept. Elle dit correctement le jour où nous sommes sans qu'on le lui ait soufflé.

La contracture des bras cède en grande partie. Elle soulève son bras pour donner une main, puis l'autre. Mise sur son séant, on obtient un relâchement des muscles de la nuque et l'inclinaison, au commandement, de la tête, en avant et en arrière.

Pendant le jour, sa mère la fait lever et par des sollicitations impératives arrive à lui faire prendre quelques aliments et à lui faire faire quelques actes rudimentaires comme d'ouvrir la bouche. Quand je le lui demande impérativement, elle dit mon nom; une fois même je réussis à la faire sourire. Mais dès qu'on cesse de l'exciter fortement, elle retombe dans son mutisme et, parfois, brusquement, elle vous échappe et redevient insensible ou rebelle à toutes les sollicitations. Après ces séances, elle semble éprouver une certaine fatigue et reste plus inerte que jamais.

A noter, d'ailleurs qu'il n'y a là aucun effet de suggestion hypnotique, car elle obéit toujours mieux à sa mère qu'à moi.

Un jour, ne pouvant aller moi-même la voir, j'ordonne une injection sous-cutanée de caféine. Mais, au moment de la faire, le Dr Roubachkine constate une grande précipitation du pouls et de la respiration, et s'abstient. A mon arrivée, quelques heures plus tard, tous ces symptômes avaient disparu, mais l'injection n'a néanmoins pas été faite.

Les choses sont en cet état quand je suis obligé de quitter la Bretagne pour quelques semaines, appelé par des obligations universitaires. J'ordonne la continuation modérée du même système d'excitation progressive, et la malade paraît en bonne voie. Un jour je suis informé par lettre, par M. Vlès, qu'une vieille parente est venue dire des prières sur elle pour l'exorciser, sans doute. A la suite de cela, elle a eu une crise assez violente d'excitation, parlant sans cesse et revenant à son idée fixe de persévérance dans le salut. Je fais dire aux parents que je réclame que l'on écarte toute intervention étrangère.

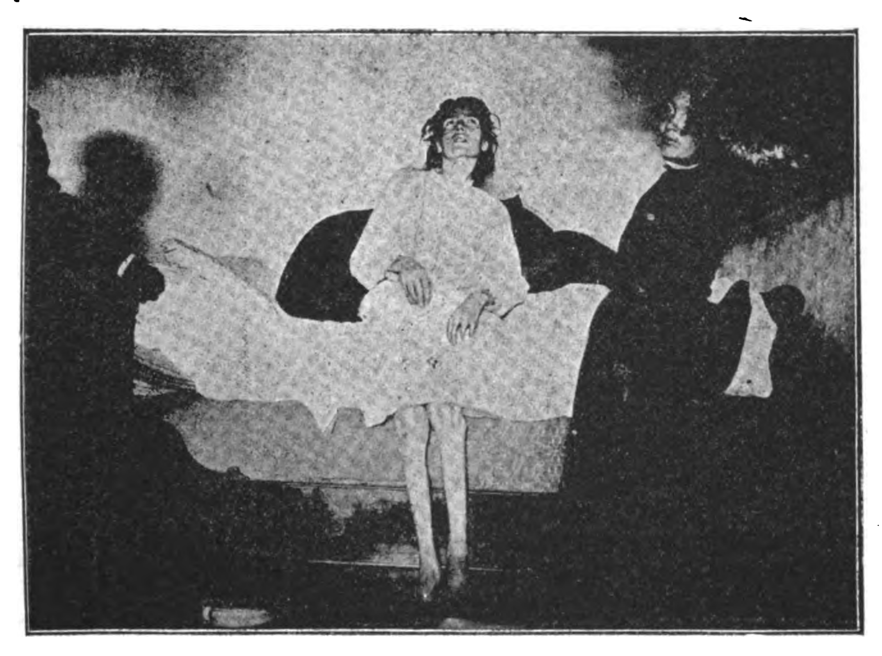
Le diagnostic précis de cette maladie n'est pas aussi aisé qu'on pourrait le croire au premier abord.

Il est incontestable que nous avons à faire à une névropathe léthargique, cataleptique. Mais quel nom donner au syndrôme qu'elle présente. Quelle est la part possible de l'hystérie, quelle a pu être l'influence de la chûte initiale et par quel intermédiaire s'est-elle exercée ?

Sur cette chute, les renseignements sont un peu vagues. On ne sait même pas bien si la tête a porté et les symptômes subséquents ne se sont pas montrés immédiatement après. Y a-t-il là dessous des effets de compression dûs peut-être à quelque hémorrhagie sous dure-mérien-

Digitized by Google

ne ? L'absence de toute paralysie rend la chose peu probable. Peut-être l'ictus a-t-il été la simple cause occasionnelle d'une crise hystérique, chez une prédisposée, crise qui a eu les suites que l'on constate. — Mais y a-t-il même hystérie ? La crise du début n'a pas été observée et ses caractères restent fort indécis. Les autres signes que l'on constate, d'ordinaire, en pareil cas (anesthésie de certaines régions de la peau, des conjonctives, du pharynx), font défaut. Seule la contracture pourrait lui être rapportée.



3• Bernardine mise sur son séant...

Pour moi je suis tenté d'attribuer à ce syndrôme une origine psychologique. La malade présente, d'une façon permanente, l'état que nous présentons tous pendant quelques instants sous l'influence d'une préoccupation grave, d'une idée intense qui brusquement envahit notre esprit et l'occupe tout entier. Nous ne vivons plus que pour l'idée qui nous possède ; toutes autres manifestations psychiques ou physiques sont suspendues : les besoins les plus pressants d'uriner, de vomir dans le mal de mer, disparaissent ; la sensibilité s'éteint, les douleurs, même celles des névralgies les plus violentes, sont suspendues. Mais cela ne dure qu'un instant. Ici le phénomène est permanent et, par là, devient pathologique. L'idée de persévérance dans le salut, la fascination de la vierge ont envahi tout le champ de la conscience, le remplissent et ne laissent place à rien d'autre ; et c'est pour cela que la malade ne manifeste aucun besoin, ne sent aucune douleur. J'appellerai cela du *fakirisme*, parce que la malade est, d'une façon permanente, dans cet

Digitized by Google

état d'insensibilité où se mettent certains fakirs par l'exaltation excessive d'une idée dominante. Seule la contracture ne s'explique pas de cette manière, mais ne pourrait-elle être un effet secondaire ou, peut-être, une manifestation concomitante de l'hystérie ?

Le professeur Brissaud, étant venu en Bretagne, je lui montrai la malade. Il déclara que c'était de l'hystérie pure et proposa de l'amener à Paris pour la guérir par l'isolement et la fustigation électrique. Les parents s'y décidèrent avec peine sur ma vive insistance, que j'eus lieu de regretter, car, une fois installée à l'Hôtel-Dieu, elle contracta une pneumonie, dont elle mourut.

PSYCHOLOGIE DES FOULES ET FOLKLORE

Les Pèlerinages pour Névropathes

par M. le Dr Witry (de Metz).

A toutes les époques, il y a eu des sanctuaires où les névropathes se sont donnés rendez-vous pour implorer leur guérison. Ces sanctuaires sont devenus assez rares. Il en existe cependant encore quelques-uns.

Le Duché de Luxembourg auquel on décerne le titre de *grand* Duché, malgré son étendue plutôt exigue est un des mieux partagés sous ce rapport. Il voit affluer, chaque année, dans la charmante petite ville d'Echternach quinze à vingt mille pèlerins, de toutes nationalités, autour du tombeau de Saint Willibrord. Ils viennent demander aux reliques du Saint de les guérir ou de les préserver de l'épilepsie ou de la danse de Saint-Guy. Rien de plus curieux que le spectacle auquel assiste le témoin de ce pèlerinage. Sur l'air d'une vieille mélodie, d'un rythme excitant et stimulant, ces milliers de pèlerins dansent et se trémoussent pendant six heures durant à travers les rues de l'antique cité. Un des caractères de cette danse religieuse est d'avancer en sautillant de cinq pas puis de reculer ensuite de trois pas. Dans ces conditions la durée de la procession dansante se trouve fortement allongée et la foule, malgré ses trémoussements et son agitation n'avance que très lentement. L'aspect des danseurs, absorbés par l'excitation de la danse et devenus indifférents à ce qui se passe autour d'eux, révèle la production par la musique, par la cadence, par le mouvement et aussi par l'influence de la foule, d'un état psychique spécial dans lequel on peut sans témérité trouver beaucoup d'analogie avec l'hypnotisme. Il s'agit là évidemment d'une hypnose inconsciente, involontaire et cause fortuite. Cette hypnose n'est pas dépourvue de charme, car les pèlerins semblent en éprouver une sorte de charme particulier dont on ne saurait les distraire sans les contrarier. Une foule de curieux viennent de France, de Belgique, d'Allemagne pour être les témoins de ces scènes archaïques auxquelles la vieille abbaye d'Echternach fournit un cadre d'un effet saisissant.

Digitized by Google

La danse se termine autour du tombeau de Saint Willibrord où les pèlerins n'arrivent qu'après avoir épuisé leurs forces.

L'entraînement qui se dégage de ce spectacle est si impressionnant que beaucoup de curieux en subissent l'influence. Ils éprouvent toutes les peines du monde à ne pas subir l'effet de l'imitation. Un médecin, pourtant sceptique, disait qu'il avait du se retenir pour ne pas se mettre à danser comme les autres.

Un autre pèlerinage s'adresse aux nerveux émotifs, anxieux, timorés, scrupuleux érythrophobes. C'est celui qui a lieu le lundi de Pâques à l'église de Walferdange, également dans le grand duché de Luxembourg. Les deux saints auxquels on attribue le pouvoir de guérir sont saint Georges et saint Celse. Le peuple les appelle les « saints peureux », on les implore le lundi de Pâques. Les journaux du pays toujours à l'affut de ce qui peut intéresser leurs lecteurs, ne manquent pas d'y envoyer leurs reporters. Cette année ils se sont trouvés plus nombreux que les malades, car *dix* névropathes, on en a donné le nombre exact, sont venus implorer l'intervention des « peureux » de Walferdange.

Ces saints autrefois si réputés auraient-ils à se plaindre de la concurrence de M. le professeur Dubois (de Berne)?

PSYCHO-PÉDAGOGIE

L'Education de l'œil : La mémoire et l'imagination visuelles

par Mlle Lucie Bérillon, professeur au Lycée Molière.

(Suite)

L'éducation du sens de la vue se fait soit inconsciemment avons-nous dit, soit par l'exercice voulu, l'application volontaire, et c'est là que l'attention joue le rôle capital.

Dans une étude sur « la perfectibilité du sens des couleurs chez l'homme », le Dr Deneffe s'exprime ainsi : (1) « L'éducation du sens chromatique est encore à faire ». Il s'appuie sur les observations de daltonisme faites en particulier par Kroll, à Crefeld.

On sait que les daltoniens confondent les couleurs, surtout les couleurs complémentaires, comme le rouge et le vert (tantôt cela tient à une absence des éléments percepteurs de la couleur, et cette impuissance optique est sans remède, tantôt c'est le fait d'une éducation négligée). Or, à Crefeld, il n'existe que 0.03 pour cent de daltoniens sur environ 200.000 observations d'hommes et d'enfants.

Dr Deneffe : *La perfectibilité du sens des couleurs. — Annales de la Société médico-chirurgicale de Liège.* — Il paraît qu'il y a un siècle environ seulement que l'on sait que certaines personnes ne perçoivent pas les couleurs normalement.

Le daltonisme ou dyschromatopsie est une affection du sens de la vue dans laquelle certaines couleurs ne sont pas perçues ou sont confondues avec celles qui restent perceptibles.


Digitized by Google

On attribue ce chiffre restreint à ce fait que plus de la moitié de la population est occupée au tissage des *soies colorées*.

La femme reconnaît mieux les couleurs. Le sens chromatique est aussi plus développé dans les classes élevées, parce que la couleur y joue un plus grand rôle dans la vie.

Le Dr Deneffe arrive aux conclusions suivantes : « Par le fait de l'éducation voulue ou inconsciente, personnelle ou héréditaire, au point de vue du sens chromatique, la femme l'emporte sur l'homme, l'adulte sur l'adolescent, l'adolescent sur l'enfant, l'homme qui a reçu une éducation générale et *spéciale* l'emporte sur celui qui ne l'a point reçue, et il en est de même chez l'enfant ».

Sem, le dessinateur caricaturiste, analyse très exactement le rôle de *l'attention volontaire*, à propos de la vision appliquée au dessin. « Qand je regarde à froid, que mon œil est au cran de repos, j'ai une vision moyenne et normale, je vois comme tout le monde. Quand je *veux* dessiner, il est nécessaire que j'entre en excitation, que j'arme mon œil. Il y a des gens 'qui, au premier coup d'œil, paraissent insaisissables. C'est une énigme vivante dont le nœud réside en un point original, unique et spécial, qui est sa caractéristique : c'est ce point qu'il faut découvrir et isoler.

Avant tout, je dois *comprendre* le visage (on voit ici le rôle intellectuel et psychologique de la vision). Pour cela, je l'aborde humblement, j'en fais le tour et je l'explore. Paralysé par le souci de l'exactitude, j'essaie des croquis tâtonnants, respectant scrupuleusement les détails. Timidement je le grignote (il ne le croque pas !) Si quelque indiscret regardait à cet instant par-dessus mon épaule, il serait bien étonné de l'insignifiance de ce dessin inoffensif, mais en somme, exact, et que des gens superficiels jugeraient très suffisamment ressemblant.

Quand, par cette préparation, j'ai enfin appris *par cœur* ce visage, que je puis le dessiner tout entier *de mémoire*, alors, affranchi du scrupule des détails, je m'évade de ces vaines apparences. Mon œil libéré pénètre hardiment dans cette face à la recherche des réalités plus profondes.

Mais, pour que l'opération réussisse, il faut que je m'isole, que *je m'abstraie* absolument de l'ambiance, et si, à cet instant précis où je couve l'image, on me parle, ou si je suis distrait par le moindre incident, cette vision aigue s'évapore, *tout s'évanouit*, la plaque est voilée. »

Il montre ainsi comment se fait l'*éducation spéciale* de la vue et, l'attention, l'effort de concentration qu'elle impose. Naturellement cette éducation se fait par degrés, et l'entraînement, le dressage, est joint aux aptitudes natives.

On voit quelle importance elle prend au point de vue intellectuel et psychologique.

Le grand sculpteur Rodin a été jusqu'à dire qu'il ne fallait pas trop croire à la puissance de l'inspiration, mais qu'il s'agissait avant tout de « *regarder, regarder, regarder*. »

Digitized by Google

Sans prétendre que l'éducation de l'œil produise à elle seule des hommes de génie, il faut développer ce sens pour amener les élèves à mieux jouir des beautés de la nature et des productions artistiques, et aussi en se plaçant à un point de vue pratique, car la mémoire des yeux est « la plus prompte et la plus durable ».

Education spéciale de la vue. — L'éducation spéciale est quelquefois le résultat naturel de la nécessité et de l'habitude. Par exemple, à la Villette, des bouchers arrivent à estimer le poids des animaux rien qu'en les voyant, à quelques centaines de grammes près. Il en est de même pour les officiers d'Intendance. On cite également des directeurs d'école qui, assistant au défilé de nombreux élèves, voient ce qui pèche dans leur costume ou leur tenue et font à chacun une observation précise, ce qui étonne toujours les enfants.

L'éducation professionnelle est reconnue nécessaire dans certains domaines. En Amérique, il existe même des écoles de pick-pockets où on exerce merveilleusement les sens, et surtout celui de la vue. Mais il y a heureusement la contre partie dans les écoles de détectives. Un roman curieux du grand écrivain anglais Rudyard Kipling expose les procédés employés aux Indes pour développer la mémoire visuelle et la souplesse des sens (1). Un petit anglais, Kim, devant entrer dans la police secrète de l'Inde, vient recevoir une éducation spéciale chez Lurgan Sahib. Celui-ci a déjà un élève bien dressé qui montre à Kim le *jeu des bijoux*.

Lurgan Sahib jette une poignée de pierres sur un plateau de cuivre. L'enfant dit à Kim : « Regarde-les aussi longtemps que tu voudras, étranger. Compte et, si besoin est, touche. Un regard me sufit à moi ». — Il tourna le dos fièrement — « Quand tu seras sûr de te les rappeler toutes, je les cacherai sous ce papier, et il faudra que tu en dises le compte à Lurgan Sahib. J'écrirai le mien »...

... L'instinct de rivalité s'éveilla dans le cœur de Kim. Il se pencha sur le plateau, qui ne contenait pas plus de quinze pierres.

— « C'est facile », dit-il au bout d'une minute.

L'enfant hindou glissa le papier sur les joyaux scintillants et se mit à griffonner sur un petit carnet indigène.

« Il y a cinq pierres bleues, une grosse, une moins grosse et trois petites, dit Kim tout d'une haleine. Il y a quatre pierres vertes, l'une avec un trou ; il y a une pierre jaune, on peut voir au travers, et une comme un tuyau de pipe. Il y a deux pierres rouges et, — et, — j'en ai compté quinze, mais j'en ai oublié deux. Non ! donne-moi le temps. L'une était en ivoire, petite et brune, et, — et, — donne-moi le temps. »

Lurgan Sahib compta jusqu'à dix. Kim secoua la tête.

— « Ecoute mon compte », éclata l'enfant hindou avec un rire impétueux. « D'abord il y a deux saphirs, un de deux ruttees (poids) et un de quatre, à ce que je puis juger. Le saphir de quatre ruttees est

(1) Rudyard Kipling : Kim.

Digitized by Google

un peu ébréché. Il y a une turquoise de Turkestan avec des veines noires et il y en a deux gravées, une avec le nom de Dieu en or.

Il y a quatre émeraudes, une percée en deux endroits et une autre un peu rayée ». — Leur poids ? demanda Lurgan Sahib impassible.

— « Trois, cinq, cinq et quatre ruttees, à ce qu'il me semble. Il y a un morceau de vieil ambre verdâtre pour une pipe et une topaze d'Europe taillée. Il y a un rubis de Birmanie de deux ruttees, sans un défaut, et il y a un rubis balais, pas net, de deux ruttees. Il y a un ivoire ciselé de Chine représentant un rat qui hume un œuf, et il y a enfin... ah ! ah ! une boule de cristal aussi grosse qu'une fève, montée dans une feuille d'or. » Pour finir, il battit des mains.

— « C'est ton maître, dit Lurgan à Kim, en souriant...

— Je l'accorde. Mais comment fait-on ?

— En le refaisant encore un grand nombre de fois jusqu'à ce qu'on y arrive parfaitement »...

Ce furent dix jours de totale extravagance, mais Kim s'amusa trop pour réfléchir à leur folie. Le matin, on jouait au jeu des bijoux, parfois avec de vraies pierres, parfois avec des piles d'épées ou de dagues, parfois avec des photographies d'indigènes. Pendant l'après-midi, lui et l'enfant hindou montaient la garde dans le magasin, assis sans parler à épier les nombreux et fort singuliers visiteurs de Lurgan. A la fin du jour, Kim et l'enfant hindou devaient donner un compte détaillé de tout ce qu'ils avaient vu et entendu, leur opinion du caractère de chaque homme d'après ses traits, ses manières, son parler, et leur idée sur son occupation véritable ».

On voit qu'ici tous les sens sont exercés ; on utilise les aptitudes visuelles, auditives et motrices, au profit de la mémoire, mais l'élément psychologique n'est pas négligé.

Remarquons que l'enfant non habitué est frappé d'abord par la couleur, tandis que l'hindou note la nature, la forme, le poids des pierres.

Si le développement des sens servait seulement aux pick-pockets et même aux détectives, aux Arsène Lupin et aux Sherlock Holmés, on pourrait en discuter la nécessité. Mais les conséquences pratiques de l'éducation de l'œil sont incalculables au point de vue de la science· Citons deux ou trois faits entre mille. On sait que M. Mouillard, français habitant l'Egypte, fut le véritable inventeur du gauchissement des ailes des aéroplanes. En observant le vol des oiseaux, il avait remarqué que pour qu'un oiseau puisse prendre son point d'appui dans l'air, il est nécessaire que l'extrémité de l'une seule de ses ailes soit légèrement tordue. Une polémique s'était engagée à ce propos avec les frères Wright. M. Henry Coüannier a retrouvé les travaux de Mouillard et rendu justice à sa mémoire (1) (*Illustration* de janvier 1912.)

(1) P. L. Mouillard. « *Le vol sans battement* » (librairie aéronautique, rue de Seine).


Digitized by Google

De même M. Houssay, professeur à la Sorbonne, a communiqué à l'Association française pour l'avancement des sciences et au congrès des Sociétés Savantes les résultats de ses observations intéressantes sur les transformations des nageoires et de la forme des poissons sous l'influence du milieu et du courant plus ou moins rapide (forme, puissance, stabilisation des poissons), et, de ses études on peut tirer des conclusions applicables à l'aviation, si on réalise des expériences du même genre dans le domaine de l'air.

Remarquons que l'intérêt qu'on prend à une question, ou la passion qu'on y apporte, centuple la puissance de l'attention et augmente considérablement l'acuité de la vision. Une émotion fixe aussi le souvenir et vient en aide à la mémoire visuelle. Je me souviens par exemple, qu'à l'âge de quatre ans, j'étais à Charny (Yonne) au moment d'une inondation. L'eau envahissant le rez-de-chaussée, on me transporta au premier étage, et je vois distinctement la scène, l'escalier, la pièce, etc.

Je ne sais plus qui a écrit « La mémoire des yeux est reconnaissante aux lieux qu'on aime de ne pas trop changer ; elle fait partie de cette mémoire du cœur, de cette piété sentimentale qui nous attachent par toutes nos fibres à certains endroits, où le beau Livre de la Nature nous a montré ses premières images, nous a donné nos premières émotions » (1).

Une dame âgée me rappelait quelle joie elle éprouva en retrouvant presque sans changements, après plus de soixante ans écoulés, un jardin où elle avait pris ses premiers ébats, étant enfant, et une terrasse ombragée qu'elle nommait alors la petite Suisse, car son imagination lui représentait sous cet aspect un paysage alpestre.

L'idée de perpétuer le souvenir des personnes et des choses aimées explique diverses formes de l'art, en particulier la sculpture et la peinture, aujourd'hui la photographie. Dès la plus haute antiquité, les hommes éprouvèrent le désir de conserver les traits de leurs parents et d'eux-mêmes. Beaucoup faisaient faire leur buste, les riches en marbre, les pauvres en terre. Nous en avons pour preuve la quantité de bustes qu'on a retrouvés dans les tombeaux et ailleurs, souvent comme des témoignages de piété filiale. Il y avait de nombreux modeleurs; puis cet art se perdit au moyen âge. Avec la Renaissance revint le goût et l'habitude des portraits. Aujourd'hui la photographie vulgarise la représentation des traits à tous les âges et dans tous les milieux. Le résultat de ce procédé est le développement de la mémoire visuelle et de la mémoire affective. Ainsi les arts et la photographie ont une influence heureuse sur la prolongation des sentiments, en gardant le souvenir visuel des êtres chers qui ont disparu.

La mémoire trop exclusive de l'œil pourrait empêcher le développement de l'imagination. Elle lui vient en aide, au contraire, et lui apporte les éléments de ses productions.

(1) *Débats* du 29 août 1910 : « *Le soir au bord de l'eau* ».


Digitized by Google

On passe de la sensation visuelle à la rêverie, et à la création d'images constituées par un choix entre les représentations offertes au souvenir, par une accommodation des éléments que fournit la mémoire, d'abord isolés, puis groupés. Il entre dans l'imagination une part sensorielle et une part d'intelligence. Taine nous donne un exemple frappant de cette imagination visuelle, représentative, dans une belle page où il évoque la forêt.

« Vous voilà au coin du feu, les rideaux tirés, auprès d'une lampe, rêvant un peu et vous figurant une forêt.

« Au printemps, que les clairières sont belles ! les jolies têtes des « bouleaux se lèvent, là-bas frissonnant, et leur bouquet de molle « verdure se détache sur le bleu tendre du ciel, entre les flocons de « nuages moites qui traînent en s'évaporant sur la forêt. Les vieux « taillis de chênes montent au fond en colonnades. Sur le labyrinthe « des rameaux bruns, on voit déjà courir des rougeurs douteuses. Les « bourgeons du sommet crèvent et baignent leurs petites pousses dans « l'air lumineux des hauteurs. Je vois, entre les tas de feuilles mortes « des primevères, des violettes, des pervenches bleues comme des yeux « de jeune fille ; il y a aussi des euphorbes déjà pleins de lait, si gonflés « de sève que leur pyramide verte fléchit sous le faix de leur tête. Que « ce vent est doux ! Que ces feuillages sont jeunes ! On les voit trembler « sous ses coups d'aile, et les yeux, malgré eux, suivent le miroitement « des feuilles, qui tour à tour montrent et cachent au soleil leur ventre « blanchâtre et leur dos luisant.

« Que s'est-il passé en moi même ! Je viens de voir la forêt. *Je puis « apercevoir dans mon esprit comme dans un miroir ou dans un « tableau les objets qu'en cet instant je ne vois pas.* (1) »

Certains descriptifs arrivent à une telle puissance d'évocation qu'ils nous font voir ce qu'ils ont vu ou imaginé : par exemple, Flaubert dans *Salammbô*, Théophile Gautier dans le *Roman de la Momie, etc.*

On a signalé comme une preuve du caractère visuel des Français l'emploi fréquent dans le langage d'expressions comme : figurez-vous, imaginez-vous, représentez-vous, vous voyez, vous apercevez etc. (Chateaubriand use de ces expressions dans ses descriptions).

L'imagination visuelle supplée à la présentation de l'image et suggère à chacun de nous une représentation différente. Un enfant qui lit une histoire illustrée est parfois déçu quand il arrive à l'image, et dit « Ce n'est pas *mon château*, ce n'est pas *mon héros* ». Grâce à l'imagination, un simple trait évoque un personnage ou un objet. Bien que le trait ait un caractère symbolique, conventionnel et s'éloigne de la nature, c'est la forme d'art que l'enfant et le sauvage comprennent le mieux et qui les séduit à première vue. « C'est merveille de voir, dit J. Souriau, comme l'enfant, dès qu'il sait parler, nomme les objets familiers qu'on lui montre en gravure ». Il faut remarquer que

(1) *Taine.* (*Les Philosophes français du XIX[e] siècle.* Chap. II. Hachette).

Digitized by Google

chez l'enfant cette disposition à se contenter d'un simple trait, d'une indication conventionnelle, ne vient pas toujours, comme chez l'artiste, de la supériorité de son imagination, mais plutôt de l'insuffisance de son observation.

Nous arrivons à l'éducation de l'œil au *point de vue esthétique.*

L'éducation esthétique ou artistique est encore négligée. B. Moria, (1). dit : « Le développement normal en art peut et doit s'obtenir par une liberté attrayante chez les tout petits, liberté que donne la méthode intuitive, par le développement normal de la vision et de l'observation (liberté graduée, guidée) pour aboutir aux règles scientifiques qui armeront l'enfant et lui permettront de manifester sa personnalits artistique. » Malheureusement la vision est souvent faussée dans la famille par la représentation inexacte des choses, l'achat d'objets d'un goût douteux, la mode, souvent anti-artistique. A l'école, l'emploi de méthodes arides arrête l'élan de la première enfance, l'éclosion du sentiment, supprime l'originalité d'exécution. Le mécanisme annihile la faculté d'observation, atrophie la vision et fait naître cette lassitude qualifiée improprement *de manque* d'aptitudes — Ces erreurs sont en partie corrigées par l'application de nouvelles méthodes dans l'enseignement du dessin, mais il reste encore beaucoup à faire.

Il faut d'abord créer pour l'enfant un milieu sain et où la beauté ait sa place. Répétons le mot de G. Sand : « L'enfant qui étudie a tous les besoins de l'artiste qui crée. Pourquoi faire de la salle d'études l'endroit le plus triste et le plus maussade ? ».

Le bien-être de l'œil. — En Angleterre, on recherche le *bien-être de l'œil* (2). Dans les Universités et les Collèges, la vie est douce et le milieu plaisant. Les *schools rooms* sont ornées de fleurs ou, au moins, de verdure.

« A Cambridge, dit Maurice Verne, le décor est enchanteur. La rivière Cam court dans l'herbe. Derrière leurs pelouses, les collèges font monter les aiguilles de leur chapelles, les façades à fenêtres jumelées, les dômes archaïques, les pans de murs gothiques, habillés de rosiers grimpants et de lierres centenaires ». L'auteur fait une promenade charmante en canot sur le Cam et admire les étudiants jouant au cricket dans les prairies qui la bordent. « La plume est impuissante pour une description où tous les facteurs, par la couleur ou par le mouvement, concourent à un effet *de vie intégrale, de vie heureuse,* forte, victorieuse, et contribuent à créer l'élite anglaise de demain.

L'art à l'école. — En France, la société de l'*Art à l'Ecole* s'est donné la mission de procurer aux écoles plus d'air, de lumière, de beauté,

(1) B. Moria. « *L'éducation artistique de l'œil* ». Communication faite à l'association française pour l'avancement des sciences. — Section de pédagogie Reims 1907, par Mlle Moria, professeur de dessin au Lycée Molière.

(2) En Angleterre, des sociétés distribuent des fleurs ou des plantes aux ménages pauvres. Ne disons pas que cela est superflu. On a observé que les maisons ainsi ornées sont tenues avec plus de propreté et d'élégance.


Digitized by Google

sans négliger le côté pratique de l'éducation qui doit préparer à la vie. Fondée seulement en 1907 par MM. Couyba et Riotor, elle compte aujourd'hui plus de dix mille adhérents. On lui reprocherait à tort de rêver une éducation de *luxe*; elle a en vue *l'utile et l'agréable* (d'après la belle devise d'Horace), et le maintien du goût français chez l'ouvrier. Elle veut, suivant M. Riotor « l'école saine, aérée, rationnellement construite et meublée, attrayante et ornée, harmonieuse et fleurie, la formation du goût par le décor, l'initiation de l'enfant à la beauté des lignes, des couleurs, des formes, des mouvements et des sons » L'éducation de l'œil est donc au premier plan dans ses préoccupations.

J'ai pris part aux visites organisées le dimanche par la société à Paris et aux environs. Au Louvre, M. Edmond Pottier nous a fait comprendre le sens et le charme des monuments de l'ancienne Egypte (1); M. Michel, le caractère des œuvres de la Renaissance. Le Musée des Invalides a fourni l'occasion d'une merveilleuse leçon d'histoire. Nous avons visité les ateliers de phototypie de la maison Le Deley, d'où sortirent récemment plus de 600.000 cartes illustrées de la Joconde, les expositions d'art du pavillon de Marsan, les Salons etc, etc.

C'est bien là l'enseignement par l'aspect et la culture du sens esthétique. (Notons aussi les efforts des sociétés de l'Enseignement par l'Aspect, de la protection des Paysages, Art et Science, de la Société d'Acclimatation etc. qui rivalisent de zèle dans le même but).

Le même idéal est poursuivi par des professeurs qui veulent vulgariser les *leçons de choses*, au vrai sens du mot. Par exemple, MM. Caustier et Brücker, deux naturalistes, font en ce moment des conférences au Musée Pédagogique pour exposer les documents que le milieu parisien met au service de tous les éducateurs (terrains, bêtes, plantes etc.) afin de mettre les enfants en contact avec la réalité. Quand ils n'ont pas sous la main les objets à décrire, ils font appel aux projections lumineuses. *(A suivre)*.

(1) Un certain nombre d'enfants des écoles ont pris au cours de ces visites des croquis et en ont illustré des rédactions dont quelques-unes furent jugées remarquables.

CHRONIQUE ET CORRESPONDANCE

Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie

La prochaine séance de la Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie aura lieu le mardi 21 mai à 4 h. et demie, sous la présidence de M. le Dr Jules Voisin, médecin honoraire de la Salpêtrière.

Les séances de la Société ont lieu au Palais des Sociétés savantes, 28, rue Serpente, le troisième mardi de chaque mois. Elles sont publiques. Les médecins, les étudiants et les membres de l'enseignement sont invités à y assister.

Adresser les titres des communications à M. le Dr Bérillon, secrétaire-général, 4, rue Castellane, et les cotisations à M. le Dr Paul Farez, trésorier, 154, Boulevard Haussmann.


Digitized by Google

Communications déjà inscrites :

Dr PAUL FAREZ : Adipsie prandiale et dipsie interprandiale.
M. ALFRED WESTARP : La psychologie musicale chinoise (avec audition).
Dr FOURCAULT : De la préparation du terrain en psychothérapie.
Dr BÉRILLON : 1° L'éclipse et son influence sur les névropathes ; 2° L'aphronie des joueurs et sa psychothérapie.

Avis très important.

La 21e séance annuelle aura lieu le mardi 18 juin à quatre heures. Elle sera suivie du banquet annuel. Nos collègues de l'étranger et de la province sont particulièrement invités à participer à cette réunion. Prière d'adresser les titres de communications et les adhésions au banquet, au Dr Bérillon, 4, rue Castellane.

Questions générales mises à l'ordre du jour :

1° *Les anesthésies psychiques.*
2° *Les applications chirurgicales, dentaires et obstétricales de l'anesthésie hypnotique.*
3° *La psychothérapie chirurgicale.*

Inscrits : Dr J. Voisin, Dr Bérillon, Dr Paul Farez, Dr Paul Joire (de Lille), Dr Félix Regnault, Dr Demonchy, Dr Witry (de Metz), Dr Lehmann, M. Gosset, Dr Morel, Dr Iribarne, Dr Jaguaribe (de Sao-Paulo), Dr Moutin.

Premier Congrès des Médecins Scolaires de Langue Française.

L'Association Française des Médecins Scolaires, avec le concours de la Société des Médecins Inspecteurs de la Seine, organise cette année à Paris, pour les jeudi 20, vendredi 21 et samedi 22 juin 1912, un Congrès qui réunira les Médecins scolaires de France et des pays de langue française, ainsi que tous les confrères s'intéressant à l'hygiène scolaire.

Deux questions sont à l'ordre du jour de ce Congrès :

1° *Organisation de l'inspection médicale des écoles en France.*
2° *Education physique à l'école.*

(Les titres et un résumé des communications ayant trait à la médecine et à l'hygiène scolaires devront être envoyés au plus tard le 5 juin 1912 au Dr Chapon, 21, rue du Louvre).

Les membres de la famille des Congressistes pourront faire partie du Congrès comme membres associés et jouiront des mêmes avantages.

Une affreuse superstition malgache

Les Malgaches sont très superstitieux. Le vendredi, surtout, est pour eux un jour *fady*, c'est-à-dire qu'il porte malheur. L'enfant qui naît un vendredi est mis, le samedi matin de très bonne heure, dans un petit panier en jonc et posé à l'entrée de la porte du parc où sont réunis tous les bœufs des habitants du village. Tous les animaux passent donc par dessus le petit panier où se trouve l'enfant. Si ce dernier est écrasé par les bœufs, c'est que le sort voulait sa mort et on l'enterre alors précipitamment, afin de conjurer de nouveaux malheurs. Si la chance le favorise, on le remet à sa mère et désormais il n'a plus rien à redouter de la fatalité qui pèse sur le jour où il est né.

Les victimes de cette espèce de *jugement de Dieu* sont heureusement très rares. Les bœufs reniflent bruyamment à la vue du petit panier et font de pesants efforts pour ne pas poser leurs pieds sur l'innocente victime d'une stupide superstition. Cette affreuse coutume n'est plus guère pratiquée que par quelques peuplades fort arriérées du Sud de Madagascar.

Digitized by Google

La Renaissance Physique.

Tel est le titre d'une nouvelle revue illustrée qui vient de paraître sous la direction de notre excellent confrère le Dr Boucard.

Son premier numéro contient un article du Professeur Paul Richer, de l'Institut, sur les proportions du corps humain ; un autre du professeur Weiss sur la gymnastique respiratoire.

A côté de cette partie artistique et scientifique, on trouve un article d'actualité sur *La brutalité dans les sports*, une étude sur le foot-ball, une revue sportive du mois et des notions précises sur la culture physique journalière.

La Renaissance physique se propose de réunir et de grouper pour un effort commun les hommes de science qui nous apprendront ce que nous pouvons demander à nos muscles, à notre cœur, à nos poumons, à notre système nerveux ; les artistes qui nous diront la véritable beauté du corps et qui nous guideront dans son développement harmonieux ; les éducateurs, les sportsmen et les athlètes qui nous feront profiter de leur précieuse expérience.

Les psychologues auxquels incombe le rôle de déterminer les principes sur lesquels repose l'éducation du caractère et de la volonté ne figurent pas dans cette énumération. Ce n'est là assurément qu'un oubli involontaire. A quoi servirait de fortifier les muscles, si un esprit courageux et élevé n'était pas là pour les utiliser.

Nous connaissons trop l'esprit psychologique du Dr Boucard pour ne pas supposer qu'il accorde dans sa revue une place importante aux contributions de la psychologie.

NOUVELLES

Enseignement de la psychothérapie, de l'hypnotisme et de la psychologie

ECOLE DE PSYCHOLOGIE, *49, Rue Saint-André-des-Arts.* — SEMESTRE D'ÉTÉ 1912.

M. le Dr BÉRILLON, professeur à l'École de psychologie, médecin inspecteur des asiles d'aliénés, fait les jeudis, à cinq heures, 49, rue Saint-André-des-Arts, un cours de psychothérapie et de psychologie appliquée.

Sujet du Cours :

LA PSYCHOTHÉRAPIE ET SES APPLICATIONS GÉNÉRALES
L'HYPNOTISME ET L'ORTHOPÉDIE MENTALE

Dimanche 2 juin, à 3 heures — Visite à l'Établissement médico-pédagogique, de Créteil (Seine). — Enfants et adolescents arriérés, instables et nerveux et au sanatorium de psychothérapie. — Les lecteurs de la Revue de psychothérapie sont invités à y assister. — (Tramways du Louvre à Créteil et de la Concorde à Créteil).

Leçons pratiques et consultations au DISPENSAIRE MÉDICO-PÉDAGOGIQUE ET A LA CLINIQUE PSYCHOTHÉRAPIQUE: *Mardis, Jeudis, Samedis,* de 10 heures à midi. (*Les médecins, les étudiants et les membres de l'enseignement sont invités à assister aux consultations et aux leçons pratiques du jeudi.*

INSTITUT DE PUÉRICULTURE DE PORCHEFONTAINE (Seine-et-Oise). Les docteurs en médecine et les étudiants en fin de scolarite désirant effectuer un stage à l'Institut de puériculture de Porchefontaine, près Versailles, peuvent s'adresser au Dr Raimondi, directeur de l'Institut ou au secrétariat, 4 rue Boissière, à Paris. — Ils y recevront les renseignements relatifs à la durée et au fonctionnement du stage.

L'Administrateur : J. BÉRILLON. Le Gérant : P. ROBERT.


Digitized by Google

REVUE DE PSYCHOTHÉRAPIE
ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE
Ancienne REVUE DE L'HYPNOTISME

3e SÉRIE. — 26e ANNÉE — N° 11. 1er Mai 1912

BULLETIN

L'Education Médico-Pédagogique et l'Enseignement technique

Quand on se trouve en présence d'enfants arriérés, impulsifs, incapables de s'adapter aux exigences immédiates du milieu social, le principe de l'association du médecin et du pédagogue dans l'éducation s'impose.

C'est de ce principe que dérive la création de l'établissement médico-pédagogique de Créteil.

L'inauguration des nouveaux ateliers de mécanique et de travail manuel de l'établissement avait attiré, le dimanche 2 juin, de nombreuses notabilités de la médecine et de l'enseignement. La séance était présidée, par M. le docteur Bérillon, professeur à l'Ecole de psychologie, médecin inspecteur des asiles d'aliénés, assisté de MM. le docteur Jaguaribe, directeur de l'Institut psycho-physiologique de Sao-Paulo, des docteurs Behrend, de Varsovie; Mille, Morel, P. Farez, Iribarne, Demouchy, etc. Dans une allocution très documentée, le docteur Bérillon a démontré que la rééducation des maladies de la volonté, des altérations du jugement, de l'instabilité, de l'indiscipline, devait trouver sa base non seulement dans des applications pédagogiques individuelles, dans une psychothérapie médicale appropriée, mais aussi dans l'orientation des jeunes nerveux vers les travaux mécaniques et techniques. La création des nouveaux ateliers de l'établissement médico-pédagogique de Créteil répond à ce but social. La mise en application de l'éducation technique a révélé chez un certain nombre d'enfants et d'adolescents arriérés ou réfractaires à l'éducation scolaire habituelle des aptitudes souvent surprenantes pour le travail mécanique. Il y a là une voie dans laquelle devront s'engager ceux que préoccupe, à divers degrés, le problème de l'éducaton des anormaux.

La visite de l'Etablissement faite sous la conduite de M. Quinque, directeur, a permis aux invités de se rendre compte de l'importance des progrès réalisés dans l'éducation des anormaux par la méthode technique.

9me Réouverture des Cours de l'Ecole de Psychologie.

Essai de psycho-pathologie générale
Les maladies de l'instinct

par M. le Dr BÉRILLON, professeur à l'Ecole de psychologie.

(Suite)

IV. — CLASSIFICATION DES INSTINCTS.

Quand on étudie les diverses modalités par lesquelles, dans les espèces animales supérieures, se manifeste la puissance irrésistible de l'instinct, on ne tarde pas a être frappé de la grande variété des buts auxquels tendent les diverses impulsions instinctives.



C'est ainsi qu'à la notion générale d'une force innée, en vertu de laquelle les animaux sont invités à accomplir, d'une façon irrésistible, un certain nombre d'actes nécessaires à leur conservation et à leur développement, se substitue celle d'instincts particuliers spécialement dévolus à l'exécution de ces divers actes.

L'instinct général n'est donc que l'ensemble d'instincts particuliers. Il en résulte la nécessité, pour l'étude méthodique de ces instincts, de recourir à leur répartition en catégories, en se rapprochant, autant que possible, des règles qui président à la confection des classifications naturelles.

La première distinction qui s'impose est celle de considérer les instincts selon qu'il concernent la conservation de l'individu ou celle de la race, selon qu'ils sont *ontogénétiques* (de ον, οντος, être et γενναω produire) ou *phylogéniques* (de φυλη, tribu et γενναω, produire).

Dans chacune de ces deux catégories, il y aura lieu d'envisager ensuite s'ils concourent à la conservation de l'existence ou s'ils ont pour but de servir à l'accroissement personnel ou collectif. On pourra ainsi établir un tableau comprenant l'ensemble des instincts propres à l'homme et dont le plus grand nombre se rencontrent également chez les animaux les plus élevés dans la hiérarchie animale.

I. Instincts ontogénétiques

(relatifs au développement de l'individu).

1°. — Instincts de conservation personnelle

a). Instinct de nutrition.
b). Instinct de défense.

2°. — Instincts d'accroissement personnel

a). Instinct de vanité ou d'approbation.
b). Instinct de propriété.
c). Instinct de combativité ou de domination.

II. Instincts philogénitiques

(relatifs au développement de la tribu ou de la race)

1°. — Instincts de conservation collective

a). Instinct de procréation.
b). Instinct maternel.
c). Instinct de congréganisme ou d'association.

2°. — Instincts d'accroissement collectif

a). Instinct de coalition.
b). Instinct de solidarité.

La croyance à l'uniformité de l'instinct chez tous les individus de la même espèce et aussi à l'infaillibilité avec laquelle il remplit sa destination, a été universellement admise comme un dogme.

Il en a été de même de sa fixité et de son immuabilité ; l'instinct étant considéré comme aussi peu susceptible de se dénaturer que de se perfectionner. Cela n'est cependant pas exact. Tout en conservant ses

Digitized by Google

caractères essentiels, l'instinct est susceptible de subir des modifications considérables selon les conditions biologiques dans lesquelles se trouvent placés les individus.

« Un instinct, dit Romanes, peut être considéré comme parfait quand il est exactement adopté aux conditions de la vie d'un animal ». Or ces conditions, en se transformant, peuvent entrainer des transformations parallèles dans les réactions instinctives des animaux. L'instinct n'aura pas cessé d'être parfait si les changements apportés dans son fonctionnement ont pour résultat de concourir à la conservation de l'individu et de l'espèce.

D'une façon générale, on ne peut qu'admirer la perfection extraordinaire avec laquelle, dans un grand nombre d'espèces, et en particulier chez les insectes, se réalisent les actes instinctifs les plus divers. Dès que les insectes sont sortis de l'état de larve, leurs instincts sont entièrement développés et entrent en action sans aucune hésitation.

Il en est de même après la naissance, chez la plupart des animaux. C'est avec la plus grande précision que les nouveaux-nés exécutent les mouvements nécessaires à leur alimentation. Ils présentent la même innéité dans leurs réactions de défense à l'égard des ennemis de leur espèce. Y a-t-il rien de plus caractéristique à ce sujet que le fait cité par Spalding ? Après avoir caressé son chien, il mit sa main dans un panier renfermant trois petits chats aveugles encore, âgés de trois jours. L'odeur qui imprégnait sa main les fit félir et cracher de la façon la plus comique. Romanes ayant lâché un furet dans une baraque où se trouvait une lapine avec une très jeune nichée, les petits lapins, dès qu'ils sentirent l'odeur du furet, témoignèrent d'une frayeur extrême. — Les nombreux cas de frayeur ou de férocité innée chez les jeunes animaux, se manifestant à l'égard d'objets particuliers, témoignent de la spontanéité de leurs instincts spécifiques.

L'espèce humaine fait seule exception à cette règle. L'apparition des réflexes de nutrition et de défense y est plus tardive que dans toute autre espèce et l'enfant ne pourrait subsister si l'intervention de la mère ne venait suppléer à l'imperfection de son instinct nutritif.

Dans l'ensemble de ses manifestations l'instinct témoigne de la plus grande perfection innée ; il ne doit cependant pas être considéré comme un guide toujours infaillible. Il est au contraire facile de mentionner un grand nombre d'exemples dans lesquels les instincts que l'on croirait être les plus fixes, tels ceux qui se rapportent au choix des aliments et à la conservation de la vie et à la reproduction, se sont trouvés mis en défaut. Ces aberrations peuvent apparaître spontanément où être le résultat de l'intervention de l'homme.

Dans le premier cas, il faut signaler des exemples comme ceux du perroquet observé par Swaïnson, faisant sa nourriture habituelle des fleurs de l'eucalyptus, qu'il surprit essayant de manger des fleurs représentées sur une robe d'indienne.

N'a-t'on pas raconté que le célèbre peintre Apelle avait représenté


Digitized by Google

des fruits avec une telle exactitude que des oiseaux, venant les becqueter, avaient pu s'y tromper?

Les erreurs et les imperfections de l'instinct de nutrition sont des plus fréquentes, on a mentionné beaucoup d'exemples d'animaux ayant adopté une alimentation absolument opposée à celle que comporte leur organisation. Un chat vivant à Hampton-Court était devenu spontanément végétarien : il avait renoncé à toute nourriture animale et s'alimentait avec des carottes, des concombres et des légumes variés.

MM. Subrazès et Peyrony, ont présenté à la Société Linnéenne de Bordeaux l'observation d'une chienne, de race fox-terrier, et celle d'une vache qui avaient contracté l'habitude de têter leurs propres mamelles.

L'instinct de conservation présente également d'assez nombreuses défaillances chez les animaux.

Des cas de suicide chez le chien, chez l'âne et chez d'autres animaux ont été relatés : mais il n'est pas facile d'en contrôler l'exactitude. Il n'en est pas de même des cas d'infanticide. On en a observé dans un grand nombre d'espèces, vivant à l'état de liberté. La femelle du crocodile mange ses petits quand ils n'ont pas encore acquis assez d'agilité pour se soustraire à ses poursuites. Beaucoup d'oiseaux détruisent leur portée quand ils s'aperçoivent qu'on y a touché. Il en est de même chez les rats. Les femelles des ouistitis écrasent leur petit contre un arbre quand elles sont lasses de le porter. Les chats, les lièvres, les lapins et les chiens dévorent parfois leurs petits. On a accusé le lion du même méfait.

Des erreurs et des imperfections de l'instinct sexuel ont été souvent observées chez les animaux. Certains mâles s'efforcent de pratiquer l'accouplement avec des individus du même sexe. Il est des femelles chez lesquelles on observe de véritables accès de nymphomanie. Telles sont les vaches taurelières chez lesquelles les périodee de rut ne se présentent pas à périodicité habituelle. Des ardeurs génitales ayant un caractère pathologique surviennent également chez les chiennes et chez les chattes et modifient profondément les conditions dans lesquelles s'effectuent l'accouplement normal de l'instinct de reproduction.

Dans les espèces sociables et vivant en troupeau, il n'est pas rare de rencontrer des individus ayant perdu toute aptitude à la sociabilité caractéristique de leur espèce. Ils vivent isolés et on les désigne sous le nom de *solitaires*. Ce sont d'ordinaire des vieux mâles dont les dispositions à la férocité se sont accentuées dans la solitude. Les éléphants, les sangliers, les cerfs et les fauves solitaires sont redoutés des chasseurs.

Bouley dans ses *Leçons de Pathologie comparée* a insisté sur le concours que la psychologie peut trouver dans l'étude comparée des symptômes d'une même maladie commune à différentes espèces. Il

Digitized by Google

n'est pas douteux que les mêmes états pathologiques n'amènent chez l'homme et chez les animaux des perturbations identiques dans les manifectations de l'instinct. Les lésions de la rage, lorsqu'elles intéressent les centres nerveux, aboutissent à des troubles mentaux analogues. Les animaux peuvent donc présenter des symptômes de folie. Les cas signalés en ont été assez rares jusqu'à présent, c'est qu'ils ont échappé à l'attention des observateurs. Le fait suivant, rapporté par Romanes, apporte une contribution des plus saisissantes à l'étude des imperfections de l'instinct :

« Un pigeon à queue en éventail, blanc, demeurait avec sa famille dans un colombier de la cour de l'écurie. Lui et sa femelle venaient du Sussex ; ils avaient vécu, respectés et admirés de tous, pour voir leurs arrière-petits enfants, quand tout à coup il devint victime de la folie que je vais décrire.

« On ne remarqua aucune excentricité dans sa conduite jusqu'au jour où il m'arriva de ramasser quelque part, dans le jardin, un cruchon à bière en grès brun comme tous les cruchons. Je le jetai dans la cour ; il tomba sous le colombier. Aussitôt le pigeon de voler à terre et, à mon grand étonnement, de commencer une série de génuflexion rendant évidemment hommage au cruchon. Il tournait et retournait autour, faisant des courbettes, s'avançant et reculant, roucoulant, et accomplissant les cérémonies les plus ridicules que j'aie jamais vu accomplir à un pigeon énamouré.

« Il ne les cessa que lorsque la bouteille eut été retirée ; et ce qui prouve que cette singulière aberration de l'instinct était devenue une idée fixe, chaque fois que la bouteille fut jetée ou placée dans la cour qu'elle fût couchée ou dressée, peu importe, le pigeon arrivait au vol avec autant d'agilité que lorsqu'on lui jetait ses pois pour diner, et continuait ses courbettes tant que la bouteille était là. Ceci pouvait durer des heures, les autres membres de sa famille considérant ses évolutions avec une indifférence méprisante et ne prêtant aucune attention à la bouteille. Cela finit par devenir un amusement régulier que nous offrions à nos visiteurs, que la vue de ce pigeon lunatique faisant la cour à l'intéressant objet de ses affections, et ce divertissement ne fit jamais défaut, durant tout cet été du moins. Avant que l'été suivant fût venu, ce pigeon était mort.

« Il est évident que ce pigeon était en proie à quelque monomanie persistante et intense à l'égard de cet objet particulier. Quoiqu'il soit bien connu que la démence n'est pas chose rare parmi les animaux, ce cas est le seul où j'aie rencontré un dérangement évident des facultés instinctives, par opposition aux facultés rationnelles, à moins de regarder comme ayant une origine rationnelle des manifestations d'érotomanie, de manie infanticide, etc., que l'on observe peut-être plus fréquemment chez l'animal que chez l'homme. »

Jusqu'ici, dans mon examen des imperfections de l'instinct j'ai envisagé surtout les cas où elles se présentaient d'une façon spontanée


Digitized by Google

chez les animaux vivant en liberté. Il n'est pas étonnant que l'intimidation exercée sur l'homme, sur les animaux domestiques ou sur des animaux féroces privés de liberté ait eu pour effet de provoquer des altérations plus accentuées dans le mécanisme de leurs divers instincts.

(A suivre).

Société de Psychothérapie, d'Hypnologie et de Psychologie.

Séance du mardi 19 mars 1912. — Présidence de M. le Dr Jules Voisin.

La séance est ouverte à 4 h. 45.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire général donne lecture de la correspondance qui comprend des lettres de MM. les docteurs Paul Magnin, Félix Regnault, Rabier, Moutin, Paul Joire (de Lille), Behrendt (de Wiesbaden), Quackenbos (de New-York) et de MM. Paul Manceau, Liégeois, Hanus et Westarp (de Londres).

Les communications inscrites à l'ordre du jour sont faites ainsi qu'il suit :

1° Félix Regnault : Représentation iconographique des monstres.

2° Dr Iribarne : Psychologie de sourds illustres : Beethoven, Boileau, La Condamine.

3° Drs Bérillon et Iribarne : Surdité et Kleptomanie.

Discussion : Dr Jules Voisin.

4° La lecture sur les lèvres, par Mlle A. de Peretti et M. Baguer.

5° Dr Paul Farez : La psychologie de l'oligodipsie.

Discussion : Dr Bérillon.

Les candidatures suivantes sont mises aux voix et admises à l'unanimité : Dr Lehmann, médecin-major de 1re classe, Dr J. de Bielitzky (de St-Pétesbourg), M. Hanus, licencié en droit (de Lille).

La séance est levée à 6 h. 45.

Représentations iconographiques des monstres

par le docteur Félix Regnault.

Dareste le premier, (1) a brièvement indiqué que certaines figurations de monstres, telles que les cyclopes et les sirènes, étaient tirées de la réalité. Depuis 1897, j'ai montré à diverses reprises (2) que si les dessins de monstres étaient parfois conformes à la tératologie, ils

---

(1) Dareste. *Essai de Tératologie expérimentale.* Paris, 2e édition.

(2) Docteur Félix Regnault. Les Monstres dans l'Art, *Correspondant médical, Paris*, 15 novembre 1897 — La Genèse des Monstres, *idem*, 15 novembre et 15 décembre 1900. — Les Origines de la tératologie, *Le Naturaliste*, Paris, 15 juin 1901. — Les Monstres imaginaires, *idem*, 15 juillet 1901.


Digitized by Google

sont le plus souvent imaginaires. Par la suite, plusieurs auteurs ont repris ce sujet qu'ils ont traité comme s'il était nouveau (1).

Les documents que j'ai amassés me permettent aujourd'hui de préciser les divers facteurs qui président à la genèse des représentations de montres.

I. Les Monstres réalistes.

De tous temps l'homme admira les monstres, car l'inusité l'émeut plus que le normal. Il les prit pour fétiches et pour dieux. Les Egyptiens adoraient le bœuf Apis parce que la couleur de sa robe était spéciale et les Siamois adorent l'éléphant blanc à cause de sa rareté. Le trèfle à quatre feuilles n'est-il pas pour nous un porte-bonheur ?

Mais l'homme reproduit rarement une copie fidèle de l'être anormal vénéré. Aussi convient-il d'indiquer les exemplaires dont on peut reconnaître, malgré quelques erreurs de détail, la nature tératologique.

Le monstre iniodyme aux deux têtes et aux deux corps soudés est assez bien représenté sur une grossière statue en basalte, provenant des îles Sandwich et conservée au Muséum de Paris.

Sur une trompette en or, retirée des tourbières du Danemark, est dessiné un homme tricéphale. D'ailleurs les aigles à deux têtes, qui servent de blason à certains Etats, dérivent de la même superstition.

Dans un album Hindou conservé au musée Guimet, un chasseur, peut-être Krishna, va frapper d'une flèche une biche à deux têtes.

Une crécelle du Sud de l'Inde, au musée de Berlin, représente un oiseau avec deux cous et deux têtes (2).

Le démon Mâra (fig. 2), sculpté sur un bas relief de Gandara, est un



Fig. 2 et 3. — *Le démon Mâra, bas relief Hindou, comparé à un monstre dicéphale.*

(1) Professeur SCHATZ. Die grie chischen götter undie menschlichend Missgeburten, Vortrag. 3 mai 1901, Wiesbaden. Verlag von Bergmann, 1901.

Dr Hans BAB. Geschlechtsleben, Geburt und Missgeburt in. der asiatischen Mythologie. *Zeitschrift fur Ethnologie*, Berlin, 1906, tome 38, pp. 269, 311.

E. VALTON. *Les Monstres dans l'Art.* Paris, Flamarion, éditeur.

(2) H. BAB, déjà cité, page 295.

Digitized by Google

monstre dicéphale pourvu d'un troisième œil situé entre les deux têtes soudées (1).

Le bec de lièvre, soit unilatéral, soit double, est souvent figuré sur les masques avec lesquels les prêtres cinghalais exécutent les danses pour guérir les malades. J'en ai vu, à l'Exposition Universelle, un exemplaire qui offrait une gueule de loup, avec fente médiane séparant les deux narines, mais dont, par une singulière erreur anatomique, la rangée supérieure des dents était intacte. Le peuple n'y regarde pas de si près. (2)

Les polydactyles ont passé pour des êtres privilégiés. Les membres d'une famille de l'Arabie du Sud, les Foldi, ne s'allient qu'entre eux pour perpétuer chez leurs descendants l'anomalie sex digitée qui les distingue.

Un nombre insuffisant de doigts attire également la vénération. Un fétiche dahoméen (fig. 6), a des pieds bots et seulement quatre doigts à chaque main : Lubbock, qui en a reproduit l'image d'après Astley, n'a point noté ces particularités. (3)

Des pieds bots, tordus, contrefaits, caractérisaient le dieu grec Vulcain.

La polymastie existe chez une sainte bretonne, Guen Trimammia qui, d'après le cartulaire de l'abbaye de Lendévennac, reçut de Dieu un troisième sein pour allaiter son troisième fils. Sa statue est représentée avec une mamelle supplémentaire, médiane, et située au-dessus des deux autres, exactement comme celle des sujets tératologiques.

Les montres par inclusion fœtale sont fréquemment représentés au moyen-âge. Ce ne sont pas des dieux, mais des démons issus de Belzébuth et des mortelles dont il a abusé. Souvent les miniaturistes ornent le diable de faces supplémentaires placées sur diverses parties du corps. Et, au portail de la cathédrale de Bourges, les sculpteurs ont suivi les enseignements des théologiens en attribuant aux esprits infernaux une seconde figure qui grimace tantôt sur l'ombilic, tantôt sur le pubis, tantôt sur les seins, tantôt sur les fesses.



Fig. 6. — *Fétiche dahoméen aux mains tétradactyles et aux pieds bots.*

---

(1) idem, page 272.

(2) Dr Félix Regnault. Masques de maladies. *Correspondant médical,* 15 février 1897, et Une visite médico-artistique à l'Exposition, *idem,* 30 septembre 1900.

(3) Lubbock. *Les Origines de la civilisation.* 3e édition, Paris, 1881, pag. 266.

Digitized by Google

Le cyclocéphale, d'après Dareste, a donné naissance au cyclope des anciens. En effet, sur une peinture d'un tombeau étrusque, Polyphème a un œil unique exactement placé au milieu du front (fig. 1). Les



Fig. 1. — *Polyphème dont l'œil unique est crevé par les compagnons d'Ulysse. Peinture étrusque du tombeau de Cornéto.*

Cyclopes étaient regardés comme méchants par les Grecs qui n'avaient plus la vénération des sauvages pour les monstres et mettaient à mort ces présages funestes. Les Cyclopes habitaient des contrées lointaines. De tous temps, il fut de mode d'y placer des êtres anormaux, extraordinaires. Ainsi, la chronique de Schedel, les traités d'Aldrovandi et des auteurs du Moyen-âge et de la Renaissance ont indiqué, comme étant des sauvages exotiques, les hommes-chiens, les hommes à un pied, les hommes sans tête... ; au XIXe siècle, quelques géographes admettaient encore la présence, aux sources du Nil, d'une race d'hommes à queue.

Les cyclopes ont été fréquemment reproduits par les artistes japonais. Un élève d'Hokousaï en a dessiné un dont chaque pied a trois doigts griffus (1).

Les syncéphales, à l'opposé des cyclopes, peuvent avoir quatre yeux. H. Bab a représenté un masque Pang-Siang-Si, (fig. 4 et 5) fait à leur image, avec quatre yeux et un nez écrasé (2).



Fig. 4. — *Masque Pang-Siang-Si, syncéphale aux quatre yeux.*

Rappelons encore les statues hymiarites en albâtre, conservées au musée de Constantinople, œuvres d'une civilisation qui se développa au sud-ouest de l'Arabie à l'époque de l'empire romain et disparut vers le deuxième siècle de notre ère.

Une de ces statues représente un hydrocépha-



Fig. 5. — *Monstre syncéphale. A servi de modèle pour la fabrication du masque précédent.*

(1) Musée Guimet album, n° 19.458 s. v. carton.
(2) H. Bab, déjà cité, p. 301.

Digitized by Google



Fig. 7. — *Main bote. Statuette en albâtre de l'art hymyarite. Musée de Constantinople.*

le, reconnaissable à son crâne volumineux. Il était parvenu à l'âge adulte comme l'indique le piqueté marqué sur son visage qui exprime une barbe. (fig. 8).

Une autre a une main bote à droite. (fig. 7).

Une troisième est un monstre double dont les deux têtes se font vis à vis. (fig. 10).

Ces statuettes grossières sont probablement les œuvres d'artistes populaires. Car le même pays nous a livré des statues funéraires en albâtre d'un art plus évolué, entre autres la tête d'un aveugle qui estd'une belle facture. (fig. 9).

On voit, par ces quelques exemples, que les figurations réalistes de monstres sont rares, et encore, sur les représentations les plus fidèles, existe-t-il des erreurs de détail et de nombreuses omissions ; car il s'agit le plus souvent d'un art fruste, sauvage ou populaire.

II. Les Monstres imaginaires.

Les dessins de monstres sont le plus souvent œuvres de pure imagination. D'ailleurs l'esprit humain ne les crée jamais de toutes pièces, mais il unit des portions d'animaux différents.

Le monstre imaginaire ainsi obtenu peut être un symbole. Un cheval capable de voler, comme Pégase, sera pourvu d'ailes ; en en donnant à l'homme, on le transforme en ange. Pour caricaturer les vices de son modèle, l'artiste lui impose une tête d'animal vicieux.

Le monstre imaginaire peut être créé dans un but et par des procédés décoratifs. Un rinceau porte des feuilles, des fleurs et se termine par une tête animée ; un buste de femme



Fig. 8. — *Hydrocéphale. Art hymyarite.*

Digitized by Google



Fig. 9. — *Un aveugle. Statuette en albâtre. Art hymyarite. Musée de Constantinople.*

surmonte un lampadaire ; un enfant, à la place de membres et de chevelure, porte des branches chargées de fruits ; une figure riante émerge du centre de quatre larges feuilles (fig. 11)... Ces motifs ornementaux sont de la Renaissance, mais des créations analogues s'observent à toutes les époques, dans tous les pays... même chez les sauvages (1).

Le monstre imaginaire peut être d'origine religieuse. Diverses croyances aboutissent à sa production.

Tantôt le monstre résulte de la *métempsycose*. On rappelle ainsi, dans les statues de la divinité, les avatars qu'elle a subis. Suivant ses incarnations, Vichnou a une tête de sanglier ou de lion ; son corps humain est encore terminé par une queue de poisson, ou une carapace de tortue. Civa revêt parfois la tête d'un bêlier, ou celle d'un taureau.

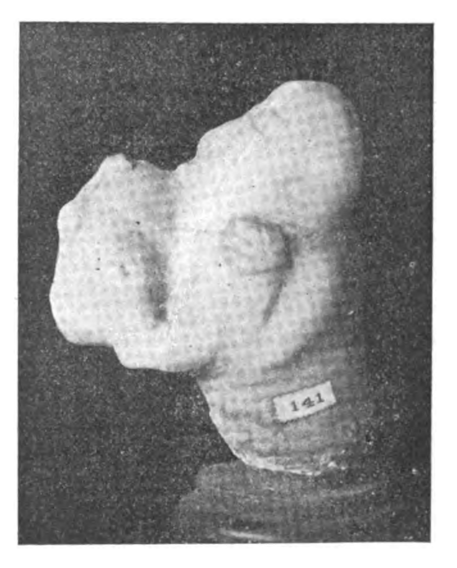


Fig. 10. — *Monstre double. Art hymyarite.*

Tantôt le monstre dérive des *croyances totémiques*. Un grand nombre de sauvages affirment que leur tribu, ou leur famille, est issue d'un animal. Car ils reconnaissent, comme nous le verrons par la suite, un aspect humain aux monstres qu'engendrent les animaux et ils ont vu certains de leurs compagnons prendre la mentalité des bêtes, à l'exemple du Nabuchodonosor de la Bible.

Les sauvages fêtent leur totem par des danses qu'ils exécutent revêtus du masque de

(1) Le livre de E. Valton, *Les Monstres dans l'Art*, ne traite guère que cette variété de monstres.

Digitized by Google



Fig. 11. — *Motif ornemental de la Renaissance. Type du monstre conventionnel.*

l'animal ancêtre. Ou encore ils se couvrent de la peau de la bête fétiche, comme ces prêtres assyriens dessinés sur un bas relief du British museum, qui dansent, vêtus de la dépouille d'un lion dont la tête sert de casque. Graduellement, la coalescence s'opère, et on représente les serviteurs du dieu et le dieu lui-même sous les traits d'un être qui a un corps d'homme avec la tête de l'animal sacré. Ainsi, le dieu Oannès, qui sortit du fleuve pour civiliser les Assyriens, est figuré indifféremment comme un homme portant sur le dos un poisson dont la tête lui sert de casque, ou comme un homme ayant une tête de poisson.

La création du monstre totémique peut suivre un autre processus. Le sauvage prend le nom de l'animal qui le protège; ce totem individuel fait partie intégrante de sa personne. Quand un artiste peau-rouge ou mexicain, dessine un concitoyen, il trace, au-dessus de la tête, son animal protecteur. Chez d'autres peuples, la coalescence s'observe entre le totem et son possesseur. Ainsi, le roi dahoméen Ghézo, qui était surnommé le coq, a sa statue couverte de plumes ; son successeur Glé-Glé courageux comme le lion, porte la tête de ce fauve et le féroce Behanzin celle du requin.

Le monstre est dû encore à une coalescence qui se produit entre la divinité et l'animal qui lui sert d'attribut. Ce phénomène est fréquent dans la théologie égyptienne. Horus est représenté tantôt sous forme humaine, tantôt sous celle d'épervier, ou enfin comme un homme à tête d'épervier. Il en est de même de Thot avec son ibis, d'Ammon avec son bélier, de Bastit avec sa chatte, de Patch, avec sa lionne, etc.

Digitized by Google

Les étapes successives de la coalescence entre l'animal emblématique ou totémique et son possesseur s'observent exactement dans l'art de certains peuples sauvages, notamment les Haïdahs et les Néo-Guinéens.

Chez les Haïdahs du Canada, la mythologie est zoolatrique, elle s'exprime par les contes de « l'homme qui se marie avec une grenouille », de « la femme qui épousa un poisson » etc... Chaque famille a pour totem un animal particulier, sorte de blason, de fétiche, auquel elle tient beaucoup et qu'elle dessine sur sa maison, sur ses piliers héraldiques, sur ses masques et ses crécelles sacrées, sur tous ses objets mobiliers, sur la peau même de ses membres en élégants tatouages. Enfin, mari et femme associent leurs deux blasons, à la manière dont les ménages européens marquent sur leur linge les premières lettres de leur nom. De telles coutumes favorisent à un haut degré la formation de monstres. On la voit s'effectuer graduellement sur les masques qui servent à exécuter les danses sacrées.



Fig. 12. — *Crécelle Haïdah représentant une figure totémique partie homme, partie castor.*

Certains de ces masques sont doubles : un corbeau est figuré à l'extérieur ; vient-on à l'ouvrir à l'intérieur est une figure d'homme (1).

Le plus ordinairement, les deux masques se confondent en un être monstrueux. Telle figure humaine, avec une bouche large et riante, a le front fuyant, les oreilles élevées et bestiales du castor. (Fig. 12). Telle face d'homme avec une bouche large et morose, est aigle par son nez en forme de bec et par d'énormes orbites arrondies d'où sortent des yeux ronds et saillants. Une troisième figure, humaine par ses proportions, a le nez petit, écrasé et rond, la bouche démesurément élargie, les yeux énormes, le front fuyant de l'ours ancestral. Sur d'autres images, une face humaine, à laquelle sont attachés des bras, a pour nez la trompe d'un papillon (2).

L'art néo-guinéen a suivi la même évolution. Un masque re-

(1) The Jesup North pacific expédition Memoirs of the américan mission of natural history. New-York vol. V, page 1.

(2) Balfour. The evolution of décorative art. London 1893, page 68.

Digitized by Google

présente une tête humaine au crâne surmonté d'un lézard dont la tête est en arrière et dont la queue placée en avant descend sur le front et remplace le nez du personnage (1). Sur d'autres la queue du lézard persiste seule, longue et rigide, pour figurer le nez du sujet.

Haïdahs et Néo-Guinéens couvrent ainsi les murs, les piliers, les objets, de sculptures compliquées, où hommes et animaux sont bizarrement enchevêtrés et combinés. Nous n'y voyons d'abord que des lignes harmonieuses ; puis, avec plus d'attention, nous distinguons quelques formes animées et servant à la décoration. Eux y reconnaissent l'illustration de leurs mythes, de leurs légendes ; ils comprennent et aiment cet art romanesque, fabuleux, monstrueux. Car l'homme religieux croit à l'existence des êtres fantaisistes que son imagination a créés.

III. Les Monstres mixtes.

Les monstres ethnographiques sont tantôt des copies d'êtres anormaux réels, tantôt des produits de l'imagination. Parfois ces deux causes contribuent ensemble à leur formation, et il est difficile de faire le départ de chacune.

L'artiste, en effet, peut modifier profondément son modèle sans en avoir conscience.

Il le dénature parce qu'il avait peur en l'observant. Le loup devient garou ou bête du Gévaudan. La pieuvre se change en kraken gigantesque qui engloutit les navires. Les guerriers, les bandits fameux se muent en géants surnaturels : Gayant, haut de sept mètres, et porté par six hommes, déambule dans les rues de Douai les jours de la fête communale ; Lydéric le forestier fait de même à Lille.

Il le dénature parce que, surpris par sa forme inconnue, il l'a rapprochée d'une forme connue. Le peuple prend aisément un nouveau-né anencéphale pour un singe ou un crapaud et, de temps à autre, nos quotidiens annoncent qu'une femme a accouché de ces animaux.

Les anciens Egyptiens firent pareille confusion. Les catacombes d'Hermopolis, sépulture réservée aux singes sacrés, contenaient une momie de fœtus anencéphale, accroupie, revêtue de bandelettes et accompagnée d'une statuette de singe représentant son double. Les embaumeurs avaient, suivant le rite, pratiqué une ouverture à la partie supérieure du nez, pour extraire le cerveau de ce prétendu macaque. Quel dut être leur étonnement de n'en point trouver !

Cette erreur serait excusable, d'après Jules Guérin qui décrit la naissance d'un anencéphale : « Tout à coup le fœtus sort, il est lancé, « il saute sur la lampe qu'approchait un élève et l'éteint. C'est un « monstre aux traits hideux, sa tête est enfoncée dans les épaules et

(1) Giglioli. Note on a singular Mask. *Internation. Archiv fur Ethnografie* 1888, p. 184-5.


Digitized by Google

« renversée en arrière, ses yeux sont saillants et ouverts ; le crâne « est déprimé, concave, le museau avance, le cou manque, le dos « large est pelé ; enfin l'attitude, la physionomie donnent l'idée d'un « crapaud. » (1)

Ne soyons donc pas surpris qu'Aldrovandi, au XVIe siècle, ait reproduit dans son traité l'image d'un crapaud dont aurait accouché une femme de Thuringe.

Les savants du Moyen-Age et de la Renaissance, Licetus, Ambroise Paré, Palfyn, Aldrovandi ont poussé plus loin ces assimilations : le rhinocéphale avec sa trompe au-dessus de l'œil est un être humain qui a troqué son nez contre l'appendice de l'éléphant. L'hémicéphale joint un corps d'homme au long cou et à la tête étroite de la grue, etc.

Il est probable qu'un grand nombre de monstres ethnographiques ont la même origine, mais il est impossible, si on n'a point leur histoire, de les différencier des monstres imaginaires.

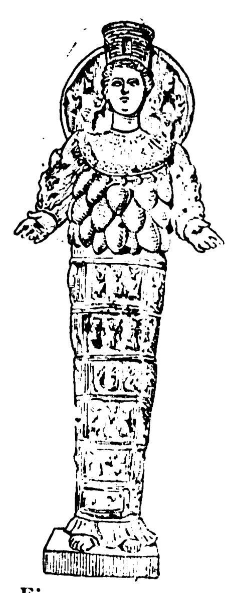


Fig. 14. — *Diane d Ephèse. Déesse polymaste.*

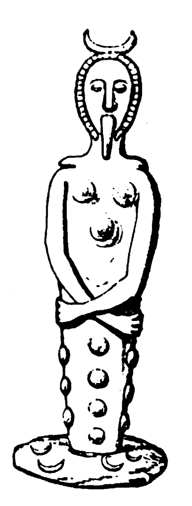


Fig. 15. — *Astarté. Statuette en bronze du musée de Cagliari (Sardaigne)*

La création du monstre a pu être suscitée par la vue d'un être anormal. Mais l'imagination est intervenue, a vu dans cet anormal un symbole et l'a modifié profondément. Ce sont là vraiment des monstres mixtes, dont l'origine est partie réelle, partie imaginaire.

La déesse polymaste, Diane d'Ephèse, rappelle un monstre aux mamelles surnuméraires (fig. 14). Mais jamais celui-ci n'en possède d'aussi nombreuses, disposées en rangées multiples sur la poitrine. Cette déesse polymaste symbolise la fécondité. Au contraire l'Astarté, statuette en bronze du musée Cagliari dont la poitrine est ornée de deux mamelles normales et d'une supplémentaire médiane et inférieure aux deux premières, paraît directement inspirée de la tératologie (fig. 15).

Les Dieux polycéphales existent chez tous les peuples polythéistes. Certains Hermès, aux deux têtes opposées et soudées par la nuque, rappellent les monstres pygopages. Mais jamais ces derniers n'ont eu onze têtes disposées en pyramide comme le Dieu boudhiste Dhyani-Kouantin. C'est un symbole de la sagesse et de la vigilance. Il en est de même de Siva et de Brahma qui peuvent avoir chacun

(1) Jules Guérin. Œuvres, Paris, page 337.

Digitized by Google

jusqu'à cinq têtes. L'idée symbolique apparaît encore dans la religion hindoue quand elle représente la trinité de Brahma, de Vichnou et de Siva par une statue tricéphale. J'ai vu, sur un livre d'heures imprimé en 1524, la trinité chrétienne représentée également sous forme d'un être avec une tête et trois visages ; une telle image est hérétique.

Les Divinités pourvues de membres supplémentaires provoquent les mêmes réflexions. Un monstre réel n'a jamais possédé huit bras comme Kali, douze bras comme Dourga, les deux déesses hindoues, trente-quatre bras et seize jambes comme Djigs-Byed-Dien, le dieu générateur tibétain ; cette multiplicité exprime la puissance ; de plus elle parle mieux au peuple, car chaque main porte un attribut spécial ou fait un geste expressif (fig. 13). D'ailleurs le nombre des bras est si peu caractéristique qu'il varie suivant les statues, pour la même divinité.



Fig. 13. — *Dieu japonais aux bras multiples et avec l'œil de sagesse.*

Chez les anciens, *les faunes et les satyres* possédaient les jambes du bouc parce qu'ils avaient leur lascivité. En même temps leurs oreilles étaient pointues à leur extrémité supérieure, leurs têtes portaient des cornes, leur corps était poilu (1). Ils sont formés à l'imitation des bêtes plutôt qu'à celle des hommes dégénérés. De même les deux excroissances molles, allongées, cylindriques qui pendent au cou du faune dormant de Naples rappellent les pendeloques de la chèvre, plutôt que les excroissances d'origine embryonnaire qu'on observe par exception chez l'homme (2). Par contre la queue des faunes implantée sur la région lombaire copie l'hypertrichose locale des sujets atteints de fissure spinale congénitale (3).

Les Cyclopes de l'antiquité semblent avoir, nous l'avons vu plus haut, une origine tératologique. Il convient d'être moins affirmatif à l'égard des divinités asiatiques qui possèdent un œil placé au milieu du front. Il est tantôt unique, tan-

(1) Dr Félix Regnault. Les poils dans l'Art. *Correspondant médical.* 31 janvier 1899.

(2) Dr Félix Regnault le faune dormant, *Correspondant médical* 15 juillet 1900.

(3) Ch. Féré. La queue des satyres et la queue des Faunes. *Iconographie de la Salpêtrière* 1890, page 46.

Digitized by Google

tôt en supplément des deux yeux normaux. C'est le symbole de la sagesse, de la clairvoyance.

Le Centaure, a pu être inspiré par la vue d'un poulain hydrocéphale au crâne énorme, au front élargi, au visage vaguement humain. Pour le peuple un tel monstre a été engendré par un acte des sodomie. Mais son mythe symbolise probablement les cavaliers qui vivent toujours sur leurs montures.

La Sirène est une femme aux membres inférieurs soudés en queue de poisson. Elle rappelle, dit Dareste, les monstres syméliens du type des sirénomèles. Peut-être s'inspire-t-elle aussi du cétacé de ce nom qui accompagne les navires, ou, plus simplement, les anciens ont-ils voulu symboliser la femme séductrice dont les attraits apparents enchantent, mais qui s'efforce de cacher une queue laide et informe.

Il ne faut pas assimiler toutes les représentations de divinités anormales de l'Orient et de l'antiquité à des monstres réels et ne tenir aucun compte du facteur imagination. La comparaison montre des différences essentielles, et la part de l'imagination est prépondérante. Tout au plus peut-on dire que, en quelques cas, elle s'est servie de faits tératologiques.

Lecture sur les lèvres

par Mlle Attilia de Peretti, avocat à la Cour.

(Présentation d'élèves par M. Baguer, directeur de l'Institut départemental des sourds-muets d'Asnières).

Il y a quelques mois, la plupart des journaux reproduisaient l'information suivante :

« L'autre jour, une pension de sourds-muets assistait à un spectacle cinématographique.

« Le programme comprenait notamment la figuration, dans ses moindres détails, d'une opération chirurgicale.

« Bientôt donc ce film sensationnel se déroula... On vit étendre le patient sur la table *ad hoc*... Puis, le scalpel à la main, prêt à ouvrir le ventre du « client », le chirurgien apparut... Sur ses traits se lisait un sang-froid prestigieux... Pas un muscle de sa face scientifique ne tressaillait... Seules, cependant, ses lèvres remuaient: signe probable de quelque incoërcible émotion...

« O stupeur ! A cet instant précis, tandis que haletaient d'angoisse tous les autres spectateurs, la pension de sourds-muets se mit à prodiguer les marques de la plus vive hilarité ! ..

« Et voici le mot de l'énigme :

« Observateurs supérieurement « conscients », les sourds-muets avaient remarqué le « remuement des lèvres » du chirurgien... Pis, hélas ! ils l'avaient analysé et traduit.



« Mis sans doute en gaieté par le sentiment de son impeccable maestria, l'opérateur au moment de sectionner l'abdomen, avait entonné le refrain célèbre :

On va lui percer le flanc !
Rantanplan, plan, plan !
Tireli, ranplan !

« Moralité :

« Quand vous posez devant l'objectif d'un cinéma... méfiez-vous des sourds-muets ! »

M. le docteur Bérillon pensa qu'il serait intéressant pour la Société de Psychothérapie d'être renseignée sur la part de vérité que pouvait contenir cette publication.

Il invita M. Baguer, directeur de l'Institut des Sourds-Muets et Sourdes-Muettes de la Seine, à présenter une communication sur ce sujet.

⁂

M. Baguer, profitant des vacances de Pâques, envoya au cinématographe un groupe de Sourdes-Muettes adultes. L'expérience fut concluante ; plusieurs d'entre elles purent lire, sur les lèvres des acteurs, des mots, des propositions, de petites phrases.

Trois de ces jeunes filles assistent à la séance de la Société ; elles répondent aux questions qui leur sont posées, prouvant ainsi qu'elles possèdent une connaissance satisfaisante de la langue française, qu'elles ont une parole très compréhensible et que, moyennant quelques précautions, on peut converser avec elles sans intervention de la mimique ou de l'écriture.

⁂

M. Baguer donne ensuite quelques explications « sur l'art subtil de la lecture sur les lèvres ».

Les éléments phonétiques d'une langue sont produits par des positions ou des mouvements des organes phonateurs.

Ces positions, ces mouvements s'accusent par des ouvertures différentes des lèvres et aussi par certains aspects de la face tout entière. Le cliché ci-joint permet de distinguer à première vue un certains nombre d'éléments.

L'original de ce tableau a été établi par l'Institut d'Asnières pour l'Exposition universelle de 1900 ; il mesure 1m 40 sur 1m et donne nécessairement des détails que la réduction au format de cette revue ne permet plus d'apprécier en totalité. C'est qu'en effet on ne parle pas seulement avec les lèvres ; toute la physionomie participe à l'émission de la parole ; il y a, entre certains éléments congénères, des différences, des nuances très faibles mais qui permettent néanmoins aux sourds d'arriver à des résultats qui semblent merveilleux.

Digitized by Google

En examinant le tableau, on remarque que la bouche prend une forme circulaire de plus en plus petite pour prononcer les voyelles *a, o, ou ; a, e, eu, u,* tandis qu'au contraire l'ouverture s'allonge dans le sens horizontal si l'on émet successivement les voyelles *a, è, é, i.* En rapprochant *a* et *an, o* et *on, eu* et *un, è* et *in,* on voit que *a* diffère de *an,* bien que les ouvertures buccales soient semblables, par un changement de la physionomie. En effet *an* est la nasale de *a* comme *on* est la nasale de *o* ; de là, résulte dans l'aspect du visage une modification suffisante pour que les buccales pures puissent être distinguées des nasales correspondantes.

Pour l'étude des consonnes, il faut ne considérer que la valeur phonétique de l'articulation et non pas le nom de la lettre qui représente habituellement cette articulation. Prononcez *f...f...f...* et non pas èffe ; *v...v...v...* et non vè ; *r...r...r...* et non erre ; etc..

Les consonnes *p, t, k, s, f, ch,* sont purement buccales, tandis que *b, d, g, z, v, j,* sont les consonnes précédentes modifiées par des résonnances laryngiennes, par un bruissement d'adoucissement ; ainsi *s* et *z* donnent le même dessin labial ; mais si l'on prononce vigoureusement *sss... zzz* en touchant légèrement le larynx avec les doigts, on sent dans la région hyoïdienne une vibration très sensible dans *z...z...z...* qui n'existe pas dans *sss...* Quand le toucher a fait reconnaître ce phénomène, l'œil du sourd perçoit peu à peu une différence d'intensité qui lui permet de distinguer *s* de *z, f* de *v, ch* de *j, p* de *b, t* de *d, k* de *g,* c'est-à-dire de ne plus confondre ce que les grammairiens appellent les fortes et les faibles. La consonne *m* est la congénère nasalisée de *p, b* ; la consonne *n* est la nasale de *t, d* ; le *ill (ll mouillées)* est intéressant à comparer comme aspect du visage à la voyelle *i ;* enfin les dernières figures donnent la forme de la bouche prononçant les linguales *l, r.*

La dernière ligne « *et je vous salue* » a été composée avec les photographies prises pour *é j-e v-ou s-a-l-u,* comme on compose en typographie par l'alignement des lettres.

⁂

Ceci suffit pour faire comprendre le principe. Il est bien évident que ces éléments se modifient encore dans la syllabation, dans la parole courante.

La lecture sur les lèvres ne remplacera jamais une paire de bonnes oreilles; mais, telle quelle, elle rend d'incontestables services, non seulement aux sourds-muets, mais encore aux personnes qui, devenues sourdes à un certain âge, trouvent dans la pratique de cet art un palliatif à la surdité.

⁂

Pour les sourds comme pour les sourds-muets les résultats sont variables suivant : 1° l'état de la vue ; 2° l'intelligence du sujet ; 3° la


Digitized by Google

Lecture sur les lèvres

Sons - Voyelles

a a | o o | eu eu | è è | é é | i i

an an | on on | un un | in in | ou ou | u u

Articulations - Consonnes

p... p... | t... t... | k... k... | s... s... | f... f... | ch... ch...

b... b... | d... d... | g... g... | z... z... | v... v... | j... j...

m... m... | n... n... | gn... gn... | ill... ill... | l... l... | r... r...

Lecture courante

Et | je | vous | sa........................lue

SOURDS-MUETS & SOURDES-MUETTES

connaissance plus ou moins parfaite de la langue parlée; 4° l'obligation de suppléer à l'ouïe par la vue.

En effet, il est nécessaire que l'œil saisisse rapidement et sûrement ; il est non moins nécessaire que l'intelligence et la connaissance de la langue permettent d'établir momentanément une sorte de suppléance mentale pour combler les lacunes ou les incertitudes que laisse la lecture de mouvements fugitifs et toujours délicats.

Il faut aussi que la surdité soit complète ou presque complète; une audition même imparfaite, mais encore suffisante, est un obstacle à l'acquisition de la lecture sur les lèvres. On tend l'oreille tant que l'ouïe peut rendre des services appréciables. C'est ce qui explique que les professeurs de sourds-muets n'arrivent jamais à lire sur les lèvres de leurs interlocuteurs aussi sûrement que les élèves qu'ils ont formés. En lecture labiale le disciple passe le maître.

Les Sourds célèbres

par M. le Dr Iribarne, Chef du service d'otolaryngologie de l'Hôpital Valère Lefevre, professeur à l'Ecole de Psychologie.

L'importance de l'ouïe est considérable et nous ne pouvons la soupçonner que si, après de longues années d'une audition parfaite, nous venons à la perdre.

Malheureusement on ne s'en aperçoit pas tout d'abord : de même qu'un cataracté ne s'aperçoit que par hasard, en se levant, un beau matin, qu'un de ses cristallins s'est opacifié et que sa vue est perdue d'un côté, — de même aussi une de nos oreilles étant suffisamment bonne nous pouvons pendant longtemps entendre un interlocuteur placé en face ou à côté de nous et ne nous apercevoir du malheur qui nous est arrivé qu'après de longues années. Or, quand notre bonne oreille chancelle à son tour et que le mal nous est enfin révélé, il est souvent trop tard pour y remédier.

Si la perte de l'audition devient complète de combien de sensations intimes et faisant les délices de la vie sommes-nous privés? Avons nous été gratifiés par la nature d'un cœur tendre et affectueux nous n'entendons plus une voie aimée nous consoler dans nos peines, relever notre courage en nous assurant de sa sympathie. Vivons-nous dans le monde ? Nous cherchons en vain à deviner, en suivant attentivement le mouvement des lèvres des personnes qui nous entourent, ce qui fait l'objet de leur entretien! Et quelle tristesse de voir autour de nous les gens s'animer, se donner la réplique, rire aux éclats, vivre enfin, sans que nous y prenions part nous-mêmes! Pour le sourd, plus de plaisir au théâtre, plus de sentiment musical possible, plus de mélodie pénétrant jusqu'au fond de l'âme.

Insensiblement et à mesure que leur infirmité devient plus grave ils


Digitized by Google

fuient la compagnie des hommes et se séparent de plus en plus d'un monde qui leur est odieux. Ils se regardent comme les parias de la société moderne. On note chez eux la mélancolie, la tristesse, l'hypochondrie, un égoïsme maladif qui aboutit à la misanthropie. Leurs fonctions intellectuelles, la mémoire, l'attention diminuent. La volonté s'amoindrit et l'aboulie les rend impuissants à réagir contre les troubles psychiques. Ils entendent des voix, de faux bruits subjectifs, bruits de rivière, bruits de cascade, bruits de gouttes d'eau tombant sur des charbons ardents, sonneries, bruits de chaîne, etc. : ce sont les hallucinations de l'ouïe.

Le vertige auriculaire provoque souvent l'agoraphobie : le malade a peur de l'espace, il ne peut s'engager sur une place, traverser une rue et, quand il veut lutter contre cette crainte, il est pris de pâleur, de tremblement, de crampes et de titubations; contraint à s'immobiliser il lui est impossible d'avancer.

Certains sourds présentent le délire de la persécution, le délire de la culpabilité, des crises de terreur avec des phases d'excitation, de vacarme et de furie.

Toutefois l'existence de ces troubles divers, la torture d'une infirmité précoce et tenace n'ont pas empêché certains hommes de génie de produire une œuvre impérissable et de laisser un nom immortel. Parmi eux, on peut citer : Boileau, la Condamine, Beethoven.

Nicolas Boileau naquit à Paris, le 1er novembre 1636 ; la légende veut que ce soit dans la même chambre où avait été composée la Ménippée. Fils d'un greffier, il fut destiné à quelque charge analogue, mais, à la mort de son père, libre de suivre ses goûts, il se tourna du côté de la littérature. Il prit le nom de Despréaux, se lia avec les écrivains dont il devait rester, jusqu'au bout, l'ami et le défenseur et composa en 1660 sa 1re satire. Il publia en 1666, un recueil contenant sept satires; de 1669 à 1674 il composa la plupart de ses Epîtres, « l'art poétique » et les quatre premiers chants du Lutrin. Célèbre dès le début, bien vu par Louis XIV, il entra à l'Académie à 47 ans, en 1864. Dans les dernières années, il connut pourtant, de même que Racine, une demi-disgrâce. Ses sympathies pour Port-Royal, lui créèrent des ennemis qui excitèrent le roi contre lui au point de l'empêcher d'imprimer plusieurs de ses pièces. Les dernières années du poète furent tristes : il était devenu sourd et presque aveugle. Il quitta sa maison d'Auteuil et vint loger chez son ami le Janséniste Le Noir. C'est là qu'il mourut le 13 avril 1711.

La Condamine (1701-1774) est un de nos grands mathématiciens français. Il a laissé comme ouvrages : Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale (1745) ; La figure de la terre; La mesure des trois premiers degrés du méridien dans l'Hémisphère Austral. Il s'est occupé de questions biologiques et a été un précurseur de la vaccination : on lui doit trois mémoires sur l'Inoculation en général et de la petite vérole en particulier (1758-1773).



Il était sourd ; mais la surdité n'amenait pas chez lui la mélancolie ; il s'amusait à chansonner ses douleurs en petites pièces de vers faciles : l'Epitre d'un vieillard, la Dispute d'Ajax et d'Ulysse, etc...

Ludwig van Beethoven naquit le 16 décembre 1770 à Bonn, près de Cologne dans une misérable soupente d'une pauvre maison. Il était d'origine flamande. Son père était un ténor inintelligent et ivrogne. Son grand père Ludwig, l'homme le plus remarquable de la famille, celui à qui Beethoven ressemblait le plus, était né à Anvers et ne s'établit que vers sa vingtième année à Boun où il devint maître de Chapelle du grand électeur. Il ne faut pas oublier ce fait si l'on veut comprendre l'indépendance fougueuse de la nature de Beethoven et tant de traits de son caractère qui ne sont pas proprement allemands.

En novembre 1792 Beethoven vint se fixer à Vienne, métropole musicale de l'Empire. Dès 1798, malgré la tension des rapports entre l'Autriche et la France, il fréquente l'ambassade française et se lie d'amitié avec le général Bernadotte qui venait d'arriver à Vienne. Entre 1796 et 1800 la surdité commenca ses ravages. On peut dire que l'œuvre entière de Beethoven est de Beethoven sourd.

On croit que le mal eut sa source dans une affection générale héréditaire (peut-être dans la phtisie de la mère). On diagnostiqua en 1796, un catarrhe des trompes d'Eustache qui se transforma vers 1799 en une otite moyenne aiguë. Mal soignée, elle passa à l'état d'otite catarrhale chronique, avec toutes ses conséquences. La surdité augmenta sans jamais devenir complète. Beethoven percevait les bruits profonds mieux que les sons élevés. Dans ses dernières années il se servait, dit-on, d'une baguette de bois, dont une extrémité était placée dans la boîte de son piano et l'autre entre ses dents. Il usait de ce moyen pour entendre quand il composait et souvent il composait dans le plus profond silence. Pendant les premières années, il ne parla à personne de son mal, même à ses plus chers amis ; il évitait le monde pour que son infirmité ne fut pas remarquée ; il gardait pour lui seul ce terrible secret. Mais en 1801 il ne peut plus se taire, il se confie avec désespoir à deux de ses amis : le Dr Wegeler et son camarade Amenda. La tristesse tragique de Beethoven s'exprime dans quelques œuvres de cette époque dans la Sonate Pathétique, et surtout dans le largo de la troisième Sonate pour piano. A ses souffrances physiques venaient se joindre des troubles d'un autre ordre. Beethoven fut dupe et victime de l'amour. Sans cesse il s'éprenait furieusement, sans cesse il rêvait de bonheurs aussitôt déçus et suivis de souffrances amères. C'est dans ces alternativss d'amour et de révolte orgueilleuse qu'il faut chercher la source la plus féconde des inspirations de Beethoven jusqu'à l'âge où la fougue de sa nature s'apaise dans une résignation mélancolique.

En 1801 l'objet de sa passion était Guilietta Guiciardi qu'il immortalisa par la dédicace de la fameuse sonate dite du « Clair de Lune ». Il dit lui devoir quelques moments heureux mais son bonheur


Digitized by Google

fut de courte durée, car en novembre 1803 elle épousa le comte Gallemberg.

A partir de 1816, la surdité était devenue complète et, depuis l'automne de 1815, il n'a plus de relations que par écrit avec le reste des hommes. Le plus ancien cahier de conversation est de 1816. On connaît le douloureux récit de Schindler sur la représentation de *Fidelio* en 1822. « Beethoven demanda à diriger la représentation « générale... Dès le duetto du premier acte, il fut évident qu'il n'enten- « dait rien de ce qui se passait sur la scène. Il retardait considéra- « blement le mouvement et, tandis que l'orchestre suivait son bâton « les chanteurs pressaient pour leur compte. Il s'ensuivit une confusion « extraordinaire.

« Puis, de tous côtés, le silence. Beethoven inquiet, agité; n'y com- « prenait rien interrogeait des yeux toutes les physionomies. Tout à « coup il m'appela d'une façon impérieuse. Quand je fus près de lui « il me présenta son carnet et me fit signe d'écrire. Je traçai ces « mots : « Je vous supplie de ne pas continuer, je vous expliquerai « à la maison pourquoi.»

« D'un bond il sauta dans le parterre, me criant « sortons vite ». Il « courut d'un trait jusqu'à la maison ; il entra et se laissa tomber « inerte sur un divan, se couvrant le visage avec ses deux mains. Il « resta ainsi jusqu'à l'heure du repas. A table, il ne fut pas possible « d'en tirer une parole ; il conservait l'impression de l'abattement et « de la douleur la plus profonde ».

Il vécut sourd 25 ans et ses tragédies intérieures se retrouvent dans « la sonate avec marche funèbre » « la Sonate Quasiuna Fantasia », « la sonate dite du Clair de Lune », « La deuxième sonate », « La sonate en ut mineur dédiée à l'empereur Alexandre ».

Cet aperçu sur le grand Beethoven permet de préciser l'influence de la surdité sur le caractère. Elle vise un homme de génie, un surhomme dont l'élévation de l'idée, la foi artistique, la volonté pouvaient jusqu'à un certain point, vaincre et discipliner la déformation et la déchéance pathologique.

Cette question a intéressé les spécialistes et diverses opinions ont été émises sur la nature de l'affection auriculaire de Beethoven. Mais les documents probants font défaut : l'autopsie de Beethoven fut faite mais le rapport ne donne pas de précisions. L'oreille fut, il est vrai, déposée au musée de Vienne, mais elle a disparu. On est donc obligé de s'en tenir à des hypothèses sur l'origine de la surdité de Beethoven. L'hypothèse la plus vraisemblable paraît être que Beethoven était, dès son jeune âge, atteint de végétations adénoïdes, qui ont entretenu presque constamment un catarrhe rhino-pharyngien ; les lésions sont devenus chroniques et, à 26 ans, la surdité débutait pour devenir complète à 30 ans.

Le masque de Beethoven présenté cette particularité : le maxillaire supérieur est très peu développé comparativement au maxillaire

Digitized by Google

inférieur et, d'après les documents recueillies sur l'état de ses voies respiratoires on peut établir que les voies respiratoires supérieures et la gorge étaient l'objet de soins constants.

Et lorsqu'on feuillette ces documents on se rend compte des immenses progrès réalisés aujourd'hui par l'oto-rhin-laryngologie qui à l'époque de Beethoven, n'existait pas. Les spécialistes de l'époque se préoccupaient de l'état général et prescrivaient l'hydrothérapie. Ils n'avaient pas de méthode d'examen, de procédés d'exploration. Aujourd'hui le diagnostic de surdité peut-être porté alors que les lésions sont curables et ce diagnostic précoce permet souvent d'enrayer la surdité; et l'on peut se dire que peut être Beethoven ne serait pas devenu sourd s'il avait vécu de nos jours.

PSYCHO-PÉDAGOGIE

L'Education de l'œil : La mémoire et l'imagination visuelles

par Mlle Lucie Bérillon, professeur au Lycée Molière.

(Fin)

Ceci m'amène à indiquer le parti qu'on peut tirer des projections et du cinématographe pour l'éducation de l'œil, a tous les degrés de l'enseignement. Déjà quelques Lycées possédent des appareils cinématographiques pour l'étude des langues étrangères par la méthode directe et pour les cours d'histoire et de géographie (Lycées Hoche, Montaigne).

M. Gervais Courtellemont a eu l'idée de créer à Paris un Institut moderne d'Enseignement par la parole et par l'image qui nous paraît appelé à compléter heureusement les leçons scolaires. Nous avons admiré ses « Visions d'Art » évoquant dans des projections photographiques en couleurs l'Egypte ancienne, l'Espagne, l'Italie, la Turquie, avec leurs sites et leurs monuments historiques, les merveilleux couchers de soleil en Orient et en Bretagne, les Musées et les chefs-d'œuvre artistiques de tous les pays, les admirables roseraies de l'Hay, etc, etc.

J'aurais dû lui emprunter ses clichés pour illustrer une conférence sur l'Education de l'œil, mais j'y ai renoncé, à cause de l'embarras du choix.

On objectera peut-être qu'il faut craindre de tomber dans l'excès en montrant aux élèves à tout propos des projections nombreuses qui disperseraient trop leur attention et leur laisseraient des impressions confuses. Jusqu'ici ce danger n'est pas à craindre, loin de là, et nous devons tendre à un enseignement de plus en plus concret. (Il faudrait pour le rendre efficace alléger les programmes). J'ai appelé la réflexion des élèves sur la nécessité de l'exercice de la vue et et les satisfations qu'elle procure en leur donnant comme devoir : « Quelles sont les joies que vous devez à vos yeux ? »


Digitized by Google

Goethe disait : « L'homme se plaint de manquer de liberté, et il ne fait pas usage de celle qu'il a » De même, nous nous plaignons de la rareté des joies, et nous méconnaissons celles qui s'offrent à nous.

Beaucoup de paysans ne savent pas jouir des beautés de la nature. On ne leur a pas appris à les regarder, mais les poètes et les artistes y trouvent nombre d'émotions qui échappent à la majorité des gens.

Pour comprendre le bonheur que réserve la lumière, écoutons les plaintes de ceux qui en sont privés : « Heureux celui qui voit clair, dit l'aveugle, mais celui qui a ses yeux ne le dit pas » (Nicole).

Milton, dans un sonnet célèbre, exprime éloquemment ses regrets : « Mes yeux sont privés de la lumière, depuis trois années; il ne leur a pas été permis d'apercevoir une fois encore le soleil ou la lune ou une étoile. Jamais ne revient pour moi le midi, ni la douce soirée, ni le riant matin; jamais ma vue n'est rafraîchie par l'éclat du printemps, ni égayée par la rose d'été, par l'aspect des troupeaux épars dans la plaine, ou par la figure divine de l'homme. Hélas! non, toujours des nuages, une éternelle nuit ! »

Dans un roman impressionnant, « La Lumière qui s'éteint, » Rudyard Kipling a décrit la cécité atteignant un jeune artiste, Dick Heldar, — reporter militaire, écrivain et dessinateur, — en pleine possession de son génie, et a montré l'affolement, l'infinie tristesse, la morne existence de cet amant de la lumière et de la couleur.

Il arrive que la volonté triomphe de cette infirmité chez quelques individus exceptionnels, comme l'historien Augustin Thierry, le savant Pierre Villey,commentateur de Montaigne,etc. Georges V,roi dépossédé du Hanôvre par la Prusse en 1866, devenu aveugle par l'erreur d'un oculiste dans une opération, disait, que la vue était celui de tous les sens dont la privation était la plus aisée à supporter. Il *voyait* vraiment avec ses mains, et rien ne lui échappait. Il montait même hardiment à cheval, etc. Mais « ces victoires sur la Nuit » sont très rares.

D'autre part, on assure que « le sens de la vue devient le sens universel,celui qui, à la rigueur, peut remplacer tous les autres,(exemple chez les sourds-muets) et par lequel on acquiert le plus de perceptions » (Boirac) (1).

Si les autres sens suppléent à celui qui manque, c'est parce qu'on les exerce davantage. Mais tous se prêtent un mutuel appui. Par exemple, la vue aide l'ouïe dans la phonétique, où chaque signe représente un son; de même, certains enfants ne peuvent apprendre une langue étrangère qu'en voyant les mots écrits, qui représentent pour eux une sorte de dessin.

Il faut éviter le développement exclusif d'un sens. On a observé que l'animal chez lequel prédomine un sens est justement capté

(1) Nous avons assisté à la Société de Psychothérapie aux expériences faites par M. Baguer, directeur de l'Institution des sourds-muets. Les élèves lisent très facilement sur les lèvres; et on a rapporté ce fait qu'à une représentation du cinéma, des sourds-muets avaient ri, à une scène pathétique en voyant des personnages prononcer des mots comiques sans lien avec le sujet.


Digitized by Google

par celui là : ainsi le chien par l'odorat ; l'oiseau, qui est essentiellement visuel, subit la fascination de l'œil, la prise du regard. L'homme doit se défendre contre l'excès qui produit une véritable obsession et amène par exemple un peintre à continuer de voir le modèle absent.

Cela ne veut pas dire qu'il faille contrarier les aptitudes spéciales chez ceux qui sont visuels, auditifs ou moteurs. On doit au contraire en tenir grand compte, tout en développant harmonieusement tous les sens.

Chez nous, l'éducation est trop orale, trop auditive, alors que les Français de l'époque actuelle appartiennent surtout au type *visuel*.

« Pour s'en rendre compte, dit le Dr Bérillon, il suffit de constater le succès habituel des enseignements dans lesquels une large part est faite à l'attention visuelle. Le développement considérable de la peinture et de la sculpture qui caractérise les tendances artistiques de notre époque en constitue également une démonstration frappante ». Ajoutons-y le grand nombre d'écrivains et de poètes descriptifs contemporains.

Mais à peine commence-t-on à comprendre la nécessité d'exercer le sens de la vue que déjà on tombe dans l'excès. « Le désir de voir et l'humeur inquiète » caractérisent notre génération. La foule se passionne pour les spectacles de la rue, comme pour le cinéma et le théâtre, et les badauds sont légion, surtout à Paris. Malheureusement ce ne sont pas toujours les scènes les plus nobles qui les attirent, et on ne peut que déplorer ce gaspillage de la vue. De plus, la paresse trouve son compte au cinéma où on voyage dans un fauteuil, comme elle s'accommode d'une lecture passive. Il y a là un symptôme de décadence. On veut voir, mais on n'agit plus. Au théâtre, la préoccupation du décor empêche d'apporter autant de soin à la peinture des caractères, et nous sommes loin du précepte classique :

« Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous l'expose ».

Ces réserves faites, reconnaissons la valeur des sens. Il ne s'agit pas de leur subordonner tout et de devenir leurs esclaves, mais de les utiliser comme de bons serviteurs. Ne nous contentons pas de *voir*, sachons *regarder* avec soin, observer et réfléchir. Que la vision du réel nous fournisse des matériaux pour l'action et pour la vie intérieure, et nous serons des *visuels* au bon sens du mot.

N'oublions pas que c'est par les yeux que le cerveau reçoit les images concrètes qu'il transforme en idées. Ne négligeons dont point l'éducation physique, intellectuelle et esthétique du sens de la vue, et développons chez l'enfant la mémoire et l'imagination visuelles en multipliant les exercices semblables à ceux que font nos voisins d'Outre-Manche (mesure des distances sur les routes, description d'étalages, description de personnes, de paysages et d'objets observés, projections, sujets de composition française faisant appel à l'observa-


Digitized by Google

tion directe, etc (1). Répétons aux enfants le mot qu'entend Michel Strogoff au moment où il va jeter un dernier regard sur la fête de l'Emir : « Regarde de tous tes yeux, regarde ! » et rappelons leur que l'exercice des sens les armera mieux pour la vie, car selon l'expression populaire : *avoir bon pied, bon œil* est une condition de succès et de bonheur. En terminant, formulons pour tous ce joli vœu que les enfants de Corfou, l'île heureuse, adressent au voyageur qui passe. « Puissiez-vous jouir de vos yeux ! »

PSYCHOLOGIE DES FOULES ET FOLKLORE

Du rôle de la Suggestion dans les Légendes

par M. le Dr Marcel BAUDOUIN.

Il est très curieux de constater combien certaines légendes, se rapportant à des pays très éloignés les uns des autres, mais à des faits de même ordre, se ressemblent ! On les croirait calquées, *mutatis imitandis*, les unes sur les autres.

Cela s'observe, non seulement dans les Légendaires de *tradition ovrale*, mais même pour les *récits* anciens, conservés par des *inscriptions* ou des *manuscrits* précieux, et en particulier dans les *histoires des Saints des premiers temps du Christianisme !*

Qu'on me permette d'en donner ici trois exemples, très typiques.

1° LÉGENDE DE SAINT-ANTOINE DU ROCHER (I.-et-L.). — Jadis, le village de St-Antoine du Rocher (I.-et-L.) n'existait pas. Le bourg correspondant s'appelait *La Belle Vallée* (?); en tout cas les Gallo-romains disaient *Bella Valle*. Une des premières églises du bourg, au VIe S., était sous le vocable de *Saint-Pierre* ce qui nous a donné le nom de *Sanctus Petrus de Bella Valle* des chroniques (2) du Temps !

Mais alors, un saint, d'origine inconnue, vint s'y installer; il s'appelait ANTOINE. Bien entendu, il choisit comme maison, une *grotte* au fond des bois, voisine d'une FONTAINE. C'est toujours la même chose...

Cette histoire là, en réalité, ne doit être que l'application à un ermite chrétien de cette époque, d'une légende *plus ancienne* encore. Ce qui le prouve, c'est ce qui suit.

« L'accès de la Fontaine était *interdit* aux *Femmes*; et l'une d'elles, ayant enfreint la défense, tomba *morte* sur le coup ! »

Indiscutablement, la Fontaine *existait* avant l'arrivée d'Antoine. Par suite, il est probable que le fameux Antoine n'est venu s'installer, en forêt, près d'elle, que parce qu'elle était déjà *connue* et même célèbre pour *certaines vertus païennes*.

En effet, qui dit « Fontaine interdite aux Femmes » veut dire « Fon-

(1) A Reims il vient de se créer une société de Boy Scouts, et plusieurs villes de France suivent le même exemple.

(2) *Chronique rimée* de St-Julien-de-Taves (Archives d'I.-et-L.).


Digitized by Google

taine réservée aux *hommes seuls* », psychologiquement parlant ! Cette fontaine avait donc des vertus, en rapport avec la *virilité* ; partant c'était certainement une *fontaine cultuelle*, en usage dès l'époque *gauloise*. D'ailleurs, encore à l'heure présente, cette FONTAINE correspond à une *Chapelle*, laquelle renfermait *la Grotte où Saint-Antoine habita jadis*, dans laquelle il mourut vers 550 et qui *existe* encore ! Elle a été restaurée en 1843, et bénite dans cette même année par M. Morlot, archevêque de Tours. Avant la Révolution, beaucoup de pèlerins se rendaient encore à la fontaine, communiquant avec l'oratoire, et y *buvaient*, avec la croyance que cette eau combattait certaines maladies. — De nos jours même, cette croyance se perpétue ; et nombreux sont les ex-voto (chapelets, petits bonnets d'enfants) qui, suspendus à la *grille*, défendant la statue du saint, témoignent de la reconnaissance des fidèles.

Le *Culte de la Fontaine* a disparu devant celui du *Saint*, c'est-à-dire du Christianisme. Et c'est *Antoine*, qui, là, comme en Bretagne, héritant des qualités des Eaux, est devenu un *Saint guérisseur*.

Mais, en même temps, les vertus du lieu se sont perfectionnées, et, au lieu d'avoir trait à la *virilité*, elles sont devenues d'une application plus générale, en n'étant plus spécialisées au sexe masculin, puisqu'elles ont trait désormais à toutes les *maladies des Enfants*, c'est-à-dire de l'*Humanité naissante*, sans distinction de sexe.

Rien d'étonnant, dès lors à ce que jadis, un ermite pieux, vivant en célibataire, — et imitant sans doute un ancien prêtre païen, médecin ou non, — soit venu, non pas exploiter, à son tour, les prétendues qualités de la dite source, mais, par le choix de son habitation, s'auréoler, malgré lui, des *vertus miraculeuses* de cette eau bienfaisante.

Continuons. — ANTOINE devint un saint, très respecté. — Comme tout Saint, qui a des traditions, il APPARUT à sa mort à un *gardeur de cochons*. Il recommanda alors de prier des religieux, de ne pas laisser son corps sans *sépulture* ! En réalité, Antoine ne fut pour rien dans l'*affaire*. *C'est le petit porcher qui a inventé toute l'histoire*. Mais le détail est caractéristique de son côté. Cette *idée fixe*, ce besoin « d'avoir une sépulture », indique bien une époque donnée : celle où l'on *n'incinérait plus* ; c'est-à-dire celle où l'habitude de l'*inhumation* avait été importée d'Orient par les premiers Chrétiens (puisque les Gallo-Romains ont été incinérés jusqu'au IVe siècle de France). Il date donc l'*apparition*, idée qu'elle est bien d'origine *chrétienne*, et qui germa un beau jour dans le cerveau malade du gardeur de pourceaux.

Par suite, on constate ici la *superposition* très nette des *deux religions* : la vieille où le *Culte des Fontaines* était encore en vigueur ; la nouvelle, qui comprend le rite de l'*inhumation*, et l'idée d'*apparition*.

Continuons encore. — Le gardeur de cochons n'obéit pas vite à sa vision. — Pour le punir, le Saint *le frappe de cécité*... Or qui dit



frapper de cécité, au sens matériel du mot, indique qu'on a fait un *geste dirigé contre l'œil !*

Il est par suite probable qu'au cours d'une autre extase, le petit porcher, crut voir le saint le frapper en lui *enfonçant son doigt* dans l'œil, d'où la *suggestion de cécité*. Cette idée de vengeance est donc dû au berger, et non au saint.

Le porcher, devenu *aveugle par persuasion*, exécuta l'ordre reçu en songe — c'est-à-dire en extase — et l'ordre accompli, il recouvrit bien entendu, la vue, comme d'ordinaire, par auto-suggestion ou une suggestion d'origine extérieure.

Là apparaît le *Miracle*, le vrai, celui seul, qui importe, qui frappe la foule, puisqu'il *guérit* : *la Foi qui guérit*, de Charcot.

Aussi, pour remercier le Dieu nouveau, on construit une nouvelle Eglise, sous le vocable de St-Antoine !

Est c'est ainsi que *Saint-Antoine du Rocher*, a pu remplacer *Saint-Pierre de la Belle-Vallée* (devenu aujourd'hui Belvau), en Indre-et-Loire.

Légende de St-Aubert d'Avranches (Manche). — On peut très bien rapprocher toute cette histoire de celle de Saint-Aubert, évêque d'Avranches, quoique le point de départ soit tout à fait différent.

Dans ce cas, l'origine du miracle au lieu d'être une *fontaine sacrée*, est un *lieu cultuel* plus ancien encore : Un *mégalithe* est un dolmen violé ou *découvert* (puisqu'on sait déjà qu'il correspond à une *tombe*) ou une *pierre à cupule*, sur le Mont-St-Michel ; en tout cas, un endroit *vénéré*. — Saint-Aubert, évêque d'Avranches, est censé venu y prier. Il a des *visions* comme tout saint qui se respecte. Il voit en songe, l'archange St-Michel, qui lui ordonne de détruire les *pierres du vieux culte*, et de les remplacer par une Chapelle, une Abbaye. C'était d'ailleurs de règle au VI-VIIIᵉ siècle. Il résiste, se fait prier, et n'obéit pas tout d'abord. Pour le punir l'archange le frappe, lui donne un *coup de doigt*, non pas dans l'œil cette fois-ci, mais sur le *crâne* ; il lui fait un orifice sur la voute crânienne ! Dès lors Saint-Aubert s'exécute. Puis il meurt. — Quand on retrouve son crâne (on croit le retrouver), on constate qu'il *présente bien un trou*. Donc il y a bien eu miracle ?... C'était ce qu'il fallait (1) ! Mais le malheur a voulu que le trou en question fut une *Trépanation* de *l'âge de la pierre polie* (6.000 ans avant J.C.)!... On avait donc prit un crâne du dolmen en question pour celui de St-Aubert ! C'est donc bien le *lieu de culte* ancien qui là encore a commencé.

Quoiqu'il en soit, c'est le même processus légendaire. La divinité *commande*, en *songe !* — A l'état de veille on n'obéit pas d'abord ! En songe, à nouveau, c'est-à-dire pendant l'extase, elle *châtie !* A l'état de veille, on finit, après s'être auto-suggestionné, par obéir : Tout est accompli !

(1) Marcel Baudouin. — *Archives provinciales de chirurgie*, 1911, nº 2, pp. 81-89, 2 figures.


Digitized by Google

3° LÉGENDE ÉCRITE DU TEMPLE D'EPIDAURE. — Rapprochez tout cela des fameuses inscriptions trouvées par M. Cawadias, au temple d'Epidaure en Grèce, et vous verrez, qu'Ascépias, le célèbre dieu guérisseur, ne procédait pas autrement.

Pour guérir les malades, il s'endormait lui-même, je veux dire se plongeait en *extase* ; et, *en songe*, il faisait toutes les opérations possibles, même les plus invraissemblables (*section de la Tête*, à la manière de St-Denis ; section du *pied de cheval* de St-Eloi, etc!). Et, à son réveil, l'opéré-imaginaire ! — était *guéri*...

C'était là, évidemment, de la *chirurgie idéale*, puisque c'était l'OPÉRATEUR qui en faisait tous les frais sur lui-même.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Dr V. BRIDOU. — *L'éducation du sentiment.* (1) — Le Dr V. Bridou a d'abord beaucoup travaillé la médecine. Il ne cultive plus maintenant que la philosophie, mais ses études antérieures se retrouvent dans l'*Education du sentiment.*

L'auteur débute par une charge sur l'incohérence des théories pédagogiques, la surcharge des programmes. Mon Dieu ! nous connaissons bien des gens qui signeraient des deux mains les cinquante pages qui forment ce chapitre. Et cette proclamation se trouve complétée par un essai sur la réforme des programmes scolaires.

Nous avons particulièrement goûté le chapitre des déviations passionnelles, l'étude sur la joie morbide, sur l'évolution de la passion dans la durée. « En disant que chaque plaisir a son heure et chaque âge a ses plaisirs, l'empirisme, dit M. Bridou, exprime un sentiment qui s'accorde avec notre thèse. »

Très curieux aperçus sur l'éducation collective, sur la coéducation des sexes, et sur l'étude psychologique et physiologique de l'amour. Il est assez curieux de voir combien les philosophes se sont exercés à palabrer sur l'amour. Ils y ont souvent mal réussi. Nous n'en dirons pas autant de M. Bridou qui s'est placé sur un terrain solide, l'amour sain, normal, l'amour de l'homme pour la femme-mère, celui qui évolue autour du berceau, « qui rend leurs pensées d'avenir communes et les invite à mieux faire en présence des jeunes yeux qui les admirent. »

Le livre de notre collaborateur,est d'une lecture agréable ; il aura sa place dans la bibliothèque de tous les éducateurs.

Dr BINET-SANGLÉ. — *La folie de Jésus*, tome III ses facultés intellectuelles. — Ses sentiments. — Son procès (1).

L'ouvrage du Dr Binet-Sanglé, « *La Folie de Jésus* », a eu un retentissement considérable, alors que la démonstration de l'auteur n'était encore qu'amorcée. Le premier volume, qui en est à sa troisième édition a soulevé des controverses passionnées dans tous les pays.

Le succès du second volume n'a pas été moindre, bien qu'on ait pu lui reprocher, non sans apparence de raison, d'être d'une documentation un peu touffue et de s'adresser trop spécialement au public médical.

Dans le troisième volume, qui vient de paraître, ces défauts ont disparu.

Nous sommes dans le cœur du sujet et il n'est pas douteux que les adver-

(1) Collection de l'Encyclopédie scientifique. O. Doin. Paris.


Digitized by Google

saire de la thèse soutenue, d'ailleurs timides et peu nombreux, ne soient réduits au silence. Du moins il est peu probable que M. Emile Faguet s'aventure de nouveau sur les plates-bandes des aliénistes. Le Dr. Binet-Sanglé le remet à sa place, le rasseoit, si j'ose dire, dans son fauteuil du quai Conti, avec une maestria qui amusera la galerie sans trop déplaire, espérons-le, au spirituel académicien.

Binet-Sanglé a reconstitué, « d'après les évangiles canoniques, la *Mischnâ* et les *guémarâs* et en s'aidant des plus récentes acquisitions de l'histoire et l'archéologie juives », le procès de Jésus avec une telle précision de détails, avec une telle puissance d'évocation que la lecture de ce grand drame historique est, chez lui, aussi attachante, aussi passionnante que celle du plus attachant, du plus passionnant de nos drames judiciaires modernes.

Voici, défilant sous nos yeux en pleine lumière orientale, les pérouschim, les saddoukim, les bénê-Lévi, les cohanim, le cohen ha gadol, les trois sections du grand sanhédrin. Grâce à l'érudition de l'auteur, nous sommes transportés dans la société juive, au premier siècle de l'ère vulgaire, et il nous semble assister, perdus dans la foule galiléenne ou jérusalémite, à l'enquête à la séance de la beth-dîn, à l'arrestation, au jugement sanhédrinal, à la comparution devant Pontius Pilatus et Hérodès Antipas, à la flagellation, à la marche au supplice, au crucifiement. Dans le chapitre intitulé « *L'anéantissement du cadavre* », l'auteur tire parti d'articles de la *Mischnâ* qui paraissent avoir complètement échappé aux exégètes et qui éclairent d'une lumière inattendue le fait qui donna naissance au mythe de la résurrection.

(1) In-8, 1912. — Prix 5 francs. Maloine. Paris.

NOUVELLES

Enseignement de la psychothérapie, de l'hypnotisme et de la psychologie

ECOLE DE PSYCHOLOGIE, *49, Rue Saint-André-des-Arts.* — SEMESTRE D'ÉTÉ 1912.

M. le Dr BÉRILLON, professeur à l'École de psychologie, médecin inspecteur des asiles d'aliénés, fait les jeudis, à cinq heures, 49, rue Saint-André-des-Arts, un cours de psychothérapie et de psychologie appliquée.

Sujet du Cours :

LA PSYCHOTHÉRAPIE ET SES APPLICATIONS GÉNÉRALES
L'HYPNOTISME ET L'ORTHOPÉDIE MENTALE

Leçons pratiques et consultations au DISPENSAIRE MÉDICO-PÉDAGOGIQUE ET A LA CLINIQUE PSYCHOTHÉRAPIQUE: *Mardis, Jeudis, Samedis*, de 10 heures à midi. (*Les médecins, les étudiants et les membres de l'enseignement sont invités à assister aux consultations et aux leçons pratiques du jeudi.*

INSTITUT DE PUÉRICULTURE DE PORCHEFONTAINE (Seine-et-Oise). Les docteurs en médecine et les étudiants en fin de scolarite désirant effectuer un stage à l'Institut de puériculture de Porchefontaine, près Versailles, peuvent s'adresser au Dr Raimondi, directeur de l'Institut ou au secrétariat, 4 rue Boissière, à Paris. — Ils y recevront les renseignements relatifs à la durée et au fonctionnement du stage.

L'Administrateur : J. BÉRILLON. Le Gérant : P. ROBERT.


Digitized by Google

REVUE DE PSYCHOTHÉRAPIE

ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

Ancienne REVUE DE L'HYPNOTISME

3e SÉRIE. — 26e ANNÉE — N° 12. Juin 1912

BULLETIN

L'Antoinisme et la psychothérapie empirique.

Un personnage singulier vient de disparaître. Il était surtout connu en Belgique sous le nom d'Antoine le *généreux*. Ancien ouvrier, il n'avait qu'une instruction très élémentaire, mais il se dégageait de sa personne un grand prestige. On lui attribuait le pouvoir de guérir les maladies ; ceux qui avaient recours à son influence déclaraient qu'ils en avaient éprouvé un grand bien être.

Chaque jour des centaines de personnes s'adressaient à lui, de nombreuses guérisons s'effectuaient. Il les expliquait par l'intervention de la foi.

Un admirateur consacra cent mille francs à l'édification d'un temple qui fut construit à Jemmapes. Une pétition de 130.000 signatures demanda au gouvernement belge que « l'antoinisme » fut officiellement reconnu. Les adhérents se recrutèrent un peu partout, des groupes se fondèrent dans plusieurs villes de France.

Un journal, l'*Unitif* propageait la doctrine. Les syndicats médicaux de Belgique s'émurent. Ils intentèrent des procès pour exercice illégal de la médecine. Ce en quoi ils eurent tort : Antoine guérissait sans remèdes, la loi ne pouvait l'atteindre. Il fut acquitté. D'ailleurs, il ne recevait aucun honoraire pour ses soins.

Les persécutions n'ont jamais servi qu'à propager les doctrines. C'est ce qui arriva pour l'antoinisme.

Un certain nombre de journalistes médicaux ont raconté le développement de l'antoinisme et l'ont comparé aux prouesses du même ordre acccomplies par le zouave Jacob et par d'autres empiriques. A ce sujet l'un d'eux rappelait le mot de Renan disant que seule la bêtise humaine peut nous donner une idée de l'infini.

Il y a peut-être là une erreur. Les antoinistes sont peut-être moins éloignés de la vérité que le croient beaucoup de médecins.

Si le *sens psychologique* était plus cultivé dans le milieu médical, la compréhension et la valeur de la psychothérapie et des traitements psychiques serait plus généralisée. Il en résulterait que l'antoinisme n'aurait plus de raison d'être. Là où il faut des interventions d'ordre psychologique et moral, les médecins n'apportent aucun secours efficace. Lorsque le guérisseur Antoine disait : « Le feu de la forge rend le fer malléable et l'homme en fait ce qu'il désire. Notre âme est un peu ainsi. » Il exprimait une idée fort juste. Seuls, ceux qui étudient l'hypnotisme peuvent acquérir des notions précises sur l'étude de la malléabilité humaine et sur l'utilité qu'il peut y avoir à la connaître. Un jour viendra où l'on rendra justice à l'importance de leurs études. Alors trouvant dans la psychothérapie le traitement des douleurs et des souffrances qui ne peuvent être soulagées autrement, le peuple ne s'adressera plus à des empiriques ; il consultera des médecins. Il n'aura plus recours à la psychothérapie empirique, puisqu'il pourra être efficacement traité par la psychothérapie méthodique.


Digitized by Google

12me Réouverture des Cours de l'École de Psychologie.

Essai de psycho-pathologie générale
Les maladies de l'instinct

par M. le Dr Bérillon, professeur à l'Ecole de psychologie.

(Suite)

V

INFLUENCE DES CONDITIONS BIOLOGIQUES SUR LES ALTÉRATIONS DE L'INSTINCT.

Les variations des conditions biologiques ont sur l'instinct des animaux supérieurs des répercussions profondes.

Sous l'influence du changement de milieu, des migrations, des modifications apportées dans le régime alimentaire et dans l'habitation par de nouvelles exigences légales ou sociales les instincts subissent des modifications appréciables.

Un des premiers, Montesquieu, dans l'*Esprit des lois* fait de l'influence climatérique la cause principale de la diversité des mœurs et des lois qui distinguent les peuples.

Dans un passage du *Discours sur l'histoire universelle*, Bossuet n'a-t-il pas dit qu'en Egypte la température uniforme y faisait les esprits solides et constants.

Pour Buffon, la température du climat, la qualité de la nourriture et les maux de l'esclavage sont les causes déterminants des modifications subies par les animaux.

Enfin Lamark, insistant avec plus de précision sur les causes de la variabilité des espèces, écrivait :

« Ceux qui ont beaucoup observé et qui ont consulté les grandes « collections ont pu se convaincre qu'à mesure que les circonstances « d'habitation, d'exposition de climat, de nourriture, d'habitude de « vivre viennent à changer, les caractères de taille, de forme, de « proportion entre les parties de couleur, de consistance, de durée, « d'agilité et l'industrie pour les animaux changent proportion- « nellement.

« Ils ont pu voir que pour les animaux l'emploi plus fréquent et « plus soutenu d'un organe quelconque fortifie peu à peu cet organe, « le développe, l'agrandit et lui donne une puissance proportionnée « à la durée de cet emploi ; tandis que le défaut constant d'usage de « tel organe l'affaiblit insensiblement, le détériore, diminue progres- « sivement ses facultés et tend à l'anéantir » ?

Mais de toutes les variations biologiques, il n'en est pas qui exerce une influence plus profonde sur les mœurs et sur les instincts primordiaux que le passage de l'état de liberté à celui de domestication ou de captivité.

C'est dans les fonctions de la nutrition et dans celle de la repro-

Digitized by Google

duction que s'observent les perturbations instinctives les plus fréquentes.

Les aberrations du goût et de l'appétit, désignées sous le nom de *pica* et de *malacia*, par lesquelles les animaux sont porter à dédaigner leur nourriture habituelle, pour absorber des substances contraires aux besoins de leur organisme, peuvent être envisagées comme une conséquence de l'état de domestication, car on ne les a pas signalées chez les animaux de même espèce vivant à l'état sauvage.

Ainsi, l'appétit dépravé chez les chevaux atteints de *pica* se traduit par l'ingestion des substances les moins assimilables telles que sable, terre, litière souillée, linge, chiffons, cuirs, etc...

Les chiens, même en dehors de l'état de rage, présentent aussi des accès fréquents de *pica*. On les voit alors avaler avec avidité du crottin de cheval, des excréments, des rognures de corne, du cuir et des objets absolument indigestes.

Les mêmes observations de l'instinct de nutrition se rencontrent chez les bovidés ; on les a décrites sous le nom de *maladie de lèche*. Dans l'espèce ovine, sévit une affection, la *mallophagie*, caractérisée par l'impulsion que présentent les agneaux à sucer et à déglutir la laine de leurs mères. Cette affection, en raison de la mortalité des agneaux, ainsi que de la perte des toisons, constitue une des maladies les plus graves dont puisse être atteint un troupeau.

Les anomalies nutritives peuvent, dans certaines circonstances, revêtir l'aspect le plus inattendu comme dans les observations présentées à la Société Linnéenne de Bordeaux, par MM. Sabrazès et Peyrony, où une chienne de race fox-terrier et une vache avaient pris l'habitude de se téter leurs propres mamelles.

Ces diverses aberrations de l'instinct de nutrition chez les animaux domestiques ont été attribuées par divers auteurs, à l'ennui, à l'inaction, à la sédentarité trop prolongée, ainsi qu'à une sorte de contagion par imitation. Elle ne peut être imputée à d'autres causes qu'aux conditions défavorables qui résultent pour les animaux de l'état de domestication.

L'influence exercée par le changement dans les conditions biologiques n'est pas moins marquée sur l'instinct de reproduction. La moindre modification aux habitudes suffit, dans un certain nombre d'espèces animales, pour troubler le fonctionnement des appareils reproducteurs et entraîner la stérilité.

Ces troubles apparaissent même quand les sujets sont capturés à l'âge adulte et quand, par conséquent l'évolution de leurs fonctions sexuelles est terminée. C'est ce qui arrive pour les singes, les pachydermes, les plantigrades, et les grands carnassiers. Cependant, même en captivité, ces animaux ne vivent pas toujours sous la contrainte de l'homme, et dans certains jardins zoologiques, ils jouissent d'une liberté apparente.

C'est un fait des mieux démontrés que l'extrême sensibilité du


Digitized by Google

système reproducteur à l'égard de tout changement, même insignifiant, dans les conditions ambiantes.

« Rien n'est plus facile, écrit Darwin dans l'*origine des espèces*, « que d'apprivoiser un animal, mais rien n'est plus difficile que de « l'amener à se reproduire en captivité, alors même que l'union des « deux sexes s'opère facilement. Combien d'animaux ne se reproduisent « pas, bien qu'on les laisse presque en liberté dans leur pays natal « nous voyons, d'autre part, des individus enlevés tout jeunes à leurs « forêts, supportant très bien la captivité, admirablement apprivoisés, « dans la force de l'âge dont le système reproducteur a été cependant « si sérieusement affecté par des causes inconnues, qu'il cesse de « fonctionner. »

De nombreux exemples démontrent que l'homme est soumis aux mêmes lois. Des races, autrefois très prolifiques se sont éteintes uniquement parce que sous l'influence du contact avec d'autres races, les conditions de leur existence s'étaient trouvées modifiées.

Comment pourrait-il en être autrement ? De toutes les fonctions de l'homme la plus fragile n'est-elle pas celle de la reproduction ? Cette fragilité est en rapport avec la délicatesse et la complexité des organes par lesquels est assuré son fonctionnement.

Evoluant tardivement, alors que les autres fonctions sont arrivées à un degré complet de développement, son apparition, dans l'espèce humaine s'accompagne de manifestations dont le système nerveux et les organes de la génération sont le siège principal, mais dont le retentissement s'étend sur tout l'organisme. Les troubles dont s'accompagne la puberté constituent un chapitre bien connu des médecins qui se consacrent à la pratique des maladies de l'enfance et de l'adolescence. Ils savent que l'avenir intellectuel et physique du jeune sujet dépend de la régularité avec laquelle s'effectuera leur évolution.

Ces constations ne font-elles pas présumer que l'influence des variations biologiques dont les naturalistes ont constaté l'action si marquée sur la reproduction des animaux supérieurs s'exercera également sur l'homme ? C'est en effet ce qui arrive, et la démonstration en résulte du fait que toute intervention légale, toute gêne administrative, toute contraite sociale, toute intervention des pouvoirs publics ont une répercusion sur la natalité. Ce qui se produit chez un certain nombre d'espèces animales qui peuvent passer à juste titre pour les plus évoluées, s'observe aussi chez l'homme. La moindre atteinte à la liberté d'action, la moindre entrave apportée à son activité physique, la moindre apparence de domestication ou de captivité exercera une influence contrariante sur l'instinct de reproduction et consécutivement sur la propagation de l'espèce.

Pour l'homme, de même que pour les animaux, le complet épanouissement de l'instinct générateur exige la sensation de la liberté. Les formalités relatives à la célébration du mariage ont pour effet, en France, d'empêcher un certain nombre d'unions légitimes de se former.

Digitized by Google

Elles sont la cause, chaque année, que des milliers de jeunes filles sont, par les obstacles administratifs apportés à leur mariage, condamnées au célibat ou orientées vers l'union libre.

La légère simplification des formalités administratives réalisée par la loi Lemire a suffi pour augmenter d'une façon appréciable le nombre des mariages. La Belgique, en 1896, en dispensant les futurs mariés d'un certain nombre des papiers exigés par le Code Napoléon a vu s'accroître également le nombre des mariages de jeunes gens. En même temps, les naissances illégitimes ont diminué au profit des naissances légitimes. En 1888, en supprimant les entraves apportées par quelques lois anciennes, la Bavière a provoqué l'accroissement des mariages et des naissances.

Un fait plus démonstratif encore prouvera l'influence défavorable exercée par certaines lois sur le fonctionnement normal de l'instinct de reproduction.

En Suisse, dans plusieurs cantons, on avait voté une loi par laquelle il suffisait qu'une jeune fille jurât sur la Bible qu'un jeune homme était le père de son enfant pour que ce fut légalement consacré. Il arriva qu'à l'âge de dix-sept ans tous les jeunes gens quittaient ces cantons. Ils préféraient s'expatrier plutôt que d'être exposés à une paternité qu'ils n'avaient pas désirée. Si la loi n'eût pas été abrogée, il ne serait pas resté un seul jeune homme dans le pays.

C'est d'ailleurs là l'effet ordinaire des lois de protection ou d'hygiène sociales. Lorsqu'elles ne tiennent pas un compte suffisant des exigences de l'instinct, elles aboutissent à des résultats absolument différents de ceux que l'on attend. Le médecin auquel est dévolue la tâche, comme hygiéniste, de veiller à la santé publique, a aussi dans ses attributions de prescrire les mesures les plus capables d'assurer un complet développement de l'individu et sa conservation. Serait-il préparé à l'accomplissement de ce rôle, si dans le cours de sesétudes, il était systématiquement tenu dans l'ignorance des instincts par lesquels se réalise cette œuvre de progrès social.

VI. — Les altérations pathologiques de l'instinct.

Chez les individus dont l'évolution s'accomplit d'une façon normale, l'adaptation parfaite et complète au milieu comporte la mise en action de toutes les modalités de l'instinct.

Il est évident que parmi les instincts, ceux dont la mise en action constitue l'aptitude vitale, *l'impetum faciens*, d'Hippocrate jouent le rôle le plus important.

Les instincts *ontogénétiques*, c'est-à-dire ceux qui se rapportent à la nutrition, à la défense et à la conservation de l'individu intéressent le plus directement le médecin.

L'instinct de conservation a été le premier inspirateur de ceux qui se sont adonnés à l'art de guérir. C'est parce que l'homme tient à


Digitized by Google

l'existence que, dans les circonstances où, par le fait de la maladie, sa vie est peut être mise en péril,il fait appel aux lumières de ceux qu'il sait les plus capables de lui venir en aide.

Le premier devoir du médecin est donc, non seulement de connaître ces dispositions instinctives dans lesquelles il trouve sa raison d'être, mais aussi d'étudier les anomalies et les perversions dont elles peuvent être l'objet.

Il sera ainsi amené à rechercher non seulement les conditions par lesquelles les instincts sont troublés dans leur activité, mais aussi les moyens les plus capables de les ramener à un fonctionnement normal.

Il ne tardera pas à se rendre compte que si les conditions biologiques sont susceptibles d'apporter des modifications dans l'activité des instincts, elles ne sont pas d'ordinaire suffisantes, pour imprimer à ces modifications un caractère pathologique. Il faut quelque chose de plus grave et c'est dans l'une ou l'autre des causes suivantes qu'il faut rechercher l'origine diverses des altérations de l'instinct ;

1. La dégénérescence héréditaire.
2. La dégénérescence acquise.
3. Les infections microbiennes.
4. Les auto-intoxications.
5. Les intoxications volontaires.
6. Les mutilations et les traumatismes.
7. Les imperfections et les lésions des organes des sens.
8. Les déformations de cause psychique.

De là la nécessité d'adjoindre aux chapitres déjà nombreux de la pathologie générale, un complément où seront envisagées les influences réciproques des dispositions de l'instinct avec les maladies.

En effet, qu'un des instincts fondamentaux soit contrarié dans son évolution, l'équilibre organique en sera nécessairement troublé. Un obstacle à la satisfaction d'un instinct, pour peu qu'il soit de quelque durée, aura également une répercussion sur les fonctions de la sensibilité et de l'intelligence.

Par contre, les affections des appareils de la vie végétative, des organes des sens auront également pour effet de mettre obtacle au fonctionnement normal des instincts. L'immixtion d'un élément émotif précédant, accompagnant et suivant toujours l'accomplissement de chacun des actes de l'instinct chez l'homme et chez les animaux supérieurs, s'explique la profondeur de leur retentissement sur les centres nerveux et sur les organes où se répercute l'émotion.

Une solidarité étroite existe entre les actions de tous les instincts ontogénétiques. On ne saurait concevoir que l'un d'eux puisse être affecté sans que les autres en éprouvent un contre coup. Il faut cependant reconnaître qu'une certaine indépendance existe entre les instincts de conservation individuelle et les instincts philogénétiques.



Ainsi, l'instinct de reproduction peut être suspendu, diminué ou complètement supprimé sans que les fonctions de nutrition en soient absolument compromises.

Une erreur assez répandue consiste à penser que les perversions de l'instinct se manifestent le plus souvent dans le sens de l'abolition.

Elles se traduisent fréquemment aussi dans le sens de l'exagération. S'il est des sujets, les *hypo-instinctifs*, chez lesquels la perversion de l'instinct se révèle par de l'insuffisance, il en est d'autres chez lesquels les besoins instinctifs s'accentuent et deviennent plus exigeants. Ceux-là sont des *hypo-instinctifs*. Dans l'une et l'autre de ces catégories il y a en un sens opposé éloignement et déviation du type normal.

Par cette constatation, la symptomatologie des troubles instinctifs participe des caractères communs à tous les syndrômes. Les troubles de l'instinct peuvent donc légitimement être mis au nombre des *processus communes*, des symptômes généraux dont l'étude élémentaire constitue la base fondamentale de la pathologie générale.

Si nous envisageons successivement et à un point de vue général, les troubles qui peuvent intéresser les instincts ontogénétiques, on constate les faits suivants :

Les déviations de l'instinct de nutrition se traduisent tantôt par de l'affaiblissement, anorexie, boulimie, adipsie, sitiophobie, tantôt par de l'exagération, voracité, gloutonnerie, pica-malacia, dipsomanie, polydipsie, etc.

Pour l'instinct de défense, c'est-à-dire de conservation proprement dit, l'expression extrême sera le dégoût de vie, le *tœdium vitæ*, l'asthénie, l'idée de suicide.L'exagération de l'instinct de défense aboutira, au contraire à certains états d'anxiété, de phobies et à l'hypocondrie.

Les instincts d'accroissement personnel présenteront des antithèses de même ordre, c'est ainsi que l'instinct de vanité ou d'approbation peut osciller de la subordination servile, de l'humilité à la mégalomanie. L'instinct de propriété déformé inspirera chez les uns les sentiments d'avarice parcimonieuse, l'accaparement, le vol, la manie des achats; chez d'autres, la dégénérescence du même instinct aura pour effet de les pousser vers les extravagances de la prodigalité. L'instinct de combativité dévié aboutira d'un côté à l'humanitarisme sentimental, à l'abolition de la dignité, à l'acceptation de la servitude, au mysticisme ; de l'autre, son amplification se traduira par le banditisme, l'anarchie révoltée, la brutalité sanguinaire, l'autocratisme et la folie du pouvoir absolu.

Dans les instincts philogénétiques, des déviations de sens contraire se rencontrent également : l'instinct de procréation, sujet à des manifestations morbides si fréquentes affectera des modalités aussi opposées que l'érotomanie, la nymphomanie, la jalousie, l'onanisme, l'homosexualité et l'impuissance sexuelle et la frégidité.

L'instinct maternel est également de ceux qui méritent de retenir l'attention des médecins. Ils ont, en effet, l'occasion fréquente de

Digitized by Google

constater l'opposition si frappante qui existe entre certaines exagération de la sollicitude maternelle ou paternelle et l'indifférence de certains parents à l'égard de leurs enfants, allant jusqu'au dédain du premier des devoirs de la mère qui est celui de l'allaitement, sans parler des sévices, de l'abandon, et même de l'infanticide.

Les déformations portant sur les déformations des instincts d'accroissement collectif intéressent plus le sociologue que le médecin, aussi je ne m'y arrêterai pas.

Dans ce court exposé on peut déjà se rendre compte de l'utilité que peut comporter pour le clinicien, la connaissance de l'instinct, de ses imperfections, de ses anomalies et de ses troubles pathologiques.

Déjà, la médecine mentale peut y trouver des éléments permettant de déterminer la limite qui sépare les troubles mentaux des troubles analogues qui ne méritent pas cette qualification. C'est dans la pathologie de l'instinct que se trouve la possibité de cette précision. Comme je le disais dans une communication à la Société de Psychothérapie :

« Il n'y a pas d'altération de l'instinct qui ne corresponde à un « trouble mental confirmé. On peut légitimement considérer que toute « perversion instinctive est équivalente à un trouble mental. Il est « étonnant que ce fait si évident n'ait pas été mis en lumière dans les « écrits des psychiâtres anciens ou modernes. D'autant plus que c'est « dans la constatation des perversions de l'instinct que se trouve le « caractère distinctif fondamental par lequel il devient impossible « de différencier les psychopathes et les aliénés des purs névropathes.

« Chez les névropathes, quelle que soit la gravité de leurs troubles « fonctionnels, les dispositions instinctives conservent leurs tendances « normales. Le qualificatif de psychopathe ne peut être légitimement « appliqué qu'à celui dont les réflexes instinctifs se présentent avec un « caractère manifeste d'altération et de perversion. De cette conception « résulte la possibilité de délimiter avec précision le domaine des « états névropathiques de celui des états psychopathiques. Cette déli- « mitation se trouve exprimée dans la formule suivante : « Le névro- « pathe ou le nerveux est un malade troublé dans ses fonctions ; le « pschopathe ou le mental est troublé dans ses instincts. »

Les études modernes sur la psychothérapie ont certainement contribué, dans la plus large mesure, à la connaissance du rôle joué dans l'étiologie des troubles névropathiques et psychopathiques, par les obstacles apportés à l'évolution normale de l'instinct. On leur doit également les éléments d'une thérapeutique des plus efficaces sur les altérations observées dans les tendances instinctives.

L'influence spécifique de la suggestion sur la mise en action ou sur le ralentissement des divers instincts constitue, à lui seul, un chapitre important de la thérapeutique générale. Je me bornerai aujourd'hui à affirmer qu'il n'y a pas de cure de psychothérapie dans laquelle on ne trouve d'indication formelle d'une intervention psychique sur les

Digitized by Google

instincts. Dans la grande majorité des cas, le psychothérapeute a l'occasion d'agir efficacement sur le réveil des instincts autogénétiques (nutrition, conservation.) ralentis ou obnubilés. Il en est de même des instincts philogénétiques (instinct sexuel, sociabilité,) dont la diminution d'activité est toujours en rapport avec la dépression générale. Les suggestions directes concernant les troubles de ces divers instincts démontrent leur grande sensibilité à l'égard des impressions psychiques, et il s'en dégage la notion d'une thérapeutique morale des plus efficaces dont l'application systématique mériterait d'être généralisée.

Toutes ces considérations n'ont qu'un but, indiquer la part légitime qui devrait, dans la pathologie et dans la thérapeutique générales, être accordée à l'étude des altérations pathologiques de l'instinct.

Qu'il me soit permis, à ce sujet d'exprimer l'étonnement que les médecins, dont la mission est de défendre l'organisme et de veiller à la perpétuation de l'espèce humaine, ne se soient jamais préoccupés de la force par laquelle la vie se conserve et se propage. Le mot *instinct* a été oublié dans *l'Encyclopédie des Sciences médicales* de Dechambre, où il avait eu la prétention d'enregistrer toutes les acquisitions de la médecine contemporaine. L'instinct ne figure pas davantage dans le *Nouveau dictionnaire de médecine* de Jaccoud. Je l'ai cherché en vain dans les nombreux traités, tant anciens que modernes, consacrés à l'enseignement de la pathologie générale. Dans aucun d'eux je n'ai trouvé la moindre allusion, soit à l'instinct, soit aux perturbations d'ordre pathologique qu'il peut présenter.

La même indifférence en ce qui concerne l'instinct est partagée chez les physiologistes de l'école contemporaine. Le *Dictionnaire de physiologie* de Ch. Richet n'en fait aucune mention :

Cela est d'autant plus surprenant que tous les énormes recueils contiennent une foule d'articles de compilation ou d'analyse dans lesquels il n'y a rien qui présente d'un intérêt quelconque pour des esprits animés de l'esprit scientifique.

Il m'a paru que ce dédain de la force qui nous fait vivre, que cette méconnaissance de *l'impulsion vitale* à laquelle les sociétés humaines doivent le principal élément de leur développement et de leur force, ne pouvaient s'expliquer que par l'indifférence psychologique dans laquelle s'est enlisé l'enseignement officiel de la médecine.

La vulgarité des gestes par lesquels s'effectuent les opérations de l'instinct, leur comparaison avec les mêmes actes accomplis par les animaux, comportent des assimilations assurément peu flatteuses pour l'orgueil humain; mais nous n'en sommes plus au temps ou l'incorporation de l'homme à l'animalité était considérée comme un blasphème.

S'il est vrai, comme l'a dit un moraliste, que « la première condition pour réussir dans la vie, est d'être un bon animal », il en dérive la nécessité que l'homme y soit aidé par de bons instincts.

L'étude approfondie de l'instinct et de ses déviations pathologiques


Digitized by Google

ouvre un champ fertile en applications utiles pour la pratique médicale autant que pour l'intérêt social. C'est par les maladies de l'instinct que non seulement les individus périssent, mais que les sociétés disparaissent. L'introduction de cette étude dans la pathologie générale comblera une omission qui ne peut plus être justifiée par aucune prévention scolastique ni par aucune considération dogmatique.

Allocution de M. le Professeur Yves Delage

Membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne.

Messieurs,

En venant présider la douzième réouverture des cours de l'École de Psychologie, je voulais témoigner de l'intérêt que depuis de longues années, je n'ai cessé de porter aux recherches psychologiques. La psychologie est une des branches de la biologie et non des moins intéressantes, parce que, comme vous le démontrez par vos études, elle est susceptible de nombreuses applications pratiques.

La conférence de M. le Docteur Bérillon, ainsi que les projections dont elle a été accompagnée, m'a révélé tout un côté de la psychologie que je n'avais pas encore soupçonné, celui de la psychologie appliquée.

Il est certain que la médecine ne peut que gagner à étendre son empire sur de nouveaux domaines tels que ceux qui viennent d'être explorés au cours de cette leçon. Les perversions si fréquentes qui se manifestent dans les instincts de l'homme ont de profondes répercussions sur le corps social et compromettent gravement l'essor et l'évolution de l'espèce humaine. Je vous félicite de chercher le remède dans des traitements dérivés surtout de la psychologie.

Bien que je ne partage pas complètement vos idées sur les théories qui viennent d'être exprimées relativement à la nature et à l'origine de l'instinct, je n'en approuve pas moins l'intérêt que vous portez à des études jusqu'ici trop négligées.

Vous m'avez dit que l'Ecole de psychologie était une œuvre de libre initiative. A ce titre, vous avez droit à toute ma sympathie et je ne vous ménagerai pas mes encouragements, car je suis de ceux qui pensent qu'en matière de recherches scientifiques, il vaut mieux ne compter que sur soi-même. Je félicite donc les professeurs de l'Ecole de psychologie des efforts qu'ils font pour le progrès et pour la vulgarisation des études psychologiques. Les sentiments de sympathie que vous m'avez exprimés au cours de cette séance m'ont vivement touché. J'y vois l'expression d'une communauté de sentiments dans l'amour de l'étude et dans la recherche scientifique.

Digitized by Google

Société de Psychothérapie, d'Hypnologie et de Psychologie.

Séance du mardi 23 avril 1912. — Présidence de M. le Dr Jules VOISIN.

La séance est ouverte à 4 h. 45.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire général donne lecture de lettres de MM. les docteurs Witry (de Metz), Bieilitzky (de Saint-Pétersbourg), Lloyd Tuckey (de Londres), Schmeltz (de Nice), Van Velsen (de Bruxelles) et de M. Alfred Westarp.

Il fait également part de la mort d'un des membres fondateurs de la Société, le docteur Francis Cruise (de Dublin).

M. le Professeur Lionel Dauriac, vice-président, à l'occasion du jubilé du professeur Grasset, prononce une allocution dans laquelle il rappelle les éminents services rendus par notre collègue à la psychologie et à la psychothérapie. Il fait également l'éloge de son caractère et de la dignité d'une vie consacrée toute entière à la recherche de la vérité.

M. le Président salue la présence à la séance de M. le Dr Jaguaribe (de Sao-Paulo), membre de la Société, de MM. les docteurs de Geijerstam (de Gothembourg), Moutin et Lehmann, médecin-major, nouveaux membres de la Société.

La séance est occupée par les communications suivantes :

1° Dr BÉRILLON : Les captations d'affection ;

2° Dr FOURCAULT : La préparation à la pratique de l'hypnotisme ;

3° Dr Paul FAREZ : Impuisance génitale guérie par la rééducation alimentaire.

Les candidatures de MM. les Docteurs Morel ; Simonnot, (d'Abbeville) ; et Masquin, directeur de l'Etablissement de Saint-Didier (Vaucluse) sont admises à l'unanimité.

La séance est levée à 6 h. 45.

Impuissance génitale guérie par la rééducation alimentaire

par M. le Dr Paul FAREZ, professeur à l'École de psychologie.

M. X..., âgé d'une trentaine d'années, m'est amené par un confrère. Il se plaint d'une impuissance génitale qui l'affecte et le bouleverse.

Sans avoir tout à fait rompu avec une ancienne amie, il a fait la connaissance d'une nouvelle, vers laquelle il se sent très vivement attiré ; mais il n'a pas encore été capable de lui prouver sa flamme. Maintes fois, il s'est rencontré avec elle ; tous ses essais ont été infructueux. Il se sent plein de désirs, mais, au premier contact, tout rentre dans le calme.

Chose curieuse : avec son ancienne amie, tout marche à merveille ; il est éloquent, et même il récidive ; cela le vexe encore plus.

Cette situation l'humilie profondément ; l'homme, dans sa fatuité sexuelle bien connue, souffre cruellement dès qu'il ne peut plus se


Digitized by Google

conformer à la formule ancienne : *semper paratus !* Quant à sa partenaire, tour à tour moqueuse ou désappointée, elle ne ménage ni ses railleries ni ses reproches, ce qui n'est pas pour arranger les choses.

Manifestement, il s'agit d'une impuissance d'origine psychique. Avec l'ancienne partenaire, il était et est encore très vaillant. Lors de sa première rencontre avec la nouvelle, il a éprouvé un échec, dû soit à l'émotion, soit à toute autre cause. Il en a été très frappé et la rumination mentale l'a fait échouer chaque fois ; c'est qu'il se surveille et qu'il s'analyse ; alors la dérivation cérébrale inhibe une fonction qui devrait accomplir un acte en quelque sorte simplement médullaire. Il en est arrivé à redouter d'autres rencontres, que, cependant, il désire : l'impuissance psychique est constituée ; il ne pense plus qu'à cela, ne dort plus et est devenu incapable de s'occuper de ses affaires. Cela dure depuis plusieurs semaines.

Nous convenons que je le soumettrai à un traitement par la suggestion pendant la narcose éthyl-méthylique, laquelle, dans de nombreux cas analogues, a donné des succès rapides et durables.

Toutefois, comme il est très exalté et passe de très mauvaises nuits, je le soumets d'abord à une médication préparatoire, dont le double but est de calmer son exaspération nerveuse et de lui assurer un bon sommeil nocturne. Il est convenu que nous nous reverrons huit jours après, pour commencer nos séances de psychothérapie.

Au cours de notre entretien, je me suis informé de sa façon de vivre, ainsi que de ses habitudes alimentaires.

Je relève chez notre homme : la polyphagie, la tachyphagie, la polydipsie, la tachydipsie, etc. Il mange, sans le mâcher, une grande quantité de pain insuffisamment cuit et bourré de mie, ce qui lui fait dans l'estomac un énorme cataplasme d'amidon, noyé dans une quantité considérable de boisson. Sa digestion est, bien entendu, lente et pénible. Or, entre 2 et 3 heures, précisément en pleine digestion difficultueuse, il retrouve sa partenaire dans un café ; et il y prend quelques consommations, ce qui augmente encore son volume intrastomacal. On comprend qu'il soit, à ce moment là, très peu dispos pour ce genre d'ébats ; aussi subit-il un échec.

Je lui explique que la période digestive convient mal à des prouesses de cette nature. Pendant la digestion, l'estomac a besoin d'un afflux sanguin considérable ; c'est une faute de dériver tout ce sang vers un autre organe. Et je lui paraphrase la formule célèbre : *Quibus plenus venter Venus inimica.*

Par surcroît, je lui expose les grandes lignes de la rééducation alimentaire qui s'impose dans son cas. Le repas ne doit pas être une corvée ; il ne faut pas le bâcler. Au lieu d'engouffrer avec précipitation, notre homme devra manger très lentement, non paresseusement mais activement, mastiquer avec soin, insaliver abondamment, prendre conscience de ce qu'il fait, penser à ses aliments, les déguster,

Digitized by Google

s'empêcher de déglutir prématurément, etc. De cette manière, il assimilera beaucoup mieux et aura beaucoup plus de forces, tout en mangeant beaucoup moins. En outre, à cause de sa distension gastrique considérable, il devra, momentanément, suspendre toute boisson aux repas, ne boire que loin des repas, à la fin de la digestion, quand l'estomac sera vide, (c'est-à-dire adipsie prandiale et dipsie interprandiale). Je le sollicite de réformer ses erreurs alimentaires par la pratique de l'eudipsie, de l'euphagie, de l'euphorie prandiale, etc., et je lui donne, ai-je dit, rendez-vous pour la semaine suivante.

Or, quelques jours après notre première entrevue, je reçois de son médecin le pneumatique suivant : « M. X. a observé ponctuellement « toutes vos prescriptions relatives à sa rééducation alimentaire. « Il s'est surtout préoccupé d'assurer la vacuité de l'estomac au « moment voulu. Notre gaillard, le ventre vide, s'est livré à deux « assauts successifs, couronnés de succès et, triomphant, il est venu « m'avertir que les séances psychothérapiques projetées lui paraissent « inutiles. » Par le fait d'une meilleure digestion, il s'est trouvé valide et dispos ; la fonction génitale s'est accomplie à son entière satisfaction, non plus au milieu mais à la fin de l'après-midi. La guérison s'est maintenue et l'état mental est redevenu normal. J'ai donc raison d'attribuer ce succès à la pratique de la rééducation alimentaire.

Nous devons surveiller, chez tous nos impuissants, non seulement leur façon de manger et de boire, mais encore ce qu'ils mangent et boivent. Par exemple, l'abus de la bière peut provoquer, à la longue, l'absence de désirs ; la bière, on le sait, est faite avec du houblon ; or le houblon contient du lupulin qui est un anaphrodisiaque très énergique. Le café aussi, du moins quand il est consommé avec excès, conduit au même résultat. Tous les caféomanes célèbres ont été des frigides. Une princesse royale n'a-t-elle pas, autrefois, prétendu qu'on devrait obliger tous les prêtres catholiques à boire beaucoup de café, parce que le café, rendant chaste, faciliterait l'observance de leur vœu de célibat.

L'impuissance génitale résulte, d'ordinaire, soit de l'absence de désirs, soit de rigidité insuffisante, soit d'éjaculation prématurée, dès le premier contact, avant toute intromission. Cette dernière forme est, de nos jours, extrêmement répandue ; elle est la raison fréquente de mauvais ménages et d'infortunes conjugales. Je ne sais si le fait a été signalé ; je n'ai, en tous cas, aucun souvenir de l'avoir lu quelque part ; mais j'ai, maintes fois, noté comme cause de cette *ejaculatio prematurata* l'abus coutumier du café. Par contre, j'ai vu cette manière d'être s'atténuer petit à petit, puis disparaître à la suite de l'abstinence habituelle et totale de cette boisson intellectuelle, ainsi que l'appelait Voltaire.

On voit que, même dans ces questions sexuelles où il ne semblait pas, à première vue, qu'elles pussent avoir une place, l'eudipsie et l'euphagie occupent une importance parfois capitale.

Digitized by Google

La préparation à la pratique de l'hypnotisme

par M. le Dr Maurice Fourcault.

C'est un fait qu'un certain nombre de médecins hésitent encore à recourir à l'emploi de l'hypnotisme et manifestent même parfois une hostilité non déguisée contre cet agent thérapeutique de premier ordre. Il y a plusieurs raisons à un pareil état d'esprit, et nous allons les passer en revue.

Tout d'abord, il faut remarquer que l'hypnotisme n'est encore enseigné d'une manière pratique dans aucune faculté. Les programmes présentent là une lacune regrettable, qui sera vraisemblablement comblée plus tard. Si, dans le cours des études médicales, la question est effleurée parfois, c'est toujours d'une façon très superficielle On se borne à citer les trois états de Charcot, on parle vaguement de la doctrine de Nancy, on fait ressortir de prétendus dangers et tout est dit. Comment veut-on, dès lors, que le praticien se reconnaisse dans une question dont l'étude est hérissée de si nombreuses difficultés? La majorité des médecins ne connaît de l'hypnotisme que les expériences à grand effet des professionnels, qui ne peuvent donner que des idées fausses sur ce qu'est l'hypnotisme thérapeutique. Le corps médical, dans sa masse, ne sait que fort peu de chose sur cette question; un professeur ne disait-il pas, une fois, au Dr Bonjour, de Lausanne : « L'hypnotisme, ce n'est rien, ou bien on n'y comprend rien ! » Avec des gens renseignés de la sorte, il est clair que toute discussion est impossible. Il résulte de tout cela que la position prise par les médecins vis-à vis l'hypnotisme ne varie guère et peut se résumer en deux mots : la peur de l'inconnu. Mais cette crainte souvent irraisonnée provient aussi du discrédit dans lequel on s'est efforcé de faire tomber l'hypnotisme, en lui attribuant des dangers imaginaires, que n'ont jamais vus ceux qui se servent de cette méthode thérapeutique.

Une autre raison pour laquelle les médecins ne font pas usage de l'hypnose est aussi celle qu'a donnée M. Preyer : « Le praticien scientifique ne se sert pas de l'hypnotisme parce qu'on ne lui en a rien appris pendant ses études universitaires, et qu'il craint de se faire traiter de charlatan s'il osait imiter les manèges des thaumaturges, ne fût-ce que dans un seul cas. » Cela me semble juste. L'étude de l'hypnotisme a été, pendant si longtemps, discréditée que le médecin ne l'emploie pas par crainte de compromettre sa réputation. Il n'est pas donné à tout le monde de braver l'opinion ; il faut, pour cela, une force de caractère qui manque à beaucoup.

Pourtant, ainsi que l'a dit Ambroise Paré : « Celui-là seul est médecin qui sait guérir. » Le praticien qui prétend être à la hauteur de sa tâche n'a pas à obéir à d'autres considérations que celle du bien et de l'intérêt de ceux qui viennent se confier à lui ; et celui qui saura laisser de côté les préventions et les préjugés sera vite récompensé de son courage par les guérisons nombreuses qu'il obtiendra.

Digitized by Google

Enfin, et ceci va nous retenir un peu plus longtemps, l'hypnotisme présente des difficultés techniques nécessitant l'existence de certaines qualités chez celui qui veut se livrer à cet art. C'est l'obligation de posséder ces qualités qui a vraisemblablement découragé beaucoup d'expérimentateurs, et en a fait des adversaires de la méthode : on n'ignore pas, en effet que les hommes ont une tendance assez naturelle à mépriser les arts et les sciences pour lesquels ils n'ont pas d'aptitude.

Tout le monde peut hypnotiser, mais tout le monde n'est pas hypnotisable, est-il dit dans certains traités. Cela n'est pas tout à fait juste. Il semble qu'on puisse, avec de la persévérance, arriver à mettre dans un état hypnotique, au moins léger, n'importe qui. Et, d'autre part, si chacun, théoriquement parlant, peut hypnotiser, encore faut-il certaines conditions qu'on ne rencontre pas très fréquemment réunies chez le même individu.

Tout le monde, sans doute, peut étudier la théorie et l'histoire de l'hypnotisme, apprendre les règles qu'il faut suivre pour se servir de l'hypnose avec efficacité, en connaître le maniement en un mot. Mais il n'est pas donné pour cela à n'importe quelle personne de devenir un hypnotiseur habile. Il en est ainsi pour toutes les sciences et pour tous les arts, l'hypnotisme ne fait pas exception à la règle : l'étude n'est pas tout, il faut tenir compte des aptitudes individuelles et chacun sait, pour ne citer qu'un exemple, qu'il est des esprits très distingués qui ne peuvent rien comprendre aux mathématiques.

Pour pratiquer convenablement l'hypnotisme, la théorie et la science sont nécessaires, c'est évident, mais insuffisantes. Il faut, de plus, une disposition particulière, un certain don naturel qu'il serait oiseux de mettre en doute, mais qu'on a beaucoup de peine à analyser. Je partage absolument l'opinion de P. Joire, qui prétend que cette force innée ne se confond pas avec l'énergie et la volonté, qu'il y a quelque chose de différent, mais que ce quelque chose peut se développer par la volonté. Quoi qu'il en soit de la nature exacte de cette force, très variable suivant les individus, et qui nous explique pourquoi diffèrent les résultats qu'obtiennent deux hypnotiseurs, agissant, en apparence, de la même manière, je trouve également fort juste cette remarque de l'auteur cité plus haut : « Celui qui ne possède pas, à un certain degré, le pouvoir d'hypnotiser, est presque certainement incapable même de comprendre l'hypnotisme. »

Outre cette disposition spéciale, un certain nombre de qualités sont nécessaires au médecin qui veut se servir de l'hypnose avec succès.

De toutes ces qualités, la bonté vient en première ligne. Elle est indispensable. Il faut bien se pénétrer de cette vérité que l'hypnotisme est une œuvre de dévouement et de charité. La bonté est aussi inséparable de l'hypnotisme que de toute la psychothérapie. L'hypnotiseur ne peut rester insensible et indifférent à la situation de son malade; il doit s'intéresser à lui, compatir à ses peines et désirer véritablement

Digitized by Google

lui rendre la santé. C'est là une des grandes différences de la thérapeutique médicamenteuse et de la thérapeutique suggestive : on peut formuler une ordonnance judicieuse, basée sur un diagnostic exact, et se borner à manifester au malade un intérêt de convenance ; les médicaments n'en agiront pas moins. Employer l'hypnotisme de cette façon ne conduirait qu'à de piètres résultats. Pour réussir, il faut vouloir faire du bien à son malade ; il faut voir en lui le malheureux qui souffre, sentir toute l'étendue de sa misère, en être touché et, en quelque sorte, la partager. Dans ces conditions, le sujet, qui se rend compte de la bienveillance qu'on lui témoigne et qui apprécie l'intérêt véritable dont il est l'objet s'abandonne en toute confiance. Et un malade confiant et déjà à moitié guéri.

La patience est également la base de tout traitement par l'hypnotisme. Parfois, on peut obtenir des résultats rapides, subits, qui tiennent du miracle. Mais cela est plutôt exceptionnel. Celui qui veut se servir de ce moyen thérapeutique sans compter voir sa patience mise à l'épreuve a pris une fausse idée de l'hypnotisme. Le traitement demande, dans bien des cas, du temps et de la persévérance, et chaque séance est toujours assez longue. Celui qui n'a pas de patience, d'ailleurs, ne peut pas avoir de dévouement. Il se lassera trop vite, et ira au-devant de résultats complètement négatifs, alors qu'un peu plus de ténacité aurait pu changer l'issue du traitement.

La volonté et la confiance sont aussi deux facteurs de réussite très importants. La volonté d'arriver au but donne le premier mouvement, permet de ne pas reculer devant la fatigue et amène l'attention, qu'il est nécessaire de concentrer toute entière sur les suggestions à faire. Il faut prendre bien garde de se laisser distraire et avoir toujours présent à l'esprit cette vérité que le sujet, surtout quand il est plongé dans un état profond, peut transformer en suggestions toutes les paroles qu'on prononce devant lui.

La confiance dans la réussite a une importance capitale. Une légère nuance dans l'état de notre esprit est suffisante pour imprimer à notre langage, à notre physionomie et à toute notre personne une manière d'être particulière. On parle autrement quand on est convaincu, et autrement quand la conviction fait défaut ; pénétré de ce qu'on dit, on en pénètre assez facilement les autres. « La rhétorique d'un passionné, a dit Malebranche, ne laisse pas d'être persuasive, parce que l'air et la manière se font sentir et agissent ainsi, dans l'imagination des hommes, plus vivement que les discours les plus forts prononcés de sang-froid, mais qui ne flattent point les sens et ne frappent pas l'imagination. » Il faut donc ne laisser percer aucun doute, ne trahir aucune hésitation, et, pour cela, avoir confiance dans ses moyens et dans la réussite de ce qu'on se propose. Il faut être un convaincu. Appliquer l'hypnotisme avec scepticisme ne peut conduire à rien. A ce propos, il me faut dire un mot des nombreux procédés d'hypnotisation qui ont été préconisés et qui sont bien connus. Ils ont


Digitized by Google

tous leurs avantages et leurs inconvénients. En principe, ils sont tous bons, à condition qu'on possède une confiance absolue dans celui qu'on a adopté. Néanmoins, il est utile d'en avoir à sa disposition le plus grand nombre, car telle méthode réussira avec un malade qui donnera moins de résultats avec un autre. Il faut aussi que l'hypnotiseur examine le procédé qui s'harmonise le mieux avec son propre tempérament : ainsi, celui qui peut conserver pendant longtemps à son regard une fixité impressionnante se trouvera bien de la fascination visuelle ; le nerveux aura tout intérêt à employer des moyens agissant assez rapidement, car il se fatiguerait trop vite avec une méthode toute de lenteur et de monotonie, etc. Mais cela n'a pas une importance bien grande. Ce qui compte par-dessus tout, ce qui fait la force et le succès, je ne saurais trop insister là-dessus, c'est une confiance entière dans l'efficacité des procédés que l'on emploie.

Toutes les qualités que je viens d'énumérer sont indispensables à celui qui veut se servir avec profit de l'hypnose thérapeutique. Il faut y ajouter une pratique suffisante ayant développé le tour de main nécessaire, et ne pas se figurer que d'emblée on peut arriver à des résultats aussi brillants que faciles. Comme en toute chose, l'apprentissage est nécessaire. C'est pour avoir ignoré ces vérités qu'un certain nombre de médecins n'ont pas obtenu les succès qu'ils espéraient et se sont fait une opinion fausse sur l'efficacité de cette méthode. On ne s'improvise pas plus hypnotiseur que chirurgien : un médecin maladroit de ses mains et dépourvu de sang-froid sera toujours un mauvais opérateur ; celui qui fera de l'hypnotisme sans les capacités requises n'en retirera aucun bon résultat.

Les captations d'affection

par M. le Dr Bérillon.

La lecture des romans d'Alphonse Daudet, si justement désigné sous le qualificatif de *Dickens français*, me l'avait révélé comme un profond analyste et comme un observateur d'une rare puissance. Je n'ai compris réellement toute la grandeur de son œuvre et la réalité de son génie que quand j'ai eu lu *l'Évangéliste*.

Ce roman a pu être considéré par le plus grand nombre comme une œuvre de pure imagination. On n'a pu admettre que les types mis en scène par Daudet, dans son roman, correspondissent à la réalité. Comment, en effet, supposer qu'il soit possible de disposer des sentiments affectifs d'un être humain, comme on dispose d'un objet qui vous appartient. On conçoit qu'un être malhonnête refuse la restitution d'un dépôt confié à sa probité; il est difficile d'admettre qu'on agisse de la même façon en ce qui concerne l'affection. Rien n'est cependant plus exact. Depuis vingt ans, il ne s'est pas passé d'année

Digitized by Google

où des parents malheureux ne m'aient consulté sur des cas de captation d'affection commises à leur détriment à l'égard d'enfants ou de jeunes filles qu'ils avaient eu l'imprudence de confier à la direction de personnes étrangères à la famille. Il s'agit d'ordinaire de jeunes filles dont les sentiments d'affection pour les membres de leur famille s'étaient jusqu'alors manifestés de la façon la plus normale. Il en aurait toujours été ainsi si des circonstances particulières n'avaient amené l'enfant ou la jeune fille à entrer en relations avec une personne dont la situation, le caractère, l'apparence étaient de nature à inspirer la plus entière confiance.

Dans *l'Évangéliste*, Alphonse Daudet met en scène une dame danoise, Mme Ebsen, restée seule au monde avec sa fille et vivant modestement à Paris. Une affection des plus profondes unit les deux femmes. Elles vivent uniquement l'une pour l'autre. Un jour, la jeune fille est amenée à faire des traductions pour le compte d'une grande dame protestante, Mme Autheman, qui s'est vouée à la tâche d'évangéliser et de conquérir les âmes à une œuvre de piété. Bientôt, cette dame voit dans Mlle Ebsen, une nature sensible, intelligente, suggestible, capable de grossir le nombre des adhérentes d'élite dont elle fait sa cour habituelle. Le détournement d'affection, la captation, s'opèrent comme elle l'a décidé et Mlle Ebsen abandonne froidement sa vieille mère.

La pauvre Mme Ebsen se rend compte des manœuvres qui lui ont capté l'affection de son enfant. La fin du roman est la narration des efforts désespérés par lesquels elle s'efforce, mais en vain, de reconquérir l'affection de son enfant, à laquelle les trésors de tendresse dépensés lui donnent droit, et dont une volonté autoritaire et intéressée a disposé.

Qu'on lui vole le peu qu'elle possède, à la rigueur, elle trouverait cela naturel. On sait qu'il y a de malhonnêtes gens. Mais qu'on lui vole cette affection dont elle n'a pas démérité, elle ne peut l'accepter. Aussi elle lutte désespérément avec toute l'énergie de son amour maternel. Elle succombera dans cette bataille inégale dans laquelle les sympathies de tous les gens de cœur sont pour elle. Malheureusement elle se heurte à l'indifférence, à l'impuissance des lois, à la peur des puissants et Mme Autheman, dont la fortune est considérable, est toute puissante. D'ailleurs, les captateurs d'affection, assurés de l'impunité, ne sont pas de ceux qu'aucune considération d'humanité, de bonté, de justice ne saurait influencer. Ils gardent ce qu'ils ont pris et s'énorgueillissent de leur vol comme d'autres le feraient d'une bonne action.

Dans le cours de ma carrière de psychothérapeute, j'ai dans plusieurs cas, vécu les péripéties décrites dans *l'Évangéliste*. J'ai entendu les doléances des familles éplorées, j'ai pris part à leurs douleurs, je suis intervenu pour plaider leur cause. Je me suis heurté à d'inflexibles oppositions. Quand de tels faits m'étaient racontés, au début, j'éprouvais quelques dispositions au scepticisme. Je ne pouvais

Digitized by Google

croire que les faits racontés fussent réels. Il me fallait bien me rendre à l'évidence. J'ai une observation, suivie pendant plusieurs années, qui se rapporte point pour point à celle qui est décrite dans l'*Evangéliste*. C'est à se demander si ce n'est pas elle dont s'est inspiré le génie d'Alphonse Daudet.

Dans une autre, les faits se sont déroulés de la même façon. La seule différence, c'est qu'il ne s'agissait pas de la part de la captatrice, d'agissements s'effectuant à l'abri d'une œuvre de prosélytisme. Une dame, professeur de littérature, avait capté l'affection d'une jeune fille par dillettantisme, pour le plaisir de la domination affective. Je ne résisterai pas, un jour ou l'autre, au désir de retracer les péripéties de la lutte entamée entre cette personne hautaine, autoritaire, et la mère qui lui disputa, sans succès d'ailleurs, l'amour d'une fille, dont on avait cyniquement, froidement, détourné l'affection.

Je me souviens parfaitement des entrevues que j'eus d'une part avec la captatrice et de l'autre avec la jeune fille. J'en rapportai l'impression qu'il s'agissait d'une domination impérieuse et despotique exercée, par un esprit autoritaire, sur une mentalité hypersuggetible et malléable.

Fait singulier, ce sont toujours, ou presque toujours des jeunes filles qui sont l'objet de ces détournements d'affection, dans lesquels on assiste à un *véritable transfert de sentiments affectifs*. L'affection très vive professée par la jeune fille à l'égard de ses parents a été remplacée par une indifférence totale, *absolue*. C'est désormais à celle qui s'est emparée, par une sorte de suggestion dominatrice, de l'esprit de la jeune fille, que l'affection appartiendra sans réserve. La captation d'affection est complète et celle qui la réalise exerce son pouvoir sans partage. Elle se montre inaccessible à toute idée de conciliation.

La famille, naguère objet de tant de dévouement, même d'adoration n'existe plus pour celle qui est la victime de la captation d'affection. Ceux qui lui inspiraient, peu de temps auparavant, les élans de la plus vive tendresse, ceux pour lesquels elle semblait vivre uniquement, sont devenus des étrangers et des indifférents. Elle ne prend plus la moindre part à leurs douleurs, ni à leurs joies. Ils peuvent être malades, être frappés dans leurs biens, cela laisse la captivée indifférente. Leur mort, elle-même, ne semble pas autrement l'émouvoir. Il n'y a qu'une personne pour laquelle ils se sentiront capables de dévouement, d'adoration, de sacrifice, c'est celle qui les a conquises.

L'aptitude affective ne s'est pas modifiée, elle a simplement changé d'objet. On se trouve en présence d'une substitution d'affection. Le sujet capté agit absolument comme s'il était sous l'empire d'une suggestion par laquelle il aurait reçu l'ordre de ne plus aimer telle ou telle personne et de reporter l'affection devenue ainsi disponible sur une autre. Il se comporte exactement comme le ferait un sujet profondément hypnotisé.

Depuis longtemps la constatation fréquente de ces faits avait attiré mon attention. Il m'avait semblé de nature à intéresser vivement


Digitized by Google

des psychologues. De nouveaux faits pour lesquels j'ai été consulté dans ces derniers temps m'ont inspiré le désir de vous en entretenir. Dans une prochaine communication, je me propose de vous apporter une série d'observations saisissantes et d'étudier le mécanisne par lequel de telles captations d'affection peuvent être réalisées.

Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie

Séance du mardi 21 mai 1912. — Présidence de M. le Dr Jules Voisin.

La séance est ouverte à 4 h. 45.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire général donne lecture de lettres de M. le Docteur Matton, de Salies-de-Béarn; Dr Morel; M. Lionel, Dauriac; M. Paul Manceau, avocat à la Cour; M. Grollet, médecin-vétérinaire.

La séance est occupée par les communications suivantes :

1° M. le Dr Paul Farez. L'oligodipsie.

2° M. le Dr Bérillon. 1° L'éclipse du 17 avril 1912 et son influence sur les névropathes. 2° Psycho-pathologie du joueur et psychothérapie.

3° M. le Dr de Geigerstam, de Gottembourg. Traitement de la neurasthénie par la suggestion hypnotique.

4° M. le Dr P. Farez. La musique et le système affectif.

La société délègue MM. les Drs J. Voisin, Bérillon et Paul Farez, pour la représenter au Congrès des médecins des écoles.

Les candidatures de MM. les Drs Alfred Blackmann (de Colorado), de Geigerstam (de Gottembourg), Fourcault; Dr Ritter Von Raddan (de Vienne) sont adoptées à l'unanimité.

La séance est levée à 6 h. 45.

L'hypnotisme comme agent thérapeutique dans les cas de neurasthénie, d'hystérie et d'idées fixes

par M. le docteur E. af Geigerstam (de Gothembourg).

Il est difficile de déterminer avec précision quelles maladies relèvent de la psychothérapie, car il est malaisé de délimiter les affections nerveuses et mentales, au sujet desquelles les opinions médicales diffèrent grandement. On dit couramment que les neurasthéniques sont difficilement hypnotisables; ce n'est pas une raison pour les exclure de la psychothérapie. Par un entraînement graduel, ces malades se laissent peu à peu plonger dans un état de détente et de repos qui répare leurs forces et favorise le rétablissement de leur équilibre mental. Il faut tâcher de guérir le malade sans le sortir de son milieu, sans l'éloigner de son travail habituel. Nombre de nos malades sont des anxieux; je ne partage pas l'opinion de Freud qui veut que la névrose d'angoisse ait son origine dans une sexualité insatisfaite et par conséquent échappe à la psychothérapie. La pratique journalière contredit ses affirmations :

Digitized by Google

Voici quatre exemples qui montrent pleinement l'efficacité de la psychothérapie :

I. — Mme V.. âgée de 58 ans est très impressionnable. Inquiète, elle se fait toutes sortes de reproches. Elle est devenue très nerveuse et phobique depuis sa dernière grossesse, survenue à l'âge de 39 ans. Elle a vu son mari mourir subitement ; elle craint de mourir aussi d'une maladie de cœur; elle éprouve dans la région précordiale des sensations à propos desquelles elle se tourmente. Lorsqu'elle vient me voir, elle est ménopausée depuis deux ans. Elle présente de l'asthénie, des douleurs aiguës dans le côté droit de la figure, des vertiges, des sensations désagréables dans les yeux et dans les oreilles, de la somnolence, dans la journée, et de l'insomnie, la nuit.

Après un traitement hypnotique qui a duré six semaines, l'amélioration est considérable. Six mois plus tard, elle m'écrit pour me dire que sa santé est tout à fait satisfaisante.

II. — S. A., jeune garçon de douze ans, fils d'un père névropathe, présente, depuis un an, des mouvements automatiques ou irrésistibles. Quand il marche, tout à coup il s'arrête et frappe un pied contre l'autre. Devant une porte ouverte, il passe d'abord le pied droit, puis s'arrête, piétine sur place et, alors seulement, pénètre dans la pièce. Lorsqu'il a suspendu sa casquette au porte-manteau, il la palpe, croyant que cela lui portera bonheur. Il pourrait bien s'empêcher de la palper; mais s'il ne le fait pas, il est très inquiet.

Après 14 séances d'hypnotisme, pendant lesquelles il a été plongé en somnambulisme, il est presque débarrassé de ses mouvements automatiques. Six ans après, cette notable amélioration persistait encore.

III. — B., employé de chemin de fer, est âgé de 58 ans. Fils d'alcoolique, il a un frère aliéné. Inquiet, scrupuleux, phobique, il est zoophile et égoïste. S'il voit quelque chose traîner à terre, il est obligé de le ramasser, de peur qu'il en résulte quelque dommage pour quelqu'un. Lorsqu'il avait douze ans, un jour, il se promenait le long d'une rivière, avec un camarade qui marchait derrière lui. Il entend un bruit, comme si quelque chose tombait dans l'eau. Indifférent, il continue son chemin, sans regarder de quoi il s'agit ; or c'était son camarade qui venait de se noyer. Bientôt il oublie cette affaire. Six ans après, il se la rappelle et il est sans répit, tenaillé par le remords. Il va, alors, tout raconter aux parents du défunt et, après cette confession, il retrouve le calme. A l'âge de 7 ans, en jouant, il pique légèrement un camarade avec son canif. Plusieurs années après, l'idée lui vient que ce camarade a pu en souffrir, peut-être en mourir et il ne peut plus se défaire de cette idée fixe.

Lorsqu'il vint me voir, c'était encore cette idée qui le tourmentait. Las d'avoir suivi, sans aucun résultat, des traitements divers, il accepte d'être traité par l'hypnose. Toutefois, comme ce malade me paraît fort peu suggestionnable, comme, d'autre part, il n'est que de passage et dispose de peu de temps, je me décide à employer la


Digitized by Google

narcose somnoformique, selon les indications et la technique du Dr Paul Farez. Pendant cette narcose je lui suggère la disparition de cette idée fixe qui le tourmente depuis si longtemps ; et il en est débarrassé en une seule séance.

IV. — Mlle V. est âgée de 23 ans. Elle souffre, depuis un an, plus encore depuis trois mois, d'une douleur spéciale dans le pied gauche ; il lui semble qu'un orteil gonfle et elle est persuadée que les os sont hypertrophiés. La radiographie montre qu'il n'y a aucune modification anatomique. Elle ne veut pas le croire et bientôt elle s'imagine que cette pseudo-hypertrophie a gagné un orteil de l'autre pied. Elle ne pense plus qu'à cela, devient incapable de travailler et ne dort plus. Elle s'imagine que ces douleurs sont la punition de la coquetterie qui lui fait porter des souliers beaucoup trop petits. Je juge le cas peu favorable, tellement elle est obsédée par ces symptômes douloureux. Or ceux-ci ont complètement disparu aprés un traitement hypnotique qui a comporté 19 séances ; et encore l'hypnose n'a été que superficielle.

PSYCHOLOGIE JUDICIAIRE

Les captations de testament devant la jurisprudence (1)

par Mlle A. Dyvrande, docteur en droit, avocat à la cour.

Avant de vous parler des moyens de captation et de suggestion que l'on emploie dans le but de s'approprier les biens d'autrui, je voudrais vous expliquer, sommairement, ce qu'est le droit de tester, c'est-à-dire de disposer de son patrimoine pour le temps qui suivra la mort.

Ce droit de disposition, qui est reconnu à l'individu par nos lois actuelles, trouve sa source dans les temps les plus lointains. Il est le corollaire du *droit de propriété* individuelle, qui s'est développé lentement, aux cours des siècles passés, pour s'épanouir librement à l'époque de la *Révolution* de 1789 dont les tendances, ont été éminemment *individualistes*. Ce droit de propriété individuelle, qui est une force sociale—à l'égal de celle de la famille, et du mariage - est né de ce besoin naturel à l'homme de considérer que le fruit de son travil personnel lui appartient en propre. Ayant le droit de jouir, d'user, d'abuser même de ce bien acquis, il lui semble légitime de pouvoir le transmettre en toute liberté après sa mort, soit à sa famille, soit à ses amis.

Ce droit de libre disposition, qui semble répondre à un sentiment si légitime de l'homme, a été, de nos jours, contesté par les sociologues ; sa négation fait partie du programme des principales écoles socialistes. A ce sujet, vous me permettrez de signaler que des idées qui semblent

(1) Conférence faite à l'Ecole de Psychologie.


Digitized by Google

nouvelles et en conformité avec les obligations du Progrès ne sont souvent que la résurrection de choses très anciennes, pour ainsi dire oubliées ; c'est ainsi cette co-propriété de tous les biens entre tous les citoyens, qui est demandée aujourd'hui par des esprits avancés, a existé autrefois au profit des membres d'un même clan.

Tout au début, de la vie en société, dans l'empire grec et dans l'empire Romain, *les biens* appartenaient à la famille ; ils étaient inséparables de la *religion domestique*, et du *droit de propriété*.

C'est à la notion *du foyer* qu'il faut en demander l'explication :

C'est un autel symbolique, où le dieu de la famille demeure éternellement dont les membres de cette famille sont les prêtres. Quand on pose la pierre du foyer c'est avec la pensée et l'espérance qu'il restera toujours à cette même place. Le dieu s'installe là, non pas pour un jour, non pas pour une vie d'homme, mais pour tout le temps que cette famille durera et qu'il restera quelqu'un pour entretenir sa flamme pour le sacrifice.

Comment pourrait-on comprendre à cette époque que le foyer, qui compose tout le patrimoine, puisse être transmis à un autre qu'aux descendants légitimes. Cette transmission était un devoir religieux et pas un individu n'aurait, à cette époque, tenté de détourner un héritage, par des moyens illicites ; les dieux s'y seraient eux-mêmes opposés !

***

La preuve de l'inexistence du testament nous est du reste transmise par Platon dans son traité des Lois ; répondant à un homme qui réclamait la faculté de faire un testament, il dit :

« Toi qui ne peux te promettre plus d'un jour, toi qui ne fais que « passer ici-bas, est-ce bien à toi de décider de telles affaires ? Tu n'es « le maître ni de tes biens, ni de toi-même ; toi et tes biens, tout cela « appartient à ta famille, c'est-à-dire à tes ancêtres à ta postérité. »

***

Puis l'évolution des mœurs se fit insensiblement et l'homme put tester ; mais il devait le faire publiquement, en présence du peuple réuni, qui devait approuver la disposition du testateur. Les moyens de captation et de suggestion étaient bien certainement ignorés à cette époque heureuse, où la vie était simple, les sentiments purs, et la confiance absolue.

***

Peu à peu le testament grandit et prend une influence considérable. Chaque Romain faisait un testament, non point tant pour dépouiller ses enfants que pour régler avec ordre la distribution de ses biens.

Les legs furent alors excessivement répandus ; toute la législation romaine, qui a servi de base à la nôtre, est là pour le démontrer — la


Digitized by Google

question des testaments tient une grande part dans le Droit romain. Mais c'est surtout dans les mœurs que le testament apparait indispensable pour permettre au défunt de remercier et de récompenser tous les amis, tous les personnages qui ont été les compagnons de sa vie. Et il y avait ainsi beaucoup de mérites à reconnaître et ceux qui n'avaient point de mérites passaient leur temps à faire croire aux autres qu'ils en possédaient, simulaient l'affection, le dévouement; et car suggestion, qui est née avec le premier cerveau humain, existait de ce temps comme du nôtre.

La vie d'un romain ne ressemblait pas du tout à celle de l'homme du moyen-âge, où le père de famille était le défenseur et le premier hôte de sa maison, — ni à celle du français d'aujourd'hui qui a des goûts fort bourgeois, et reste volontiers avec sa femme et ses enfants.

Le citoyen romain de l'époque classique, celui de la fin de la République et des premiers empereurs, est toujours un homme public.

Autour de lui gravitent des amis, des clients, des affranchis, tout un peuple de protégés et de courtisans.

La femme et les enfants sont au gynécée; mais lui va sur la place publique, suivi de sa cour; il aime les longues promenades, sous le portique, dans ses villas aux jardins merveilleux; — il se promène ainsi avec ses amis, dont toute la littérature antique a tant parlé, et qui ont joué un rôle considérable.

Quand le romain rentre dans sa villa son cortège l'accompagne, il s'entretient avec lui de spéculations philosophiques, de littérature et de poésie.

Enfin, quand il meurt, tout ce monde va recevoir des cadeaux, et les empressements redoublent. C'est un devoir d'abord, et un plaisir, ensuite une mode, (nous dirions de nos jours un grand chic) que de faire un beau testament.

On faisait des legs innombrables; on affranchissait des esclaves, on les dotait, dans le but de les faire suivre son cercueil en troupe nombreuse et de passer pour un homme riche et bon. Le résultat de cet état de choses fut une véritable course au testament.

On recherchait, on adulait les riches, pour se faire inscrire sur leur tablette de cire. Toutes les bassesses étaient accomplies, tous les métiers devenaient honorables, dans ce but.

Mais les cadeaux n'allaient point toujours aux plus pauvres; — et il fut de bon ton aussi de coucher sur son testament le nom d'un homme illustre ou même César. Le prince, devenu tyran, révoquait les testaments dans lesquels il ne figurait point.

La course aux testaments eut aussi ses côtés ridicules ou odieux.

Certains poètes étaient habiles dans cet art : leurs procédés, bien banals, ne nécessitaient pas un grand pouvoir de suggestion : quelques odes aux strophes flatteuses, ou un poème en l'honneur de sa noblesse, de son éloquence, ou de la beauté de sa maison, et le poète était payé...

Digitized by Google

Mais, demain Martial, fustigera dans ses épigrammes, celui dont « les vers sentent la mort ».

Après la chûte de l'empire Romain et l'invasion des Barbares, s'ouvre la période ténébreuse et confuse du Moyen-Age.

Le bouleversement a été si profond que c'est à une pénible renaissance de l'esprit et du savoir que nous assistons.

Le testament alors était rare. Comment le rédigerait-on? — on ne sait plus écrire. C'est la loi elle-même qui dévolue les biens. Cependant l'influence religieuse est grande, et elle sera le mobile qui poussera l'humanité, effrayée des terreurs de l'An mille, et de la description de l'Enfer, à léguer aux paroisses, aux associations religieuses, les biens dont elle dispose. Et c'est ainsi que Louis XI offrit des grilles en or pour orner les abbayes.

Les Croisades furent aussi la cause de nombreux testaments que les religieux engageaient à rédiger en faveur des églises, pour se mortifier et partir dignement en Terre Sainte. Enfin on se dépouillait complètement pour se punir de n'avoir pas sauvé le tombeau du Christ. Les esprits du Moyen-Age étaient craintifs et supertitieux ; ils se prêtaient admirablement aux suggestions. Il dut même y avoir en cette matière pas mal d'abus, car Michel de l'Hôpital parlait en se lamentant, « des dona-
« tions immodérées desquelles s'ensuit la désolation des bonnes
« familles, et conséquemment la diminution des forces de l'Etat. » !

Une ordonnance vint permettre aux héritiers de se défendre contre les abus d'influences de tous ordres, en déclarant en 1735, dans l'article 47 de l'ordonnance que la simple *suggestion* et *captation* seraient suffisante pour permettre d'intenter l'action en nullité du testament.

On n'était jamais allé aussi loin dans la façon d'envisager les manœuvres pernicieuses de la simple suggestion. Jusque-là, même à Rome dans l'ancien droit, la fraude et le vol devaient accompagner la suggestion pour en faire un cas de nullité. Cependant, si l'ordonnance existait, les jurisconsultes de l'époque ne voulaient pas convenir qu'elle put avoir raison et ils exposaient tous, dans leurs ouvrages, que la fraude devait avoir eu lieu.

La Révolution renversa toutes les ordonnances, et par, un revirement assez naturel, on déclara même que les testaments ne pourraient être attaqués pour cause de suggestion et de captation !

Mais cette disposition singulière, qui n'était que le fruit des exagérations d'une époque, disparut, du projet de l'an VIII, car elle était dangereuse et semblait donner dans la loi elle-même un titre d'impunité à la fraude et aux passions.

Le Code ne prononce pas les mots de captation et de suggestion, et les juges ont un plein pouvoir d'appréciation en la matière.

Le Code, sanctionnant le droit de propriété, n'a établi qu'une restriction au pouvoir absolu de l'individu de disposer librement de son patrimoine c'est la réserve. Il faut bien remarquer qu'en dehors d'elle la loi laisse une grande liberté à l'individu : c'est à lui seul qu'appar-

Digitized by Google

tient de dire si ses biens iront à ses descendants, ou à des étrangers, — sa volonté est son seul guide, et la loi n'interviendra pour régler sa succession, que lorsque le défunt n'aura pas laissé de testament, ou que ce testament aura été annulé.

Alors la loi, se substituant au testateur, distribue ses biens entre les parents dans l'ordre des affections par elle présumée du défunt. (Et ici je me permets d'ouvrir une parenthèse, pour vous dire que *la femme*, dans cet ordre, vient tout à fait en dernier rang, avant l'Etat ! ! qui n'hérite qu'à défaut de parents !) — (Pour des affections présumées, c'est faire bien peu de cas du mariage, de la part de la loi, et au contraire faire preuve d'une bien longue et triste expérience ! !)

La seule restriction que nos lois apportent à la liberté du propriétaire de disposer à titre gratuit de ses biens est introduite en faveur des héritiers en ligne directe, ascendante ou descendante.

Ces [privilégiés sont, en ligne descendante, les enfants, et petits-enfants du défunt ; en ligne ascendante, ses père et mère, grand'père, et grand'mère.

En présence de ces héritiers, les libéralités ne pourront jamais absorber qu'une partie des biens du disposant ; le surplus leur est *réservé*, et pour cette raison, ils sont appelés héritiers réservataires.

(*A suivre*)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Hypnotisme, Suggestion, Psychothérapie, par le Docteur Prosper VAN VELSEN, Dewit, Bruxelles 1912, 347 pages. — Etant étudiant, Prosper Van Velsen s'occupait déja avec prédilection d'hypnotisme expérimental. Reçu docteur en médecine, il est allé se documenter dans les différents pays, principalement en France, sur l'efficacité thérapeutique et sur la technique de l'hypnotisme. Praticien, il s'est spécialisé dans la psychothérapie ; c'est après l'avoir journellement pratiquée pendant 21 ans qu'il publie ce remarquable ouvrage, fruit de son expérience et de ses réflexions.

C'est un livre sincère et vrai, qui vient à son heure dans un pays où, plus que dans tout autre, règnent encore tant d'erreurs et de préventions contre la psychothérapie, non seulement dans le public, non seulement dans le monde scientifique et religieux, mais aussi parmi les médecins. Dans ce livre, pas de documentation pédante, pas de dissertations à perte de vue, pas de théories plus ou moins hypothétiques, pas de science livresque, — mais une mine de faits intéressants et instructifs. — Le Docteur Van Velsen expose ce qu'il a observé, éprouvé, provoqué. C'est une œuvre personnelle écrite par un homme dont la compétence, l'autorité, la probité scientifique sont hautement appréciées par tous ceux qui le connaissent. Toutes les questions actuelles relatives à la psychothérapie y sont mises au point avec netteté, clarté et agrément Son exposition lucide devrait convaincre les gens incrédules ou hostiles, s'ils y mettaient quelque bonne foi, et s'il n'y avait pas de « pire sourd que celui qui ne veut pas entendre ».

P. F.

L'Administrateur : J. BÉRILLON. Le Gérant : P. ROBERT.



TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Digitized by Google

Pages

E

F

G

H

I


Digitized by Google

Digitized by Google

Pages

S

T

V

Digitized by Google

TABLE DES FIGURES

Digitized by Google

TABLE DES AUTEURS

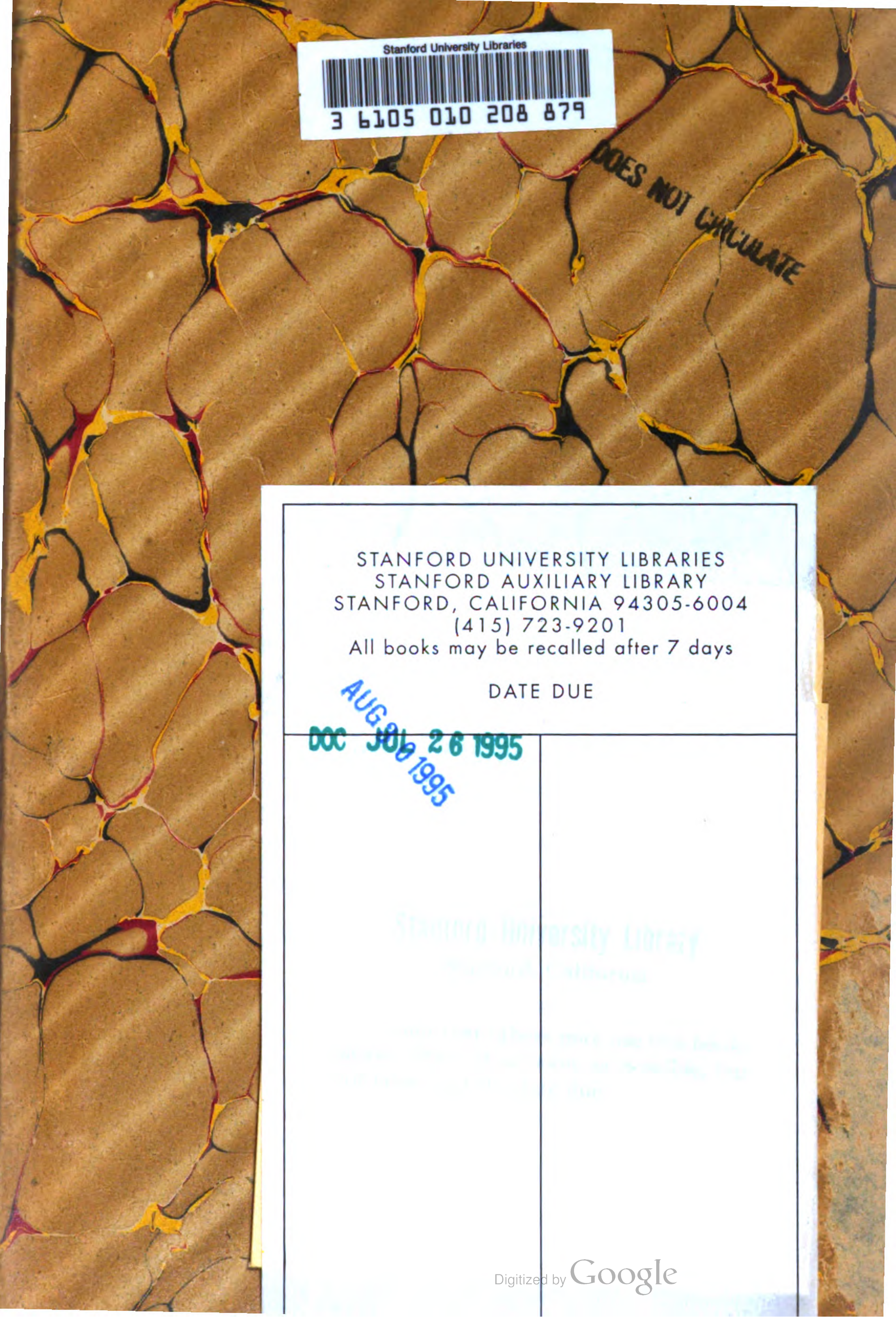
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google


Digitized by Google


Stanford University Libraries
3 6105 010 208 879
DOES NOT CIRCULATE
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD AUXILIARY LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-9201
All books may be recalled after 7 days
DATE DUE
DOC JUL 26 1995
AUG 01 1995
Digitized by Google

